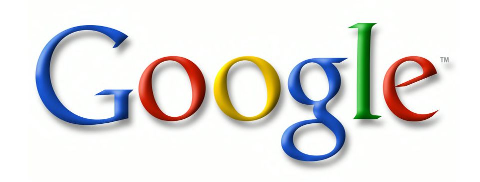
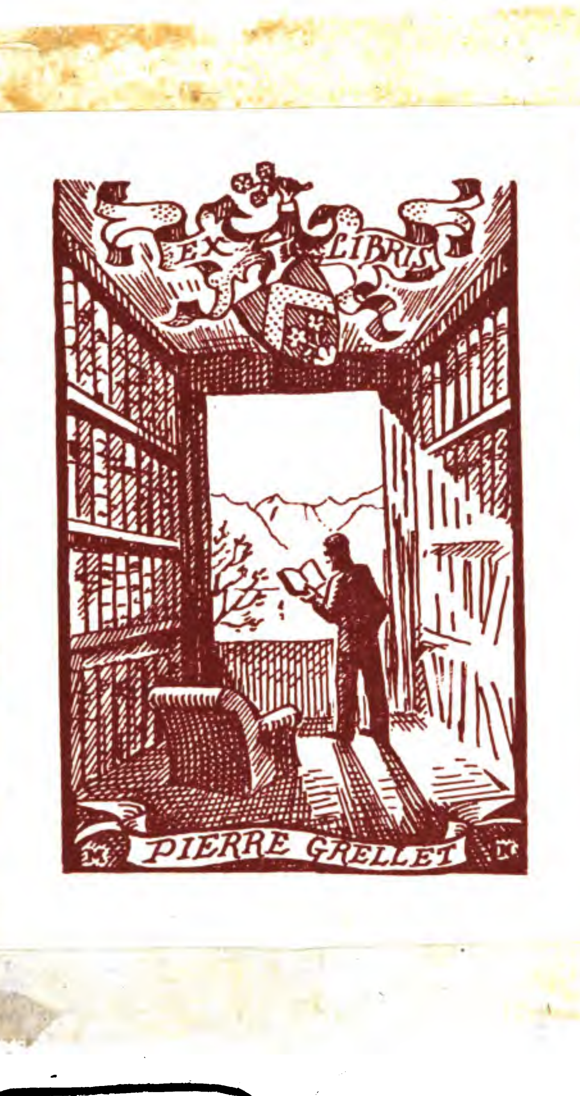





EX LIBRIS
PIERRE GRELLET

NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS.

NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS;

OUVRAGE DÉDIÉ A L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Par M. l'Abbé ROUBAUD.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.



M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS.

L.

Labyrinthe, Dédale.

Labyrinthe, mot latin, grec, égyptien, est formé de l'article *L* (le), de *bire* (palais), & de *ein* (soleil). Le palais, construit par plusieurs Rois d'Egypte, dans le nome d'Héracléopolis, à l'honneur du Soleil ou d'Hercule, représentoit, par ses divisions & ses subdivisions infinies, celles de la révolution annuelle de cet astre, c'est-à-dire, les mois, les jours, &c. Sur le modele de ce palais, il en fut bâti trois autres, un en Crete, un autre à Lemnos, un troisieme en Etrurie (*a*). *Dédale*,

(*a*) *Voyez* Pomponius Mela, l. 1. c. 9; Pline, l. 34, c. 16.

fameux ouvrier, construisit celui de Crete; & le nom de l'ouvrier a été donné à l'ouvrage. Mais ce nom grec signifie industrieux, habile, bien exécuté, artistement varié, ingénieusement fabriqué. Le mot est formé de *dai* (habileté, sçavoir), & de *dal* (grand, élevé).

Selon sa valeur primitive, *labyrinthe* désigne le dessein de l'ouvrage; *dédale* marque l'habileté de l'ouvrier. *Labyrinthe* est devenu le nom propre des constructions, des plantations, des lieux dont les tours & les détours sont si multipliés qu'on s'y égare & qu'on ne sçait où trouver une issue: il se dit au propre & au figuré. *Dédale*, nom détourné & appliqué de l'ouvrier à l'ouvrage, ne se dit guere que figurément des choses infiniment compliquées, qu'il est difficile de concevoir nettement & de tirer au clair, si ce n'est en poésie ou dans le style relevé. Ainsi nous disons le *labyrinthe de Versailles*; mais le Poëte l'appellera fort bien un *dédale*, sur-tout en considérant la curiosité de l'ouvrage.

Pline regarde les grands *labyrinthes* de l'antiquité comme les chef-d'œuvres de l'industrie humaine. Lucrece appelle la terre *dédale*, à cause de l'infinie variété & de l'incompréhensible accord de ses merveilles.

Dédale est un mot noble; *labyrinthe* est un mot commun à tous les styles. On dira également le *labyrinthe* & le *dédale* des Loix: on dira plutôt le *labyrinthe* que le *dédale* de la Chicane. Le palais de la Justice est un vaste *dédale*; & ses avenues sont quelquefois de tortueux *labyrinthes*. Les grandes villes sont de vrais *dédales*: les

carrieres forment quelquefois des *labyrinthes* dangereux.

Dédale ne doit donc être employé qu'en grand, il ne devroit même l'être qu'en beau ou en bien, puisqu'il exprime l'heureux artifice de l'ouvrage. Les Grecs & les Latins ne le prennent qu'en bonne part. Mais ils prenoient en mauvaise part *labyrinthe*, figurément appliqué aux discours, aux affaires, aux choses obscures & difficiles à démêler. Ainsi, par un désordre inextricable, une affaire qui a beaucoup de branches, est un *labyrinthe* : avec un ordre réel mais impénétrable, un ouvrage plein de sçavantes combinaisons est un *dédale*. Le corps humain est un *dédale* dans sa construction, dont il est impossible de démêler entiérement l'art : le cœur humain est un *labyrinthe*, par ses sentimens confus qu'il est impossible de saisir, d'expliquer, d'accorder ensemble. Les Grecs appelloient *labyrinthe* le discours d'un bavard qui n'a ni suite ni fin : Plaute appelle *logo-dædala* le *discours adroit* qui cache son artifice sous des paroles séduisantes.

Lacs, Rets, Filet.

Espece de piéges pour surprendre & prendre.

De la lettre L, représentant la main qui prend, saisit, vint le radical *lak*, *laq*, qui sert à dénommer les choses, les piéges qui prennent, saisissent : d'où l'oriental *lakad*, saisir, surprendre ; & le latin *laqueus* (avec toute sa famille), *lacs*, *lacet*, nœud coulant, qui *lie*, qui enlace, attache,

enchaîne. *Rets* vient du primitif *rat*, *rad*, lien : d'où l'hébreu *ratham*, lier, *rets*, *filet* ; le celte *raff*, corde, lien ; le theuton *reif*, lien, nœud ; *rat*, lien du mariage ; le gallois *rhwyd*, *filet*, *rets* ; le latin *restis*, corde ; *rete*, filet ; *retæ*, joncs ou arbres qui embarrassent & arrêtent la navigation ; l'espagnol *red*, *filet*, &c. *Filet* vient de fil ; en hébreu *pthil*, fil, corde, ruban, voile. *Fil*, *pil*, *fol*, *pel*, *vel*, fil, poil, cheveu, peau, voile, &c. désignent différens objets qui couvrent, cachent, enveloppent, contiennent, selon la valeur de leur racine commune, *hal*, couvrir, cacher, envelopper, voiler. Le hongrois *halo* signifie *filet*, *rets*.

Ainsi le propre du *filet* est d'envelopper & de contenir : celui des *rets*, d'*arrêter* & de retenir ; celui des *lacs*, de saisir & d'enlacer.

Les *lacs* sont formés de cordons enlacés, entremêlés, noués. Les *lacs* d'*amour* sont des chiffres entremêlés, des lettres entrelacées, des cordons noués d'une certaine maniere. Les *lacs* du chasseur sont des nœuds coulans. L'ouvrage tissu de ces *lacs* est un *lacis*.

Les *rets* sont formés d'un lacis, ou par l'entrelacement de plusieurs cordes ou ficelles jointes ensemble par mailles & à jour. Les *rets* sont des especes de *filets* pour la chasse ou pour la pêche : il y en a de différentes sortes. Le mot *filet* est le genre à l'égard des *rets*, & autres especes de piéges tendus aux animaux.

Le *filet* est formé d'un assemblage ou plutôt d'un réseau de fils, de ficelles, de *lacs*, soit pour la chasse & la pêche, soit pour différens autres usages. *Filet* est d'un usage aussi étendu en françois que

rete l'étoit en latin ; il a donc borné l'usage du mot *rets* à désigner certains *filets* de chasse & de pêche. Ainsi nous appellons *filet*, le réseau dans lequel on enferme ses cheveux, & que les Latins appelloient *rete*. Le mot de *filet* est là très-bien appliqué, puisque son idée propre est de renfermer & de contenir.

Au figuré, nous dirons qu'une personne est prise dans des *lacs*, des *rets*, des *filets* qu'on lui a *tendus*, ou bien qu'elle leur a échappé ou qu'elle s'en est tirée, sans trop avoir égard à la différence propre des termes. Cependant c'est sur-tout de cette attention & du choix que dépend l'élégance du discours.

Les *lacs* sont plus fins, plus subtils, moins sensibles, moins compliqués : ils attirent, ils surprennent, ils attachent, selon la valeur & la définition propre du mot. Vous tombez dans les *lacs* d'un Sophiste : cette application du mot est très-ordinaire chez les Latins. Vous êtes pris dans les *lacs* d'une Coquette : une Coquette se prend dans ses propres *lacs*.

La Coquette tendit ses *lacs* tous les matins ;
Composa, de sa main, les fleurs de son visage.

Boil.

Rets ne se dit guere au figuré ; mais il n'y a aucune raison de l'en exclure. Les *rets* vous arrêtent dans votre chemin, vous embarrassent dans des liens multipliés, vous retiennent malgré les efforts que vous faites pour vous en débarrasser, vous mettent sous la main d'autrui. Il y a plus d'étendue, plus de combinaison, plus de force, plus de liens

dans les *rets* que dans les *lacs*. Dans l'emploi des *rets*, l'intention est toujours de prendre, de s'emparer, de se rendre maître, comme à la chasse & à la pêche.

Le *filet* est un piége caché ou déguisé, dans lequel on se trouve enveloppé sans pouvoir trouver une issue. Aux propriétés particulieres des *rets*, il joint celle d'une capacité qui entoure & renferme comme dans un voile. Ainsi, quand plusieurs objets sont pris & *enveloppés* à la fois, on dit voilà un beau coup de *filet*.

Laine, Toison.

FILET délié qui passe par les pores de la peau de certains animaux, tels que les brebis, les moutons, &c., & sert à les couvrir. *Laine*, mot latin, grec, &c., vient du celte *lan*, ce qui couvre, enferme, revêt. *Toison* vient de *tondre*, & c'est la *laine tondue*. Ainsi la *laine* est le vêtement de ces animaux; & la *toison*, leur dépouille.

Une *toison* est la totalité de la *laine* dont l'animal est revêtu; on distingue différentes sortes de *laines* dans une *toison*.

Quoi qu'on en dise, il est infiniment plus avantageux de bien soigner les troupeaux du pays & leurs *laines*, que d'y établir des races plus parfaites, tirées de loin. L'introduction des meilleures brebis étrangeres procure à peine deux ou trois belles *toisons* à grands frais.

Lorsque le luxe des Romains étoit à son plus haut période, Columelle (*a*) atteste qu'ils recher-

(*a*) L. 7. C. 2.

choient les *laines* des Gaules par préférence à celle de tout le reste du Monde connu. Aujourd'hui les *toisons* de nos troupeaux dégradés par un mauvais gouvernement, altérées de main en main par quatre ou cinq revendeurs, ne permettent pas à nos fabriquans de soutenir la concurrence de l'Espagne & de l'Angleterre.

Les nourriciers augmentent le poids des *toisons* par des saletés onctueuses & par un suint artificiel; effet du resserrement des brebis dans un espace trop étroit : mais ce stratagême mal-adroit diminue le prix & la bonté des *laines*, en altérant leur substance & leur qualité (*a*).

On coupe, on enleve, on lave, on vend la *toison*; mais c'est la *laine* que l'industrie prépare & travaille de mille manieres. La *toison* n'est qu'un objet de vente : la *laine* est la matiere mise en œuvre par différens arts. Je veux dire que la *toison* redevient *laine*, ou qu'elle en reprend le nom dans les mains de divers fabriquans.

❊ De *laine*, nom propre de la chose considérée en elle-même ou dans la main de l'industrie, nous avons fait *lainage*, *lainerie*, & même *lanifice*, employé par des sçavans économes; mots dont je vais, en passant, expliquer les différences par la valeur de leurs terminaisons.

Lainage désigne les *laines* en général ou en gros, le genre de matieres, les choses ou les productions de ce genre : un Curé dixme sur le *lainage* ou les

(*a*) Mém. de M. l'Abbé Carlier, Journ. de Physique, Février 1784.

laines. Un Négociant fait trafic de *lainage*, c'est-à-dire de *laines* ou de *laineries*. L'ouvrier, appellé *laineur*, *laine* ou donne le *lainage* en tirant les *laines* ou les poils sur la superficie des étoffes. La terminaison *age*, ainsi que je le remarque ailleurs, désigne les actions, les choses d'un tel genre, ou le résultat, le produit de ces actions ou de ces choses, ou leur ensemble, leur tout. L'*ouvrage* est l'action faite ou le travail fait; *partage*, l'action de faire des parts, ou les parts qui en résultent; *pâturage* est l'action de pâturer, ou une dénomination tirée de cette action; *passage*, l'action de passer, ou la chose, le lieu propre de cette action; *abordage*, l'action d'aborder; *outrage*, action outrée & qui outre; *fromage* (au lieu de *formage*), résultat ou produit de la chose mise dans des formes; *aulnage*, résultat de l'action de mesurer à l'aulne; *assemblage*, action d'assembler, d'arranger ensemble différentes choses ou son produit; *équipage*, assemblage, ensemble de choses destinées à un genre de service; *ménage*, toutes les affaires ou les soins de l'intérieur de la maison; *langage*, espece ou maniere propre & particuliere de parler; *courage*, sentiment propre & particulier du cœur; *apanage*, le pain, la chose, le partage assigné aux Cadets pour leur entretien, &c.

La terminaison *erie* est trop amplement expliquée dans un autre article, pour que je m'y arrête ici long-tems. *Lainerie* désigne collectivement toutes sortes de fabrications & de marchandises de *laine*. La terminaison sert particuliérement à dénommer différentes sortes d'art ou d'industrie, *Imprimerie*, *Bonneterie*, *Verrerie*, &c.; & les ouvrages de ces arts collectivement pris, *la Poterie*,

la Maçonnerie, *la Verrerie*, &c. Nous dirons *l'art de la Lainerie*; les Italiens disent simplement l'art de *la Laine*. On fait commerce de *laineries* & de *lainages* : le commerce des *laineries* est celui des ouvrages, des draps, des étoffes, &c. faites avec de la *laine*; le commerce des *lainages* est celui des *laines* brutes ou travaillées, ou des choses de *laine*. Il faut que les *laines* soient manufacturées, façonnées, adaptées par l'industrie à différens usages, pour être *laineries*.

Le *lanifice* semble se confondre avec la *lainerie*; aussi ce mot (emprunté du latin) n'est-il pas établi dans la Langue. Cependant il exprime énergiquement le travail ou la manufacture de la *laine* par sa terminaison *fice*, de *fac*, *fic*, faire, produire, travailler, façonner, former, &c. Ainsi l'*artifice* est l'art de *faire* une chose, ou la chose *faite* avec art ; l'*orifice*, le trou *fait* à un vase, l'entrée d'une chose profonde ; le *sacrifice*, une offrande *faite* à Dieu ; le *maléfice*, une action méchamment faite, &c.

Le mot latin *lanificium* signifie ouvrage de *laine*, ou art de la *Lainerie*; & celui de *lanificus*, un ouvrier en *laine*. *Lanifice* est plus propre pour indiquer la fabrication même des *laines* ; & *lainerie*, les choses fabriquées de cette matiere. Le *lanifice* sera l'art même de la *lainerie*, & la *lainerie* l'ouvrage du *lanifice*. *Lanifice* peut encore indiquer tous les genres de soins & de travaux qu'exige la *laine* ou la toison, avant que d'être mise en œuvre ; au lieu que *lainerie* ne regarde que la *laine* ouvrée. Je conviens que *lanifice* peut désigner, comme chez les Latins & dans les mots que nous venons de citer, l'ouvrage même

fait de *laine* : mais lorsqu'on a deux mots susceptibles de la même idée, il faut affecter spécialement à chacun son idée particuliere & rigoureuse. Enfin *lainerie* est un mot collectif, employé dans un sens indéfini ; ainsi l'on dira qu'un drap de *laine* est de la *lainerie*. Mais si *lanifice* se prenoit pour le drap même, il s'employeroit dans un sens absolu & déterminé, ce drap seroit un *lanifice* : c'est ce qu'on ne dit pas.

Lamentable, Déplorable.

Lamentable qui mérite, qui excite des *lamentations*, c'est-a-dire des cris plaintifs, longs & immodérés. *Déplorable*, qui mérite, qui tire des *pleurs* (lat. *ploratus*), c'est-à-dire des larmes accompagnées de cris.

La, *las*, *lam* sont des cris de douleur, les signes naturels de la plainte. De là notre vieux mot *lais* & le latin *lessus*, qui n'exprime que la plainte ou le gémissement simple. De là le mot latin & françois *lamentation*, qui, par le son le plus élevé, & par la voix prolongée *lam*, ainsi que par allusion à la cause, marquée dans le reste du mot, exprime des cris ou des plaintes très-fortes & soutenues, qui sont causées par une violente affliction. Les *lamentations* ne sont pas de simples *gémissemens* : *gem*, autre signe sensible de la douleur, est beaucoup plus foible & moins éclatant que *lam*, qui forme nécessairement un grand cri. Le *gémissement* est une voix plaintive, tendre, pitoyable, inarticulée ; il échappe d'un cœur serré ou oppressé : la

lamentation eſt l'effuſion d'un cœur qui ne peut ni ſe contenir ni s'arrêter ; elle eſt grande, ſombre, lugubre, opiniâtre. La colombe & la tourterelle *gémiſſent*, & ne ſe *lamentent* pas. Cicéron définit la *lamentation*, une douleur exprimée par des cris immodérés & lugubres, *ejulatus* : le *gémiſſement*, dit le même Philoſophe, eſt quelquefois permis aux hommes ; les *lamentions* ne le ſont pas même aux femmes. La *lamentation* ſe rapproche du *hurlement*, cri élevé, traînant, & effrayant, propre aux loups & aux chiens qui ſemblent ſe déſoler. Le *gémiſſement* ne marque que la ſenſibilité : la *lamention* marque en général une ſorte de foibleſſe; mais dans de grandes calamités publiques, les *lamentations* paroîtront juſtes, naturelles, convenables : il faudroit que, comme celles de Jérémie, elles égalaſſent les calamités.

On dit, dans l'Encyclopédie, que la force, la continuité, les *gémiſſemens* diſtinguent les *lamentations* de la *plainte* qu'on regarde comme un diſcours, tel que celui d'un homme qui *ſe plaint pour demander juſtice*. La *lamentation* eſt une eſpece particuliére de *plainte* ; & toute expreſſion vocale de la ſouffrance, de la douleur, de l'affliction ou du mécontentement, peut s'appeller *plainte* : ainſi l'on dit qu'un malade qui, ſans parler, dans le ſommeil même, pouſſe quelque accent douloureux, *ſe plaint*. On ſe *plaint* avec des ſoupirs & des ſanglots, comme avec des *gémiſſemens* & des *lamentations*. Le *ſoupir* eſt le ſimple & douloureux accent d'une voix embarraſſée &, plus littéralement, d'une *reſpiration* gênée ; de *ſpir*, ſouffle, reſpiration. Les *ſanglots* ſont des ſoupirs redoublés & plus élevés, ſemblables au hocquet ou au glouſſe-

ment de la poule, poussés avec une voix entrecoupée, & produits par un mouvement convulsif du diaphragme : quoique ce mot semble être une onomotapée, le latin *singultus* paroît tenir à *singulus*, chacun en particulier, ce qui convient bien à des accens entrecoupés. Enfin, à la *plainte*, on oppose quelquefois le *regret*. La *plainte* est dans la bouche ; le *regret* est dans le cœur. La *plainte* roule sur tout ce qui cause de la douleur, de l'affliction, une peine, un mal : le *regret* ne tombe que sur la perte qu'on a faite, ou sur la privation d'un bien qu'on auroit desiré d'obtenir ; car ce mot signifie *retour vers*, *regressus*. On *plaint* les autres, on *se plaint* : on *regrette* son ami, les places qu'on a perdues ou qu'on auroit voulu posséder. L'Abbé Girard s'est un peu embarrassé dans l'explication des verbes *plaindre* & *regretter*.

J'oubliois de remarquer que *plainte* vient du lat. *planctus*, mais qu'il n'en a pas conservé l'énergie, puisque le mot latin exprime l'action de se frapper la poitrine ou quelque autre partie du corps, dans une grande affliction : *pla*, *plo*, marque le bruit rendu par un corps frappé fortement. *Plainte* répond plutôt aux mots latins, *questus*, *querela*, *querimonia* ; *questus*, *plainte* simple & ordinaire ; *querela*, *plainte* vive, turbulente, qui demande de l'aide, du secours, ou justice contre quelqu'un ; *querimonia*, complainte grave, longue, soutenue, répétée, *lamentable*.

Il nous reste les pleurs & les cris mêlés, espece de *plainte* qu'on auroit pu appeller *déploration*. Je demande la permission de me servir de ce mot pour la commodité du discours. Qu'on se rappelle la valeur de la racine *plo* ; qu'on se représente

l'homme *éploré*; qu'on se figure celui qui *implore* des secours; enfin que l'on considere celui qui, par des cris ou des larmes ameres, déplore son sort, on se fera une juste idée de l'objet *déplorable*. Il est clair que la *déploration* est plus vive & plus pathétique que la *lamentation*, plus lugubre & plus langoureuse elle-même que la *déploration*. La *déploration* est d'un homme qui se désole, qui se désespere; la *lamentation*, d'un homme qui ne peut se modérer, se consoler. La douleur du premier est profonde, elle sort du fond du cœur; la douleur du second est constante, elle paroît être profonde. Celui qui *déplore* son sort, vous touche & vous attache; celui qui *lamente* sur le sien, vous attriste & vous afflige : vous pleurez sur l'un, vous gémirez avec l'autre. On *déplore* un grand malheur, une grande calamité qui porte au cœur le coup le plus sensible : ou *lamente* de même un grand malheur, une grande calamité; mais quelquefois aussi on *lamente* un accident fâcheux comme un grand malheur. Il est difficile d'affecter la *déploration*; il faut des pleurs & tous les signes d'une douleur naturelle : il est facile de pousser des *lamentations*; il ne faut que des cris & un visage sombre. Les gens trop sensibles ont beaucoup de malheurs à *déplorer* : les gens mélancoliques & foibles de caractere *se lamentent* souvent, & l'on ne sçait pourquoi. Après qu'on a bien *déploré* son malheur, les larmes épuisées, on se *lamente* encore long-temps.

Il n'est personne qui ne distingue à présent, sans difficulté, l'objet *lamentable* de l'objet *déplorable*. L'objet *lamentable* est fait pour exciter en vous, par des fortes impressions, des sentimens si

douloureux qu'ils éclatent par des cris, & ne s'exhalent que par de longues *plaintes* ou de longs *regrets*. L'objet *déplorable* est fait pour exciter en nous, par des impressions touchantes, une sensibilité si vive, qu'il faut, non seulement des cris, mais encore des larmes ameres pour exprimer notre douleur. Le spectacle de la destruction qui semble répandre le deüil sur la nature, & qui le porte au fond de l'ame, avec des sentimens d'horreur, est vraiment *lamentable* : le spectacle de l'humanité souffrante, qui, en proie au malheur & à la douleur, implorant la pitié, invoquant la mort même comme un bienfait, vous brise le cœur, est vraiment *déplorable*. Une ville qui se renverse sur ses habitans, est un objet également *déplorable* & *lamentable*.

❊ La situation des personnes est *déplorable*; leurs cris mêmes sont *lamentables*. Je veux dire qu'on appelle aussi *lamentables* les signes propres de la *lamentation*.

Lamentable est un grand mot qui convient proprement aux grands objets. *Déplorable* tombe également, comme la misere, sur toute sorte de malheureux.

J'ai recueilli dans cet article plusieurs mots que j'ai trouvés en mon chemin, mais synonymes, liés au sujet, & propres pour entrer dans un tableau & en éclairer l'objet principal.

Lancer, Darder.

Lancer, jetter en avant avec violence, comme quand on porte un coup de *lance*. *Darder*, *lancer* avec violence un *dard* ou un trait perçant, frapper avec cette eſpece de trait. *Lan* eſt un mot primitif, qui ſignifie *étendue*, grandeur, & ſur-tout longueur. Les Hébreux ont dit *lantz*, *lanth* ; les Grecs, λαγγὶς, λοſχη ; les Celtes, *lancz*, *lans*, *lance* ; les Latins, *lancea*, pour déſigner la *lance*, pique très-longue & de longues armes offenſives. *Dard* eſt un mot celte conſervé dans le gallois, & qui déſigne une arme courte & pointue ; les Grecs ont dit δόρυ ; les piſtils des fleurs s'appellent *dards* ; les aiguillons des inſectes ſont des *dards* ; de gros morceaux de fer pointus ſont des *dards* en ſerrurerie : ce mot vient du primitif *dard*, pointe, en celte, pointe, feu, &c.

Ainſi on *lance* toutes ſortes de corps pour atteindre au loin : les Baliſtes *lançoient* de gros matras, & les Arabes *lancent* la zagaye. On ne *darde* que des inſtrumens perçans, & on les *darde* pour percer : l'aſpic *darde* ſa langue pour laiſſer ſon venin dans la plaie, comme les pêcheurs *dardent* le harpon pour accrocher la baleine. Vous *lancez* un vaiſſeau ; l'abeille *darde* un aiguillon.

Lancer n'a que la ſignification de jetter : *darder* a de plus celle de frapper, percer, pénétrer. La couleuvre des Moluques ſe ſuſpend à des branches d'arbre pour ſe *lancer* ſur les animaux & les *darder*.

Le ſoleil *lance* & *darde* ſes rayons : il les *lance*,

lorſqu'il les répand dans le vuide ou le vague des cieux ; il les *darde*, lorſqu'il les jette à plomb ſur un objet, le frappe & le pénetre.

Jupiter *lance* la foudre & ne la *darde* pas ; car, quoique la foudre ſoit bien repréſentée comme un trait perçant, ſon effet ſenſible & propre n'eſt pas de percer ; elle écraſe, elle renverſe, elle embraſe, elle conſume. Cependant, ſi elle étoit conſidérée comme un trait ſubtil qui pénetre, elle pourroit être *dardée* ; mais alors vous en affoiblirez l'idée. On *lance* & on *darde* des feux.

Au figuré, *lancer* eſt d'un très-grand uſage : on *lance* des regards, des eaux, des ſarcaſmes, des anathêmes, &c. *Darder* ne s'employe guere qu'au propre : cependant on a dit, *darder* des œillades amoureuſes, le trépas, des eaux, & même des pleurs. On auroit mieux dit *darder* des épigrammes, des ſarcaſmes, & tout ce qui s'appelle trait piquant. *Darder*, pris figurément, marquera plus de véhémence que *lancer*, avec la direction la plus courte & l'intention formelle de frapper. A l'égard de la direction, on *darde* contre & droit ; on *lance* contre, ſur, vers, & dans différens ſens.

On dit *décocher* un *dard*, & *décocher*, au lieu de *darder*, un épigramme, un trait de ſatyre, de colere. Cette derniere expreſſion n'eſt que familiere & figurée, elle ſignifie proprement tirer ſur quelqu'un. *Décocher*, c'eſt à la lettre, tirer de l'arc, ou plutôt tirer ou faire partir une fleche ou un trait avec la corde qui étoit arrêtée dans la *coche* ou l'entaille du bois. Ces circonſtances déſignent une action préparée, combinée, adroite, avec beaucoup de force & d'effet. Saint-Évremond a dit *décocher un compliment* ; & on le dit encore ; *je ne*

ſçais

sçais pourquoi, si ce n'est pour désigner la facilité, l'abondance, la légereté avec laquelle on fait des complimens, comme si on en avoit plein son *carquois*, ou comme si on les avoit là tout ajustés & tout prêts pour les jetter à la tête dans l'occasion & en passant. Saint-Evremont dit : Cet homme est civil jusqu'à l'excès, à chaque porte il vous *décoche un compliment.*

Landes, Friches.

Lan signifie étendue ; *land*, dans les Langues du Nord, pays, étendue de pays ; *lande*, en françois, terre qui ne produit rien ou qui ne produit que des *lans* ou *landes*, en Bas-Breton, joncs marins, genêts, ou broussailles, &c. *Friche*, autrefois *fricz*, n'est qu'une corruption de *frais* & *fraîche*, selon Du Cange, au mot *friscum*. Il pourroit bien venir de *fre*, *fri*, franc, intact : selon l'une & l'autre origine, il désigne une terre neuve, fraîche, franche, vierge.

Lande annonce donc une étendue que *friche* ne demande pas. Il y a des *friches* dans des cantons, des *landes* dans des provinces. Les *landes* sont de mauvaises terres qui ne donnent que quelques misérables productions ; les *friches* sont des terres incultes ou négligées, auxquelles il ne manque que la culture. Dans un pays neuf, des Colons cultivent d'abord les *friches* & laissent les *landes*. Les pays stériles ne sont que des *landes*, & il n'est pas à croire que l'Agriculture ait commencé par des terres *ingrates*. Un pays fertile vous invite & vous

enſeigne à cultiver ſes *friches* ou a défricher ſes bonnes terres. C'eſt là que l'Agriculture a pris naiſſance ; c'eſt là ſur-tout qu'elle s'étend & ſe perpétue. La *lande* eſt telle par ſa nature même ; la *friche* n'eſt telle que faute de culture.

Je ſçais qu'on dit rarement *lande* ou *friche* au ſingulier : il eſt vrai que le premier mot annonce beaucoup de terre & de pays, & que le ſecond déſigne une ſorte de contagion qui s'étend d'une terre à l'autre. Si le champ de mon voiſin tombe en *friche*, il travaille à y faire tomber le mien. On prétend, dans un Dictionnaire, qu'on ne dit plus guere *des friches*, quoiqu'on diſe tomber en *friche*. On dit des *friches*, & ſouvent, depuis qu'on a recommencé à parler d'Agriculture, & il faut bien le dire. Mais de l'expreſſion très-uſitée, *tomber en friche*, il réſulte qu'on entend ſur-tout par *friches* les terres qu'on abandonne ou qu'on néglige après les avoir cultivées. Les *landes* exiſtent par elles-mêmes ; les *friches* ſe forment par notre négligence ou par dégénération.

Si vous voyez des *landes* dans un Empire, priez Dieu pour ſa proſpérité : priez Dieu pour ſon ſalut, ſi vous voyez des *friches* s'y former.

On demande quels ſeroient les moyens les plus ſimples, les plus praticables, les plus efficaces pour cultiver les *landes* d'un pays ? Je réponds qu'il y en a un, & qu'il n'y en a qu'un : rendez dans tous leurs alentours la culture floriſſante. Avec des *friches* autour d'elles, des *landes* ſont à jamais incultivables, ſauf un ſecours miraculeux : mais la bonne culture d'un champ produit celle du champ voiſin, & ainſi juſqu'à l'infini.

Puiſque vous voulez que la population ſoit la

richesse d'un Etat, je veux qu'on vous donne cinq cents mille mendians valides avec leurs bras pour toute ressource, & des *landes* immenses; produisez-moi des richesses! Puisque vous voulez en effet exciter les défrichemens, soulagez la culture actuelle, & laissez aller la richesse au Cultivateur; vous êtes dispensé de toute autre espece d'encouragement, vous n'aurez plus de *friches*.

Dans un Etat agricole, un Ministre demandoit de bonne foi, s'il faudroit bien quatre cent mille francs pour mettre en valeur une étendue de *landes* aussi considérables que celles de Bordeaux? Avec cette effrayante & incroyable ignorance, il ne faudroit que l'autorité à un tel homme pour faire tomber tout à l'heure tout un Royaume en *friche*. Les Chinois disent qu'il n'y a que des économes ruraux pour gouverner un Etat agricole.

⁂ La maniere d'employer ces termes au figuré, fait bien sentir leur différence. On appelle *landes* les passages longs, secs, vains, vagues & ennuyeux d'un ouvrage : on dit d'une personne qui a de l'esprit naturel, mais sans acquit & sans connoissances pour le faire valoir, que c'est un *esprit en friche*.

Languissant, Langoureux.

DANS les adjectifs, la terminaison *ant*, *ent*, marque *ce qui est*, l'état d'être tel; la terminaison *eux*, la force, l'habitude, l'abondance, l'excès, l'affectation d'une qualité, d'être tel. *Languissant*, qui languit, qui est en langueur; *langoureux*, qui

ne fait que languir, qui outre ou affecte la langueur.

Ainſi on eſt naturellement *languiſſant*; & on fait artificieuſement le *langoureux*. On a bien l'air *languiſſant*, mais on prend l'air *langoureux*. Votre ami vous dit adieu d'une voix *languiſſante*; un galant pouſſe auprès de ſa belle des ſoupirs *langoureux*. Un malade très-affoibli vous demande des ſecours d'un ton *languiſſant*; un mendiant ruſé vous demande l'aumône d'un ton *langoureux*.

S'il n'y a pas de l'affectation dans le *langoureux*, il y a du moins quelque choſe d'exceſſif, d'immodéré, d'habituel, de ſingulier dans ſa maniere d'être. Ainſi l'on dira d'un convaleſcent qu'il eſt encore, un peu *languiſſant*, & d'un autre, qu'il eſt encore tout *langoureux*. Vous trouverez *langoureux* celui qui paroît toujours *languiſſant*. Il ne ſuffit pas d'être *languiſſant* pour être appellé *langoureux*, il faut le paroître par des ſignes ou des démonſtrations frappantes de langueur & d'une langueur aſſez ſoutenue, & ſur-tout mêlée de plaintes & de marques de ſenſibilité, &c.

Auſſi *langoureux* ſert-il à exprimer telle eſpece de langueur qu'on attribue à quelque paſſion violente; tandis que la langueur, exprimée par le mot *languiſſant*, ne déſigne que l'abattement ou la ſimple diminution des forces. La femme qui dit: *Oui, Seigneur, je languis, je brûle pour Théſée*, le dit *langoureuſement* & non *languiſſamment*. Un amant eſt *langoureux* ſans être *languiſſant*. Un diſcours *langoureux* ſera tendre; & un diſcours *languiſſant* ſeroit froid. Des regards *languiſſans* ſont *langoureux* s'ils ſont tendres en même temps. Ce dernier terme eſt ſur-tout du ſtyle amoureux.

Lares, *Pénates*.

Les *Lares* & les *Pénates* sont, dans la Mythologie, des Dieux ou des Génies tutélaires des habitations, des maisons, des villes, des contrées, de tous les lieux.

Ceux qui prétendent que les *Lares* sont des Génies privés ou attachés aux familles particulieres, & les *Pénates* des Dieux publics, protecteurs des contrées ou de la chose publique, contredisent toutes les autorités (*a*). Il y avoit des *Lares* publics, comme des *Pénates* privés.

Les Romains avoient des *Lares* & des *Pénates*, que leurs Auteurs ne cessent de confondre. Ils avoient reçu les premiers des Latins ou des Etrusques, & les seconds des Troyens. On dit en conséquence qu'il faut aller chercher l'origine du nom de *Pénate* dans la Langue phrygienne, tandis que l'origine du nom de *Lare* doit se trouver dans la Langue latine ou dans l'étrusque; mais *lar* & *pen* sont des mots celtes, & le latin est une Langue celtique. Le celte n'a pas moins de rapport avec le phrygien, que les croyances & les mœurs des peuples Celtiques n'en ont avec ceux de la Phrygie. Quoi qu'il en soit, *pen* est une racine latine

(*a*) *Voyez* Arnobe, l. 3, *advers. Gent.*; Macrobe, l. 1, Saturn. 7, 13; S. Aug. *de Civitate Dei l.* 9. *c. XI*; Gruter, dans ses *Inscriptions*; Servius, sur le 2[e]. liv. de l'Enéide; Vossius, *de Idol.* 1, 12, &c.

très-féconde ; & *lar*, dans l'acception de *lare*, y forme à peine quelques mots. Quant aux Etrusques, il paroît, par Arnobe, qu'ils appelloient ces Dieux domestiques *Consents*. Le culte des *Lares* fut introduit à Rome par le Sabin *Tatius*.

Lar signifie habitation, maison, foyer; en celte, *lar*, habitation, place, sol; en grec, *laura*, grand bourg; en oriental, *dur*, *dar*, habitation : racine *ar*, haut, élevé, roide, ce qui désigne bien les bâtimens. *Pen* marque proprement l'élévation, la hauteur, la sommité; en celte, *pen*, tête, chef, face, ou partie élevée; en oriental, *phen*, face, élévation, sommet : de là les noms de diverses montagnes, telles que les Appennins. Les Gaulois adoroient le Dieu *Pen* sur les hautes montagnes.

Mais ce mot sert aussi à désigner l'intérieur, le fond, la profondeur; & c'est dans cette acception que tous les Auteurs anciens & tous les Interpretes ont toujours pris le nom de *Pénates*. Cicéron (*a*) dit que ces Génies domestiques sont ainsi appellés parce qu'ils résident dans l'intérieur (*penitùs*), ou parce qu'ils veillent à la provision (*penus*) de la maison, &c.; c'est pourquoi, ajoute-t-il, les Poëtes les appellent *Pénétrales*. *Pen* signifie ce qui *pénetre*, ce qui est au dedans, ce qui est enfoncé.

Les *Lares* peuvent être particuliérement considérés comme les Dieux protecteurs de l'habitation & de la famille en général; & les *Pénates*, comme les Dieux tutélaires de la maison intérieure ou de la chose domestique. Les *Lares* gardoient sur-tout

(*a*) *L. 2. de Natur. Deor. 68.*

la maison, des ennemis du dehors; les *Pénates* la préservoient des accidens intérieurs.

Les *Lares* latins étoient représentés sur les monumens avec des chiens à leur suite, ou même avec des peaux de chien pour vêtemens : cet animal étoit leur symbole. Les *Pénates* troyens étoient représentés sous la figure de deux jeunes hommes armés de lances & assis : l'appareil militaire les distingue. La vigilance & la fidélité sont l'apanage des *Lares* ; la force & la défense sont le partage des *Pénates*. Les *Lares* sont des gardiens qui veillent pour avertir du danger ; les *Pénates* sont des défenseurs qui attendent pour le repousser : c'est le même objet présenté par différens noms sous des attributs différens ou dans des fonctions diverses.

Les *Lares* président proprement à la sûreté : tout est en sûreté sous leurs yeux, dit Ovide (*a*), & c'est pourquoi ils étoient appellés *Præstites*. Les *Pénates* président particuliérement au ménage : selon l'idée de Cicéron, ils étoient ainsi appellés à cause des provisions qu'ils avoient dans leur district, comme les *pourvoyeurs* étoient appellés *Penatores*. Les *Pénates* seroient donc aussi les Dieux de la nourriture, tandis que les *Lares* l'étoient de la naissance.

Mais c'est assez de ces foibles conjectures pour un sujet si peu important. Les *Lares* des Latins, les *Pénates* des Troyens, les *Consents* des Etrusques, les *Curetes* des Samothraces, les *Dactyles Idéens* des Grecs, &c., semblent être les mêmes Génies, ou esprits, ou manes diversement qualifiés.

(*a*) *Fast. l.* 2.

Nous disons poétiquement ou familiérement nos *Pénates*, & non pas nos *Lares*, pour nos foyers domestiques. On va revoir ses *Pénates*, on les salue.

Larmes, Pleurs.

Du primitif & celte *ac*, eau, & du celte *rum*; *rym*, petit, les Grecs formerent *dacruma*, les Latins *lacryma*, larmes: les Celtes disoient *daigr*. La *larme* est, à la lettre, une goutte d'eau: nous demandons une *larme* ou une goutte de liqueur. De *pla*, onomatopée, cri plaintif, les Latins formerent *planctus*, *ploratus*, plainte, gémissement, lamentation: nous avons donné à *plor*, *pleur*, la signification particuliere de *larme*, comme les Italiens à *pianto*: mais le sens primitif & propre du mot est celui d'un cri ou d'un signe éclatant de douleur; & il n'a été long-temps employé que dans cette acception: *pleur* signifioit un grand deuil.

Corneille a eu tort de dire que *les pleurs d'une amante ont de puissans discours*: mais s'il avoit seulement attribué aux *pleurs* un langage, il n'auroit fait que suivre l'usage ancien & le sens propre du mot. Quand Scipion fit brûler la flotte des Carthaginois dans leur port, ce fut à tous, dit Amyot, un si misérable spectacle, qu'*on n'oyoit que pleurs & lamentations*, ne plus ne moins que si Carthage eût été ruinée de fond en comble. Racine dit: *Seigneur, écoutez les pleurs de Cléofile*. Madame de Sévigné raconte que Mademoiselle, suivant son humeur, *éclatoit en pleurs*, en cris, en plain-

tes, en douleurs excessives. Voilà les *pleurs* avec tout leur cortege.

Larme est donc la dénomination propre de l'humeur limpide que la compression des muscles fait sortir du sac lacrymal & découler de l'œil. *Pleur*, mot détourné de sa signification naturelle, désigne une espece particuliere & une abondance de *larmes*, ou des *larmes* abondantes & accompagnées de cris, de sanglots, de lamentations, des éclats de la douleur. Le rire, la joie, l'artifice, comme la douleur, l'affliction, une surprise extraordinaire, enfin toute cause physique qui produit une compression des muscles de l'œil, fait couler des *larmes*. Les *pleurs*, comme on l'a fort bien observé, sont toujours marqués par quelque chose de lugubre, par une émotion violente, des signes éclatans, une inspiration & une expiration précipitée.

Voyez ces termes mis en opposition par de bons Ecrivains : les *pleurs* renchérissent toujours sur les *larmes*; ils vous donnent l'air sombre, farouche, désolé. Il ne faut pas, dit S. Evremont, que les *larmes d'une absence* soient aussi *lugubres* que les *pleurs des funérailles*. *La Tragédie en pleurs*, dit Boileau, nous arrache des *larmes pour nous divertir*.

La Tragédie excite la pitié & la terreur : qu'elle fasse couler mes *larmes*, j'en sortirai plus tendre & plus humain ; si elle m'arrache des *pleurs*, j'en sortirai mélancolique & farouche.

Nous sommes tournés pour les *larmes*, le malheureux l'est pour les *pleurs*.

Les *larmes* embelliront souvent la beauté; les *pleurs* la défigurent. Rien n'est plus doux que de douces *larmes*; tout est amer dans les *pleurs*. Les

larmes soulagent, & les *pleurs* semblent aigrir la douleur.

Les premiers *pleurs* des enfans, dit J. J. Rousseau, sont des prieres ; leur douleur éclatante *implore* notre secours. O sentiment, sentiment, s'écrie-t-il, douce vie de l'ame ! quel est l'infortuné mortel à qui tu n'arraches des *larmes* ?

Le malheureux qui n'a jamais versé des *larmes*, versera des *pleurs*, & pas une *larme* ne tombera sur lui.

La sensibilité, la pitié, la tendresse, les passions douces, répandent des *larmes* : la colere, la fureur, le désespoir, les passions violentes, ne versent que des *pleurs*. Pline l'ancien distingue bien (*a*) les *larmes* de la miséricorde, de plusieurs autres sortes de *larmes*, & sur-tout de celles que nous appellons *pleurs*. Nous disons des *pleurs de rage*, & des *larmes de joie*. *Lacrumo gaudio*, dit Démée dans les Adelphes.

Andromaque verse des *larmes* ; pour Hermione, il n'y a que des *pleurs*. Andromaque sent couler ses *larmes* ; l'amour maternel les verse pour exciter une pitié généreuse : Hermione ne sentiroit pas jaillir ses *pleurs* ; la fureur qui les excite, les dérobe à la fierté.

Il sied à César d'arroser de *larmes* les cendres de Pompée. Il sied à Cornélie de ne pas verser des *pleurs*, il faut qu'elle vomisse des flammes.

Par une volubilité & une inconséquence assez naturelle de l'esprit, Xercès qui vient de tressaillir d'allégresse à la vue de sa nombreuse armée, fond tout à

(*a*) L. 11, ch. 37.

coup en *larmes*, en considérant que, dans peu d'années, de tant d'hommes rassemblés il n'en restera pas un seul. Vain & ambitieux bourreau, & tu vas précipiter leur destin, & ton cœur sensible ne t'inspire pas l'horreur d'une telle pensée, que tu n'expieras jamais par assez de *pleurs* !

Mentzicoff, occupé dans son désert, du travail de la terre, de soins domestiques, d'exercices de Religion, ne voit son repos troublé que par des *larmes* de *repentir* sur ses fautes, & d'*attendrissement* sur ses enfans. Mais son lâche persécuteur Dolgoroucki, plongé dans le même abîme, sans avoir les mêmes ressources de raison & de vertu, n'aura point de repos, point de consolation dans les *pleurs* du *désespoir*, qui redoubleront lorsqu'il verra la fille de sa victime rappellée à Pétersbourg.

Le repentir sincere nous donne des *larmes* ; le remords déchirant n'a que des *pleurs*.

Il y aura des *larmes* par-tout où se trouvera l'humanité. Dans l'Enfer, & dans tout ce qui lui ressemble sur la terre, il n'y aura que des *pleurs*.

Fénelon parle souvent, dans ses Œuvres spirituelles (*a*), de ces saintes *larmes* qui rendent heureux ceux qui les versent : il n'y mêle point les *pleurs*.

Ceux qui sement dans les *larmes*, recueilleront dans la joie ; l'Esprit-Saint nous l'a dit. Ceux qui sement dans les délices, recueilleront dans les *pleurs* ; nous le voyons même ici-bas chaque jour.

Rien ne *seche* plus tôt que les *larmes*, disoit Apollonius ; il n'est pas si facile de tarir les *pleurs*.

(*a*) *Voyez* sur-tout le tome 2, page 249 & suiv.

Comme celui qui s'excite à verser des *larmes*, paroît peu touché ! comme celui qui s'efforce de retenir ses *pleurs*, paroît navré !

Les *larmes* des femmes, dit un proverbe espagnol, valent beaucoup & coûtent peu. Les *pleurs* des hommes valent peu & coûtent beaucoup.

Le Héros ne connoît guere les *pleurs* : mais s'il ne connoissoit pas les *larmes*, que seroit-ce donc qu'un Héros ? un grand cœur n'est pas foible, mais il est sensible & tendre.

Quelle est cette gloire qui ne s'acquiert que par les malheurs & les *pleurs* du genre humain ? Les trophées de Timoléon, dit Plutarque, ne couterent pas une robe de deuil, pas une *larme* de tristesse à sa Patrie. Voilà mon Héros.

Sous le berceau que vous baignez de *larmes*, est le tombeau qu'arroseront vos *pleurs*.

Aux *pleurs* des malheureux, allons mêler nos *larmes* : voilà tout le traité de la consolation.

Voyez, dans les Maximes de la Rochefoucauld, le détail que l'Auteur fait de différentes sortes d'hypocrisie dans les afflictions : l'hypocrisie des *larmes* & celle des *pleurs* y sont parfaitement distinguées & caractérisées par les expressions comme par les idées. Les passages seroient trop longs à rapporter ici.

☼ On dit une *larme*, & non pas un *pleur* : voilà pourquoi j'ai dit qu'il y avoit dans les *pleurs* une sorte d'abondance ou de continuité. On a la *larme* à l'œil ; il en tombe une *larme*. Il n'appartient qu'à Bossuet de dire un *pleur* (*a*) ; & encore ce *pleur*

(*a*) Là commencera ce *pleur* éternel ; là, ce grincement

est une lamentation, suivant le sens naturel du mot. On dit de *grosses larmes*, & non pas de *gros pleurs* : la *larme* a une forme comme la goutte, comme la *larme* batavique, ou celle de Job ; mais les *pleurs* se mêlent & se confondent toujours pour former des ruisseaux : on dit aussi des *larmes de sang* plutôt que des *pleurs de sang* ; parce que le mot *larme* a un rapport particulier à la liqueur qui découle, & que *pleur* ne désigne proprement que l'éclat de la douleur. Mais ces termes sont sans cesse employés l'un pour l'autre, par égard au nombre & à l'harmonie de la phrase ; & la Langue elle-même les confond dans le verbe *pleurer*, qu'elle oblige, par indigence, à désigner également les *pleurs* & les *larmes*. On a dit autrefois *larmer* ; mais ce mot est proscrit : *lacrymer* se seroit plutôt conservé, comme *lacrymal*, *lacrymatoire*. *Larmoyer* n'a qu'un sens restreint.

Larves, Lémures.

ESPRITS ou Démons qui, chez divers Peuples anciens, venoient, la nuit, sur la terre troubler le repos des vivans, &c. Il est bien établi que les esprits étoient les ames des morts (*a*). Les ames des méchans, esprits malfaisans, s'appelloient

---

de dents qui n'aura jamais de fin. *Oraison funebre d'Anne de Gonzagues.*

(*a*) *Voyez* Ovide, l. 5, *Fast.* ; Apulée, l. de *Deo Socratis* ; S. Augustin, l. 14, *de Civitate Dei* ; Spon. *Recherches d'Antiquité*, Dissertation XVIII.

larves & *lémures*; & celle des bons, esprits bienfaisans, *lares* & *pénates* (*a*). Il n'est pas plus aisé de distinguer les *lémures* des *larves*, que les *pénates* des *lares*.

Larve paroît venir, comme *lare*, de *lar*, habitation, & alors c'est un esprit domestique : mais le latin *larva* signifie proprement spectre, fantôme, masque. M. de Gébelin forme le mot de *lémure* des mots orientaux *ur*, lumiere, & *hem*, carnage ; & il en fait un *jour de carnage*. Cette définition convient bien aux *lémuries*, fêtes de *lémures*, mais non aux *lémures* mêmes. Le *lémure* seroit plutôt l'apparence ou l'image d'un mort, selon cette origine même : *lem* désigneroit la destruction, la mort, la nuit ; & *ur*, l'apparence de l'objet, du mort, visible pendant la nuit, dans les ténebres. Si nous prenons *ur* pour le feu qui brûle, & pour le symbole de la destruction, du ravage, de la mort ; & *lem* pour *lum*, lumiere, ce qui fait voir, ou pour *lym*, eau, qui rend l'image des objets, & pour le symbole des représentations & des images mêmes des objets, le *lémure* sera également la représentation du mort qui apparoît pendant la nuit, ou l'ame, c'est-à-dire, dans le style des Anciens, un corps aérien ou subtil, image du corps matériel & palpable.

Je présume que les *larves* sont ces spectres, ces fantômes de différentes figures sous lesquelles les esprits ou âmes des morts apparoissent aux vivans ; & que les *lémures* sont les images, les ombres des morts eux-mêmes qui apparoissent aux vivans sous

(*a*) *Voyez* Ovide, S. August. &c. *ubi supr.*

leur figure corporelle & propre. Je me fonde sur la valeur des termes, & sur la distinction naturelle à faire entre les formes ou propres ou étrangeres que l'on suppose aux différentes sortes de revenans sous des formes bizarres, comme le loup-garou; les *larves* faisoient peur aux vivans : sous la forme propre & avec le méchant génie des personnes, les *lémures*, comme nos lutins, faisoient du mal aux vivans. Ce sont les *larves* qu'on nous représente comme des épouvantails nocturnes (*a*) ; ce sont les *lémures* qu'on nous peint comme de mauvais esprits acharnés à tourmenter les hommes (*b*).

La fête des morts, célébrée à Rome au mois de Mai, s'appelloit *lémuries* ou *lémurales*, & il n'y étoit pas question de *larves*. L'objet de cette fête funebre étoit d'appaiser les manes des morts ; manes qui, considérés sous ce rapport avec les vivans, devenoient des *lémures*. Le Sacrificateur, en jettant derriere lui des féves noires, conjuroit les esprits par ces paroles : *Je me délivre, moi, & les miens* ; & après un grand charivari, on les prioit de laisser les vivans en paix (*c*). Les *lémures* étoient donc proprement les persécuteurs des vivans. Il n'y avoit point de *larvales*, soit que les *larves* fussent compris sous le nom générique de *lémures* dans cette fête, soit que par leur caractere distinctif ils ne fussent pas des objets convenables d'une fête particuliere.

(*a*) *Voyez* Apulée, in *Apologet* ; ubi supr, &c.

(*b*) Ovide & tous les Auteurs qui traitent des *lèmuries*.

(*c*) *Voyez* les Fastes d'Ovide ; le Livre 1 de Varron, de *Re rusticâ* ; les *Recherches* de Spon ; l'*Histoire du Calendrier*, par M. de Gébelin ; Voscius *de Idololatr.* &c.

Ne se pourroit-il pas que les *larves* fussent uniquement regardés commes des victimes condamnées, pour peine de leurs fautes, à errer sur la terre sous des figures hideuses, & à les expier par des transformations analogues, selon l'idée de la métempsycose ; & que les *lémures* fussent employés comme des Ministres des Dieux, chargés d'éprouver les gens de bien, & de punir ou de ramener les méchans par leurs persécutions. Cette différence expliqueroit pour quoi les *lémures* avoient les honneurs particuliers d'une fête, tandis que les *larves* en étoient privés. Dans les *lémuries*, on prioit les ames ; dans les *larvales*, on auroit dû prier pour elles, si cette institution s'étoit accomodée au génie de la Religion.

Apulée dit (*a*) que, dans l'ancienne Langue latine, *lémure* désignoit l'ame séparée du corps ; & que les *lémures* se divisoient en *lares* ou Génies bienfaisans & en *larves* ou mauvais Démons. Cette distinction paroît assez naturelle. Alors *lémures* seroit un mot générique qui pourroit bien désigner quelquefois l'espece particuliere des *larves*, mais par le moyen de quelque modification. Saint Augustin rapporte (*b*) au contraire que les Platoniciens faisoient des ames des bons les *lares*, & des ames des méchans les *lémures*. Et pourquoi les Romains n'auroient-ils honoré les *lémures* que comme des esprits malfaisans ? Disons que les *lémures* étoient les ames malfaisantes des méchans ; & les *larves*, ces mêmes ames errantes sous l'apparence

---

(*a*) *De Deo Socratis.*

(*b*) L. IX, *de Civitate Dei.*

des

de ſpectres. Dans un point ſi obſcur, il faut ſçavoir s'en tenir aux conjectures ſans s'y attacher.

Laſciveté, Lubricité, Impudicité.

PENCHANS, paſſions, vices relatifs aux plaiſirs des ſens, à l'amour, à la luxure.

Les mots latins, *laſcivus*, *laſcivia*, *laſcivire*, formés du cri de joie, *la*, & de *cieo*, remuer, ou plutôt de *civeo*, remuer avec vivacité, pétulance, volupté, expriment proprement l'idée de bondir, ſauter, folâtrer. Nos mots *laſcifs* & *laſciveté* ne déſignent qu'une forte inclination aux plaiſirs des ſens, marquée par des mouvemens particuliers. Le mot latin *lubricus*, ſignifie gliſſant ou pente où l'on ne peut ſe retenir: nos mots *lubrique* & *lubricité* ne déſignent que le penchant violent & preſque irréſiſtible d'un ſexe vers l'autre: cependant on dit en Médecine, *lubrifier*, pour oindre, rendre gliſſant: on a dit auſſi la *lubricité* de l'air. Il eſt à obſerver que *lub* ſignifie volonté, deſir, affection, goût. *Impudicité* marque par la négation *in*, le contraire de la chaſteté, de la *pudeur*, de la *pudicité*; & ſelon la valeur de *pu* & *pud*, il emporte l'idée d'un goût, d'un plaiſir ſale, déshonnête, honteux dans un ſens moral & religieux.

Le *laſcif* treſſaille à la vue de ſon objet ou à la ſeule idée du plaiſir; il deſire vivement, il jouit voluptueuſement. Le *lubrique* eſt emporté vers ſon objet; ſans frein dans ſes deſirs, dans ſes plaiſirs il eſt ſans retenue. *L'impudique* ſe livre ſans pudeur à un objet ou à ſes goûts; ſans reſpect pour la

pureté, il se souille de jouissances criminelles.

La *lasciveté* naît d'un tempérament amoureux, irritable, voluptueux. La *lubricité* consiste dans l'extrême pétulance, l'incontinence hardie, l'insatiable avidité de ce tempérament qui dévore son objet avant d'en jouir; & qui également irrité par la résistance & par la jouissance, va, sans cesse demandant à son objet de nouveaux plaisirs, les provoque par la débauche. L'*impudicité* résulte des sentimens & des mœurs propres à ce tempérament & à ces vices, & contraires à la modération de la Nature & à la sainteté des regles.

La Bergere *lascive*, chatouillée par son penchant, veut être apperçue, poursuivie, & voluptueusement vaincue par son Berger. La *lubrique* Messaline souvent lassée, jamais rassasiée, a donc épuisé les plaisirs & ses forces, sans avoir épuisé ses feux. L'*impudique* Athénien aime mieux encourir l'infamie qui ne lui permet pas d'approcher des temples & de parler en public, que de se sevrer de plaisirs déshonnêtes & défendus.

L'*impudicité* ne regarde que l'homme; car il a seul des idées & des relations morales. La *lasciveté* lui est commune avec les animaux; on dit que les moineaux, les boucs, les chats sont *lascifs* : ce mot ne désigne que les sensations & les mouvemens physiques. Dans l'Encyclopédie, on assure que la *lubricité* convient également aux animaux : on le nie dans le Dictionnaire de Trévoux; par la raison, dit-on, que ce défaut naturel est aussi relatif aux mœurs & contraire à la décence. Mais ne pourroit-on pas dire la même chose de la *lasciveté*? Dans l'homme tous ces penchans ont un aspect moral : mais cet aspect n'est indiqué par la valeur pro-

pre du terme, que dans l'*impudicité* qui exclut formellement l'idée morale de *pudeur*. Le mot de *lubricité* n'exprime par lui-même qu'une sorte de *lasciveté* qui n'a point de retenue : les animaux *lascifs* à l'excès & avec certaines circonstances physiques & sans moralité, seront donc justement appellés *lubriques*, & avec d'autant plus de raison que la *lubricité* a quelque chose de brutal & de furieux que n'a point la *lasciveté*. Mais comme il n'est donné qu'à l'homme d'outrer à tout excès ce genre de plaisirs, & qu'il est bien rare que l'animal y tombe, c'est au premier que la plus forte qualification est naturellement applicable.

❊ Ce qui dénote la *lasciveté*, la *lubricité*, l'*impudicité*, comme les regards, les gestes, les postures ; ce qui excite ces penchans, comme des vers, des livres, des tableaux, tout cela s'appelle *lascif*, *lubrique*, *impudique*.

❊ On avance dans un Dictionnaire, que le mot *impudique* ne se dit plus dans le style noble, parce qu'il présente une idée qui ne l'est pas. Par la même raison, on ne devroit pas dire dans ce style, *viol*, *fornication*, *adultere*, *libertinage*, *débauche*, *crapule*, &c. ; & il en seroit de même de *lascif* & de *lubrique* ; car l'idée présentée par ces mots n'est pas noble. Mais l'exemple de tous les Moralistes & de tous les Prédicateurs nous rassure. On ne parleroit donc jamais noblement d'un vice bas, ni honnêtement d'un vice honteux. Perraut reprochoit à Despréaux d'avoir employé dans *sa Satyre sur les femmes*, les mots *luxurieux* & *lubrique*, qu'il trouvoit déshonnêtes, parce qu'ils exprimoient

des choſes déshonnêtes. Le grand Arnaud, dans une réponſe au Critique, juſtifie parfaitement le Cenſeur des mœurs, en Moraliſte rigide, en Grammairien philoſophe, & en Ecrivain pur. Je n'ai rien à dire après lui. Mais il obſerve que ces mots étoient un peu vieux; & je dois obſerver qu'il ne leur eſt reſté aucune trace de vieilleſſe : Deſpréaux ſuffiſoit bien pour leur rendre toute leur vigueur.

⁂ M. Beauzée dit, à la ſuite des Synonymes de l'Abbé Girard, que la *luxure* eſt une habitude, un penchant criminel d'un ſexe vers un autre; la *lubricité*, l'influence ſenſible de ce penchant ſur les mouvemens indélibérés; la *laſciveté*, la manifeſtation extérieure de ce penchant par des actes étudiés & prémédités. Je n'ai pas trouvé des raiſons capables de juſtifier ces dernieres aſſertions.

La *luxure* eſt un vice, un excès moral, une eſpece de péché capital, comme la pareſſe. Le mot, par la valeur de *lux*, marque l'excès, la ſurabondance, la ſurcharge; & par ſa terminaiſon *ure*, ce qui fait, conſtitue, détermine l'excès. L'habitude, l'état des choſes, ſont ordinairement diſtingués par la terminaiſon *ude*, comme dans le mot même d'*habitude*, & dans *étude*, *ſolitude*, *ſervitude*, &c. La *lubricité* & la *laſciveté* ſont, comme l'*impudicité*, ſelon le ſens de leur terminaiſon commune, des qualités de l'agent ou de l'action, & non de ſimples manifeſtations ou des influences ſenſibles. La *lubricité* a, comme la *laſciveté*, des mouvemens très-délibérés; mais elle n'a aucune retenue, ſelon la conſtitution du mot. La *laſciveté* a, comme la *lubricité*, des mouvemens très-indélibérés, comme on le voit dans les animaux qui ſont *laſcifs*, ſans étude & ſans préméditation.

Légal, *Légitime*, *Licite*.

Al, terminaison de l'adjectif *lég-al*, signifie ce qui concerne ou regarde, ce qui appartient ou convient à, ce qui a quelque rapport ou relation avec : *banal*, ce qui est relatif ou commun au *ban*, c'est-à-dire, au pays, au district, à la seigneurie, à un peuple : *vital*, ce qui concerne la vie, ce qui y influe : *moral*, ce qui regarde les *mœurs*, ce qui est de cet ordre : *pectoral*, ce qui a quelque rapport avec la *poitrine*, quelque influence sur elle : *latéral*, ce qui est de l'un ou de l'autre côté (*latus*), ou relatif aux côtés de la chose : *brutal*, ce qui convient à une brute : *oriental*, ce qui regarde l'*orient*, ce qui est à l'*orient*, &c. : *légal*, ce qui concerne la *loi*, (*lex*, *lege*).

Ime, lat. *imus*, terminaison de *légit-ime*, signifie très, entiérement, profondément, parfaitement, à fond : *unanime*, ce qui est d'un parfait accord ; *cacochyme*, tout plein de mauvaises humeurs, très-sujet à des infirmités ; *sublime*, fort élevé, élevé jusqu'au plus haut degré ; *illustrissime*, ce qui est très-illustre ; *intime*, ce qui est bien avant dans la chose ou parfaitement uni ; *légitime*, ce qui est entiérement selon la *loi*, fondé en raison & sur un droit rigoureux.

Ite, communément *it* au masculin, terminaison de *lic-ite*, lat. *licitus*, marque le participe passé du verbe, ce qui est déjà, ce qui est fait,

devenu ; *maudit*, *maudite*, ce qui eſt ou a été *maudit* ; & de même *écrit*, *écrite* ; *introduit*, *introduite* ; *proſcrit*, *proſcrite*, &c. : *licite*, ce qui eſt permis par la Loi, laiſſé à la *volonté*, abandonné au libre arbitre : *li*, *lu*, *lib*, *lic*, *lab*, ſignifient volonté, liberté. Ce mot eſt un terme dogmatique qui emporte une idée morale ou un rapport à une Loi, au lieu que *permis* eſt un terme générique, uſuel, & applicable aux choſes qui ne ſont point du reſſort de la Loi proprement dite ; outre qu'une choſe eſt *licite* dès que la Loi ne l'a point déclarée mauvaiſe, au lieu qu'il faut une autoriſation pour qu'une choſe ſoit *permiſe*, ainſi que l'a obſervé M. Beauzée.

Légal ſe dit proprement des *formes*, des obſervances, des choſes preſcrites par la Loi poſitive, ſous peine ou de nullité ou d'animadverſion de la part de la Loi. *Légitime* ſe dit proprement des choſes fondées ſur la *juſtice* eſſentielle ou ſur la Loi ſociale dérivée de la *Loi naturelle* de juſtice, en un mot, ſur un droit qu'on ne peut violer ſans tomber dans l'injuſtice. *Licite* ſe dit proprement des actions ou des choſes que les Loix regardent du moins comme indifférentes, & qu'elles rendroient moralement mauvaiſes ſi elles les défendoient.

Mon action eſt *légale*, lorſqu'elle eſt faite dans les formes preſcrites, & la Loi me la garantit. Mon action eſt *légitime*, lorſque je ne fais qu'uſer de mon droit, ſans attenter au droit d'autrui, & la puiſſance doit me la garantir. Mon action eſt *licite*, lorſqu'elle eſt autoriſée ou qu'elle n'eſt aucunement défendue, & la Loi me garantit d'animadverſion.

C'eſt la forme qui rend la choſe *légale* ; c'eſt

le *droit* qui rend la chose *légitime*; c'est le pouvoir qui rend la chose *licite*.

Une élection est *illégale*, si l'on n'y observe pas toutes les conditions requises par la Loi. Une puissance est *illégitime*, si elle exerce la force sans droit, contre notre droit. Un commerce est *illicite*, quoique bon dans l'ordre naturel, si la Loi le défend en vertu d'un droit.

La disposition de vos biens, quoique *légitime* & conforme à la loi de la propriété, n'est pourtant valide qu'autant qu'elle est faite d'une maniere *légale*. Une condamnation bien *légale* n'est pourtant pas *légitime*, si elle tombe sur un innocent. Le concubinage, parce qu'il n'est pas *licite*, ne fait que des enfans *illégitimes*, faute des conditions *légales* requises en vertu du droit d'établir des formes qui donnent au mariage l'authenticité sociale & qui constatent sa *légitimité*.

En fait de restitutions, la compensation est *légitime* : mais elle n'est pas *licite*, si elle n'est *légale*; c'est-à-dire, que vous y avez droit ; mais votre droit est de la demander aux Tribunaux, & non de la faire par vos mains.

Vous avez peut-être de *légitimes* sujets de plaintes contre quelqu'un, mais sans pouvoir intenter une action *légale* contre lui, & la vengeance personnelle & arbitraire n'est jamais *licite*.

L'intérêt *légal* de l'argent est le taux du Roi; tout autre intérêt plus fort n'est plus regardé comme *licite*, il seroit usuraire. L'intérêt de l'argent au taux déterminé par la libre concurrence & le libre accord avec certaines conditions ou dans certains cas, passe pour *légitime*. L'intérêt *légitime* est celui qu'on est en droit de prendre, selon les principes

fort *à la légere*, qu'elles seront à peine, pour les propriétaires, des bâtimens viagers.

☼ Au figuré, comme au propre, *légérement* se dit quelquefois en bonne part, par exemple, lorsqu'il signifie *superficiellement* : mais au figuré, nous ne disons *à la légere* qu'en mauvaise part. Cette phrase exprime une légéreté déplacée, tandis que l'adverbe désigne quelquefois une légéreté convenable.

Vous ne parlez que *légérement* d'une chose que vous ne touchez qu'en passant ; & ce n'est pas en parler *à la légere*, vous faites bien.

Un Panégyriste passe *légérement* sur les défauts & les torts de son héros ; & certes, il ne le fait pas *à la légere*, il agit avec réflexion & avec adresse.

Dans ces cas-là, il y a opposition entre l'adverbe & la phrase adverbiale. Il y a donc, dans l'un & dans l'autre, des propriétés fort différentes & des différences essentielles.

☼ *Légérement*, pris au figuré dans le même sens qu'*à la légere*, dénote ou un défaut de réflexion, d'examen, de jugement, ou un défaut d'égards, de ménagement, de bienséance. C'est agir ou inconsidérément ou lestement.

L'adverbe attribue à l'action ou à la personne un défaut, un vice de légéreté : la phrase adverbiale désigne, dans la personne, l'air, le costume, les manieres de la légéreté.

L'homme qui ne réfléchit pas, agit *légérement*. L'homme frivole agit *à la légere*.

Vous parlez *légérement*, lorsqu'il vous échappe une parole imprudente. Vous parlez *à la légere*,

lorſque vous affectez dans vos diſcours un ton léger.

Le préſomptueux traite les choſes *légérement* ; le fat les traite *à la légere.*

L'étourdi prend ſon parti *légérement*, il y ſonge à peine ; il ſe conduit *à la légere*, comme ſi les choſes ne valoient pas la peine d'y ſonger.

On s'engage *légérement* (car c'eſt avant d'entreprendre qu'il faut réfléchir) ; & alors on ſe conduit ſouvent *à la légere*, parce qu'on ne ſent pas toute l'importance de l'engagement.

Il y a des hommes ſuperficiels qui ſont réduits à traiter *légérement* les matieres ; mais en revanche, ils parlent de tout : il y a des hommes légers qui traitent *à la légere* les choſes les plus graves ; mais auſſi déliberent-ils gravement ſur les plus futiles.

Lépreux, *Ladre.*

Le *lépreux* & le *ladre* ſont attaqués de la même maladie. La *lepre* eſt le genre de maladie : la *ladrerie* eſt cette maladie particuliere dont un ſujet eſt actuellement atteint. *Lépreux* eſt le nom propre & connu des Anciens : *ladre* eſt une dénomination détournée & corrompue de quelques dialectes celtiques.

Les hommes ſont plutôt *lépreux* ; & les animaux, *ladres.* La *lepre* étoit très-commune chez les Juifs ; la *ladrerie* eſt aſſez commune parmi les cochons.

Au figuré, *lepre* eſt un mot noble ; on dit la *lepre du péché* : *ladrerie* eſt un mot dériſoire ; on

appelle *ladrerie* une vilaine & ſordide avarice.

Ces termes préſentent la maladie ſous des aſpects différens. Regle générale : toutes les fois que le même objet a différens noms, chaque nom le diſtingue par un caractere particulier, comme je l'expliquerai plus au long dans un autre article. Ainſi l'*hydrophobie* eſt proprement l'horreur de l'eau ; & la *rage* nous annonce une ſorte de fureur effrénée.

Le nom de *lepre* vient de l'Orient, comme la maladie qu'il déſigne. Les Orientaux appellent cette maladie *bereth*, *bera*, mot qui, précédé de l'article *al*, *l*, a fait *lebre*, *lepre*, *lepra* : *leb* ſignifie blanc, le blanc ; & la blancheur de la peau eſt un des premiers caracteres de ce mal. Dans les Indes, on fait peu de cas des hommes blancs, parce que cette couleur eſt, chez eux, l'indice de la *lepre*. Ceux qui tirent ce mot du grec λεπρα, le dérivent de λεπις ou de λεπύριον, écorce, écaille, parce qu'en effet, dans cette maladie, la peau ſe couvre d'une ſorte d'écailles ou d'une vilaine croûte, Ils n'obſervent pas que *lep*, en grec, ſignifie auſſi blanc ; λεπροω, blanchir ; ainſi *lepidus*, en latin, ſignifie poli, luiſant. Or il eſt convenable de préférer l'idée propre du mot radical. Le mot *lépreux* indiqueroit donc proprement les premiers degrés de la maladie & le caractere diſtinctif des *ladres* appellés *blancs* qui ont la face encore aſſez belle, la peau blanche, le cuir liſſe.

Ladre déſigne au contraire l'état très-avancé de la maladie, celui où le corps, tout couvert d'ulceres ou d'écailles, parvient à un ſi haut point d'inſenſibilité qu'on perce avec une aiguille le poignet du malade, ſes pieds & juſqu'au gros ten-

don, le plus ſenſible de tous, ſans qu'il en ſouffre aucune douleur : bientôt les membres ſe détachent, tombent ſucceſſivement, & le malade meurt en détail. Il ne ſeroit pas raiſonnable de conteſter que cet état d'inſenſibilité & de corruption, ſoit celui du *ladre*. Nous diſons, tant au phyſique qu'au moral, qu'un homme eſt *ladre*, lorſqu'il paroît inſenſible, que rien ne le pique, qu'il ſouffre tout ſans ſe plaindre. On remarque que les Grecs ont appellé cette maladie ἐλεφαντίασις, à cauſe que les *ladres* ne ſentent rien & reſſemblent à l'éléphant que la dureté de ſa peau rend très-peu ſenſible. Dans cet état, le corps eſt couvert d'ulceres & au dernier période de la corruption : tel étoit l'état du *Lazare*, c'eſt-à-dire, du *ladre* ou *lazre*, comme on a dit autrefois ; car *ladre* eſt une corruption de *Lazare* ; & l'on a dit *Saint Ladre* pour *Saint Lazare* ; & les *ladres* ſont appellés *Lazares* dans les Statuts de pluſieurs anciens *Lazarets*. Du celte *lazr*, nous avons fait *ladre*, comme les Latins en ont fait *latro*. Ce mot celte ſignifie tuer, mettre à mort : l'inſenſibilité du *ladre* eſt une eſpece de mort, & la mort abſolue s'enſuit bientôt. En général, la racine celtique *lac*, *laz*, *lad*, ſignifie couper, déchirer, mettre en lambeaux ; & le *ladre*, tout déchiré, pour ainſi dire, par ſes ulceres, tombe en lambeaux, & périt.

Levant, *Orient*, *Eſt*.

Le *Levant* eſt littéralement le lieu où le ſoleil paroît ſe lever par rapport à un pays : cette dénomination eſt tirée de *ſoleil levant*. L'*Orient* eſt le

lieu du ciel, où le jour commence à luire, la lumiere à briller : *or* signifie jour, lumiere. L'*Est* est le lieu de l'horizon d'où le vent souffle quand le soleil se leve ; le mot désigne le souffle, le vent, *st*, que le lever du soleil excite.

Le *levant* désigne proprement l'aspect du soleil qui se leve, & l'exposition du lieu qu'il frappe en se *levant* : nous divisons le Globe, un pays, un quarré de terre, selon les aspects de cet astre ; le *levant*, le *couchant*, &c. L'*Orient* est la région, la contrée du ciel ou de la terre sur laquelle les astres répandent d'abord leur lumiere : nous disons les *pays Orientaux*, *la partie Orientale du ciel* : le mot d'*Asie* désigne l'*Orient* ou les contrées Orientales, & celui d'*Europe* les pays Occidentaux. L'*est* est un des points cardinaux de l'horizon d'où le vent souffle, & déterminé par le lieu du lever du soleil : nous divisons la boussole par l'*est*, l'*ouest*, &c. selon la direction des vents.

Le *levant* appartient proprement à la Sphere, à la Géographie : l'*orient*, à la Cosmogonie, à l'Asstronomie ; l'*est*, à la Navigation, à la Météorologie.

La terre qui est immédiatement devant nous & plus près du soleil *levant*, est notre *levant* : mais tout l'espace de terre qu'il éclaire avant nous est l'*Orient* : nous appellons *levant*, une partie de l'Empire Ottoman qui borne d'un côté une partie de l'Europe ; & les vastes contrées des Indes, & autres pays éloignés s'appellent l'*Orient* : tant il est vrai que ce dernier mot a un sens plus vaste. Mais quand il s'agit de diriger notre marche ou de marquer sa direction, nous allons à l'*est*, à l'*ouest*, &c.

Avec ces notions vous expliquez les dénomina-

tions du côté opposé, de celui où les astres paroissent terminer leur course, le *couchant*, l'*occident*, l'*ouest*.

Quant aux deux autres points cardinaux de la sphere, nous ne donnons à l'un & à l'autre que deux dénominations, à l'un celles de *midi* & de *sud*, à l'autre celles de *septentrion* & de *nord*. *Midi* doit naturellement faire, ainsi que *septentrion*, le double office de *levant* & d'*orient*.

Midi est proprement le milieu du jour, *medius dies*. Le *midi* marque l'élévation du soleil & autres astres quand ils passent dans le *méridien*. Il désigne aussi les parties du monde, situées sous l'équateur & en delà, par rapport à nous, jusqu'au pôle austral. Enfin le côté d'un jardin placé au *nord*, s'appelle le *midi*, parce que c'est lui que le soleil échauffe en son *midi*. Ce mot est donc Astronomique, Géographique, & correspondant aux différentes applications de *levant* & d'*orient*.

Mais on dit aussi *vent du midi* : ce mot embrasse donc tous les rapports que nous venons de distinguer ci-dessus. Le Marin dit, *vent du sud*, & il a introduit l'usage de cette maniere de parler, faite pour exprimer la qualité même du vent, ou que le *vent est sud*, au lieu qu'on dit seulement, *vent du midi* & non *de midi*; ce qui marque seulement que le vent vient du côté du *midi*. Cette observation s'applique aux trois autres mots de la même classe. *Sud* a la même valeur qu'*est*, dans une direction différente; ce mot vient de l'oriental *shoud*, noir, moins parce que le *midi* est brûlant, que parce que ses vents amenent les nuages, les temps sombres, les tempêtes, les orages : il pourroit aussi venir, par cette derniere raison, du primitif *u*, *hu*,

hud, eau, humidité. Conformément à leur Langue particuliere, les Navigateurs ont dit, la *mer du ſud*, comme la *mer du nord.*

Le *ſeptentrion* eſt le point cardinal qui répond ſur l'horizon au pôle boréal ; & il ſe dit de la partie du ciel & de celle du globe qui eſt oppoſée au *midi* & ſituée entre l'équateur & le pôle. Le *nord* a beaucoup uſurpé de ſon domaine ; car, par exemple, on dit plutôt aujourd'hui, le *nord* que le *ſeptentrion* d'un jardin, d'un édifice ; ſans doute parce qu'il eſt plus commode à dire. *Septentrion*, compoſé de *ſeptem*, ſept, & de *trio*, bœuf, ſignifie les *ſept bœufs* : cette dénomination eſt tirée des conſtellations que nous appellons *ourſes*, placées vers le pôle arctique, & principalement compoſées de ſept étoiles fort apparentes.

Septentrion eſt auſſi le vent qui ſouffle de ce côté, la biſe. Mais en terme ſcientifique, nous diſons plutôt & plus juſtement le *nord*, le *vent du nord*, avec les Marins. *Nord* vient de l'oriental *nord*, flambeau ; ce flambeau eſt l'étoile polaire qui ſervoit de guide aux Phéniciens. C'eſt toujours la navigation qui donne les noms propres pour diſtinguer les vents & leur direction.

Je finis cet article par une obſervation ſur deux manieres de parler ſynonymes. Nous diſons *les peuples, les pays de l'orient*, de l'*occident, du midi, du nord*, plutôt que *du ſeptentrion* ; & *les pays, les peuples Orientaux, Occidentaux, Méridionaux, Septentrionaux.* Il me ſemble que la premiere locution convient mieux pour déſigner la poſition abſolue ; & la ſeconde, la poſition relative. Je m'explique : les peuples du *midi*, du *nord*, &c., ſont réellement au *midi*,

au

au *nord*, &c. du globe ; & les peuples *Méridionaux*, *Septentrionaux*, &c. sont plutôt au *midi*, au *septentrion*, &c., relativement à celui qui parle & ou au pays dont il parle. L'Allemagne n'est pas au *midi*, ce n'est pas un pays du *midi*; mais elle est *méridionale* à l'égard des pays plus *septentrionaux*, elle est à leur *midi*. Les provinces *méridionales* de la France sont à *son midi*, & non *au midi absolu*. Les *pays du midi* appartiennent *au midi*; les pays *méridionaux* regardent le *midi*. J'ai déjà dit que la terminaison *al* signifie ce qui regarde, ce qui est relatif.

Je pourrois encore ajouter une remarque sur un usage introduit, de distinguer, d'une maniere particuliere, *les peuples du nord* des *peuples Septentrionaux*. On a coutume de prendre les *peuples Septentrionaux* pour ceux qui sont le plus avancés dans le *nord*, sur-tout lorsqu'il s'agit de les distinguer les uns des autres. Le *septentrion* est alors la partie du *nord* la plus reculée ou la plus voisine du pôle.

Lever, *Hausser*.

La, *lab* est un mot primitif & celtique qui signifie main, & désigne la main, en tant qu'elle prend, ôte, enleve (& c'est le sens du mot *ab*, changé quelquefois en *ar*) : de là le grec *labo*, prendre ; le latin *levare*, enlever, alléger ; le françois *lever*, & ses composés *élever*, *enlever*, *relever*, &c. *Al* est également un mot primitif formé de la lettre *A*, qui marque la qualité d'*avoir*, la propriété, la possession ; & de la lettre L, qui marque l'élévation, & qui, primitivement, la repré-

sentoit sous la figure d'une *aile*; il désigne ce qui a de l'élévation, de la *hauteur*. La lettre T ajoutée à ce mot, marque une grande élévation. D'*alt*, nous avons fait *aut*, *haut*.

Ainsi l'action de *lever* a proprement pour objet d'ôter, de tirer, d'enlever la chose de la place où elle étoit. L'action de *hausser* a pour objet propre de donner plus de hauteur, plus d'élévation, un plus haut degré dans la ligne perpendiculaire, à la chose qu'on *hausse*.

Aussi le mot *lever* ne signifie-t-il, dans une foule de cas, qu'ôter une chose de dessus une autre, détacher une partie d'un tout, prendre ou supprimer ce qui étoit imposé, tirer ce qui étoit dans un lieu, sans aucune idée de *hausser*, de rendre plus haut, de mettre plus haut, caractere distinctif & ineffaçable de ce dernier terme. On *leve* & on ne *hausse* pas l'appareil d'une plaie, le scellé, un siége, une aune d'étoffe, le masque, une sentence, un interdit, des fruits, des rentes, des contributions: on *hausse* & on ne *leve* pas un mur, un plancher, les monnoies, une paye, des gages, les prix des denrées. On ne *leve* que ce qu'on ôte d'une place: on ne *hausse* que ce qu'on éleve plus haut.

Il arrive assez communément qu'on *leve en haussant* ou plaçant plus haut; qu'on *leve* pour *hausser* ou donner une certaine hauteur; qu'une chose *levée* en est plus haute qu'auparavant. En général, dans les cas où *lever*, outre son idée fondamentale, rappelle celle de hauteur, il désigne seulement la hauteur propre, naturelle, ordinaire d'un corps qui, par un simple changement de situation & de direction, la reprend, sans qu'il y ait rien d'ajouté à sa mesure naturelle: tandis que

hausser, dans les mêmes cas & par opposition, demande un nouveau degré de hauteur ajouté à la hauteur que l'objet avoit déjà, comme quand on *hausse* un mur.

Vous *levez* ce qui se *baisse* & se *hausse*, comme le couvercle ou le dessus d'un coffre : vous le *levez*, en changeant seulement sa direction, qui, d'horisontale qu'elle étoit, devient perpendiculaire, & il n'a que sa hauteur. S'il étoit question de lui donner une hauteur qu'il n'a point par sa structure ou dans quelque situation que soit l'objet, laissé à sa place, il faudroit le *hausser*. On *leve* ce qui étoit baissé ; on *hausse* ce qui étoit trop bas.

Une échelle est renversée à terre ; vous la *levez* pour la dresser & l'appuyer contre un mur : si elle n'a pas assez de hauteur pour que vous atteignez à votre but, il faut la *hausser*.

Vous étiez assis, vous vous *levez*, & vous ne vous *haussez* pas ; vous êtes alors debout & dans votre hauteur : si vous vous mettez sur la pointe du pied, & que vous éleviez les bras, tant que vous pouvez, pour toucher un objet trop élevé pour vous, vous vous *haussez*, vous vous élevez au dessus de votre hauteur naturelle.

Le Soleil se *leve* & se couche : il se *leve*, lorsqu'il commence à paroître sur l'horison, pour parcourir sa carriere accoutumée : il ne se *hausse* pas ; car il ne sort pas du cercle qu'il a coutume de tracer.

On *leve* la tête qu'on avoit baissée : on la *hausse* quand on l'éleve plus que de coutume, à une hauteur singuliere.

Vous *levez* & vous *haussez* les épaules. *Lever* est le mot propre pour exprimer le mouvement

ſimple : *hauſſer* déſignera une hauteur qui n'eſt point ordinaire & qui a quelque choſe de remarquable.

Vous *levez* les yeux & vous ne les *hauſſez* pas ; car vous ne faites que changer leur direction ſans changer leur hauteur. Et voilà auſſi pourquoi on n'*éleve* pas les yeux. Dites *lever les yeux au ciel*, & non *élever les yeux vers le ciel.*

☼ *Elever* eſt, plutôt que *lever*, ſynonyme de *hauſſer*, par la raiſon qu'il déſigne toujours la *hauteur.* Ce mot déſigne même une grande hauteur, une hauteur éminente ou du moins remarquable, qui met l'objet au deſſus de la hauteur commune ; au lieu que *hauſſer* ne marque qu'une augmentation de hauteur, ſans aucun autre rapport, de maniere que l'objet peut être encore aſſez bas.

Elever indique, par ſa valeur propre, le lieu, la place d'où l'objet part pour aller en haut ; c'eſt *lever de. Hauſſer* indique proprement la hauteur nouvelle que l'objet acquiert ; car il en avoit déjà. Vous *élevez* un mur, en le prenant à ſa baſe pour le porter à une certaine hauteur : vous le *hauſſez*, en lui donnant, par une conſtruction nouvelle, plus de hauteur qu'il n'en avoit. On *éleve* de bas en haut ; on *hauſſe* d'un degré à un autre.

Elever ſuppoſe différens degrés de hauteur que l'objet parcourt par une augmentation progreſſive, & qu'il laiſſe au deſſous de lui. *Hauſſer* n'annonce qu'un nouveau degré indéfini de hauteur, ſans aucune progreſſion déterminée. Vous *élevez* une pyramide par différens lits de pierres poſées les unes ſur les autres : vous *hauſſez* une ſtatue, en la poſant ſur une baſe de pierre.

Elever est l'opposé d'*abaisser*, mettre en bas, en un lieu bas. *Hausser* est l'opposé de *baisser*, mettre plus bas, au dessous, moins haut.

Je ne dis rien des applications figurées de ces termes; elles doivent se conformer aux différences de leur sens physique.

Libéralité, Largesse.

La lettre L sert à désigner la main, le bras, emblême de la puissance, de la faculté, de la *liberté*. La *libéralité* est la vertu qui donne *librement*, gratuitement, généreusement, celle d'un homme *libre*, puissant, noble; son action est de *livrer*, donner avec la main : le don ou la chose donnée est *une libéralité*; & c'est ce dont il s'agit ici. De *lar*, grandeur, étendue, en celte, en phénicien, en étrusque, s'est formé le mot *large*, étendu dans un certain sens. La *largeur* est la seconde dimension d'un corps. Au figuré, on a dit *largesse*, pour exprimer les dons faits d'une main *large*, *largâ manu*, disent les Latins, ou la grande étendue de ces dons.

La *libéralité* est un don généreux; la *largesse* une ample *libéralité*. Ce qu'on donne *libéralement*, n'est pas dû; ce qu'on donne *largement*, n'est pas compté ou mesuré. Il y aura, si l'on veut, une bonne mesure dans la *libéralité*, une grande mesure dans la *largesse*. S'il y a dans les *libéralités* de l'abondance, il y aura dans les *largesses* de la profusion. Mais de plus, la *libéralité* est toujours un don, tandis que la *largesse* n'est souvent que pro-

fusion dans la dépense. On peut payer *largement*, sans avoir le mérite de la *libéralité*.

L'économie peut suffire pour des *libéralités*; pour des *largesses*, il faut de l'opulence.

La vertu de la *libéralité* fait plutôt des *libéralités* que des *largesses*; elle donne moins pour donner mieux, long-temps, & même davantage.

Ceux-là se trompent, dit Tacite (*a*), qui prennent pour *libéralité* une *luxueuse largesse* : il y a beaucoup de gens qui sçavent dissiper & ne sçavent pas donner. Je hasarde le mot *luxueux*, pour rendre le *luxuriosus* des Latins, pris dans un autre sens que notre mot *luxurieux*.

Les *libéralités* modestes & sages se font avec aisance & noblesse; les *largesses* ambitieuses & brillantes se font avec éclat & faste.

Une main *libérale* fait un plus beau présent qu'une main *large*, dit Séneque (*b*).

Les *largesses* sont de l'argent jetté en l'air; les *libéralités* sont de l'argent placé.

Dans les occasions d'exercer la charité, la bienfaisance, la bienveillance envers les pauvres, envers un client, envers un ami, on fait des *libéralités*. Dans les occasions d'apparat, des fêtes, des réjouissances, envers la tourbe, la populace, la canaille, on fait des *largesses*.

Les *largesses* publiques ne conviennent qu'à la plus haute grandeur; les *libéralités* particulieres lui conviennent bien davantage. Il ne s'agit pas d'être magnifique, mais *libéral* : il n'y a de *libéral* que le bienfaisant; sans justice il n'y a point de bienfaisance.

(*a*) *Hest.* 30, 2.

(*b*) *De Benef.* 1, 7.

Dans les anciennes fêtes nationales, le peuple crioit *largesse* ou *noblesse*; & des hérauts, en répondant à ses cris, *largesses*, jettoient des médailles d'or & d'argent, appellées *pieces de largesses*, par cette raison. Les Chevaliers assez grands Seigneurs pour tenir cour, faisoient aussi *largesse* (*a*). Aujourd'hui, c'est plutôt *noblesse* : je dois appeller ainsi la distribution de ces dons, autrefois perdus, aujourd'hui convertis en *libéralités* sages, compatissantes, bienfaisantes, qui délivrent des fers un débiteur impuissant, & sauvent ou récompensent par des établissemens, la vertu de tant de filles laborieuses, & réjouissent l'humanité.

Les *libéralités* secourables font adorer & bénir celui qui les répand, moins pour les dons en eux-mêmes qui souvent lui coutent peu, que pour le caractère bienfaisant qui détermine son choix. Les vaines *largesses* ne servent, selon la remarque de Cicéron (*b*), qu'à faire pousser des cris & des clameurs à une vile populace, à des femmelettes, à des mercénaires qui se les arrachent sans songer à celui qui les fait.

Les *libéralités* sont faites pour soutenir, encourager, attacher. Les *largesses* sont plutôt propres à corrompre, éblouir, avilir.

Philippe de Macédoine, qui sçavoit bien se concilier les esprits par des *libéralités* faites à propos, instruit des *largesses* qu'Alexandre faisoit aux Macédoniens, lui demanda s'il comptoit s'assurer de

---

(*a*) *Mém. sur l'ancienne Chevalerie*, par M. de Ste. Palaye T. 1, p. 99 & 170.

(*b*) *De Officiis*, 2, 57.

leur fidélité en les corrompant, & s'il vouloit être regardé comme leur Banquier plutôt que comme leur Roi.

Les Romains, dans le premier âge de la République, ne connoissoient pas même les *libéralités* tirées du trésor public; à peine accordoient-ils une médiocre subsistance aux enfans de leurs Généraux tués sur le champ de bataille, sans leur laisser du pain. Lorsqu'ils souffrirent qu'on fît des *largesses* au peuple pour acheter l'édilité & autres places, tout fut au pillage; & leurs Empereurs enfin, en épuisant sans cesse le trésor par des *largesses* toujours plus nécessaires, asservirent la tyrannie elle-même à la faim, aux besoins, aux fantaisies, aux volontés de la populace & de la soldatesque.

S'il y a peu de mérite, suivant la remarque de Cicéron (*a*), à faire des *libéralités*, quand on a sous sa main un trésor, quel mérite y auroit-il, demandoit un Roi, à faire des *largesses*, quand on plonge les mains dans le trésor du peuple?

Le Perse Nourschivan faisoit, avant de régner, de grandes *libéralités* aux gens à talens agréables: ils s'attendoient à de grandes *largesses*, lorsqu'il fut sur le trône. *Autrefois*, dit-il, *je donnois ce qui m'appartenoit; aujourd'hui je donnerois ce qui appartient à mon peuple.*

Le repentir, dit Pline le jeune (*b*), suit les *libéralités* irréfléchies. Les rapines, dit Cicéron (*c*), suivent les *largesses* immodérées.

(*a*) *Ibid*, N. 52.

(*b*) *Epist.* L. 1, v. 8.

(*c*) *De Offic.* 2, 54.

Les secours utiles & productifs sont les vraies *libéralités* des particuliers. Les grandes & fructueuses dépenses sont les justes *largesses* des Rois.

Cratès comparoit les Princes qui enrichissent de leurs *largesses* les courtisans, sa *libéralité* pour les services & les besoins de l'utile citoyen, à ces figuiers qui, placés sur un rocher escarpé, portent des fruits, non pour les hommes, mais pour les corbeaux & les milans (*a*).

Louis XII ne se permit pas des *libéralités* au profit des courtisans; aussi fut-il joué sur les treteaux comme un vil avare. Mais il eut la royale *largesse* de remettre, chaque année, au peuple une portion d'impôt; aussi fut-il à sa mort appellé, par la voix publique entrecoupée de sanglots, *le Pere du peuple.*

⁂ Qu'on me permette de consigner ici mes regrets sur ce qu'on ne dit plus, comme autrefois, *large* dans le sens de *libéral* : il n'est pas moins utile que celui de *largesse*, & nos peres en ont bien connu le prix. *Autant*, *dépend* (dépense), *chiche que large.* Henri I du nom, Comte de Champagne au douzieme siecle, fut surnommé *le Large*. Juvénal des Ursins dit, sous l'an 1389, que Charles VI étoit *large* & abandonné à l'argent, distribuer & donner finances; & que là où son feu pere donnoit cent écus, il en donnoit mille. Ce n'est pas être *libéral* que d'outrer ainsi les dépenses. Monstrelet dit, dans le portrait d'Agnès Sorel : *Et c'etoit icelle Agnès, de vie moult charitable & large en aumônes, & distribuoit du sien l'argent aux pauvres églises & aux mendians.* On voit que *large*

(*a*) *Stob. Serm.* 15.

n'eſt pas prodigue, & qu'il s'employe très-bien en bonne part.

Liberté, Franchiſe.

J'AI déjà dit que *li*, *lib* marque la faculté, le pouvoir, la volonté, le plaiſir, la *liberté*. La *liberté* eſt le pouvoir de faire ce qu'on veut, ce qui nous plaît. *Franc*, en allemand *fran*, en angl. *frée*, en anglo-ſaxon, *frag* & *frac*, en theuton, *franck*, *wranc*, & en holland. *wranckrik*, &c., viennent du nord où l'on adoroit une déeſſe *Fréa*. Le mot primitif eſt *frag*, *frac* : c'eſt pourquoi les *Francs* ſont quelquefois appellés *Fracti*, mot pris fort à contreſens pour le participe latin de *frango*.

La *franchiſe* eſt une ſorte de *liberté* ou une circonſtance de la *liberté*. Ce mot, l'allemand *frenheit*, l'anglois *fréedom*, &c. ſignifient *liberté & exemption* : l'exemption eſt donc l'idée propre qui diſtingue la *franchiſe* de la *liberté*. Auſſi cette idée ſe retrouve-t-elle dans toutes les acceptions & les applications du mot ; ce qui forme une regle générale pour déterminer le ſens propre & eſſentiel des termes. Ainſi un bien eſt *franc* & quitte, lorſqu'il n'eſt chargé d'aucune dette. Un *franc-aleu* ne releve d'aucun Seigneur immédiat. Une liqueur, ſans mélange & ſans altération, eſt *franche*. Ce ſont des obſtacles, des barrieres, des difficultés qu'on *franchit* : on s'*affranchit* d'une ſujétion. La *Franche-Comté* eſt ainſi appellée parce que ſes habitans étoient exempts de toute impoſition, ou parce que ſes Comtes ſe déclarerent & ſe main-

tinrent *francs* de tout hommage envers les Empereurs, comme dit Duchesne.

La *liberté* est donc le pouvoir de réduire en acte ses facultés ou d'exercer sa volonté. La *franchise* est une exemption de charges ou de conditions onéreuses sur l'exercice de ses facultés & de sa volonté. La *liberté* exige la faculté, & la possibilité présente de faire la chose : la *franchise* lui facilite l'exécution entiere de la chose par la levée de quelque obstacle ou de quelque difficulté. La *liberté* peut être gênée, restreinte, traversée, arrêtée ; la *franchise* la délivre de gênes & d'embarras.

La *liberté* a d'ailleurs un domaine infiniment plus étendu que la *franchise*. Il y a toutes sortes de *libertés*, *liberté* physique, *liberté* morale, *liberté* théologique, *liberté* civile, &c. : la *franchise* n'a guere lieu que dans l'ordre politique, l'ordre civil, l'ordre moral. Je veux dire que l'usage du mot *franchise* est restreint à tel & tel ordre des choses ; au lieu que par-tout où il s'agit de pouvoir faire ou ne pas faire, il y a *liberté*.

On dit qu'un peuple est politiquement *libre*, lorsqu'il est gouverné par lui-même ; est-ce qu'il n'est pas toujours gouverné par des Loix & par des Magistrats bons ou mauvais ? On appelle un peuple *franc*, lorsqu'il n'est point assujetti à des impôts : y a-t-il un peuple plus opprimé en finances, par le monopole & sans impôts proprement dits, que celui de l'Etat Ecclésiastique ?

Si les Francs furent honorés de ce nom, lorsqu'ils reprirent leur *liberté* violée par les Romains, sous la domination même de ces conquérans, ils étoient déjà, du moins en partie, réellement *francs* ; car

plusieurs de ces peuples étoient exempts de tout tribut & de toute charge, au rapport de Tacite (*a*); & cette *franchise* les distinguoit & les illustroit avant la *liberté* & l'indépendance.

Il est faux que l'on soit *libre* dès qu'on n'obéit qu'aux Loix ; & si ces Loix sont tyranniques ? la *liberté* n'est que dans la jouissance pleine & entiere de ses droits. Il est ridicule de se croire *franc* d'une charge, parce qu'on ne la supporte pas en personne ; & si vous en indemnisez quelqu'un qui la supporte pour vous ? la *franchise* n'est réelle qu'autant que la charge ne retombe pas indirectement sur vous, comme la Taille de votre Fermier y retombe.

La *liberté* regarde également le droit naturel, le droit commun, le droit positif : la *franchise* n'est proprement que du droit positif. La *liberté* sera plutôt dans la regle générale ; la *franchise*, dans l'exception particuliere. La *liberté* suppose plutôt un droit ; la *franchise*, un privilége.

La *liberté* est commune à la Nation ; la *franchise* est pour certain ordre de l'Etat ou pour de simples particuliers.

La *liberté* d'exercer toutes sortes de professions

(*a*) » Omnium harum gentium virtute præcipui Batavi, » non multùm & ripâ, sed insulam Rheni amnis colunt : » Catorum quondam populus, & seditione domesticâ in » eas sedes transgressus, in *quibus pars Romani Imperii fie-* » *rent.* Manet honos & antiquæ societatis insigne ; nam » nec tributis contemnuntur, nec publicanus atterit : » exempti oneribus & collationibus, & tantùm in usum » præliorum sepositi, velut tela & arma, bellis reservan- » tur «. *De Mor. Germ.* N°. 29.

honnêtes eſt ou doit être commune à toute une Nation ; mais ſi le droit de travailler n'eſt plus qu'un droit *royal* qu'il faille acheter, il n'y a réellement plus de *liberté* pour le pauvre ſans un privilége de *franchiſe*. La *franchiſe* eſt le complément de la *liberté*.

Divers peuples, en s'incorporant dans une Monarchie, ont ſtipulé la conſervation de leurs *libertés* & de leurs *franchiſes* ; c'eſt-à-dire, de leurs droits conſtitutifs & de leurs priviléges d'exemption.

C'eſt, pour une Province, une *liberté* que de s'impoſer elle-même ; c'eſt, pour un ordre de Citoyens, une *franchiſe* que de n'être pas impoſé.

L'Egliſe Gallicane a conſervé ſes *libertés* ou le droit de ſuivre les anciens canons & ſon ancienne diſcipline. Le Clergé de France compte, parmi ſes précieuſes *franchiſes*, l'exemption de tributs ſous le nom d'impôts.

Les villes murées, à force de *franchiſes*, ont dépeuplé les campagnes ; mais la campagne ſera toujours l'aſyle naturel de la *liberté*.

Les *libertés* qui tendent à reſtreindre ou à uſurper le droit d'autrui, ſont injuſtes & odieuſes. Les *franchiſes* qui tendent à augmenter les charges d'autrui, ou à ſurcharger les autres, ſont injuſtes & odieuſes.

Les *libertés* ſont donc des droits qui augmentent le pouvoir ou diminuent la dépendance ; & les *franchiſes*, des priviléges qui diminuent les gênes & augmentent les jouiſſances.

Le mot *franchiſe* s'applique principalement aux exemptions de droits pécuniaires ; & c'eſt là ſur-

tout que la *franchise* est bien distinguée de la *liberté*.

Les Loix prohibitives ôtent la *liberté* du commerce ; les *Loix* fiscales en ôtent la *franchise*. Un commerce est *libre* dans tous les ports : il n'est *franc* que dans des ports privilégiés, & ce n'est que là qu'il est parfaitement *libre*. Là j'ai la *liberté* de passer avec ma marchandise, en payant : un autre qui a la *franchise*, passe sans payer.

Nous sçavons par l'Histoire d'Allemagne, que, dans les Monarchies modernes, il y avoit autrefois un ordre particulier de Citadins qui, *libres* sans être nobles, établis à la maniere des anciens Germains, possédoient & cultivoient, autour de leurs habitations, des terres *franches*, une sorte de domaine ; de là tant de rues de *francs Bourgeois* qu'on trouve encore aux extrémités des grandes villes anciennes.

☼ Au moral, la *franchise* est une *liberté* de parler, exempte de toute dissimulation. Dans quelque sens qu'on prenne ce mot, dit M. de Voltaire, il donne toujours une idée de *liberté*. En morale, il désigne une des nuances de la vérité de caractere : c'est une qualité qui fait parler comme on pense, sans rien dissimuler. Elle tient de la *liberté*, mais elle est plus retenue, moins indépendante, & ne va jamais sans quelque *candeur*. Elle est voisine de la *sincérité*, qui empêche de parler autrement qu'on ne pense, & qui observe les ménagemens qu'on se doit & qu'on doit aux autres. La *franchise* franchit facilement cette barriere, pour peu qu'on la presse : elle dégénere en *liberté* outrée ; elle devient imprudence, indiscrétion, témérité, selon qu'elle est plus ou moins offensante ou dangereuse.

Ainsi donc le propre de la *franchise*, dans le discours, est d'exclure la contrainte, de passer pardessus les considérations, de franchir les barrieres ou les limites posées par l'usage. Dans le même cas, la *liberté* se prend quelquefois pour une sorte de licence ou d'indépendance, une extension du pouvoir ou du droit de parler, un effort contre une force supérieure.

La *franchise* fait dire ce qu'on pense ; la *liberté* fait oser dire ce qu'on dit. C'est la vérité, c'est la droiture qui inspire la *franchise* : c'est la hardiesse, c'est le courage qui inspire la *liberté*. On parle avec *franchise* à ses amis, à ceux qui demandent des conseils : on parle avec *liberté* à des supérieurs, à ceux à qui l'on doit des ménagemens. S'il faut parler, parlez avec *franchise* : s'il est dangereux de se taire, parlez avec *liberté*. Il convient à celui qu'on interpelle, de répondre avec une *franchise* honnête : il sied à celui qu'on opprime, de s'élever avec une *liberté* noble contre l'oppression. Il faut que la *franchise* ait l'air de la complaisance : il faut que la *liberté* se couvre du respect. Un bon Prince excite la *franchise* de ses Conseillers, & encourage la *liberté* des Magistrats.

Se Licencier, s'Emanciper.

SE *licencier*, se donner congé, ou plutôt prendre la *licence*, dans l'acception usitée du mot. *Licence*, abus de la *liberté*, *liberté* immodérée : rac. *li*, *lic*. S'*émanciper*, se mettre hors de tutele ou de puissance, ou plutôt prendre une *liberté* qu'on n'a

pas ou qu'on ne prenoit pas : *émancipation*, action de mettre hors de sa main, de sa puissance : de *man*, main ; *cip*, *cap*, prendre ; *é*, hors, hors de.

Se *licencier* dit manifestement plus que s'*émanciper*. Plus les femmes cherchent à s'*émanciper* & à se *licencier*, dit Bourdaloue, plus elles s'exposeront à des mécontentemens & à des ennuis. Se *licencier* ne se dit qu'en matiere morale, quand on sort des bornes du devoir, du respect, de la modestie. S'*émanciper* peut être familiérement dit dans les choses indifférentes qu'on n'avoit pas osé faire, qui ne sont que hardies ; mais à la rigueur, il marque seulement trop de *liberté* au lieu d'une vraie licence. Vous vous *émancipez* beaucoup, pour quelqu'un qui releve de maladie, dit le Dictionnaire de l'Académie.

Qui s'*émancipe*, pourra bientôt se *licencier*.

Celle qui s'*émancipe* devant un sexe hardi, l'invite à se *licencier* avec elle. Une fille qui se met sous la puissance d'un mari, pour s'*émanciper*, trouvera bon mari l'homme qui lui permettra de se *licencier*.

Ce qu'on appelleroit à peine aujourd'hui s'*émanciper* pour une femme, ç'auroit été, il n'y a pas long-temps, se *licencier* avec scandale.

Ceux qui s'*émancipent* en paroles, donnent lieu de croire qu'ils se *licencient* en actions.

Ne vous *émancipez* jamais avec les Grands, quelque familier que vous soyez avec eux : la premiere chose dont ils se souviennent toujours, c'est qu'ils sont Grands. Ne vous familiarisez pas avec les Grands, si vous ne voulez pas qu'ils se *licencient* envers vous : ne voyez vous pas que leur familiarité vous honore, & qu'elle a beaucoup à prendre sur

ſur vous, pour que vous ſoyez au pair avec eux. On pourroit excepter de la regle, ces hommes doués du rare talent qu'on pourroit appeller *don de familiarité*, qui fait qu'en plaiſant à tout le monde, on fait oublier toutes les diſtinctions : tel étoit ce fameux Gourville qui nous a laiſſé des Mémoires.

Limer, Polir.

CES termes ſont expliqués l'un par l'autre dans les Dictionnaires; & ils ſe confondent ſouvent au figuré, quand il s'agit de ſtyle & de diſcours.

Divers Sçavans ont dérivé *lime* de différens mots grecs, de ῥίνη, lime; de λιζειν, racler; de λειος (*lævis*) poli. C'eſt le celte *lim*, *lem*, aigu, pointu, tranchant; & l'imitation du bruit que la *lime* rend ſous la main en travaillant les métaux. Le celte *pol* ſignifie tourner, renverſer : les Grecs l'ont appliqué à la terre & à une foule d'autres objets dans le ſens de cultiver, orner, embellir. Les Latins diſoient *des champs polis*. *Polir* eſt donc un mot bien propre pour déſigner la culture de l'eſprit, la politeſſe des mœurs, l'élégance du ſtyle.

Le ſens propre de *limer* eſt d'enlever avec la lime les parties ſuperficielles & ſaillantes d'un corps dur : celui de *polir* eſt de rendre, par le frottement, un corps uni, luiſant, agréable à l'œil.

L'action de *limer* a pluſieurs objets différens; on *lime* pour *polir*, pour amenuiſer, pour ſcier ou couper. L'action de *polir* s'exerce par différens moyens; on *polit* avec la *lime*, avec l'émeri, avec le poliſſoir, &c.

Limer, pour *polir*, c'est enlever les aspérités, les parties superflues, ce qu'un corps a de rude & de raboteux. *Polir* ajoute à cet effet celui de donner au corps la netteté, la clarté, le lustre qu'exige la perfection. Vous appercevrez les coups de *lime* sur l'ouvrage, si on ne lui a pas donné le *poli*.

Lime, au figuré, désigne fort bien la critique qui retranche, réforme, corrige, efface ce qu'il y auroit d'inégal, d'inexact, de dur, de rude dans un ouvrage d'esprit : *poli* désigne bien la derniere façon, la derniere main, la perfection, l'agrément & le brillant qu'il s'agit d'y mettre.

Polir fait que le travail de *limer* disparoît. L'exactitude, la correction, la précision, l'égalité, font un style *limé* : le style *poli* a de plus beaucoup d'élégance, une grande pureté, une douce harmonie, quelque chose de brillant ou de lumineux. Bossuet & Corneille ne s'occupent point à *limer* leur style ; Fénelon & Racine *polissent* le leur avec beaucoup de soin.

Bouhours dit : Il faut prendre garde de rien ôter de la substance & de l'agrément du discours, à force de le *limer* & de le *polir*. Voilà l'Ecrivain qui sent la force des termes & les met à leur place. Il faut *polir* & *limer* un ouvrage, dit S. Evremont, afin d'en ôter la *premiere rudesse* qui sent le travail de la composition. Voilà un Ecrivain qui intervertit les termes & néglige son style. Il est clair que *polir* dit plus que *limer* ; qu'il ne s'agit pas de *limer* après qu'on a *poli* ; & qu'on ôte la premiere rudesse de la composition en *limant*, au lieu qu'on *polit* pour ôter toute trace de rudesse. Cependant l'Auteur, prévenu d'une mauvaise habitude, retombe dans

la même faute en disant qu'il n'y a que les gens oisifs qui perdent leur temps à *polir* & à *limer* une rime.

Limon, Fange, Boue, Bourbe, Crotte.

CES termes désignent également une terre détrempée avec de l'eau, imbibée d'eau, mais non de la même maniere ou dans le même état.

Le *limon* est proprement une terre délayée, entraînée, & enfin déposée par les eaux. Les rivieres charient & déposent du *limon*. Le *limon* rend l'eau trouble : la liqueur rassise, le *limon* reste au fond. Le sédiment ou le dépôt des liqueurs s'appelle *limon*, *lie*, &c. (mots qui tiennent ensemble par une origine & par une valeur commune). Le *limon* se pétrit : nous sommes tous pétris du même *limon*, du *limon* dont Adam fut formé. Ce mot s'emploie noblement, au figuré, pour exprimer notre origine.

La Nature vous a formé
D'un *limon* moins grossier que le *limon* vulgaire.

Madame Deshoul.

Limon vient de *li*, *lim*, eau ; d'où le grec λειμων, le latin *limus*, cette terre molle que les eaux ont coutume d'entraîner, disent les Interpretes ; mot qu'ils opposent à *lutum*, *boue*, & à *cœnum*, *bourbe*.

La *fange* est une terre très-délayée, presque liquide, plus étalée que profonde, & assez claire. Je trouve dans un Dictionnaire, *fange*, *boue épaisse* ; ce mot signifieroit plutôt *eau très-épaisse*.

Ce qui est *fange* dans les campagnes, est *boue* dans les villes, c'est-à-dire, plus épais, plus sale, plus noir. M. de Voltaire ne suppose que de la *fange* dans les sillons des champs.

Dans les sillons *fangeux* de la campagne humide,
Le Roi marche incertain, sans escorte & sans guide.

Boue renchérit sur *fange*; & c'est pourquoi Port-Royal dit, il m'a *tiré d'un abîme de fange & de boue*. L'homme bas rampe dans la *fange* : l'animal immonde se vautre dans la *boue*. L'homme d'une très-basse origine, est né dans la *fange* : l'homme vil par ses mœurs est une ame de *boue*. *Fange* vient de *fan*, *phan*, qui, dans les Langues orientales comme en celte, en grec, &c. signifie clair, lumineux, & par analogie *eau*. *Fangue*, en vieux françois, signifioit *lac*, marécage : le celte a dit *faneq*. *Fa*, clair ou lumineux, joint à la négative X, a fait, en latin, *fax*, *fex*, trouble, liqueur épaisse, lie, selon M. de Gébelin. La *fange* est donc proprement une *boue* claire & liquide.

La *boue* est une terre détrempée, plus ou moins épaisse, sale, noire, & puante; telle que celle qui s'amasse dans les rues des villes, après la pluie. On enleve les *boues* d'une ville : les *Boueurs* les transportent dans des tombereaux; on rachete les *boues* & lanternes. En fait de bassesse, il n'y a rien au dessous de la *boue*. On traîne dans la *boue*, celui qu'on traite avec la derniere ignominie. Celui qui passe d'un état élevé ou honoré à un état vil & méprisé, tombe dans la *boue*. *Aujourd'hui sur le trône & demain dans la boue*, est une locution qui rapproche les extrêmes. La *boue* a donc physiquement les qualités propres à soutenir & à justifier

les qualifications les plus injurieuses. Ce mot vient de *bo*, *bu*, *bou*, *eau*, eau sale & noirâtre, comme le *brou* des Flamands, le *braw* des Gallois, &c.

La *bourbe* est une *boue* profonde, entassée, très-épaisse, telle que celle qui se forme dans les eaux croupissantes, les étangs, les marais, ou qu'on laisse amonceler dans les campagnes : on y enfonce, on n'y sçauroit marcher, on ne s'en tire pas, on s'y *embourbe* : elle forme un *bourbier*. Vous n'oseriez passer un gué *bourbeux* ou boire une eau *bourbeuse*. La *bourbe* des eaux croupissantes infecte le poisson. *Bor*, *bro*, *brou*, signifie eau, une vilaine eau. Le grec dit *borboros* dans le sens de *bourbe*; & cette réduplication de *bor* marque très-bien l'épaisseur & l'entassement. Un amas épais de pus s'appelle *bourbe*. Au figuré, une affaire très-embarrassée est un *bourbier*.

La *crotte* est une terre détrempée, *fange*, ou *boue*, une poussiere liée par les eaux de la pluie, qui rejaillit quand on y marche pesamment, s'attache aux vêtemens, à la personne, &c., & les salit, les tache, les gâte. C'est dans les rues & autres lieux où l'on marche, qu'il y a de la *crotte*; on s'y *crotte*, on se *crotte* comme un barbet. C'est la *crotte* qu'un carrosse, un cheval fait rejaillir sur le pauvre passant. Nicod tire ce mot de *crusta*, croûte; Ménage le dérive de *creta*, terre tenace & gluante. C'est le même mot que *crotte*, excrément : il signifie ordure, saleté, vilainie; & il vient de l'hébreu *kor*, *kur*, excrément; en grec, *σκώς*, excrément, ordure, crasse, *scorie*.

Liste, *Catalogue*, *Rôle*, *Nomenclature*, *Dénombrement*.

Liste, *lista* en basque & dans la basse latinité, *leist* en allemand, vient, comme les mots *lisiere*, *litre*, *linteau*, &c. du celte *lez*, près, limite, bord (en latin *littus*); & il désigne proprement une bande plus ou moins longue, telle que la laniere de parchemin sur laquelle on écrivoit autrefois les noms des personnes ou des choses qui avoient ensemble quelque rapport commun, comme pour en rappeller seulement la mémoire par un simple trait, tel que le nom de la personne. Nous coupons encore des bandes de papier pour faire des *listes*; & les *listes* ne forment guere sur le papier qu'une certaine bande d'écriture. On dit la *liste* des Juges, la *liste* des morts, la *liste* des visites, la *liste* des bénéfices, la *liste* des emplettes qu'on veut faire, &c. La *liste* est une suite plus ou moins longue de simples & brieves indications, mises ordinairement les unes au dessous des autres.

Catalogue est un mot grec qui signifie recensement ou état détaillé; de *logos*, discours, parole; & de *kata* dans le sens de *chaque*, chacun en particulier, distributivement (*singulus*). Le *catalogue* est fait avec un certain ordre, une certaine distribution, un dessein particulier; & même avec des explications & des éclaircissemens: ce n'est pas une simple *liste*; il contient plus d'indication: il est même quelquefois raisonné & accompagné de discours. On a fait un Ouvrage très-sçavant sous

le titre de *Catalogue des Papes*. On dit le *catalogue des Saints*, *inscrire sur le catalogue des Saints*; ce qui indique les titres & les preuves de la sainteté. On dit le *catalogue d'une bibliotheque*: ce *catalogue* est bien ou mal fait, selon que les indications sont ou ne sont pas justes & suffisantes. Un *catalogue de livres* n'est pas une simple *liste* de noms sans ordre & sans indication particuliere. Ainsi le *catalogue* est une sorte d'Ouvrage, fait avec une certaine méthode, pour donner des renseignemens sur les objets qu'on y présente en détail & qui forment un ensemble, un tout.

La lettre *R*, les mots *ro*, *rou*, *rot*, désignent le roulement. *Rôle*, autrefois *roole*, est le mot *rotulus*, *rotulum*, de la basse latinité, petit *rouleau*; car on rouloit autrefois ces sortes de *listes*, comme toutes les expéditions de Justice, écrites sur des parchemins collés ou cousus à la suite les uns des autres. On dit le *rôle des tailles*, le *rôle des causes à plaider*, le *rôle des soldats*, le *rôle des ouvriers*, &c. Ces applications sont d'autant plus convenables, qu'il s'agit d'objets qui *roulent*, pour ainsi dire, ensemble, qui viennent chacun à leur tour, qui sont renfermés dans un certain cercle. Le *rôle* est une sorte de registre qui marque le rang, le tour, l'ordre à observer à l'égard des personnes qui sont engagées dans le même état, assujetties à la même condition, soumises à une regle commune.

Nomenclature signifie manifestation, exposition, dénombrement des *noms*. Les Romains appelloient *Nomenclateurs* ces gens qui se chargeoient d'apprendre aux Candidats les noms de tous les citoyens qu'ils rencontroient, afin que ces solliciteurs fussent en état de saluer chacun par son nom,

ſelon la regle très-ſenſée de la civilité Romaine. La *nomenclature*, eſpece de *liſte* ſeche de mots, a pour objet d'apprendre les mots d'une Langue, c'eſt-à-dire, les *noms* des choſes dans cette Langue; les *noms* des perſonnes qu'il s'agit de faire connoître; les *noms* qu'on donne ou qu'il convient de donner aux différens genres d'objets conſidérés & claſſés dans l'Hiſtoire Naturelle, &c. La *nomenclature* joue ſur-tout un grand *rôle* dans la Botanique. On pourroit définir ce mot, la grande ſcience de la mémoire.

Le *dénombrement* (mot formé de *nombre*) eſt un compte détaillé des parties d'un certain tout, comme des habitans d'une ville, d'un Empire; & c'eſt-là le cas où ce mot eſt ordinairement employé. On veut ſçavoir fort inutilement, quant à l'objet qu'on a coutume de ſe propoſer, le *nombre* des hommes qu'il y a dans un pays; & on en fait le *dénombrement*. Cependant on fait auſſi le *dénombrement* des choſes: nous joignons à ce mot celui d'*aveu*, en Juriſprudence féodale, en parlant de la déclaration qu'on donne au Seigneur dominant, de tous les fiefs, droits & héritages qu'on reconnoît tenir de lui. On appelle auſſi *dénombrement* en Rhétorique, la diviſion des parties d'un diſcours, ſur-tout dans une narration où l'on fait mention en détail des choſes relatives au ſujet: j'aimerois mieux dire *énumération*; ce mot eſt littéraire, & ſpécialement affecté au diſcours, au récit, à l'art de parler. Le *dénombrement* ſemble nous annoncer plutôt le *nombre* des objets; l'*énumération* nous rappelle plutôt la diviſion des parties, ou les particularités de la choſe. Vous ne faites pas le *dénombrement* des vertus de votre héros; vous en faites

l'*énumération*. Le *dénombrement* tend à sçavoir la quantité : l'*énumération* tend à rassembler les détails de la chose pour la rendre plus sensible, plus frapante. Laissons à chacun sa Langue.

L'Histoire Romaine dit *cens* pour *dénombrement*, à l'égard des habitans d'une ville, d'un pays, & de leurs biens. Mais le mot *cens*, *census*, signifie proprement estimation, jugement, revenu ; & le *cens* avoit pour objet, dans le *dénombrement des citoyens & de leurs biens*, de régler sur leurs déclarations authentiques, la quotité des contributions de chacun selon ses facultés, comme de connoître le nombre des combattans. Nous entendons par *recensement* une nouvelle vérification, en terme de Droit, de finance, de commerce.

L'Abbé Girard se proposoit de joindre aux mots *liste* & *catalogue*, celui de *table*, formé de *tab*, étendre, couvrir, & servant à désigner une étendue large & plate. Nous appellons *table*, un tableau raccourci & méthodiquement disposé pour donner la facilité de voir ou de trouver ce qu'on desire sçavoir. Ainsi nous faisons des *tables astronomiques*, des *tables généalogiques*, mais sur-tout des *tables de livres*. Ces dernieres *tables* indiquent, soit par ordre de matieres, soit par ordre alphabétique, les principaux points traités dans un livre, & l'endroit du livre où il est traité : c'est une espece de répertoire & d'indice. Ainsi ce genre de *table* s'appelle quelquefois *index*, mais proprement à l'égard des livres latins. Les Commerçans ou les teneurs de livres nomment aussi quelquefois *index*, un livre rédigé par ordre alphabétique, qui sert à leur indiquer les différens articles de leur livre de raison. L'*index* doit être un bon sommaire de l'ou-

vrage : on a fait jufqu'à des livres fous ce titre. *Index*, mot latin, vient de *dek*, *deik*, doigt; ce qui montre, ce qui indique : il marque donc quelle eft la fin de ce genre de travail.

Littéralement, à la Lettre.

DANS le fens littéral, ou conformément à la valeur des termes ou des paroles, *littéralement* défigne le fens naturel & propre du difcours; *à la lettre*, en défigne le fens ftrict & rigoureux. L'adverbe fignifie, felon la force naturelle des termes & la fignification grammaticale des expreffions : la phrafe adverbiale fignifie, dans toute la rigueur morale & au pied de la *lettre*.

Il ne faut pas prendre *littéralement* ce qui ne fe dit que par métaphore. Il ne faut pas prendre *à la lettre* ce qui ne fe dit qu'en plaifantant.

Nous devons entendre *littéralement* les paffages de l'Ecriture, le texte des Canons, les Loix, tout ce qui fait autorité, tant qu'il n'y a point de raifon naturelle & valable de leur attribuer un autre fens. Mais il ne faut pas toujours les entendre *à la lettre*; *car la lettre tue*; *c'eft l'efprit qui vivifie*.

Il n'y a point de traduction plus infidele que celle qui rendroit *littéralement* la haute Poéfie. Il n'y a point de commerce plus trifte que celui d'un homme qui prend tout *à la lettre*.

⁂ On voit, dans ces exemples, que le mot *littéralement* annonce la fidélité grammaticale la plus

exacte ; & la phrase *à la lettre*, la fidélité *morale* la plus scrupuleuse.

Vous traduisez *littéralement* ce que vous rendez *mot à mot*. Vous rapportez *à la lettre* ce que vous répétez *mot pour mot*. Dans le premier cas, vous donnez une explication très-juste : dans le second, vous faites le récit le plus véritable.

On rend *littéralement* ou par une simple version le texte d'un Auteur, lorsque les expressions & les phrases correspondantes dans les deux Langues ont les mêmes propriétés & font le même effet dans l'une & dans l'autre : on rend équivalemment & par une traduction élégante d'autres passages, lorsque le génie du nouvel idiome, incompatible avec le ton, les formes, les images propres de l'original, ne peut faire bien parler l'Auteur selon son esprit & selon l'esprit de la chose, que par des tours, des expressions, des peintures analogues : c'est ce qui fait les bons Traducteurs. On ne prend pas les complimens *à la lettre* ; mais on tâche, tant qu'on peut, d'en croire quelque chose : on sçait pourtant qu'ils ne signifient rien.

❊ La *lettre* signifie ici le *sens littéral* ; & *littéralement* signifie proprement *d'une maniere littérale*. C'est pourquoi la locution, *à la lettre*, a un rapport particulier avec le sens, l'esprit, l'intention, l'objet du discours ; tandis que l'adverbe *littéralement* sert plutôt à exprimer la maniere particuliere de rendre, de traduire, d'interpréter les mots, les expressions, les phrases, selon les regles & les convenances de l'élocution.

Livre, Franc.

LA *livre* de poids, divisée en vingt parties, n'est devenue, depuis long-temps, qu'une *livre de compte*, désignant vingt sous. Le *franc*, ancienne monnoie valant une *livre*, n'est plus que la valeur numéraire d'une *livre*. Le *franc* représente proprement la *livre* composée de vingt sous.

Le *franc* est la *livre* propre de France. Il n'y a qu'une sorte de *franc* ; il y a plusieurs sortes de *livres*, la *livre* tournois, la *livre* parisis, la *livre* sterling, &c. Il est vrai qu'on distinguoit le *franc tournois*, le *franc parisis*, &c., selon l'espece de *livre* que valoient les *francs*, & que le *franc-barrois* est encore une monnoie fictive en usage dans le Barrois & la Lorraine, à l'égard des rentes & des amendes, & absolument étrangere ailleurs & dans tout autre cas. Mais tous ces *francs* n'en étoient pas moins des *livres de France* ; & la dénomination de ces monnoies étoit tirée de leur premiere empreinte, qui étoit l'effigie d'un François à pied ou à cheval. L'Auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'Histoire des Nations*, dit, en parlant des anciennes monnoies, un *franc de France* : je n'en connois point d'autre.

Il est donc faux que ces deux mots soient purement synonymes ; comme on le répete encore après Bouhours. Les *livres sterlings* ne sont pas des *francs*.

On répete encore qu'il n'est peut-être point de mots où la bizarrerie de notre Langue paroisse

davantage que dans l'emploi de *livre* & de *franc.* Je ne conviens pas de cette bizarrerie : il ne me paroît pas difficile de montrer que l'usage, dans ses variétés, est fondé en raison.

1°. On ne chiffre, on ne compte que par *livres* dans le commerce, en finances, & dans les comptes ordinaires, & non par *francs.* La raison en est sensible; on comptoit par *livres* avant qu'il y eût des *francs*; & quand il y eut des *francs*, il fallut les résoudre en *livres*, comme on y résout les écus. D'ailleurs, il entre dans les comptes compliqués des sous & des deniers; or c'est la *livre* qui se divise en sous & se soudivise en deniers; & non le *franc* qui désigne seulement la *livre*, & qui se divisoit en *demi-francs* & *quarts de francs*, inconnus aujourd'hui. Et voilà pourquoi on ne dit jamais *francs*, lorsque dans une somme il y a des fractions : il faut dire *quatre livres dix sous, cinquante livres quinze sous six deniers.* Les sous sont les fractions ou divisions de la *livre*; ils font la *livre* commune, les deniers font le *sou. Franc* ne doit donc être proprement dit qu'en compte rond.

2°. On ne dit pas un *franc*, *deux francs*, *trois francs* : on ne dit pas *une livre*, *deux livres*, si ce n'est quand on fait des comptes; car alors il s'agit de réduire les sous & toute la somme en *livres. Sou* est le mot convenable pour les petites sommes : on compte par sous, jusqu'à un écu, ou trois *livres* : les pieces mêmes d'argent au dessous d'un écu s'estiment par sous, une piece de vingt-quatre, de douze, de six sous. Cette maniere est plus simple & plus commode dans la conversation que toute autre; il est bien plus naturel de dire *vingt* & *quarante* sous, comme dix-neuf & trente-neuf, où

vingt-un & quarante-un sous, que de dire un *franc* & une *livre*, pour en revenir ensuite aux sous. On dit *cent sous* & non *cinq francs*, & plutôt que cinq *livres*, peut-être parce que cent forme une sorte de nombre plein, & une sorte de période arithmétique. On dit *trois livres* & un écu, ce qui forme une piece, & une valeur ronde. On dit un écu de *trois livres* & non de trois *francs*, & un écu de *six francs* ou de *six livres*: *trois francs* seroit trop dur à l'oreille.

3°. C'est l'oreille qui défend d'employer *francs* dans certains cas où l'on ne se sert que de *livres* : pourquoi la choquer sans aucune utilité? La douceur est un mérite dans les Langues : l'oreille est le chemin & du cœur & de l'esprit. Par cette raison, *franc* ne se met pas devant *rente*; *franc*, *ran*, forment une rude cacophonie. Mais on dira fort bien une rente de *cinquante francs*, *cinquante francs de pension*.

Par la même raison, on ne dira pas *trois francs*, *vingt-trois francs*, *trente-trois francs*, *quarante-trois francs*, &c.; ni même *un franc*, *vingt-un francs*, *trente-un francs*, &c. La rencontre des voyelles nasales ou le choc des lettres rudes, feroient un effet très-désagréable. De même on ne dira pas *trois cents francs* : on dira *trois cents livres* ou *cent écus*, comme *un écu* ou *trois livres*.

Par la même raison, il vaudroit mieux dire, *cent livres* que *cent francs*; mais l'oreille est accoutumée à *deux cents*, *cinq cents*, *huit cents francs*; elle permet donc *cent francs*, quoique le Pere Bouhours juge que ce seroit mal parler.

Cent francs au denier cinq, combien font-ils? *vingt livres*.
Boil.

4°. On dit *un sac de douze cents francs*, &c., & non de *douze cents livres* ; la raison en est que dans ce cas & autres semblables, la *livre* pourroit être prise pour *livre* de poids. Toutes les fois que le mot *livre* peut être équivoque, il faut dire *franc.*

Livrer, Délivrer.

J'AI dit que la lettre *L* désigne la main : sous l'emblême de la main, elle désigne la puissance, la faculté, la capacité, la *liberté*, dans les mots *lab*, *lib*. De là, *livrer*, mettre en main, au pouvoir, dans la possession de quelqu'un ; & *délivrer*, remettre dans les mains, au pouvoir, en liberté ou à la libre disposition de quelqu'un.

Délivrer a deux acceptions différentes ; la premiere, celle du latin *liberare*, affranchir, mettre en liberté ; la seconde, celle de *livrer*, mettre entre les mains de quelqu'un, spécialement ce qui étoit retenu, ce à quoi l'on étoit tenu. Ne croyons pas que les différentes acceptions d'un mot soient étrangeres l'une à l'autre ; il faut au contraire les interpréter l'une par l'autre : & la justesse de cette regle est sur-tout sensible dans le cas présent. Les deux acceptions du mot *délivrer*, vous retracent l'idée de mettre une chose au pouvoir ou à la libre disposition de quelqu'un, soit par l'action de *livrer* ou transmettre, soit par l'action de *libérer* ou affranchir. Or il est naturel de penser que celui qui *délivre* une chose, la *livre* en se *libérant* ou en s'acquittant, ou se *libere*, s'acquitte en la *livrant* : il

la *livre* d'entre ses mains où elle étoit, entre les mains où elle doit être. La préposition *de*, marque le lieu d'*où* la chose sort pour être remise & comme restituée au pouvoir ou à la disposition d'autrui. Ménage prend le mot *délivrer* pour le latin *deliberare*; & Du Cange prouve qu'on a dit *deliberare* dans le sens de *livrer entre les mains* : il est encore à remarquer que *délivrer* pourroit, dans le sens de ce mot latin, indiquer une chose *délibérée*, conclue, arrêtée, prescrite, ou convenue. Enfin les Jurisconsultes Romains prennent *libération* pour payement, ou pour adjudication, &c. De toutes ces observations, je conclus que *délivrer*, dans le sens de *livrer*, ajoute à ce dernier, l'idée d'une charge dont on s'acquitte, ou d'un marché qu'on exécute; & cette conclusion s'accorde avec l'usage.

Livrer n'exprime donc que la simple tradition d'une main à l'autre, à quelque titre que ce soit. *Délivrer* exprime l'action de *livrer*, dans les formes ou dans les regles, en vertu d'une charge ou d'une obligation dont on s'acquitte à l'égard de la personne qui est en attente ou en souffrance. Vous *délivrez* la chose que vous devez *livrer*. Vous gardez ce que vous ne *livrez* pas : vous retiendriez à la personne ce que vous avez à lui *délivrer*. La *livraison* change la possession de la chose : la *délivrance* acquitte l'un & satisfait l'autre.

On vous *livre* des effets qu'on veut mettre dans vos mains. On vous *délivre* les effets d'une succession que vous recueillez.

Un Marchand vous *livre* la marchandise dont vous lui *livrez* le prix. Un Ouvrier vous *délivre* les ouvrages

ouvrages que vous lui aviez commandés, & vous lui en *délivrez* le montant.

On vous *livre* la somme que vous empruntez : vous *délivrez* des lettres de change en payement ou en gage de votre dette.

Vous *livrez* à quelqu'un des meubles dont vous lui faites présent : vous lui *délivrez* le legs que le Testateur lui a fait.

En *livrant* à une personne l'effet qu'on vient de lui adjuger à l'encan, vous le lui *délivrez* comme au plus offrant & dernier enchérisseur.

Une ville est *livrée* au pillage ; un coupable est *livré* à la Justice. La paye est *délivrée* aux soldats ; le pain se *délivre* aux prisonniers.

On peut vous *livrer* des papiers qui ne vous appartiennent point, le sac de votre Partie. On vous *délivre* des papiers, des expéditions, des titres auxquels vous avez droit, ce qui doit être en votre possession. *Délivrer* se prend quelquefois pour *expédier* ; mais alors il n'est pas synonyme de *livrer*.

Vous *livrez* de la main à la main l'objet dont il vous plaît de vous défaire. Le Notaire vous *délivre* les deniers déposés dans ses mains pour prix de la vente de votre terre.

Il est clair qu'on ne peut pas se servir du mot *délivrer*, dans les cas où il pourroit signifier *affranchir* ; alors il est opposé à *livrer*. On ne *délivre* pas la personne qu'on *livre*, ou la place qu'on *livre* en vertu d'un traité ou par trahison.

J'ai parcouru presque toutes les applications qu'on a coutume de faire du mot *délivrer*, selon l'idée de *livrer* : elles reviennent toutes à mon sens.

Longuement, *Long-temps*.

Longuement, disoit Vaugelas, n'est plus en usage à la Cour, où il étoit si usité, il n'y a que vingt ans; c'est pourquoi l'on n'oseroit plus s'en servir dans le beau langage : on dit *long-temps* au lieu de *longuement*.

Long-temps ne veut pas dire *longuement*; & je doute que *longuement* ait jamais été employé dans le sens pur & simple de *long-temps* : il y ajoute l'idée d'un augmentatif, bien, très, fort, *plus long-temps* qu'à l'ordinaire, que les autres, que la chose ne l'exige, &c. Ce mot répond au *longiter* (*trois fois long*, *très-long*) des Latins, tandis que *long-temps* n'exprime que leur *longùm* ou l'idée positive & simple. Il convient aussi bien à notre Langue que *longamente* à l'italien, & *luengemente* à l'espagnol.

L'Académie observe que *longuement* ne se disoit qu'en plaisantant, & pour marquer qu'un discours, qu'un sermon a ennuyé. Il se dit sérieusement, mais familiérement, & pour l'ordinaire dans un esprit de blâme ou de critique. On dit sans plaisanter que quelqu'un a prêché *longuement*. On ne plaisante pas, quand on dit dans l'autre exemple rapporté par l'Académie : demeurez ici, tant & si *longuement* qu'il vous plaira; on peut le dire même avec humeur.

Long-temps désigne seulement une certaine mesure, une durée de temps, d'existence, d'action : *longuement* exprime, à la lettre, une action faite

d'une *maniere* plus ou moins *longue*, lente, paresseuse, languissante, &c. ; tel est le discours diffus, prolixe, traînant, prolongé au delà des justes limites.

On mange *longuement*, quand on est *plus long-temps* à manger ou à table que les autres.

On est *long-temps* à faire un ouvrage de longue haleine ; si en outre on le fait *longuement*, c'est à ne pas finir.

Vous conviendrez avec Pascal, que vous écrivez *longuement*, quand même vous n'écririez pas *long-temps*, lorsque vous n'avez pas le temps d'être court.

Il n'est guere de Prédicateurs qui ne prêchent *longuement* ; car il en est bien peu qui n'excedent par la longueur de leur discours la mesure d'attention dont l'auditeur est capable. L'esprit gêné déjà par la contrainte du corps, ne sçauroit être tendu assez *long-temps* vers le même objet, pour ne pas se fatiguer & s'ennuyer d'une révolution continuelle d'impressions & d'idées qui se pressent, se confondent, s'effacent, & ne forment à la fin qu'un chaos. Il n'en faut pas davantage pour que tout le fruit du meilleur sermon soit perdu.

Celui-là parle le plus *longuement*, non pas qui parle le plus *long-temps*, mais qui dit des mots pendant que l'autre dit des choses.

Si vous tournez avec de longs circuits de paroles autour d'une même idée, vous parlerez *longuement*, & on ne vous écoutera pas *long-temps*.

Les Athéniens discouroient *longuement* pour l'oreille d'un Spartiate. Les Apophtegmes de Sparte dureront aussi *long-temps* que les plus beaux discours d'Athenes.

On excuse les défauts d'un Ouvrage, avec le prétexte qu'on n'y a pas travaillé *long-temps* : eh, que ne preniez-vous le temps de bien faire ? Travaillez *longuement*, s'il le faut, que nous importe ? faites bien, voilà ce qu'on vous demande.

Il faut écrire comme on parle : oui, à condition que nous n'écrirons pas comme nous parlons ; car nous écririons bien *longuement*, bien irréguliérement, bien platement, bien grotesquement, &c. *Il ne faut point parler comme on écrit* : oui, quand on n'écrit point pour parler ; car nous ne supporterions pas *long-temps* une conversation écrite, & par exemple dans le style des Versificateurs qui cadencent les mots, des Poëtes qui chantent, des Orateurs qui déclament, des Logiciens qui argumentent, &c. Tout cela veut dire, *écrivez*, *parlez naturellement*.

Tant qu'on intéresse ou qu'on amuse, on ne parle pas *longuement*, quoiqu'on parle *long-temps*.

Avec une abondance d'idées, on parle *long-temps* : avec une abondance de paroles, on parle *longuement*.

Lorsque, Quand.

» Ce sont, dit l'Abbé Girard, deux mots de
» l'ordre de ceux que la Grammaire nomme con-
» jonctions, pour marquer de certaines dépen-
» dances & circonstances dans les événemens qu'ils
» joignent : mais *quand* paroît plus propre pour
» marquer la circonstance du temps, & *lorsque*
» paroît mieux convenir pour marquer celle de

» l'occasion. Ainsi je dirois : Il faut travailler *quand* » on est jeune ; il faut être docile *lorsqu'on* nous » reprend à propos. On ne fait jamais tant de fo- » lies que *quand* on aime ; on se fait aimer *lors-* » *qu'on* aime : le Chanoine va à l'église *quand* la » cloche l'avertit d'y aller ; & il fait son devoir » *lorsqu'il* assiste aux offices.

» Cette différence, ajoute-t-il, paroîtra peut- » être futile ; mais pour être délicate, elle n'en est » pas moins réelle ; on peut même se la rendre » plus sensible, si l'on veut. Il n'y a pour cet effet » qu'à substituer, dans les exemples que je viens » de donner, d'autres termes à la place de *quand* » & *lorsque*. L'on verra que des expressions qui » ne marquent précisément que la circonstance du » temps, telles que celles-ci, *dans le temps que*, » *au moment que*, *aux heures que*, conviendroient » parfaitement à la place du mot *quand*, & qu'elles » n'y changeroient rien au sens ; mais qu'elles ne » conviendroient point à la place de *lorsque*, & » qu'elles y altéreroient le sens : au lieu que des » expressions qui marquent d'autres circonstances » que celles du temps, y conviendroient bien à » la place du mot *lorsque*, & n'y conviendroient » pas à la place du mot *quand*. Car enfin, dire » qu'il faut travailler *quand* on est jeune, c'est » dire qu'il faut travailler dans le temps & non » dans l'occasion de la jeunesse. Mais dire qu'il » faut être dociles *lorsqu'on* nous reprend à pro- » pos, c'est dire qu'il faut l'être dans les occasions, » & non dans le temps où l'on nous reprend. De » même en disant, qu'on ne fait jamais tant de » folies que *quand* on aime, on veut dire que le » temps où l'on est amoureux, est celui où l'on

» fait le plus de folies ; & non que ce soit faire » des folies que d'aimer. Mais en disant qu'on se » fait aimer, *lorsqu'on* aime, on veut dire qu'on » se fait aimer en aimant ; il n'est point alors » question du temps où l'on se fait aimer, mais » de ce qui est propre à se faire aimer, &c. «.

L'explication est claire : mais la distinction, sur quoi est-elle fondée ? Est-il vrai que le mot *quand* exprime proprement la circonstance du temps ? Est-il vrai que le mot *lorsque* marque celle de l'occasion ? C'est ce qu'il falloit me prouver d'abord.

L'usage confond si bien la valeur de ces mots, qu'ils sont généralement employés, & par les meilleurs Ecrivains, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, & même identiquement dans la même phrase, comme dans ces vers de Racine :

Si tu m'aimois, Phédime, il falloit me pleurer,
Quand d'un titre funeste on me vint honorer ;
Et *lorsque*, m'arrachant du doux sein de la Grece,
Dans ce climat barbare, on traîna ta maîtresse.

Mais l'étymologie nous donne l'intelligence parfaite que l'usage nous refuse : elle démontre que la propriété de marquer la circonstance du temps appartient à *lorsque*, & que toute autre circonstance peut aussi être indiquée par le mot *quand* ; ce qui accuse l'Abbé Girard de la plus forte des méprises. Et si les différentes acceptions dans lesquelles notre Langue prend quelquefois incontestablement ces mots ou ceux de leur famille, s'accordent avec leur sens originel & le confirment, qu'avons-nous à desirer ou à craindre ?

Lors est la même chose que l'*heure*, de l'orien-

tal *or*, latin *hora*, italien *ora*, françois *heure*. *Lors de son élection*, *de son décès*, signifie sans doute, *à l'heure*, *au temps de son décès*; & *lorsqu'il fut élu*, signifie peut-être bien, *lors de son élection*. *Or* & *ores* signifient présentement comme l'*or* & l'*ora* des Italiens. *Alors* signifie *à cette heure*, dans *ce temps-là*; & *lorsque* est le même qu'*alors que*. *Dès-or-mais*, *dors-en-avant*, signifient d'*ici*, *de ce temps-là à l'avenir*. Quelques-uns de ces mots ne se prennent que dans leur sens propre : d'autres ont étendu leur domaine, mais sans perdre leur idée caractéristique, trop fortement empreinte pour être jamais effacée. Donc le propre de *lorsque* est évidemment de marquer la circonstance de temps.

Quand désigne précisément la liaison, l'ensemble, comme le mot oriental *cad* prononcé *cand*. La lettre *Q* désigne de même la force unitive, tout ce qui lie ; de là *qui*, *que*, *quel*, &c., qui servent à lier ensemble les idées ou les parties d'un discours. La vertu de ce mot est donc d'indiquer un rapport indéterminé entre deux choses, sans aucune idée particuliere de temps. Le latin *quandò* ne la présente pas davantage ; il signifie particuliérement *fois*, *la fois que*, *cette fois*, ou *ce cas*, *cette circonstance*, *cette occasion*. *Quandò* se prend même pour *aliquandò*, de même que *quandò-que*, quelquefois : *quandò-cunque*, *toutes les fois que*, *toutefois & quantes*, &c. : donc le mot *quand* n'exprime qu'une liaison, un enchaînement, un concours de choses arrivées dans tel cas, telle occasion, telle circonstance. Par cette qualité générique même, il devient propre à désigner la circonstance particuliere du temps ; circonstance que le concours suppose ; seul même, il

peut la désigner dans l'interrogation ; car le mot *lorsque* ne peut être employé pour demander *en quel temps* ? On ne dira pas, *lorsque viendrez-vous*? Il faut donc nécessairement dire, *quand viendrez-vous* ? *Pourquoi* n'interroge point par *lorsque*? parce que le mot *que* forme union, & suppose déjà une autre idée, ou une partie de phrase. *Lorsque* signifie *à cette heure*, & non *à quelle heure*.

Il est encore à observer que *quand* se prend encore tantôt pour *quoique*, & tantôt pour *si*. Ainsi vous direz : je ne ferois pas une injustice *quand* la Loi même me l'ordonneroit ; c'est-à-dire quoique la Loi me l'ordonnât, ou mieux, *dans le cas même* où la Loi me l'ordonneroit. *Quand* cet homme ne réussira pas dans son entreprise, quel bien vous en reviendra-t-il ? c'est-à dire, si cet homme ne réussit pas, *supposé qu'il* ne réussisse pas, *dans le cas* où il *ne réussira pas*, &c. ; il est évident que dans ces exemples, *quand* ne signifie pas *en tel temps* ; il veut dire *en tel cas*. Or, dans ces mêmes exemples, on ne peut pas dire *lorsque*; & c'est par la raison qu'il ne signifie pas *en tel cas*, & qu'il signifie *en tel temps*. Donc la vertu propre du mot *quand* est de marquer la circonstance *du cas*, puisqu'il la marque dans toutes ces acceptions certaines : donc il doit la marquer également dans les acceptions contestées : donc il la marque évidemment, puisque l'idée commune de toutes les acceptions est l'idée même démontrée par l'étymologie.

Je demande à présent pourquoi le mot *quand*, dans les occasions où il n'est pas synonyme de *lorsque*, est employé pour signifier *en tel cas*, si ce n'est pas là son sens naturel ? Et pourquoi, si c'est-là le sens naturel de *lorsque*, ce mot n'y sçauroit être employé ?

Voilà les raiſons de mon opinion : j'en ai inutilement cherché pour l'opinion contraire. J'obſerve même que des Gens de Lettres qui adoptent le ſentiment de l'Abbé Girard, le contrediſent dans les exemples qu'ils citent à côté. Par exemple, ils diſent, *quand* je ſonge à la miſere de l'homme, *quand* je penſe que l'avarice eſt une paſſion générale, &c., eſt-ce que le mot *quand* marque, dans ces paſſages, une circonſtance de temps ?

J'ai inſiſté ſur cette mépriſe, parce qu'elle abuſe beaucoup d'Ecrivains. On ſuit l'Abbé Girard, ſans ſçavoir pourquoi, ou plutôt parce qu'il eſt commode de croire & de s'épargner l'embarras d'un choix & d'un examen : moi auſſi, j'ai ſuivi la foule, en attendant l'inſtruction : je la ſuivrai peut être encore, par une juſte défiance de moi-même, en attendant un jugement qui fixe l'opinion ou l'uſage.

Louche, Bigle.

Louche paroît venir de *luſcus* (borgne) qui dans la baſſe latinité a ſignifié *bigle*, au rapport de Nicod : nous diſons *louche* pour trouble & pour ambigu. Un vin eſt *louche*, quand il n'eſt pas clair ; une conſtruction eſt *louche*, quand elle ne préſente pas un ſens clair & net, & que l'expreſſion qui paroît ſe rapporter à une choſe, ſe rapporte à une autre. Le *louche* regarde de travers, obliquement, ſi bien qu'on ne ſçait pas ce qu'il regarde.

Bigle, prononcé *bicle* en Anjou, au rapport de Ménage, *biſcle* en languedocien, eſt une con-

traction de *bis oculus*, *binus oculus*, comme si l'on disoit *œil double*, *double vue*, défaut qui semble faire voir double, ou regarder en deux endroits. On ne se sert guere que de *louche* : nous oublions de jour en jour notre Langue.

Le défaut propre de *louche* est de tourner les yeux de côté au lieu de regarder directement l'objet, de maniere qu'il paroît regarder d'un côté, tandis qu'il regarde de l'autre. Le défaut propre du *bigle* est de tourner un œil ou les deux yeux en dedans, de maniere qu'ils ont deux directions opposées, & semblent regarder deux objets.

Loyal, *Franc*.

La difficulté de trouver un synonyme à *loyal* est une preuve démonstrative de son utilité. Il faudroit, s'il nous manquoit, exprimer l'idée du mot par une phrase. Et s'il y a des personnes *loyales*, comment exprimer leur qualité propre autrement que par le substantif *loyauté* ?

On a coutume de joindre ensemble les deux épithetes *franc* & *loyal* ; homme *franc* & *loyal*, procédé *franc* & *loyal*. Il y a donc des rapports particuliers entre la *franchise* & la *loyauté* ; & la *loyauté* renchérit sur la *franchise*.

La *loyauté* est une *franchise* de mœurs & de manieres, par laquelle l'ame se montre & se déploye, avec cette liberté & cette aisance qui annoncent tout à la fois & la pureté & la noblesse des sentimens. L'homme *franc* est droit & ouvert ; l'homme *loyal* est *franc* avec une sorte de généro-

sité, avec cet abandon de l'homme sûr de lui-même, & qui non seulement ne dissimule rien, mais encore n'a rien à dissimuler de ce qui peut servir à le faire connoître & juger. L'homme *franc* a le caractere vrai : l'homme *loyal* releve ce caractere par une sorte de naïveté, par une sorte de noblesse, par une sorte de grace dans les manieres. Il n'y a rien à dire à l'homme *franc* : vous ne songerez pas qu'il puisse y avoir quelque chose à dire à l'homme *loyal*.

On dit qu'une marchandise est *loyale*, quand elle est bonne, nette, pure, bien conditionnée. Si l'on pouvoit dire qu'elle est *franche*, ce seroit pour marquer qu'on n'y trouve ni mêlange, ni alliage, ni apprêt, ni altération. On approuve celle-ci : on loue l'autre.

On dit qu'un cheval est *franc* du collier, quand il tire bien, qu'il va de lui-même, qu'il n'a pas besoin d'être châtié, aiguillonné. On dit qu'il est *loyal*, quand on n'a qu'à lui demander un manége pour qu'il le fasse, qu'il employe toute sa force pour obéir au moindre signe, & qu'il s'abandonne entiérement à la volonté du Cavalier. On estime le premier : on aimeroit le second.

Les Vocabulistes expliquent le mot *loyauté* par ceux de *fidélité* & de *probité* : ils définissent l'homme *loyal*, un homme plein de probité & d'honneur : ils donnent pour *déloyal*, celui qui n'a ni parole, ni foi, ni loi ; & la *déloyauté* est infidélité, perfidie. La *loyauté* est donc une *fidélité*, & par conséquent une *probité* franche, naturelle, pure, noble, généreuse, sans apprêt, sans effort, &, pour ainsi dire, sans aucune sorte d'imperfection.

Cette observation nous conduit à l'idée premiere du mot, & nous rappelle son vrai synonyme, *féal*. Les vassaux qui avoient prêté serment à leur Seigneur, s'appelloient *féaux* & *loyaux*, comme qui diroit gens vivans sous la *loi* ou selon la *loi* à laquelle ils sont soumis, sous la *foi* & selon la *foi* qu'ils ont promise. On disoit aussi *léal* & *leude*. La *loyauté* est la fidélité, la conformité à la *loi* : la *féauté* est la fidélité, la conformité à *sa foi* : *fidélité* est un terme générique & indéfini. On a dit *légal* & *légalité* dans le sens de *loyal* & *loyauté*, pour fidélité, probité, droiture : mais on n'entend plus par ces mots que la conformité des actes & des opérations avec les dispositions des Loix positives, & spécialement selon les formes prescrites par les Loix.

Le style féodal avoit passé jusque dans la Littérature. Marot disoit :

> Or maintenant j'apperçoy *loyauté*,
> Je voy à l'œuil amour & *féauté*,
> Je voy vertu, je voy pleine liesse :
> Tout cela voy : voire mais en qui est-ce ?

Le gouvernement *féodal* a disparu ; & l'on n'a plus dit *feauté* ; & *féal* n'est guere resté que dans les Lettres de Chancellerie. *Loyauté* n'est plus qu'un vieux mot, mais assez connu : on dit encore *loyal*, mais dans certains cas, & dans le style familier : un Pair, quand on le reçoit au Parlement, promet de se comporter *comme loyal & magnanime Pair*. *Fidele* & *fidélité* tiennent lieu, en quelque maniere, de *féal* & de *féauté* : nous n'avons point de termes qui remplacent *loyal* & *loyauté*,

ſur-tout dans l'acception & l'étendue que le langage du Monde leur avoit données.

Nous ſçavons que ce qui a les qualités & les conditions requiſes par la *Loi*, eſt *loyal* dans le ſens propre du mot : il eſt ſenſible que celui qui a toutes les qualités & les conditions requiſes par les *loix de la Société*, *du Monde*, ou du moins *de ſon état*, eſt l'*homme loyal*. Ainſi le Marchand eſt *loyal*, lorſqu'il exerce ſa profeſſion avec la droiture, la probité, l'honnêteté, les bienſéances, les formes requiſes. L'homme du Monde eſt *loyal*, quand, aux qualités eſſentielles de la fidélité, de la probité, de l'honneur, il ajoute le déſintéreſſement, la nobleſſe, la franchiſe des procédés & des manieres dont le Monde fait une ſorte de regle de bienſéance, de convenance, d'état. L'*homme loyal* reſſemble donc beaucoup au *galant homme*, pris, non pas pour l'homme de bonne compagnie ou d'un commerce agréable, mais pour l'homme de probité, d'un commerce auſſi facile que ſûr.

Le *galant homme* met dans le commerce la droiture, l'honnêteté, la probité que l'*homme loyal* a dans le caractere. Vous avez raiſon de compter ſur des procédés honnêtes de la part du *galant homme* ; il ne vous faudra qu'un mot de l'*homme loyal* pour être ſûr de ſes ſentimens & de ſa conduite. Confiez ſans crainte vos intérêts au *galant homme* ; rapportez-vous-en à l'*homme loyal* qui ſera plutôt pour vous que pour lui. Il faut traiter avec le *galant homme* pour le connoître : il n'y a, pour ainſi dire, qu'à voir, qu'à entendre l'*homme loyal* pour le connoître à fond. Le *galant homme* aura de la franchiſe : l'*homme loyal* a la franchiſe d'un cœur tout ouvert. L'*homme loyal*

fait naturellement & d'abondance de cœur ce que le *galant homme* fera peut-être par principes, avec réflexion, avec mesure. Le *galant homme* n'a pas cette bonhommie de l'*homme loyal*, qui allie une certaine naïveté dans les manieres avec la noblesse des sentimens. Le *galant homme* fait bien ce qu'il doit : l'*homme loyal* le fait, comme si c'étoit son plaisir; & c'est en effet son plaisir. Vous êtes content du *galant homme* : vous êtes enchanté de l'*homme loyal*.

Je présente bien plutôt la forme que le fond du *galant homme*. La raison en est que le mot *galant* désigne bien plutôt des manieres qu'un caractere moral. Le sens propre de ce mot est celui de gai, gentil, agréable, plaisant, réjouissant : *galle*, *galler*, en vieux françois, réjouissance, se réjouir ; grec *gaô*, rire ; osque *gau*, latin *gaudium*, joie, gaieté ; françois *gaillard*, dispos, plein de gaieté.

Qu'est-ce donc que cette dénomination de *galant homme* qui s'éloigne si fort de l'idée propre du mot distinctif, qui, à cause de ses différentes acceptions, n'offre d'abord qu'un sens équivoque, & qui a excité beaucoup de vains débats dans un ordre de gens qui l'ont toujours à la bouche ? Lisez la 449[e] Remarque de Vaugelas. Vous y verrez des gens de la Cour & des *plus galans de l'un & de l'autre sexe* se tourmenter pour donner des notions du *galant*, sans parvenir à une définition ou plutôt à une description exacte : car à la fin, on en fait *un composé* (un galimatias) où il entre *du je ne sçais quoi*, ou *de la bonne grace*, *de l'air de la Cour*, *de l'esprit*, *du jugement*, *de la civilité*, *de la courtoisie & de la gaieté : le tout sans contrainte*, *sans affectation & sans vice*. Vaugelas

dit qu'avec cela il y a de quoi faire un honnête homme de la Cour, mais qu'il n'y en a pas assez pour faire un *galant homme*, ainsi que l'avouoit l'assemblée.

A l'occasion de cette remarque, l'Académie assigna trois acceptions différentes à la dénomination de *galant homme* : 1°. celle d'homme civil, honnête, poli, de bonne compagnie & de conversation agréable : 2°. celle d'homme habile dans sa profession, qui entend bien les choses dont il se mêle, qui a du jugement & de la conduite : 3°. celle d'un homme qui mérite une louange familiere ou un compliment flatteur, ou du moins à qui on le fait en lui disant qu'il est *galant*.

Aucune de ces acceptions n'est celle dont nous venons de parler, & dont on veut parler quand on dit qu'un tel est un *galant homme*, un *honnête homme* à qui l'on peut se confier ; qu'un autre s'est tiré d'une mauvaise affaire en *galant homme* & en *homme d'honneur* ; qu'un homme dont l'honnêteté, la probité, la délicatesse ont été mises à l'épreuve, est vraiment un *galant homme*, &c. Que de confusion & d'incertitude, des acceptions si différentes jettent dans le langage ! Avec quelle réserve il faut employer ces termes & ces qualifications équivoques ! Qu'il est louable de les éviter !

Lumiere, Lueur, Clarté, Eclat, Splendeur.

M. d'Alembert a dit : » *Eclat* est une *lumiere* » vive & passagere ; *lueur*, une *lumiere* foible &

» durable ; *clarté*, une *lumiere* durable & vive ;
» ces trois mots ſe prennent au figuré & au propre :
» *ſplendeur* ne ſe dit qu'au figuré, la *ſplendeur*
» d'un Empire «.

L'Abbé Girard avoit, ce me ſemble, mieux dit : » La *lueur* eſt un commencement de *clarté*,
» & la *ſplendeur* en eſt la perfection : ce ſont les
» trois différens degrés de *lumiere* (& *l'éclat* ?)...
» Tout le ſecours de la *lueur*, ajoute-t-il, ſe
» borne à faire appercevoir & découvrir les objets :
» la *clarté* les fait parfaitement diſtinguer & con-
» noître ; la *ſplendeur* les montre dans leur *éclat*
» (dans tout leur *éclat*, dans leur plus grand
» *éclat*) «. C'eſt avec plaiſir que je conſacre preſque uniquement cet article à commenter & à juſtifier cet Ecrivain.

Lu eſt un mot primitif qui, en arabe, en celte, en grec, en latin, déſigne la *lumiere* & ce qui y eſt relatif. La *lumiere* eſt ce au moyen de quoi les objets ſont viſibles, ce qui fait le jour, ce qui fait que nous voyons. Les autres mots n'expriment que des modifications & des gradations de la *lumiere*. La *lueur* eſt une *lumiere* foible, un *commencement de clarté*, un rayon ; mais ce n'eſt nullement [illegible] propriété de la *lueur* d'être durable ; il eſt bien plutôt à préſumer qu'elle ſera *paſſagere* & *fugitive*, épithete qu'on y joint ſi ſouvent, & avec raiſon, puiſqu'il eſt dans la nature de ce qui eſt *foible* de s'évanouir, de ſe diſſiper, de périr bientôt. Un feu follet jette une *lueur* : une *lueur* d'eſpérance ne ſe ſoutient pas ; cependant une *lueur* peut abſolument être durable.

De *cal*, chez les Orientaux *hal*, déſignant la chaleur & les *couleurs*, les Celtes firent *cla*, blanc,

blanc, comme les Grecs *gala*, lait, & les Latins *calx*, chaux. *Clar* chez les Celtes, *clarus* chez les Latins, *claer* en gallois, en françois *clair*, sont formés de *cal*, couleur, ou de *cla*, blancheur, & d'*ar*, vif. La *clarté* est une *lumiere* suffisante; un jour pur & qui chasse les ombres; comme la *lueur*, elle peut fort bien n'être pas *durable*. Un *éclair* produit une très-vive *clarté*, qui vous laisse à l'instant dans une obscurité profonde. On voit nettement & assez, quand on voit *clair*. Il y a une *clarté* pâle & foible, comme une *clarté* vive & brillante.

Eclat vient également de la racine *cla*; mais vraisemblablement prise par onomatopée, pour l'expression du cri, de la *clameur* ou de l'*acclamation*, d'un grand bruit, du fracas, &c. Ainsi on dit un *éclat* de rire, l'*éclat* d'une querelle, l'*éclat* de la voix, l'*éclat* de la foudre. Mais ce mot désigne une grande *lumiere*, comme un grand bruit; l'*éclat* est une forte & très-brillante *lumiere*, une *clarté* aussi abondante que vive. Nulle raison de dire qu'il n'est que *passager*; l'*éclat* du soleil ou du jour, l'*éclat* des cieux, l'*éclat* du diamant, l'*éclat* de la gloire, de l'évidence, d'un nom, de la grandeur, de la vérité, des merveilles, &c. sont ou peuvent être fort durables.

De *pal*, *pol*, *bel*, grande *lumiere*, brillant *éclat*, *éclat* propre du soleil, s'est formé le latin *splendor*, *splendeur*. La *splendeur* est la plus grande *lumiere*, un *éclat* éblouissant, la plénitude de la *lumiere* & de l'*éclat*. Ce mot se dit au propre & proprement du soleil & des astres, qui renferment la plénitude de la *lumiere*. Au figuré, il est synonyme de pompe, magnificence, &c.

Ainsi donc la *lueur* est une *lumiere* foible & légere ; la *clarté*, une *lumiere* assez vive & plus ou moins pure ; l'*éclat*, une *lumiere* brillante ou une vive *clarté* ; la *splendeur*, la plus grande *lumiere* & le plus vif *éclat*.

La *lumiere* fait voir ; la *lueur* fait voir imparfaitement & confusément ; la *clarté* fait voir distinctement & nettement ; l'*éclat* fait voir facilement & parfaitement, mais quelquefois en affectant trop fortement la vue pour qu'elle puisse le soutenir longtemps ou le fixer ; la *splendeur* fait voir tout l'*éclat* de la chose, & avec tant d'*éclat* que les yeux en sont éblouis.

La *lumiere* est en opposition directe avec les ténebres. La *lueur* perce à travers ces mêmes ténebres. La *clarté* dissipe l'obscurité. L'*éclat* chasse les ombres. La *splendeur* est toute *lumiere*.

Dans l'usage figuré de ces termes, on observera les mêmes différences & la même gradation.

Luxe, Faste, Somptuosité, Magnificence.

L'ACADÉMIE & tous les Vocabulistes françois affectent au mot *luxe* l'idée propre d'excès & de déréglement : *luxus* a la même idée chez les Latins. Tous les mots latins, françois, &c. de la même famille portent le même caractere. Les Moralistes, les Economistes de tous les temps jusqu'à nos jours, ne l'ont jamais autrement envisagé. Au figuré, ce mot exprime un vice du discours, &c. Aussi les Apologistes du *luxe*, lorsqu'ils ont voulu se donner les airs du Paradoxe, ont-ils dénaturé ce terme, en le

réduisant à l'expression des superfluités, des commodités, des jouissances agréables; & il le falloit bien, sans quoi ils n'auroient rien dit que tout le monde n'eût dit ou pensé. Quelques Etymologistes croyent que ce mot & celui de *luxure* viennent de *luxe*, parce que ces vices énervent le corps: *luxer* & *luxation* tiennent à l'oriental *luz*, déboîter, démettre. D'autres Sçavans font descendre *luxe* de *lo*, *laus* élevé, mais en y ajoutant l'idée modificative d'*excès*. Il réunit le double sens de *luc*, qui exprime les deux contraires, lumiere & obscurité, éclat & deuil; c'est la définition même du *luxe* qui, par l'éclat, produit le deuil, par l'excès le défaut, par la richesse apparente la misere réelle.

Faste est le mot *fas*, *fast*, abondant, haut, élevé; c'est ce que l'oriental *phasq* signifie: *fast*, en theuton, veut dire beaucoup, fort. Notre mot *faîte*, *fastigium*, exprime proprement la plus haute élévation. Ces mots tiennent au radical, *fat*, abondance, excès. Comme ce qui est élevé, est ce qui paroît davantage, les Latins ont attaché à *fastus*, *faste*, l'idée particuliére d'apparence, d'ostentation, de gloire.

Somptuosité vient de la racine *sum*, *sam*, élevé, grand: d'où les mots latins *summa*, somme, *summatus*, souveraineté, *summè*, grandement, extrêmement; *sumptus*, frais, grand frais; *sumptuosus*, qui est d'une grande dépense; *somptuosité* n'a point d'autre valeur.

Magnificence, en latin *magnificentia*, est composé de *mag*, grand, & de *fic*, *fac*, faire, qui exprime l'action apparente, une chose d'éclat, & dérivé de *magni-facere*, estimer grandement, faire grand cas, exalter ou élever fort haut. Toute cette

famille annonce la grandeur, l'élévation, le prix, la ſplendeur, la ſublimité.

Ces mots déſignent donc de grandes, groſſes ou fortes dépenſes; le *luxe*, une dépenſe exceſſive, déſordonnée; le *faſte*, une dépenſe d'apparat, d'éclat; la *ſomptuoſité*, une dépenſe extraordinaire, généreuſe; la *magnificence*, une dépenſe dans le grand & le beau. *Luxe* ne doit être pris qu'en mauvaiſe part, comme il le fut toujours. *Faſte* ſuit naturellement la même regle; on veut y mettre des exceptions qui n'ont pourtant pas lieu au figuré, quand on dit, par exemple, *faſte* de ſcience, de vertu, de douleur, &c. *Somptuoſité* a beſoin d'idées acceſſoires, pour qu'il énonce l'excès ou l'abus d'une maniere déterminée. *Magnificence* eſt proprement un terme d'éloge, exprimant une qualité des perſonnes, il annonce même une vertu noble & ſublime; mais auſſi la *magnificence* peut tomber dans le *faſte* & le *luxe*.

Il y a *luxe* dans les dépenſes libres qui, par une grandeur démeſurée ou un déplacement pernicieux, attaquant, à l'égard de l'Etat, les avances de la culture, font avorter la reproduction & dégénérer le revenu; ou qui, à l'égard des particuliers, attaquant leurs fonds ou avances de fortune, détériorent leur condition & conſument leurs reſſources. Il y a *faſte* dans les dépenſes qui, par la parade, l'oſtentation, la pompe, ne ſervent qu'à jetter un inutile éclat, & à éblouir les vues foibles. Il y a *ſomptuoſité* dans les dépenſes qui, par leur intenſité, leur profuſion, leur maſſe, ſurpaſſent les meſures d'une eſtimation ordinaire & de l'attente, & laiſſent l'imagination étonnée. Il y a *magnificence* dans les dépenſes qui, par leur grandeur,

leur hauteur, leur recherche, leur goût, leur beauté, ravissent l'admiration, charment la curiosité, & honorent celui qui les fait.

Le *luxe* joue la richesse ou l'opulence : déréglement d'esprit & de conduite. Le *faste* joue la grandeur, la majesté : vanité des vanités. La *somptuosité* annonce la grandeur & l'opulence : grande puissance déployée avec une grande énergie. La *magnificence* annonce l'opulence & la grandeur, relevées par la maniere & par l'objet : c'est, pour ainsi dire, la majesté dans toute sa gloire, si des ombres étrangeres ne l'obscurcissent.

Le *luxe* du jour consiste principalement dans la grandeur des petites dépenses, dépenses mesquines, futiles, honteuses ou pitoyables, à renouveller le lendemain. Le *faste* des Cours consiste principalement dans une multiplication prodigieuse de dépenses d'une certaine parade & de dissipation. La *somptuosité* de nos ancêtres consistoit principalement dans des consommations immenses qui vivifioient le territoire. La *magnificence* souveraine consiste principalement dans de vastes & sages dépenses qui applanissent toute la surface de l'Empire, & rapprochent, par la liberté & la facilité de la circulation, toutes les consommations de tous les consommateurs.

Le *luxe* produit la misere, & la misere l'étouffe. Dans la décadence, il y a du *faste* encore; mais c'est celui de la pauvreté qui se masque. La mollesse raffinée & appauvrie substitue la délicatesse & les commodités à la *somptuosité*. La *magnificence* n'est plus alors qu'une belle décoration de théâtre.

Pompée, infailliblement vainqueur de César, s'il

eût été le maître, avoit malheureusement traîné malgré lui, dans son armée, le *luxe* de Rome; Pompée & Rome périrent. A la publication de la Bulle d'or, Charles IV, avec tout le *faste* d'un Roi des Rois, fut servi à table par des Souverains puissans; mais ces honneurs étoient vuides de puissance. Nabuchodonosor, par la merveilleuse *somptuosité* de ses ouvrages, éleva Babylone au dessus des Cités les plus renommées de l'Univers: Babylone s'écroula sous le poids de ces mêmes ouvrages. Louis XII exerça pendant tout le cours de son regne & au milieu des guerres les plus dispendieuses, une *magnificence* vraiment royale envers ses peuples; & ce Prince, simple & modeste, économe jusqu'à être accusé d'avarice, fut le plus magnifique des Rois & le plus glorifié par le plus beau des surnoms.

Considérez le *luxe* épouvantable de ces Rois de Perse, qui promettent les plus grandes récompenses à ceux qui inventeront de nouveaux plaisirs & de nouveaux moyens de dépense; & vous prédirez les victoires d'Alexandre. Considérez le *faste* triomphal de ces Romains qui étalent les dépouilles, les images & le deuil des peuples vaincus; & transportez-vous ensuite au milieu des ruines immenses qu'ils ont dispersées dans de vastes déserts. Elevez jusqu'au sommet des pyramides d'Egypte vos regards étonnés de leur *somptuosité*; baissez-les ensuite sur ces monceaux d'ossemens humains qui se sont accumulés autour d'elles pour leur construction. Parcourez curieusement toutes les *magnificences* du château de Versailles; mais regardez ensuite à ses fondemens, & cherchez enfin tout autour les beautés de la Nature.

On a fort bien obſervé que les Etats ne périſſent que par le *luxe* ; puiſque l'Hiſtoire a négligé de nous donner le tableau des impôts & leurs proportions avec le revenu territorial, nous n'avons donc point d'Hiſtoire. On dit que le *faſte* convient aux perſonnes qui, par leur état, doivent repréſenter : je ne ſçais ſi la grandeur, la ſomptuoſité, l'éclat, la magnificence des dépenſes néceſſitées par l'état ou l'occaſion, doivent s'appeller *faſte* ; mais je demande ſi des hommes grands par eux-mêmes ou par leurs actions, un St. Louis, un Dugueſclin, un Louis XII, un Henri IV, un Turenne, ont beſoin de *faſte* ? On loue ſans meſure la *ſomptuoſité* d'un Prince dans les établiſſemens, les édifices, les monumens qu'il éleve : eſt-il donc bien difficile & méritoire de faire avec beaucoup d'argent & ſans privation une grande dépenſe ? Célébrons ces établiſſemens, ſi le bien de l'Etat les exige ; ſi par une grande dépenſe ils en épargnent de plus grandes ; s'ils ſont fondés, placés, diſtribués, dirigés avec l'économie qui, par une ſage & belle ordonnance, fait de plus grandes choſes avec beaucoup moins de frais ; en un mot, s'ils payent le capital par des intérêts beaucoup plus forts que ne l'eût fait tout autre genre de dépenſes. On exalte beaucoup, ſur-tout en préſence des Grands, la *magnificence* ; & ce n'eſt pas ſans raiſon : mais leur apprend-t-on comment on eſt vraiment *magnifique*, quand on doit l'être, juſqu'à quel point on peut l'être ? Leur apprend-t-on en quoi conſiſte la *magnificence* d'un Souverain, celle d'un grand Propriétaire de terres, celle d'un Citoyen opulent ?

Le *luxe* eſt malheureuſement de tous les états ;

il y en a jusque chez le bas peuple : il se glisse dans les genres de dépenses les plus communes. Le *faste* ne se trouve proprement que chez les riches, dans leurs bâtimens, dans leurs meubles, dans leurs habillemens, dans leurs équipages & leur train ; mais l'appareil ne convient que dans les fêtes, les cérémonies, les solemnités. La *somptuosité* concerne proprement les festins, les édifices, les monumens, les choses d'éclat : il est peu d'hommes assez opulens pour étaler en tout genre une *somptuosité* habituelle. La *magnificence* ne sied qu'aux Grands qui, aux moyens de faire des dépenses extraordinaires, joignent des titres pour les rendre éclatantes, mais par un usage bien entendu qui les fait estimer, honorer & glorifier, en rendant leur *magnificence* aussi utile qu'agréable au Public.

Accommodez-vous à votre fortune, il n'y aura plus de *luxe*. Méritez la considération, l'estime, la gloire, suivant votre état, vous trouverez le *faste* superflu. Vivez seulement avec vos richesses d'une maniere honorable, la *somptuosité* vous restera pour les bienfaits. Dépensez, & dépensez encore avec autant d'intelligence que de grandeur à enrichir vos peuples, & la richesse de votre Empire publiera votre *magnificence*, comme la beauté du Ciel publie celle de la Divinité.



M.

Maflé, *Jouflu.*

Maflé, qui a le visage plein & large. *Jouflu*, qui a de grosses joues.

Jouflu n'exprime que l'embonpoint des *joues*. *Maflé* exprime proprement la grosseur de la partie antérieure du visage, celle des levres & des parties voisines : mais par une suite assez naturelle, il a désigné l'embonpoint du visage entier, & enfin celui même de la taille ou du corps.

M, *ma*, *mu*, *mo* indiquent proprement les levres, la bouche, ses environs : de là, les mots *mâchoire*, *museau*, *mufle*, *menton*, *moue*, &c. ; autant d'idées relatives au devant & au bas du visage ou de la figure. *Joue*, en bas-breton *jot*, en italien *gota*, en languedocien *gaoute*, &c., du celte *code*, élevé, désigne la partie du visage la plus élevée, relevée en bosse, bombée. Le mot *fl* imitant & désignant les fluides, les liquides, & particuliérement le *soufle*, en lat. *flatus*, a servi à composer, avec *ma* & *jou*, *maflé* & *jouflu*, par la raison très-simple que le *maflé* & le *jouflu* semblent *souflés* & *boursouflés*.

On veut que *maflé* ne se dise guere que des femmes, & *jouflu* des enfans. Pourquoi donc restreindre l'emploi propre & naturel des termes ? pourquoi l'homme qui a un gros visage ne seroit-il

pas *maflé*? pourquoi une personne faite, qui auroit de grosses joues, ne seroit-elle pas *jouflue*? que seroient donc l'un & l'autre ? c'est cela ce qui s'appelle de la bizarrerie, & c'est à ce genre de bizarrerie qu'il ne faut pas condescendre.

Qu'on peigne les vents *jouflus*; c'est leur vrai costume. Mais pour quoi ces petits Amours tout *maflés*? en sont-ils plus jolis ?

Les Asiatiques & les Africains aiment les *grosses maflées*; c'est leur goût. Je ne sçais si l'on s'est jamais avisé de peindre la beauté *jouflue*.

Jouflu est, nous dit-on, un mot familier; & *maflé*, un mot populaire. Cependant le sens propre de ce dernier mot & ses rapports avec plusieurs autres mots de la Langue étant connus, pourquoi seroit-il rejetté de la bouche des honnêtes gens ? J'ai bien regret à un grand nombre de ces termes populaires, bannis du beau langage sans être remplacés. Les Dictionnaires en offrent à chaque page : voyez dans celui des rimes, combien de rimes refusées au style noble vont enrichir le bas-comique sur-tout, suivant l'observation de M. Marmontel. Il y a sans doute beaucoup de mots bas, barbares, forgés, contournés, dépourvus de sens & de recommandations, que la délicatesse ne sçauroit adopter. Mais des termes convenables, bons & utiles, des termes qui portent une idée caractéristique, qui peignent un objet particulier, & qui sont seuls à l'exprimer, ce n'est pas la délicatesse, c'est une humeur fantasque qui les renvoye au peuple, c'est la sottise des *Précieuses ridicules*. Comment donc désigner la chose qu'ils expriment ? par des mots vagues, par de périphrases ? mais les mots vagues ne donnent qu'une idée vague, & non l'idée dis-

tinctive de la chose : mais les périphrases ne sont que de plates longueurs, lorsqu'il ne s'agit que d'exprimer l'idée simple. Désignera-t-on les gens par leurs qualités, lorsqu'il ne faut que dire leurs noms ? Ainsi donc, plutôt que de puiser dans l'abondance du langage populaire (je ne dis pas sans choix & sans goût), plutôt que de nous servir de ce que nous avons sous la main, nous resterons pauvres, & nous nous réduirons aux ressources de la misere.

Magnifier, Glorifier.

OH, certes ! ce n'est pas un mot populaire que *magnifier*, il est bien noble ; & toutefois, qui oseroit s'en servir ? Ainsi, d'un côté, aujourd'hui nous dédaignons les mots populaires ; de l'autre, nous proscrivons des termes distingués : que nous restera-t-il ?

» Ce mot, dit Vaugelas, est excellent & a une » grande emphase pour exprimer une louange ex» traordinaire. M. Coëffeteau en use souvent après » Amiot & tous les Anciens. Encore tout de nou» veau, un de nos plus célebres Ecrivains (*a*) ne » fait point de difficulté de s'en servir. Mais avec » tout cela, il faut avouer qu'il vieillit, & qu'à » moins que de l'employer dans un grand ou-

(*a*) L'Auteur, si je ne me trompe, entend parler de Mr de Maucroix, qui dit, dans la Traduction des Homélies de Saint Chrysostôme : On *magnifie* la puissance de Dieu & la constance des Martyrs.

» vrage, il auroit de la peine à passer. J'ai une
» certaine tendresse pour tous ces beaux mots que
» je vois ainsi mourir, opprimés par la tyrannie
» de l'usage, qui ne nous en donne point d'autres
» en leur place, qui aient la même signification
» & la même force «.

L'Académie observe sur cette remarque, que ce mot n'a guere d'usage qu'en parlant de Dieu & des choses saintes. Dans son Dictionnaire, elle le conserve sans lui imprimer la note de vieillesse, comme si elle vouloit nous engager à l'employer à l'égard des objets précédens. C'est ainsi qu'en bornant l'application d'un terme à ce qu'il y a de plus sublime, on lui donne un grand caractere; & cela sert bien à distinguer les genres de styles.

Toutes les anciennes versions du premier verset du *Magnificat*, portent, Mon ame *magnifie* le Seigneur : toutes les traductions nouvelles, Mon ame *glorifie* le Seigneur. Mais si la *gloire* n'est pas la *grandeur*, *glorifier* n'est pas *magnifier*.

Magnifier, c'est exalter, célébrer la grandeur, lui rendre le plus grand hommage. *Glorifier*, c'est exalter, célébrer la gloire, rendre gloire. Quiconque entend les mots de *magnifique* & de *magnificence*, entend celui de *magnifier*. *Ma*, *mag*, en latin *magnus*, désigne la *grandeur*. *Glo*, *gl*, *cl*, signifie éclat, rayon, lumiere. *Fier*, dans la terminaison des verbes, est le verbe *faire* ou *devenir*.

S'il falloit exprimer en un seul mot l'action de celui qui tranche du grand, qui joue la grandeur, qui a de grands airs, nous ne dirions pas qu'il s'*exalte*, nous ne dirions pas qu'il se *glorifie*; ce

n'est pas cela. Et si nous disions qu'il se *magnifie* ? cela s'entendroit.

Ces généreux Panégyristes qui veulent faire quelque chose de rien, ou qui ajoutent quelques coudées à la stature de leurs petits héros, les *magnifient*, ce me semble, plutôt qu'il ne les *glorifient*.

Je ne sçais si de tant de *Très-Hauts & Très-Puissans Seigneurs*, *monseigneurisés* de leur propre grace, il n'y en a pas quelques-uns qui se *magnifient* un peu. Je ne sçais si, depuis que les Gens de qualité se sont fait la loi de descendre de quelque Prince Souverain, il n'y en a pas quelques-uns qui se *glorifient* un peu. C'est une grande illustration que ceux-ci ajoutent à la grandeur.

Je ne propose ces exemples que pour faire sentir la valeur des termes, & l'utilité du mot *magnifier*, sans vouloir le faire descendre si bas. Qu'on le réserve pour les grands ouvrages, comme le demande Vaugelas; qu'on le reserve pour les choses saintes, comme le dit l'Académie : mais qu'on le conserve. C'est aux Prédicateurs, sur-tout, qu'il convient d'en rétablir l'usage, & d'en orner leurs discours.

Maint, Plusieurs.

Maint, dit La Bruyere, est un mot qu'on ne devoit jamais abandonner, & par la facilité qu'il y avoit à le couler dans le style, & par son origine, qui est françoise. Vaugelas remarquoit qu'à moins

d'être employé dans un Poëme héroïque, il ne seroit pas bien reçu, si ce n'est en raillant. Thomas Corneille rapportoit qu'il pouvoit encore figurer avec grace, non seulement dans une Epigramme ou dans un Conte, mais encore dans un Poëme héroïque, sur-tout quand on le répete comme dans ce vers :

Dans *maints* & *maints* combats, sa valeur éprouvée.

On ne le souffre que dans le style Marotique, & dans l'enjouement de la conversation.

Maint signifie *plusieurs* : mais *plusieurs* marque purement & simplement la pluralité, le nombre; tandis que *maint* réduit la *pluralité* à une sorte d'unité, comme si les objets formoient une exception, un tout séparé du reste, un corps à part. Quiconque sent la force & l'utilité des mots collectifs, doit regretter & recommander celui-là. Il n'y a personne qui ne trouve une différence sensible entre ces deux phrases : *Tout homme est sujet à erreur*; *tous les hommes sont sujets à l'erreur*. *Tout* désigne la qualité propre de l'espece, de l'humanité : *tous* ne désigne qu'une qualité commune aux individus, à la généralité. La locution, *maint Auteur*, semble annoncer un nombre d'Auteurs qui forment une sorte de classe, & comme s'ils faisoient cause commune : *plusieurs* n'annonce que le nombre, sans désigner aucun rapport particulier entre eux, si ce n'est qu'ils ont la même opinion, la même marche, le même titre, quelque chose de semblable. Ces mots disent plus que *quelques-uns*, & moins que *beaucoup*.

Maint a le privilége rare de se répéter & d'exprimer par sa répétition un assez grand nombre. On dit *maint* & *maint*, comme *tant* & *tant*. Ces sortes de licences contribuent beaucoup à donner aux Langues des formes distinctives qui les rendent intraduisibles quant à la grace & au génie; & par-là elles ont quelque chose de précieux. La locution *maint* & *maint* est si commode, qu'on ne peut, en quelque maniere, s'empêcher de s'en servir de temps en temps, & de dire *mainte & mainte fois*.

La Bruyere regrette également le mot *moult*. *Moult*, dit-il, quoique latin, étoit dans son temps d'un même mérite; & je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte sur lui. *Beaucoup* ne vaut pas *moult*; car il rappelle naturellement l'idée fort étrangere d'un *beau coup*, & nullement celle d'une assez grande abondance; tandis que *moult* vous met sous les yeux la *multitude*.

Maint vient de *main*, *manus*, *man*, qui marque la capacité, la contenance, la quantité, le nombre. *Plusieurs*, dérivé de *plus*, vient de *plo*, *pul*, *pol*, multitude.

Maintenir, Soutenir.

DES édifices anciens se *maintiennent* & se *soutiennent*, comme d'anciennes coutumes. Des barres de fer *maintiennent* & *soutiennent* une voûte. Un protecteur *maintient* & *soutient* un établissement. Une femme se *maintient* & se *soutient* bien. Vous *maintenez* & vous *soutenez* votre dire. *Mainte-*

nir & *soutenir* signifient également *défendre* & *conserver*.

Maintenir, c'est, à la lettre, *tenir la main* à une chose, la tenir dans le même état : *soutenir*, c'est *tenir* une chose *par-dessous* ou *en dessous*, la tenir à une place. On *maintient* ce qui est déjà tenu & qu'il faut tenir encore pour qu'il subsiste dans le même état : on *soutient* ce qui a besoin d'être tenu par une force particuliere, & qui couroit risque, sans cela, de tomber. Si on *portoit* la chose sur soi, si on en portoit le poids, on la *supporteroit*. Vous *maintenez* ce que vous voulez qui dure ; vous *soutenez* ce que vous voulez qui soit assuré.

C'est sur-tout la vigilance qui *maintient* : c'est sur-tout la force qui *soutient*. La puissance *soutient* les Loix : les Magistrats en *maintiennent* l'exécution. Vous *soutenez* une famille par vos secours ; vous y *maintenez* la paix par vos soins. On *soutient* ce qui est foible, chancelant : on *maintient* ce qui est variable, changeant.

Celui qui *maintient* sa maison par son économie, la sert peut-être aussi bien que celui qui la *soutient* par son crédit.

L'*accord seul des esprits* maintient *celui des cœurs*. Si vous voulez être *soutenu*, *soutenez*-vous vous-même.

Celui qui ne sçait pas se *maintenir* dans la médiocrité, ne *soutiendra* pas l'opulence.

Il faut de la force pour *soutenir* toujours son caractere : il faut de l'habileté pour *maintenir* long-temps son crédit.

Vous *soutenez* des assauts, des efforts : vous *maintenez* les choses dans l'ordre & à leur place. Vous *soutenez* votre droit contre celui qui l'attaque :

taque : vous *maintenez* les prérogatives de votre place, lorſque vous ne les négligez pas.

On *maintient* ſon dire en inſiſtant, par ſa conſtance. On *ſoutient* ſon opinion, en combattant pour elle avec des preuves.

Ce qui ne ſe *maintient* pas, change, paſſe : ce qui ne ſe *ſoutient* pas, baiſſe, tombe.

La ſanté ſe *maintient* par le régime : la vie ſe *ſoutient* par la ſubſiſtance. Par la ſubſiſtance, vous exiſtez : par le régime, vous ſubſiſtez dans le même état.

Vous *maintenez* donc la choſe dans l'état où elle étoit : vous *ſoutenez* la choſe pour qu'elle ſoit en bon état. Des Juges vous *maintiennent* dans la poſſeſſion de vos biens : des amis vous *ſoutiennent* dans vos entrepriſes. L'établiſſement qui reſte dans le même état, ſe *maintient* : celui qui réſiſte aux choſes, ſe *ſoutient*. Il s'agit de *maintenir* la paix, plutôt que de *ſoutenir* des guerres.

Maintenons les coutumes, quand elles ſont bonnes : mais ſi elles ſont mauvaiſes, l'ancienneté eſt-elle un titre pour les *ſoutenir* ?

Il s'agit plutôt de conſerver pour *maintenir*, & de défendre pour *ſoutenir*.

Une femme ſe *maintient*, qui conſerve ſa beauté, ſa fraîcheur, ſes avantages. Une femme ſe *ſoutient*, qui réſiſte aux accidens, aux attaques, aux ravages du temps.

Il y a des ames qui *ſoutiendront* les grands revers : où eſt l'homme qui ſe *maintienne* long-temps dans une certaine égalité d'ame ?

Qui ſe *maintiendra* toujours dans une place où l'on a toujours beſoin d'être *ſoutenu* ?

J'ai parcouru, dans ces exemples, les manières les

plus usitées d'appliquer ces termes : elles reviennent toutes à mes idées.

Mal parler, *Parler mal.*

M. Beauzée pense que ces deux expressions ne sont pas synonymes. *Mal parler* tombe, selon lui, sur les choses que l'on dit ; & *parler mal*, sur la maniere de les dire : le premier est contre la morale, & le second contre la grammaire.

» C'est *mal parler* que de dire des choses offen-
» santes, sur-tout à ceux à qui l'on doit du res-
» pect ; de tenir des propos inconsidérés, déplacés,
» qui peuvent nuire à celui qui les tient ou à ceux
» dont on parle. C'est *parler mal* que d'employer
» des expressions hors d'usage ; d'user de termes
» équivoques ; de construire d'une maniere em-
» barrassée, ou à contre-sens ; d'affecter des fi-
» gures gigantesques en parlant de choses com-
» munes ou médiocres ; de choquer la quantité
» en faisant longues les syllabes qui doivent être
» breves, ou breves les syllabes qui doivent être
» longues.

» Il ne faut ni *mal parler* des absens, ni *parler mal* devant les Sçavans, &c. «.

Pour moi, je ne vois dans ces deux manieres de parler qu'une différence de construction sans aucune différence de sens ; & je dirois également, il ne faut ni *mal parler* devant les Sçavans, ni *parler mal* des absens. Il en est de *mal* comme de *bien* : or on a dit l'art de *bien parler*, comme l'art de *bien penser*, dans un sens grammatical. *Mal* se met éga-

lement devant ou après mille autres verbes avec la même signification : vous direz *mal enfourner* où *enfourner mal* une affaire.

M. Beauzée observe lui-même que cette distinction n'a lieu qu'à l'infinitif & dans les temps composés du verbe : ainsi on ne diroit pas *il mal parle*, comme on dit *il a mal parlé*. Je conclus de là que celui qui vient de *mal parler*, *parloit mal*, sans autre différence que celle du mode.

Mal parler & *parler mal* se prennent de même moralement & grammaticalement, selon le sujet & les circonstances du discours, avec cette différence que, quand il ne s'agit que de la maniere de parler, le verbe n'a pas besoin de régime; mais que quand il s'agit des choses & de leur moralité, le verbe exige un régime après lui. *Mal parler* & *parler mal* sans addition, c'est mal exprimer ou exprimer mal sa pensée ; au lieu que vous direz *mal parler* ou *parler mal* des absens, de ses amis, de tout le monde, pour faire entendre qu'on en dit du mal.

Si la maniere différente de placer l'adverbe change quelque chose à l'expression, c'est de renforcer l'idée quand il précede le verbe. Alors l'adverbe & le verbe semblent s'incorporer ensemble, comme s'ils ne formoient qu'un mot composé. L'idée de l'adverbe paroît être plutôt constitutive que modificative; & l'expression en est plus énergique. C'est ainsi que plusieurs mots composés d'un adverbe & d'un verbe disent beaucoup plus & avec plus de force que le verbe suivi de l'adverbe. Par exemple, nous disons *mal-traiter* & *traiter mal* : or *maltraiter* annonce un traitement plus dur, plus injurieux, plus violent que *traiter mal*, sans aller

pourtant jusqu'à *outrager*, action qui *outre* la chose & *outre* les personnes. Appliquez aux adverbes construits différemment avec les verbes ce que je dis ailleurs des adjectifs placés devant ou après les substantifs. Voyez l'art. *Sçavant Homme & Homme Sçavant*.

Mal-avisé, *Imprudent*.

Avisé, qui *voit à* sa chose, qui voit bien : *avis*, ce qu'on croit voir de mieux ; de *vis*, vue, voir, viser, & de la préposition *à*. *Prudent*, qui voit en avant, qui apperçoit au loin : *prudent* est comme le latin *providens* ; de *pro*, en avant, au loin ; & de *vid*, qui voit. La prudence se distingue de la sagesse par une connoissance profonde, telle que la prévoyance.

Celui qui ne s'avise pas des choses dont il doit s'aviser, est *mal-avisé* : celui qui ne voit pas aussi avant dans la chose qu'il auroit dû y voir, est *imprudent*. Le *mal-avisé* ne regarde pas assez à la chose qu'il fait ; il la fait mal : l'*imprudent* ne sçait pas bien la valeur de ce qu'il fait ; il fait mal. Le premier n'a pas pris conseil des circonstances & des convenances ; il les choque : le second n'a pas approfondi les conséquences & les suites de la chose ; elle tourne contre lui. Celui-là manque d'attention, de circonspection, de précaution : celui-ci manque de sagesse, d'application, de prévoyance.

Je suis *mal-avisé*, si je laisse passer l'occasion que je devrois saisir : si je n'ai pas prévu l'événe-

ment que j'aurois dû prévoir, je suis *imprudent*. Dans ce dernier cas, je ne sçais pas ce que je fais : dans le premier, je ne fais pas ce qu'il faut.

Souvent nous sommes très *mal-avisés* sur nos propres affaires, tandis que nous sommes fort *avisés* sur celles des autres : nous ne voyons pas les nôtres de sang froid, & nous voyons mal. Nous sommes quelquefois plus *imprudens* en agissant avec réflexion, qu'en suivant notre premier mouvement ou notre premiere idée : il faut délibérer de sang froid, & non que la crainte ou telle autre passion délibere.

Il est des circonstances où nous sommes *mal-avisés* pour avoir pris trop d'avis différens qui nous brouillent l'esprit. Il est des extrémités où la prudence même nous oblige à des démarches *imprudentes* qui nous perdront peut-être.

Le *mal-avisé* qui ne se soucie point de voir les difficultés, est un sot. L'*imprudent* qui ne s'embarrasse point de courir des risques, est un fou.

Il y a beaucoup de gens qui perdent leurs procès pour être *mal-avisés* : il y a beaucoup de gens qui se perdent de réputation pour être *imprudens*. Les uns ne songent pas aux convenances, & les autres aux conséquences.

A dire tout ce qu'on pense, sans sçavoir devant qui on parle, on est fort *mal-avisé*. A dire des choses qui peuvent offenser, à quelqu'un qui peut se venger, on est fort *imprudent*.

Il faut pardonner à un homme simple & droit d'être un peu *mal-avisé* : il faut pardonner à un homme sans usage & sans expérience, d'être un peu *imprudent*. C'est même une grande regle de justice de ne pas juger les personnes sur une regle

commune à tous, mais de juger chacun selon son caractere & sa maniere propre d'être. Celui-ci ne m'offense pas qui me dit des choses que je trouverois très-offensantes de la bouche de tel autre. Tant vaut l'homme, tant vaut l'action.

Quel homme n'est pas quelquefois *mal-avisé* ? mais on l'est plus ou moins essentiellement. Quel homme n'est pas *imprudent* une fois par jour ? mais l'un est plus habile que l'autre à cacher ou à réparer son imprudence.

Malicieux, Malin, Mauvais, Méchant.

CES termes expriment une disposition à nuire, à faire du mal.

» Le *malicieux*, dit l'Abbé Girard, l'est par » caprice ; il est obstiné ; s'il nuit, c'est de rage ; » pour l'appaiser, il faut lui céder «.

Ce n'est pas cela. Si le *malicieux* nuit de rage, il ne l'est donc point par *caprice* ; car la *rage* n'est point un *caprice*. Mais le *malicieux* ne nuit pas de *rage*. L'enfant qui médite une *malice*, le fait souvent de sang froid ; & la rage ne médite point. Votre ami vous fait gaîment une *malice*, & avec aussi peu d'obstination que de colere. Est-ce par la vertu du caprice, de la colere, de l'obstination, que la *malice* supplée à l'âge, suivant un axiome de Jurisprudence ? N'est-ce pas plutôt par une certaine finesse d'esprit que la *malice* désigne ? Quand on dit de quelqu'un qu'il est *malicieux* comme un *singe*, veut-on dire que le singe soit emporté, obstiné par caractere ? L'attribut du singe, n'est-ce

pas la ruſe accompagnée d'un deſſein apparent de nuire ? Eſt-ce qu'il s'agit d'appaiſer le *malicieux* ? Il faut le découvrir, le deviner, le prévenir, le déconcerter, éviter ſes piéges, échapper à ſes *ruſes* cachées.

Cicéron dit que la *malice* eſt une maniere de nuire ruſée & fallacieuſe, & qu'elle veut même quelquefois paſſer pour prudence. L'épithete latine, *malitioſus*, eſt ſynonyme de fin, ruſé, artificieux. Le propre de la *malice* eſt de cacher ſes deſſeins & ſa marche. Ainſi l'on dit *un innocent fourré de malice* : ainſi l'on dit *la malice du péché*, pour déſigner le venin caché qu'il renferme : ainſi l'on dit qu'on a fait une choſe nuiſible ſans *malice*, ſans mauvaiſe intention. Il y a dans la *malice*, dit un des Auteurs de l'Encyclopédie, de la facilité & de la ruſe, peu d'audace, point d'atrocité : le *malicieux* veut faire de petites peines & non cauſer de grands malheurs ; quelquefois il veut ſeulement ſe donner une ſorte de ſupériorité ſur ceux qu'il tourmente ; il s'eſtime de pouvoir le mal, plus qu'il n'a de plaiſir à en faire. Diſons qu'il y a divers degrés ou plutôt différentes ſortes de *malice*, depuis la *malice agréable* juſqu'à la *malice noire* : les Latins diſoient *malitia mala*, pour exprimer celle dans laquelle il entroit de la méchanceté. *Malicieux* eſt donc le plus foible de tous ces termes, puiſqu'il ne ſe prend pas même toujours dans un ſens odieux.

» Le *malin*, dit encore l'Abbé Girard, l'eſt
» de ſang froid ; il eſt ruſé ; quand il nuit,
» c'eſt un tour qu'il joue : pour s'en défendre, il
» faut s'en défier «.

N'eſt-ce pas le *malicieux* que l'Auteur nous

vais ne vaut rien ; il fait du mal. Un homme est *mauvais*, quand au lieu de l'indulgence, de la douceur, de l'humanité, de l'équité, des qualités qui font l'homme bon, il a les vices contraires qui font que, dans l'occasion qu'il y a d'exercer quelqu'une de ces vertus caractéristiques de l'homme ou de l'espece, il fait du mal.

Mauvais est le latin *malus*, qui naturellement a fait dans notre Langue *mauv*, *mauvais* ; & il se prend dans les différentes acceptions du mot latin. Du Cange & Huet le tirent immédiatement de *maleficus*, comme si l'on avoit dit autrefois *maufais* : en effet, le Diable que le peuple appelle quelquefois *le Mauvais*, s'appelloit *le Maufès*. Mais il y a le *mal-faisant* (*maleficus*), qui n'est que propre à faire du mal, & qui n'en fait que quand on le met en jeu, à l'épreuve, en compromis ; & c'est-là le *mauvais*. Il y a le *mal-faisant* qui, naturellement & par lui-même en activité, fait le mal, travaille à le faire, ou tend violemment à le faire ; & c'est-là le *méchant*. On a dit *mauvaistié* pour exprimer la qualité de *mauvais* : il n'y a pas jusqu'aux enfans qui n'éprouvent souvent le besoin d'un substantif pour désigner la quantité ; & quelquefois ils vont jusqu'à en faire un, comme *mauvaiseté*, qui ne sent pas, comme *mauvaistié*, la barbarie & la corruption. J'ai remarqué que le Diable est appellé *mauvais Ange* ainsi qu'*Esprit malin* : il est sensible que cette derniere qualification désigne ses ruses, ses artifices, ses prestiges, son habile & profonde mal-faisance, dont la premiere ne rappelle point l'idée (*a*).

(*a*) Je ne sçais pourquoi de tant d'acceptions qu'on donne

» Le *méchant*, dit enfin l'Abbé Girard, l'est » par tempérament; il est dangereux; quand il » nuit, il suit son inclination : pour en être à cou» vert, il faut le fuir «.

Le *méchant* est animé de la haine du bien, de ses semblables, de ce qu'il doit aimer, de ce qu'il doit faire. Il est possible qu'on naisse avec des dis-

---

à *mauvais*, comme fâcheux, incommode, sinistre, dangereux, funeste, corrompu, &c., l'Abbé Girard va choisir, pour faire un article de son livre, l'idée de *chétif*. Il y a si loin d'un de ces mots à l'autre, qu'il est plus difficile d'en déterminer la différence que la ressemblance. L'Auteur leur attribue pour qualité commune, une sorte d'inaptitude à être avantageusement placé ou mis en usage. Avec une idée si générale & si vague, on trouveroit à un mot des synonymes sans nombre, qu'on seroit étonné de voir ensemble. *Chétif* signifie qui n'a point de valeur, qui est sans mérite, qui excite la pitié ou le mépris; ce qui ne nous ramene à *mauvais* que par réflexion & par induction : *chétif* est bien plutôt synonyme de pauvre, misérable, maigre, petit, que de *mauvais* : car le sens propre de *chétif*, italien *cattivo*, est celui de *malheureux captif*, de l'aveu de tous les Etymologistes. Quant à l'application de ce mot aux choses d'usage, telles que les étoffes, le linge, &c. il n'y a aucune raison de prétendre que *chétif* renchérit sur *mauvais*; & qu'un habit *chétif* ne peut plus servir, tandis qu'on porte au besoin un habit *mauvais*. Un habit peut être si *mauvais* qu'on ne le porte plus; & l'on portera bien encore l'habit *chétif* qui sera trop court, trop étroit, trop mesquin, en cas de besoin. Des fruits *chétifs* valent mieux à manger que des fruits *mauvais*. On mange, quoiqu'on fasse une *mauvais* chere; & avec une *mauvaise* chere souvent on ne mange pas davantage. Soignez l'enfant *chétif* : respectez l'urne *chétive* de Pompée : n'avilissez pas tant l'homme, *chétive* créature, &c.

positions prochaines pour le devenir ; car il naît des monstres. Il n'est que trop facile de le devenir avec un caractere dur & féroce, avec une humeur atrabilaire, avec des passions aigries, avec l'ignorance ou le mépris de tous les principes, avec des habitudes licencieuses. Le *méchant* est *mauvais*, quand il a l'occasion de faire du mal ; mais de plus, il cherche les occasions d'en faire. Il est *malin*, s'il a un esprit capable de servir plus sûrement son iniquité ; mais il employe également la force, le courage, l'audace. S'il a des momens de relâche, de calme, de gaîté, il sera *malicieux*. En deux mots, il fait du mal tant qu'il peut ; il n'a de plaisir qu'à en faire ; il en fait de toute sorte de manieres ; s'il n'en fait pas, il médite, il projette d'en faire ; s'il ne peut en faire, il souffre, il se tourmente. Qui descendroit dans son cœur, trouveroit que le plus malheureux des hommes, c'est le plus *méchant*. Heureusement, il est contenu ; il est contenu par le danger, par son intérêt. Par son intérêt même, il est forcé de faire du bien. En proportion de la *méchanceté* qu'on a, on ressemble plus ou moins à cet effroyable portrait. Ce n'est pas la faute de la Langue, si quelquefois on altere, on affoiblit la valeur du terme, au point même qu'il ne signifie plus rien. L'Académie a depuis long-temps remarqué que *méchant* est plus fort & plus odieux que *mauvais*.

M. de Gébelin croit, avec Ménage, que le mot *méchant* est le latin *mis cadens*, qui cheoit, réussit, tombe malheureusement : *cadere*, cheoir ; *mis*, *mes*, signifie privation, mal, misere ; l'oriental *skan*, pauvre, misérable. Alors son acception propre & primitive seroit à peu près celle de *mauvais*

dans son sens le plus étendu ; mais avec cette différence que *mauvais* marque la propriété, la mauvaise qualité de la chose, & *méchant* marquera le mauvais succès, l'effet malheureux ; dans ce sens, nous disons un *mauvais* ou un *méchant* habit, de *mauvais* & de *méchans* vers, une *mauvaise* ou *méchante* terre, &c. Cette acception de *méchant* se distingue de la précédente par la maniere de placer cet adjectif. De *méchans vers* sont *mauvais* ; des *vers méchans* sont satyriques : un *méchant pays* est *mauvais*, il ne vaut rien ; un *peuple méchant* est mal-faisant, il faut le craindre. Vous ne direz pas qu'un livre est *méchant*, quand il n'est que mal fait ; il est *mauvais*. Ainsi, dans son acception foible, l'adjectif *méchant* précede le substantif. Revenons au sens & au caractere moral de nos synonymes.

Le *malicieux* est tel par une disposition ou une tournure d'esprit & d'humeur, qui fait qu'on se plaît à causer un tort, une peine, ou même une légere humiliation à quelqu'un, par la finesse & l'adresse qu'on a l'art d'employer avec succès ; & qu'on se réjouit de la peine qu'on a faite. Le *malin* est tel par une corruption profonde & raffinée, qui fait qu'on travaille à nuire tant qu'on peut, de maniere que la main soit invisible ou le moyen impénétrable, pour porter le coup plus sûrement, plus avant, plus impunément ; & qu'on jouit avec une délectation secrete du mal qu'on a fait. Le *mauvais* est tel par un vice grossier & intraitable de caractere & d'humeur, qui fait qu'on se livre tout entier au penchant qu'on a de nuire ou de faire du mal, dès qu'il est excité ; & qu'on trouve à l'avoir fait une brutale satisfaction. Le *mé-*

chant eſt tel par une corruption & une dépravation abſolue de cœur & d'eſprit, qui fait qu'on veut nuire & faire tout le mal qu'on peut par toute ſorte de moyens, manifeſtes ou cachés, ruſe ou force, n'importe; & qu'on ne jouit que du plaiſir de faire tout le mal qu'on peut faire.

Il y a de l'eſprit & une ſorte de foibleſſe à être *malicieux* & *malin* : la *malice* & la *malignité* combinent & concertent ; puiſqu'elles ſe cachent, elles craignent : mais le *malin* a tout l'eſprit qui convient au *méchant* ; & s'il agit en homme foible, c'eſt quelquefois parce que cette maniere eſt plus ſûre que la force. Le *mauvais* ſe paſſe fort bien d'eſprit ; le pouvoir & la force lui ſuffiſent. La force peut ſuffire au *méchant* : mais avec de l'eſprit, il eſt cent fois plus *méchant*.

Salomon dit que la *malice* des femmes ſurpaſſe celle des hommes : les hommes ont la force ; les femmes y ſuppléent par la *malice* : & voilà pourquoi les enfans ſont en général *malicieux*. La *malice* diſpoſe à la *malignité* : le talent & l'habitude s'étendent & s'élevent par degrés à meſure que leur ſphere s'agrandit ; & gâté par le ſuccès, l'eſprit corrompt le cœur. Les gens de mauvaiſe humeur ſont aſſez naturellement *mauvais* : car on eſt *mauvais* ou tout près de l'être dans un accès de mauvaiſe humeur : il ſemble qu'il faille ſe venger de ce qu'on ſouffre ; & l'humeur en donne la force comme elle en inſpire la volonté. Enfin le *méchant* eſt un être dénaturé, l'ennemi du bien, l'ennemi de l'humanité : tout homme qui ſe corrompt devient plus ou moins *méchant*. Que feroit-ce ſi le pouvoir de nuire ne manquoit pas bientôt au *méchant* ?

Un homme ſans *malice*, eſt ſimple, innocent, *bonhomme*. Un homme ſans *malignité*, eſt *benin*, droit & facile. Le perſonnage oppoſé au *mauvais*, eſt *bon*, mais de cette bonté, négative en un ſens, qui fait qu'on s'abſtient de faire du mal ; capable néanmoins de faire le bien lorſqu'elle ſera excitée par l'objet. Le perſonnage oppoſé au *méchant*, eſt *bon*, mais de cette bonté active qui fait l'homme bienfaiſant, charitable, généreux, ami des hommes.

Maniaque, Lunatique, Furieux.

Maniaque, poſſédé de manie, comme *démoniaque*, poſſédé du démon. Cette terminaiſon, plus commune autrefois, tient manifeſtement au participe latin *actus*, d'*agere*, pouſſer, aiguillonner, agiter, emporter, entraîner ; comme la terminaiſon de *lunatique* tient au mot *ictus*, frappé, attaqué, preſſé, tourmenté. *Lunatique* ſignifie, à la lettre, *frappé de la lune* ; comme *fanatique*, tourmenté d'une fureur religieuſe ; *pulmonique*, attaqué du poumon, &c.

Maniaque & *lunatique* ont originairement le même ſens : car de *man*, *lune*, les Grecs firent *mania*, fureur, maladie cauſée, à ce qu'ils croyoient, par la lune : de là, *maniaque*, *lunatique* chez les Latins qui, par ce mot, exprimoient également une fureur produite par les mêmes influences. Mais ils appelloient *lunatique*, celui qui n'avoit que des accès périodiques de folie, tandis que la folie du *maniaque* n'a rien de régulier ; & il en eſt de même de celle du

furieux. Ils diſtinguoient le *furieux* du *maniaque*, en ce que la *fureur*, produite par la bile noire, entraîne un renverſement total d'eſprit & une folie abſolue; au lieu que la manie produite par différentes cauſes, ſur un eſprit foible, ne ſuppoſe qu'un trouble violent dans l'eſprit & une pure démence.

Depuis que le demiſçavoir qui ſçait tout, a diſſipé d'un ſouffle les influences de la lune ſur le corps humain, quoiqu'on voye les accidens les plus multipliés & les plus remarquables concourir avec les révolutions de cette planete; quoiqu'on ait vu des perſonnes changer, à chaque lunaiſon, de figure juſqu'à n'être plus reconnoiſſables; depuis cette époque, il n'y a plus de *lunatiques* que les chevaux dont la vue ſe trouble ou s'éclaircit ſelon les phaſes de la lune: ou s'il y a des hommes *lunatiques*, ce ſont des gens d'une humeur changeante & fantaſque, ou tout ſimplement des fous, mais, à parler convenablement, des fous qui ont des intervalles de raiſon; la *lune* n'y fait rien.

Il nous reſte le *furieux* & le *maniaque* : le *maniaque* eſt une eſpece particuliere de fou *furieux*, qui, ſans fievre & dans un délire perpétuel, ſe jette ſur tout ce qui ſe préſente à lui, briſe avec une force prodigieuſe juſqu'à de groſſes chaînes, ne ſent pas, même nu & en plein air, le froid le plus cuiſant, &c. Il y a des *furieux* qui n'ont que des accès violens d'une fievre chaude; il y en a même qui, hors de la criſe, paroiſſent aſſez raiſonnables pour que la loi leur ait permis de ſe marier & de teſter dans leur bon ſens.

Le mot *furieux* conſerve toujours une grande force dans ſes applications ordinaires. Mais le mot

de

de *manie* s'est affoibli pour exprimer une passion excessive, un goût immodéré, une envie démesurée; en sorte qu'on dit d'un homme sujet à de singulieres habitudes, qu'il a une *manie* ou des *manies*: on dira même, s'il a des bizarreries & des lubies un peu étranges, que c'est un *maniaque*, quoique bien loin d'être *furieux*.

On dit *manie* dans le sens de *tic*; avec cette différence que le *tic* désigne proprement des gestes & des habitudes ridicules du corps, au lieu que la *manie* est dans l'esprit ou dans le caractere. On a le *tic* de se ronger les ongles, & la *manie* de juger de tout. Mais si cette *manie* est si ridieule, si puérile, si misérable, &, pour ainsi dire, si bête, qu'elle semble exclure l'esprit plutôt que d'en émaner, elle sera fort bien appellée *tic*. Ainsi quand on aura dit qu'un homme d'esprit a la *manie* de juger des choses avant de les bien connoître, on dira fort à propos qu'un sot à le *tic* de juger ce qu'il ne peut pas même concevoir.

Manifeste, Notoire, Public, &c.

Manifeste, qui est mis en lumiere, ou sous la *main*, à portée d'être connu de tout le monde; de *man*, flambeau, lumiere; ou de *man*, main. Les Interpretes latins observent que l'ancien mot *manus* signifioit *clair*; d'où *mané*, le matin: *manifestus*, *manus factus*, rendu clair, mis au jour. *Manifester*, c'est mettre au jour ce qui étoit, en quelque sorte, dans les ténebres. Ce qui est au jour, ce qui est clair, étoit caché ou obscur; & ce

qui est au jour peut être facilement connu, sans l'être, du moins comme ce qui est *notoire* ou *public*. Les Latins appelloient *manifestaire* un voleur découvert & pris sur le fait; & la chose, mise en évidence, étoit également *manifestaire*, mot qui se rapproche beaucoup de *notoire*.

Notoire, qui est fort connu, ce qui l'est d'une maniere certaine : de *no*, connoissance. Le latin *notus* veut dire *connu*; qu'est-ce que son dérivé *notorius* ajoute à cette idée ? Ce mot est proprement un terme de droit; & les Jurisconsultes nous apprennent qu'on appelloit *notoria* les accusations & les informations qui donnoient la connoissance & la preuve du fait. La *notoriété* fait preuve. Qu'on se rappelle ce que je viens de dire du latin *manifestarius*. La terminaison *oire* désigne sur-tout la cause, l'efficacité, ce qui fait qu'une chose a tel effet, &c. : *illusoire*, ce qui est fait pour séduire, ce qui fait illusion : *gratulatoire*, ce qui est destiné & propre à féliciter ou à rendre des actions de graces; *ambulatoire*, ce qui ne fait qu'aller, venir, changer, varier; *péremptoire*, ce qui tranche toutes les difficultés &c. Ce qui est *notoire* est si bien connu, qu'il est certain & indubitable.

Public, pris adjectivement, s'applique à toute sorte d'objets assez généralement connus. Ce que tout le monde voit, ce que tout le monde dit, ce que tout le monde croit, &c., est également *public*. C'est ici ce que tout le monde sçait ou connoît; mais ce mot ne marque que l'étendue de la connoissance, sans établir par lui-même la certitude de la chose; ce qui est propre au mot *notoire*. *Public* vient de *pul*, *plu*, *ple*, multitude; d'où s'est formé le latin *plebs*, public.

Il est donc facile de connoître ce qui est *manifeste* :

ce qui eſt *notoire* eſt bien & certainement connu: on connoît aſſez généralement ce qui eſt *public*.

La choſe *manifeſte* n'eſt plus cachée : la choſe *notoire* n'eſt pas incertaine : la choſe *publique* n'eſt pas ſecrete.

Il n'y a point à diſſimuler ſur ce qui eſt *manifeſte*; à conteſter ſur ce qui eſt *notoire*; à ſe taire ſur ce qui eſt *public*.

La *manifeſtation* déclare ce qui eſt; la *notoriété* le conſtate; la *publicité* le répand.

Reconnu par les Parties, un fait eſt *manifeſte*: vu par une foule de témoins, il eſt *notoire* : ſçu de tout le monde, il eſt *public*.

Il y a des vérités *manifeſtes* qu'on ne veut pas ſçavoir, parce qu'on a peur de les croire, & on les nie. Il y a des vérités *notoires* auxquelles on feint de ne pas ſe rendre, parce qu'on veut ſe ſingulariſer, & on les combat. Il y a des vérités *publiques* que preſque perſonne ne ſçait, parce qu'on ne veut point paſſer ſa vie à faire foule au coin des rues pour lire, ſi on le peut, des affiches : prétendez-en cauſe d'ignorance !

Le terrible jour que celui de la *manifeſtation* des conſciences ! La terrible peine que la *notoriété* du crime imprimée ſur le viſage par un ſigne d'opprobre, au lieu de ſang répandu ! Le terrible frein que celui de la *publicité* des accuſations, des informations, de toutes les procédures & de toutes les délibérations de la Juſtice !

Il eſt *manifeſte* que les places ne ſont pas faites pour les perſonnes : il eſt *notoire* qu'elles l'ont quelquefois été : voyez les faits *publics* conſignés dans l'Hiſtoire, pour ſçavoir la ſuite de cet arrangement.

⁂ *Notoire* & *public* n'ont rapport qu'à la connoiſſance qu'on a des choſes ; mais *manifeſte* déſigne de plus la qualité des choſes conſidérées en elles-mêmes, dans le ſens de ſes deux autres ſynonymes, *clair*, *évident*. Des principes, des vérités, des raiſonnemens ſont *manifeſtes*, *clairs*, *évidens* en eux-mêmes. *Cal*, beau en grec, blanc en celte, lumineux, ſerein, joint au mot *ar*, vif, a fait le latin *clarus*, clair, qui a une lumiere vive, une blancheur éclatante, une clarté pure. *Évident* vient du verbe latin *videre*, voir ; c'eſt ce qu'on voit très-diſtinctement, ce qu'il eſt impoſſible de conteſter, ce qui ravit notre conſentement même malgré nous. J'ai dit que *manifeſte* ſignifie littéralement & rigoureuſement mis en lumiere, au jour, à découvert.

Rien de caché dans ce qui eſt *manifeſte*, il n'y a qu'à le conſidérer. Rien d'obſcur dans ce qui eſt *clair*, il n'y a qu'à le regarder. Rien d'incertain dans ce qui eſt *évident*, il n'y a qu'à voir, à ouvrir les yeux. Ce qui eſt *évident* eſt très-*manifeſte* & très-*clair* ; or l'objet *manifeſte* tombe, pour ainſi dire, ſous les ſens ; & la choſe *claire* ſaute aux yeux. Il n'y a rien à développer dans ce qui eſt *manifeſte*, rien à éclaircir dans ce qui eſt *clair*, rien à dire ſur ce qui eſt *évident*.

Il y a devant nous des choſes très-*manifeſtes* que nous ne voyons pas ; nos yeux ſont en quelque ſorte diſtraits. Il y a des choſes très-*claires* que nous voyons mal ; nous avons quelquefois les yeux troubles. Il y a des choſes très-*évidentes* que nous ne voulons pas voir ; nous fermons les yeux.

Il eſt bien facile de connoître ce qui eſt *mani-*

feste, de concevoir ce qui est *clair*, de se convaincre de ce qui est *évident*.

Un coup-d'œil jetté sur des vérités *manifestes* ne nous en donnera peut-être que des perceptions imparfaites & confuses ; mais il faut en acquérir, par l'attention, des idées *claires*, distinctes & complettes ; & c'est par l'enchaînement & la combinaison de ces idées que le raisonnement méthodique parvient à rendre, dans un foyer de lumiere, ces vérités *évidentes* ; évidence qui seule exclut la crainte de se tromper, & ravit ainsi notre *consentement* ou notre *assentiment* (*a*).

Après des recherches pénibles, je crois avoir trouvé des différences *manifestes* entre des mots synonymes. De plus grandes difficultés m'attendent ; c'est de rendre mes idées *claires*, & si *claires* que mes Lecteurs les conçoivent sans beaucoup d'efforts. Enfin une peine me reste ; je crains l'erreur ou l'illusion ; je crains que ce qui me paroît *évident*, ne leur paroisse pas bien prouvé ; je crains que ce qui me paroît vraisemblable, n'ait à leurs yeux aucune apparence de vérité.

(*a*) *Assentiment* est un terme de Métaphysique qu'on distingue du *consentement*. L'*assentiment* est l'acquiescement de l'esprit ; il concerne la vérité des choses : le *consentement* est l'acquiescement de la volonté ; il concerne la bonté des choses. Par l'*assentiment* vous reconnoissez la réalité des rapports que les choses ont entre elles ; & par le *consentement*, la convenance des rapports qu'elles ont avec nous.

Manigance, Machination, Manege.

Manigance eſt un mot bas : faudroit-il le rejetter ? Ne faut-il pas des mots bas, pour repréſenter des choſes baſſes ? Ne ſont-ils pas plutôt les noms propres de ces choſes ? *Machination* eſt au contraire un mot noble : ne ceſſeroit-il pas de l'être, s'il s'appliquoit à des choſes qui ne peuvent être anoblies ? *Manege* eſt enfin de miſe par-tout : & ne faut-il pas de ces termes communs pour exprimer des idées communes à divers genres de choſes ? Sans cette diſtinction, ſans cette variété ou plutôt ſans cette diverſité, une langue n'auroit qu'une couleur & un ſtyle.

Manege & *manigance* viennent de *main*, *manus*, *man*. La *main*, l'inſtrument le plus adroit, ou, pour mieux dire, l'inſtrument par excellence, eſt naturellement faite pour déſigner l'adreſſe, la dextérité, l'artifice, la fineſſe, la ſubtilité ; & c'eſt une propriété que toutes les langues ont affectée à ces noms différens. Ainſi donc, le *manege* eſt une *maniere* adroite d'*agir* ou de faire, de manier. La *manigance* eſt un mauvais *manege*, une maniere ruſée de faire des choſes baſſes, de vilaines choſes. Le mot *man* ſignifie auſſi couvert, caché ; car la *main* ſert à cacher, à couvrir ; & c'eſt encore une idée propre à ces deux termes. Je ne ſçais ſi la terminaiſon de *manigance* n'a pas quelque rapport au mot *ganſe*, qui déſigne un entrelacement, un lien, un moyen de ſaiſir, d'arrêter. Nicod croyoit que ce mot ſignifioit *brouillis d'affaires* ou

une contenance mal composée. *Manege* (dans l'acception dont il s'agit ici) n'a été reçu ou du moins mis en vogue que dans le dernier siecle, avec la valeur de l'italien *maneggio* : Bouhours soupçonnoit même que nous le devions au Cardinal Mazarin.

Quant à *machination*, tout le monde sent qu'il doit exprimer l'action d'assembler & de combiner des ressorts ou des moyens cachés pour venir à bout d'un dessein qu'on n'oseroit mettre au jour ; puisque la *machine* est un assemblage de pieces qui, par leur combinaison, & leur artifice, augmentent les forces mouvantes, &c. Le *micmac* nous donne en petit quelque idée de la *machination* qui est dans le grand ; mais il entraîne une complication, un embrouillement, qui fait qu'on n'entend rien aux choses, qu'on ne les démêle pas, quoique le *micmac* se trahisse par quelque côté ; ce qui l'éloigne de la *manigance* dont il paroît si voisin. *Machination* n'a qu'un sens odieux.

La *manigance* est donc un emploi de petites manœuvres cachées & artificieuses pour parvenir à quelque fin. La *machination* est l'action de concerter & de conduire sourdement des artifices odieux qui tendent à une mauvaise fin. Le *manege* est une conduite habile ou plutôt adroite, avec laquelle on manie ou ménage si bien les esprits & les choses, qu'on les amene insensiblement à ses fins.

La *manigance* est naturelle au brouillon qui n'a que de petits moyens. La *machination* convient à ces gens sans honneur & sans vertu, pour qui tous les moyens sont bons, & les moyens les plus lâches, les meilleurs. Le *manege* est la ressource familiere de ceux qui vivent dans des lieux où

l'on ne fait rien, où l'on n'a rien, où l'on n'eſt rien que par *manege*.

Le petit peuple n'entend guere que la *manigance*. L'intérêt, la paſſion, la malignité enſeignent la *machination*. La Cour eſt la grande école du *manege*.

Les ſots ſont très-capables de *manigance* : il n'y a que de mal-honnêtes gens qui le ſoient de *machination* : il faut des gens fins, ſouples & ſtylés pour le *manege*.

Que les grandeurs & les dehors ne nous impoſent pas : il y a cent fois plus de *manigance* que de *manege*, là où on excelle même en *machinations*. Au lieu de négociations, des *micmacs*, diſoit un Courtiſan. Je voudrois qu'on eſſayât d'exprimer cette penſée autrement que par le mot populaire de *micmac*.

Je pardonne quelque *manigance* à un pauvre miſérable qu'on n'écouteroit pas, s'il parloit raiſon & ſur-tout miſere. Je ne croirai jamais qu'un perſonnage envoyé pour repréſenter un Roi dans une Cour étrangere, ſe permette des *machinations* qui tendent à troubler ou la Cour ou le pays. Je conçois qu'on ait recours au *manege* pour de mauvaiſes négociations ou avec des eſprits faux, ou pour brouiller les affaires.

Le peuple marchand fait, dit on, toute ſorte de *manigances* pour farder & débiter ſa marchandiſe. Un Miniſtre eſt en place pendant un mois ou environ qu'on le tâte, ſans qu'il ſe faſſe des *machinations* contre lui. Les enfans mêmes ont leur *manege*, & aſſez adroit pour faire des dupes.

Manœuvre, *Manouvrier*.

Ouvriers qui, sous des Chefs ou des Maîtres, travaillent de la *main* ou à quelque Art méchanique.

Le *manœuvre* est un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage. Le *manouvrier* est un ouvrier mercenaire qui gagne sa vie à travailler pour ceux qui ordonnent ou entreprennent l'ouvrage.

Manœuvre est la dénomination propre de certains aides qui servent les Maçons & les Couvreurs, dans les fonctions qui ne demandent point d'art ou d'apprentissage. *Manouvrier* est une appellation générale qui s'applique à toutes les sortes de gens de journée salariés. Le *manouvrier* differe du *journalier*, en ce que le *journalier* tire son nom de la *journée* qu'il fait & qu'il gagne, tandis que le *manouvrier* tire proprement le sien de son *ouvrage* & de son industrie.

A la campagne, tous les gens qui ne vivent que de leurs bras appliqués aux travaux de la terre, s'appellent ordinairement *manœuvres* ou plutôt *journaliers*. Ces *manœuvres* sont compris dans la classe générale des *manouvriers*, gens de peine qui gagnent leur vie, dans quelque métier que ce soit, en travaillant sous les ordres d'autrui pour un salaire. Ces *manœuvres*-là sont, sans contredit, les plus précieux des *manouvriers*, puisqu'ils s'exercent au plus précieux des Arts.

Nous dirons plutôt des *manœuvres*, un *manœuvre*, en spécifiant, en particularisant : nous di-

tons plutôt les *manouvriers*, en généralisant, en parlant collectivement. Les premiers forment, en quelque sorte, des especes dans divers genres ; & les seconds, un genre dans une classe. Vous regardez le *manœuvre* relativement au métier qu'il fait : vous considérez le *manouvrier* relativement au rang qu'il occupe dans la société. Le *manœuvre* est un petit ouvrier ; le *manouvrier* est un pauvre malheureux.

Pour désigner un mauvais ouvrier, nous disons quelquefois, *c'est un manœuvre* : la raison en est qu'on appelle proprement *manœuvre*, celui qui n'est employé qu'aux plus simples travaux, ou qui apprend l'Art plutôt qu'il ne l'exerce. Mais le *manouvrier* peut être fort habile ; & s'il n'est pas Entrepreneur ou Maître, ce n'est pas faute de capacité, mais parce qu'il est atteint du vice de pauvreté.

Manque, Défaut, Faute, Manquement.

On a coutume de distinguer *manque* & *défaut*, de *faute* & *manquement* : des idées particulieres m'obligent à traiter de tous ces mots dans le même article, & j'espere qu'il n'en résultera aucune confusion.

Le *manque* est l'absence de la quantité qu'il devroit y avoir, ce qu'il s'en manque pour qu'une chose soit complette ou entiere, ce qu'on trouve *de manque* ou de moins qu'il ne faut, par opposition à ce qu'il y auroit de trop. Le *défaut* est l'absence de la chose qu'on n'a pas, de ce qu'on desire-

roit, de ce qu'on n'a pas en sa possession, par opposition à ce qu'on y a.

Dans un sac qui doit être de mille francs, vous trouvez trente livres à dire, il y a trente livres de *manque*; le *manque*, le *déficit* est de trente livres: c'est ainsi qu'on parle, & vous ne diriez pas là *défaut* pour *manque*. Le *manque* est donc en effet ce qui s'en *manque* ou ce qui *manque* d'une quantité déterminée, fixée, ordonnée. Mais ces rapports ne sont nullement indiqués par le *défaut*: le *défaut* existe toutes les fois que vous n'avez pas une chose, ou que la chose cesse, comme quand on dit, *le défaut de la cuirasse* ou *au défaut de l'épaule*. Le *manque* est toujours relatif; le *défaut* est plutôt absolu. Par le *manque*, vous n'avez pas assez; il n'y a pas ce qui devroit y être: par le *défaut*, la chose n'est pas ou n'est plus; mais il n'est pas dit qu'elle dût être.

Le *manque* de soin fait plus de tort que le *manque* de sçavoir. Dans ce proverbe Anglois, le *manque* de soin & de sçavoir désigne seulement l'insuffisance, & non le *défaut* absolu ou la privation totale de sçavoir & de soin. Le *manque* d'esprit dit seulement qu'on n'a pas la dose d'esprit ordinaire ou convenable: le *défaut* d'esprit exprime une privation quelconque, & même la nullité. L'argent vous *manque* en route, & ce *manque* vous oblige à vous arrêter; vous n'en aviez pas assez: le *défaut* d'argent annonce simplement que vous n'en avez pas; & en conséquence vous ne pouvez rien entreprendre. Le *manque* suppose donc une regle ou une mesure donnée; ce qui le distingue de *défaut* qui en fait abstraction.

Tel est le sens naturel & propre du mot *manque*: mais l'acception commune de *défaut* tombe sur

une irrégulalité qui rend la chose défectueuse. Les deux sens de *défaut* se distinguent en ce que, pris pour *irrégularité*, il demande l'article devant son régime ; & qu'il l'exclut au contraire, quand il signifie *manque*. Le *défaut d'esprit* veut dire qu'on n'en a pas ; un *défaut de l'esprit* désigne qu'on a dans l'esprit quelque qualité vicieuse.

Je confesse que *défaut* pour *manque* ne me plaît pas, & j'aimerois mieux *faute*. Mes raisons sont, outre l'équivoque présentée d'abord par ce mot, qu'il signifie réellement ici *faute*, & qu'il faut l'abandonner pour en revenir à celui-ci pour parler d'une maniere adverbiale. Ainsi, dans le sens de *manque*, on dit adverbialement *faute* de bien, de moyen, de ressource, pour *à faute* ou *par faute* : *faute* d'un point, Martin perdit son âne : *faute* d'argent, on est un sot, dit Scarron. Mais on ne dira pas adverbialement, *défaut d'un point*, *défaut d'argent*. *Défaut* signifie aussi *faute*, *faute* de comparoir, dans le style du Palais.

Je ne dissimulerai même pas une idée qui paroîtra d'abord bien étrange, mais qui peut-être n'est pas si dénuée de raison qu'on ne me la pardonne, si on ne l'approuve pas. Je ne sçais s'il ne vaudroit pas mieux dire *le faute d'argent* que le *défaut d'argent*. *Faute* seroit alors consideré sous son aspect adverbial qui en fixeroit l'idée. On diroit le *faute*, comme on dit l'*apropos*. Ne disons-nous pas *le boire*, *le manger*, pour exprimer l'action de boire & celle de manger ? Ces manieres de parler ont de la grace & jettent dans la Langue de la variété ; & les idiotismes lui impriment un caractere distinctif. Je ne remarquerai pas les variations de genre que plusieurs de nos substantifs subissent,

comme quand on dit, *la foudre* & *le foudre*, un *grand délice* & de *grandes délices*, de *sottes gens* & des *gens sots*, *une chose belle* & *quelque chose qui est beau*, une *personne* si *bonne* que *personne* n'est si *bon*, &c. Le *faute* d'argent, d'esprit, de soin, ne seroit qu'une phrase elliptique qui signifieroit *le cas où il manque telle chose*, comme *à faute* signifioit *dans le cas où on manqueroit à*; *par faute*, *le cas où on a manqué de* &c. Mais c'est trop en dire pour parler en vain.

Avançons. *Faute* est donc synonyme de *manque*, avec la différence que j'ai observée à l'égard de *défaut*. La *faute* est synonyme de *manquement*. Le *manquement* est, dit-on, une *faute* d'omission, tandis que la *faute* est tantôt de commettre ce qui n'est pas permis, & tantôt d'omettre ce qui étoit prescrit. Ne nous y trompons pas : le *manquement* n'exclut point l'action positive : une insulte est un *manquement* de respect; or l'insulte est une action, une *faute* très-positive. Il faut donc dire que la *faute* s'appelle *manquement*, lorsqu'on la considere comme une action par laquelle on *manque* à une regle, à une loi. Par la *faute*, on fait mal : par le *manquement*, on n'observe pas la regle. Dans la *faute*, il y a toujours une omission, & c'est cette omission qui forme le *manquement* proprement dit. Le *manquement* est fait à la regle; ainsi nous disons *manquement de foi*, *de respect*, *de parole* : nous ne disons pas une *faute de parole*, *de respect*, *de foi*; ce terme marque l'opposition au bien, le mal.

Manquement paroît donc plus foible que *faute*. Aussi a-t-on dit que le *manquement* est une *faute légere*. Il est vrai que *faute* se dit plutôt en matiere grave & dans l'ordre moral; & qu'en général le

manquement n'a pas la même importance. Cependant nous disons *manquement* de foi, ce qui est grave en fait de probité, d'honneur & de mœurs; & c'est bien plus qu'une *faute*. L'habitude de dire *manquer à sa parole*, dans le langage de l'honneur, a fait qu'on a donné un grand relief au *manquement de parole*; d'ailleurs, ce *manquement* est nécessairement grave par les circonstances; puisque c'est *manquer* à la loi qu'on s'étoit soi-même imposée. Enfin *manquement* est vraiment le mot propre pour exprimer l'*omission* simple dont il s'agit ici. Il faut toujours en revenir à l'idée premiere.

Comme on dit *manquement*, on dit *manque de foi*. *Manque* exprime la nature, l'espece de la chose, d'une maniere générale: *manquement* exprime l'action ou l'omission particuliere par laquelle on est coupable de ce *manque*. On dit *le manque de foi* & un *manquement de foi*: le *manque de foi* n'existe que par & dans le *manquement*. S'il étoit vrai que *manquement* en ce sens ne fût plus en usage, comme un Vocabuliste le prétend, il seroit à propos de le réhabiliter.

☼ L'idée propre de *faute*, *défaut*, *faillir*, est celle de tomber: celle de *manque*, *manquer*, *manquement*, est d'être privé, d'avoir besoin d'une chose qui échappe, qu'on ne trouve pas. Nos réflexions répondent au sens naturel de ces termes.

Mansuétude, *Douceur*, *Bonté*.

Le mot *mansuétude*, renfermé dans le style religieux, n'a pas fait une grande fortune, & parce

qu'il est isolé dans notre Langue, & parce qu'on n'en a jamais déterminé la juste valeur. Il entre, dans la *mansuétude*, de la *douceur*; il y entre de la *bonté* : mais elle n'est ni la *douceur* ni la *bonté* pure. En associant la *mansuétude* avec la *douceur*, en l'associant avec la *bonté*, je ne prétends pas associer & comparer ensemble ces deux dernieres qualités, trop manifestement distinctes : je ne fais que les rapprocher pour chercher les rapports qu'elles ont avec la *mansuétude*, & donner une idée suffisante de cette derniere qualité, dont il nous manque une notion assez précise.

Les Interpretes Latins disent que *mansuetus* est comme *manu assuetus*, littéralement *accoutumé par la main*, c'est-à-dire, apprivoisé, adouci, familiarisé par les caresses, les flatteries, telle que l'action de passer doucement la *main* sur le corps d'un animal pour l'amadouer. En effet, les Latins opposoient *mansuetus* à *ferus*, l'animal sauvage & farouche, à l'animal doux & privé.

Mais cette idée est bien foible & bien petite pour une aussi grande vertu que la *mansuétude* qui suppose les plus belles qualités de l'ame, & qui ne fait presque que perfectionner ces qualités par un exercice habituel & constant. M. de Gébelin éleve notre esprit bien plus haut. En convenant que *suetus*, *suetudo* marquent la coutume, l'habitude, il cherche & trouve dans la racine *man* l'acception de *bonté*, celle de *bonté parfaite*. Les premiers Latins disoient *manus* pour *bon* : de là *manna*, manne, suc doux & mielleux : de là *immanis*, qui n'est pas bon, qui est cruel, outré ; de là vraisemblablement *humanus*, humain : de là aussi *amœnus*, doux & agréable, &c.

La *bonté* formera donc le fond de la *manſuétude*: Mais la *manſuétude* eſt l'habitude d'être *bon*, ou une *bonté* conſtamment exercée & néceſſairement perfectionnée par cette pratique conſtante. Auſſi eſt-elle la *bonté* la plus *douce*, la plus égale, la plus parfaite. C'eſt la *bénignité*, quand il s'agit de ſe prêter au bien, à l'indulgence, à la clémence, à la bienfaiſance : c'eſt la *débonnaireté*, quand il faut être patient, modéré, réſigné juſqu'à la longanimité. Auſſi l'Académie l'a-t-elle appellée *bénignité*, *débonnaireté*, *douceur* d'ame. Auſſi les Écrivains ſacrés, & ſpécialement S. Paul (*a*), aſſocient-ils ſouvent la *manſuétude*, avec la *bonté*, la *bénignité*, la *patience*, l'humilité, la longanimité, la modération, &c. Il en eſt de même des Philoſophes profanes de l'ancienne Rome.

L'idée de la plus grande *douceur* eſt inſéparable de tant de *bonté*. Il ne feroit même pas difficile de la trouver dans le mot. *Man* ſignifie auſſi ſource, ce qui coule de ſource, facilement, également, doucement : nous venons de voir auſſi le ſens de *doux*, *adouci* dans *ſuetus*, *aſſuetus* : la racine orientale & celtique *ſue*, *ſua*, ne déſigne-t-elle pas auſſi quelque choſe de bon, d'inſinuant, de *doux*, de perſuaſif, de *ſuave*, comme dans les mots latins formés de *ſuad* & de *ſuav* ? Quand *ſuet* ſeroit tiré de cette racine, la terminaiſon *udo*, *tudo*, *ude*, *tude*, ſuffiroit ſeule pour marquer l'habitude & la conſtance.

Enfin la conſtance propre à la *manſuétude* ſe ré-

(*a*) *Ep. ad Galat.* 5, 22. *Ad Epheſ.* 4, 11, 2, *ad Timoth.* 2, 25, &c.

duit

duit à une égalité d'ame, qui en même temps qu'elle nous rend *doux*, traitables & faciles, lorsque c'est à nous à exercer la *bonté*, nous donne la force, la fermeté, l'espece d'immobilité par laquelle on résiste aux impulsions de la colere & à toutes les atteintes étrangeres sans en être ébranlé. C'est avec ces traits que Speusippe peint la *mansuétude*; & Festus, en la retenant toujours dans le juste milieu de la modération, ne veut pas même que la miséricorde l'attriste.

Ainsi la *mansuétude* est une constante égalité de l'ame, qui, fondée sur une *bonté* inaltérable, & accompagnée d'une *douceur* inépuisable, supporte le mal de la même maniere & avec la même vertu dont elle fait le bien.

La *mansuëtude* n'est proprement, dans notre Langue, qu'une vertu chrétienne : elle est néanmoins dans l'ordre purement moral, telle que les Latins nous l'ont transmise; & je ne vois aucune raison pour borner ainsi l'usage d'un terme si précieux & si distingué de tous ses prétendus synonymes.

Marchandise, Denrée.

Le mot *marchandise* sert souvent, comme un terme générique, à désigner en gros tous les objets de commerce : mais souvent aussi on le met en opposition avec *denrée*; & alors il doit indiquer une classe particuliere d'objets de commerce. Cette opposition n'est pas nouvelle; & quoique Du Cange assure que, dans la basse-latinité, *denrée* exprimoit toute sorte de *marchandises*, l'un & l'autre mot

annonce, & jusque dans les actes publics, deux objets différens. Il est dit dans une chartre de Philippe le Bel de l'an 1309, qu'on pourra vendre dans le lieu marqué ses *marchandises* & ses *denrées* (*mercaturas & denariatas*), en payant les droits accoutumés. Il paroît que, dans ces temps-là, le mot *denrée* caractérisoit la vente en détail. Un statut de Guillaume, Roi d'Ecosse, permet aux Marchands de vendre en gros, *in grosso*, & non en *denrées*, *in denariatis*. Papebroch a fort bien prouvé qu'on entendoit par là tout ce qui peut s'acheter en détail, à bas prix, pour la valeur d'un *denier*. On disoit un *denier* ou une *denrée* de pain, de vin, d'hydromel, de cire; & même, au rapport de Du Cange, une *denrée* de terre, de vigne, &c., valant un *denier* de revenu; ainsi que des *denrées* de bétail, *vivæ pecuniæ*, comme on le voit dans le Glossaire de Spelman. L'idée primitive du mot s'est sensiblement éloignée de nous : mais celle de *convertir une chose en deniers*, conservée dans le mot *adénérer*, nous est restée. Ainsi la vente est précisément indiquée par le mot *denrée*, chose vénale : & quant à l'idée de la vente en détail, si elle n'est plus distinctive, il ne faut pourtant pas la perdre de vue.

Les *denrées* sont les productions de la terre qui, brutes ou préparées, se vendent ou se débitent jusque dans le plus petit détail pour les besoins de la vie, & se consomment au premier usage : les *marchandises* opposées aux *denrées*, sont les matieres premieres, travaillées, façonnées, manufacturées, simples ou combinées, appropriées par l'industrie à divers usages, ou faites pour l'être, &

qui ne ſe conſomment que par un uſage plus ou moins long.

Divers Vocabuliſtes définiſſent la *denrée*, ce qui ſe vend pour la nourriture & la ſubſiſtance des hommes & des bêtes. D'autres diſent, après Savary, que le mot *denrée* eſt le nom qu'on donne aux plantes propres à notre nourriture, comme artichauts, carottes, navets, panais, choux ; & qu'on peut diſtinguer les groſſes *denrées*, telles que les bleds, le foin, le vin, le bois (à brûler); & les menues, comme les fromages, les fruits, les graines, les légumes. Tous ces objets concourent à notre ſubſiſtance ; & au premier uſage qu'on en fait en ce genre, ils ſe détruiſent. Mais les métaux, les lins, les chanvres, les draperies, les merceries, les toiles, les bonneteries, &c. ſont purement des *marchandiſes*, & non des *denrées*; parce qu'ils forment des matieres durables, ou des ouvrages d'induſtrie également durables, deſtinés à d'autres beſoins que ceux de notre ſubſiſtance journaliere, & qui ne s'uſent que par une conſommation lente.

Lorſqu'on a voulu faire baiſſer, à force de prohibitions & de réglemens, le prix des *denrées* pour procurer une main-d'œuvre à bon marché aux Manufacturiers, & des *marchandiſes* moins cheres aux Conſommateurs, on a détruit les fondemens pour bâtir en l'air; car dès que le Cultivateur vend mal ſes *denrées* & ſes autres productions, il cultive mal, & bientôt il n'a ni *denrées*, ni matieres premieres à fournir à l'induſtrie, & il n'y a plus de *marchandiſes*. La terre ou l'agriculture produit, alimente, ſoutient, éleve, conſerve les arts ainſi que les hommes.

Le commerce le plus digne d'être protégé,

encouragé, favorisé, est sans doute celui qui, en même temps qu'il pourvoit aux premiers besoins de tous & de chacun & de chaque jour, porte le plus tôt, le plus souvent, le plus d'argent à la terre, source unique de toute production & de toute richesse. Or le commerce des *denrées* fournit la nourriture journaliere & la subsistance, tandis que le commerce des *marchandises* ne regarde, en général, que des besoins secondaires ou plus rares: & le premier rend directement & immédiatement au Cultivateur le prix, le prix entier des *denrées* (déduction faite des frais de transport, s'il y en a), objets qu'il faut sans cesse faire renaître pour des besoins sans cesse renaissans; au lieu que le second fait passer le prix des *marchandises* par différentes mains qui les partagent, en rendent le moins qu'elles peuvent au Cultivateur, le lui rendent plus tard, & ne lui renouvellent pas si souvent & si réguliérement leurs demandes pour des objets de durée, qui suffisent plus ou moins long-temps au besoin ou au desir.

⁂ A cette différence capitale prise dans l'usage économique de ces mots, j'en ajouterai une autre tirée de leur valeur primitive; & celle-ci nous indiquera quand & comment la *denrée* devient & peut être proprement appellée *marchandise*.

La *denrée* est proprement ce qui se vend, se débite; & la *marchandise*, ce qui se trafique, se revend. Le Vigneron qui vend son vin, le vin de son crû, vend une *denrée*: le Marchand qui l'achete & le revend, vend une *marchandise*: le premier fait commerce de *denrées*, le second en fait *marchandise*. Les légumes sont des *denrées* dans les

mains du Jardinier qui les met en vente ou qui les apporte au marché ; ils deviennent des *marchandises* dans les mains du Regrattier qui les revend à son échoppe, à son étal, ou à sa boutique. Les choses ne sont que *vénales* dans le premier cas ; & dans le second, elles sont *marchandes*.

Cette différence, si sensible quoiqu'inconnue, est économiquement très-utile, puisqu'elle nous fait distinguer par la valeur & l'emploi propre de chaque mot, le commerce du Cultivateur qui a produit la *denrée*, & le négoce du Marchand qui fait de la *denrée* du Producteur une *marchandise* circulante d'une main marchande à l'autre. Est Marchand qui vend des *marchandises* ; n'est pas Marchand qui vend ses *denrées*.

Mari, Epoux.

Mar, *mas*, fort, mâle, viril : oriental, *mari*, fort, viril, époux, le mâle. *Epoux*, lat. *sponsus*, promis, accordé, fiancé, & par extension *marié* ; du verbe *spondere*, promettre, cautionner.

Mari désigne la qualité physique ; c'est le terme physique. *Epoux* marque l'engagement social ; c'est le terme sacramental ou moral. Le *mari* répond à la *femme*, comme le mâle à la femelle : l'*époux* répond à l'*épouse*, comme un conjoint à l'autre. Les Latins appelloient l'animal mâle, *mari* : *époux* ne peut convenir qu'aux personnes. On prend un *mari* : la cérémonie donne un *époux*.

Epoux eſt donc par lui-même un mot plus noble; il eſt ſeul du haut ſtyle: *mari* eſt plus familier. Mais chaque condition a ſon ſtyle comme ſes mœurs; le petit peuple dit *mari* & *femme*, ou même *mon homme*, *ma femme*: les Bourgeois délicats & graves diront *mon époux*, *mon épouſe*: plus haut, ce ſera *monſieur* & *madame*; & quand on deſcend juſqu'à la familiarité, *mon mari* & *ma femme*, ſi ce n'eſt quelqu'un de ces mots plats & ſots qu'on appelle *mots d'amitié*.

Le mot *mari* annonce la puiſſance: le mot *époux* n'annonce que l'union. Qui prend un *mari*, prend un maître; qui prend une *épouſe*, prend une compagne. Une *femme* eſt en puiſſance de *mari*; le *mari* eſt le chef & le maître de la communauté: deux *époux* ſont l'un à l'autre; & ce mot déſignant également l'*époux* & l'*épouſe*, ſemble mettre entre eux une ſorte d'égalité.

Le *mari* a les droits; & l'*époux*, les devoirs. Tel qui ne ſe ſouvient pas qu'il eſt *époux*, n'oublie point qu'il eſt *mari*. Tel s'appelle *bon mari*, qui n'a que le nom d'*époux*. Il faut connoître les mœurs pour ſçavoir la langue qu'on parle.

Mari déſigne l'état, l'état de *mariage*; & par cette raiſon, l'on auroit dû appeller la femme *marie*, comme les Latins l'ont appellée *marita*. *Epoux* déſigne ſimplement la foi donnée ou la fidélité promiſe: auſſi ce mot s'emploie-t-il dans un ſens ſpirituel; & l'on dit qu'une Vierge eſt l'*épouſe* de Jéſus-Chriſt.

Marquer, Indiquer, Désigner.

Marquer vient de *mar*, *marc*, *marque*, qui, en celte, & dans les différentes langues de l'Europe, signifie empreinte, caractere, note, signe distinctif qui fait reconnoître la chose. On imprime une *marque*, on met une *marque* aux marchandises, au linge, pour les distinguer. *Marquer* veut proprement dire mettre une marque; mais dans l'acception dont il s'agit, c'est faire reconnoître un objet à certaine marque, à certain trait distinctif.

Indiquer vient du mot primitif *di*, jour, lumiere, ce qui fait qu'on voit; & de *dak*, *dig*, *doigt*, le doigt qui montre, fait voir : de là le δεικω des Grecs, lat. *indico*. *Indiquer* signifie donner un *indice*, montrer comme avec le doigt, donner des lumieres sur une chose. L'*indice* met sur la voie.

Désigner vient de *signe*, lat. *signum*, orient. *sem*, celte *sen*. Le *signe* annonce, décele, avertit par des rapports particuliers avec la chose. *Désigner* signifie faire connoître par des signes, des traits, des circonstances propres ou relatives à la chose.

Le propre du verbe *marquer* est de distinguer & de faire discerner un objet par des caracteres particuliers, de maniere qu'on ne puisse pas le méconnoître ou le confondre avec un autre. Le propre d'*indiquer* est de donner des lumieres, des renseignemens sur un objet qu'on ignore ou qu'on cherche, de maniere à diriger nos regards, nos pas, nos soins, nos pensées pour le voir, le remarquer, le trouver. Le propre de *désigner* est

d'enseigner ou d'annoncer la chose cachée par le rapport de certains signes avec elle, de maniere que, sans la mettre sous nos yeux, nous la sçachions & nous en soyons certains.

Les *marques*, comme les empreintes, les caracteres, les taches, ou propres ou appliquées à l'objet, le font connoître & reconnoître au milieu d'une infinité d'autres, par quelque propriété distinctive, ou par des traits exclusifs. Les *indices*, comme les *indications*, les notions, les renseignemens, nous montrent, par la lumiere & l'instruction, l'objet, le but, la voie, & nous aident, en nous dirigeant, à y parvenir. Les *signes*, comme la *signature*, les *signaux*, les *signalemens*, par leur vertu significative ou démonstrative, fondée sur une liaison nécessaire ou établie avec l'objet, nous apprennent que la chose est, où elle est, ce qu'elle est.

Le cadran *marque* les heures : le barometre *marque* les degrés de pesanteur de l'air : votre sceau *marque* votre approbation : l'ouvrier *marque* son étoffe, il y met sa *marque* : votre Lingere *marque* votre linge : les rides *marquent* la vieillesse : l'habit ecclésiastique *marque* l'état, &c..... Toutes ces *marques* ou empreintes, ou tracées, ou appliquées, vous font distinguer l'objet de tout autre, ou ses qualités exclusives.

L'*index* d'un livre *indique* la division & la place des matieres : votre doigt *indique* l'objet éloigné que vous voulez montrer : une carte vous *indique* votre route : la boussole *indique* le chemin du Nord : un homme officieux vous *indique* où vous trouverez ce que vous cherchez : des écriteaux *indiquent* des objets à vendre, &c. Tous ces

indices, ſouvent étrangers à l'objet ou éloignés de l'objet, ne font que vous aider à y parvenir.

La fumée *déſigne* le feu : le ſignalement *déſigne* la perſonne : l'enſeigne *déſigne* le Marchand : les ſymboles *déſignent* des choſes cachées : les pavillons différens *déſignent* les Nations : le pouls *déſigne* l'état de la ſanté, &c. Tous ces *ſignes* ſenſibles, liés à l'objet par des rapports connus, vous donnent avis & connoiſſance de la choſe.

La phyſionomie ne fait qu'*indiquer* le caractere; car elle ne donne que des préſomptions ou des indications éloignées & même incertaines. La conduite, ou une ſuite d'actions, *déſigne* le caractere; car le caractere nous détermine & nous mene. Il y a des traits de caractere ſi *marqués*, qu'ils ne nous permettent pas de le méconnoître; car ils ne conviennent à aucun autre objet.

Le mot *déſigne* la choſe; la parole *déſigne* la penſée : le mot & la parole ſont des *ſignes*; ils annoncent, déclarent, expriment. Rigoureuſement parlant, les mots & les paroles ne *marquent* point, parce qu'ils ſont plutôt l'expreſſion que l'empreinte des choſes, & qu'ils revêtent l'idée entiere, au lieu de la diſtinguer par quelque trait particulier; cependant il eſt des cas où il ſeroit très-convenable de le dire. Si les mots & les paroles ne ſont pas propres, clairs, expreſſifs, ils ne feront quelquefois qu'*indiquer* les choſes.

La culture des terres fait plus qu'*indiquer* la civiliſation des peuples; elle la ſuppoſe, l'établit, la prouve, la démontre; elle la *déſigne*, car elles ſont eſſentiellement liées l'une à l'autre. Mais comme l'agriculture n'eſt pas la *marque* propre, le

trait distinctif, le caractere affecté à la civilisation; elle ne la *marque* pas, rigoureusement parlant.

Des *marques* d'honneur vous distinguent : certains *signes* manifestent votre volonté : des *indices* nous font conjecturer. Ce sont des différences que les *marques* mettent entre les choses : ce sont des lumieres ou des instructions que les *indices* donnent à l'égard des choses inconnues ou incertaines : ce sont des choses cachées ou secretes, que les *signes* révelent ou annoncent.

Marri, Fâché, Repentant.

Marri mériteroit d'être conservé, soit parce qu'il est affecté sur-tout à un genre particulier de style (au style religieux), & que c'est, dans une langue, une perfection, que d'avoir des mots, des locutions, des formes exclusivement propres aux différens genres de discours; soit parce qu'il exprime seul l'espece de tristesse & de chagrin que les Latins appelloient *mœror*, mot tiré de la même racine que *marri*, à sçavoir, l'oriental *mar*, *mor*, triste, noire, morne, sombre. *Mœror* est la passion ou la tristesse profonde qui s'exprime par la plainte, par les larmes, par tous les signes extérieurs d'une douleur vive, *ægritudo flebilis*, dit Cicéron (*a*). Tel est l'état de l'homme *marri*. Il

---

(*a*) *Ægritudo* est à l'esprit ce qu'*Ægrotatio* est au corps, une *maladie*; c'est un désordre de l'esprit. *Flebilis*, qui fait pleurer, qui excite les pleurs, déplorable.

n'eſt pas ſeulement *affligé;* l'*affliction* déſigne, à la lettre, l'état d'un homme ſouffrant, abattu, accablé par quelque coup (*flag*, *flig*) de l'adverſité. Il n'eſt pas ſeulement *chagrin*; le *chagrin* marque proprement l'état d'un cœur *fermé*, *ſerré*, *oppreſſé*, & en quelque ſorte enivré de douleur (ſelon le ſens de l'arabe *Shakrain*) : il faut que ſa douleur éclate, & ſa douleur durable eſt accompagnée de *regrets* tendres, de pleurs, de lamentations, *flebilis*.

Fâché eſt un mot plus vague : il exprime un déplaiſir quelconque, & juſqu'à un mécontentement léger & paſſager. La vertu propre du mot eſt d'exprimer une ſorte de colere, un commencement de colere, un reſſentiment, le mouvement d'un ſang ou d'un cœur *échauffé*. *Fac*, en bas-breton, ſignifie indignation, mépris; *facha*, animer, irriter : *fâcher* ſignifie de même *irriter*. Ce mot appartient à la racine *fo*, *feu*; d'où le latin *fax*, flambeau, ce qui brûle, allume. De *fax*, fâcher, *faſcher*, par le changement naturel de *x*, en *cs*, *ch*, *ſſ*. On eſt *fâché* de tout ce qui déplaît; on peut donc l'être auſſi de ſes fautes : mais on n'eſt *marri* que de ſes fautes. On peut être *fâché*, ſans qu'il y ait lieu au *regret*; mais le *regret* eſt inſéparable du *repentir*. On n'eſt *repentant* que comme on eſt *marri*, de ſes propres actions : mais le mot *repentant* ne tombe pas toujours, comme *marri*, ſur des *fautes*. Il faut donc, pour rapprocher davantage ces trois termes, ſuppoſer ici qu'on eſt *repentant* ou *fâché*, comme *marri* de ſes *fautes*.

Repentant déſigne donc le *regret* que l'on a, une *réflexion* fâcheuſe que l'on fait, une ſorte de *rétractation* de ce qu'on a fait; & le mot *pen*,

entre autres acceptions, a celle de penſer, peſer, méditer; *repen*, *re-penſer*, réfléchir, revenir ſur ſes pas. Mais *pen* ſignifie auſſi pointu, piquant, poignant; de là le mot *peine*, travail, tourment; & le *repentir* marque la peine, le tourment, la douleur poignante qu'on éprouve, comme l'action de réfléchir ſur cette peine, le regret ou le retour qui porte à réparer le mal, la *pénitence* ou la *compenſation* qu'on voudroit faire & pour réparer le mal & pour ſe délivrer de la *peine* qu'on en reſſent, s'il eſt poſſible. Tout le monde reconnoît facilement ces idées dans le mot *repentant*: l'analyſe prouve qu'elles lui ſont propres & naturelles.

L'homme *marri* de ſes fautes, les pleure, les déplore; & dans ſa douleur amere & profonde, il demande ſa grace, il demande ſon pardon avec les ſentimens & les accens tendres & pathétiques d'un cœur contrit qui mérite de l'obtenir. L'homme *fâché* de ſes fautes, les déteſte, s'en indigne; & dans ſon reſſentiment tourné contre lui-même, il commence, en quelque ſorte, à venger ſur lui le tort ou l'offenſe qu'il s'agit de réparer. L'homme *repentant* de ſes fautes, s'en tourmente & les abjure; & dans ſes regrets juſtes & réfléchis, il ſent la néceſſité, il reconnoît le devoir de réparer ſes torts & d'expier ſes offenſes.

C'eſt la douleur que vous voyez dominer dans l'homme *marri*; il ſemble n'avoir pas même d'autre ſentiment. C'eſt l'humeur que vous croyez voir dominer dans l'homme *fâché*; mais ſes motifs la corrigent. C'eſt le regret qui domine dans l'homme *repentant*; & ce regret eſt en lui-même ſalutaire.

Il ne ſuffit pas d'être *fâché* de ſes fautes; il faut

les réparer. Il ne suffit pas même d'en être *repentant*; il y a un repentir stérile. Il faut en être *marri*; la douleur est alors trop vive & trop profonde pour être vaine.

A proprement parler, on est *marri* de ses péchés : on n'est que *fâché* d'une faute légere : on est *repentant* de toute sorte de fautes graves.

Massacre, Carnage, Boucherie, Tuerie.

Massacrer signifie littéralement assommer avec une *massue*, ou d'une maniere *exécrable* : c'est tuer, écraser, déchirer impitoyablement, jusqu'à ne pas laisser aux objets leur forme sensible. Ainsi l'on dit d'un ouvrage très-mal fait, très-défiguré, qu'il est *massacré*. Le *massacre* désigne une grande *masse*, un grand *amas*, une grande multitude de gens *massacrés*.

Carnage vient de *car*, *carn*, *chair* : c'est proprement l'action de *faire chair*, de mettre en pieces ou à mort une multitude de gens. On dit qu'un animal vit de *carnage*, lorsqu'il se nourrit de chair; qu'on fait *carnage* aux chiens, lorsqu'on leur donne de la *chair* à manger; qu'on a fait un grand *carnage* de gibier, grand abattis de *chair* à manger. On respire le *sang* & le *carnage*.

La *boucherie* est proprement le lieu où l'on rassemble & tue les animaux, pour notre *bouche*, pour notre nourriture. Mais ce mot exprime aussi l'action même de les tuer; & c'est une *boucherie* que de tuer une grande quantité de personnes dans la

même lieu, quand on n'a qu'à tuer, ſur-tout avec le ſang froid du Boucher, & pour ſatisfaire un appétit groſſier, je veux dire une paſſion brutale. La racine de ce mot eſt le celte *boc*, bouche.

Tuerie eſt de même le lieu particulier où l'on tue des animaux, mais ſans aucune autre indication donnée par le mot même. Auſſi quand il déſigne l'action, le fait de tuer, de faire périr beaucoup de gens, il n'exprime ni deſſein ni intention; & c'eſt pourquoi il ſe dit particuliérement des meurtres qui arrivent comme par accident ou par malheur dans une grande preſſe, un grand tumulte, une grande bagarre: ce qui a fait dire avec quelque raiſon, que ce mot n'eſt pas noble. Mais c'eſt le mot propre & néceſſaire pour exprimer le cas que je viens de décrire. M. de Gébelin tire le mot *tuer* du primitif *du*, *tu*, noir, nuit profonde, ſommeil : en celte, *tuad*, hache; *aber-thu*, ſacrifice d'animaux; en grec, *thyein*, égorger, ſacrifier; en latin, *tudo*, frapper, &c. *Tuer* eſt donc mot à mot priver du jour, plonger dans le ſommeil de la mort, par quelque coup mortel.

La barbarie, la férocité, l'atrocité dans toute leur horreur, ordonnent le *maſſacre*. La ſoif du ſang, la fureur effrénée, l'*acharnement* pourſuivent le *carnage*. L'humeur ſanguinaire, l'ardeur de dévorer ſa proie, l'impitoyable cruauté font une *boucherie*. Une aveugle impétuoſité, un horrible déſordre, les chocs tumultueux d'une foule emportée, cauſent une *tuerie*.

Une politique atroce ordonne le *maſſacre* de la Saint-Barthélemi, celui des Vêpres Siciliennes, celui des Innocens, celui des Romains répandus dans les Etats de Mithridate : voyez comme le champ

du *maſſacre* eſt vaſte ; combien ſes victimes ſont nombreuſes ; quel effroi, quelle horreur il inſpire ! La férocité de la victoire, excitée par la réſiſtance, exaltée par le ſuccès, pourſuit le *carnage* tant qu'elle trouve des victimes, tant que ſon épée eſt encore tranchante, tant que ſon bras ne tombe pas de laſſitude, comme on l'a vu dans tant de batailles, dans tant de villes forcées : voyez comme la fureur du *carnage* s'accroît à meſure que le *carnage* s'étend ; comme l'ivreſſe de ſang altere de ſang le ſoldat effréné ; & s'il s'arrête avant que le champ lui manque ! Le mépris du ſang humain, devenu cruel & impitoyable, fait ces horribles *boucheries* où il n'y a qu'à maſſacrer, à égorger un troupeau de victimes raſſemblées ſous la main des *Bouchers* : voyez comme dans les champs de l'Aſie, le droit barbare des gens fait une ſanglante *boucherie* de cette troupe de priſonniers dont le vainqueur ne veut pas pour eſclaves ; combien les *boucheries* plaiſent aux tyrans ; comme le Général, inhumainement jaloux de gloire, envoye ſes ſoldats à la *boucherie*, à une perte certaine ! Enfin (car le cœur ſe ſerre & les larmes coulent, quand on s'arrête à de pareils tableaux), des émotions violentes & confuſes entraînent des *tueries*, où ſouvent il y a plus de malheur que de crime, & qui excitent autant la pitié que l'horreur : vous voyez des *tueries* dans les déroutes, les ſéditions, les tumultes populaires ; & vous les voyez ſur-tout comme des déſaſtres, des calamités déplorables.

Je ſuis contraint d'ajouter que le *maſſacre*, auſſi lâche qu'odieux, tombe ſur des gens foibles ou ſurpris, qui ne ſont point en état de ſe défendre ; le *carnage*, ſur des gens qui ſe défendoient, mais qui

succombent; la *boucherie*, sur des hommes domptés, qu'on traite comme des animaux; la *tuerie*, sur les malheureux.

☼ Il y a cette différence entre *tuerie* & *boucherie*, pris dans le sens propre & pour des lieux particuliers, qu'à la *tuerie*, on ne fait que tuer les animaux; & qu'à la *boucherie*, on en étale & on en vend la chair. La *tuerie* est ordinairement dans la *boucherie*. Il a souvent été question de transférer les *tueries* (& non les *boucheries*) hors des grandes villes; ce qui seroit bon, si le prix de la viande n'en étoit pas augmenté.

Mater, *Mortifier*, *Macérer*.

Mat, de la même famille que *bat*, battre, en oriental, tuer; grec, ματτω, écraser, broyer; lat. *mactare*, tuer, assommer, égorger; italien, *ammazzare*, tuer, assommer; espagnol, *matar*, tuer, comme dans la Langue d'Otahiti, &c. *Echec & mat*, signifie en persan, en indien, &c. le *Roi est mort*: *mater* le Roi, c'est littéralement le tuer. Hors de là, ce mot, employé d'une maniere figurée ou adoucie, veut dire dompter, soumettre, subjuguer: le grec *matto* a le même sens: *mate*, en anglois, signifie étourdir, atterrer, de même que mortifier: l'espagnol *matar* veut encore dire forcer: Saumaise dit que *mattus* veut dire en lat. triste, mortifié, dompté, subjugué. Le *mat*, au jeu égyptien des tarots, est une piece qui ne prend rien; c'est le fou, *matte* en italien, ματταβὸς, en grec;

grec, qui n'a point de tête, de faculté, de liberté ou de puissance.

Mortifier est, à la lettre, faire *mort*, commencer la corruption, opérer la destruction. La *mortification*, dit très-pertinemment Bossuet, est un essai, un apprentissage, & un commencement de *mort*. Ce mot désigne physiquement l'altération des mixtes, un changement de figure, la perte de la qualité caractéristique, la soustraction de la chaleur vivifiante. Son premier effet est d'attendrir, d'amollir, d'énerver. Au figuré, *mortifier* signifie réprimer, abaisser, humilier, faire honte, couvrir de confusion.

Macérer vient de *mac*, mâchoire, & tout ce qui sert à concasser, à broyer, à briser, à meurtrir, à exprimer le suc des mixtes. Cette derniere idée est propre à la *macération* physique. Ce mot tient particuliérement à *macer*, maigre ; l'effet propre de cette action est d'amaigrir, d'atténuer, de rendre souple, & par conséquent d'attendrir, d'amollir, de flétrir, de réduire une chose à l'état d'un corps mâché, meurtri, épuisé.

Ces mots ne sont pas synonymes dans toutes leurs applications : il faut les distinguer par leurs applications mêmes.

On dit *mater* des animaux, & particuliérement des oiseaux : on les *mate*, en les dressant, en les domptant, en les apprivoisant, en les exerçant à leur faire faire ce qu'on veut. On dit *mortifier* des corps, & particuliérement des viandes ou des chairs : on les *mortifie* en les dépouillant des principes de leur mouvement ou de leur vie, en amortissant leur force, en détruisant le tissu de leurs parties, en les altérant pour les amollir ou les

attendrir ou les mener à la putréfaction, comme quand on bat la viande ou qu'on la laisse exposée à l'air. On dit *macérer* des mixtes, & sur-tout des plantes : on les *macere* en affoiblissant leur vertu, en les faisant tremper ou rouir dans une liqueur, en faisant passer leurs principes dans la liqueur même, en les flétrissant par quelque moyen semblable.

En style chrétien, on dit également *mater*, *mortifier*, *macérer* son corps ou sa chair. Vous *matez* le corps par les violences que vous lui faites pour le dompter, le subjuguer, le maîtriser, le réduire en servitude, comme dit S. Paul : vous le *mortifiez* par le soin que vous prenez de réprimer ses appétits, d'amortir ses desirs, d'éteindre ses feux, de briser l'aiguillon de la chair : vous le *macérez* par des exercices qui l'offensent, l'affligent, le tourmentent, & le tiennent dans un état de souffrance. C'est par la souffrance que vous le *macérez*; c'est par la contradiction que vous le *mortifiez*; c'est par la force du joug que vous le *matez*.

Le Fidele se *mate*, qui se dompte & prend l'empire sur lui-même : il se *mortifie*, lorsque, pour plaire à Dieu, il se refuse à ce qui lui plaît davantage, & pratique ce qui lui déplaît le plus : il ne se *macere* qu'en tourmentant son corps par les austérités de la pénitence. La *macération* n'est que la *mortification* du corps par les jeûnes, les veilles, la haire, le cilice, & autres austérités semblables : mais il y a des *mortifications* à l'égard de l'esprit & des passions. Tel qui supporte avec constance les *macérations* du désert, suivant la pensée de Bourdaloue, n'aura pas la force d'essuyer une *mortification* qui l'humilie. C'est à l'homme sensuel sur-

tout à se macérer : c'est à l'homme fragile & présomptueux à se *mortifier* : c'est à l'homme indocile & rebelle à se *mater*. On *mate* ses passions, puisqu'on les dompte : on les *mortifie*, puisqu'on les humilie & qu'on les refrene : on ne les *macere* pas, puisqu'on ne sçauroit les tourmenter corporellement. *Mater* ne perd jamais son idée physique.

Par cette raison, on ne *macere* pas quelqu'un ; on le *mortifie*, on le *mate* dans un sens figuré. On le *mortifie* par l'humiliation, la honte, la confusion, l'avanie : on le *mate* en le réduisant au silence, en ne lui laissant ni excuse ni ressource, en le rangeant à son devoir, en détruisant toutes ses prétentions & sa présomption, en l'atterrant & le forçant à la soumission, à l'obéissance, à la résignation. Il faut *mortifier* l'homme vain & insolent : il faut *mater* l'homme revêche & opiniâtre.

Matiere, Sujet.

» LA *matiere*, dit l'Abbé Girard, est ce qu'on
» employe dans le travail. Le *sujet* est ce sur quoi
» l'on travaille.

» La *matiere* d'un discours consiste dans les
» mots, dans les phrases, & dans les pensées. Le
» *sujet* est ce qu'on explique par ces mots, par ces
» phrases, & par ces pensées.

» Les raisonnemens, les passages de l'Ecriture
» Sainte, les pensées des Peres de l'Eglise, les ca-
» racteres des passions, & les maximes de morale,
» sont la *matiere* des Sermons. Les mysteres de la

» Foi & les préceptes de l'Evangile en doivent
» être le *fujet* «.

L'Auteur prend évidemment ici la *matiere* pour les *matériaux*; or *matiere* n'eft point, dans cette acception, fynonyme de *fujet*. On ne dira jamais que les mots, les penfées, les raifonnemens, font le *fujet* d'un difcours; c'eft la *matiere* dont ils font compofés. Mais outre cette *matiere* ou ces *matériaux* qu'on met en œuvre, il y á une *matiere* fur laquelle on travaille, dont on traite, qu'on explique; & c'eft celle-là qui eft fynonyme de *fujet* : le *fujet* eft la *matiere* particuliere dont nous traitons. *Sujet*, de *fub* & *jaceo*, ce qui eft deffous, ce fur quoi on opere; *matiere*, de *mat*, étendue, ce qu'on parcourt, ce fur quoi on éleve.

La *matiere* eft le genre d'objets dont on traite; le *fujet* eft l'objet particulier qu'on traite. Un ouvrage roule fur une *matiere*, & on y traite divers *fujets*. Les vérités de l'Evangile font la *matiere* des fermons; un fermon a pour *fujet* quelqu'une de ces vérités. Les *matieres* philofophiques, théologiques, politiques, préfentent une multitude innombrable de *fujets* particuliers à éclaircir.

La morale eft la *matiere* des Effais de Nicole; & la maniere de converfer avec les hommes, eft le *fujet* d'un de fes livres.

Leibnitz a écrit fur toutes fortes de *matieres*; mais il n'a pas écrit fur toutes fortes de *fujets*. Son efprit, capable de tout, fembloit n'être borné que par le temps.

Le Cardinal Duperron écrivit avec un grand fuccès fur les *matieres* controverfées entre les Catholiques & les Proteftans : il triompha dans fa

dispute avec Duplessis-Mornay au *sujet* de l'Eucharistie.

Pic de la Mirandole, à l'âge de vingt-trois ans, soutint ses fameuses theses sur toutes les *matieres* scientifiques. Parmi ses censeurs, il y en avoit qui n'entendoient même pas le *sujet* de quelques-unes de ses propositions; témoin celui qui prit le mot *cabale* pour un méchant hérétique, grand détracteur de Jésus-Christ, & chef des Sectaires appellés de son nom *Cabalistes*.

Les Académies donnent des *sujets* de prix. Des Professeurs donnent des leçons sur une *matiere*.

Il faut posséder toute la *matiere*, pour bien traiter le plus petit *sujet*. Tout tient à tout.

On peut effleurer en passant une *matiere*: on doit approfondir son *sujet*. Le *sujet* est la *matiere* propre d'une discussion ou du discours.

Il y a également de la hardiesse à traiter une *matiere* neuve & un *sujet* rebattu: mais la hardiesse du sot ne s'adresse pas aux mêmes objets que celle d'un homme d'esprit.

Vous connoissez, comme moi, des Orateurs, des Dissertateurs, des Philosophes, qui n'oublient rien sur la *matiere* dont ils parlent, que leur *sujet*. *Sur quoi a-t-il prêché?* question assez ordinaire.

Il y a toujours *matiere* à conversation pour les gens qui parlent; il n'y a pas tant de *sujets* de conversation pour les gens qui pensent.

Comment se fait-il que cet homme qui, avec des connoissances profondes sur une *matiere*, & de l'habileté pour les mettre en œuvre, ne fasse jamais, sinon rien qui vaille, du moins rien qui marque? Que lui manque-t-il donc? le choix du *sujet*.

Au choix des *matieres*, je connois l'esprit d'un Auteur ; au choix du *sujet*, son goût.

Une *matiere* n'est jamais épuisée, pour qui l'approfondit ; un *sujet* n'est jamais ingrat, pour qui abonde en idées.

L'art du Louangeur est de trouver *matiere* à louanges, là où il n'y a pas le plus petit *sujet* d'éloge : les sots doivent retenir & payer, au poids de l'or, cet homme-là.

Il est sans doute de la politesse de mettre la personne qui vous visite sur la *matiere* qu'elle sçait : mais il faudra bientôt changer adroitement & sans affectation de *sujet*, pour rendre la conversation générale ; car le monde n'est là que pour parler, & chacun a droit à vos égards. Combien d'esprit il faut pour être poli, sans parler de tant d'autres qualités naturelles & acquises ? Comptez, je vous prie, les maîtresses de maison qui ont ce talent-là, le talent de s'occuper des uns, sans jamais paroître oublier les autres. J'en connois pourtant, & plus d'une ; & je connois fort peu de monde.

Matinal, Matineux, Matinier.

Que d'embarras & de variations dans l'usage de ces mots, faute d'avoir connu la valeur des terminaisons qui les distinguent uniquement !

» De ces trois, dit Vaugelas, *matineux* est le
» meilleur ; c'est celui qui est le plus en usage,
» soit en parlant, soit en écrivant, soit en prose
» ou en vers. *Matinal* n'est pas si bon, il s'en
» faut beaucoup ; les uns le trouvent trop vieux,

» & les autres trop nouveau ; & l'un & l'autre » ne procede que de ce qu'on ne l'entend pas dire » ſouvent : *matineux* & *matinal* ſe diſent ſeule- » ment des perſonnes : il ſeroit ridicule de dire » l'*étoile matineuſe* ou *matinale*. Pour *matinier*, » il ne ſe dit plus ni en proſe ni en vers, ni pour » les perſonnes ni pour autre choſe, ſur-tout au » maſculin ; car il ſeroit inſupportable de dire » un *aſtre matinier* : mais au féminin l'*étoile ma-* » *tiniere* pourroit trouver ſa place quelque part.

» L'Académie, dit Th. Corneille ſur cette » remarque, a été du ſentiment de M. de Vaugelas » en faveur de *matineux*, quoique pluſieurs aient » témoigné qu'ils diroient plutôt à une femme, *vous* » *êtes bien matinale*, plutôt que, *vous êtes bien* » *matineuſe*. Il y a un petit Ouvrage fort connu, » ſous le titre de *la Belle matineuſe*. *Matinier*, » ſignifie ce qui appartient au matin. Il n'eſt en » uſage que joint à *étoile*, l'*étoile matiniere* «.

Matinal a prévalu depuis ſur *matineux* ; & l'Académie a jugé que le premier doit s'appliquer à celui qui s'eſt levé matin, & le ſecond à celui qui eſt dans l'habitude de ſe lever matin. Si l'uſage d'appliquer *matinal* aux perſonnes ſe maintient ; il faut néceſſairement adopter cette diſtinction. Si l'on aime mieux parler ſelon le ſens propre des termes, nous ſerons forcés de l'abandonner, & nous reprendrons même *matinier*, qui a de la vogue encore dans quelques provinces.

La valeur des terminaiſons *al*, *eux*, *ier*, étant déterminée, l'incertitude & l'arbitraire ceſſent ; tout eſt clair, l'uſage ſe fixe.

J'ai déjà dit que la terminaiſon *al* indique les appartenances, les dépendances, les circonſtances

de la chose, comme on le voit dans *local*, ce qui est propre au lieu; *amical*, ce qui est propre à l'amitié; *fatal*, ce qui vient du destin; *conjectural*, ce qui n'est que conjecture. *Matinal* signifie donc ce qui est du matin, propre au matin, dépendant du matin, comme l'*aube matinale*, la *rosée matinale*, la *fraîcheur matinale*, &c. effets ou accessoires dépendans du matin. Cette épithete est donc propre aux choses; les personnes ne sont pas des circonstances du matin: enfin l'idée de *se lever* matin est absolument étrangere à ce terme. *Matinal* n'exprime donc ni l'acte ni l'habitude d'une personne qui se leve matin.

J'ai trop souvent expliqué la valeur de la terminaison *eux*, pour avoir besoin de la rappeller ici. *Matineux* désigne ou l'acte de se lever de grand matin, ou l'habitude de se lever très-matin. Cette épithete convient donc proprement aux personnes. Malleville avoit grande raison d'intituler son fameux sonnet, *la Belle matineuse*. Virgile (*a*) applique à son héros l'épithete de *matutinus*, *matineux*: sur quoi Servius observe que le Poëte transporte à la personne la qualification propre du temps. Virgile parloit très-exactement; & quand ce mot n'auroit pas été fort juste, il auroit été forcé de l'employer pour exprimer la diligence d'Enée, faute d'autre mot distinctif.

Mais *matineux* a un double sens, celui de se lever un jour de *très grand matin*, & celui de se lever matin *habituellement*. Comment lever l'équivoque, sans périphrase? Il n'y aura qu'à dire *ma-*

(*a*) *Nec minùs Æneas se matutinus agebat*. Æneid. l. 8.

tinier pour exprimer l'habitude ; & c'est à quoi le mot, par sa terminaison, est particuliérement propre. La terminaison *ier* indique très-communément l'habitude, l'attachement, l'exercice, le métier même, comme dans *Ouvr-ier*, *Jardin-ier*, *Cordel-ier*, & mille autres semblables en matiere d'art & de profession. L'homme *matinier* a l'habitude, fait profession de se lever matin. C'est pourquoi l'*étoile du matin* est *matiniere* ; car elle se leve régulierement de bonne heure pour annoncer le matin.

Ainsi, l'aube du jour est *matinale* : un Chasseur qui se leve de grand matin un jour de chasse, est *matineux* : un Laboureur qui se leve tous les jours de bon matin, est *matinier*.

L'usage de se coucher vers le temps où l'aube *matinale* se leve, ne fait que déplacer la jouissance de la vie, en l'altérant : je ne vois que la laideur & les mauvaises mœurs qui y gagnent. L'effort d'être *matineux* pour des voyages, des affaires ou des plaisirs, vous jette au moins dans un mal-aise qui vous dégoûte & des affaires & des plaisirs : je vois que la paresse est une maladie qu'on ne sent pas, mais qu'une légere secousse fait bien sentir. Le temps n'est pas extrêmement éloigné que les boutiques de Paris étoient ouvertes deux heures plutôt qu'elles ne le sont aujourd'hui, & encore se fermoient-elles plus tard : ainsi pour les Ouvriers *matiniers* de ce temps-là, l'année avoit au moins treize de nos mois de travail, les gains à proportion.

Matinal est un mot spécialement affecté à la Poésie qui décrit, & qui n'a rien de plus beau à décrire que le lever du soleil : peut-être est-ce là ce qui lui a donné tant de vogue.

Mélancolique, Atrabilaire.

Le *mélancolique* & l'*atrabilaire* ſont tourmentés d'une bile noire, recuite, réſineuſe, viſqueuſe & tenace, qui eſt adhérente aux viſceres, trouble les digeſtions, envoye des vapeurs épaiſſes au cerveau, arrête & vicie les humeurs, & cauſe enfin le plus grand déſordre dans toute l'économie animale. Les villes fourmillent de ces malades-là.

Les deux mots, *mélancolique*, *atrabilaire*, l'un latin, l'autre grec, déſignent le même état des perſonnes, car μελαν & *ater* ſignifient *noir*, *bilis* & χολη bile. Dans les Langues orientales, ſeptentrionales, celtiques, la racine *at* exprime ce qui eſt mauvais & ce qui eſt noir; & dans toutes les Langues, *mel*, *mal*, déſignent le mal & la noirceur. Mais le mot *ter* renforce celui qu'il modifie: ainſi en latin, *ater*, *atramentum*, *atrox*, *atrocitas*, &c. annoncent ce qu'il y a de plus noir & de plus mauvais : au lieu que ſouvent *mel*, *mal* ne déſignent, dans différentes Langues, qu'un état de langueur ou de foibleſſe. Ainſi la *mélancolie*, ſuſceptible de graduations, ne va que par excès juſqu'à l'*atrabile* (qu'on me permette ce mot). Il y a une *mélancolie* douce, agréable même : l'*atrabile* eſt toujours cruelle & terrible. Une ſimple triſteſſe vous donne l'air *mélancolique* qui intéreſſe : mais l'habitude de l'ame & la férocité des traits donnent cet air *atrabilaire* qui effraye.

Le *mélancolique* eſt dans un état de langueur & d'anxiété: ſa triſteſſe eſt morne & inquiete. L'*atra-*

bilaire eſt dans un état de fermentation & d'angoiſſe ; ſa triſteſſe eſt ſombre & farouche. Le *mélancolique* évite le monde, il veut être ſeul : *l'atrabilaire* repouſſe les hommes, & il ne peut vivre avec lui-même. La *mélancolie* attendrit d'abord le cœur que l'*atrabile* endurcit. Le *mélancolique*, ſenſible à l'intérêt que vous lui témoignez, l'eſt encore aux peines de ſes ſemblables : l'*atrabilaire*, ennemi des autres & de lui-même, voudroit ne voir que des êtres plus malheureux que lui.

Ariſtote dit que les gens d'eſprit ſont *mélancoliques* ; naturellement penſifs & réfléchiſſans, une vie ſédentaire, laborieuſe & ſolitaire les rend tels. Les tyrans ſont des fous *atrabilaires* ; & s'ils ne l'étoient pas d'abord, comment ne le deviendroient-ils pas bientôt, pleins de ſentimens pénibles, nourris de crimes, toujours menaçans & tremblans, toujours & plus méchans & plus malheureux !

La délicateſſe des nerfs, une conſtitution molle, un cœur tendre, les peines d'eſprit, diſpoſent à la *mélancolie*. L'abondance de la bile, des fibres ſeches & roides, l'uſage habituel des mets ſucculens, des paſſions ſans ceſſe irritées tant par la poſſeſſion que par la privation, une ame ardente qui brûle encore le corps après l'avoir énervé, fomentent l'*atrabile*.

On eſt d'un tempérament *mélancolique* : prenez garde à cet enfant, triſte ſans ſujet, ſouvent rêveur & ſolitaire, trop tranquille pour ſon âge ; il a beſoin de diſtractions variées, d'un exercice continuel, d'alimens ſimples & benins, de remedes doux & propres à faciliter les digeſtions, la tranſpiration, la circulation des humeurs. On a l'humeur *atrabilaire* : prenez garde à cet homme qui devient taciturne, ſauvage, colere, & dur : il

a besoin de fortes secousses, d'exercices violens; d'un régime adoucissant & frugal, de remedes simples & capables de diviser & d'entraîner les humeurs.

Craignez d'impatienter le *mélancolique*, sa bile est prête à fermenter. Craignez d'irriter l'*atrabilaire*, sa bile fermente sans cesse.

Le *mélancolique* devient visionnaire & fou. L'*atrabilaire* devient furieux & frénétique.

Le *mélancolique* meurt lentement : c'est l'*atrabilaire* qui se tue.

☼ *Atrabilaire* ne s'applique qu'aux personnes; mais on dit un *temps mélancolique*, un *jeu mélancolique*, ou qui inspire la *mélancolie*. Le mot *atrabile* exprimeroit bien le mal physique : la *mélancolie* ne désigne souvent que des peines d'esprit manifestées par un air triste & languissant.

Mêler, Mélanger, Mixtionner.

Les Langues sont philosophiques & abondantes, lorsqu'avec la même racine elles distinguent par des modifications d'une valeur connue, la plus grande quantité de nuances dont l'idée du mot simple & radical est susceptible. Ainsi de *miscere*, *mêler*, les Latins ont fait les composés *ad-miscere*, *mêler*, joindre à; *com-miscere*, mêler avec, composer; *im-miscere*, *mêler* dans, ensemble, *mélanger*; *inter-miscere*, *mêler* entre, entremêler; *per-miscere*, *mixtionner*, confondre, fondre l'un dans l'autre; *pro-miscere*, *mêler* confusément, mettre pêle-

mêle; *remiſcere*, *mêler* de nouveau, remêler, &c : ainſi des ſubſtantifs, des adjectifs, des adverbes.

De la racine *mi* déſignant la bonté, la ſimplicité, la pureté, & de la fugitive *S* déſignant la privation, l'altération, le mélange, ſe formerent *mis* & *mes*, qui, dans une foule de Langues, ont ſervi à la compoſition d'une foule innombrable de mots. Les Orientaux, les Celtes, les Grecs, les Latins, en ajoutant à *mes*, *mis*, *mas*, un *c* ou un *g*, indiquant la capacité, la compoſition, la jonction, l'aſſemblage, firent, les premiers, *mazg*; les ſeconds, *meſg*, *meſc*, *miſc*; les troiſiemes, *miſgô*; les derniers, *miſc* : d'où le languedocien *meſcla*, en françois *meſler*, *mêler*.

Mêler eſt le verbe ſimple & le genre : *mélanger* & *mixtionner* ſont des dérivés; ils modifient & reſtreignent l'idée ſimple. Le *mélange* eſt proprement un aſſemblage ou plutôt une aggrégation de choſes diſpoſées ou combinées enſemble, pour former un tout, un tiſſu, un corps, &c. La *mixtion* eſt un mélange de drogues & de liqueurs: c'eſt proprement un terme de pharmacie.

Mêler, c'eſt mettre enſemble, avec, dans, entre, &c., à deſſein ou ſans deſſein, avec art ou ſans art, avec une ſorte de confuſion quelconque, toute ſorte de choſes de quelque maniere que ce ſoit, en brouillant, en joignant, en incorporant, en déplaçant, en alliant, &c. *Mélanger*, c'eſt aſſembler, aſſortir, ou compoſer, combiner, à deſſein & avec art, des choſes qui doivent naturellement ſe convenir, pour obtenir par leur aggrégation & leur variété, un réſultat avantageux & un nouveau tout. *Mixtionner*, c'eſt *mélanger*, fondre des drogues dans des liqueurs, de maniere

qu'elles restent incorporées, & que la composition produise des effets particuliers.

On *mêle*, on incorpore ensemble des liqueurs: on *mêle*, on bat les cartes: on *mêle*, on brouille mal-adroitement des écheveaux: on *mêle*, on confond des papiers sans y songer: on *mêle*, on dérange des livres. Les eaux d'une riviere vont se *mêler*, se confondre *dans* celles d'un fleuve: vous *mêlez* la douceur *à* la sévérité: le Cuisinier *mêle*, accommode un mêts *avec* un autre, pour en faire un bon ragoût: ainsi de mille autres manieres de *mêler*. L'art *mélange* des couleurs, des laines, des drogues, &c. Le Peintre *mélange* habilement ses couleurs: le *mélange* industrieux des couleurs fait la peinture: le Fabricant *mélange* artistement les laines & les soies de différentes sortes & de couleurs différentes, pour en former un tissu particulier: l'Apothicaire *mélange* des drogues dans une sage proportion pour en faire un médicament; les recueils appellés *mélanges*, ne sont bien souvent que des *œuvres* fort *mêlées*; & ce dernier titre leur conviendroit mieux. L'on *mixtionne* artificiellement des substances étrangeres les unes aux autres, que l'on fond ou confond ensemble; & c'est proprement la drogue qui distingue la *mixtion*: un breuvage *mixtionné* est dénaturé: si vous *mixtionnez* une liqueur, vous la falsifiez.

Vous *mêlez* le vin avec l'eau pour boire: vous *mélangez* différentes sortes de vin pour les corriger ou les améliorer l'un par l'autre, & en faire un autre vin: vous *mixtionneriez* le vin que vous frelateriez avec des drogues.

* *Mêler* peut également s'employer en bonne

& en mauvaise part; *mélanger* s'employe plutôt en bonne part; mais *mixtionner* s'employe ordinairement en mauvaise part. Le premier de ces verbes est seul usité au figuré.

*** *Mêler* indique proprement l'action de faire un mélange; *mélanger*, le résultat de cette action; *mixtionner*, l'artifice & l'objet de la même action.

Mensonge, Menterie.

MAN, *men* signifie voile, couverture: *mend*, *ment*, *mentir* signifie littéralement mettre un voile sur la vérité. La métaphore est bien marquée dans le mot anglois *falsehood*, voile trompeur, mensonge.

Du verbe *mentir*, vient sans addition le substantif *menterie* : *mensonge* est évidemment un mot composé : il ajoute donc une idée particuliere à l'idée simple de l'autre terme. Les Latins disent *mentitio* & *mendacium*, *menterie* & *mensonge*. Le *mensonge* est *menzogna* en italien; & la *menterie*, *bugia*. Les Espagnols appellent *mentira*, la *menterie*; & *embuste*, le mensonge. Ces peuples & autres auroient-ils donc également chargé leurs Langues de mots absolument superflus? N'est-il pas plus vraisemblable que, par deux mots, tirés même de familles différentes, ils ont prétendu exprimer ou désigner des idées ou des choses différentes ?

Une *menterie* est une simple fausseté avancée dans l'intention de tromper : le *mensonge* est une fausseté méditée, combinée, composée de ma-

niere à tromper, à séduire, à abuser. Cette derniere assertion n'est point une supposition gratuite. Quand on dit que tous *songes* sont *mensonges*, c'est un rapport matériel, un rapport de signification, un rapport de choses qu'on nous rappelle tout à la fois. Le *mensonge* est la *menterie* à laquelle on a fort *songé*, qu'on a méditée, arrangée, composée avec art; ou la *menterie* qui fait illusion comme un *songe*, une vision, qui impose, fascine, trompe spécieusement. L'espagnol *embuste*, correspondant à *mensonge*, marque l'embûche, le piege: aussi dit-on dans cette Langue *decir mentiras*, dire des *menteries*; & *urdir in embuste*, inventer des *mensonges*. Le latin *mendacium*, *mensonge*, démonstration trompeuse, signe insidieux, dit aussi plus que *mentitio*, *menterie*. Nous avons, dans notre Langue même, la preuve de ma proposition. *Mensonge* y signifie illusion, erreur séduisante; le monde, dit-on, n'est qu'*illusion* & *mensonge*. Le *mensonge* est aussi fable & fiction; la poésie, dit-on, vit de *mensonges*: le *mensonge* & les vers sont de tout temps amis, dit la Fontaine.

Et c'est pourquoi *mensonge* est du style noble, & *menterie* du style très-familier. Le *mensonge* est une grande & profonde *menterie*; il est inspiré par quelque intérêt important, il vise à un but élevé. La *menterie* n'a ni les mêmes motifs, ni les mêmes présomptions, elle est simple & familiere; c'est un *mensonge* léger, badin, ou du moins sans conséquence, si l'on se borne à l'usage.

Vous n'accuserez pas sérieusement quelqu'un en face, de *mensonge*; vous l'offenseriez: le *mensonge* est en général grave. Vous lui reprocherez en plaisantant

santant une *menterie*; il n'en sera pas blessé : la *menterie* est plus ou moins légere.

L'hypocrisie est un *mensonge* continuel d'action; ou, comme dit la Bruyere, un *mensonge* de toute la personne; car elle est artificieuse, profonde, & séduisante. Un plaisant ne met dans son jeu que de la *menterie*; car il n'y met ni la malignité, ni l'importance, ou l'intention d'un mauvais dessein.

Le diable, dit-on, est le pere du *mensonge*; & c'est ce qui désigne la subtilité, l'artifice, l'adresse, la méchanceté réfléchie du *mensonge*. On ne fera pas intervenir le diable dans la *menterie*; c'est bien assez de l'homme.

Les enfans préludent aux *mensonges* par des *menteries* : sçachez leur inspirer l'horreur de la fausseté, & je vous réponds d'eux.

Par des *mensonges*, on se rend odieux, & par des *menteries*, méprisable. *Menteries* & *mensonges* rendent indigne de foi : eh! qui croiroit dans les grandes choses, celui qu'il ne croit pas dans les petites ?

Le fourbe fait des *mensonges* : le bavard dit des *menteries*. Celui-ci ne trompe personne; l'autre trompe les plus fins.

La *menterie* est fort commune parmi le peuple; c'est même un de ses amusemens. Le *mensonge* n'est pas rare parmi les gens importans; ils ont beaucoup plus d'affaires sérieuses.

La civilité du monde est *menterie* plutôt que *mensonge* : elle ne trompe personne; ou si elle trompe quelqu'un, c'est celui qui veut être trompé. Le discours flatteur que tout le monde tient à tout le monde, ne signifie rien.

Chez les femmes, dit la Bruyere, se parer &

se farder n'est pas, je l'avoue, parler contre sa pensée ; c'est chercher à imposer aux yeux, & vouloir paroître selon l'extérieur contre la vérité; c'est une espece de *menterie*. La fausse modestie, dit-il encore, est le dernier raffinement de la vanité, elle fait que l'homme vain ne paroît point tel, & se fait valoir au contraire par la vertu opposée au vice qui fait son caractere ; c'est un *mensonge*. Dans ces deux phrases, la force des termes est très-bien indiquée par la nature des choses & la qualité des actions.

❊ *Menterie* désigne proprement, par sa terminaison, l'espece d'action qu'on fait : ainsi, par lui-même, ce mot a la vertu de désigner toute espece de *mensonge*, ou plutôt de fausseté dite pour tromper. Mais *mensonge* ayant usurpé son domaine naturel, son usage a été restreint à l'espece la plus commune, la plus simple, la plus légere ; & c'est aussi à quoi sa terminaison a été souvent réduite, car elle est souvent renvoyée au style familier pour désigner quelque chose de commun, de petit, de léger, de futile, de frivole, de ridicule, comme dans *badinerie*, *minauderie*, *forfanterie*, *pillerie*, *vanterie*, &c. Voyez *Badinage* & *Badinerie*.

Merci, Miséricorde.

Nous disons demander, crier *merci*, *miséricorde*, c'est-à-dire, grace, pardon.

On demande *merci*, comme on demande pardon, jusque pour les fautes les plus légeres ; comme on demande quartier ou grace de reproches, de railleries. On demande *miséricorde*, comme on implore la clémence dans des cas graves, pour des

fautes graves; comme on implore la pitié, des secours dans de grands dangers, dans de vives alarmes. Si quelqu'un vous excede de quelque maniere, vous criez *merci* : dans une grande calamité, le peuple crie *miséricorde*.

Merci ne se dit plus que dans certaines phrases familieres : dès-lors il a perdu son ancienne noblesse; & il ne convient plus que dans des occasions communes. Les grandes idées morales appartiennent à *miséricorde*.

L'on demande *merci* à celui à la discrétion de qui l'on est, & qui fait trop sentir sa supériorité : l'on implore la *miséricorde* de celui qui peut punir & pardonner, perdre & sauver. Le foible demande *merci* ; le criminel implore la *miséricorde*. On implore la *miséricorde* de Dieu, celle du Prince : on demande *merci* au plus fort.

※ On est, on se remet, on s'abandonne à la *merci*, à la *miséricorde* de quelqu'un, c'est-à-dire, à sa discrétion. Mais la volonté, la bonne volonté vous reçoit à *merci* : le cœur, un sentiment tendre vous fait *miséricorde*.

N'attendez point de *merci* des gens durs & rigides : n'attendez point de *miséricorde* des gens insensibles & impitoyables.

Nous avons tous besoin de *merci* : cette pensée dispose à l'indulgence. L'indulgence est sœur de la clémence; elle nous dispose à la *miséricorde*.

On est à la *merci* des bêtes féroces, des causes aveugles, comme des êtres intelligens : la *miséricorde* n'appartient qu'aux êtres sensibles, bons par leur nature, capables de pitié.

Si vous avez jamais été à la *merci* des flots & des

orages, oh! ſans doute vos ſemblables trouveront en vous *miſéricorde*. L'homme qui a ſenti la puiſſance peſer ſur lui, en eſt plus humble : l'homme qui a ſenti le malheur frapper ſur ſon ſein, en eſt plus tendre.

Le tyran ne connoît point la *miſéricorde* ; vous êtes à ſa *merci*. On lui échappe, comme à une bête féroce, par prudence ou par bonheur.

☼ *Merci* exprime également la grace que l'on fait & celle que l'on rend : *grand-merci*, ſignifie je vous *remercie*, je vous rends grace : *remercier*, c'eſt rendre grace ; ainſi *merci* devroit être conſervé, quand ce ne ſeroit qu'en faveur de *remercier*. *Miſéricorde* ne déſigne que la vertu qui fait grace, & les actes de cette vertu : on a de la *miſéricorde*, on fait *miſéricorde* ou des actes de *miſéricorde* ; mais on ne rend pas *miſéricorde*, comme on rend grace.

Merci vient du latin *merces*, prix, récompenſe ; & par extenſion, faveur, grace. On *mérite* en quelque ſorte ſa grace en s'humiliant pour la demander : on reconnoît, on commence au moins à payer la grace qu'on a reçue par la grace que l'on rend : il y a là un prix qu'on obtient, & un prix qu'on en paye. Voilà comment ce mot a naturellement deux ſens, ou plutôt deux acceptions, qui paroiſſent d'abord oppoſées.

Quant à *miſéricorde*, ce mot exprime littéralement la ſenſibilité du *cœur* (*cor*, *cord*), l'attendriſſement de l'ame ſur la *miſere*, ſur les maux d'autrui. Cette notion générale ſemble confondre la *miſéricorde* avec la *pitié*, qui toutefois, par la valeur du terme, annonce une bonté naturelle & une ſorte de *piété* envers celui qui ſouffre (voyez

Pitié). La *miséricorde* se prend en effet souvent, & avec raison, pour la *pitié* : mais elle a sa propriété, sa destination, sa fonction particuliere. La *miséricorde* est cette espece de pitié généreuse qui retient, balance, tempere la justice, & même l'emporte quelquefois sur elle ; qui pardonne, comme la clémence, douce, patiente, mais avec une sensibilité bien vive, & par un intérêt bien tendre pour le coupable, qui fait céder la considération de nos droits, de notre pouvoir, de nos avantages, & celle des torts, des injures, du démérite de la personne, à la considération, ou plutôt au sentiment de ses peines, de ses souffrances, de sa misere. La *miséricorde* est donc la pitié qui nous engage à de généreux sacrifices, lorsque la justice nous en dispense & nous donne même des droits opposés. Ce n'est point par une simple *pitié*, c'est par une grande *miséricorde* que vous allez exposer votre vie pour retirer un injuste ennemi d'un piége qu'il vous tendoit à vous-même. Je n'ai vu nulle part une notion complette & juste de cette vertu. On dit que c'est la pitié ou la compassion : on dit que c'est la vertu qui, comme la clémence, fait accorder le pardon à celui qu'on pourroit punir : on dit que c'est celle qui porte, comme la pitié, à soulager les miseres d'autrui : on dit que la *miséricorde* est en opposition avec la justice. Eh bien! au lieu de séparer toutes ces idées qu'il faut nécessairement supposer dans le mot, pour faire d'une seule vertu plusieurs vertus différentes, réunissez-les, & vous en formerez un caractere propre & distinctif, & vous aurez une vertu particuliere sous un nom propre, & avec une idée qui doit se retrouver dans toutes les applications

---

Mériter, être Digne.

Mérite, lat. *meritum*, vient du primitif *mar*, grand, très-grand (de *M*, grandeur, *ar*, élevé, escarpé); & il se rapporte au latin *merces*, récompense, prix, salaire. *Meritum*, mérite, récompense, service, bon office : *meritus*, qui s'est élevé par sa conduite, qui a rendu des services, qui a gagné par son travail; & de même du verbe *mereri*, mériter. Ainsi le *mérite* est proprement dans les actions, les œuvres, les services qui, selon la raison, la justice, l'équité, menent à la récompense, exigent un prix, donnent un droit.

Dam, *dom*, *dum*, *dyn*, *dign*, forment le même mot primitif, qui, en oriental, en celte, en grec, en latin, &c. marque l'élévation, la force, la puissance. *Digne*, lat. *dignus*, signifie mot à mot qui domine sur les autres, qui est distingué par ses qualités, soit par sa naissance, soit par sa place, par son talent, par sa vertu, par son *mérite*. La *dignité* est une distinction; cette distinction annonce une supériorité qu'on peut avoir à différens titres, par le *mérite* qui s'acquiert, & par des avantages naturels ou autres qu'on a reçus. *Digne*, en lat. *dignus*, ne tiendroit-il pas aussi au verbe *dignosco*, qui exprime l'action de distinguer & discerner une chose de toute autre?

Ainsi l'on *mérite* par ses actions, par ses services : l'on est *digne* par ses qualités, par sa supériorité. Le *mérite* donne une sorte de droit; la *dignité* donne un titre. Ce qu'on *mérite*, est récompense dans quelque sens : on est aussi *digne* de récom-

pense, & même d'une faveur. Celui qui *mérite*, s'est rendu *digne* par sa conduite, ses travaux, le bon emploi de ses qualités & de ses talens. *Mériter*, *être digne*, se prennent en bonne & en mauvaise part.

» Dès qu'on suppose, dit Burlamaqui, que » l'homme se trouve, par sa nature & par son » état, assujetti à suivre certaines regles de con- » duite, l'observation de ces regles fait la perfec- » tion de la nature humaine & de son état.... En » conséquence, nous reconnoissons que ceux qui » répondent à leur destination, qui *font ce qu'ils* » *doivent*, & contribuent ainsi au bien & à la per- » fection du systême de l'humanité, sont *dignes* » de notre approbation, de notre estime & de » notre bienveillance; qu'ils peuvent raisonnable- » ment *exiger* de nous ces sentimens, & qu'ils ont » quelque *droit* aux effets avantageux qui en sont » les suites naturelles... Tels sont les fondemens » du *mérite* «.

» Telle est, dit Bourdaloue dans son Sermon de » l'*Ascension*, l'injuste distribution qui se fait des » *récompenses* du monde; on les a souvent sans » les *mériter*, & on les *mérite* plus souvent encore » sans les avoir. On les a sans les *mériter*, & c'est » ce qui devroit humilier la plupart des heureux » du siecle; on les *mérite* encore plus souvent sans » les avoir, c'est ce qui rebute & ce qui désespere » les malheureux. Quoique les *récompenses* ne » soient dues qu'au *mérite*, toute autre chose que » le *mérite* contribue à les avoir «. Ainsi tout de- vient grace; & chacun croit *être* assez *digne* d'une grace; & les graces sont pour le plus favorisé, pour le plus protégé, pour le plus intrigant, pour le

plus importun : il ne resteroit rien au plus *digne*; si quelquefois la fortune n'avoit le caprice d'élever plutôt que de récompenser le *mérite* & la vertu.

S'il est plus facile d'obtenir que de *mériter*, il est fort naturel qu'on travaille, non à *mériter*, mais à obtenir ; & les personnes qui *sont* les plus *dignes* d'obtenir, ne sçavent & ne peuvent guere que *mériter*.

Vous distinguerez bien entre divers concurrens, celui qui a le plus *mérité* ; les actions & les services parlent. Mais comment distinguer le plus *digne*, s'il faut juger les qualités de l'esprit & du cœur ? Qui peut scruter les profondeurs de l'ame ?

S'agit-il d'une place qui se donne aux services ? celui qui a rendu le plus de services la *mérite*. Ne faut-il pour une place que de la capacité ? celui qui a donné le plus de preuves de capacité, en *est* le plus *digne*.

Pour *mériter* une place, il faut avoir le *mérite* même de la place ; il y a de grands hommes qui ne sont pas *dignes* de certains petits emplois. Vous diriez néanmoins que toute récompense est bonne pour tout service, sur-tout quand les choses ne s'apprécient plus qu'en argent.

A celui qui demande une chose destinée à servir de récompense, vous répondrez, sans l'offenser, qu'il ne l'a point *méritée* : vous ne lui direz point qu'il en est *indigne*, ni sans doute qu'il n'en est pas *digne*, à moins qu'il n'ait mérité l'exclusion, & vous l'offenseriez. Dans le premier cas, c'est lui dire seulement qu'il n'a pas assez de service : dans le second, c'est le taxer au moins d'incapacité.

Vous avez beau dire & beau faire, on n'ôtera point, à celui qui a le plus *mérité*, la satisfaction

& l'honneur d'avoir mieux *mérité* que ceux qui l'emportent ſur lui ; on n'ôtera point au plus *digne* ſes qualités, la ſupériorité qu'il a ſur les autres, & le ſentiment qu'il a de la ſupériorité.

Croyez que celui qui dérobe aux autres la récompenſe qu'ils *méritent*, ſera regardé, ſe comportera & finira comme ce miſérable qui vole le bien d'autrui. Croyez que l'homme qui n'eſt pas *digne* de la place qu'il obtient, n'en paroîtra que plus indigne, n'en ſera que plus rigoureuſement jugé, la perdra honteuſement, ou bien ne la conſervera qu'avec des travaux infinis qui le rendront infiniment malheureux. Allez, ſi l'on ne fait pas juſtice, juſtice ſe fait.

Il eſt de l'ordre naturel & eſſentiel que chacun ait ce qu'il *mérite* : or, il eſt clair que le regne de cet ordre n'eſt pas de ce monde-ci. La curieuſe révolution, ſi tous ceux qui ne ſont pas *dignes* des poſtes qu'ils occupent, en étoient tout d'un coup dépoſſédés ! Oh ! combien de gens qui tremblent à cette propoſition ?

❊ Nous diſons ſouvent un *homme de mérite*, & quelquefois familiérement, un *digne homme*. L'honnêteté, la probité, la droiture, la franchiſe qui forment le fond du caractere de la perſonne, & qu'il eſt facile de reconnoître dans la ſimplicité de ſes diſcours & de ſes procédés, font le *digne homme* ; il eſt *digne* d'eſtime, de confiance, de bienveillance. Des qualités excellentes & remarquables, le bon emploi de ces qualités, l'emploi propre à nous aſſurer l'approbation des honnêtes gens & la conſidération publique, ce qui vous fait diſtinguer avec éloge dans votre état, dans

votre profeſſion, dans la carriere ou l'ordre de choſes que vous ſuivez, c'eſt-là ce qui fait l'homme de *mérite*; il *mérite* bien de la ſociété, de la patrie, de l'humanité, &c. Votre *digne homme* eſt un bon & honnête homme; il a de fort bonnes qualités : l'*homme de mérite* a plus que de bonnes qualités, il a de la vertu; c'eſt *un homme*! On n'eſt pas un *digne homme* pour avoir des qualités honnêtes; pour avoir du *mérite*, on n'eſt pas *homme de mérite*: mais le *digne homme* eſt eſſentiellement & cordialement ce qu'il eſt; l'homme de *mérite* s'eſt fait une habitude & même un caractere de *mérite*, ſi je puis ainſi parler. On aime aſſez un *digne homme*, mais on le laiſſe : l'on aime ou l'on hait, l'on honore ou l'on dénigre l'*homme de mérite*; il fait ſouvent envie. Le *digne homme* a du ſens, & il n'a pas beſoin d'eſprit : l'*homme de mérite* n'eſt point tel, ſans une certaine doſe d'eſprit ou de talent; mais tout l'eſprit du monde ne fait pas, ſeul, un *homme de mérite*. Le *digne homme* reſte tout naturellement obſcur : il y a beaucoup de *gens de mérite* fort obſcurs, mais ils ne ſont pas faits pour l'être; ce n'eſt pas que la qualification d'*homme de mérite* ne ſoit quelquefois ridiculement prodiguée. Je ne pouſſerai pas plus loin ce parallele : liſez dans la note, deux paſſages de Bourdalouë ſur le *mérite*, tirés, l'un de l'Oraiſon funebre du Grand Condé, l'autre du premier Sermon de la Touſſaint : il ſeroit aſſez difficile d'en dire davantage ſur ce ſujet, & de dire auſſi bien (*a*).

(*a*) » De quelque maniere que nous jugions des choſes, » & quelque idée que nous nous formions du *mérite* des » hommes, il eſt rare de trouver dans le Monde un vrai

Mésaise, Mal-aise.

Le mot oriental & celte, *me*, changé en *mi*, *mis*, *mes*, souvent placé au commencement de divers

---

» *mérite*; encore plus rare d'y trouver un *mérite* parfait, » & souverainement rare, ou plutôt rare jusqu'au prodige d'y trouver un *mérite* universel, c'est-à-dire, tous » les genres de *mérite* rassemblés & réunis dans le même » sujet. On voit tous les jours des hommes avec peu » de *mérite*, aidés du hasard & de la fortune, ne laisser » pas de s'acquérir de la gloire, & faire de grandes actions sans en être eux-mêmes plus grands. On voit des » hommes d'un *mérite* distingué, mais borné; des braves, » mais dont les autres qualités ne répondent pas à la » valeur; de grands Capitaines, mais hors de là de petits génies. On voit des esprits élevés, mais en même » temps des ames basses; de bonnes têtes, mais de méchans cœurs. On voit des sujets dont le *mérite*, quoique vrai, n'a pas le bonheur de plaire, & qui, avec » tous les talens dont le Ciel les a pourvus, n'ont pas celui de se faire aimer. On voit des hommes qui brillent » dans le mouvement & dans l'action, mais que le repos » obscurcit & anéantit; que les emplois font valoir, mais » qui dans la retraite ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils » ont été. Où voit-on l'assemblage de toutes les choses, » &c.?

» Il y a dans le monde des *mérites* stériles, c'est-à-dire » sans récompense, parce qu'il y a des *mérites* que les » hommes ne connoissent pas; & par ce seul principe, » combien dans le monde de *mérites* perdus, combien » d'ignorés, combien d'oubliés, combien d'effacés par » le temps, combien d'étouffés dans la foule & dans la » multitude! Il y a aussi des *mérites* connus, mais qui ne » plaisent pas. Combien par-là ne voit-on pas, parmi les » hommes, de *mérites* malheureux, rebutés, &, si j'ose » ainsi dire, réprouvés? des *mérites* qui, par l'aliénation » des cœurs, bien loin d'attirer la bienveillance & l'amour, excitent plutôt la jalousie & la haine? Avoir du

mots composés, désigne la privation, l'altération, le défaut, l'éloignement, &c.; il se prend aussi pour *mal, mauvais*, &c.; que si l'on met également *mes* & *mal* devant le même mot, ceux-là doivent naturellement reprendre leur sens propre & rigoureux. Le *mésaise* ne sera donc que la simple privation d'aise ou de bien-être; & le *mal-aise* sera un mal positif, ennemi de l'aise ou du bien-être. *Mésaise* marquera proprement une situation dans laquelle, après avoir cessé d'être bien, on n'est pas encore mal; & le *mal-aise*, une situation dans laquelle on est mal, sans avoir un mal déterminé.

Mais il arrive que, quand de tels mots forment des synonymes dans la Langue, l'usage les distingue, en appliquant celui-ci à une espece particuliere d'objets, tandis que celui-là est restreint à une autre espece. Ainsi l'on prétend que *mal-content* se dit du supérieur à l'inférieur; & *mécontent* de l'inférieur au supérieur (*a*).

Je n'ai entendu dire *mésaise* que relativement

» *mérite* ou en avoir trop, c'est souvent dans le monde
» une exclusion pour les emplois & pour les places qui y
» tiennent lieu de récompenses. Enfin, quelque justes &
» reconnoissans que soient les hommes; je dis plus, quel-
» que libéraux & magnifiques qu'ils puissent être, il y a
» des *mérites* qu'ils ne récompensent pas, parce qu'ils ne
» le peuvent pas, des *mérites* dont ils conviennent & dont
» ils sont même touchés, mais qui excédant le nombre
» des graces dont ils sont les dispensateurs, leur devien-
» nent malgré eux des *mérites* onéreux, des *mérites* incom-
» modes, & même des *mérites* importuns «.

(*a*) Il faut pourtant observer qu'on est *mal-content*, quand on ne l'est guere ou qu'on n'est nullement satisfait; & *mécontent*, quand loin d'être satisfait, on est fâché & très-fâché.

à l'état de la santé : les Dictionnaires appliquent proprement *mal aise* à l'état de la fortune. Ainsi un homme *mal-aisé* ou qui est dans le *mal-aise*, n'est autre chose qu'un homme privé d'aisance ou des commodités de la vie, à l'étroit, exposé à des besoins. Dans ce cas-là, vous ne direz pas *mésaise*; mais vous direz avec Fénélon : L'estomac a un dissolvant qui cause la faim, & qui avertit l'homme du besoin de manger: ce même dissolvant qui picotte l'estomac, lui prépare, par ce *mésaise*, un plaisir très-vif, lorsqu'il est appaisé par les alimens. Observons encore que, dans cet exemple, le *mésaise* a quelque chose d'assez léger. Le *mésaise* sera donc un état incommode du corps; & le *mal-aise*, si l'on veut, toute autre espece d'incommodité analogue, mais proprement celle d'un homme mal accommodé de la fortune.

Enfin, lorsque deux termes aussi faciles à confondre que ceux-là se rencontrent & se heurtent dans la Langue, il arrive insensiblement que l'un des deux fait tomber l'autre dans l'oubli. C'est ainsi que *mésaventure*, quoique négligé, a fait entiérement abandonner *malaventure*. *Malaise* l'a également emporté sur *mésaise*, très-peu usité aujourd'hui ; & il a bien fallu qu'il s'emparât de la signification ou de la fonction propre de ce dernier. L'Académie remarquoit, dans son premier Dictionnaire, que *mésaise* étoit vieux, & que *mal-aise* vieillissoit : ce dernier paroît s'être rétabli au détriment de l'autre. Si l'on reconnoît entre eux une différence fixe, pourquoi ne pas les conserver l'un & l'autre ?

Mésuser, Abuser.

MAL user. Il y a donc deux manieres générales de *mal user*, distinctes & importantes à distinguer. Sans cela, comment tant de peuples différens se seroient-ils accordés à recevoir deux mots pour exprimer une seule & unique idée ? Comme nous disons *mésuser* & *abuser*, les Latins ont dit *deuti* & *abuti*, les Italiens *misusare* & *abusare*, les Anglois, *misuse* & *abuse*, les Allemands, *mibranchen* & *ubel branchen*, &c. Le mot primitif *heth*, *oed*, (temps), changé en *oth*, *uth*, *ut*, a servi dans les Langues de l'Occident comme dans celles de l'Orient, à désigner ce qui se fait *en tout temps*, les *usages*, les coutumes, les mœurs.

Il est facile en effet de distinguer deux manieres très-différentes de *mal user* : il y a un emploi des choses qui est *mauvais*, il y en a un qui est *méchant* ; & voilà ce qui différencie nos deux verbes. On *mésuse* de la chose qu'on employe mal ; on *abuse* de la chose qu'on employe à faire du mal. Or dans le premier cas, on peche contre la raison, contre la sagesse, contre ses intérêts, contre le bon ordre : & dans le second, on peche contre la justice, contre la droiture, contre la probité, contre les droits d'autrui. On *mésuse* par *déréglement*, en agissant, comme on dit, à tort & à travers, sans rime ni raison : on *abuse* par *excès*, ou en outre-passant son pouvoir, ses droits, les droits de la liberté.

Les Jurisconsultes ont défini la liberté le droit d'user & d'*abuser* ; ce n'est pas là le mot, il falloit dire *mésuser*. Je *mésuse* de ma liberté, si je fais une sottise qui me nuit ; mais j'en ai le droit. Si je m'en

ſers pour nuire à autrui, j'en *abuſe* alors, & j'outrepaſſe mon droit : mais c'eſt licence & non pas liberté.

Les Loix *abuſeroient* de leur force, ſi elles l'exerçoient contre celui qui ne fait que *méſuſer* de la ſienne. La juſtice eſt de laiſſer à chacun ſes droits, c'eſt-à-dire, ſa liberté.

Une mauvaiſe tête *méſuſe* de vos bienfaits ; un mauvais cœur en *abuſe*.

Il n'eſt rien dont l'ignorance ne *méſuſe* & dont la malice n'*abuſe*.

Il y a deux choſes preſque auſſi communes & preſque auſſi funeſtes l'une que l'autre, *méſuſer* avec de bonnes intentions, & *abuſer* par des intentions mauvaiſes. La *bonne intention* n'excuſe pas celui qui doit avoir des intentions éclairées ; &, comme la *mauvaiſe intention*, elle fait le mal avec le bien même.

Un ami indiſcret *méſuſera* du ſecret que vous lui confiez : un ami perfide en *abuſera* contre vous-même.

Là les filles *méſuſent* de la liberté qu'elles ont de ſe choiſir un époux : ici les parens *abuſent* du droit qu'ils ont de les empêcher de choiſir. Par-tout & toujours, nous ſommes entre deux écueils.

Un grand Prince, digne de gouverner un grand Etat & familier avec ſes Sujets, témoignoit, il n'y a pas long-temps, à un Artiſan, pere de famille, l'envie qu'il auroit d'envoyer un de ſes fils s'inſtruire en France, & de placer l'autre dans le pays. *Je ſupplie Votre Alteſſe Royale de ne pas combler mes enfans de vos bienfaits*, lui répondit l'Artiſan : *l'un n'apprendroit peut-être qu'à* méſuſer *d'un vain ſçavoir, & l'autre, qu'à* abuſer

& doit-il être banni de la Langue comme inutile? Je ſuis loin de le croire. *Métail* eſt tout à la fois fort différent de *métal*, & fort utile. Ce mot ſignifie un *alliage de métaux*, une compoſition, ou ſimplement un mélange. Les Etymologiſtes tirent *métail* ou *méteil* de *mixtale*, mot de la baſſe latinité. *Met*, *mes*, *mid*, *mis*, ſignifient moitié, milieu, mélange, mixtion, &c. Le *métail* eſt, comme l'*émail*, une compoſition. C'eſt *métail* qu'on a dit & qu'il faut dire pour déſigner l'alliage ou la compoſition de divers métaux, mal à propos appellée aujourd'hui *métal*, comme quand on dit *miroir de métal* ou d'*acier*, mélange de cuivre & d'étain; ou ſimplement de *métal*, lorſqu'il s'agit de la compoſition de cuivre rouge & d'étain fin, dont on fait les cloches. On appelloit autrefois *métail* ce mélange de froment & de ſeigle que nous appellons *méteil*: l'Eſpagnol l'appelle *meſtillon*.

Métal marque donc un *métal* quelconque, pur & ſimple: *métail*, une compoſition de métaux ou un mélange dans lequel il entre quelque *métal*. Ainſi, quand nous voudrons enrichir la Langue & parler clairement, nous dirons que l'or eſt un *métal*, que l'argent eſt un *métal*; & que le ſimilor eſt un *métail*, que le tombac eſt un *métail*.

Si les choſes n'étoient pas telles, j'oſe dire qu'elles devroient l'être. Il eſt ridicule de dire qu'une tabatiere d'or de Manheim n'eſt pas d'or, mais qu'elle eſt de *métal*; comme ſi l'or n'étoit pas un *métal*: la contradiction ou l'équivoque ceſſe, ſi l'on dit qu'elle eſt de *métail*.

Métamorphoser, *Transformer*.

OPÉRER un changement de forme; μετὰ & *trans* marquent le changement, le passage; μορφὴ, forme.

La *métamorphose* appartient à la Mythologie; le mot dénomme les changemens de formes opérés par les Dieux de la Fable. La *transformation* appartient également à l'ordre naturel & à l'ordre surnaturel; le mot indique tout changement de forme quelconque, même dans le langage des Sciences exactes.

Niobé est *métamorphosée* ou *transformée* en rocher: Jupiter se *métamorphose* ou se *transforme* en aigle, en cygne, en taureau: Narcisse, idolâtre de sa beauté, méritoit bien d'être *métamorphosé* en fleur fugitive: le vaisseau des Argonautes est *métamorphosé* en constellation. Nabuchodonosor est *transformé* & non *métamorphosé* en bête. L'Ange de ténebres se *transforme* en Ange de lumiere: plusieurs especes de vers se *transforment* en mouches & en papillons: l'eau se *transforme* en air: une équation se *transforme* en une autre.

L'ancienne Histoire du Ciel n'est qu'un tissu de *métamorphoses*: la scene du monde est une *transformation* continuelle. L'allégorie fait des *métamorphoses*, des *transformations* qu'opere la Nature. Les *métamorphoses* merveilleuses de Protée rappellent les *transformations* continuelles & bien plus merveilleuses de la matiere.

☼ *Métamorphose* n'exprime, au propre, qu'un changement de forme: *transformation* désigne en-

core quelquefois d'autres changemens, comme la transmutation ou la conversion des métaux, la transsubstantiation ou le changement de substance, &c. : les Mystiques appellent *transformation*, l'état d'une ame confondue, perdue, abîmée, pour ainsi dire, en Dieu par la contemplation.

☼ La *métamorphose* emporte toujours une idée de merveilleux; & il n'en est pas de même de la *transformation*, suivant ce qui vient d'être remarqué. Ainsi, au figuré, la *métamorphose* est une *transformation* merveilleuse, extraordinaire, étonnante, un changement prodigieux, inattendu, incroyable, de manieres, de conduite, de sentimens, de caractere, ou de mœurs. La *métamorphose* est d'ailleurs une *transformation* si entiere, que, l'objet ne conservant aucun de ses traits, il est absolument méconnoissable. La *transformation* sera plus simple & plus facile; elle s'arrête même ordinairement aux apparences & aux manieres.

Un déguisement étrange qui ne permet pas de reconnoître l'objet, s'appellera une *métamorphose*; il en sera de même d'un grand changement subit. Le filou qui prendra le dehors & les manieres d'un honnête homme, ne fera que se *transformer*; ces *transformations* sont faciles & communes.

L'amour-propre se *métamorphose*, comme un Protée, avec tant d'habileté, qu'il prend d'un instant à l'autre les formes même le plus opposées. Le faux dévot *transformera* ses vices en vertus, & vos vertus en vices, par les fausses apparences qu'il tâchera de leur donner.

Le Cardinal de Retz, dans sa retraite, est un homme absolument *métamorphosé*. Le Cardinal

Mazarin ſe *transformoit* de différentes manieres, ſelon le viſage que lui montroit la fortune.

Le fanatiſme *métamorphoſe* l'homme. L'uſage du monde *transforme* l'homme ruſtique.

Le libertin ſe *transforme* quelquefois par reſpect humain ; il eſt *métamorphoſé* par la converſion.

La Cour eſt le pays des *métamorphoſes*, & la décadence en eſt le temps. La mode *transforme* chaque jour les parures, lorſque les parures ne ſont que des colifichets qui *transforment* des colifichets.

Un Apollon qui ſe *transforme* en Berger, une Daphné qui ſe faſſe *métamorphoſer* en laurier, oh, le bon vieux conte !

☼ Ces exemples montrent aſſez que la *métamorphoſe* annonce, en général, un changement plus grand, plus profond, plus extraordinaire, plus entier que la ſimple *transformation*. Par la nature même des choſes auxquelles le mot de *métamorphoſe* s'applique à la rigueur, il eſt ſenſible qu'il convient mieux que *transformation* au figuré ; & il y eſt en effet d'un grand uſage.

Métier, Profeſſion, Art.

Art, lat. *ars*, ablatif *arte*, vient, ſelon M. de Gébelin, du mot *ar*, terre ; & il déſigna d'abord l'*art* de travailler la terre, l'*art* primitif, & enſuite les *arts* ſuccurſaux ou ſecondaires : c'eſt l'induſtrie de l'eſprit humain qui approprie, perfectionne, multiplie les biens à notre uſage.

Donat, ſur la premiere ſcene de l'*Andrienne*, tire ce mot du grec *ἀρετὴ*, induſtrie, vertu. D'autres le dérivent d'*ἄρος*, employé dans le ſens d'utilité par Eſchyne.

Profession, lat. *professio*, vient de *profiteri*, composé de *fateri* (déclarer, avouer), dérivé de *fa*, *fari* (parler). La *profession* désigne proprement une déclaration publique, une affiche authentique, selon la valeur particuliere que lui donne la préposition *pro*.

Métier vient, suivant M. de Gébelin, de *mat*, matiere. Mais cette origine laisse trop d'idées intermédiaires à suppléer sans aucune preuve. Pasquier a prouvé fort bien, & même par des lettres de Charles V, que *mestier* vient de *ménestrier*, *ministerium*, ministere : on a dit en latin, par abréviation, *mysterium* & *mesterium* ; & les gens de *métier* furent autrefois appellés *ministeriales*. *Minister*, formé de *man*, main, & de *stare*, être debout, c'est, au rapport de M. de Gébelin, celui qui se tient debout, prêt à la main pour servir, serviteur, ministre : *ministrare*, servir. *Métier* signifie donc service : il indique naturellement l'idée de besoin ; & l'on a dit avoir *métier* pour avoir besoin, être dans une nécessité. L'espagnol *menester* répond à l'italien *bisogna*.

Ainsi, littéralement parlant, le *métier* est un genre de service que l'on rend dans la Société : la *profession* est un genre d'état auquel on se dévoue : l'*art* est un genre d'industrie qu'on exerce.

Métier désigne la condition qu'on remplit ; *profession*, la destination que l'on suit ; *art*, le talent qu'on cultive.

Le *métier* fait l'ouvrier, l'homme de travail : la *profession* fait l'homme d'un tel ordre, d'une telle classe : l'*art* fait l'Artisan, l'Artiste, l'homme habile.

Le *métier* demande un travail de la main ; la *pro-*

fession, un travail quelconque; l'*art*, un travail de l'esprit, sans exclure comme sans exiger le travail de la main.

Ainsi vous dites le *métier* de Boulanger, le *métier* de Chaudronnier, le *métier* de Maçon. Mais on dit la *profession* de Commerçant, d'Avocat, de Médecin, & non pas le *métier*; car ces gens-là ne travaillent pas de la main. Enfin, on dit également l'*art* de la Serrurerie ou de l'Horlogerie, de la Peinture ou de la Sculpture, de la Réthorique ou de la Poésie, pour désigner le génie des choses, sans égard à la maniere de les exécuter.

※ D'après cette idée & dans un sens restreint par l'usage ordinaire, le *métier* est, à l'égard de la Société, un service commun. A l'égard de celui qui le fait, c'est une *profession* vulgaire & ignoble; & il y a des *professions* nobles, honorables, distinguées, la Robe, l'Epée, l'Eglise. A l'égard du génie & de l'industrie propre de la chose, c'est un *art* méchanique & subalterne; & il y a des *arts* libéraux, des *arts* sçavans, &c.

On fait un *métier* pour vivre, suivant le rapport de ce terme avec celui de besoin: aussi dit-on qu'un *métier* est bon ou lucratif, qu'un *métier* ne vaut plus rien, qu'il faut que chacun vive de son *métier*, qu'il n'est si petit *métier* qu'il ne nourrisse son maître, &c. Mais la *profession*, comme opposée au *métier*, fait abstraction de cette idee; & la naissance, les convenances, les circonstances, ou les goûts, en déterminent le choix: on se distingue, on s'illustre dans sa *profession*, comme on en vit, comme on s'y enrichit: l'*art*, opposé au *métier*, ne désigne par lui-même que des dispositions, des

connoiſſances, une habileté diſtinguée : c'eſt une ſcience pratique qui tend d'un côté à l'utilité, de l'autre à la gloire peut-être.

On appelle *métier*, *vil métier*, *métier mercenaire*, telle *profeſſion* qu'on veut décrier & flétrir. Ainſi Athalie dit à Joas, *quittez ce vil métier* : Fléchier reproche à des Prêtres de regarder leur vocation (ou *profeſſion*), moins comme un *emploi* qui doit les ſanctifier, que comme un *métier qui doit les nourrir* : Boileau dit que des Auteurs font d'un *art* divin un *metier mercenaire.* Ainſi la *profeſſion* & l'*art* ſont avilis par le nom de *métiers.*

※ Cependant le mot de *métier* eſt quelquefois relevé par ſon régime : ainſi on dit le *métier des armes*, le *métier de Roi.* On dit également le *métier des armes*, la *profeſſion des armes*, l'*art militaire.*

Le *métier des armes* déſigne un uſage habituel, ou l habitude acquiſe par l'exercice & l'expérience. La *profeſſion des armes* marque l'emploi auquel on s'eſt conſacré. L'*art militaire* eſt la ſcience pratique de la guerre, ou le recueil méthodique des préceptes & des regles à ſuivre dans l'exécution.

Dans ces cas-là, le mot *métier* n'eſt point ennobli, comme on le croit, par la métaphore qui le détourne de ſon ſens naturel : il eſt au contraire ramené à ſa ſignification générale & primitive de *ſervice*, *office*, *miniſtere.* Ainſi on dit qu'un Militaire eſt au *ſervice* : la Royauté elle-même eſt un vrai *ſervice.*

※ Suivant ce que nous venons de dire du *métier* des armes, ce mot ſe prend quelquefois par extenſion, pour tout ce qu'on fait d'habitude & ce qu'on doit ſçavoir faire : ainſi on fait *métier* &

marchandise d'une chose; qui fait tant de *métiers* n'en sçait aucun; que chacun se mêle de son *métier*; la Coquette fait *métier* de séduire, &c. La *profession* se prend pour la livrée que l'on porte ou l'affiche qu'on se donne: ainsi l'on dit faire *profession* d'être honnête homme, homme d'honneur, bon citoyen, brave, loyal, &c.: on est bel esprit, joueur, ivrogne de *profession*: les gens qui ne se sentent pas capables de soutenir un avis, prennent le parti d'être complaisans de *profession*. Enfin l'*art* se prend pour l'industrie, l'adresse, l'habileté en tout genre: ainsi on dit l'*art d'aimer*, *l'art de plaire*, *l'art du théatre*, *l'art du courtisan*, &c. &c. &c.

Mignon, Mignard, Gentil, Joli.

POUR entendre facilement l'explication de ces termes, il faut avoir présentes à l'esprit les notions de la *délicatesse*, de l'*agrément*, de la *grace*, qui entrent dans la composition du *mignon*, du *mignard*, du *gentil*, & du *joli*.

La *délicatesse* est composée d'une finesse, d'une pureté, d'une élégance, qui ne sont discernées que par le goût, & parfaitement senties que par un goût exquis. L'*agrément* est un trait fin & animé, qui se fait remarquer par une impression de plaisir. La *grace* releve ce qu'il y a de plus *délicat* & de plus *agréable*, par ce qu'il y a de plus doux, de plus naturel, de plus propre à gagner le cœur. La *délicatesse* surprend, & on l'admire: l'*agrément* pique, & il nous plaît: la *grace* embellit,

& nous enchante. La *délicatesse* est l'excellence de la finesse ; l'*agrément*, une beauté légere & riante ; la *grace*, l'expression la plus élégante, la plus vraie & la plus séduisante de la Nature (*a*). J'espere que ces idées paroîtront assez justes, & qu'elles aideront à l'intelligence de ce que j'ai à dire.

Mignon, disent les Dictionnaires, délicat, *joli*, *gentil*. Ce mot est formé de la racine *mig*, *mil*, *min*, petit, fin, en celte, en grec, en irlandois, &c., opposé à *mag*, *mac*, *man*, grand, large. La *petitesse* est donc l'idée primitive du mot ; mais dans le petit, la finesse a quelque chose de délicat ; & si l'objet plaît, sa délicatesse est parée d'agrémens. Aussi *mignon* est-il un terme de tendresse & de flatterie ; & l'on appelle *mignons*, des favoris ; ce qui a répandu sur ce terme quelque chose d'odieux, fort propre à le faire négliger : tant le sort des mots dépend des mœurs ! Ce n'est plus qu'en souriant ou par dérision qu'on dit à un homme qu'il

---

(*a*) L'Abbé Girard n'a pas prétendu nous faire connoître les *agrémens* & les *graces*, en se bornant à nous dire que l'air & les manieres rendent *gracieux* ; l'esprit & l'humeur, *agréable* : que l'homme *gracieux* plaît ; & que l'homme *agréable* amuse : que c'est plus par les manieres que par l'air que les hommes sont *gracieux*, & les femmes plus par l'air que par les manieres : que *gracieux* exprime proprement ce qui flatte les sens ou l'amour-propre ; & *agréable*, quelque chose qui convient au goût & à l'esprit : que les *graces* naissent d'une politesse naturelle accompagnée d'une noble liberté ; & les *agrémens*, d'un assemblage de traits fins que l'humeur & l'esprit animent : que le corps est plus susceptible de *graces* & l'esprit d'*agrémens*. Fausses ou réelles, ces oppositions ne nous apprennent point ce que c'est que la *grace*, ce que c'est que l'*agrément*.

est un *joli mignon*. Nous disons un *visage mignon*, une *bouche mignonne*, & nous donnons cette épithete à de petits meubles, à des bijoux, & autres petits ouvrages de l'art travaillés fort délicatement. On ne dira plus qu'en riant, qu'un ouvrage d'esprit est *mignon*, pour en exprimer la grande finesse, comme on le faisoit autrefois, au rapport de Bouhours; & on est étonné de trouver dans des Dictionnaires nouvellement corrigés, un *sonnet mignon*.

Mignard, nous dit-on encore, doux, gracieux, délicat : il a la même origine que *mignon*. C'est un de ces mots, disoit Bouhours, dont notre Langue s'est presque défaite, depuis qu'elle est devenue raisonnable; peut-être parce qu'il lui a paru trop mou & qu'il sent un peu le diminutif. Quant à la mollesse du mot, ce n'est point une raison pour qu'on le rejette; c'en étoit une, pour les Poëtes de la Cour des derniers Valois, de l'employer sans cesse dans les vers qui demandoient un caractere tendre & délicat. Quant à l'air de diminutif qu'on lui suppose, cette idée est absolument contraire à la valeur de la terminaison *ard* qui est augmentative, puisqu'elle exprime l'ardeur, la hauteur, la force. Ainsi le substantif *mignardise* marque beaucoup de douceur & de mollesse; il exprime aussi des caresses & des flatteries insinuantes. On a dit la *mignardise* des graces : d'Ablancourt loue Lucien de la *mignardise* & de l'agrément qu'il a toujours avec une humeur gaie & enjouée : Rollin dit que la vraie éloquence ne dédaigne pas ce qu'on appelle gentillesses & *mignardises*. Aussi les idées de douceur, de mollesse, de tendresse, d'insinuation, les idées *gracieuses*, sont-elles capitales dans le mot *mignard*, qui se distingue par-là du *mi-*

gnon. C'eſt comme augmentatif & à raiſon de l'abus, que nous avons, en quelque ſorte, condamné *mignard* à ne plus guere exprimer que l'affectation, l'afféterie, la fadeur, l'excès, les manieres de l'*enfant gâté*, d'un *mignot* ou de quelqu'un qui veut être *mignoté*. Le peuple & ſur-tout les nourrices appellent leurs enfans *mignards* dans le ſens propre & favorable du terme, que nous devons conſidérer ici, en prévenant nos Lecteurs que, pris dans un mauvais ſens, il déſigne l'affectation & l'abus des qualités qui forment ſon caractere primitif.

L'uſage de *mignon* a été fort reſtreint ; nous gâtons celui de *mignard*; nos peres ont déſennobli celui de *gentil*. De *gen* qui marque la naiſſance, eſt venu *gentil*; lat. *gentilis*, qui a de la naiſſance, de la nobleſſe; d'où *gentil-homme*. Un air *gentil*, une *gentille* action, une *gentille* entrepriſe, étoient jadis un air *grand*, une action *généreuſe*, une entrepriſe *noble*. Le temps vint où l'on trouva tout *gentil*, le printemps, le roſſignol, un vers, un minois, une plaiſanterie, &c. *Gentil* ceſſa donc d'être noble : il devint agréable, plaiſant, gracieux, ſémillant. *Gentil*, diſent les Dictionnaires, agréable, *mignon*, gracieux, *joli* & même *beau*; ce qui d'abord ſemble ne pas s'acorder. Le *gentil* a une tournure agréable, des graces dans ſes façons & ſes manieres, mais ſur-tout cette *vivacité* naturelle que les Anciens avoient miſe au nombre des graces avec le *brillant* & la *douceur* : il ſe paſſe même de traits; & il s'accorde ſi peu avec la grandeur & l'excellence, qu'on dit d'une choſe de ce genre qu'*elle paſſe le gentil*. L'épithete de *gentil* ne loue qu'avec modération, comme quand on dit un *enfant gentil*, un *gentil cavalier*, un *gentil eſprit*.

Enfin *joli* a fait la plus grande fortune aux dépens de *gentil* & de ſes autres ſynonymes, ſans avoir par lui-même & dans ſa ſignification naturelle, un titre particulier pour mériter cette préférence. Il ſe met à tout, diſoit Bouhours, & les femmes l'ont toujours à la bouche; elles ne trouvent rien qui ne ſoit pour elles ou *enchanté* ou *joli*. On diſoit particuliérement de *jolies choſes*. Il y a de *jolies choſes* que l'eſprit ne cherche point, & que l'eſprit trouve toutes achevées en lui-même, dit l'illuſtre Auteur des Réflexions morales. Et alors le ſens factice de ce mot étoit ſi peu déterminé ou ſi peu connu, qu'on avoit dit en effet que le Corneille étoit *joli* quelquefois, & M. de Turenne un *joli homme*. Auſſi, dans ſa nouvelle acception, ne conſervoit-il aucun trait ſenſible de ſon origine. *Joli* ſignifie gai, enjoué, content. On lit dans une des Cent Nouvelles nouvelles : *J'ai là, dieu merci, de biens & de richeſſes aſſez, dont vous ſerez dame & maîtreſſe, & vous ferai bien jolie.* *Jo* marque la *joie* : *joc*, *juc*, *jov* en latin ſignifient jeu, agréable, *jovial*; & Ménage remarque qu'on a dit autrefois *jouli*. On dit en languedocien *pouli*; ce qui, ſelon la valeur de la racine *pol*, déſigneroit un avantage particulier, une raiſon de préférence. En allemand, *jollen*, être gai, joyeux; & en anglois, *jolly*, gai, agréable, enjoué. Ainſi le ſentiment que le mot *joli* déſigneroit dans la perſonne, ſa nouvelle ſignification le tranſporte en quelque ſorte à ceux qui la conſiderent, en la déſignant par l'impreſſion que ſes agrémens ou ſes graces font ſur nous. Les idées qui rapprochent le plus ce mot de ſon origine, ſont celles d'agréable, de riant & de gracieux; & en effet elles lui conviennent parfaitement. S'il eſt dif-

ficile de définir le *joli*, parce que l'on est *joli* de mille manieres différentes, il faut du moins retrouver ces caracteres dans les différentes manieres de l'être. En général, le *joli* est dans le petit ce que le *beau* est dans le grand ; & il en arrive plutôt qu'on admire l'un & qu'on aime l'autre (*a*). Comme il y a tant de choses *jolies* dans ce monde, de *jolis* enfans, de *jolies* femmes, de *jolis* esprits, de *jolis* garçons, de *jolis* chiens, de *jolis* vers, de *jolies* pieces, de *jolis* sujets, de *jolis* bijoux, de *jolis* habits, de *jolies* maisons, de *jolies* campagnes, de *jolies* expériences, &c. &c. je ne prétends point que toutes mes idées s'accordent avec les applications très-diversifiées du mot. Je considere le *joli*, ainsi que le *gentil*, le *mignard* & le *mignon*, dans les personnes. A l'égard des au-

(*a*) Je ne prétends pas dire que le même objet ne puisse être *joli* & *beau* tout à la fois, *beau* par la régularité & la perfection des parties & des traits qui doivent être grands, *joli* par l'agrément & la grace des traits qui doivent être fins. A plus forte raison, je n'ai garde de refuser les graces à la *beauté* pour les donner en apanage particulier au *joli*. La *grace* est proprement dans l'air & les manieres ; la *beauté*, dans les traits & les formes : la *grace* est elle-même un genre de *beauté* douce & riante. Or, cet air, ces manieres, cette *beauté* doivent naturellement s'accorder avec ces traits & ces formes, loin de s'en éloigner. M. Watelet prouve même très-bien que rien n'est plus près de la *grace* que la *beauté*. » On a peut-être aussi grand tort de séparer, » comme on fait aujourd'hui, l'idée de la *beauté* de celle » des *graces*, que de trop distinguer dans les Lettres un bon » Ouvrage, d'un Ouvrage de goût. Peut-il y avoir un » goût véritable qui n'exige pas la plus juste combinaison » de l'esprit & de la raison ? Peut-il y avoir aussi de véri» table *grace* qui n'ait pour principe la perfection des corps, » relative aux usages auxquels ils sont destinés «.

tres objets, il n'y a qu'à conſerver l'analogie.

Réſumons. Une élégante régularité dans de petites formes, la délicateſſe des traits, les agrémens propres de la petiteſſe, conſtituent le *mignon*. La délicateſſe & la douceur dans les traits animés, l'air & les manieres gracieuſes, une expreſſion tendre, diſtinguent le *mignard*. Un aſſortiment de traits fins, qui ſied ou ne meſſied pas; cette vivacité franche, qui par ſes façons donne de l'agrément & ſemble donner de l'eſprit à tout; cette facilité naturelle de manieres, qui a toujours de la grace & fait diſparoître les défauts, caractériſent le *gentil*. L'élégance & la fineſſe des traits du *mignon*, la douceur tendre du *mignard* ou la vivacité riante du *gentil*, l'air de la grace ou d'un enſemble formé pour les graces, brillent dans le *joli*.

Le *mignon* eſt la miniature du grand; le *mignard* eſt une ſorte de naïveté touchante; le *gentil* eſt au corps ce que l'eſprit eſt à la raiſon; le *joli* eſt le rival du beau.

On eſt plutôt *mignon* & *joli* par les traits & les formes; on eſt plutôt *mignard* & *gentil* par l'air & les manieres. On eſt *joli* ſans être abſolument *mignon*: on ſera *gentil* ſans être *joli*: on eſt *mignard* ſans être *gentil*: je veux dire qu'on peut avoir une de ces qualités ſans l'autre. On eſt *mignon* par ſa petiteſſe même; & il ne faut que des traits fins & gracieux pour être *joli*. On eſt *joli* par ces traits; mais ſans ces traits, avec l'agrément des façons, on eſt *gentil*. Enfin la vivacité pure du *gentil* ne reſſemble point à la douceur careſſante du *mignard*.

Le *mignon* plaît, & il plaît par ſa petiteſſe même. Le *mignard* montre l'intention de plaire; & il

plaît, s'il est naturel, par quelque chose d'affectueux & de flatteur. Le *gentil* n'a pas besoin de songer à plaire; il plaît par des moyens qui semblent être les saillies de la bonne humeur ou d'un esprit agréable. Le *joli* plaît parce qu'il est précisément fait pour plaire; il plaît par les charmes de la finesse, de l'agrément & de la grace.

Auprès du *mignon*, les objets du même genre paroissent matériels & lourds. A côté d'une femme *mignarde*, les autres paroissent dures & seches. A côté d'un enfant *gentil*, les autres paroissent sots ou maussades. Au milieu de plusieurs personnes *jolies*, on paroît laid, si on n'est beau.

Les femmes s'étouffent pour paroître *mignonnes*. Elles s'affadissent, quand elles veulent faire les *mignardes*. Si elles veulent faire les *gentilles*, elles grimacent. Lorsqu'elles se croyent *jolies* & qu'elles veulent le paroître, elles *enlaidissent*.

S'il y a une certaine mesure de grandeur donnée, il sied mal d'être *mignon* : une jolie petite tête sur de grosses & larges épaules, est difforme. S'il faut avoir des traits mâles & un caractere de force, il est bien ridicule d'être *mignard* : un *homme mignard* est une sotte femme. S'il est de la bienséance d'être grave & posé, il faut avoir peur d'être *gentil* : un Magistrat *gentil* est un plaisant personnage. Si une chose est faite pour être belle, il est bien misérable de la faire *jolie* : ce peuple qui trouve tout *joli*, & qui ne veut que du *joli*, est un *joli* peuple!

Dans cette derniere phrase, *joli* est dit ironiquement; & l'ironie s'accommode aussi des autres termes, qu'elle dénature de même. Je n'entreprendrai pas d'expliquer les variations auxquelles se

prêtent

prêtent ces mots dans leurs différentes applications à tel ou tel genre de choses. Il faut finir.

Minutie, *Babiole*, *Bagatelle*, *Gentillesse*, *Véille*, *Misere*.

Ces mots désignent des choses petites, de peu de valeur ou de conséquence. Ce n'est pas sans regret que j'associe *gentillesse*, terme d'éloge décidé, avec les autres termes qui n'ont point ce caractere, ou qui en ont un tout opposé. Cependant une *gentillesse* n'est qu'une jolie *bagatelle*; & je crois qu'en prévenant mes Lecteurs sur le tort que j'ai l'air de lui faire, j'obtiendrai d'eux la permission de réunir des mots qui, quoique sensiblement différens, tiennent à une idée commune, pour éviter l'inconvénient de multiplier les articles, & de me répéter ennuyeusement.

Minutie ne vient pas de *mineur*, comme on l'a cru : il est immédiatement tiré de *menu*, lat. *minutus*; d'où *minutia*, extrême petitesse, petitesse contemptible, comme disent les Interpretes. Par cette raison d'étymologie, j'écris *minu-t-ie* avec un *t* plutôt qu'avec un *c*. J'ai dit que *min* signifie petit: *menu*, ce qui est fort petit, qui a *moins*, qui est moindre. Nous en avons fait aussi *mince*, qui a peu d'épaisseur, tandis que *menu* veut dire proprement qui a peu de volume. Je ne dis pas qui a peu de *grosseur*; car c'est le mot *fin* qui est opposé à *gros*, comme à *grossier*. Le *délié* est *fin*, mais sur-tout flexible & souple avec une certaine longueur. Ces idées different peu de celles de l'Abbé Girard sur

les mêmes termes. *Minutie* désigne donc la qualité de fort peu de chose, de chose de peu de conséquence, de ce *qui n'est pas essentiel, qui ne fait rien au gros de l'affaire*, ou de la chose, comme dit Bouhours. Saint-Evremont disoit : Ce mot a enfin franchi les bornes de la Langue Latine : il ne paroissoit d'abord qu'en lettres italiques dans nos livres imprimés, comme un peu honteux de l'honneur qu'on lui faisoit ; aujourd'hui il va la tête levée, habillé à la françoise. Le Cardinal de Retz s'en servoit volontiers.

De *ba, bab*, qui expriment les idées relatives à l'enfance, vient *babiole*, hochet, joujou d'enfant, ce qui n'est pas digne d'un homme fait, chose de *bibus*. On a dit dans la basse latinité, *baubella*, petit joujou : en italien, *bambella*, poupée, &c.

Le celte *bach* signifie petit. On en fit *bague*, qui signifioit en vieux françois une chose de peu de valeur. Les Italiens donnerent le nom de *bagattino* à une petite monnoie qui ne vaut qu'un denier. Leur mot *bagatella*, comme nôtre mot *bagatelle*, désigne une chose qui n'a point de valeur ou qui n'a que fort peu de prix.

De *gentil*, expliqué dans l'article précédent, s'est formé *gentillesse*, qui désigne, dans ses différentes applications, des agrémens légers, des traits fins, des ornemens délicats, de jolies choses, & spécialement de petits ouvrages délicatement travaillés & curieux par la façon. On achete des *gentillesses* à la foire.

Vétille paroît être le latin *vetilia*, petits brins, brins d'osier avec lesquels on lie la vigne. Nous donnons ce nom à des instrumens ou à des objets fort petits, & qui servent à arrêter, à retenir. Ainsi ce

mot tient à la racine *vet*, qui signifie empêcher, défendre, arrêter. Les *vétilles* sont de petites choses qui gênent, embarrassent, arrêtent.

Je ne sçais pourquoi les Vocabulistes négligent de remarquer l'acception de *misere*, pris pour une bagatelle, un rien, une chose méprisable, qui ne doit faire aucune sensation. La racine, *me*, *mi*, exprime le mépris comme le défaut. On dit sans cesse qu'une chose n'est qu'une *misere*, qu'il ne faut faire aucune attention à de petites *miseres*, qu'une chose qui n'en vaut pas la peine est une *misere*.

Ainsi *minutie* désigne proprement la petitesse, le peu de conséquence d'une chose qu'on néglige, qu'on laisse de côté : *babiole*, la puérilité, le peu d'intérêt d'une chose qui ne peut occuper, qui ne convient qu'à des enfans : *bagatelle*, le peu de valeur, la frivolité d'une chose qu'on ne peut estimer, dont on ne sçauroit faire cas : *gentillesse*, la légéreté, le peu de solidité d'une chose qui n'a que le mérite de l'agrément : *vétille*, la futilité, le peu de force d'une chose dont on ne doit pas s'embarrasser, à laquelle il ne faut pas s'arrêter : *misere*, la pauvreté, la nullité d'une chose qu'on compte pour rien, qui ne doit pas affecter, qu'on méprise.

Les petits esprits s'occupent très-sérieusement de *minuties* : eh ! de quoi s'occuperoient-ils ? Les meilleurs esprits s'amusent quelquefois à des *babioles* : chacun a, chaque jour, ses momens d'enfance. La frivolité de l'esprit & des mœurs donne un grand prix aux *bagatelles* : nous estimons les choses selon les rapports qu'elles ont avec nous. Un goût léger & délicat nous attache à toute sorte de *gentillesses* : on aime bien mieux l'esprit que la

raiſon. Les gens d'une humeur difficultueuſe & d'un eſprit borné, ſont forts en *vétilles*; s'ils voient un fétu dans l'œil, ils ne voient plus l'œil. Une ſenſibilité ou une ſuſceptibilité extrême s'affecte des plus petites *miſeres* : pour peu que vous touchiez les gens de cette ſorte, c'eſt comme ſi vous les touchiez à la chair vive.

Où en ſont les affaires, ſi le Préteur ſe mêle de toutes les *minuties*? Où en eſt notre âge, ſi l'on ſe ruine de tous côtés en *babioles*? Où en ſont les hommes, ſi les femmes ne ſont plus que de jolies *bagatelles*? Où en ſont les mœurs, ſi toutes les méchancetés paſſent ſous le nom de *gentilleſſes*? Où en eſt la raiſon, s'il n'eſt plus permis de parler que de *vétilles*? Où en ſommes-nous, ſi les *miſeres* ſont traitées comme de grandes affaires, & les grandes affaires comme des *miſeres*?

Le ſuffiſant qui ne fait rien, traite de *minutie* ce que les autres font. Il vaut mieux s'amuſer avec des *babioles*, que de s'ennuyer ou de faire tant de choſes qu'on fait gravement dans le monde. La plupart des choſes que nous faiſons avec le plus d'intérêt & d'ardeur, ne ſont que des *bagatelles* quand elles ſont faites. Il eſt ſouvent moins embarraſſant de répondre à de fortes difficultés, qu'à des *vétilles* qui déroutent. Des amis qui ſe brouillent pour des *miſeres*, n'étoient point amis.

Ménagez ces eſprits que la Nature a ſpécialement chargés des *minuties*; car la vie eſt ſi minutieuſe dans ſes détails, que leurs ſoins vous en épargnent une bonne partie; & ſans les petits, il n'y auroit point de grands. Ne riez pas de ceux qui pourroient nuire, & qui ne s'occupent que de *babioles* : il y a des hommes qu'il faudroit remercier d'être inu-

tiles. Ne croyez pas que ceux qui ne ſongent qu'à des *bagatelles*, ne font tous que remplir leur petite vocation : ſi chacun pouvoit ſe mettre à ſa place, combien de ces gens-là qui deviendroient de grands hommes ! Ne vous engouez pas de toutes les *gentilleſſes* de ce peuple : car à la fin, il ne pourra ni ſentir profondément, ni penſer fortement, ni vouloir courageuſement, ni agir noblement. Ne vous arrêtez pas à ces *vétilles* qu'on vous oppoſe pour vous détourner de vos grands deſſeins ; une fois que les grandes difficultés ſont levées, votre réponſe à toutes les autres eſt d'exécuter & de réuſſir. Concevez-vous comment il y a des riches qui ſongent à peine une fois en paſſant, & par accident, que ce qui n'eſt pour eux qu'une *miſere*, ſeroit ſouvent le ſalut & la richeſſe de pluſieurs familles ? Mais conſolons-nous ; il y a des riches dont le plus grand luxe (ſi je puis ainſi parler), eſt en charités ; & rendons à notre Siecle la juſtice, qu'il n'y en eut peut-être jamais d'auſſi ſage dans la diſtribution de ſes charités.

❊ *Minutie* ſe dit particuliérement des petites actions, des petites occupations, des petits détails, des petits ſoins, des petits acceſſoires, de ce qui, dans les affaires, dans les ouvrages, ne tire pas à conſéquence. *Babiole* ſe dit proprement des ouvrages mêmes ou des choſes qui reſſemblent à des hochets, à des joujoux. *Bagatelle* ſe dit auſſi des ouvrages mêmes, des objets, des préſens, &c. de peu de valeur ; mais il exprime également le peu de valeur de ce qu'on fait, de ce qu'on dit. *Gentilleſſe*, s'applique de même à l'objet & à l'action. *Vétille* ſert particuliérement à indiquer les petites difficultés,

ſes petits obſtacles, les petites chicanes, &c. qu'on rencontre ou qu'on éprouve dans ſes entrepriſes, dans ſes raiſonnemens, &c. *Miſere* déſigne bien le peu de qualité des choſes mépriſables ou qui ne ſont pas dignes d'attention.

Mirer, Viſer.

Mir ſignifie ce qui excite l'attention, la ſurpriſe, l'*admiration* : *mirer*, regarder, conſidérer attentivement. *Vis* ſignifie viſage, face, vue : *viſer*, tendre, diriger la vue vers un point. *Mirer* n'exprime que l'action de conſidérer ; *viſer* indique la fin ou le terme de l'action. On *mire* un objet, & on *viſe* à un but, comme dit Malherbe dans ſa traduction des *Bienfaits* de Séneque. *Mirer* ne ſe dit guere qu'au propre ; & *viſer* s'emploie ſouvent au figuré, pour déſigner les *vues* que l'on a, l'objet qu'on a en *vue*.

Un Canonnier *mire* une tour & *viſe* à l'abattre. Vous *mirez* une étoffe à contrejour pour en découvrir les tares : vous *viſez* au blanc pour y adreſſer votre coup.

Une fille ſe *mire* & tâche de s'admirer dans une glace. L'homme expérimenté *viſe* plus haut pour atteindre plus bas.

Le diſtrait ſemble *mirer* un objet qu'il ne regarde même pas. L'hypocrite, comme le louche, regarde d'un côté, pendant qu'il *viſe* de l'autre.

On voit bien ce que le courtiſan *mire*, mais on ne voit pas où il *viſe*.

La vie d'un grand nombre d'hommes se passe à *mirer* un objet & un autre sans *viser* à rien.

On *mire* beaucoup d'objets, & puis on n'en poursuit aucun. On *vise* où l'on veut, & on arrive où l'on peut.

Si vous *mirez* la physionomie, elle vous échappe; il y a des choses qu'on ne voit qu'au premier coup-d'œil. Serviteur très-humble au bel-esprit, dit Moliere, je n'y *vise* pas; il y a des choses qu'on est sûr de ne pas attraper quand on y *vise*.

Que vous importe ce que cet homme-là *mire*? Dès que sa position & sa passion dominante vous sont connues, vous sçavez où il *vise*.

Le paon, dit-on, se *mire* dans sa queue: & où est l'homme qui souvent ose, si je puis ainsi parler, s'envisager soi-même? Entre ceux qui attrapent sans *viser*, & ceux qui *visent* sans attraper, quelle différence de nombre!

Nous avons beau *mirer* les objets, nous y sommes toujours trompés plus ou moins. Nous avons beau *viser* droit à un but; les voies qui y menent, n'y menent pas toujours.

Mirez bien, *visez* bien, attrape qui peut.

Mobilier, Mobiliaire.

TERMES de Droit & d'économie. Ces mots ne sont pas seulement distingués par la maniere de les écrire, puisqu'on ne dit pas *mobiliair*, comme on dit *mobilier*; & qu'on prononce *mo-bi-li-aire*, *li* formant seul une syllabe, au lieu que *lier* dans

mo-bi-lier & *mo-bi-lier-e*, n'en forme qu'une ſeule.

Nous diſons également choſe, ſucceſſion, avance, richeſſe, *mobiliere* ou *mobiliaire*. La terminaiſon latine des adjectifs *aris*, ſe rend également en françois par *ier* & par *aire* : ainſi de *ſingularis* & de *particularis*, nous avons fait *ſingulier* & *particulier*; & d'*exemplaris* & *ſalutaris*, *exemplaire* & *ſalutaire*. Mais la terminaiſon latine *arius* fait *aire* en françois, plutôt qu'*ier* : ainſi *neceſſarius*, *contrarius*, *precarius*, &c. nous ont donné *néceſſaire*, *contraire*, *précaire*, &c. *Mobiliaire* a cette derniere terminaiſon & ſes rapports ; *mobilier* a la premiere, ainſi que ſa valeur déterminée. Or *arius* indique en général, avec un ſens plus étendu, un rapport plus vague avec le mot radical, que la modification *aris*. *Particularis* ſignifie ce qui eſt à part, & *ſalutaris*, ce qui ſauve : mais *precarius* ſignifie ce qui exiſte comme par grace, ce qui ſemble ne ſe ſoutenir qu'à force de *prieres* ; *neceſſarius*, ce qui impoſe une néceſſité, ou ce qui eſt impoſé par la néceſſité. Il en eſt de même des mots ſuivans, dont la terminaiſon a la même origine : *ſecondaire* ſignifie ſeulement ce qui eſt au deſſous, en ſous ordre ; *ſomptuaire*, ce qui eſt relatif aux dépenſes ; *mortuaire*, ce qui a quelque rapport aux morts, comme dans le *drap mortuaire*, un *extrait mortuaire*, &c. ; *agraire* ſignifie, non quelque choſe des champs, mais quelque choſe de relatif aux champs, comme la loi du partage des terres.

Mobile, ce qui ſe *meut*, ce qui ſe meut aiſément : *meuble*, choſe *mobile* ou tranſportable, employée au ſervice d'une maiſon : *mobilier*, qui eſt *meuble*, qui fait meuble : *mobiliaire*, qui a rapport

aux *meubles*, au *mobilier* (pris ſubſtantivement), ou qui eſt regardé comme meuble, lors même que ce n'eſt pas un meuble proprement dit. *Mobilier* marque la qualité de la choſe; *mobiliaire*, une relation quelconque avec la choſe.

Les lits, les tables, les chaiſes, ſont proprement des effets *mobiliers*; ils ſont la choſe même, des meubles : l'argent, les obligations, les récoltes coupées, ſont proprement *mobiliaires*; ils ne ſont pas meubles, mais on les aſſimile aux meubles. Le don des meubles meublans eſt rigoureuſement *mobilier*, tandis qu'un don en argent n'eſt vraiment que *mobiliaire*. Les avances *mobilieres* de la culture conſiſtent dans les inſtrumens & les meubles de l'atelier ruſtique : ſes avances *mobiliaires* conſiſtent dans toutes les choſes mobiles, les proviſions, comme les inſtrumens néceſſaires au Cultivateur. La richeſſe *mobiliere* eſt en meubles : la richeſſe *mobiliaire* eſt en effets de tout genre ou meubles, ou aſſimilés aux meubles & rangés dans cette claſſe. *Mobiliaire* a donc par lui - même une plus grande étendue de ſens que *mobilier*, quoiqu'on attribue à ce dernier la même capacité.

Cette diſtinction n'eſt pas inutile, puiſque la différence exiſte en effet dans les choſes ; mais elle ne ſe borne pas à ce ſervice particulier. Ainſi, par exemple, quand nous voudrons dire que quelqu'un a fait des diſpoſitions relativement à ſes meubles, nous dirons des *diſpoſitions mobiliaires*, & tout le monde nous entendra ; mais des diſpoſitions *mobilieres* ſembleroient être des arrangemens de meubles.

La Juriſprudence relative aux meubles, ou plutôt au mobilier, s'appellera *mobiliaire*, comme les

Loix relatives aux dépenſes s'appellent *ſomptuaires*, comme la Loi Romaine relative au partage des terres s'appelloit *agraire*. *Juriſprudence mobiliere* feroit une expreſſion auſſi louche & auſſi déſagréable que l'eſt *Juriſprudence criminelle*. *Mobilier* ſignifie proprement ce qui eſt meuble, comme *criminel* ce qui eſt crime : or la Juriſprudence n'eſt ni crime ni meuble ; & il faut de la réflexion & de l'habitude pour que l'eſprit s'accommode de ces manieres de parler : nulle difficulté au contraire, ſi l'on dit *Juriſprudence mobiliaire*, ſi l'on diſoit *Juriſprudence criminaire* ; car ces adjectifs expriment proprement ce qui eſt relatif au mobilier, aux crimes.

Le grand Monde, le beau Monde.

Le mot *monde* ſe prend ici pour les gens polis. Cette acception paroît être fondée ſur ce que le mot latin *mundus* a la ſignification de net, propre, brillant, agréable (*a*). Les gens qui hantent la Cour, dit-on dans un Dictionnaire eſtimé, ſont appellés les gens *du monde*, le *beau monde*, le *monde poli*. Ce ſeroit en vérité bien reſtreindre le *monde*, le

---

(*a*) *Mon* exprime la hauteur, la grandeur, le volume ; idée bien convenable au monde. Mais les Grecs & les Latins ſemblent plutôt avoir conſidéré le *monde* du côté de l'élégance, de la beauté, de la perfection, dans le ſens de l'adjectif *mundus*, propre, élégant, ajuſté, paré. Les Grecs, dit Pline 11, 4, l'ont appellé d'un nom qui ſignifie *ornement* κοσμον), & nous, d'un nom qui ſignifie *élégance parfaite* (*mundum*).

monde poli, que de le réduire aux gens de la Cour. Le *grand monde*, ajoute-t-on, ce sont les *gens de qualité*. C'est en vérité trop étendre le *grand monde* que de lui faire embrasser tous les *gens de qualité*, & sur-tout ce nombre prodigieux de *gens de qualité*, qui n'étoient hier que des gens de condition. Enfin les mêmes Vocabulistes disent qu'on appelle *beau monde* les gens polis, qui ont de l'esprit, de la politesse, qu'on appelle aussi le *grand monde*. On croiroit encore qu'ils veulent dire qu'il n'y a de polis & de spirituels que les gens de qualité.

Il auroit mieux valu copier l'Académie. On appelle, a-t-elle dit, le *grand monde*, la Cour & les gens de *haute* qualité; & l'on dit le *beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. Ces notions sont justes. C'est la naissance & le rang qui font la grandeur, & par conséquent le *grand monde* : c'est une politesse aisée tout à la fois & noble, l'élégance des formes, une certaine fleur d'esprit, la délicatesse du goût, la finesse du tact, l'urbanité dans le langage, un certain charme dans les manieres, c'est-là ce qui fait le *beau monde*; car c'est la perfection & l'éclat qui constituent la beauté.

Le *grand monde* est la premiere classe de la société : le *beau monde* est l'élite du *monde poli*. Les gens du *grand monde* font une grande figure dans le *beau monde*.

Le *grand monde* est un grand tourbillon qu'il faut voir de loin pour ne pas en être froissé ou foulé. Le *beau monde* est un beau cercle qu'il faut voir quelquefois pour se polir & *s'urbaniser*.

Les femmes jouent un assez grand rôle dans le *grand monde*, & le plus beau rôle dans le *beau monde*.

Les Gens de Lettres paroissent ordinairement

déplacés dans le *grand monde* ; qu'eſt-ce qu'ils font là ? Mais ils ne doivent point paroître étrangers dans le *beau monde*, s'il y faut de l'eſprit, du goût, & l'art de parler.

Les airs du *grand monde* ne ſont pas l'air du *beau monde*. Ne vous laiſſez pas impoſer par les airs du *grand monde*, ou ſéduire par l'air du *beau monde*.

Il y a les mœurs du *grand monde* & les formes du *beau monde*. Le *grand monde* fait une ſociété dangereuſe ; & le *beau monde*, une compagnie agréable : je ne dis pas la *bonne compagnie*.

Le *grand monde* a cela de propre, qu'il dégoûte de tout autre & de lui-même. Le *beau monde* a cela de particulier, qu'il donne preſque tout aux formes & rien au fond ; moins aux formes & beaucoup plus au fond, ce feroit la *bonne compagnie*.

Montueux, Montagneux.

Il y a des pays *montueux* & des pays *montagneux*. Les *monts* font les pays *montueux* ; & les *montagnes*, les pays *montagneux*.

L'Académie, Bouhours, & M. Beauzée ſur-tout, ont fort bien obſervé que le *mont* déſigne une maſſe détachée ou réellement ou idéalement de toute autre, & que ce mot ne ſe dit guere en proſe qu'avec un nom propre, le *mont Sinaï*, le *mont Parnaſſe*, le *mont Atlas*, le *mont Gibel*, le *mont Cenis*, les *monts Pyrénées*, &c. : au lieu que le mot de *montagne* ne forme qu'une appellation vague déſignant ſeulement l'eſpece de corps ou de maſſe, ſans aucune diſtinction individuelle ; auſſi faut-il

qu'il ſoit ſuivi de la prépoſition *de* pour être appliqué à des objets individuels, & l'on dit les *mont agnes* des Alpes, les *montagnes* de Suiſſe, &c.

Mais aurions-nous fait un nouveau mot exprès, & uniquement pour remplir ce dernier office, que le mot ſimple remplit ſi naturellement dans la Langue latine? L'uſage ne ſuppoſe-t-il pas manifeſtement entre eux quelque différence phyſique, marquée par une modification particuliere dans le mot composé? La *montagne* ne réveille-t-elle pas toujours dans notre eſprit l'idée d'une maſſe plus forte, plus groſſe, plus large, plus vaſte, en général plus grande que le *mont*? Je ne crois pas que la *montagne* ſoit préciſément plus haute & plus eſcarpée que le *mont*, comme M. de Gébelin ſemble le penſer : je crois ſeulement que c'eſt une maſſe beaucoup plus conſidérable que le *mont*, ou plutôt que c'eſt un *mont* très-gros, très-large, très-étendu, d'un très-grand volume. Le *mont* eſt oppoſé au *val* ou vallon; on court par *monts* & par *vaux*; la *montagne* eſt proprement oppoſée à la plaine; on mene paître un troupeau de la plaine ſur la *montagne*. Si une province eſt diviſée en deux parties, l'une fort élevée à l'égard de l'autre, la partie élevée s'appelle la *montagne*, & l'autre la *plaine*. On bâtira des villes ſur des *montagnes* plutôt que ſur des *monts*. Vous direz un *mont* & une *montagne* d'or, pour déſigner un grand amas. La *montagne* a toujours quelque choſe de grand & d'extraordinaire : le *mont* varie & s'abaiſſe même par degrés, juſqu'à devenir un *monticule*.

Ainſi un pays fort inégal, tout coupé de tertres, de collines, de *monticules*, de *monts*, eſt *montueux*. Un pays, tantôt très-élevé, tantôt très-bas, entrecoupé de *montagnes* & de plaines, hériſſé d'un

côté, uni de l'autre, est *montagneux*, comme on l'a justement soupçonné dans le Dictionnaire de Trévoux.

Ces mots viennent du celte *mon*, élévation, qui tient à *man*, grand. *Montagne* est comme *mons magnus*, *ingens*, grand *mont*.

Mur, *Muraille*.

La *muraille* est, dans la chose comme dans le mot, l'extension du *mur*. *Mur*, *mor*, en celte, signifie pierre, amas de pierres; & cette racine se retrouve dans plusieurs Langues avec la même idée ou quelque idée semblable. *Muraille* semble tenir au latin *murale*, ou plutôt à *muralia*, ce qui a rapport aux *murs*, ce qui est formé de *murs*, comme la *muraille* qui est une suite de *murs*. Notre terminaison *ail* ou *aille* sert à désigner la grandeur, l'amas, l'assemblage, la quantité.

Le *mur* est un ouvrage de maçonnerie : la *muraille* est une sorte d'édifice. Le *mur* est susceptible de différentes dimensions; la *muraille* est un *mur* étendu dans ses différentes dimensions. On dit les *murs* d'un jardin, & les *murailles* d'une ville.

L'Architecte, le Maçon, distinguent différentes especes de *murs*; ils considerent sur-tout les qualités de leur construction. Le Voyageur, le Curieux, s'arrêteront plutôt à l'espece appellée *muraille*; ils en considéreront sur-tout la force, la grandeur ou la beauté, comme à l'égard des *murailles* de Babylone, une des sept merveilles, ou des *murailles* d'Avignon, un des ouvrages les plus remarquables en ce genre.

Le propre du *mur* eſt d'arrêter, de retenir, de ſéparer, de partager, de fermer : l'idée du mot celte qui ſignifie pierre, eſt celle d'arrêter, de former une barriere, un frein, un lien, comme l'oriental *mor* (d'où *mora*, retardement, ainſi que *de-meure*, &c.) : & *mar*, *mor*, ſignifie borner, ſéparer, partager : ces idées analogues conviennent parfaitement à l'ouvrage appellé *mur*. L'idée particuliere de la *muraille* eſt celle de couvrir, de défendre, de fortifier, ou de ſervir de rempart, de boulevart : ce mot répond au latin *mœnæ*, *mœnia* (*murailles* d'une ville) dérivé de *munire*, munir, fortifier, remparer : ainſi le latin *ante murale* déſigne une fortification avancée devant la *muraille*.

Les *murs* de nos anciens châteaux ſont des *murailles* défenſives qui, de ſiecle en ſiecle, ont réſiſté aux injures de l'ennemi & du temps. Les *murs* de nos maiſons nouvelles ſont des cloiſons qui bouchent la vue, mais qui laiſſent paſſage à l'humidité, à la pluie, au chaud & au froid. Jugez des mœurs & des temps par les ouvrages.

Les *murs* domeſtiques nous ſéparent les uns des autres & nous bornent. A la Chine, en Egypte, en Angleterre, on conſtruiſit une grande *muraille* pour défendre le côté foible de l'Empire contre les Barbares.

Pendant la guerre, les Soldats Romains n'alloient jamais ſe renfermer dans les *murailles* des villes : ils étoient toujours campés ; mais ils bordoient leurs camps de *murs*, de foſſés, de paliſſades.

La Chronologie Romaine date *ab urbe conditâ*, c'eſt-à-dire, de la conſtruction des *murailles* de Rome : *urbs*, pour *orbs*, ſignifie enceinte, tour ; & *condo*, conſtruire, renfermer, mettre à couvert.

Or, quelques brigands rassemblés au hasard, à peine auroient-ils pu élever de foibles *murs* pour former des chaumieres, dans la premiere origine du peuple. Mais avec le temps, leur hameau devint une ville; & c'est à cette époque, c'est-à-dire, à l'époque où ils entourerent Rome de *murailles* & de fortifications, que leur histoire commence.

L'Art dit proprement *mur*, lorsqu'il s'agit de distinguer la matiere de laquelle il est construit, *mur de pierre*, de *terre*, de *brique*, d'*airain* (au figuré); ou sa forme, *mur en décharge*, en *allée*, en *ailes*; ou sa destination, *mur de clôture*, de *refend*, de *séparation*, &c. Il n'en est pas de même de *muraille*, qui ne se présente guere que sous son idée distinctive de grandeur & de force.

Ainsi Fléchier dit, dans l'Oraison funebre de Turenne, en parlant de Machabée : *Cet homme que Dieu avoit mis autour d'Israël, comme un* mur d'airain, *où se briserent tant de fois toutes les forces de l'Asie*, &c. Bossuet, dans la profession de la Valliere, représente l'homme déchu de sa grandeur, comme un grand édifice dont le *comble s'est abattu* sur les *murailles*, & les *murailles sur le fondement*; de maniere qu'on trouve dans ses ruines les traces de sa grandeur & la marque de l'Architecte.

Les priviléges ou les droits particuliers qui favorisent les classes de citoyens aux dépens les unes des autres, sont autant de *murs de séparation* qui découpent & divisent la société en associations jalouses & rivales : mais tout ce qui unit est vertu; tout ce qui divise est vice. Les immunités & les prérogatives attachées aux *murailles* municipales, combattent les loix de la Nature & de la Société;

& l'ombre de ces *murailles* illustrées est funeste aux campagnes qui, flétries & desséchées, laissent enfin les villes elles-mêmes assises dans l'ombre de la mort. La politique citadine change le pain en pierre ; la politique rurale change les pierres en pains.

❊ J'ai dit que la terminaison *aille* sert à désigner la grandeur, la force, l'assemblage, la multitude, la collection, &c. Ainsi *bataille* signifie grand *com-bat*, combat général ; *futaille*, assemblage de *fûts*, &c. : *canaille*, *valetaille*, *gueusaille*, &c., annoncent une classe de gens : *volaille*, *grenaille*, &c. sont également des mots collectifs. Aussi cette terminaison prend-elle le pluriel sans singulier dans une multitude de mots, tels que *broussailles*, touffes de petits bois ; *entrailles*, parties intérieures du corps ; *semailles*, ensemencemens des terres d'un canton ; *victuailles*, amas ou provision de vivres, &c.

Mutuel, *Réciproque*.

LE celte *mo*, *mu*, désigne la mobilité, le mouvement, le changement : de là le latin *mutare*, changer, échanger : d'où *mutuare*, prêter, donner en échange ; & *mutuus*, *mutuel*, donné & reçu de part & d'autre. *Réciproque* est également un mot latin composé de *re*, qui marque la répétition, de *cip*, *cap*, qui signifie prendre ; & de *proc*, *procar*, demander, exiger absolument, impérieusement : *réciproque* exprime donc l'idée de

reprendre, de recevoir, de rendre ce qui est dû, exigé à raison de ce qui a été donné. Faute d'avoir eu recours à l'étymologie, on n'a pas même soupçonné la différence de ces termes : l'étymologie la démontre.

Le mot *mutuel* désigne l'échange ; le mot *réciproque*, le retour. Le premier exprime l'action de donner & de recevoir de part & d'autre ; & le second, l'action de rendre selon qu'on reçoit, c'est-à-dire, la réaction.

L'échange est libre & volontaire : on *donne en échange*, & cette action est *mutuelle*. Le retour est dû ou exigé : on *paye de retour*, & cette action est *réciproque*.

Les choses du même genre, celles qui s'échangent l'une contre l'autre, qui s'accordent ensemble par leur conformité, sont *mutuelles*. Celles mêmes d'un genre opposé ou différent, mais qui sont corrélatives, qui menent de l'une à l'autre, qui se contrebalancent ou se compensent les unes les autres, sont *réciproques*.

L'affection est *mutuelle*, dès qu'on s'aime l'un l'autre : elle est *réciproque*, lorsqu'on se rend sentiment pour sentiment. Dans le premier cas, l'affection est pure & libre : dans le second, il se trouve une sorte de devoir & de reconnoissance.

Des services volontaires, désintéressés, rendus de part & d'autre, sont *mutuels* : des services imposés, mérités, acquittés de part & d'autre, sont *réciproques*. Des amis se rendent l'un à l'autre des services *mutuels* : les Maîtres & les Domestiques s'acquittent les uns envers les autres par des services *réciproques*.

Nous nous donnons des secours *mutuels* : nous nous devons des secours *réciproques*.

Le don est *mutuel*, qu'on se fait l'un à l'autre : le don est *réciproque*, qu'on se rend l'un pour l'autre. Mais le don est sur-tout *mutuel*, quand il est le même ou du même genre de part & d'autre, cœur pour cœur, corps pour corps, biens pour biens : il n'est que *réciproque*, s'il s'agit d'objets différens cédés en compensation.

Ainsi un mari & une femme engagent *mutuellement* leur foi : mais aussi ils s'engagent *réciproquement* à des devoirs différens.

La sympathie & l'antipathie seront des sentimens *mutuels* : ce qu'on sent, est ce qu'on fait sentir. La bienfaisance du patron & la reconnoissance du client, sont des sentimens *réciproques* ; ils ne sont pas les mêmes, mais ils se répondent l'un à l'autre.

Les mêmes droits de part & d'autre sont *mutuels* : des droits différens d'un côté & de l'autre, sont *réciproques*. Les Citoyens ont les mêmes droits à l'égard les uns des autres, ces droits sont *mutuels* : le Prince & les Sujets ont des droits différens & même opposés en apparence ; ces droits sont *réciproques* & nullement *mutuels*.

Les droits & les devoirs sont *réciproques*, parce qu'ils naissent les uns des autres, ou qu'ils se supposent également par une corrélation nécessaire : mais ils ne sont pas *mutuels*, car ils forment deux choses différentes & de différente nature.

⁂ *Mutuel* ne se dit guere qu'en matiere de volonté, de sentiment, de société : *amitié mutuelle*, *obligation mutuelle*, *don mutuel*. *Réciproque* s'étend sur une foule de choses éloignées de

cette idée : on dit des *termes réciproques*, des *verbes réciproques*, des *figures réciproques*, des *influences réciproques*, &c. pour exprimer particuliérement la réaction, la corrélation, le retour, la *réciprocation* ou l'action de rendre la pareille. Ainsi le verbe latin *reciproco* signifie refluer, remonter vers sa source, revenir : ainsi l'on dit dans quelques provinces *réciproquer*, pour dire répondre à des avances, riposter, rendre la pareille : ainsi deux termes qui reviennent au même, s'appellent *réciproques* : ainsi Cicéron nous dit que ces deux choses, ces deux propositions sont *réciproques* : *s'il y a une divination, il y a des Dieux : s'il y a des Dieux, il y a une divination*, &c.

※ J'ai cherché fort inutilement sur quoi Vaugelas a pu se fonder, pour prétendre que *réciproque* ne se dit proprement que de deux, & même qu'il ne se dit jamais de plusieurs ; mais que *mutuel* ne se dit proprement que de plusieurs, & qu'il ne laisse pas de se dire aussi de deux seulement. Th. Corneille rapporte que l'Académie a trouvé cette distinction trop subtile, & qu'on dit indifféremment l'un & l'autre terme, en parlant de deux ou de plusieurs. En effet, cette distinction est purement idéale, sans raison & contre l'usage.

N.

Nabot, Ragot.

Ot est une terminaison commune à beaucoup de substantifs & d'adjectifs de notre Langue. Quelquefois il représente le participe passif des Latins, *devotus*, dévoué, *dévot*; *præpositus*, préposé, *prévôt*; *depositus*, déposé, *dépôt*, &c.: alors il exprime ce qu'est la chose, son état. Quelquefois il indique l'assemblage, la multitude, le volume, la capacité; *fagot*, amas de bâtons liés; *ballot*, amas de choses renfermées ensemble; *billot*, grosse piece de bois; *magot*, amas d'argent caché; *tricot*, assemblage de mailles; *maillot*, vêtement qui enveloppe, &c.: peut-être notre ancien mot *ost* (armée) ne désignoit-il proprement que la multitude ou l'assemblage: *vest*, *ouest*, désigne l'enveloppe, &c.

Mais sans nous amuser à chercher les différentes significations d'*ot*, arrêtons-nous sur celle qu'il importe d'établir dans cet article. *Ot* est, de même qu'*et*, un diminutif familier dans notre Langue: ainsi de pâle, *pâlot*; de vieil, *vieillot*; de Guillaume, *Guillot*; de Charles, *Charlot*; de mine, *minot*; de noir, *noirot*, & ensuite *noiraud*, &c.: alors il tient à l'idée de notre verbe *ôter*, retrancher, enlever. C'est avec *ot*, *otte*, *et*, *ette*, que Ronsard, dans ses Poésies, La Noue, dans son

Dictionnaire de Rimes, Mademoiselle de Gournay, dans ses Avis, multiplioient si prodigieusement les diminutifs, qu'ils en furent à la fin trop décriés (car ils ne sont ni sans utilité, ni sans agrément). Quoi qu'il en soit, l'idée de diminution, de dégradation, de petitesse, est si naturelle au mot *ot*, qu'il la porte dans un grand nombre de termes : ainsi *marmot*, petit enfant ; *manchot*, privé d'une main ; *magot*, petite vilaine figure contrefaite ; *culot*, le plus jeune des enfans, &c.

Ot exprimant ainsi l'idée de petitesse, s'il fait corps avec un autre mot qui exprime la même idée, de diminutif il devient augmentatif : il marque un redoublement de petitesse, comme si l'on disoit *petit petit*, extrêmement petit. C'est ce qui arrive à l'égard de *nabot* & *ragot*, qui forment le sujet de cet article ; car *nab* & *rag* signifient *petit*. Ces termes sont du style familier & méprisant : la petitesse qu'ils indiquent est contre nature ou contre l'ordre commun.

Nab, dans *nabot*, marque la petitesse, comme *na*, *nan* dans *nain*, mot latin & grec : ces mots viennent de *na*, *ne*, naître ; & ils désignent des rapports avec la naissance, mais particuliérement l'enfance & son langage. Νεποις signifie enfant, ou qui n'a point de pieds, qui a les jambes fort courtes ; c'est notre *nabot*. Ménage a cru d'abord que ce mot venoit de *nanottus*, diminutif de *nanus* : mais ensuite il l'a dérivé, comme Borel, de *napus*, navet ; parce que les navets sont gros & courts comme les *nabots*. Le *nabot* est donc gros & court ; mais ce n'est pas tout-à-fait un *nain* : le *nain* est une espece d'homme manqué, un homme

enfant; & cette idée feroit exagérée à l'égard du *nabot*.

Rac, *rag*, oppofé à *roc*, *rog* (élevé), fignifie petit, bas, vil. De là le mot *racaille*, en bas breton *ragailh*, en hébreu *raca*, lie du peuple; l'italien *ragazzo*, enfant; le bas-breton *ragna*, rogner, écourter, retrancher. Le mot injurieux de l'Evangile *raca*, fignifie en fyriaque *vuide*, comme *rek* en hébreu : au figuré, c'eft l'homme de néant, l'homme vuide de fens & de raifon, l'homme fans valeur, vain & vil. Le grec ῥοπός fignifie chofe de nul prix. En languedocien, le marc de raifin s'appelle *raque*. Il eft clair que *ragot* eft un mot plus fort & plus injurieux que *nabot*.

Le *nabot* eft beaucoup trop petit; il doit être gros en même temps qu'il eft court. Le *ragot*, s'il n'eft pas plus petit ou plus court, eft au moins plus vilain, plus difforme, plus ridicule; il a une configuration vicieufe, une mauvaife encolure. C'eft ce que Scarron a bien obfervé dans le portrait de fon *Ragotin*. Ainfi, en terme de Maréchallerie, un cheval *ragot* a non feulement les jambes courtes, mais il eft épais & large de croupe. Le *nabot* eft donc ridiculement petit : le *ragot*, ridiculement petit, eft ridicule dans fa conformation. En confultant des perfonnes qui parlent bien fans leur avoir communiqué ma diftinction, je me fuis affuré qu'elle étoit conforme à l'ufage. Court, rond, ramaffé, taillé dans le fort, avec un air vigoureux ou robufte, un homme eft *trapu* : *tra* défigne également épaiffeur & force.

Naïveté, Ingénuité, Candeur, Franchise, Sincérité.

J'EMPRUNTERAI, ſans difficulté, dans cet article, les idées & même les expreſſions de l'Abbé Girard, de M. de Voltaire, de l'Auteur des *Conſidérations ſur les mœurs de ce Siecle*, & de M. Roubaud de Treſſéol, qui a traité la même matiere dans un ancien Mercure de France, &c. Peut être ont-ils laiſſé quelquefois ou plus d'exactitude ou plus de développement à deſirer.

Naïf eſt le *nativus* des Latins. *Na*, *nat*, déſignent ce qui a rapport à la *naiſſance*, à la *nature*. C'eſt donc la *nature* pure & franche qu'exprime la *naïvete*, qualité ſi propre à l'*enfance*. L'Auteur des *Conſidérations* dit que la *naïveté* eſt l'expreſſion la plus ſimple & la plus naturelle d'une idée. Nous parlons de la qualité qui fait qu'on s'abandonne entiérement, dans ſes paroles, au ſentiment qu'on a des choſes, comme ſi la *nature* elle-même s'exprimoit avec un abandon abſolu.

Gen ſignifie production, naiſſance, nobleſſe, en celte, en grec, en latin, &c. Le latin *ingenuus*, *ingénu*, ſignifie né libre, bien né, né avec des ſentimens honnêtes & purs. L'*ingénuité* eſt une bonne qualité naturelle, ſi précieuſe dans les enfans. Auſſi je n'aime point qu'on nous la repréſente ſurtout comme *bêtiſe* ou *ſottiſe*. Si elle fait une imprudence, c'eſt par une facilité, par une ſimplicité louable qui ne ſçait rien cacher.

Can ſignifie en celte, & dans les Langues celtiques, blanc, beau, brillant. La *candeur* eſt la blancheur, la pureté, l'innocence de l'ame qui ſe montre, pour ainſi dire, toute nue.

Franc ſignifie libre, ouvert, comme je l'ai dit ailleurs. C'eſt donc la *franchiſe* qui fait dire *librement* ce qu'on penſe, & non la *naïveté* qui ne fait que parler *tout naturellement*. C'eſt l'homme *franc* qui ne flatte pas, à proprement parler : le *naïf* eſt bien loin de l'idée de la flatterie.

Sincere ſignifie ſans fard, ſans mélange, ſans altération, lat. *ſine cerâ*. La *ſincérité* dit la vérité toute pure.

La *naïveté* fait qu'on dit tout bonnement tout ce qu'on penſe, & qu'on le dit comme on le penſe, ſans réflexion & ſans art. L'*ingénuité* fait que l'on convient innocemment de ce qu'on ſent ou de ce qu'on ſçait, ſans ſonger aux inconvéniens de ce qu'on dit, ou même ſans les ſentir. La *candeur* fait qu'on a néceſſairement le cœur ſur les levres, ſans diſtinguer, pour ainſi dire, les levres du cœur. La *franchiſe* fait qu'on dit librement ſa penſée ſans rien diſſimuler, ſi ce n'eſt par une prudence ou une diſcrétion néceſſaire. La *ſincérité* fait qu'on ne dit que ce qu'on penſe, ſans obliger à dire tout ce qu'on penſe.

La *naïveté* prend ſa ſource dans un bon naturel qui n'a été ni perfectionné ni gâté par l'éducation & le monde. L'*ingénuité* provient d'une ſimplicité ou de cœur ou d'eſprit, qui croit qu'il n'y a qu'à dire ce qui eſt. La *candeur* eſt d'une belle ame qui ne peut penſer qu'il y ait rien à diſſimuler ou à feindre. La *franchiſe* eſt l'effet d'un caractere ouvert, qui fait que les penſées ſortent, pour ainſi

dire, d'elles-mêmes, dès qu'elles ſont provoquées. La *ſincérité* ſuit cette droiture & cet amour de la vérité, qui ne ſouffrent ni le menſonge ni le déguiſement qui en tient.

La *naïveté* n'eſt pas toujours à l'abri du blâme & du reproche; mais naturelle & avec une ſorte de grace, elle ſe fait aimer. *L'ingénuité* manque quelquefois à la prudence, aux convenances, à des obligations ſociales; mais toujours innocente & ſans malice; & plus ſujette à trahir les ſecrets & les intérêts de l'*ingénu* que ceux des autres, elle ſe fait excuſer. La *candeur* n'offre jamais rien que d'aimable en ſoi & d'agréable aux autres; belle ſans fard & ſans deſſein, elle ſe fait adorer. La *franchiſe*, loin de plaire à tout le monde, comme on le dit, déplaît ſouvent aux autres, ſoit par ſa faute, ſoit par la leur, en ſe compromettant avec leur amour-propre qui la trouve rude, hardie, injuſte, imprudente, indiſcrete, inſolente même quelquefois, comme elle peut l'être en effet: ſujette à devenir offenſante & même dangereuſe, elle ſe fait plutôt eſtimer & craindre. La *ſincérité*, plus réſervée, plus modérée, & qui ſçait ſe taire, plus affectueuſe, plus cordiale, & qui ſuppoſe la confiance, devroit ſe faire aimer; mais comme elle ne peut pas faire aimer la vérité, elle ne peut ſouvent que ſe faire eſtimer.

La *naïveté* auroit quelquefois beſoin de lumieres ou de réflexion; & l'*ingénuité*, de diſcernement ou d'expérience. La *candeur* n'a beſoin que de ſe conſerver. La *franchiſe* auroit quelquefois beſoin de frein & d'adouciſſement; & la *ſincérité*, d'une connoiſſance particuliere des caracteres, & d'une certaine fineſſe pour leur faire goûter la vérité.

La *naïveté* s'accorde avec le génie. L'*ingénuité* est la vertu propre de l'enfance & le présage de la *candeur*. La *candeur* se présente à mon imagination comme la robe de l'innocence. La *franchise* ne regne qu'avec des mœurs généreuses. La *sincérité* fait le lien des vraies amitiés, & défait les autres.

Les détracteurs jurés des vertus humaines ou des qualités louables, se plaisent à nous représenter la *naïveté* comme une sorte de niaiserie, d'ignorance ou d'imprudence hardie, ou de simplicité exagérée & affectée ; l'*ingénuité*, comme une vraie bêtise, une sotte précipitation, une affectation de *franchise* ; la *candeur*, comme le masque de la dissimulation, une recherche habile de manieres, une fine imposture ; la *franchise*, comme une rudesse de caractere, une humeur incivile, un orgueil offensant, une méchanceté déguisée, une démangeaison de parler ; la *sincérité*, comme une dissimulation profonde de ses vrais desseins, une hypocrisie de bienveillance, un artifice caché qui tend à capter la créance & la confiance des personnes. Ces Sophistes qui ne prennent jamais les choses que du mauvais côté, ont néanmoins cela d'utile, qu'ils en font assez bien connoître les défauts, les inconvéniens & l'abus. Le triste jeu d'esprit que de peindre tout en noir & de faire haïr les hommes !

Narrer, *Raconter*, *Conter*.

DE *no*, *nor*, connoître, les Latins firent *narrare*, *narrer*, faire connoître, exposer un fait ; si l'on n'aime mieux tirer ce mot de *nar*, eau courante :

les paroles coulent de la bouche ; la narration eſt un diſcours ſuivi. *Raconter* ne veut pas dire *conter* de nouveau : ce qu'on conte une ſeconde fois, on le *reconte* : on *raconte* ce qu'on rapporte pour la premiere fois. *Ra* ſemble n'être ici que la racine *ra*, *re* (courir, rouler, couler), appliquée à la parole qui coule de la bouche, comme dans divers mots celtes ou grecs, tel que *Rhétorique*. Ainſi *raconter* ſignifieroit rapporter de ſuite, tout au long, en parcourant la choſe, ou par un diſcours ſuivi. *Conter* a fait le tourment des Etymologiſtes. Ménage le tiroit de *commentari*, feindre, imaginer. Muratori, en rejetant cette étymologie, renonce à l'eſpérance d'en trouver une meilleure. M. de Gébelin croit qu'il vient du grec κοντός, pique, ou de κοντός, petit; car le *conte* réunit les deux qualités d'être court & piquant. Ce mot ne viendroit-il pas plutôt du latin *contari*, ou de *cunctari*, *percontari* ou *perçunctari*? *Contari* & *percontari* ſignifient s'informer, interroger avec curioſité : *cunctari* ou *percunctari* ſignifient différer, s'arrêter ou s'amuſer plus ou moins long-temps. Mis à l'actif, ces verbes ſignifieront donc informer, exciter ou ſatisfaire la curioſité de quelqu'un, & arrêter quelqu'un ou retenir ſon attention, l'amuſer : ces idées ſont préciſément propres à nos mots *conte* & *conter*. Cette étymologie me paroît la plus naturelle. Mais il faut recourir à l'uſage pour trouver la différence de ces trois mots, ſelon que les idées leur ſont plus particuliérement affectées, ſans l'être à l'un excluſivement aux autres ; car ils ſont bien ſouvent confondus.

Ainſi *narrer* eſt de la Rhétorique & d'apparat; on ne regarde proprement qu'à la maniere. *Raconter*

eſt de l'inſtruction & en tout genre de choſes : on regarde ſur-tout à la vérité & à la fidélité. *Conter* eſt de la converſation ou dans le genre familier : on regarde au fond & à la forme.

On *narre* avec étude ou art, pour attacher, intéreſſer, prévenir un auditoire, un tribunal, le public qui juge. On *raconte* avec exactitude, pour rendre compte, expliquer les faits, apprendre la choſe à la perſonne, aux gens, au monde qui doit ou veut être inſtruit. On *conte* avec agrément, pour amuſer, pour plaire, pour occuper agréablement quelqu'un, récréer ſa ſociété, les curieux qui cherchent le plaiſir.

La *narration* doit être claire, élégante, facile, conciſe. Le *récit* doit être ſimple, fidele, circonſtancié, exempt de réticences & de détours. Le *conte* doit être familier, court, piquant, & curieux. Le *conte* a ſes regles comme la *narration* ; c'eſt de même un genre d'ouvrage : le *récit* a ſes loix plutôt que des regles ; il doit peindre les faits, comme la parole les penſées.

Les Orateurs, les Hiſtoriens, les Poëtes *narrent*. Chacun *raconte* à ſa maniere. Sans les François, les Grecs auroient été le premier peuple du monde pour *conter* ; mais ils n'ont eu ni La Fontaine ni Voltaire.

D'Ablancourt dit que Thucydide *narre* mieux que Tacite. Bouhours a déjà dit que Tacite *raconte* les choſes, non comme elles ont été, mais comme il imagine qu'elles auroient dû être. L'Arioſte *conte* divinement des folies.

Vous *narrez* les faits relatifs à votre ſujet. Vous *racontez* ce dont il s'agit de faire l'hiſtoire, au lieu de le dire en gros. Vous *contez* des choſes vraies

ou feintes, plaisantes ou sérieuses & même *morales*.

Les beaux diseurs *narrent* en racontant, & tant pis pour eux. Ceux qui aiment beaucoup à parler sans raisonner, *racontent* & *racontent*. Si l'on sçavoit combien il faut d'esprit & d'agrément dans l'esprit pour *conter* !

Il y a de bons *Narrateurs* : on donnoit autrefois ce nom aux Avocats. Un *raconteur* d'office n'est guere qu'un ennuyeux de peu d'esprit : c'est le sens ordinaire du mot. Un *conteur* est mauvais *conteur*, s'il n'est qualifié de bon : autrefois il y avoit des *conteurs* (*conteours*, *contours*) en titre, qui alloient réciter, chez les Grands, des contes en prose, comme les Troubadours y chantoient leurs vers.

Nation, Peuple.

CES mots ont plusieurs acceptions différentes, selon lesquelles ils different dans leurs rapports. Etablissons d'abord leur sens primitif, qui constitue leur différence primitive.

La lettre *N* a particuliérement désigné les idées relatives à la *naissance*; & cette idée est celle de *nation*, en latin *natio*, mot dérivé de *nasci*, *natus*, naître, né. Ce mot collectif rassemble tous ceux qui ont la même naissance ou qui sortent de la même tige. Chez les Romains, la Déesse *Nation* étoit ainsi appellée, parce qu'elle présidoit aux *naissances* : *A nascentibus, Natio nominata est*, dit Cicéron, *de Divin.* 3, 47.

Pl (d'où *plus*), *pol*, *pul*, *ſol*, *mul*, déſignent la pluralité, le nombre, la foule, la multitude. De là, les Latins firent *populus*, *peuple*, grand nombre, grande multitude, comme s'ils avoient dit *polpul*; ou bien par la valeur de *po*, puiſſant, grand, conſidérable.

Ainſi, dans le ſens littéral & primitif, le mot *nation* marque un rapport commun de naiſſance, d'origine; & *peuple*, un rapport de nombre & d'enſemble. La *nation* eſt une grande famille; le *peuple* eſt une grande aſſemblée. La *nation* conſiſte dans les deſcendans d'un même pere; & le *peuple*, dans la multitude d'hommes raſſemblés en un même lieu.

Les Gaulois de l'Europe, les Galates de l'Aſie, les Gallo-Grecs, les Gallois d'Angleterre, & peut-être les Galles de l'Afrique, forment une même *nation*. Ces Galles forment, au milieu de l'Afrique, un *peuple* guerrier, redoutable, inconſtant, vagabond, fort reſſemblant aux anciens Gaulois.

Dans le même ſens, les Iroquois, les Abénaquis, & autres *peuples* ſauvages qui ne forment proprement que des hordes ou des bandes, des troupes, ſont juſtement appellées *nations*, & diſtinguées comme *nations* par leurs traditions mêmes, qui les font deſcendre de différens chefs.

Tacite dit que les Sueves ſont une *nation* différente des Cattes & des Tenčteres avec leſquels ils s'entremêloient dans la Germanie, de maniere à ne former, à certains égards, qu'un *peuple* avec eux.

La même Langue, dans la bouche de deux *peuples* éloignés, comme les Bretons & les Gallois, annonce qu'ils ne ſont originairement qu'une *na-*

tion. La confuſion des Langues dans l'idiome d'une *nation*, tel que l'anglois, annonce qu'elle n'eſt, quant à ſa compoſition, qu'un *peuple* mêlé.

⁂ Dès que *nation* déſigne un rapport de naiſſance & d'origine, il eſt naturel d'appeller *nation* la totalité des races nées ou établies de pere en fils dans le même pays, & déſignées par une dénomination commune comme le nom à l'égard des familles. Ce mot, dit Feſtus, déſigne ceux qui ſont nés dans un pays à l'excluſion de ceux qui ſeroient venus d'ailleurs. Mais ni les Indigenes ne ſont indiqués, ni les Aborigenes ne ſont exceptés par le mot *peuple*. Ainſi, dans cette acception, la *nation* conſiſte dans les naturels du pays; & le *peuple*, dans les habitans. Si le *peuple* a là un domicile, la *nation* ſeule y a ſa patrie.

Un *peuple* étranger qui forme une Colonie dans un pays lointain, eſt encore Anglois, Allemand, François; il l'eſt de *nation* ou d'origine. Les *peuples* de l'Italie ou de l'Allemagne, quoique différens de race & dans des Etats différens, compoſent la *nation* Italienne ou Allemande, du nom de la contrée où ils ont pris naiſſance, & où ils vivent avec des rapports particuliers de langage, de mœurs.

A la diſſolution de l'Empire Romain, la Germanie fut inondée de *peuples barbares* qui, dans leur furie vagabonde, foulerent & refoulerent, pouſſerent & repouſſerent, vomirent & revomirent de toutes parts les *nations Germaniques.* Le déluge tomba du nord ſur le midi; & de ce chaos ſortit l'Europe moderne.

Il

❊ Il résulte de là, que divers *peuples* rassemblés, naturalisés, unis par divers rapports communs dans le même pays, forment une *nation*; & qu'une *nation* se divise en divers *peuples*, distingués les uns des autres par des différences ou locales & physiques, ou politiques & morales. Il résulte de là, que la *nation* est un grand *peuple*.

Les Gaulois, les Bourguignons, les Visigots, les Francs & autres *peuples*, naturalisés dans ce pays, amalgamés ou incorporés les uns dans les autres, fondus en un Société politique, ont formé la *nation* Françoise. La *nation* Françoise se divise en *peuples* différens, Normands, Gascons, Languedociens, Bretons, établis dans différentes Provinces, sous divers ressorts, avec des coutumes propres.

Les Nomes de l'ancienne Egypte, les Cités de l'ancienne Gaule, les Tribus Arabes, les Hordes Tartares, les Cantons Suisses, les Provinces-Unies, les Etats-Unis de l'Amérique, nous rappellent des *peuples* distincts par des relations ou des associations particulieres, dans la *nation* ou la Société générale.

De ces *peuples* résulte la *nation*. Les *peuples* sont unis, & la *nation* est une. La *nation* est le corps; & les *peuples* sont des especes de corporations nationales. Vous parlez collectivement au nom de la *nation*, & distributivement au nom des *peuples*.

❊ Politiquement parlant, la *nation* & le *peuple* conservent leur caractere propre & leurs différences naturelles. La *nation* est une grande famille politique, à l'instar de la famille naturelle : le *peuple*

eſt une grande multitude raſſemblée & réunie par des liens communs.

La *nation* eſt attachée au pays par la culture ; elle le poſſede. Le *peuple* eſt dans le pays, il l'habite. Auſſi diſons-nous particuliérement une *nation agricole*, & des *peuples paſteurs* ou *chaſſeurs*.

La *nation* eſt le corps des Citoyens : le *peuple* eſt l'enſemble des regnicoles.

En Pologne, la *nation* eſt compoſée d'environ deux cent mille hommes ; le reſte n'eſt qu'un *peuple* privé des droits de Citoyen, des droits naturels à l'homme.

La *nation* qui ne fait pas corps, n'eſt en effet qu'un *peuple* ou une multitude raſſemblée ſous des conditions qui ne ſont pas celles d'une Société parfaite.

La *nation* comprend les *peuples*. La *nation* eſt une, par l'unité de volonté, de puiſſance, de Loi, d'intérêt, d'exiſtence politique : les *peuples* ſe diſtinguent par des variétés, comme on l'a remarqué plus haut.

Nous ne diſons pas la *nation Grecque* ; nous diſons *les Grecs* ou *les peuples de la Grece*, parce qu'ils formoient, non un *Etat*, mais des Etats indépendans & ſans ceſſe déſunis, & avec une ſimple confédération contre les ennemis étrangers.

Nous conſidérons particuliérement dans la *nation*, la puiſſance, les droits des Citoyens, les relations civiles & politiques. Nous conſidérons dans le *peuple* la ſujétion, le beſoin ſur-tout de la protection, & des rapports divers de tout genre.

Un Roi eſt le Chef d'une *nation*, & le pere du *peuple*.

Les alliances, les traités, les guerres, ſe font

de *nation* à *nation*, & non de *peuple* à *peuple*; mais le *peuple* ou les particuliers en profitent ou en ſouffrent.

La *nation* eſt, ſous divers rapports, gouvernante & gouvernée; le *peuple* n'eſt que gouverné, ſi l'ordre particulier du *peuple* ne gouverne par des Magiſtrats de ſon choix. Les Loix ſe font par les Repréſentans de la *nation* & en ſon nom; elles ne ſe font par les Repréſentans du *peuple* que dans la Démocratie.

L'Etat étant conquis & ſoumis à un nouvel ordre de choſes, la *nation*, proprement dite, eſt détruite, mais le *peuple* reſte. Les Gaulois, ſubjugués par Céſar, furent & s'appellerent *Romains*.

Les Juifs, conſidérés ſous deux aſpects différens, étoient *nation* & *peuple*. Dans l'ordre naturel & à l'égard des autres Sociétés politiques, ils étoient la *nation Juive*. Dans un ordre ſurnaturel & eu égard à leur Gouvernement Théocratique, ils étoient le *peuple de Dieu*.

Les Romains ne s'appelloient point la *nation Romaine*; c'étoit le *peuple Romain*, car c'étoit le *peuple-roi*.

❊ Le *peuple* eſt donc encore diſtingué de la *nation*, comme un ordre particulier de l'Etat. La *nation* eſt le tout; le *peuple* eſt la partie, & cette partie eſt compoſée d'une grande multitude. La *nation* ſe diviſe en pluſieurs Ordres, & le *peuple* en eſt le dernier.

Par-tout où il n'y aura point, dans ces différens Ordres, égalité ou réciprocité de droits & de devoirs; ou, ſi l'on veut, dès qu'il y aura d'un côté des droits ſans devoirs, & de l'autre des devoirs

ſans droits, il y aura dans un Etat deux *nations* qui lutteront l'une contre l'autre, comme Eſaü & Jacob dans le ſein de leur mere : *duæ ſunt gentes in utere tuo* : ou plutôt il n'y aura, au lieu de *nation*, que deux *peuples* ennemis, l'un oppreſſeur, l'autre opprimé. Mais quelque riches & puiſſans que les premiers Ordres de l'Etat ſemblent être, ſi le *peuple* eſt pauvre & miſérable, la *nation* eſt pauvre & miſérable.

❊ J'ai dit que l'on conſidere ſur-tout la *nation* ſous les rapports politiques de puiſſance, mais ſans exclure d'autres rapports qui ſoient généraux & communs à tout le *peuple*, ou plutôt à tous les *peuples* de l'Etat, ſur-tout les qualités morales, car les qualités phyſiques s'attribueront plutôt au *peuple* qu'à la *nation*. Une *nation* eſt belliqueuſe, fiere, ſuperbe, comme un *peuple*, plutôt même qu'un *peuple*; car le mot *nation* s'empare naturellement de toute idée d'élévation : mais on dira plutôt qu'un *peuple* eſt blond ou brun de couleur, petit ou grand de ſtature, robuſte ou débile de corps. En général, les qualifications morales ſe partagent entre le *peuple* & la *nation*.

Un Roi de Danemarck écrivoit, il y a plus de quatre ſiecles, à un Roi de France, qu'en ſecondant ſes projets, il ne pouvoit joindre les troupes Danoiſes aux troupes Françoiſes, parce que l'humeur des deux *nations* étoit incompatible ; & que la hauteur & la fierté du *peuple* Danois ne ſupporteroit point la vivacité & la pétulance des *peuples* François.

❊ Je paſſe ſous ſilence des acceptions ſubalternes

dans lesquelles ces termes sont employés quelquefois avec une sorte de licence, mais toujours avec égard à leur sens primitif. Ainsi on appelle *nation* les gens d'une même profession, tels que les Sçavans, les Poëtes. La *nation* des Poëtes, dit Boileau, est une *nation* farouche : Grands Sçavantas, *nation* indocile, dit Madame Deshouliere. Une grande multitude s'appelle un *peuple*, sur-tout si elle est confuse & tumultueuse. On dit qu'un homme est *peuple*, lorsqu'il n'a que l'intelligence, les préjugés, les façons du *commun peuple*, du vulgaire, &c.

Naturel, Tempérament, Constitution, Complexion.

Naturel annonce les propriétés, les qualités, les dispositions, les inclinations, les goûts, en un mot le caractere qu'on a reçu de la *Nature*, avec lequel on est *né*, (lat. *natus*). Ce mot se prend ordinairement dans un sens moral : on le dit quelquefois dans le sens physique de *constitution*, comme vous le voyez dans les Dictionnaires. Le caractere résulte de l'assemblage & de la combinaison des qualités ; il est distingué & qualifié par les qualités dominantes du sujet : s'il est question de celles qu'on a reçues de la Nature, c'est le *naturel*, qui change, s'altere, se modifie de mille manieres, mais dont on conserve toujours le fond. Même au physique, ce mot convient mieux pour désigner les qualités physiques relativement à leurs effets moraux. Vous diriez plutôt un *naturel ardent*, qu'un *naturel robuste*.

Le *tempérament* eſt proprement ce qui fait l'humeur, ce que produit dans le corps animal le mélange avec la doſe des humeurs, *tempérées* ou modérées l'une par l'autre. *Tempérer* a pour racine le mot *tep* (lat. *tepidus*, *tiede*), naſalé : en arabe, en celte, *dap*, *daph*, veut dire chauffer. Ce mot ſignifie modérer, adoucir, affoiblir une choſe par une autre ; & c'eſt ainſi que le mélange des humeurs produit dans le corps le *tempérament*. Les divers degrés de froid, de chaud, de ſec, d'humide, forment la *température* de l'air ; l'humeur dominante forme le *tempérament* ſanguin ou bilieux, chaud ou froid, bouillant ou flegmatique, &c. Le bon *tempérament* réſulte ſur-tout de l'équilibre des humeurs.

La *conſtitution* s'étend plus loin : elle conſiſte dans la compoſition & l'ordonnance des différens élémens d'un corps, des différentes parties d'un tout, qui le *conſtituent* ou l'*établiſſent* tel, ou qui fondent & forment ſon exiſtence, ſon *état*, ſa maniere propre & *ſtable* d'être (de *ſt*, *ſtâre*, *ſtatuere*, être, établir à demeure). Ainſi tout ce qui entre naturellement dans un corps animé pour former ſa maniere propre & habituelle d'être, concourt à ſa *conſtitution*. L'ame & le corps, unis enſemble, *conſtituent* l'homme ; la matiere & la forme *conſtituent* le corps phyſique ; les ſolides & les liquides, tous les élémens d'un corps animé, ſelon les rapports qu'ils ont entre eux & avec ſa deſtination naturelle, forment enſemble ſa *conſtitution*. La force ou l'irritabilité des nerfs influe ſur la *conſtitution* du corps, tout comme la chaleur ou la froideur du ſang ; ainſi des autres branches du ſyſtême animal. Ce ſyſtême phyſique eſt au corps ce qu'eſt à un Etat ſa *conſti-*

tution, qui détermine par des loix fondamentales, par des formes distinctives, d'une maniere *stable*, le genre de gouvernement. La *constitution* embrasse tous les rapports qui déterminent & assurent l'existence & sa maniere. Ainsi ce mot est propre à réunir les différentes qualifications relatives, tant aux solides qu'aux liquides, & à l'ensemble; mais sur-tout celles qui regardent la force, la vigueur, la délicatesse, la foiblesse, &c. comme quand on dit, *c'est un bon corps*, *c'est un mauvais corps*.

Complexion vient de *plec*, *plic*, en celte, en grec, en latin, &c.; *plier*, *lier*, *entrelacer*; rac. *pel*, *ple*, *pli*, tournure, penchant, habitude. La *complexion* indique proprement les habitudes formées, les plis pris, les penchans ou les dispositions habituelles, soit qu'elles naissent du *tempérament* ou des humeurs, soit qu'elles naissent de quelque autre élément *constitutif* du corps. Les Médecins distinguent quatre *complexions* générales, selon que l'une des quatre humeurs prédomine. J'aimerois mieux dire, selon les autres rapports de la *constitution*, une *complexion robuste* ou *délicate*, qu'une *complexion sanguine* ou *bilieuse* (ce qui est propre au *tempérament*); mais sur-tout déterminer par l'usage de ce mot, les appétits, les goûts, les inclinations, les penchans auxquels on a coutume de céder & de se livrer; comme quand on dit, *complexion amoureuse*, *ardente*; *tendre*. On disoit *complexion* pour désigner l'humeur, les volontés capricieuses, les goûts singuliers auxquels une personne est sujette. La Bruyere dit qu'un Ministre n'a ni humeur ni *complexion*, c'est-à-dire, ni passion, ni foible, ni penchant à surprendre.

Le *naturel* est donc formé de l'assemblage des

qualités naturelles ; le *tempérament*, du mélange des humeurs ; la *conſtitution*, du ſyſtême entier des parties conſtitutives du corps ; la *complexion*, des habitudes dominantes que le corps a contractées.

Le *naturel* fait le caractere, le fond du caractere ; le *tempérament* l'humeur, l'humeur dominante ; la *conſtitution*, la ſanté, la baſe ou le premier principe de la ſanté ; la *complexion*, la diſpoſition, la diſpoſition habituelle du corps.

Nef, *Navire*.

POUR abréger, je réunirai, dans cet article, diverſes obſervations ſur la même famille de mots.

Nef n'eſt, depuis long-temps, qu'un terme poétique ; & tant pis. Il peut être conſidéré comme le mot ſimple, & employé comme genre. *Navire* diſtingue une eſpece de bâtiment de haut bord pour aller en mer ; & il ſert auſſi à déſigner collectivement tous les grands bâtimens ou les vaiſſeaux. *Nef* devroit au moins ſervir de genre à l'égard des petits bâtimens, & *navire* à l'égard des autres.

Nef marque proprement quelque choſe d'élevé, de conſtruit ſur l'eau ; *navire*, une maiſon flottante, une habitation pour aller ſur mer. En celte *nef*, *neb*, déſigne ce qui eſt élevé, comme le *nez* ſur le viſage, ce qui eſt élevé au deſſus, comme la *nuée*, le *ciel*, &c. : *na*, *nar*, *nau*, *nat*, déſignent, dans toutes les Langues celtiques, les idées d'eau, d'habitation ſur l'eau, de nager ou d'aller ſur l'eau. *Nef* diſtingue l'élévation & la forme : ainſi l'on dit *nef*

d'église, & l'on appelle *nefs*, certains petits vases qui ont la forme d'une *nef*: *navire* exprime particuliérement l'idée d'aller, de nager, de voguer, de *naviguer* (*navim agere*); le *navire* est la *nef* qui *va* (*ire*, aller).

On a dit *nocher* & *nautonnier*; on ne dit guere ni l'un ni l'autre, si ce n'est en poésie, & je ne sçais pourquoi. Le *nocher* est proprement le maître, le patron, le chef, le conducteur du bâtiment : le *pilote* est un conducteur, un gouverneur de *pile* (mot celte), c'est-à-dire vaisseau, navire, grand bâtiment qui a un gouvernail, un *peautre*, en vieux françois (de *pal*, pieu, corps long & étroit), régi par le *pilote*. Le *nocher* conduit sa barque : le *pilote* gouverne son vaisseau en habile *navigateur* & sous les ordres d'un Capitaine. On a dit, dans la basse latinité, *naucherus*, *nauclerus*, *nauclearius*, &c. : c'est le grec ναυκληρος, possesseur, maître du *navire*; κληρος, qui a en partage, en héritage, à sa disposition, dans son domaine.

Le *nautonnier* travaille à la manœuvre du bâtiment : c'est ce qu'exprime la terminaison du mot. Il n'est pas le *matelót*; car celui-ci est proprement attaché au service des *mâts*, des navires à *mât*. Il n'est pas le *marinier*; car celui-ci ne sert proprement que sur mer, ou par extension sur les grandes rivieres. Il n'est pas le *batelier*; car celui-ci ne mene qu'un bateau : le *nautonnier* Caron conduit une barque.

Nous avons les adjectifs *naval* & *nautique* : *naval*, qui regarde les vaisseaux, les *navires* de guerre ; *nautique*, qui concerne la navigation, la

ſcience ou la pratique de la *navigation*. On dit l'architecture *navale* ou qui regarde la conſtruction des vaiſſeaux, & l'aſtronomie *nautique* ou qui concerne la navigation, la conduite des vaiſſeaux ; des proviſions *navales* & des problêmes *nautiques* ; un combat *naval* & des courſes *nautiques*, &c. Les Latins appelloient ainſi *naval* ce qui concernoit la guerre *navale* ou de mer : ils appelloient *nautique* ce qui ſe rapportoit aux *nautonniers*, appellés eux-mêmes *nautici*.

Nous diſons auſſi *marin* ; mais ce mot eſt vague & flottant d'une acception à une autre. *Marin*, qui vient de la mer, ou qui appartient à la mer, *ſel marin*, *loup marin*, *corps marin*, *monſtre marin*. *Marin*, qui ſert ſur la mer ou à la navigation, *cartes marines* ou *nautiques*. *Marin*, qui eſt habitué à la mer, au ſervice de mer ; nous appellons *marins* les Officiers de mer.

On a demandé quel ſeroit le mot propre pour dénommer la ſcience, l'art, le moyen, l'inſtrument propre pour découvrir au loin les vaiſſeaux, leur nombre, leur marche, &c. ? Je crois qu'on pourroit dire *nautoptique* ; *naut* qui regarde la navigation ou les navires ; *optique*, qui concerne la vue, la perſpective.

⁂ La *marine* joint à la navigation, la conſtruction & le ſervice de mer ; ou dans d'autres termes, elle comprend l'architecture navale, le pilotage, l'art des évolutions militaires. Nous appellons auſſi *marine* le Corps des Officiers, des Soldats, des Matelots, même avec les vaiſſeaux & tout ce qui ſert à conſtituer la puiſſance *navale* d'un Etat.

❀ Faut-il dire *naviger* ou *naviguer*? On dit l'un & l'autre; quoique les Marins disent *naviger*, je crois qu'il vaut mieux dire *naviguer*. Pourquoi? parce que c'est le mot latin *navigare* qui a le *G* fort, *gu*, comme dans *navigation* & *navigateur*. La terminaison latine *gare* se change ordinairement en *guer* dans notre Langue : *instigare*, instiguer, instigation, instigateur; *promulgare*, promulguer, promulgation ; *divulgare*, divulguer, divulgation; *conjugare*, conjuguer, conjugaison; *allegare*, alléguer, allégation, &c.... C'est la terminaison *gere* qui se change aussi naturellement en *ger*; *affligere*, affliger, affliction ; *exigere*, exiger, exaction; *protegere*, protéger, protection, protecteur ; *negligere*, négliger, négligence ; *erigere*, ériger, érection, &c. Je conviens que *mitigare* a fait mitiger, *obligare*, obliger, *fustigare*, fustiger, &c.: mais ce sont-là des exceptions à la regle, dans laquelle, nous rentrons aussitôt, en disant *mitigation*, *obligation*, *fustigation*, &c. Or il vaut mieux suivre la regle générale que de se jetter dans l'exception, quoique l'usage en donne le choix. Ces deux terminaisons latines *gare* & *gere* viennent également du verbe *agere*, faire, pousser, conduire, &c.: mais la premiere, par son *ā* long, semble désigner une action plus forte & plus constante que la seconde avec l'*ĕ* bref.

Negre, Noir.

Negre est le latin *niger*, *noir*. Les Portugais, qui, les premiers, découvrirent la côte occiden-

tale de l'Afrique, appellerent *negro* le peuple de couleur *noire*, répandu sur la plus grande partie de cette côte, & le pays *Nigritie*. Les *negres* étoient auparavant désignés par le nom commun d'*Ethiopiens*. Les Grecs & les Latins opposoient, dans plusieurs phrases proverbiales, l'*Ethiopien* au *blanc* : l'*Ethiopien ne blanchit pas*.

Le *negre* est proprement l'homme d'un tel pays; & le *noir*, l'homme d'une telle couleur.

Vous opposez les *noirs* aux blancs; & des *negres*, vous faites une sorte de bétail.

On fait la traite des *negres*; & on cherche la cause de la couleur des *noirs*. Si la couleur des *noirs* fait des brutes, la traite des *negres* ne peut être maudite ni de Dieu ni des hommes.

Concevez l'esprit humain! Le fameux Las Casas, ce véhément & vénérable patron des Américains, c'est lui qui fut le premier bourreau des *negres*; c'est lui qui donna la première idée d'enlever des Africains pour les condamner aux fers & aux tourmens dont il s'efforçoit de délivrer ses chers Indiens. Croyoit-il donc que des *noirs* n'étoient pas hommes aussi bien que ses peuples *jaunes* ?

Les *negres* peignent le Diable blanc, ainsi qu'il convient à des *noirs*, & sur-tout à des *noirs* persécutés par les blancs. Chacun se fait des Dieux à son image & selon ses intérêts.

Je veux croire que les *negres* esclaves sont bien traités & fort heureux; mais que signifie donc cette maniere de parler proverbiale, si généralement reçue, si souvent employée, *traiter quelqu'un comme un negre* ? Au Pérou, il est défendu aux *noirs* d'avoir un commerce charnel avec une blanche, sous peine d'être honteusement mutilés : ce que font les couleurs!

Si la couleur des *noirs* en fait physiquement une autre espece d'hommes, comment arrive-t-il (fait avéré) que les *nègres* transplantés dans d'autres climats, blanchissent d'une génération à l'autre ; & que les Européens noircissent, transplantés dans celui des *noirs*, sans croisement de races, & par des changemens gradués du noir au blanc, & du blanc au noir ?

☼ Le latin *niger*, noir, est formé de la négation *ni*, & du celte *gar*, *ger*, brillant, lumineux, coloré. Le noir est l'absence de toute couleur. Une des propriétés de la lettre *N* est d'exprimer la négation, la privation, l'absence, par les mots *ne*, *ni*, *non*, *nenni*, &c. Ce dernier mot differe de *non*, en ce que la négation redoublée *ne*, *ni*, est évidemment plus forte & plus ferme, comme le *neen* du Tudesque, que la simple négative *non*. *Non* signifie pas ou point : *nenni*, point du tout, non certes. *Nenni* n'est qu'un mot de conversation familiere. Je fais cette observation en passant, pour ne pas multiplier les articles.

Néologie, Néologisme.

Le Dictionnaire *néologique* de l'Abbé Desfontaines, entrepris pour ridiculiser les mots nouveaux, & en général les innovations dans le langage, a introduit dans la Langue cette famille nouvelle des mots grecs νέος, nouveau ; λόγος, discours, parole.

Cette famille a été bien accueillie, & parce que les mots nous manquoient, & parce qu'il étoit facile d'en saisir ou retenir le sens. Le rapport de *néos* avec *neuf* & *nouveau*, est sensible : *log* étoit

déjà dans une foule de mots françois avec une idée connue.

Logie sert ordinairement à désigner un genre de science, de connoissances, de traité, comme dans *théologie*, *chronologie*, *astrologie*; & souvent une qualité du discours, comme dans *amphibologie*, *battologie*. Ce mot, par lui-même, ne se présente pas sous un mauvais aspect, puisqu'il signifie *parole*. *Isme* indique, comme nous l'avons remarqué, un systême ou une doctrine particuliere, une créance ou la profession d'une créance particuliere, comme dans *magnétisme*, *matérialisme*, *théisme*; & souvent l'affectation, l'abus, l'excès de la chose, comme dans *fanatisme*, *sophisme*, *purisme*.

Dans quels cas cette terminaison est-elle propre à désigner l'abus? C'est sur-tout quand la Langue a un autre mot qui, uniquement distingué par sa terminaison du mot terminé en *isme*, n'exprime que l'idée nue de la chose. Ainsi le *philosophisme* sera l'abus de la *philosophie*; le *purisme* est une affectation de *pureté* dans le langage.

La *néologie* annonce donc, sans aucune note, un genre nouveau de langage, des manieres nouvelles de parler, l'invention ou l'application nouvelle des termes. Le *néologisme* marquera l'abus ou l'affectation à se servir de mots nouveaux, d'expressions nouvelles, d'expressions & de mots ridiculement détournés de leur sens naturel ou de leur emploi ordinaire; & c'est ainsi qu'on l'entend.

L'Académie a donc eu raison d'adopter, dans son Dictionnaire, le mot *néologie*, que d'autres Vocabulistes ont passé sous silence. Il ne s'agissoit plus que de le distinguer de *néologisme*.

Les Grammairiens ont autrefois agité la question, s'il est permis de faire des mots nouveaux ? Il valoit autant demander s'il est permis d'acquérir de nouvelles idées & de nouvelles richesses ? Il y a donc une *néologie* louable, utile, nécessaire, opposée au *néologisme*.

La *néologie* a ses loix & ses regles : la premiere de ces loix est de n'ajouter à la Langue que ce qui lui manque : la premiere de ces regles est de suivre, dans la formation de nouveaux mots, le génie, l'analogie & les formes propres de la Langue. Des mots vains & superflus, qui ne font que surcharger la Langue d'une abondance stérile, des mots & des expressions baroques & bizarres qui réveillent l'idée du barbarisme, sont du *néologisme* tout pur.

Cette famille s'est étendue par le mot *néologue*, mais à contresens, ou dans un sens contraire à la valeur naturelle du mot, déterminée selon la formation réguliere du substantif personnel. *Néologie* fait *néologue*, comme *philologie* fait *philologue* : or, si *néologie* se prend, ainsi que *philologie*, en bonne part, *néologue* doit être pris de même en bonne part, comme *philologue* ; & l'on a fait tout le contraire. *Néologisme* donnoit *néologiste*, comme *purisme* a donné *puriste* ; & il falloit dire *néologiste* comme on a dit *puriste*, pour désigner, selon la valeur du substantif qui le produit naturellement, l'affectation & l'abus de la chose. *Néologiste* seroit donc propre pour qualifier celui qui innove sans raison, tandis qu'on appelleroit *néologue* celui qui a des raisons légitimes d'innovation. Le Physicien qui découvre & invente, est forcé d'être *néologue* : le Poëte qui, comme Ronsard, forge ou fabrique des mots superflus & barbares, est un *néologiste*

ridicule. Le génie est *néologue*, il fait sa Langue : le faux bel-esprit sera *néologiste*, il gâte la Langue. Du moins le mot *néologue* ne doit qualifier que la personne qui innove, sans éloge & sans blâme; tandis que le blâme est nécessairement affecté au *néologiste*.

Net, Propre.

CES adjectifs sont synonymes, en tant qu'on les oppose à *sale*.

Net, en latin *nit*, *nit-idus*; en anglois *neat*, &c., vient de *ni*, éclat en celte, formé de *li* (lumiere, blanc), par un changement ordinaire de *l* en *n*. *Net*, ce qui est blanc, clair, poli, sans ordure, sans souillure, sans tache, sans défaut, sans mélange étranger. *Propre*, formé de *pro* (en avant, en tête, premier), exprime ce qui constitue l'essence, ce qui appartient en propre, ce qui est convenable ou disposé pour une fin. Mais, par une ellipse particuliere à notre Langue, selon la remarque de M. Gébelin, il prend la signification de *net*, *ajusté* : *une personne propre*, *un appartement propre*, c'est-à-dire, un objet qu'on a mis dans l'état où il doit être, où il est convenablement; un objet *approprié*, rendu *propre* à être vu, employé.

La *propreté* ajoute donc à la *netteté* l'idée d'un arrangement ou d'une disposition convenable à la destination & à l'usage de la chose. La *netteté* n'est que le premier élément de la *propreté*. Une chose

est

est *propre*, quand elle est *nette* & arrangée comme il convient.

Une assiette *nette*, blanche, est *propre*, propre pour y manger. Des souliers sont *nets*, quand on les a bien décrottés : mais quoique *nets*, ils ne sont pas *propres*, s'ils se trouvent déformés, avachis, éraillés. On dit d'un habillement qu'il est *propre*, plutôt que *net*, parce que l'habillement est fait non seulement pour être blanc & sans aucune saleté, mais encore ajusté, selon les convenances & les bienséances. Quoique *nette* & vêtue d'habits *nets*, une personne n'est pas *propre*, si elle a sa chevelure dans un désordre désagréable, un côté de son habillement plus long ou plus pendant que l'autre, des vêtemens qui ne sont pas faits pour sa taille.

On dit qu'un enfant est *net*, lorsqu'il ne laisse plus aller sous lui ; mais il faut bien encore d'autres conditions pour qu'il soit *propre*. Il y a des gens qui, avec une *netteté* recherchée & dans leur personne & dans leurs habits, n'ont pas l'air *propre*, par une sorte de disgrace naturelle qui fait que leur figure & leur encolure dépatent en quelque sorte leurs ajustemens.

On dit d'un gros mangeur qui ne laisse rien dans les plats, qu'il fait les plats *nets* : mais ces plats-là ne sont pourtant pas *propres*, il faut les laver pour qu'on y mange.

On dit, en maniere de proverbe : Qui veut tenir *nette* sa maison, n'y met ni femme ni pigeon. Cependant il n'y a rien de plus *propre* qu'une femme *propre* ; les hommes ne poussent jamais si loin les *recherches* de la *propreté*.

※ Je n'ai rien à dire d'une foule d'acceptions

dans lesquelles ces mots n'ont aucun rapport l'un avec l'autre. Cela prouve combien ils sont éloignés l'un de l'autre dans leur sens naturel.

Nippes, Hardes.

Nippes, dit M. de Gébelin, signifie hardes; habillemens avec lesquels on est toujours propre & qui se lavent : du primitif *nip*, eau; en grec, *nip*, eau, *nipto*, laver; *nip*, eau, en algonquin & en virginien, &c.; en hébreu *nyp*, distiller, arroser; en danois *nipper*, en suédois *neppe*, propre, paré. Avant cet Interprete de la Nature, les Etymologistes étoient si embarrassés sur l'étymologie de ce mot, qu'ils alloient la chercher jusque dans l'espagnol *naypes*, qui signifie *cartes à jouer*.

Hardes, dit ce Sçavant, c'est tout l'équipage d'une personne, tout ce qui est destiné à être porté sur soi : ce mot est pour *fardes*, même famille que *fardeau*; de *fer*, porter. *Harde*, en françois, signifie troupe, bande, compagnie de bêtes, d'oiseaux. Les Francs ont appellé *horda*, les Saxons *heorda*, les Danois *hird*, les Goths *hairda*, un troupeau. Notre vieux mot *hardelle* signifie troupe, multitude, amas. Tout le monde connoît la valeur de notre mot *horde*. Le tudesque *hord* & le gothique *haurd* désignent une chose, un lieu fait pour rassembler & renfermer une quantité d'objets; tel est un coffre, une armoire. *Harde* indique de même l'assemblage, l'amas, le paquet.

Les *hardes* sont expressément distinguées des *nippes* dans divers passages d'Auteurs connus. Ainsi

Moliere fait dire à son *Avare* : que l'emprunteur prendra, pour une partie de la somme, des *hardes, nippes* & bijoux.

Les Dictionnaires nous donnent le mot *nippe* pour un terme générique qui se dit *tant des habits que des meubles*, & de tout ce qui sert à l'ajustement & à la parure; & le mot *hardes*, pour un terme collectif qui désigne *tout ce qui sert à l'habillement*, & par conséquent à la parure; & par extension, *des meubles destinés à parer une chambre.*

Nippes indique donc également & des habits & des meubles ; & *hardes* n'indique proprement que des habits ou des habillemens quelconques.

Quand il s'agit de désigner l'habillement, en quoi ces deux termes different-ils l'un de l'autre? En ce que le mot *hardes* renferme toutes les sortes de vêtemens qu'on porte sur soi pour quelque fin que ce soit, pour l'utilité, pour la nécessité, pour l'agrément : mais les *nippes* sont les *hardes* destinées sur-tout à la propreté & à la parure, comme le linge dont on change & qu'on lave pour être propre. S'il est parlé dans la même phrase de *hardes* & de *nippes*, les *hardes* sont de gros vêtemens qui couvrent ; & l'on parle de *nippes*, pour marquer précisément qu'il y a des *hardes* de parure & de propreté.

S'ils désignent des meubles, quels meubles particuliers désignent-ils l'un ou l'autre ? *Nippes* désigne de même les meubles ou plutôt les effets employés pour la propreté, comme le linge de table ou de lit : *hardes* ne peut désigner que certains petits meubles portatifs & à l'usage de la personne, comme des étuis, des couteaux. La preuve que *hardes* emporte de petits meubles, c'est que *harder*

ſignifie troquer, échanger des *hardes* ou de menus meubles.

Le mot *hardes* marque néceſſairement une collection, un amas, un paquet; tandis que *nippes* ne fait qu'indiquer le genre d'objets ou de choſes. On met ſes *hardes* en paquet; on a ſa valiſe pleine de *hardes*; nos *hardes* forment notre équipage: mais nous exprimons par *nippes*, ou tels effets que nous avons, ou l'uſage que nous en faiſons, les qualités qui les font remarquer. *Hardes* n'a point de ſingulier; & *nippes* en a un, quoiqu'il ſoit plus fréquemment employé au pluriel. Les *hardes* ſe prennent donc en gros; les *nippes* peuvent être conſidérées en détail. L'idée d'aſſemblage & de multitude eſt ſi naturelle dans le mot *hardes*, que pluſieurs Etymologiſtes, tel que Borel, le tirent de *har*, *hart*, *hard*, qui ſignifie lien, attache, corde; parce que les *hardes* ſont des choſes qu'on lie & dont on fait des paquets pour le voyage.

Hardes ſe dit également de ce qui concerne les hommes & les femmes; *nippes* ſe dit plutôt de ce qui concerne les femmes, comme ſi la propreté & la parure étoient particuliérement affectées à ce ſexe, ou ſi leurs *nippes* formoient la partie principale de leurs effets ou de leurs jouiſſances. Ainſi une femme s'eſt réſervé, par ſon contrat de mariage, ſes *nippes* & ſes bijoux. A la Chine, un pere ne donne en dot à ſa fille que des habits, des *nippes* & quelques meubles.

Nippes ſe dit encore plutôt à l'égard de la garde-robe des femmes du commun, qu'à l'égard

de celles des femmes d'une classe supérieure. Une Bourgeoise a de bonnes *nippes* : une grande Dame a de belles *hardes*, ou plutôt de beaux habillemens, une belle garde-robe. La propreté est la magnificence du peuple. Une bonne ménagere se distingue par ses *nippes*, comme une femme de la Cour par ses bijoux & autres effets précieux.

※ Nos Vocabulistes oublient le verbe *nipper*, quoiqu'on dise tous les jours qu'une fille, une femme se *nippe*, qu'elle est bien *nippée*.

Noircir, Dénigrer.

Dénigrer est le latin *denigrare*, composé de *nigrare*, *noircir*. *Noircir*, actif, rendre noir ; *dénigrer*, travailler à rendre noir par décoloration ou dégradation de couleur, comme il arrive à ce qui se ternit, se flétrit, s'obscurcit. *Dénigrer* ne se dit qu'au figuré : *noircir* prend, au figuré, l'idée rigoureuse de *noirceur*. L'idée de *dénigrer* est de peindre en noir, ou avec des traits fort défavorables, c'est décrier indignement : celle de *noircir* est de peindre des plus noires couleurs, ou de la maniere la plus flétrissante, c'est diffamer odieusement.

Celui qui vous *dénigre*, veut vous nuire ; il attaque votre réputation, il ravale votre mérite. Celui qui vous *noircit*, veut vous perdre ; il attaque votre honneur, il vous perd de réputation ; le calomniateur *noircit* ; le détracteur *dénigre*.

L'action de *noircir* est d'autant plus odieuse,

qu'elle ne tombe que sur l'innocence, la vertu, la probité, l'honneur & les mœurs. L'action de *dénigrer*, toujours maligne, mais moins méchante par elle-même, & avec un ressort beaucoup plus étendu, roule sur tous les genres de réputation & de mérite, sur les talens agréables comme sur les qualités essentielles, en un mot sur toute sorte d'avantages. Il faut à celui qui vous *noircit*, que vous paroissiez vicieux, méchant, criminel : il suffit quelquefois à celui qui vous *dénigre*, que vous passiez pour ignorant, ridicule, sot, &c.

Les Sçavans se *dénigrent* quelquefois les uns les autres : ceux qui n'ont d'autre raison de les haïr que leur science, sans avoir même l'espérance de les *dénigrer* efficacement, les *noircissent*.

A *noircir* les autres, il y a d'abord un effet certain, c'est celui de commencer par être soi-même *noirci*. A *dénigrer* ses concurrens, c'est au moins parler comme l'envie ; & l'envie est un hommage rendu au mérite, comme l'hypocrisie en est un rendu à la vertu.

Les Historiens qui, pour briller par le paradoxe, s'attachent à *noircir* les belles réputations & à réhabiliter les noms proscrits, jouent, avec beaucoup moins d'esprit qu'ils ne pensent, le rôle des sots, & avec un succès à peu près semblable. Les détracteurs de l'Antiquité *dénigroient* ce qu'ils n'entendoient pas ; & tout ce qu'ils prouvoient contre les Anciens, c'est qu'ils ne les entendoient pas.

⁂ Par la raison que *noircir* attaque l'honneur, il ne se dit que des personnes ou de leurs actions morales. Par la raison que *dénigrer* s'adresse à tout genre de mérite, il s'applique aux choses ; car on

tâche à rabaisser leur prix, à les rendre méprisables. On *dénigre* un ouvrage, une marchandise ; on ne les *noircit* pas : on *dénigre* & on *noircit* un Auteur, un Marchand.

Je ne sçais sur quoi des Vocabulistes se sont fondés, pour dire que *dénigrer* est bas & hors d'usage ; rien n'est moins exact.

Noise, Querelle, Rixe, &c.

Il y a différentes sortes de disputes ou de combats de paroles, dans lesquels les esprits s'entre-choquent plus ou moins, par divers motifs, avec des conséquences différentes, enfin avec des caracteres particuliers qui leur ont fait donner divers noms. Je demande la permission de rassembler ici les notions de ces termes, quoiqu'ils ne soient pas annoncés dans mon titre. Tous ces objets s'éclairent l'un l'autre.

L'opposition des *opinions*, le desir de défendre la sienne, l'envie de la faire prévaloir, l'opiniâtreté à ne pas céder, la vivacité qui s'en mêle, forment & maintiennent la *dispute*. Ce mot signifie littéralement différence, diversité, division (*dis*) d'opinions, de pensées, d'avis (*put*, penser). Dans la *dispute*, il n'y a qu'à s'expliquer & à s'entendre : mais faute de modération sur-tout, on ne s'explique pas, on ne raisonne pas toujours bien ; on ne s'entend pas, on ne veut pas s'entendre. Il faudroit réduire la *dispute* à une discussion froide, qui, en rapportant & pesant le pour & le contre, démêleroit, approfondiroit & éclairciroit la matiere.

La force & l'éclat de la discussion, ou plutôt de la contestation (opposition formelle & directe qui dément, dénie, défie, attaque, repousse, poursuit); l'esprit de parti, impétueux & obstiné; les altercations vives & multipliées, avec les grands mouvemens de l'opposition, portés même jusqu'au tumulte, font & distinguent le *débat*. Le *débat* marque, comme le *combat*, l'emploi de toutes ses forces pour *battre* un adversaire, c'est-à-dire, en triompher, & à peu près avec les mouvemens de l'homme qui se *débat*, se démene, & s'efforce de l'emporter. Les partis amenent les *débats*. La discussion des affaires publiques dans une grande assemblée, ne se fait guere sans *débats* vifs & tumultueux. Dans ces sortes de *débats*, l'éloquence du corps a beaucoup de crédit, mais moins que les raisons secretes de prévention : je les voudrois par écrit & au rapport d'un homme habile, impartial & incorruptible, s'il s'en trouve.

L'alternative de la parole qui passe d'une bouche à l'autre, la contestation toute entre-coupée de réponses, de répliques, de ripostes, qui sont plutôt des mots & des saillies que des raisonnemens suivis, l'impatience que la contradiction excite & qui excite la vivacité de la contradiction, & même des cris, mais sans querelle établie; forment l'*altercation*. Le mot *alter*, *autre*, démontre cette *alternative*, cette espece de *réciprocation* par laquelle l'*altercation* est caractérisée. C'est ainsi que les Latins entendoient ce terme, & qu'on auroit dû nous l'expliquer : ils appelloient *altercation* cette espece de petit combat dans lequel les Avocats se lançoient l'un à l'autre des traits rapides. Quintilien l. 6, c. IV, dit qu'un bon *altercateur* ne doit

être ni colere ni turbulent, ni criard. Il est bien difficile qu'il n'y ait pas quelquefois des *altercations* entre un mari & une femme : je tremble pour eux, si elles deviennent fréquentes ; sans mauvais procédés, ils deviendront insupportables l'un à l'autre. Il faut du sang froid & de la modération, pour que l'*altercation* n'aille pas plus loin.

La confusion & l'embarras des choses, la difficulté de les débrouiller & de les éclaircir, la dissention portée dans les esprits par la diversité de sentimens ou d'intérêts, brouillés comme les affaires, l'attache à son sens ou à son intérêt, avec des raisons apparentes pour s'y tenir, & sans raisons suffisantes pour s'en départir, produisent le *démêlé*. Il s'agit manifestement dans le *démêlé*, de *démêler* ce qui est *mêlé*, de se *démêler* d'un embarras, d'une affaire qui se brouille & qui brouille les esprits. Les *démêlés* tirent à conséquence : prenez des Juges, des Arbitres, des Conciliateurs ; car plus vous contesterez, plus vous vous débattrez, plus vous vous échaufferez, & moins vous pourrez vous rapprocher, vous entendre, vous concilier.

La différence de sentimens, de volontés, de prétentions, &c., qui intéressent, piquent, compromettent la fortune, l'honnêteté, l'honneur, quelque passion, l'amour-propre ; la mésintelligence qui se refuse à l'accord & provoque le conflit, l'humeur ou la passion qui veut avoir raison ou satisfaction de la chose, produisent le *différend*. Il est sensible que ce mot tient à celui de *différence*, mais c'est la *différence* que les Latins appelloient *discrimen*, qui sépare, divise, oppose par des circonstances aggravantes. Dans les *différens*, il y a divers partis à prendre, ou de les accommoder par des

arrangemens amiables, ou de les terminer par un jugement, ou de les vuider, comme les querelles, par des voies de fait : le premier de ces partis est sage, le second équitable ; des bêtes & des bêtes féroces prendroient le troisieme.

Ces sortes de divisions sont quelquefois accompagnées ou suivies de *querelle*, de *noise*, de *rixe*, &c.

La *querelle* est, à la lettre, une plainte vive & emportée contre quelqu'un : *quereller*, se plaindre avec emportement, traiter mal, accabler de reproches. *Querela*, en latin, plainte vive, mécontentement, ressentiment marqué. En chaldéen, en syriaque, en arabe, *kahré*, *kara*, se plaindre. Chacun connoît les expressions & les effets du ressentiment & de l'emportement.

La *noise* est une sorte de *querelle* méchante, maligne, faite pour *nuire*, molester, vexer, ou de maniere à causer du mal, du tort, du tourment. C'est le grec *neikos*, *querelle*, vexation ; lat. *noxa*, faute, dommage, tort ; anglois, *noise*, vacarme, fracas, & *nac*, vexer, molester. La racine *nos* signifie proprement maladie ; *nech*, *noch*, en celte, chagrin, tourment ; *noc*, en latin, nuire, faire du mal, porter dommage. Comme ce mot n'est guere qu'un terme familier, sa force en a été affoiblie.

La *rixe* est une sorte de *querelle* accompagnée d'injures, de coups, ou du moins de menaces, de gestes ou de signes insultans d'une vive colere. C'est le latin *rixa*, qui semble tenir au mot *ringor*, tordre la bouche de colere, donner toutes les marques du courroux, vomir des injures, se déchaîner contre quelqu'un, comme les chiens. La racine de *rixe* est le celte *rhys*, guerre : *reise*, en vieux François, signifioit une expédition militaire.

La *rixe* eſt une petite guerre entre des particuliers. C'eſt-là un terme de Pratique ; & dès lors ce mot indique une *querelle* qui mérite l'animadverſion de la Juſtice. *Riote* eſt un diminutif de *rixe* : il indique une petite *querelle* populaire, de ménage, de ſociété, &c. Ce mot eſt bas.

Ainſi la *querelle* naît du mécontentement, du reſſentiment ; elle ſort des bornes de la modération, ou du moins de la douceur. La *noiſe* naît de la méchanceté ou d'une paſſion qui veut nuire ; c'eſt le but ou l'effet propre de la choſe. La *rixe* naît d'une grande colere, du courroux : elle eſt un délit & une ſorte d'attentat.

Le mot *querelle* eſt, comme le genre, ſuſceptible de toute ſorte d'extenſions, de modifications, d'acceſſoires. *Noiſe* dénonce proprement un principe de malveillance qui pique, chicane, vexe, pour exciter ou plutôt ſuſciter une *querelle*, un différend, une *rixe*, du trouble, & faire du mal, du tort ou de la peine. *Rixe* a un caractere déterminé par la nature des actions & des entrepriſes qu'il indique.

Quelquefois la *querelle* s'éleve, ſans qu'on ſçache comment, ni qui a tort ou raiſon. On voit bien celui qui cherche *noiſe* ; on recherche ſur-tout l'auteur, la cauſe, le principe de la *noiſe*. On eſt communément entraîné dans la *rixe* ; & il s'agit de découvrir l'agreſſeur.

Les gens pétulans & emportés ſont ſujets aux *querelles*. Les perſonnes aigres, acariâtres, ſont ſujettes aux *noiſes*. Le peuple groſſier & brutal eſt ſujet aux *rixes*.

Nom, Renom, Renommée.

Volito per ora virûm, je vole de bouche en bouche : voilà l'idée commune de ces trois termes. Ils signifient *ce qu'on* publie *de quelqu'un* ; tandis que *réputation* exprime littéralement *ce qu'on en* pense (de *put*, penser, estimer, croire) ; & la *célébrité*, l'éloge *qu'on en fait* (de *célébrer*, louer, exalter). Mais dans l'usage le *nom* annonce plutôt une sorte de *célébrité* ; le *renom* se rapporte mieux à la *réputation* ; la *renommée* est au dessus de l'une & de l'autre. Sans épithete, nos trois synonymes se prennent communément en bonne part : mais le mot *nom* ne se dit guere que dans le genre noble, au lieu qu'on dit d'un Artisan qu'il a du *renom*, le *renom* ou la réputation d'être un bon ouvrier : la *renommée* n'est que dans le grand. Employés comme synonymes les uns des autres, ils désignent divers degrés d'une *grande réputation* : le *renom* ajoute au *nom*, & la *renommée* au *renom*.

Nom vient de *no*, connoître ; & il signifie ce *qui fait connoître & reconnoître*. Avec l'acception de *renom*, il n'est d'usage que dans certaines phrases, *acquérir*, *se faire un nom* ; *avoir*, *laisser un nom* ; c'est-à-dire, se faire connoître, être bien connu. Il ne s'emploie que dans un sens absolu ; vous avez un *nom* & non pas du *nom*, quoiqu'on ait dit *un peu de nom*, *quelque nom*, au lieu de *renom*. Il rejette le régime composé ; on n'acquiert pas le *nom* d'être homme d'honneur ; on en acquiert le *renom*.

Le *renom* eſt le *nom* répété, redoublé, répandu, ſuivant la force de la particule réduplicative & intenſive *re* : il emporte donc un plus grand *nom*, une plus grande réputation. Quand il eſt employé d'une maniere abſolue, comme dans ces exemples, *homme de renom*, *ville de renom*, il prend le ſens de *renommée* qui ne s'employe pas de cette ſorte.

La *renommée* eſt un très-grand *nom*, un *nom* par-tout connu ; le *renom* qui a le plus d'éclat & de durée ; une réputation auſſi haute que vaſte, formée par le concours des *cent voix*, par une ſorte de concert ou d'accord unanime, & même par une eſpece de jugement public qui, ſur des faits & des titres connus & même éclatans, fixe l'opinion & la mémoire. Ce mot ne ſignifie quelquefois que le bruit qui court, ou même l'eſtimation commune. Souvent il annonce un perſonnage allégorique qui ſeme les bruits & diſtribue les réputations.

Ce mot, par la valeur de ſa terminaiſon, annonce l'aſſemblage, une réunion, un corps, un réſultat de divers jugemens, d'une foule de ſuffrages, des différentes réputations acquiſes par une ſuite de faits, &c. Ainſi le mot d'*armée* marque une réunion de troupes en un corps & ſous un Chef ; celui de *ramée*, un aſſemblage de rameaux & de branches entrelacées ; *fumée*, un amas, un tourbillon, un nuage de flammes éteintes ; *nuée*, un amas, un corps de nuages ou autres objets ; *ondée*, une pluie à flots ou ondes ; *poignée*, tout ce que contient la main ; *potée*, plein un pot, &c. Telle eſt la ſignification ordinaire de la terminaiſon ſubſtantive *ée*, ajoutée à un autre mot de la Langue : comme on le voit dans *potée*, formé de *pot* ; *poignée*, de *poing* ; *ondée*, d'*onde* ; *braſſée*,

de *bras* ; *fournée*, de *four* ; *cueillerée*, de *cueillere* ; *renommée*, de *renom*, &c.

Par le *nom*, vous êtes connu, distingué : par le *renom*, on fait du bruit, on a de la vogue : par la *renommée*, vous êtes fameux, tout est rempli de votre *nom*, & il est durable. Le *nom* vous tire de l'obscurité ; le *renom* vous donne de l'éclat ; la *renommée* vous couronne de toute sa gloire. Le *nom* vous a élevé au dessus de votre sphere ; le *renom* vous a élevé au dessus de vos Pairs ; la *renommée* vous a élevé sur le grand théatre où les réputations n'ont ni borne ni fin. En deux mots, ce que le *nom* commence, le *renom* l'avance, la *renommée* le consomme.

Avec un mérite brillant & les circonstances, on se fait un *nom*. Des qualités & des succès qui éblouissent les esprits & flattent la faveur populaire, dépend le *renom*. Aux places élevées, aux talens sublimes, aux qualités transcendantes, à ce qui produit de profondes impressions & de grands effets, s'attache la *renommée*.

Il n'est pas si aisé, dit la Bruyere, de se faire un *nom* par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le *nom* qu'on s'est déjà acquis. Il est aussi difficile de dire pourquoi certaines gens ont eu autrefois du *renom*, que d'exprimer comment il se fait que tant d'autres n'en ont aucun. Il seroit plus facile de trouver des vertus modestes qui fuient la *renommée*, que des vertus éclatantes qui n'en sont point enorgueillies.

C'est un fardeau pesant qu'un nom *trop tôt fameux. Le succès vient du sort ; du succès le* renom. *L'obscurité vaut mieux que tant de* renommée.

Le *nom* eſt un bruit qui flatte ; le *renom*, un bruit qui étourdit, la *renommée*, un bruit qui tranſporte : tout cela n'eſt que bruit.

Celui qui s'eſt fait un *nom* a effectivement l'avantage de s'entendre nommer quelquefois par quelques perſonnes. Celui qui a travaillé pour s'entendre applaudir tout autour de lui, uſe en un jour de *renom* toute ſa réputation future. Celui qui jouit le plus de ſa *renommée*, eſt celui qui occupe le plus ſon imagination à la célébrer ſur tous les tons au nom des quatre parties du Monde & de la poſtérité.

Combien d'hommes qui ſacrifient leur repos pour avoir un *nom* ! Combien qui ſacrifient leur honneur pour avoir du *renom* ! Combien qui ſacrifient leur vertu & leur bonheur pour avoir de la *renommée* !

Il n'eſt pas ſans exemple que le mérite égale le *nom*. Il y a quelques exemples de *renom* conſtamment ſoutenu. Il n'eſt pas impoſſible que la *renommée* vaille ce qu'elle coûte.

Que de gens qui, avec de grands droits à la *renommée*, ont vécu ſans *nom* ! Que de perſonnages qui ont long-temps ſurvécu à leur *renom*, quoiqu'on les crût morts avec lui ! Que de grands hommes qui n'ont jamais vu leur *renommée* ! Qu'eſt-ce que l'opinion ? qu'eſt-ce que la fortune ?

L'Auteur du *Paradis perdu* n'eut d'autre *renom* que celui de Républicain fougueux & de vain déclamateur ; il mourut ſans *nom* : ſa *renommée* naquit long-temps après ſa mort.

Combien de *noms* faits par des mains étrangeres, qui préferent l'argent ! Combien de fois le *renom* eſt ſurpris par une cabale qui en rit ! Combien de

renommées usurpées sur des subalternes qui n'oseroient les réclamer ! Après cela, jugez les hommes.

Nommer, *Appeller*.

» On *nomme*, dit l'Abbé Girard, pour distin-
» guer dans le discours : on *appelle* pour faire
» venir dans le besoin. Le Seigneur *appella* tous
» les animaux, & les *nomma* devant Adam pour
» l'instruire de leurs noms : tel est le sens du texte
» hébreu. Il ne faut pas toujours *nommer* les choses
» par leur nom, ni *appeller* toutes sortes de gens
» à son secours «.

Appeller n'est point synonyme de *nommer*, lorsqu'il signifie inviter à venir à soi, comme dans les cas posés par l'Abbé Girard. Appellez-*moi cet homme*, & nommez-*moi cet homme*, sont des phrases fort différentes. *C'est toi qui l'as* nommé, *je le dis & me* nomme, ce n'est pas dire, *c'est toi qui l'as* appellé, *je le dis & m'*appelle. Mais dans une acception secondaire, *appeller* signifie dire le nom de la personne ou lui donner un nom, sans l'intention de la faire venir à soi ou à son secours ; & c'est alors qu'il devient synonyme de *nommer*, & c'est la différence des synonymes que nous cherchons.

Nommer, dire le *nom* ou donner un *nom* ; je viens d'expliquer le sens de ce dernier mot. *Appeller*, formé de *pel*, annonce proprement des signes faits avec la main : l'*appel* est un signal pour faire venir. Mais comme en *appellant*, il est assez ordinaire que l'on *nomme* les personnes, on a dit *appeller*

peller pour *nommer* : *comment l'*appellez-*vous ? comment se* nomme-*t il ? Nommer* marque le *nom propre* de la personne : *appeller* n'énonce qu'un signe ou une qualification distinctive, quelle qu'elle soit. On *nomme* quelqu'un par son nom ; on l'*appelle* de diverses manieres.

La belle Hélene fit trois fois le tour du cheval de bois pour découvrir le piége ; & dans l'espérance que les Grecs se trahiroient par surprise, elle *appella* leurs principaux Capitaines en les *nommant* par leurs *noms*, & en contrefaisant la voix de leurs femmes.

Adam, ou le Seigneur *nomma* les animaux de noms convenables ou analogues à leurs qualités, ainsi que Platon, dans son Cratile, présume que Dieu le fit de tous les êtres. Lorsqu'Adam, honteux de sa faute, se cacha, Dieu l'*appella* par son nom, en le *nommant*, Adam, où es-tu ? Dans cette derniere phrase, le mot *appeller* a, par l'addition du *nom*, un double sens.

C'est ainsi qu'en *appellant* quelqu'un par son *nom*, on le *nomme*. Celui qui *nomme* ce qui est comme ce qui n'est pas, *appelle*, selon le passage d'Isaïe, Cyrus par son nom, deux cents ans avant sa naissance.

Appeller demande donc à sa suite quelque nom ou quelque signe particulier, pour qu'il signifie *nommer* : mais on ne *nomme* les gens que par leurs noms, ou propres, ou patronimiques, ou usités ; & on les *appelle* ou de leurs noms, ou par leurs qualités, ou de différentes qualifications.

Boileau *nomme* Chapelain ; & il *appelle* un chat un chat, & Rollet un fripon.

Vous *nommez* Sinon, & vous l'*appellez* perfide.

Vous *nommez* Tibere, & vous l'*appellez* monstre! Vous *nommez* Louis XII, & vous l'*appellez* le Pere du peuple. Vous *nommez* Bayard ou du Terrail, & vous l'*appellez* le Chevalier sans peur & sans reproche.

Autrefois les Guerriers distingués étoient *appellés* de quelque surnom, tels que le *preux*, le *hardi*, le *brave*, le *téméraire*, le *loup*, le *renard*, *cœur de lion*, &c. selon les qualités par lesquelles ils s'étoient le plus signalés dans les hasards de la guerre. Avec cette excellente maniere de publier & de récompenser le mérite, nos peres ne *nommoient* pas un Chevalier illustre, sans rappeller ses exploits & désigner à un Général tous les genres de talens qu'il devoit employer selon les conjonctures.

Les Fondateurs de Rome *nommerent* leur ville *Valentia* : ce fut son nom mystérieux qui signifie en latin, comme *romé* en grec, élévation, ville élevée. On l'*appella* aussi tout simplement la *ville*, non pour désigner par-là, comme on l'a cru, la ville par excellence ; mais par opposition à la campagne, & parce qu'elle étoit la seule ville de l'Etat naissant.

Dans la primitive Eglise, on baptisoit en plongeant dans l'eau ; & à chaque immersion, on *nommoit* une des personnes de la Trinité. Alors tous les nouveaux baptisés, quel que fût leur âge, étoient indistinctement *appellés* enfans.

Plusieurs anciens Peuples (& il reste des traces de cet usage dans le Nord), en *nommant* un tel, l'*appelloient* fils d'un tel : il n'y avoit pas moyen de renier son pere.

Jean de Montigni, Premier Président du Parlement de Paris, fut *appellé* le *Boulanger* par le

peuple reconnoiſſant des ſecours qu'il lui avoit procurés dans une diſette : après lui ſa famille ſe *nomma* le Boulanger.

Tel homme qui s'*appelle* le Comte ou le Marquis, n'oſeroit *nommer* ſon pere. Un grand nom ſied à un petit Plébeïen, comme un grand habit à un petit homme.

Qui craint d'être *appellé* comme il ſe *nomme*, qu'il s'*appelle* comme il voudra ; c'eſt ce que je dirois, s'il n'y avoit les plus graves inconvéniens à parler & à traiter ſans ceſſe dans la Société avec des maſques.

Nonne, *Nonnette*, *Nonnain*.

Noms donnés autrefois aux Religieuſes, & employés encore dans le ſtyle badin.

Nonne eſt le mot ſimple ; il ſignifie une fille Religieuſe. *Nonnette* eſt un diminutif de *nonne* ; c'eſt une jeune Religieuſe. *Nonnain* eſt une fille d'un Ordre religieux ou appartenant à un Corps de Religieuſes. La terminaiſon de ce dernier mot exprime un rapport de naiſſance, d'origine, de ſociété, de communauté : ainſi l'*Américain* eſt né en Amérique ; le *Républicain* eſt membre de la République ; le *Franciſcain* eſt de l'Ordre de Saint-François ; le *vilain* eſt du village ou de la claſſe des objets vils.

Le premier de ces termes exprime donc l'état ou la qualité de la perſonne ; le ſecond, ſa jeuneſſe ou quelque choſe de tendre ou de fin ; le troiſieme,

un rapport particulier de la personne avec l'Ordre ou la Société dont elle est.

Le mot *nonne*, dans le sens de Religieux, Saint, Pénitent, existoit dans l'Egypte chrétienne dès les premiers siecles. Les Religieux ont été appellés *Nonni* & *Nonnones*, comme les Religieuses *Nonnæ* & *Nonnanes*. Ces mots expriment certainement un rapport de famille, celui de pere & fils, de mere & fille. Borel croit qu'ils signifient *peres* & *meres*, & qu'ils attribuent par honneur aux Religieux & aux Religieuses, un droit de révérence paternelle & maternelle : il est particuliérement autorisé dans sa conjecture par un passage de la regle de Saint-Benoît, & par le mot italien *nonno*, grand-pere. Vossius pense que ces termes signifient au contraire *fils* & *filles*, & qu'ils viennent de l'hébreu *nin*, fils (en basque *ninia*, fils & filles), ou mieux encore, de l'égyptien *non*, qui a le même sens : en effet, cette dénomination paroît être venue de l'Egypte ; & dès que le Supérieur a été appellé *Abbé* ou *Pere*, & la Supérieure *Abbesse* ou *Mere*, il a été tout naturel d'appeller *fils* & *filles* les Religieux & les Religieuses.

La *Nonne* differe donc de la *Religieuse*, en ce qu'elle est agrégée à une famille & soumise à une Mere spirituelle, au lieu que l'autre est vouée à une espece particuliere de religion & soumise à une regle.



Notes, *Remarques*, *Obſervations*, *Conſidérations*, *Réflexions*.

CES termes, préſentés ailleurs comme ſynonymes, ne peuvent l'être tous que dans une acception littéraire. J'avouerai même qu'il y a loin des *notes* aux *réflexions* : cependant on en a même rapproché les *penſées*. Je ne vais pas juſque là ; & je ne ſuis la voie qu'on a tracée d'abord, que pour rendre plus ſenſibles les limites trop foiblement marquées entre ces différens mots.

L'idée propre de *no*, *not*, eſt de connoître, de faire bien connoître : la *note* fait connoître, mieux connoître ou reſſouvenir. L'idée de *marc*, *marque*, eſt de former un ſigne diſtinctif ; la *remarque* fait diſtinguer, diſcerner & regarder attentivement ce qui peut être confondu, ce qui échappe. L'idée propre d'*obſerver* (*ob-ſervare*) eſt de garder, de tenir devant ſoi, ſous ſes yeux, de fixer : l'*obſervation* eſt un examen ou le réſultat d'un examen attentif & de nouvelles recherches. L'idée primitive de *conſidérer* eſt d'attacher ſes regards ſur un *aſtre* (*ſydus*), ſur un objet important, curieux, fait pour être examiné avec une diligence conſtante : la *conſidération* roule ſur les différentes faces d'un objet dont elle pénetre enſuite les profondeurs. L'idée de *réfléchir*, compoſé de *fléchir*, eſt de prendre ou de ſuivre une nouvelle direction, de ſe replier ; la *réflexion* intellectuelle eſt un retour de l'eſprit ſur la penſée, ou la penſée approfondie ou mûrie.

Dans le cas préſent, les *notes* ſervent propre-

ment à éclaircir ou expliquer un texte : les *remarques*, à relever ou dans un ouvrage ou dans un ſujet, ce qui attire ou mérite particuliérement l'attention ; les *obſervations*, à découvrir par un nouvel examen des choſes nouvelles, & à conduire par de nouveaux développemens ou d'un ouvrage ou d'un ſujet à des réſultats du moins plus certains : les *conſidérations*, à développer avec étendue les différens rapports d'un objet intéreſſant & la raiſon des choſes, en préſentant l'objet diſtinct ſous ſes différentes faces : les *réflexions*, à creuſer les idées ou à tirer de nouvelles penſées du fond des choſes.

Les *notes* doivent être claires, courtes, préciſes, comme les notices & les notions ; car il ne s'agit que d'expliquer des mots, des paſſages, des alluſions, en un mot, de diſſiper quelque obſcurité ; & ſi elles étoient fort étendues, elles ſeroient des commentaires. On fait différentes ſortes de *notes* ſur un ouvrage ; mais on n'en fait pas un livre, quoique dans pluſieurs livres on ſoit obligé de chercher le *texte* parmi les *notes*.

Les *remarques* doivent être nouvelles, utiles, critiques ; car il ſeroit peu judicieux de vouloir faire remarquer ce que tout le monde remarque ou ce que perſonne ne ſe ſoucie de remarquer : mais les beautés & les défauts, le bon & le mauvais qui ne frappent point ſans beaucoup d'attention, c'eſt-là l'objet des *remarques* ſoit ſur un ouvrage ſoit ſur une matiere. On fait des *remarques* ſur la Langue Françoiſe comme ſur la Philoſophie d'Ariſtote. La Fontaine nous renvoye au *livre des Remarques*.

Les *obſervations* doivent être lumineuſes, curieuſes, ſçavantes ; car c'eſt pour démêler ce qu'il

y a de plus fin, découvrir ce qui est caché, développer ce qui est intéressant, qu'on met une attention particuliere à observer, qu'on étudie les choses, qu'on exerce avec constance sa sagacité & sa critique. Les *observations* sont quelquefois des ouvrages particuliers, comme les *remarques*. On fait des *observations*, non seulement dans la Société & sur des écrits, mais sur toute sorte de sujets physiques, métaphysiques, moraux.

M. Beauzée donneroit, ce me semble, lieu de croire qu'il confond les *observations* avec les *remarques*; car il dit que le mot d'*observation* sert à exprimer les *remarques* que l'on fait dans la Société ou sur les ouvrages; & il ajoute que les *observations* demandent de la sagacité pour démêler ce qui est le moins sensible, & du goût pour choisir ce qui est plus digne d'attention, & pour rejetter ce qui n'en mérite point. L'Abbé Girard estime que les *remarques* annoncent un choix & une distinction; & que les *observations* désignent quelque chose de critique & de recherché. Il y a certainement plus de recherches dans les *observations* que dans les *remarques* : vous *remarquez* ce qui vous frappe; & vous *observez* pour découvrir & sçavoir. Il faut, sans doute, dans les unes & dans les autres du goût & de la critique; mais dans les *remarques*, c'est plutôt la critique de l'homme de goût qui sent; & dans les *observations*, celle d'un sçavant qui interroge les choses, les détaille, les creuse, les possede.

Les *considératione* doivent être étendues & profondes, grandes ou importantes du moins par le sujet; après qu'on a porté une *observation* studieuse sur ses divers aspects, elles descendent par une médi-

tation conſtante juſqu'au fond des choſes, pour en rendre compte & raiſon ; & elles ne s'exercent proprement que ſur des objets *conſidérables*, faits pour être *conſidérés*, dignes de *conſidération*, ſelon le rapport naturel que ces mots ont entre eux. Les *conſidérations* forment des ouvrages philoſophiques & methodiques ſur des ſujets graves, intéreſſans, relevés, tels que les mœurs, la Religion, la Société, les finances, les cauſes de la grandeur & de la décadence d'un Empire.

Les *réflexions* doivent être naturelles ſans être triviales, neuves ou exprimées d'une maniere neuve & piquante, plutôt judicieuſes & ſolides que ſubtiles & ingénieuſes ; car il faut qu'elles naiſſent du ſujet, qu'elles réveillent l'attention, qu'elles inſtruiſent & ſe gravent dans l'eſprit. Elles ſont ou éparſes dans un ouvrage, ou ajoutées à un ouvrage, ou raſſemblées en un corps d'ouvrage, mais détachées : elles donnent moins l'idée des choſes que des idées ſur les choſes ; elles font penſer.

Notifier, Signifier.

LA *note* & le *ſigne* font connoître, ſçavoir. La *note* dit plus que le *ſigne*. Si le *ſigne* donne à connoître, la *note* fait remarquer & diſtinguer. Le *ſigne* déſigne, indique, montre, enſeigne : la *note* éclaircit, explique, conſigne, caractériſe. Le *ſigne* exprime ; & la *note* imprime. Le *ſigne* fait que la choſe eſt connue, qu'on en connoît l'exiſtence : la *note* fait que la choſe eſt bien connue, claire, cer-

taine, notoire, qu'on en connoît même la valeur, la propriété, la qualité, &c. Enfin la *note* est un *signe* très-clair, très-marqué, très-certain, très-expressif.

Ainsi, *notifier*, c'est *signifier* formellement & nettement, d'une maniere authentique, dans les formes, de façon que la chose soit, non seulement connue, mais indubitable, constante, notoire. Vous *signifiez* ce que vous déclarez avec une résolution expresse aux personnes : vous *notifiez* ce que vous leur *signifiez* en regle ou avec les conditions propres à donner à votre *signification* la valeur convenable ou le poids nécessaire. Ce qu'on vous a *signifié*, vous ne pouvez pas l'ignorer : vous ne pouvez pas éluder ce qu'on vous a *notifié*. J'ai dit, à l'article *magnifier*, *glorifier*, que la terminaison *verbale*, *fier*, veut dire *faire* qu'une chose soit telle, la rendre telle : *justifier*, rendre certain ou innocent; *sacrifier*, rendre sacré ou consacré; *purifier*, rendre pur, &c.

On *notifie* des ordres, de maniere à ne laisser que la ressource de l'obéissance : on *signifie* ses intentions, de maniere à ne pas laisser l'excuse de l'ignorance. Celui qui a, comme on dit, le *verbe haut* & le ton impérieux, vous *signifie* ses intentions, comme s'il vous *notifioit* des ordres.

Un Ambassadeur *notifie*, dans une présentation solennelle, ses lettres de créance; & il est installé dans ses fonctions. Tel homme public vous *signifiera* par un refus bien sec, lorsque vous le presserez, que si vous avez des raisons à dire, il n'en a point à entendre; & vous resterez la bouche ouverte.

Cet ennuyeux personnage, accoutumé à voir bâiller, n'entend pas ce que vous lui *signifiez* par

vos bâillemens ; vous verrez qu'il faudra le lui *notifier*.

Vous *notifiez* à un valet ou à un ouvrier de sortir de chez vous ; vous le chassez, il s'en va : vous ne voudriez pas le *signifier* à une personne de votre société ; mais l'on entend ce que vous voulez dire, & l'on part. Dans le monde poli, tout, jusqu'à une injure, tout se dit poliment : au lieu de grossiéretés, des méchancetés.

Autrefois le Droit public de l'Europe étoit que les Puissances se *notifiassent* solennellement les unes aux autres les déclarations de guerre, par des Héraults d'armes, personnages sacrés dans leurs fonctions : cette cérémonie avoit quelque chose de franc & de noble qui distinguoit essentiellement la guerre du brigandage. Le brigandage ne *signifie* en aucune maniere ses résolutions, il se trahiroit ; il les exécute.

Pour assurer & conserver mes droits, je fais *notifier* dans les formes, à qui il appartient, les actes ou les titres qui les constatent. Pour intenter une action en Justice, je ferai *signifier* par un Officier public les demandes auxquelles on doit répondre. En termes de Palais, la *signification* emporte, comme la *notification*, les formes juridiques ; & telle espece d'acte s'appelle *notification*, telle autre *signification*. Sur cela, rapportons-nous-en aux livres de Pratique. En général, on dit que la *notification* est une *déclaration* certaine & assurée de quelque acte, que l'on en fait à *quelqu'un*, en lui en donnant copie ; & que la *signification* est la *notification* qu'on a faite à une *Partie*, par la copie qui lui en est donnée & attestée par un Officier public.

Nourrir, Alimenter, Sustenter.

LA lettre *N* désigne les idées relatives à la naissance & à la production. Le primitif *no* signifie production, fruit. *Nu*, *nou*, indique la nourriture, ce qui entretient, la production, ce qui forme une espece de reproduction. La *nourriture* se convertit en notre propre substance ; & l'action de *nourrir* a nécessairement trait à cet effet. Ainsi on dit que les alimens *nourrissent* ; & c'est-là le sens primitif du mot. Si nous disons qu'une personne en *nourrit* une autre, nous voulons dire qu'il lui donne la *nourriture*, ce qui se change en sa substance, ce qui la fait vivre.

Alimenter est formé d'*aliment* ; l'*aliment*, selon la terminaison du mot, est ce qui fait qu'on s'éleve, qu'on s'accroît, qu'on se maintient, qu'on subsiste, qu'on se nourrit ; ce mot latin vient du verbe *alere*, dont la racine est *al*, qui exprime les idées relatives à l'élévation : ainsi nous disons élever ou *nourrir* des enfans, &c. Mais *alimenter* n'est pas le mot *alere* d'où vient le mot *aliment* qui a fait *alimenter* ; aussi n'exprime-t-il qu'une action relative à l'aliment qui nourrit.

Sustenter est le latin *sustentare*, fréquentatif de *sustinere*, soutenir, tenir par-dessous, servir d'appui ; & il signifie faire subsister, ou donner des secours pour qu'on puisse subsister, exister, ne pas tomber, ne pas cesser de vivre. On dit *sustenter*, & non pas *substanter*, qui seroit formé de *substance* & qui signifieroit entretenir la *substance*,

fournir à la *fubftance*. *Suftenter* indique un état de befoin, de preffe, de fouffrance, & l'action de foulager, d'aider, de faire fupporter.

Ces termes ne font tous les trois fynonymes qu'autant qu'ils défignent un foin relatif à la confervation de la vie par les alimens.

Nourrir, c'eft fournir à la fubftance des corps vivans, de maniere qu'elle foit confervée par vos alimens qui fe transforment en cette fubftance même. *Alimenter*, c'eft fournir à leur fubfiftance, de maniere qu'ils aient toujours des alimens pour fe nourrir. *Suftenter*, c'eft pourvoir à leurs befoins rigoureux & preffans, de maniere que, par vos alimens, ils aient ce qui eft néceffaire pour vivre.

Vous *nourriffez* ceux à qui vous donnez les alimens dont ils fe nouriffent : vous *alimentez* ceux à qui vous procurez conftamment les alimens qu'ils confomment : vous *fuftentez* ceux à qui vous donnez les alimens néceffaires pour qu'ils exiftent.

Vous maintenez la vie de ceux que vous *nourriffez* : vous entretenez la fubfiftance de ceux que vous *alimentez* : vous foutenez l'exiftence de ceux que vous *fuftentez*.

La vraie mere *nourrit* fon enfant de fa propre fubftance. Un Pourvoyeur *alimente* des confommateurs par des fournitures de denrées. La charité *fuftente* l'indigent par des fecours.

L'agriculture *nourrit* les peuples par fes productions. Le commerce *alimente* un pays par des approvifionnemens fucceffifs. Le travail *fuftente* le petit peuple par de modiques falaires.

Vous n'*alimentez* pas vos enfans, vos gens, ceux à qui vous donnez la nourriture, vous les *nourriffez*. Vous ne *nourriffez* pas vos voifins, des étrangers

chez qui vous portez ſeulement des denrées, vous les *alimentez*, ſi vous entretenez leur conſommation. Vous n'*alimentez* point ceux à qui vous propoſez quelquefois des denrées; vous ne *nourriſſez* pas ceux que vous ne faites que ſoulager, vous les *ſuſtentez*.

La terre ne *nourrira* que ceux qui lui rendront l'argent & l'honneur qu'elle veut. Le commerce n'*alimentera* que ceux qui le protégeront & l'accueilleront comme un ſervice libre & utile. L'aumône ne *ſuſtentera* long-temps que ceux qui travailleront à n'avoir pas beſoin d'aumône.

Celui qui m'empêchera de gagner ma vie, doit me *nourrir*. Celui qui a le monopole d'une denrée, doit en *alimenter* les conſommateurs auſſi ſûrement & à auſſi bas prix que le commerce libre. Celui qui perçoit les revenus des pauvres, doit les *ſuſtenter*. Ces obligations ſont évidentes, de la juſtice la plus rigoureuſe, & ſacrées.

⁂ J'oſe croire qu'*alimenter* ne ſera plus regardé comme un mot à négliger : il a un caractere ſi diſtinctif! Il figurera même très-bien, dans un ſens relâché, comme *nourrir*, pour exprimer l'action d'entretenir, de fomenter, de faire durer une choſe. *Suſtenter* ne ſe tranſporte point des perſonnes aux choſes inanimées : on ne dira point *ſuſtenter*, comme on dit *nourrir* ou *alimenter* un feu. Je ne ſçais pas pourquoi l'on veut exclure ce verbe du ſtyle noble. Appliqués aux choſes inanimées, *nourrir* & *alimenter* ſe diſtinguent également, le premier par une influence efficace & directe ſur la conſervation & l'entretien de la ſubſtance, de la force, de l'état ordinaire des choſes; & le ſecond, par la

communication successive des moyens qui entretiennent les choses, fournissent à leur consommation, perpétuent leur durée, &c.

Vous *nourrissez* le feu dont vous entretenez l'action & la force : vous *alimentez* un feu dans lequel vous jettez de quoi l'entretenir : on *nourrit* un canal avec des eaux qui deviennent ses eaux : on *alimente* un vivier dans lequel on a soin de mettre de nouveau frai de poisson. Au figuré, on *nourrit* la discorde, en tenant toujours les esprits en fermentation & en guerre : on l'*alimente*, en présentant sans cesse aux esprits de nouveaux moyens & de nouveaux motifs de division & d'opposition.

☼ L'idée nécessaire d'*alimenter* est d'entretenir d'alimens : aussi n'exprime-t-il point celle d'entretenir immédiatement la vie ou la substance, ou l'existence même des objets ; autre acception des mots *nourrir* & *sustenter*. Ainsi l'aliment, le pain par exemple, n'*alimente* pas ; il *nourrit* & *sustente*. Tout aliment, en tant qu'il entretient notre substance, *nourrit* : la nourriture suffisante & nécessaire pour soutenir la vie, *sustente*. Il y a donc une mesure donnée de nourriture pour *sustenter* : mais avec plus ou moins d'alimens, on est *nourri* bien ou mal, trop ou trop peu, ou avec toute autre sorte de modifications. On sçait déjà que *nourrir* signifie entretenir la substance par la conversion de l'aliment en cette substance ; au lieu que *sustenter* signifie seulement soutenir la vie, sans aucun rapport à la manière dont l'effet est opéré par les alimens.

La viande fraîche & le sang des animaux appli-

qués sur la peau, *nourrissent* le corps ; c'est ce qui fait que les Bouchers sont, pour l'ordinaire, gras, frais & vermeils. Six onces de bons alimens par jour suffisent pour *sustenter* une personne ; c'est ce que des curieux ont éprouvé, & ce que l'expérience de divers peuples chasseurs nous avoit appris : les Médecins les plus indulgens ne permettent que trente-six onces de toute sorte de nourriture.

Les fruits *nourrissent* peu ; les sucs des viandes *nourrissent* trop : ce qui n'empêche pas qu'on n'abreuve de bons bouillons les malades qu'il faudroit à peine *sustenter*. Il faut manger pour se *nourrir*, & se *nourrir* pour se *sustenter*. Celui qui se contente de se *sustenter*, est celui qui se *nourrit* le mieux, pourvu que, d'ailleurs, il donne assez de travail à son estomac.

☼ J'ai une remarque à faire sur la formation de ces trois verbes. *Nourrir* est un verbe simple qui exprime une action simple, comme les verbes *aimer*, *lire*, *créer*, *coudre*, &c. : de ces verbes, nous formons assez ordinairement des substantifs qui désignent l'effet produit par cette action : de là les mots *nourriture*, *lecture*, *créature*, *couture*. *Alimenter* est un verbe composé & formé du substantif *aliment* ; comme *tourmenter* est formé de *tourment*, *réglementer* de *réglement*, *fermenter* de *ferment*, *médicamenter* de *médicament*, &c. Ces verbes doivent donc exprime une action relative à ces substantifs qui expriment eux-mêmes la cause d'un effet, la source, &c. Ainsi *médicamenter* signifie donner des *médicamens*, des choses faites pour guérir ; *tourmenter*, causer des *tourmens*, ce qui trouble & blesse ; *alimenter*, fournir des *alimens*, ce

qui a la propriété de nourrir, &c. *Sustenter* est le dérivé d'un autre verbe, de *soutenir* ; & comme dérivé, il exprime la fréquence, la répétition, la *réitération* des actes, que les Latins ont coutume d'exprimer par les terminaisons *itare*, *itari*. Ainsi *hærere*, s'arrêter, a fait *hæsitare*, s'arrêter plusieurs fois ; *vocare*, appeller, *vocitare*, appeller à cris redoublés ; *polliceri*, promettre, *pollicitari*, promettre souvent, &c. Mais cette regle trouve peu d'applications dans notre Langue, qui, très-souvent, a le verbe primitif sans le dérivé, ou le dérivé sans le primitif, & qui en confond les idées distinctives.

☼ Enfin il me reste un coup-d'œil à jetter sur les notions que l'Abbé Girard donne de la *subsistance*, de la *nourriture* & de l'*aliment*.

On fait, dit-il, des provisions pour la *subsistance* ; elle est commise aux soins du pourvoyeur. On apprête à manger pour la *nourriture* ; elle se prépare à la cuisine. On choisit entre les mets les *alimens* les plus convenables ; sur cela, on consulte le goût ou le Médecin. De là il conclut que le premier de ces termes a un rapport particulier au besoin ; le second, à la satisfaction de ce besoin ; & le troisieme, à la maniere de le satisfaire.

Je n'observerai point qu'il falloit comparer les *subsistances* & non pas la *subsistance* avec les *alimens* : que la *nourriture* se passe fort bien de cuisine ; témoin le lait qui fait la *nourriture* du *nourrisson* : que les *alimens* ne tiennent leur qualité ni de la personne qui les prend, ni du Médecin qui les prescrit : que le besoin n'entre dans la notion

propre

propre d'aucun de ces termes caractérisés par des rapports supposés, étrangers ou accessoires. Mes lecteurs, étonnés de ne pas trouver, dans cet article, la plus légere idée des choses, ont déjà prévenu ma critique.

L'*aliment* est ce qui a la propriété de *nourrir*, ce qui fait la *nourriture*. La *nourriture* est l'effet produit par l'usage des *alimens*; ou l'*aliment* en tant qu'il est employé à *nourrir*, & qu'il se convertit en la substance des corps. Les *subsistances* sont les choses, ou, pour mieux dire, les productions qui, par un usage quelconque, nous font *subsister* : je parle de ce mot dans un autre article.

Nourrissant, Nutritif, Nourricier.

Nourrissant, qui nourrit, qui nourrit beaucoup. *Nutritif*, qui a la faculté de nourrir, de se convertir en la substance de l'objet. *Nourricier*, qui opere la nutrition, qui se répand dans le corps pour en augmenter la substance. Le premier de ces termes marque l'effet; le second, la puissance; le troisieme, l'action.

Les *mets nourrissans* abondent en *parties nutritives*, dont l'estomac extrait une grande quantité de *suc nourricier*.

Il y a dans le blé un corps muqueux qui a des rapports si sensibles avec le chyle, qu'il paroît être la nourriture propre de l'homme : aussi le pain est-il très-*nourrissant*. La propriété *nutritive* des alimens réside dans le sucre qu'ils contiennent : il abonde dans le lait ; & l'on fait du sucre de lait,

qui, si l'on en sçavoit régler l'usage, seroit très-bon pour corriger les humeurs, rétablir la poitrine, & réparer les forces. Le suc *nourricier*, formé de ce corps muqueux & sucré, est lui-même un fluide muqueux & sucré qui se convertit en sang dans les veines du mésentere, & qui, par les arteres lymphatiques, se répand dans toutes les parties du corps & va s'y assimiler, de maniere que leur substance en est accrue, & que leurs pertes en sont réparées.

Selon ce que je viens de dire, les alimens doux sont en général *nourrissans* & salubres : Pline parle de quelques vieillards qui avoient poussé la vie fort loin par l'usage seul du vin doux. Le sucre de canne a trop de parties *nutritives*, & il renferme trop de sel pour qu'on ne se borne point à en faire un usage modéré, très-sain alors, pourvu qu'il n'ait point passé par le feu & les drogues du Confiseur. Mais il s'agit bien moins de connoître la qualité des alimens, que de sçavoir ce que votre estomac digere bien & facilement, & de respecter le travail par lequel il donne la coction & la perfection à la lymphe *nourriciere* qui fait la bonne santé, la force du corps, la douceur & la joie de la vie, la vie elle-même.

Les alimens succulens sont trop *nourrissans*. La surabondance de leurs parties *nutritives* excite dans l'estomac une fermentation déréglée, qui tend à la corruption. Alors le suc *nourricier* est vicié ; & il porte dans tout le corps un principe de maladies lentes ; principe sur lequel aucun remede ne peut directement agir, & qui ne peut être expulsé que par une forte transpiration.

L'eau est *nourrissante*, puisqu'on voit des plantes & qu'on a vu des arbres, tel que celui de Van-

helmont, vivre & croître dans l'eau, sans tenir à la terre par des racines. L'effet des engrais semble prouver que les parties huileuses, sulfureuses, &c., ont une qualité *nutritive*. La seve des arbres est leur suc *nourricier* qui se répand dans tout le corps ; mais chaque branche paroît avoir ses organes particuliers de nutrition, & sa circulation propre.

Nourrissant est le mot usité. *Nutritif* est un mot dogmatique : les Médecins disent *un remede purgatif & nutritif* : on distingue par la qualification de *nutritives* les parties subtiles des alimens, propres à la nutrition, des autres substances grossieres qui en sont séparées par l'effervescence de l'estomac. Le mot *nourricier* appartient proprement à la physique des corps animés, & spécialement des plantes.

Nue, Nuée, Nuage.

Nab, *neb*, marque l'élévation. En celte *neb*, *nef*, signifie le ciel, le haut des airs, de même que *nue*. En celte & en latin, *neb*, *nub*, signifient *nue*, &c., en languedocien *nive*. *Nub* signifie encore couvrir, voiler, comme dans le latin *nubere* : en grec *nyx*, en latin *nox*, en différentes Langues celtiques *nos*, en françois *nuit*, désignent l'obscurité, les ténebres, la privation de lumiere. Cette seconde propriété appartient, comme celle d'élévation, à la famille dont il s'agit ici.

Nue est le mot simple : il désigne des vapeurs élevées & condensées dans les airs. *Nuée* est un mot composé ; & comme les substantifs dérivés

d'un autre, & diſtingués par cette même terminaiſon, il déſigne les circonſtances particulieres de la choſe, la *nue* ou un amas de vapeurs épaiſſes, ſombres, menaçantes, groſſes de pluie, & prêtes à crever. *Nuage* eſt également un composé de *nue*; & par le mot *age*, il déſigne particuliérement l'action ou l'effet produit par l'interpoſition de la choſe, celui de cacher, de couvrir, d'obſcurcir, d'offuſquer. Ces remarques achevent de juſtifier les idées de Bouhours & de M. Beauzée ſur ces trois termes; c'eſt tout ce que l'Académicien m'a laiſſé à faire; car les obſervations ſuivantes lui appartiennent quant au fond.

L'idée d'*élévation* eſt ſi particuliérement affectée à la *nue*, que dans toutes les applications uſitées du mot, ſoit au propre, ſoit au figuré, c'eſt la hauteur qu'il offre à notre conſidération, comme dans les exemples ſuivans. Un Ange, une Divinité deſcend ſur une *nue*, du haut des Cieux. L'aigle perce la *nue* & ſe perd dans les *nues*. Un arbre, un mont ſourcilleux, s'éleve juſqu'aux *nues* & s'y cache. Dieu voit du haut des *nues* les entrepriſes des hommes. On éleve quelqu'un juſqu'aux *nues* par des louanges exceſſives. Un homme ſaute aux *nues*, tombe des *nues*. Les Myſtiques, dit Boſſuet, n'ont ſongé qu'à percer les *nues*, & à ſe faire perdre de vue par leurs Lecteurs. L'un a peur de ramper, & ſe perd dans la *nue*, dit Boileau. L'idée d'élévation domine manifeſtement dans toutes ces phraſes où l'on ne ſubſtitueroit pas à la *nue*, la *nuée* ou le *nuage*.

L'idée de l'abondance ou de la quantité préſentée ſous un aſpect ſiniſtre, ou du moins déſagréable, eſt ſi bien propre à la *nuée*, que le mot, ſoit au figuré, ſoit au propre, nous retrace toujours

cette image, ainſi qu'on le voit dans les applications ſuivantes. La *nuée* eſt épaiſſe, groſſe, ſombre, orageuſe : elle annonce, porte, vomit la pluie, l'orage, la foudre. Iſaïe, dit Balzac, prioit les *nuées* de *pleuvoir* le Juſte. Le jour, dit Coſtar, eſt toujours plus beau que les ténebres, quoiqu'il ne ſorte que d'une *nuée* groſſe de foudres. La *nuée* creve au propre comme au figuré ; & au figuré, *nuée* ſe prend pour complot, entrepriſe funeſte. Des tourbillons de pouſſiere en vont former une *nuée*. On menace Alexandre d'une *nuée* de fleches : tant mieux, dit-il, nous combattrons à l'ombre. Enfin on dit une *nuée* de témoins, d'oiſeaux, d'inſectes, & toujours pour marquer la grande quantité.

L'idée d'obſcurité répandue eſt ſi bien dominante dans le mot *nuage*, qu'il la porte par-tout, au figuré comme au propre, mais ſouvent avec des modifications variées à l'infini. Un *nuage* de traits ou de pouſſiere obſcurcit l'air. Vous avez un *nuage* ſur les yeux, lorſque votre vue eſt offuſquée. Aucun *nuage*, dit Fléchier, ne troubla la ſérénité de ſa vie. Les paſſions, dit Nicole, produiſent des *nuages* qui nous dérobent les vérités les plus ſenſibles. Il s'éleve des *nuages* qui répandent le trouble entre des époux, des amis.

Mais il faut obſerver que le *nuage* eſt ſuſceptible de toute ſorte de qualifications : il eſt haut ou bas, épais ou léger, clair ou ſombre, iſolé ou confondu avec beaucoup d'autres, &c. La *nuée* a toujours ſon caractere orageux ; ſeule, elle ſemble en appeller ou en enfanter d'autres. Pluſieurs *nuées* s'entre-choquent, roulent les unes ſur les autres, forment dans les airs une mer courroucée. Si la *nue* & les *nues* ſouffrent quelque idée acceſſoire à celle de leur

élévation, c'eſt d'être délayées, fondues, étendues de maniere à former comme une couche de vapeurs dans l'atmoſphere.

Nuer, Nuancer.

Nuer vient de *nue*. Les couleurs variées produiſent à peu près ſur un fond le même effet que les nues ſur le ciel.

Nuer & *nuancer* ſignifient, dit-on, mêler & aſſortir les couleurs, de maniere qu'il ſe faſſe une diminution inſenſible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur en la faiſant paſſer du clair à l'obſcur, ou de l'obſcur au clair. Il y a là deux idées très-diſtinctes, le paſſage d'une couleur à une autre, & celui des nuances d'une couleur à d'autres nuances de cette couleur. Or la premiere de ces idées eſt celle que les anciens Dictionnaires ſemblent avoir uniquement affectée au verbe *nuer*, & notamment le premier Dictionnaire de l'Académie, qui attribue à ce mot la ſeule propriété d'aſſortir les couleurs de maniere qu'il ſe faſſe une diminution inſenſible de l'une à l'autre. *Nuancer* déſigneroit donc l'aſſortiment des différentes teintes de la même couleur; ce mot, inconnu aux Vocabuliſtes de ce temps-là, eſt encore peu uſité.

Nuer a fait *nuance*; *nuance* a fait *nuancer*. *Nuer*, ce ſeroit donc plutôt, ſelon la remarque précédente, former des nuances ſur un fond de couleur par l'aſſortiment de différentes couleurs nouvelles; *nuancer*, aſſortir les nuances d'une couleur par la diverſité de ſes teintes. Ainſi l'un exprimeroit la

variété des couleurs, & l'autre la variété des nuances de chacune.

Il importe peu que cette distinction soit agréée, quoique raisonnable. *Nuer* signifie proprement former des nuances, soit avec différentes couleurs, soit d'une seule; *nuancer*, assortir ces nuances selon leurs propres rapports : ce qui désignera deux genres d'industrie. Il est à observer que *nuer* un dessin, signifie marquer sur les fleurs les couleurs que l'ouvrier doit employer : ainsi le dessinateur *nue*, & l'ouvrier *nuance*. Dans le Dictionnaire du Commerce, *nuer*, c'est disposer les couleurs selon leurs nuances; & *nuancer*, disposer les nuances de l'étoffe, de la tapisserie, de la broderie.

Nuer se dit proprement de ces sortes d'ouvrages : cependant les Fleuristes disent *une fleur bien nuée*; l'anémone, appellée *albertine*, est *nuée* d'incarnat. Les Naturalistes diront que des papillons & des chenilles étalent une riche variété de couleurs *nuées* avec un art infini.

Dans ces applications, *nuer* indique une diversité de couleurs. Les Brodeurs appellent *or nué*, l'or employé avec de la soie dans un ouvrage, de sorte que l'or serve comme de fond au tableau, & que la soie serve à donner les couleurs convenables aux figures.

Nuer ne se dit point au figuré : mais on y dit *nuancer*, pour désigner la différence fine, délicate, imperceptible, qui se trouve entre les mots, les idées, les mêmes especes de choses, comme vertus, passions, &c. & c'est une raison d'approprier au mot *nuancer* l'expression particuliere des nuances de la même chose ou de la même couleur.

Quoi qu'il en soit, il résulte, en derniere ana-

lyſe, de ces différentes obſervations, que *nuer* exprime l'action ou l'art d'aſſortir & de diſtribuer ſur un fond ou un tiſſu, les couleurs ou leurs teintes, ſelon les rapports qu'elles ont entre elles, avec le fond & avec les objets qu'elles figurent, repréſentent ou imitent. *Nuancer* exprime l'action ou l'art d'obſerver, de diſtinguer, d'employer les nuances, ſoit celles qui forment ou marquent le paſſage d'une couleur à une autre, ſoit celles qui marquent ou forment les différens degrés d'une couleur, ſelon que la choſe l'exige. Cette diſtinction générale n'a rien d'arbitraire, ou plutôt qui ne ſoit conforme à l'étymologie comme à l'uſage.

Nul, Aucun.

Nul, *nè ullus*, *nè unus*, pas un, pas un ſeul : *aucun*, *aliquis unus*, quelqu'un. *Nul* porte avec lui ſa négation ; *aucun* en attend une pour en devenir le ſynonyme. *Nul* a plus de force excluſive & abſolue qu'*aucun*. *Nul* exclut *chacun*, chaque individu, chaque choſe, d'une maniere déterminée, depuis la premiere juſqu'à la derniere : *aucun* négatif exclut *quelqu'un*, celui-ci ou celui-là, une choſe & une autre, d'une maniere indéterminée. *Nul n'oſe*, c'eſt-à-dire qu'il n'y a *pas un ſeul* qui oſe : *aucun* d'eux n'oſe, c'eſt-à-dire qu'il ne ſe trouve pas *quelqu'un* qui oſe. L'homme négatif & ſans égards, n'a *nul* égard pour vos prieres, il les rejette abſolument : l'homme honnête & capable d'égards, n'a *aucun* égard à vos prieres dans telle occaſion, il ne s'y rend pas. La juſtice rigoureuſe

qui ne fait *nulle* acception des personnes, n'en fera *nulle* en votre faveur : l'équité moins sévere, qui fait quelquefois acception des malheureux & des foibles, n'en fera *aucune*. Vous n'aurez *nulle* considération, quand vous devez n'en avoir pas la moindre : vous n'en avez *aucune*, quand vous auriez pu en avoir quelqu'une.

De la force des termes, il résulte que *nul* peut & doit en général être employé en régime, tout comme *aucun*, quoiqu'en disent quelques Grammairiens. Selon eux, au lieu de dire : *les injures ne firent sur lui* nulle impression, il faudroit dire : *les injures ne firent sur lui* aucune impression. Pourquoi donc, si un terme renchérit sur l'autre, si vous avez besoin de marquer une parfaite insensibilité, s'il est utile d'aggraver le reproche ? *Nul* ajoute à *aucun*, comme *point* à *pas*. Si l'oreille préfere quelquefois *aucun* à *nul*, il n'en faut pas moins que la justesse de l'expression l'emporte, dans les cas graves, sur la délicatesse de l'oreille.

Nous disons fort bien, *je n'ai vu cet homme-là* nulle part, *je ne fais* nul cas *de celui-ci*, *je ne dois* nul égard *à l'autre*, *un contrat est* nul & de nul effet. Les personnes les plus délicates parlent ainsi. Une observation grammaticale à faire, c'est que, loin d'exclure *nul* du régime, il est absolument nécessaire, lorsque la phrase ne porte point de négation ; & la raison en est que, sans une négation particuliere, *aucun* signifie *quelqu'un* ou *quelque*. Et c'est pourquoi on a dit & bien dit : *le bien est de* nulle considération *devant Dieu*, *mais non pas devant les hommes* ; *cette piece est de* nulle valeur ; *cette machine est bien inventée*, *mais elle est de* nul usage. On ne diroit pas qu'une chose

eſt d'aucun uſage, d'*aucune valeur*, d'*aucune conſidération*, pour exprimer qu'elle n'en a point: *aucun* ne prend ce ſens que dans la propoſition négative. Des Hiſtoriens diſent : *Il y avoit peine de mort contre quiconque avoit tué volontairement* aucun *de ces animaux* : *il n'appartient qu'à ceux qui ignorent la liaiſon de toutes les eſpeces de connoiſſances entre elles, d'en mépriſer* aucune partie. *Aucun* est là mis, en mauvais ſtyle à la vérité, mais dans ſon vrai ſens, pour *quelqu'un* ou *quelque*.

❊ *Nul* ſe dit, au nominatif, pour *perſonne*, ſans rapport à un nom exprimé. Nul *ne ſçait s'il eſt digne d'amour ou de haine* : nul *ne va au pere que par le fils*. *Nul* déſigne là, ſans aucun nom, de la maniere la plus préciſe & la plus propre au ſtyle énergique des ſentences, l'univerſalité des hommes. *Aucun* ſe lie néceſſairement avec un nom : ainſi vous direz, *aucun Auteur*, *aucune raiſon*, *aucun de ces gens-là*, *aucune de ces choſes*.

❊ *Nul* ſe prend encore dans une autre acception abſolument étrangere à *aucun* : il marque l'invalidité, l'inefficacité, la nullité d'un acte & autres choſes ſemblables. On dit auſſi en ce ſens, qu'un *homme eſt nul*, quand il n'a ni vertu, ni caractere, ni énergie, ni influence. Cette acception ſert bien encore à confirmer la force négative, excluſive & deſtructive du mot, qui réduit les choſes à rien, qui fait qu'elles ſont comme non-avenues, comme ſi elles n'étoient pas.

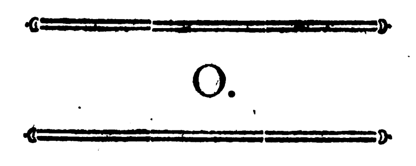
Numéral, *Numérique*.

Le mot *numérique* n'eſt pas la même choſe que *numéral*, comme on nous le dit; car la choſe *numérale* forme toujours un nombre; mais il n'en eſt pas de même de la choſe *numérique*. *Trois* eſt un nom *numéral* ou un nom de nombre : mais une différence *numérique* n'eſt pas même cette différence dans le nombre, c'eſt celle d'un individu à un autre. *Numéral* ſignifie ce qui dénomme un nombre ; *numérique*, ce qui a rapport aux nombres. Les lettres *numérales* ſervent de chiffres, les vers *numéraux* marquent des dates; mais les rapports *numériques* ſont ſeulement tirés des nombres ; l'arithmétique *numérique* ſe ſert ſeulement de chiffres au lieu de lettres.

Les lettres *numérales* des Romains, I, II, III, IV, &c. ne ſont pas du *calcul numérique*; ce calcul ſe fait avec les chiffres que nous appellons *arabes*, 1, 2, 3, 4, &c.: ces chiffres & ces lettres de nombre ont la même origine, quoique dans leur figure ils ne ſemblent avoir aucun rapport entre eux. La main eſt également leur type, avec cette différence que les lettres repréſentent les doigts coupés ou ſéparés de leur racine; au lieu que les chiffres repréſentent, ſelon le nombre, la forme des doigts alongés & unis à leur baſe. Dans l'une & l'autre maniere, *un* eſt le pouce iſolé; *deux* repréſente dans le chiffre deux doigts unis, & par les lettres deux doigts ſéparés, ainſi de ſuite. Le *5* offre le deſſin ou le contour des cinq doigts étendus;

& V, la forme de la main dont les doigts du milieu sont fermés ou retranchés. Après V, les Romains ajoutent des doigts ou des unités; les Arabes ferment la main & levent le pouce, figure représentée par 6; & les nombres suivans, 7, 8, 9, ont des rapports marqués avec 2, 3, 4, parce qu'ils se forment avec les mêmes doigts, mais différenciés par des arrondissemens & par des pointes. Les Romains expriment la dixaine, terme des nombres, fixé par les dix doigts, avec un X, signe des deux mains mises en croix; & ce signe porta d'abord à chacune de ses pointes élevées, cinq autres petites lignes ou doigts. La dixaine arabe est exprimée par 10, c'est-à-dire premiere révolution des doigts: le zéro est l'imitation du poing ou de la main fermée. M. de Gébelin, un jour que nous causions ensemble sur cette matiere, fut si frappé de la vraisemblance & de la simplicité de mon idée, qu'il suspendit la publication annoncée de ses conjectures sur l'origine de ces deux sortes de chiffres. Cet excellent homme, si ami du vrai qu'il étoit toujours prêt à renoncer à ses plus grandes idées & à ses plus belles découvertes, avoit toute la candeur & la docilité d'un enfant.

✤



O.

O, *Oh*, *Ho*.

O eſt une voix forte, pleine, ſonore, naturelle à celui qui s'écrie, à celui qui appelle, à celui qui invoque, à celui qui apoſtrophe, à celui qui s'étonne, à celui qui s'indigne, à celui qui éprouve une grande joie ou autre grande paſſion. Un cri fort & retentiſſant eſt le ſigne & l'expreſſion naturelle d'une impreſſion, d'une ſenſation profonde, qui a beſoin de s'exhaler & de ſe répandre. Le ſon *O*, en frappant le haut du palais & en ſe repercutant dans toute la capacité de la bouche, s'enfle; &, en ſortant par un paſſage étroit, par le canal de la bouche retrécie ou des levres arrondies comme par un porte-voix, il porte au loin, & va frapper fortement l'oreille. Il s'emploie donc naturellement pour appeller, pour réveiller l'attention, pour attirer les regards, pour exprimer une ſituation extraordinaire.

J'ai dit que la bouche s'arrondiſſoit pour prononcer *o*. De là vient la figure de la lettre *o*, pure imitation de la rondeur que la bouche forme, en exprimant ce ſon; dès lors ſigne naturel des corps ronds, comme le *ſoleil*, en oriental *hol*. L'aſpiration *h* eſt l'expreſſion naturelle d'une affection vive: la lettre *l* qui a la figure du doigt étendu, déſigne auſſi naturellement la longueur, l'éléva-

tion, l'éloignement; ainsi le mot *hol*, changé dans la suite en *sol*, est l'indice naturel d'un corps rond & élevé qui excite de vives affections; & tel est le *soleil*. L'écriture alphabétique est donc aussi bien donnée par la Nature que le langage. J'observerai encore, & ce n'est pas sans objet, que la voyelle *o* n'est que la quatrieme dans l'ordre alphabétique, par la raison que la bouche s'ouvre moins pour le prononcer, que pour prononcer *i*, comme elle s'ouvre moins pour prononcer *i* que *e*, *e* que *a*: mais elle s'ouvre moins encore pour prononcer *u*, *ou*. Permis à l'ignorance de trouver tant de choses arbitraires & risibles.

L'interjection *o* s'emploie avec ou sans aspiration. Elle ne prend point d'aspiration, lorsqu'il ne s'agit que d'exprimer purement & simplement la sensation, le sentiment, l'idée sans accessoires; lorsque vous n'avez besoin que d'avertir par l'émission de la voix ou du cri; lorsque vous passez promptement de ce mot à un autre sur lequel la voix s'éleve, appuie, ou se repose. Ainsi vous vous écriez, *ô Ciel! ô Dieu! ô mon pere! ô temps! ô mœurs! ô crime! ô terreur! ô bonté suprême! O* n'est là que le cri pur du besoin, de l'étonnement, de l'effroi, de la reconnoissance, &c.

Si l'interjection est modifiée par l'aspiration, son idée l'est également; & elle l'est différemment, selon que l'aspiration précede ou suit la voyelle.

Si l'aspiration suit la voyelle, il est évident qu'elle alonge la syllabe & qu'elle prolonge le cri. *Oh!* c'est comme si vous disiez réduplicativement *o o*, en coulant & sans distinguer les deux voix. *Oh* est donc une exclamation plus forte, plus grande, plus soutenue, le cri d'une sensation plus profonde & plus durable, celui d'une intention

plus marquée & plus développée, tandis que *o* n'eſt qu'un pur éclat de voix. Vous dites *o* pour appeller quelqu'un qui eſt à portée de vous entendre : ſi la perſonne eſt éloignée, & que vous craigniez de n'en être pas entendu, vous criez *oh*, *oh* ! La douleur d'une vive piqûre vous fait jetter un cri *o* : la douleur d'une bleſſure profonde vous fait pouſſer un cri lamentable, *oh* ! *O* n'eſt qu'une voix fugitive qui appelle, pour ainſi dire, la ſuite du diſcours : vous vous arrêtez, vous peſez ſur *oh* ! c'eſt une ſorte de phraſe ; & cette phraſe nous apprend que vous êtes pénétré de douleur, de joie, d'admiration, de terreur, &c. ; & que vous voudriez nous pénétrer des mêmes ſentimens.

Si l'aſpiration précede la voyelle, c'eſt tout le contraire. Les poumons ſemblent ſe vuider, la voix s'épuiſer, la ſenſation ſe diſſiper par la force de l'aſpiration. En diſant *ho*, vous chaſſez tout d'un coup un grand volume d'air ; & la voix s'arrête auſſi-tôt. Cette interjection exprime donc une ſenſation vive, impatiente, prompte à s'exhaler ; & qui exhale, pour ainſi dire, toute entiere par ſa force, par ſa précipitation, par l'élan de l'homme qui étouffe. Vous dites *ho* dans la vive ſurpriſe que vous cauſe la préſence ſubite d'un objet très-inattendu ; mais la ſenſation ne dure pas : vous direz *oh* dans une grande & longue admiration, & votre exclamation eſt ſoutenue par la ſenſation durable qui prolonge l'accent. *Ho* marquera un mouvement vif de plaiſir ; *oh*, la joie, une joie profonde : il en ſera de même de la douleur & de tout autre ſentiment. Auſſi l'exclamation *ho* exprime-t-elle particuliérement la vivacité de la ſurpriſe. Voulez-vous marquer encore mieux votre ſurpriſe ?

vous répéterez le cri *oh*, *oh*, avec ſyncope, ou en entrecoupant votre diſcours avec l'effort d'une voix épuiſée, difficile, gênée, comme dans le rire *hi! hi! hi*! où les coups de goſier ſont très-diſtincts & très-ſenſibles.

La même obſervation s'applique naturellement aux interjections *ah*, *ha*, *eh*, *he*, &c.; puiſque la différence vient de la maniere de placer l'aſpiration. Mais ces interjections ne ſervent-elles pas quelquefois à exprimer les mêmes ſenſations que *oh*, *oh*, l'admiration, par exemple, & autre paſſion vive? oui, ſans doute: elles ſont donc ſynonymes ſous ce rapport. *Ah*, *eh*, *oh*, exprimeront la ſurpriſe: l'exprimeront-ils ſans aucune différence? non certes; car ces cris ſont ordinairement involontaires, on ne choiſit pas entre l'un & l'autre: c'eſt donc la Nature qui inſpire telle ou telle voix; & chaque voix a ſa raiſon dans la Nature. Quelle eſt donc la raiſon particuliere de chacune de ces exclamations?

Il faut la chercher dans la valeur diſtinctive des voix & des voyelles. *A* ſe prononce ſans modification, de toute l'ouverture de la bouche, &, ſi je puis ainſi parler, de toute l'ouverture de l'ame. Cette voix rend & réfléchit en quelque ſorte la ſenſation de la maniere la plus libre, la plus franche, la plus pure; & cette ſenſation doit remplir l'ame, puiſqu'elle force ou néceſſite la plus grande ouverture de la bouche. *Ah*! eſt donc l'exclamation d'un cœur plein & libre de rendre ſa ſenſation par un éclat égal à la force de l'impreſſion. *A* exprime dans toutes les Langues, la poſſeſſion, la jouiſſance, ce qu'on *a*, ce qu'on *a* dans l'ame. L'interjection eſt donc l'expreſſion

pression naturelle & nécessaire de la grande sensation.

E n'est autre chose que le son même de la respiration naturelle; & c'est par cette raison qu'il est le signe propre de la vie & de l'existence, & dans toutes les Langues, *hé*, *é* est la racine d'une foule de mots qui expriment cette idée. Moins ouvert que l'*a*, moins sonore que l'*o*, il n'exprime qu'une sensation plus douce, ou il n'exprime une sensation quelconque que d'une maniere plus douce, sans l'éclat de l'*a*, sans la force de l'*o*. *Eh* affoiblit donc ou adoucit la sensation que vous exprimez également par *ah* & par *oh*.

O se prononce de maniere que la voix en est plus sonore, plus retentissante, plus frappante; elle fait ainsi plus d'impression ou la porte plus loin. C'est sur-tout cet effet que la Nature produira par les interjections *o*, *oh*, *ho* : c'est pour cela qu'elle ramasse, enfle & pousse fortement la voix. Aussi *o*, *oh* sont-ils les cris naturels de celui qui appelle, qui appelle à son secours; & *o* s'est tout naturellement placé devant ce qu'on appelle grammaticalement le *vocatif*. *Oh* marque donc l'intention ou du moins la propriété de produire plus d'effet.

Ah! sera donc l'éclat franc d'une grande plainte, d'une grande joie, ou de toute autre grande sensation, sans autre dessein & par l'effet naturel de l'impression. *Eh !* sera l'émission douce de la plainte, de la joie, de tout autre sentiment qui, s'il ne peut pas absolument se contenir, se modere du moins. *Oh!* sera l'explosion d'une grande peine, d'une grande joie, d'une grande sensation, qui cherche, pour ainsi dire, un soulagement, un remede, un effet propre à satisfaire la passion de

l'ame. *Eh !* marque l'existence de la sensation ; *ah !* sa grandeur ; *oh !* son énergie.

De même, *ha*, *ha*, *ha* est un éclat de rire franc & ouvert. *Hé*, *hé*, *hé* est un rire simple & modéré. *Ho*, *ho*, *ho* est un gros rire accompagné de surprise ou de moquerie, ou de quelque autre circonstance aggravante. *Hi*, *hi*, *hi* est le rire tout bas & contraint. *I* est la plus foible, la plus gênée, & la plus timide des voix. . . .

J'en ai assez dit, si l'on veut m'entendre : j'en ai trop dit, pour qui ne le veut pas, & ne trouve qu'à rire dans la scene de M. Jourdain avec son Maître de Langue. Si ce n'est là qu'un rêve de mon imagination, je suis bien trompé : je croyois étudier la Nature, & j'ai cru l'entendre parler.

Obliger, *Contraindre*, *Forcer*, *Violenter*.

Ces termes expriment des actions contraires à la liberté de quelqu'un. L'Abbé Girard remarque que *violenter* enchérit sur *forcer*, & celui-ci sur *contraindre* ; mais toutefois que la liberté est *également ravie* par l'action qu'ils énoncent. L'expression est au moins trop forte ; car la contrainte ne *ravit* pas, elle n'ôte pas même toujours absolument la liberté. M. d'Alembert pense que *contraindre*, *obliger*, *forcer*, désignent quelque chose que l'on fait contre son gré : cependant ce n'est pas toujours contre son gré qu'on remplit des *obligations*, celles par exemple de la reconnoissance.

On dit, ajoute ce Philosophe célebre : Le res-

pect me *force* à me taire, la reconnoissance m'y *oblige*, l'autorité m'y *contraint*. Le merite *oblige* les plus indifférens à l'estimer, il y *force* un rival juste, il y *contraint* l'envie. On dit une fête d'*obligation*, un consentement *forcé*, une attitude *contrainte*. On se *contraint* soi-même, on *force* un poste, & on *oblige* l'ennemi d'en décamper.

Je crains que ces applications ne suppléent pas à l'explication des termes. *Obliger*, lat. *ob-ligare*, lier tout autour. *Contraindre*, lat. *con-stringere*, serrer de tous côtés, étreindre fortement. *Forcer*, de *fer*, *for*, *hortz* (porter, élever) signifie employer des moyens puissans, efficaces par eux-mêmes, qui ôtent ou ravissent. *Violenter*, de *vi*, (force) avec l'augmentatif *ol* (grand, élevé), marque l'abus & les excès de la force par les mauvais traitemens.

Ainsi l'*obligation* lie, engage : la *contrainte* moleste, contrarie : la *force* emporte, entraîne : la *violence* maltraite, outrage.

L'*obligation* empêche ou entraîne la liberté ; la *contrainte* la tourmente ; la *force* l'ôte ; la *violence* la viole, si on me permet de le dire.

L'Abbé Girard estime que le mot *contraindre* semble mieux convenir pour marquer une *atteinte* donnée à la liberté dans le temps de la *délibération*, par des oppositions *gênantes* qui font qu'on se détermine contre sa propre inclination qu on suivroit si les moyens n'en étoient pas ôtés (dites plutôt affoiblis) : que le mot *forcer*, paroît proprement exprimer une *attaque* portée à la liberté dans le temps de la *détermination*, par une autorité *puissante* (ou plutôt par une *puissance*) qui fait qu'on agit formellement contre sa volonté dont on a re-

gret de n'être pas le maître : & que le mot *violenter*, donne l'idée d'un *combat* livré à la liberté dans le temps de l'*exécution*, par les efforts contraires d'une action *vigoureuse*, à laquelle on essaye en vain de résister. J'ajoute qu'*obliger* exprime un *empêchement* mis à la liberté, soit avant, soit pendant & la *délibération* & la *détermination* & l'*exécution*, par une *cause quelconque*, même par la volonté de la personne obligée.

Obliger est un acte de pouvoir, qui impose un devoir ou une nécessité. *Contraindre* est un acte de persécution ou d'obsession, qui arrache plutôt qu'il n'obtient un consentement. *Forcer* est un acte de puissance & de vigueur, qui, par son énergie, détruit celle d'une volonté opposée. *Violenter* est un acte d'emportement ou de brutalité, qui emploie le droit & les ressources du plus fort à dompter une volonté rebelle & opiniâtre.

Les préceptes de l'Evangile *obligent*, dès qu'on est Chrétien, mais sans *contraindre* ; car on est parfaitement libre d'obéir ou de désobéir. Les persécutions d'un importun vous *contraignent* quelquefois, mais sans vous *forcer* ; car vous pouviez y résister encore. Une puissance irrésistible qui vient sur nous quand nous suivons la direction opposée, nous *force* à reculer sans nous *violenter* ; car il est naturel que nous nous déterminions, sans attendre la violence, à renoncer à ce que nous ne pouvons pas faire. Un maître inique & absolu qui vous ordonne une chose honteuse ou injuste, vous *violentera* pour vaincre, par de mauvais traitemens, votre résistance, & vous mener au crime malgré vos efforts.

On s'*oblige* soi-même, quand on s'engage. On

se *contraint*, quand on se gêne fort. On s'efforce plutôt qu'on ne se *force*, dans ce qu'on fait avec répugnance. On ne se *violente* pas ; car on ne peut pas vouloir efficacement & faire tout ensemble des choses contraires.

*** *Obliger* a différentes acceptions figurées. *Contraindre* ne se dit aussi que dans un sens figuré, tantôt rigoureux, tantôt relâché. *Forcer* s'applique seul aux choses : on *force* des barrieres, des obstacles : il a toujours un sens plus ou moins dur ou sévere. *Violenter* ne se dit guere qne dans le genre familier ou du moins modéré, & ce n'est souvent qu'une maniere de parler : au figuré & dans le genre noble, on dira *faire violence*, même aux choses, à la Loi par exemple.

Obliger à faire, Obliger de faire.

TH. CORNEILLE & Bouhours ont remarqué & prouvé par l'usage, que plusieurs de nos verbes, tels qu'*obliger*, *contraindre*, *forcer*, *s'efforcer*, *tâcher*, &c. prennent également après eux la préposition *à* & la préposition *de*, quand ils sont suivis d'un autre verbe, comme d'un régime. Ainsi l'on dit *obliger*, *contraindre*, *forcer*, &c. à *faire* ou de *faire*. Il est sans doute plus naturel de dire *à* ou *de* devant un verbe, selon qu'on dit l'un ou l'autre devant un substantif, *obliger à faire* une chose, comme *obliger* à une chose, &c. Mais l'usage a ses licences, & même ses raisons, pour s'écarter de la regle générale. Il s'agiroit donc de trouver, dans ces deux manieres de s'exprimer, une

différence générale qui en déterminât le sens particulier & en réglât l'emploi. Quoique les Grammairiens n'aient pas poussé si loin leurs recherches & leurs réflexions, ils m'aideront, par leurs remarques, à résoudre ce problême, & à mettre la science à la place de l'aveugle routine. A la regle générale, je joindrai quelques exceptions dans lesquelles l'usage semble attribuer à d'autres verbes également suivis des deux prépositions, des sens particuliers.

Si je ne me trompe, 1°. la préposition *à* placée entre les deux verbes, marque particuliérement le rapport, l'influence & l'action de la cause, de la puissance, du sujet qui *oblige*, *force* ou *contraint* : au lieu que la préposition *de* marque spécialement l'effet de cette cause & de cette action sur l'objet ou le sujet qui est *contraint*, *forcé* ou *obligé*. 2°. La préposition *à* désigne plutôt le genre d'action & le but, sans aucun rapport déterminé de temps ; au lieu que la préposition *de* annonce plutôt l'acte & l'exécution ou présente ou prochaine, & par conséquent avec une détermination de temps assez précise.

Je prouve la premiere de ces distinctions relative à la cause & à l'effet. Nous disons plutôt *à* lorsque le verbe régisseur est à l'actif, & *de* lorsqu'il est au passif. Vous vous *obligez* à faire une chose, & vous êtes *obligé* de la faire. La nécessité nous *force* à nous aider ; & nous sommes *forcés* de nous aider. La résistance vous *contraint* à user de force ; & vous êtes *contraint* d'en user. Une douce violence vous *force* à quitter votre luxe & vos délices ; & vous êtes *forcé* d'y renoncer. Comme la Religion nous *oblige* à révérer les Princes, les Princes sont *obligés* de révérer la Religion, dit un Orateur.

Corneille obſerve qu'on met plutôt *à* que *de* après le paſſif ; Bouhours obſerve & confirme par des exemples, que nos bons Auteurs le pratiquent preſque toujours ainſi. Or il eſt à remarquer qu'avec le verbe paſſif, vous n'êtes pas même *obligé* à énoncer la cauſe : ainſi vous dites, *je ſuis obligé de partir*, *forcé de me défendre*, *contraint de céder*, ſans autre énonciation. L'actif énonce au contraire néceſſairement la cauſe : ainſi vous direz, *la loi m'oblige*, le *reſpect me force*, la *fortune me contraint*. La prépoſition *de* ſert donc plutôt à marquer l'effet produit ; & la prépoſition *à* néceſſite à déſigner la cauſe qui le produit. La premiere dénote donc particuliérement le devoir & la néceſſité qu'on impoſe ; & la ſeconde, le devoir ou la néceſſité qui eſt impoſée.

Je prouve la ſeconde différence relative à l'action & à l'acte. La prépoſition *à* déſigne préciſément le genre & l'objet de l'obligation ; tandis que l'obligation ſe fait ſentir dans l'acte ou à l'égard de l'exécution de la choſe. Ainſi la Religion *oblige* le diffamateur *à* réparer l'honneur de ſon prochain aux dépens du ſien propre ; c'eſt un devoir qu'il doit remplir : mais la juſtice l'*oblige*, par une condamnation, *de* faire à ſa partie réparation d'honneur ; c'eſt une peine qu'il ſubit. Vous vous occupez *à* une choſe, quand elle eſt l'objet de vos occupations, ou que c'eſt votre genre d'occupation ordinaire : vous vous occupez *de* la choſe, quand vous y ſongez, quand vous y travaillez actuellement. L'ambition *force* le courtiſan *à* ramper, il faudra qu'il rampe : quand il rampe, elle le *force* de ramper. Ainſi parlent nos bons Ecrivains, comme dans les phraſes ſuivantes : La prévoyance *oblige* à

faire des épargnes ; les impies *forcent* la Providence *à* les punir : la valeur *contraint* la fortune *à* se déclarer pour elle ; & tout au contraire, votre vainqueur vous *contraint* de fuir : la mauvaise conduite de votre ami vous *force* de l'abandonner ; de petites pertes *obligerent* Alexandre de séparer ses troupes.

Aussi dit-on *à* plutôt que *de*, lorsqu'il ne s'agit que d'une obligation morale & générale à remplir dans l'occasion ; au lieu qu'on dit bien plutôt *de* qu'*à*, lorsqu'il s'agit d'une nécessité physique & présente dans le temps de l'exécution. Je ne sçais même, disoit Bouhours, si, quand *obligé* emporte une obligation étroite de conscience, *à* ne seroit point mieux que *de*. Oui certes, lorsqu'on ne parle que d'une loi, d'une regle, d'une autorité qui vous impose un devoir ou une nécessité, abstraction faite de la circonstance du temps. Mais dans la circonstance du temps, on est *obligé* par une force *d'*agir ainsi. La charité vous *oblige* à pardonner, lorsque vous serez offensé : vous êtes *obligé* de pardonner, dans le cas précis de l'offense.

Cette seconde distinction s'accorde parfaitement avec la premiere ; & elles se confirment l'une l'autre. L'actif qui demande, après lui, la préposition *à*, n'exprime que l'existence de l'obligation ; mais le passif qui suppose déjà l'existence de l'obligation, en marque l'accomplissement & l'effet par la préposition *de*.

Et non seulement ces distinctions sont justifiées par l'usage & par des préjugés légitimes ; mais encore elles sont fondées en raison, & sur la valeur même des prépositions. *A*, comme chez les Latins *ad*, marque la fin, le but, la chose *à faire*, la

chose *à venir*, plus ou moins éloignée : *de* désigne l'induction, l'extraction, la conséquence, l'origine de la chose, l'effet produit par la cause. Ainsi l'obligation *à* remplir, la loi *à* observer, tend *à* un but, *à* une action, *à* un effet futur ; elle indique la chose *à faire* : mais l'*obligation de* faire, la nécessité *d'*agir, marque sensiblement la circonstance, le cas présent *de* faire ce qui est à faire dans le moment. La circonstance vous *oblige de faire* ce que la regle vous *oblige à faire* dans cette occasion.

Observez encore qu'on dit *obliger*, *forcer*, *contraindre*, *être obligé*, *forcé*, *contraint à une chose*, & non pas d'*une chose* ; la raison en est que le substantif ne désigne que le genre d'obligation & d'action, & non l'acte & l'exécution même de la chose.

Faut-il ajouter que quelque fois l'oreille demande une préposition plutôt que l'autre ? Une oreille délicate, dit Bouhours, ne pourroit souffrir *obliger à abandonner* ; & *obligé de défendre* lui paroîtroit un peu dur. Cette considération est de quelque poids, pourvu qu'il n'y ait d'ailleurs nul inconvénient, ajoute l'Observateur.

Passons à quelques autres verbes également suivis de l'une & l'autre prépositions. Les uns sont dans la regle générale : les autres prennent des acceptions différentes.

On dit *tâcher* & *s'efforcer à* ou *de*. *Tâcher à* signifie tendre avec effort à un but, se proposer fermement une chose, la prendre à tâche, y diriger toutes ses facultés : ainsi l'on dit *j'y tâchois* ou *je n'y tâchois pas*, c'est-à-dire j'avois ou je n'avois pas ce dessein, c'étoit ou ce n'étoit pas mon projet,

le but où je visois, où je dirigeois mes efforts. *Tâcher de* exprime les efforts que l'on fait dans l'exécution même, les soins qu'on se donne en faisant la chose, toutes les ressources que l'on emploie à la faire, le travail & le tourment avec lequel on poursuit le succès : on *tâche* de bien faire ce qu'on fait ; on *tâche* d'obtenir en sollicitant vivement. Si vous *tâchez* à être plaisant, vous ne le serez pas ; si vous *tâchez* de l'être, vous ne l'êtes pas : on est naturellement plaisant, & la plaisanterie doit être naturelle ; le dessein & le travail vous trahissent. Ce verbe suit donc la regle générale qui distingue le dessein, le but, l'objet éloigné par la préposition *à* ; l'acte, l'exécution, la chose présente par la préposition *de*. S'*efforcer* est dans le même cas, si toutefois il est du bel usage de dire s'*efforcer à* faire.

On dit ainsi *prier à* dîner, *à* souper, ou *de* dîner, *de* souper. Bouhours observe qu'on *prie à dîner* d'avance & par un dessein formé ; mais qu'on *prie de dîner* sur le champ & sans préparation. Ainsi M. Dacier dit, dans une Remarque sur les Epîtres d'Horace, que ce Poëte écrit à Manlius Torquatus, pour le *prier à* souper la veille d'une grande fête : & Madame Dacier, en parlant de Térence, que ce Poëte ayant lu à Cécilius quelques vers de l'*Andrienne*, celui-ci le *pria de* souper. Les Sybarites, dit Fontenelle dans ses Dialogues, *prioient* les gens *à* manger un an avant le jour du repas, pour avoir le loisir de le faire aussi délicat qu'ils le vouloient. Mademoiselle de Scudéry raconte que quelqu'un l'ayant *priée de* dîner chez lui, & ayant été *prié de* dîner ailleurs une heure après, il y alla sans l'en avertir. *Prier à* marque la cérémonie, & *prier de*

la familiarité. Cette remarque de Bouhours est conforme à la regle.

On *commence de* même & on *continue de* parler, *d'*écrire, *de* faire, ou *à* parler, *à* écrire, *à* faire. Vaugelas prétend qu'il faut toujours dire *commencer à* sans aucune exception : l'Académie n'a point été de ce sentiment, & Bouhours prouve qu'il est contraire à l'usage suivi par de bons Ecrivains. Pélisson parle, dans l'Histoire de l'Académie, de foux qui *commencent d'*être éblouis de la gloire : Regnier dit dans un Eloge, que le jour *commence d'*éclore; Henri VIII, dit Bossuet, Oraison funebre de la Reine d'Angleterre, *commença d'*ébranler l'autorité de l'Eglise. Je ne sçais si cette maniere de parler est là bien placée ; mais il me semble que *commencer à* faire a plus de rapport à l'état de la chose considérée relativement à sa perfectibilité ; & *commencer de* faire, à l'époque de l'action considérée relativement à sa durée. On *commence à* faire ce qui se fait progressivement, ce qui va croissant par degrés jusqu'à son plus haut période ; on *commence de* faire ce qui se fait successivement, ce qui a un commencement, un milieu, une fin. Vous *commencez à* parler une Langue, lorsque vous ne la parlez encore qu'imparfaitement & difficilement : un Orateur *commence de* parler, quand il n'en est encore qu'au commencement de son discours. Un enfant *commence à* marcher, quand il fait à peine quelques pas : un Voyageur *commence d'*aller, lorsqu'il se met en route. Le jour qui ne répand encore qu'une foible lumiere, *commence à* luire : le jour qui ne fait que de répandre sa lumiere, *commence de* luire. Quand on n'en est qu'aux élémens d'une science, on *commence à* apprendre :

on *commence d'*apprendre, si on en est encore aux premieres leçons. *Commencer de* n'indique que le temps, l'exécution, la suite, l'action physique, tandis que *commencer à* désigne le succès, la faculté, la capacité, les progrès, des circonstances morales; & nous rentrons ainsi sans cesse dans la regle générale, comme à l'article suivant.

On *continue à* faire ce qu'on fait d'habitude, ce qu'on a coutume de faire, tant qu'on n'y renonce pas : on *continue de* faire ce qu'on fait actuellement, ce après quoi l'on est, tant qu'on ne discontinue pas. La premiere maniere de parler n'indique que la continuation; la seconde marque la continuité : celle-ci spécifie l'acte présent; celle-là en fait abstraction. On *continue à* jouer, tant qu'on est adonné au jeu : on *continue de* jouer, tant qu'on reste au jeu. Celui qui a toujours la même opinion, *continue à* la défendre : celui qui parle toujours pour son opinion, sans attendre, sans écouter les objections, *continue de* la défendre. L'Empire *continue à* décliner, quand il est sujet à éprouver des secousses de décadence : il *continue de* décliner, lorsque, dans sa décadence, il ne s'arrête pas. Vous *continuez à* faire ce que vous avez *commencé à* faire; & vous *continuez de* faire ce que vous avez *commencé de* faire.

Bouhours observe à propos qu'entre *oublier à* faire & *oublier de* faire, il y a cette différence qu'*oublier à* signifie perdre l'habitude, la science, le talent qu'on avoit; & *oublier de* signifie manquer à une chose par oubli, l'omettre, ne pas songer à la faire. On *oublie à* faire ce qu'on sçavoit faire, on désapprend : on *oublie de* faire ce qu'on devoit ou ce qu'on vouloit, on ne le fait pas. Là

c'eſt la perte d'un talent, d'une faculté : ici c'eſt une omiſſion, une action omiſe dans le temps. Toujours des rapports avec la différence générale & primitive.

Le même Auteur ne voit guere de différence entre *manquer à* faire & *manquer de* faire, ſinon que quand le verbe *manquer* eſt joint à une négative, on met élégamment, avec tous les Ecrivains un peu correcťs, *de* à la ſuite, & qu'on met plus élégamment *à*, quand il n'y a point de négative. Les malheureux *ne manquent* jamais de ſe plaindre; il y a déréglement dans les deſirs, ſi, *manquant à* obtenir ce qu'on ſouhaite, on en eſt chagrin.

J'ai de la peine à convenir de cette différence; car, puiſqu'on dit *manquer à* ſon devoir, pourquoi ne diroit-on pas *manquer à* remplir ſon devoir? *Manquer à* déſigne encore une omiſſion morale, ſans détermination de temps; *manquer de*, une omiſſion phyſique d'action dans le temps propre : là il y a *manquement*, ici *manque*. On *manque à* faire ce qu'on doit, comme on *manque à* ſon devoir, à ſes engagemens, à ſes obligations : on *manque de* faire ce qu'on ne fait pas dans le temps, ſoit que ce fût, ſoit que ce ne fût pas un devoir, comme on *manque* d'argent, de prudence, de hardieſſe quand on n'en a pas. C'eſt toujours le temps précis & l'exécution phyſique en oppoſition avec des conſidérations morales & des rapports vagues.

Manquer à ſe dit encore dans un ſens très-différent qu'on ne doit pas donner à *manquer de*. Il ſignifie quelquefois *manquer de peu*, avoir été tout près de la choſe, ſur le point de l'atteindre. Ainſi j'ai *manqué à* tomber, quand j'ai fait un faux pas; vous avez *manqué à* obtenir une place, ſi vous avez

été ſur le point de l'obtenir ; un autre a *manqué à* ſe ruiner, quand il s'en eſt peu fallu qu'il ne ſe ruinât. *Manquer de* ſignifie ſeulement qu'on n'a pas, qu'on n'a pas fait, que l'on n'eſt point parvenu à ſon but. Il eſt certain que *manquer d'obtenir* veut dire ſimplement *ne pas obtenir* ; la circonſtance d'avoir été ſur le point d'obtenir ne ſera bien marquée que par *manquer à*, comme par *faillir à*. Cette diſtinction ſeroit bonne à obſerver.

Des Ecrivains ont dit *engager de*, *exhorter de* : mais les exemples en ſont rares, infiniment rares chez les Ecrivains purs & châtiés ; & l'uſage général eſt de dire *engager à*, *exhorter à*, ce qui me diſpenſe d'entrer dans une nouvelle diſcuſſion. Que s'il falloit tolérer *engager* ou *exhorter de*, il faudroit, comme à l'égard de tout autre verbe ſemblable, y appliquer notre regle générale.

J'ai été long dans cet article, pour abréger par le rapprochement & éclaircir par la comparaiſon. Il eſt bon & convenable, ce me ſemble, de donner à tout une expreſſion propre, à l'expreſſion vague un ſens précis, à l'expreſſion équivoque un ſens clair & unique.

Obſcene, Déshonnête.

BOUHOURS a très-bien remarqué que l'épithete *déshonnête* s'applique aux choſes contraires à la pureté, à la chaſteté, à la pudicité, à la pudeur, tandis que celle de *mal-honnête* marque le défaut ou de politeſſe, de bienſéance, ou de bonne foi, de probité. *Obſcene* dit beaucoup plus que *déshon-*

nête dans le même ordre de choses; car son idée propre est celle de sale, immonde, ordurier, suivant la valeur du latin *cænum*, boue, bourbier, ordure; *scænus*, chez les Sabins, impur, immonde; chez les Grecs, κοινον souillé, profane : d'où *cuneo*, se gâter; *in-quin-o*, souiller, gâter. On donne différentes étymologies du mot *obscænus*. Les uns le tirent de *can*, *cenn*, chant; d'où les vers *fe-scen-nins*, chansons licencieuses; les autres le font venir de *scena*, parce que l'ancien Théatre d'Italie étoit sale & ordurier, &c. Quoi qu'il en soit, l'idée est toujours la même; & il n'y a point de difficulté sur le sens du mot.

La chose *obscene* viole ouvertement les vertus que la chose *déshonnête* blesse. Je dis *ouvertement*, car c'est ce que la préposition *ob* exprime. L'*obscénité* ajoute à la *déshonnêteté*, l'immodestie ou plutôt la licence impudente. Voler, tromper, commettre un adultere, dit Cicéron, c'est chose *déshonnête*, honteuse en soi; mais cela se dit sans *obscénité*. Il paroît que les Latins étendoient plus loin que nous l'emploi du mot *obscene*.

O femmes ! souvenez-vous bien qu'une pensée *déshonnête* fait perdre la pureté, & qu'une parole *obscene* fait perdre la pudeur !

Des pensées *déshonnêtes* se présentent quelquefois aux cœurs les plus purs; mais des manieres *obscenes* appartiennent à la plus sale corruption.

La prétendue modestie de notre Langue, ou, pour parler plus exactement, de notre langage, ne consiste, ce me semble, qu'à éviter les mots *obscenes*; car il n'y a guere de chose *déshonnête* qu'on ne dise jusque sur le théatre, avec des mots à double entente, & que le Public n'applaudisse

avec des éclats indécens. Je dis que la Langue n'eſt pas chaſte, comme l'a fort bien remarqué Rouſſeau, puiſqu'elle a des mots *obſcenes* : les Athéniens n'avoient point de nom pour exprimer le crime dont ils ne concevoient pas l'idée. Je dis que le langage eſt au moins *déshonnête*; car on dit tout, & l'équivoque n'ôte pas la ſaleté.

Obſcene ne ſe dit communément que de certaines choſes, des choſes apparentes, des paroles, des tableaux, des poſtures, de ce qu'on peut appeller des *nudités* : *déshonnête* convient généralement à toute choſe qui bleſſe la pudeur ou la pureté. On a pourtant des idées, des imaginations *obſcenes*, lorſque les idées forment des images qu'on ſe plaît à conſidérer : mais la plus légere penſée peut être *déshonnête*. En général, l'*obſcénité* fait tableau, & ce tableau prononce fortement ce qu'il y a de plus *déshonnête*.

On dira bien, avec l'Académie, un Poëte *obſcene*, & de même d'un Peintre, d'un Acteur, d'une perſonne quelconque. Mais, ſelon la remarque de Bouhours, on ne dira guere une perſonne *déshonnête*; une perſonne eſt immodeſte, indécente, *obſcene*, impure, impudique, &c.

Un Auteur *obſcene* eſt une eſpece d'empoiſonneur ou d'incendiaire, toujours impuni; car il ne l'eſt jamais aſſez. Un peuple ſimple & innocent ne trouve point *déshonnêtes* beaucoup de choſes que la corruption même rend telles aux yeux des autres.

L'Hiſtoire nous a conſervé des Réglemens relatifs aux femmes de mauvaiſe vie; Réglemens qui ſont *déshonnêtes* dès qu'ils ſont publics; car régler authentiquement la corruption, c'eſt l'autoriſer

torifer; & il faut la profcrire. L'Hiftoire nous retrace encore des fupplices *obfcenes*, ordonnés chez différens peuples; fupplices qui, familiarifant les yeux avec l'obfcénité, contrarient la fin que la Loi fe propofe : tout ce qui eft de la Loi doit être chafte & dans les bonnes mœurs, loin d'imiter le crime qu'elle punit; vice plus commun qu'on ne penfe (*a*).

Femmes chaftes avec qui un époux fe permet d'être *obfcene*, apprenez que c'eft-là l'outrage d'un homme qui, fans amour & fans eftime, n'a de plaifir qu'à vous corrompre & à vous avilir. Maris infenfés, qui trouvez *déshonnête* dans vos femmes ce que la pudeur & la modeftie ne défavouent pas, apprenez que le moindre inconvénient auquel vous vous expofiez, eft de les rendre prudes, c'eft-à-dire, fauffes & méchantes.

⁂ Je négligeois de rappeller, à l'égard du mot *déshonnête*, ce que j'ai dit ailleurs fur la racine *hon*, qui défigne l'*honneur*, & qui fert auffi à exprimer la *honte*, par le rapprochement des contraires. L'*honnêteté* eft proprement l'amour de l'*honneur*, ou la conformité des chofes avec les regles de l'*honneur*. Ce mot indique ici ce que nous appellons proprement *honneur* & *honnêteté* morale dans les femmes. *Dés* marque la négation, la privation, l'oppofition.

(*a*) Eft-ce par l'homicide que l'horreur de l'homicide fera infpirée? Vous n'infpirerez donc que la crainte de la mort; mais celui qui tue, ne craint pas la mort; car il s'y expofe.

Obſcur, Sombre, Ténébreux.

Obſcur, qui n'eſt pas clair, privé de clarté : mot formé d'*obs*, privation, contrariété, & de *cur*, blancheur, clarté; ou de l'oriental *skar*, ſe maſquer. *Sombre*, qui n'a qu'une foible lumiere, qui eſt à l'ombre : mot formé du latin *umbra*, *umra*, dérivé de *mar*, *mer*, *m-r*, le contraire de l'éclat, du jour. *Ténébreux*, qui eſt ſans lumiere, noir : mot formé de *ten*, feu, lumiere, & de *brelu*, ravir, fuir.

Obſcur, faute de *clarté*, de maniere que les objets ſont au moins plus difficiles à voir ou à diſtinguer. *Sombre*, faute de *jour*, de maniere que la lumiere éclaire moins les objets que les ombres ne les effacent. *Ténébreux*, faute de toute *lumiere*, de maniere qu'on ne voit rien, on ne voit pas.

Un lieu eſt *obſcur*, qui n'eſt pas aſſez éclairé. Un bois eſt *ſombre*, dont l'épaiſſeur, interceptant le jour, n'y laiſſe pénétrer qu'une foible & triſte lumiere. L'enfer eſt *ténébreux*, ou, s'il s'y éleve quelque ſombre lueur, elle ne ſert qu'à rendre les ténebres viſibles & plus affreuſes.

Il fait obſcur, lorſque le temps, eu égard à ſa clarté ordinaire, ne nous préſente plus qu'à peine le ſpectacle confus du ſoir. *Il fait ſombre*, lorſque le temps eſt ſi couvert & ſi rembruni qu'il reſte à peine une lumiere preſque inutile. *Il* ne *fait* pas *ténébreux*; mais il fait *noir* : ce dernier mot explique le premier, qui eſt d'un ſtyle recherché.

Des nuages épais & la fuite du jour rendent le temps *obſcur* : des nuées *ſombres* & l'appareil

de la nuit le rendent *ſombre* : la nuit, la nuit parfaite le rend *ténébreux*.

La nuit qui n'eſt point éclairée par ſes *aſtres*, eſt *obſcure* : en accumulant les ombres, elle devient *ſombre* : par la profonde *obſcurité*, elle eſt *ténébreuſe*, ou plutôt ce ſont les *ténebres*, ces ténebres qui exiſtoient avant la lumiere.

L'*obſcurité* ſe gradue & ſe modifie, de maniere que de légere, pâle & douce qu'elle étoit, elle devient épaiſſe, triſte & *ſombre*; &, ſelon la valeur littérale du mot, elle ira juſqu'à être *ténébreuſe* : car *obſcur* peut bien exprimer l'abſence de toute lumiere.

L'*obſcurité* inſpire des penſées & des ſentimens différens, ſelon ſes degrés & ſes modifications. Le *ſombre* inſpire la triſteſſe & la crainte. Les *ténebres* inſpirent l'horreur & l'effroi.

⁂ Ces mots, au figuré, s'appliquent à des objets divers; & cette diverſité d'application ſert encore à l'intelligence de leur ſens propre.

Un homme eſt *obſcur*, qui n'eſt pas connu, qui eſt confondu dans la foule, qu'on ne remarque pas. Né de bas lieu, il eſt d'une naiſſance *obſcure*; car les lieux bas ſont naturellement plus *obſcurs*. Sa vie eſt *obſcure*, ſi elle eſt cachée, inconnue, ſans éclat, ſans appareil. Dans tous ces cas, l'*obſcurité* empêche de connoître, de remarquer, de diſtinguer. Il en eſt de même de l'*obſcurité* des temps, du paſſé, de l'avenir, où l'on ne voit rien de clair, dont on a peu de connoiſſance, qu'on ignore. On appelle ſur-tout *obſcur*, un diſcours qui n'eſt pas bien clair, bien intelligible. Cette épithete convient donc ſur-tout aux choſes qui, par

elles-mêmes, font lumineuses ou doivent être claires.

Sombre ne se dit figurément que de l'air du visage, de l'humeur, de l'esprit des personnes, des pensées, &c. *Sombre* est couvert, triste, renfrogné, repoussant : une humeur *sombre* est inquiete, chagrine, rêveuse, difficile, taciturne, mélancolique, atrabilaire. Il y a dans le tragique un genre *sombre*, noir.

Ténébreux se dit proprement des actions, des projets, des entreprises odieuses & secretes, enveloppées de voiles impénétrables, en un mot des mysteres d'iniquité.

Obséder, Assiéger.

Etre établi, campé devant, autour; entourer, environner pour ôter la communication. *Obséder* signifie littéralement *assiéger* : du latin *sedere*, *obséder* ; du françois *siéger*, *assiéger*; *sedere*, siéger, s'asseoir, placer son siége, être dessus.

Au propre, on *assiége* une ville, une place, un ennemi, &c. *Obséder* ne se dit qu'au figuré. Nous avons ainsi emprunté divers mots latins, pour exprimer dans un sens figuré, l'idée que la Langue exprimoit déjà dans le sens propre par son mot propre. Nous disons *oppresser*, composé du françois *presser*, au physique ; & *opprimer*, composé du latin *premere*, au moral. Il paroît qu'*obséder* a été spécialement emprunté pour le style mystique : dans ce style, il suffit de dire qu'un homme est *obsédé*, pour faire entendre qu'il l'est par le malin esprit qui s'attache à le poursuivre d'illusions pour le posséder.

Balzac dit qu'un favori *obsede* le Prince & se l'*approprie*.

⁂ Les personnes & les choses nous *assiégent*, comme nous *assiégeons* les choses & les personnes : il n'y a que les personnes ou les êtres intelligens & des êtres moraux qui *obsedent*, ils n'*obsedent* que les personnes.

Les Courtisans *assiégent* le trône & *obsedent* le Prince.

Des eaux, des neiges qui vous entourent & vous enferment, vous *assiégent*. Des parens, des domestiques qui vous isolent & vous circonviennent, vous *obsedent*.

Les maux nous *assiégent* nous ou notre vie, comme des créanciers *assiégent* un débiteur : de même que le malin esprit nous *obsede*, les passions nous *obsedent*, comme des démons familiers.

⁂ On *assiége* par l'assiduité, les assauts, les poursuites, pour parvenir à un but quelconque : on *obsede* par l'assiduité, l'artifice, la malignité, pour parvenir à gagner & gouverner la personne. Ainsi, *obséder* quelqu'un, c'est l'*assiéger* sans cesse, le circonvenir ou l'envelopper par les circuits artificieux de la séduction, pour s'emparer de son esprit & de ses volontés. L'*obsession* a pour but la *possession*.

L'homme en place est *assiégé* par d'importuns solliciteurs qui veulent lui arracher des graces. Le vieillard isolé est *obsédé* par ses familiers, qui veulent disposer par lui de sa fortune.

Un homme facile sera bientôt *assiégé*. Un esprit foible sera bientôt *obsédé*.

L'enfant qui a ſenti votre foible, vous *obſédera* ; il ne tient qu'à lui de vous gouverner. Si vous faites des pauvres, vous en ſerez *aſſiégé* ; il faut bien que vos enfans vous demandent leur nourriture.

L'homme poli & fin *obſede* les femmes ; l'homme ruſtique & brutal les *aſſiége*. L'un offenſe & révolte ; l'autre ſéduit & abuſe. Lequel eſt plus odieux ou de l'aſſaſſin ou de l'empoiſonneur ?

Celui qui ſe laiſſe *aſſiéger*, ſera forcé. Celle qui ſe laiſſer *obſéder*, ſera poſſédée.

✻ *Aſſiéger* déſigne les attaques du dehors ; mais *obſéder* marque ſur-tout la perſécution intérieure. Vous n'êtes pas *aſſiégé* par une penſée, une imagination, une viſion, une illuſion qui vous pourſuit ſans ceſſe malgré vous ; vous en êtes *obſédé* : l'*obſeſſion* eſt dans votre eſprit même.

Obſervation, Obſervance.

SELON la remarque de Bouhours, *obſervance* ſignifie proprement regle, inſtitut, conſtitution religieuſe, réforme. Nous diſons les *obſervances régulieres*, l'*étroite obſervance*. Nous appellons auſſi *obſervances* les cérémonies légales, les pratiques extérieures. Nous diſons les *obſervances de la Loi de Moïſe*. La vie religieuſe, dit Cheminais (ſerm. ſur la Profeſſion religieuſe), gêne par une multitude de Loix, de coutumes & d'*obſervances*, & par une exactitude réguliere qui, de toutes les vertus, eſt celle dont l'amour-propre s'accommode le moins ; n'y trouvant point l'éclat qui flatte ſa

vanité, & y trouvant toute la contrainte des vertus les plus héroïques.

Enfin, on a dit l'*obſervance* pour l'*obſervation* des commandemens de Dieu, des regles d'un Monaſtere, &c. Les Phariſiens, dit Boſſuet, ſe glorifient de l'exacte *obſervance* des cérémonies de la Loi. Cheminais dit : Si un Religieux manque à obſerver une regle, l'*obſervance* d'une autre eſt une ſatisfaction préſente. Le bon ordre des Communautés, dit un autre Ecrivain, dépend de l'exacte *obſervance* des regles.

Ainſi, comme le remarque Bouhours, la regle, qui eſt elle-même l'*obſervance*, a conduit inſenſiblement à l'*obſervance de la regle* ; & les *obſervances de la Loi*, à l'*obſervance des commandemens*. Il ne faut pas quelquefois, ajoute-t-il, d'autre fondement que cela, pour introduire une façon de parler, quelque irréguliere qu'elle ſoit.

Il réſulte de là, qu'*obſervance* ſe dit pour & comme *obſervation*, en matiere religieuſe : dans tout autre cas, on ne dit qu'*obſervation*. On ne dira pas l'*obſervance des Loix civiles* ou *des regles de l'art*, &c.

Il en réſulte encore que l'*obſervance* regarde proprement les regles monaſtiques & les pratiques cérémonielles. On loue un Religieux de ſon zele pour l'exacte *obſervance des conſtitutions* de ſon Ordre : on louera des Gentils de leur zele pour l'*obſervation de la Loi naturelle*. On dira l'*obſervance du jeûne*, & l'*obſervation des préceptes de la charité*.

La différence des terminaiſons met de plus dans la ſignification des termes, une différence générale. *Ion* déſigne proprement l'action & l'acte ; *ance* ou *ence*, l'exiſtence & l'état des choſes. L'*obſervance*

eſt, proprement, le réſultat de l'*obſervation*, ou l'*obſervation* accomplie. L'*obſervation* fait, exécute : l'*obſervance* ſuppoſe la choſe faite, exécutée. En ſuivant la même idée, *obſervation* ſera plus propre à déſigner une action particuliere, l'*obſervation* particuliere d'un précepte, les *obſervations* différentes des différens préceptes ; & *obſervance*, l'exécution habituelle & entiere, l'*obſervation* fidele, étroite, conſtante, pléniere, abſolue de la Loi, de la regle, de l'ordre en général. Auſſi ces épithetes ſont-elles ordinairement jointes au mot *obſervance*.

Obſerver, Garder, Accomplir.

CES termes ſont ſynonymes dans le ſens de faire, ſuivre, exécuter ce qui eſt preſcrit par un commandement, une regle, une Loi.

Le ſens propre d'*obſerver* eſt d'avoir ſous les yeux, de tenir les yeux ſur, de donner ſon attention à, (*ſar*, ſerrer ; *ſerr*, tenir lié, aſtreint ; & *ob*, devant, ſous les yeux). Le ſens propre de *garder* eſt de tenir ſous ſa *garde*, de veiller ſur, d'avoir toujours ſes *regards* ſur l'objet pour le conſerver, le maintenir, le défendre (du celte *waq*, veiller ; theuton *war*, garder ; faire *guet* & *garde*). Le ſens propre d'*accomplir* eſt celui d'achever de remplir, de compléter, de conſommer (de *ple*, multitude, *plenus*, plein ; *adimplere*, achever, *accomplir*).

Vous *obſervez* la Loi par votre attention à exécuter ce qu'elle preſcrit. Vous la *gardez* par le ſoin continuel de veiller à ce qu'elle ne ſoit violée en

aucun point. Vous l'*accompliſſez* par votre exactitude à remplir entiérement & finalement tout ce qu'elle ordonnoit.

Obſerver marque proprement la fidélité à ſon devoir; *garder* la perſévérance & la continuité; *accomplir*, la perfection ou la conſommation de l'œuvre.

Le précepte qui n'oblige qu'à certaines actions & dans certains cas, comme le précepte du jeûne, vous l'*obſervez*. L'obligation qui vous lie ſans ceſſe & que vous pouvez à chaque inſtant violer, comme la foi conjugale, vous la *gardez*. L'œuvre qu'il s'agit de terminer ou de mettre à ſa fin, comme une pénitence impoſée, vous l'*accompliſſez*.

Vous *obſervez* un commandement & un autre. Par votre conſtance à obſerver les commandemens de Dieu & de l'Egliſe, vous les *gardez*. Par l'obſervation pléniere de ces commandemens, vous *accompliſſez* la Loi.

On *obſerve* l'uſage, s'il y a lieu. On *garde* les bienſéances dont on ne s'écarte jamais. On *accomplit* ſes deſſeins, lorſqu'on en acheve l'exécution.

Il eſt encore vrai qu'il n'y a rien que l'on *obſerve* mieux, dans la Société, que le cérémonial & les formes : & nous nous plaignons qu'on ne les *obſerve* plus ! Il eſt des gens qui *gardent*, dit-on, religieuſement leur parole, & qui toutefois n'ont jamais payé un de leurs billets, une de leurs dettes à l'échéance : comment l'entendez-vous donc ? Il n'eſt perſonne qui ne ſe croye heureux, quand il voit *accomplir* ſes deſirs : attendez donc les effets de la jouiſſance, épreuve bien critique & du cœur & des objets de ſes deſirs.

Le méchant ſemble *obſerver* des préceptes de

justice & même de bonté : je dis qu'il semble les *observer* ; car quand il fait ce qu'il doit, il ne le fait point parce qu'il le doit. Le Juste seul les *observe*, parce qu'il les *garde* ; & il les *garde* par une crainte salutaire & continuelle de s'en éloigner. Le Saint enfin les *accomplit* par la persévérance finale ; & pour en *accomplir* un en particulier, il faut qu'il les *accomplisse* tous.

Vous trouverez toujours les hommes plus fideles à *observer* leurs superstitions que leur religion. Je dirois volontiers à celui qui, sans motif, veut me donner un secret à *garder*, *garde-le toi-même*. C'est un grand bonheur pour l'homme, que ses vœux soient rarement *accomplis*.

Obstacle, Empêchement.

MOTS latins. *Obstacle* signifie ce qui est, ce qui est fixé, ce qui reste devant : *ob*, devant ; *stare*, être arrêté, rester. *Empêchement* signifie, à la lettre, ce qui embarrasse, entortille, gêne les pieds : *pes*, *ped*, pied ; & *en*, dans, entre. Mais *empêcher*, comme *empêtrer*, se dit, dans un sens étendu, de tout ce qui gêne, embarrasse, retient. L'*opposition* est une sorte d'*obstacle* ; puisque le mot exprime l'action de *poser devant*, d'aller contre : *l'entrave* est un *empêchement*, puisque ce mot désigne ce qui se met entre, en *travers*, pour traverser. *Embarras*, formé de *barre*, est de même un *empêchement* ; c'est comme un bâton mis entre les jambes. J'ai cru qu'il suffisoit d'expliquer ces derniers mots, qui participent à la même idée.

L'*obstacle* est devant vous, il vous arrête : l'*empêchement* est çà & là autour de vous, il vous retient. Pour avancer, il faut surmonter, applanir

l'*obstacle* : pour aller librement, il faut ôter l'*empêchement*, le lever.

L'*obstacle* a quelque chose de grand, d'élevé, de résistant : & c'est pourquoi il faut le vaincre, le surmonter, le franchir, le renverser, l'applanir ; léger, il faut encore le détruire ou passer par-dessus. L'*empêchement* a quelque chose de gênant, d'incommode, d'embarrassant : & c'est pourquoi il faut l'ôter, le lever, ou s'en débarrasser, s'en délivrer, s'en affranchir ; c'est un lien à rompre. On met des *obstacles* & des *empêchemens* : il s'*éleve* des *obstacles* plutôt que des *empêchemens*.

L'*obstacle* se trouve sur-tout dans les grandes entreprises & avec de grandes difficultés ; l'*empêchement* dans les actions ordinaires & avec des difficultés ordinaires. Les *obstacles* allument le courage ; les *empêchemens* l'impatientent. Le style & le discours élevés négligent les *empêchemens* pour en venir aux *obstacles*.

Celui qui craint les difficultés, voit par-tout des *obstacles*. Celui qui manque de bonne volonté, a toujours des *empêchemens*.

Toujours des *obstacles* devant nous & des *empêchemens* à nos pieds.

Quoique l'idée d'*obstacle* soit plus grande que celle d'*empêchement*, ce n'est pas à dire que l'*empêchement* ait moins de force relative que l'*obstacle*, pour vous faire échouer : ils sont seulement, l'un & l'autre, d'un genre ou dans un genre différent. Et puis, celui qui réussit dans les grandes choses, n'est-ce pas précisément lui qui va échouer dans les petites ?

L'Abbé Girard, faute d'avoir analysé les mots, n'a que des soupçons sur leur différence, & se jette dans des conjectures précaires & gratuites.

Odeur, *Senteur*.

NE pourroit-on pas, dit un Vocabuliſte, regarder le mot d'*odeur* comme un terme générique qui ſe prendroit en bonne & mauvaiſe part; & celui de *ſenteur*, comme reſtreint uniquement à une *odeur* agréable? Mais l'uſage rejette cette diſtinction; & l'Auteur dit lui-même, avec tous les Vocabuliſtes, une mauvaiſe *ſenteur*.

Ce qui le confirme dans cette idée, c'eſt, ajoute-t-il, que le mot de *ſenteur* pris abſolument & au pluriel, déſigne toujours une *odeur* agréable; & qu'ainſi on dit *acheter*, *aimer*, *porter des ſenteurs*; & au ſingulier même, on dit, dans le même ſens, *eaux*, *gants*, *poudre de ſenteur*. Mais on dit également, & même plus ordinairement aujourd'hui, des *odeurs* pour déſigner une *odeur* agréable; & de même *porter des odeurs*, *poudre d'odeur*.

L'*odeur* eſt ſpécialement ce qui s'éleve ou s'exhale des corps; du celte *od*, *ol*, *oz*, qui éleve ou s'éleve. La *ſenteur* eſt proprement ce qui ſe ſent ou ce qu'on ſent; de la racine *ſen*, en celte *ſyn*, ſentir. L'*odeur* n'eſt *ſenteur* qu'autant qu'elle eſt ſentie ou qu'elle fait ſenſation. Le *ſens* relatif à l'*odeur* a été appellé *odorat*, pour être diſtingué des autres par la qualité ou la propriété particuliere qu'il diſtingue dans les corps. Cette diſtinction eſt ſimple & prouvée par elle-même.

Ainſi l'*odeur* eſt l'émanation des corps, ſenſible à l'odorat; & la *ſenteur* eſt cette même émanation, ſentie par l'odorat. L'*odeur* peut abſolument n'être

pas sentie, il suffit qu'elle s'exhale; il faut que la *senteur* le soit, elle frappe le sens. L'*odeur* peut être assez légere & foible, pour qu'elle soit insensible; mais la *senteur* est toujours plus ou moins forte ou abondante, pour qu'elle affecte l'organe. Aussi n'appelle-t-on *senteur* qu'une *odeur* forte. L'*odeur* est commune à une infinité de corps: la *senteur* est propre à certains corps *odoriférans*, tels que les aromates, certaines fleurs, certains fruits. On ne dit pas qu'un corps qui ne sent rien, n'a point de *senteur*; il n'a point d'*odeur*. La *senteur* se répand au loin, prédomine, absorbe les *odeurs* foibles ou délicates.

Montaigne, dans son chapitre des *Senteurs*, nous donne lieu d'observer que l'*odeur* est attachée aux corps; & que la *senteur* s'attache au nez. Celui, dit-il, qui se plaint de Nature, de quoi elle a laissé l'homme sans instrument pour porter les *senteurs* au nez, a tort; car elles se portent elles-mêmes. Mais à moi particuliérement, les moustaches m'en servent: si j'en approche mes gants ou mon mouchoir, l'*odeur* y tiendra tout un jour.

Odeur est donc le terme générique; & c'est celui qu'on emploie pour exprimer l'espece particuliere d'*odeur* de chaque espece de corps, au lieu que *senteur* ne se dit guere que d'une maniere vague & indéterminée, pour une forte *odeur*. Nous disons l'*odeur* & non la *senteur* du plâtre, du charbon, du thym, &c. pour distinguer les especes. Un bois a l'*odeur*, & non la *senteur*, de la rose. Un mélange a une *odeur*, & non une *senteur*, vineuse.

Au pluriel, les *odeurs* & les *senteurs* sont également des parfums agréables destinés à embaumer, à parfumer, à faire sentir bon. Les *senteurs* doivent

donc être encore plus fortes que les *odeurs*. Vous avez des *odeurs* pour les respirer, lorsqu'il sent mauvais : un autre s'impregne de *senteurs* pour ne pas puer, & il en put davantage. Des *odeurs* douces & qui ne soient pas senties de vos voisins, passe : si des *senteurs*, à moins que vous ne soyez dans un air infect. Avec des *odeurs*, vous sentirez peut-être bon, si l'on vous sent : avec des *senteurs*, on vous sentira au loin, malgré qu'on en ait. Le mot d'*odeur* ne conviendroit-il pas mieux aussi pour désigner les parfums naturels qui, sans apprêt ou sans mixtion, sentent ou font sentir bon ; & celui de *senteur*, à ces compositions & à ces mélanges que l'on forme artistement pour la même fin ? C'est la Nature qui donneroit les *odeurs* ; c'est le Parfumeur qui fabriqueroit les *senteurs*. Les Latins distinguoient ainsi *odoramenta* d'*odores*.

On dit figurément *odeur de sainteté*, l'*odeur des vertus*, &c. *Senteur* ne se dit que dans le sens propre.

Odieux, Haïssable.

Du latin *odi* (haïr), l'adjectif *odieux* : du verbe haïr, *haïssable*. Ce dernier terme est infiniment plus foible de *haine* que le premier. Si l'objet *haïssable* est digne de haine, l'objet *odieux* est digne de toute votre haine. La terminaison *eux* marque la plénitude, la force ; & la terminaison *ble*, la capacité, la disposition.

Avec certains défauts, on est *haïssable* : avec certains vices, on est *odieux*. Un homme méchant,

pervers, dangereux, intolérable, eſt *odieux* : une perſonne incommode, fâcheuſe, impatientente, contrariante, devient *haïſſable.*

Il n'y a point d'homme ſi parfait, qu'il ne ſoit *haïſſable* pour un autre. Il n'y a point de méchant ſi endurci, qu'il ne ſoit quelquefois *odieux* à lui-même.

Combien ces vices ſont en effet *odieux*, qui nous paroiſſent ſi aimables! Combien ces perſonnes ſont *haïſſables*, qui rendent *haïſſables* les vertus mêmes!

Quel art pour faire un monſtre tel que *Lovelace*, rarement *haïſſable*, mais ou ſouverainement aimable ou ſouverainement *odieux*!

Montrez-moi une Société où la franchiſe ne rende point *haïſſable.* Montrez-moi un homme à qui la flatterie ſoit *odieuſe.*

Combien de gens *odieux*, dès qu'on les voit tels qu'ils ſont! Combien de perſonnes *haïſſables*, dès qu'on ceſſe de les aimer!

Dans le ſtyle familier du jour, c'eſt une faveur qu'une femme diſe à un homme qu'il eſt *haïſſable*; une choſe *odieuſe*, ce ſera de n'avoir pas vu la nouvelle Piece. Il en eſt aujourd'hui des choſes comme des perſonnes, il n'y en a plus guere qui portent leur nom. Par quelles étranges locutions on diſtingue, par exemple, les couleurs? Le mal eſt qu'avec ce langage-là, on veut faire du ſtyle fleuri & juſqu'à de l'éloquence. Repréſentez-vous un perſonnage qui, pour marcher avec grace ou nobleſſe, fait des tours d'adreſſe & de force comme un ſauteur, ou cet homme de Sophocle, lequel ouvre une grande bouche pour ſouffler dans une petite flûte.

※ *Haïssable* ne se dit guere que des personnes ou de leurs manieres, & dans le style modéré. *Odieux* se dit, dans tous les styles, des personnes & des choses.

Odorant, Odoriférant.

On a beau dire que ces deux termes signifient la même chose, *odoriférant* doit ajouter une idée à celle d'*odorant*, par l'addition du mot *fer* qui signifie porter, produire, pousser au dehors, jetter, répandre. Ainsi Pline donne à l'Arabie l'épithete d'*odoriférante* (*odorifera*), parce qu'elle produit les parfums (*a*); & non celle d'*odorante* (*odora*); car ce mot ne rendroit pas son idée. *Odoriférant* exprime la propriété de produire l'odeur, de l'exhaler de son sein, de la répandre au loin; tandis qu'*odorant* désigne seulement la chose qui a de l'odeur, qui en donne, qui en jette. Le corps *odoriférant* est donc naturellement très-*odorant*. On flaire, on sent ce qui est *odorant* : on n'a pas besoin de flairer ce qui est *odoriférant*, il se fait sentir. Aussi l'Académie dit-elle une *fleur odorante*, un *bois odorant*, & des *parfums odoriférans*, des *aromates odoriférans*. Les corps *odoriférans* parfument, embaument. Les corps *odorans* ont une odeur agréable, sentent bon. Montaigne dit que la sueur d'Alexandre étoit *odorante* & suave; & que le Roi de Tunis, qui eut à Naples une entrevue avec

---

(*a*) *Arabia odorifera, in quâ nascuntur odores.* L. 5, c. 11.

Charles-Quint,

Charles-Quint, faisoit farcir ses viandes de drogues *odoriférantes*, qui, quand on dépeçoit la volaille, remplissoient le palais & même les rues d'alentour d'une très-suave vapeur.

Peut-être aussi *odoriférant* désigne-t-il l'odeur, en tant qu'elle est exhalée, répandue & sentie, comme le mot *senteur*; au lieu que le mot *odorant* n'indiqueroit proprement que l'odeur qui s'exhale, se répand, & doit se faire sentir, comme le mot même d'*odeur*. Dans cette hypothese, *odoriférant* dit plus encore qu'*odorant*.

Je ne dis pas qu'on a eu égard à ces différences: l'usage, au rapport de l'Académie, distingue ces termes en donnant *odoriférant* à la prose, & *odorant* à la poésie. *Odoriférant* peut souvent gêner & embarrasser les Poëtes; & sans le rejetter, ils auront fait celui d'*odorant*, qu'on rejetteroit sans raison de la prose, si on lui affecte une idée particuliere.

Œillade, Coup-d'œil, Regard.

L'*œillade* n'est proprement qu'un *coup-d'œil*. Le mot *coup* exprime l'action d'un corps qui tombe sur un autre, qui le frappe; il désigne aussi l'action qui se fait promptement en un instant: cette double acception se retrouve dans le *coup-d'œil* & dans l'*œillade*. Mais l'*œillade* est proprement considérée comme un *coup-d'œil* ou un *regard* jetté d'une maniere détournée, comme en tournant les yeux sans tourner la tête, de maniere à regarder sans qu'il y paroisse. Le *regard* exprime l'action de prendre *garde*, de faire attention, de considérer de l'œil. Ce mot

vient de *gar*, garde ; d'où *égard*, considération, &c.

L'*œillade* est un *coup-d'œil* ou un regard jetté comme furtivement, avec dessein & avec une expression marquée. Le *coup-d'œil* est un *regard* fugitif ou jetté comme en passant. Le *regard* est l'action de la vue qui se porte sur l'objet qu'on veut voir.

Il y a toujours dans l'*œillade* une intention & un intérêt visible : on jette des *œillades* amoureuses, jalouses, animées, favorables, &c. On donne un *coup-d'œil* pour voir en gros ; on jette un *coup-d'œil* à dessein ou par hasard ; & il y a des *coups-d'œil* très-expressifs. Les *regards* se portent, se tournent, se jettent, se lancent, se fixent sur les objets ; ils forment l'action propre de la vue, & même une sorte de langage naturel.

Les passions dissimulées jettent des *œillades*. La légéreté jette un *coup-d'œil* vain ; mais la fierté lance un *coup-d'œil* dédaigneux. Chaque passion a son *regard* ; & le *regard* prend toute sorte de caracteres : *regard de colere*, *regard de pitié*, *regard doux* ou *sévere*, &c.

L'*œillade* parle aux yeux. Il y a tel *coup-d'œil* qui ne dit rien, & tel autre qui dit plus qu'un long discours & qui compromet moins. Tout se peint dans les *regards*, au moral comme au physique.

Les amans trahissent par des *œillades* l'intelligence qu'ils veulent cacher. Il y a un *coup-d'œil* d'avis, qu'on jette inutilement sur ceux qui ne pensent pas à ce qu'ils disent. Le *regard*, ou la maniere de regarder propre à chacun, indique ou décele le caractere à celui qui sçait lire sur les visages.

Œillade ne se dit qu'au propre & dans le style familier. Dans le style soutenu, il faut dire *coup-d'œil* pour *œillade*. *Coup-d'œil* se dit au figuré comme *regard*; il exprime ou une légere attention de l'esprit, ou un talent composé de sagacité & de justesse, ou la vivacité & la pénétration comme dans le *coup-d'œil* du génie. *Coup-d'œil* se dit aussi de l'objet même qui frappe l'œil : ainsi une campagne couverte de riches moissons & de productions très-variées, est un beau *coup-d'œil* pour l'homme qui songe à ses semblables. *Regard* a d'autres acceptions qu'il est inutile de rappeller ici.

Œuvre, *Ouvrage*.

» *Œuvre*, selon l'Abbé Girard, dit précisément » une chose faite; mais *ouvrage* dit une chose » travaillée & faite avec art. Les bons Chrétiens » font de bonnes *œuvres*; les bons ouvriers font » de bons *ouvrages* «.

Œuvre exprime proprement l'action d'une puissance, ce qui est fait, produit par un *agent* : *ouvrage*, le travail de l'industrie, ce qui est fait, exécuté par un *ouvrier*. On dit l'*œuvre* de la création & l'*ouvrage* des six jours : la création est elle-même l'*œuvre* de la Toute-Puissance : le monde sorti des mains du Créateur dans six jours d'exécution, est son *ouvrage*. La force productive est dans l'*œuvre*; l'effet de son action est dans l'*ouvrage*. L'*œuvre* de la rédemption est ce que Jésus-Christ a fait pour le salut des hommes; & son *ouvrage* est leur salut. Nous admirons dans les *œuvres* de la Na-

ture son énergie, & dans ses *ouvrages* leur beauté. La puissance & l'action de l'agent font l'*œuvre* : l'*ouvrage* est le résultat du travail & de l'industrie. On dit *œuvre* & non *ouvrage* de la chair. L'Artisan fait des *ouvrages*, & son chef-d'*œuvre* est la plus belle production de son talent. *Œuvre* est le latin *opus*; & ce mot exprime, dans son sens primitif, la production, l'action productive : *ouvrage* est proprement le latin *opera*; & ce mot exprime le travail, la chose industrieuse. Voyez *Production*, *Ouvrage*.

» Le mot d'*œuvre*, continue l'Abbé Girard, » convient mieux à l'égard de ce que le cœur & » les passions engagent à faire. Le mot d'*ouvrage* » est plus propre à l'égard de ce qui dépend de » l'esprit & de la science. Ainsi l'on dit une *œuvre* » de miséricorde & une *œuvre* d'iniquité, un *ouvrage* de bon goût & un *ouvrage* de critique «.

Voilà l'usage : mais la raison de l'usage ? c'est ce que je tâche toujours de découvrir : je la trouve ici dans la différence que je viens d'établir, ce qui m'en confirme la justesse. L'*œuvre* est l'action, l'action faite par une puissance : or, qu'est-ce que la Morale considere ? les actions, les actions bonnes ou mauvaises, le bien & le mal, la vertu & le vice, principes de ces actions. L'*ouvrage* est le travail, ce qui résulte ou reste de ce travail : or, qu'est-ce que la Science entend par *ouvrage* ? les discours, les écrits, les pieces, les traités, les livres ; & l'Art, le mérite, les beautés ou les défauts qui sont dans l'*ouvrage* même. L'*œuvre* morale n'est qu'une *action* bonne ou mauvaise selon les mœurs ; & cette action est produite par la miséricorde, par l'iniquité, &c. L'*ouvrage* littéraire est une *chose* bonne

ou mauvaise selon la Science ; on trouve dans la chose même de la critique & du goût.

Mais les *ouvrages* d'esprit sont les *productions* d'un Auteur : aussi les appelle-t-on quelquefois *Œuvres*, *Œuvres* de théatre, *Œuvres* morales, *Œuvres* mêlées, *Œuvres* complettes, *Œuvres* posthumes, &c. L'Abbé Girard prétend qu'*œuvres* se dit au pluriel du recueil de *tous les ouvrages* d'un Auteur ; & que lorsqu'on les indique en particulier, ou qu'on leur joint quelque épithete, on se sert du mot d'*ouvrages*. Mais le mot d'*ouvrage* au pluriel marque aussi la pluralité ; & celui d'*œuvres* n'en marque pas davantage. Le recueil de *tous les ouvrages* forme les *œuvres complettes* : les *œuvres choisies* ne renferment qu'une *partie* des *ouvrages* de l'Auteur ; & si le choix est bien fait, les *œuvres choisies* valent beaucoup mieux que les *œuvres complettes*. Ce qui signifie un recueil entier, c'est le mot *œuvre* au singulier & au masculin, quand il s'agit de gravures ; l'*œuvre de* Calot, l'*œuvre* de Balechou. On dit aussi *œuvre* au singulier, pour un *ouvrage* particulier de Littérature : *La Pucelle est encore une* œuvre *bien galante.*

Œuvres est le titre de certains *ouvrages*. Les *œuvres* annoncent l'Auteur ; les *ouvrages* le supposent : l'*œuvre* est sa production ; le livre est son *ouvrage*. L'*œuvre* est l'*ouvrage*, en tant qu'il est fait par l'Auteur & considéré comme tel ; l'*ouvrage* est bien fait par l'Auteur, mais on le considere tel qu'il est en lui même ou indépendamment de ce rapport. Ainsi l'on juge l'*ouvrage* & non l'*œuvre* : l'*ouvrage* est bon ou mauvais en lui-même & sans égard à celui qui l'a fait ; mais à l'*œuvre* on connoît l'ouvrier, on juge l'homme.

Avec les données précédentes, mes Lecteurs rendront facilement raison des différentes manieres usitées d'employer ces termes. Par exemple, on dit mettre en *œuvre* des matériaux : mettre des matériaux en *œuvre*, c'est donner la forme ou la façon à la matiere, l'employer à faire quelque *ouvrage*. L'action d'employer ou de former est propre à l'ouvrier, à la personne ; & c'est-là l'*œuvre*. La matiere employée, mise en *œuvre*, qui a reçu la forme, est l'*ouvrage*.

La Nature, dit un illustre Ecrivain, fait le mérite ; & la fortune le *met en œuvre*. La fortune fait ainsi, par ses influences, le prix de l'*ouvrage*.

On dira se mettre à l'*œuvre*, & se mettre à l'*ouvrage*. On se met à l'*œuvre*, quand on commence son travail ; on se met à l'*ouvrage*, quand on commence à donner, par son travail, des formes à la matiere. Il y a le travail actif de l'ouvrier, qui fait l'*œuvre* ; & le travail passif, qui, reçu par le sujet, distingue l'*ouvrage*. Vous dites qu'il y a beaucoup d'*ouvrage* dans une tabatiere, & cet *ouvrage* est la façon de la tabatiere : vous en payez cher la *main d'œuvre*, c'est-à-dire, le travail de l'ouvrier qui a donné cette façon.

Office, Ministere, Charge, Emploi.

Office, lat. *officium*, ce qui *présente* une chose *à faire*, ce que chacun doit faire : de *facere*, faire, & d'*ob*, devant, présent. Nous traduisons le latin *officium* par *devoir*.

J'ai dit au mot *métier*, que *ministere* signifie

service qu'on rend à un supérieur, à un maître; & de même ce qu'on fait en son nom, comme son repr●ntant; lat. *ministrare*, servir.

Charge signifie fardeau, ce qu'on porte, tant au figuré qu'au propre: de la racine *car*, ce sur quoi une chose porte, roule; d'où le latin *cardo*, gond, pivot, & nos mots *cardinal*, *char*, &c. Ce mot répond au latin *onus*, charge, fardeau; & au figuré, dans le sens d'*office*, d'*emploi*, à *munus*, grande *charge*, *charge* pesante, importante; d'où *munia*, fonctions, obligations dont on doit s'acquitter (*fungi*).

Emploi, ce à quoi l'on se *ploie*, l'usage qu'on fait d'une chose, l'occupation que l'on suit: du lat. *implicare*, entrelacer, mettre en œuvre; rac. *pli*, *plo*, dont j'ai si souvent occasion de parler. L'*emploi*, dans le sens de charge, indique un travail déterminé.

Ainsi l'idée propre d'*office*, c'est d'obliger à faire une chose utile à la Société: celle de *ministere* est d'agir pour un autre, au nom d'un autre, d'un Maître qui commande: celle de *charge*, de porter un fardeau, ou de faire une chose pénible pour un bien ou un avantage commun: celle d'*emploi*, d'être attaché à un travail qui est commandé.

L'*office* impose un devoir; le *ministere*, un service; la *charge*, des fonctions; l'*emploi*, de l'occupation.

L'*office* donne en même-temps un pouvoir, une autorité pour faire; le *ministere*, une qualité, un titre pour représenter les personnes, disposer des choses; la *charge*, des prérogatives, des priviléges qui honorent ou distinguent le titulaire; l'*emploi*,

des salaires, des émolumens qui payent ou récompensent le travail.

Il implique une sorte de contradiction que l'un ait l'*office*, & l'autre le *bénéfice*. Il est naturel que celui qui prend un Agent, se serve ou ne se serve pas, à volonté, de son *ministere*, & qu'il le paye en conséquence. S'il y a des *charges* qui ne *pesent* rien, je veux dire qui n'imposent aucun exercice, *charge* n'est plus qu'un mot sans idée; mais ces *charges* n'en sont que de plus gros fardeaux pour le peuple qui paye. On sçait que tout *emploi* demande salaire; je ne sçais si l'*emploi* qui occupe le plus est le mieux payé.

Autrefois on appelloit *offices* ce que nous appellons *charges*: ainsi l'on dit encore *Grands Officiers de la Couronne*, *Officiers d'épee*, *Officiers de robe*, &c. En général, la *charge* est au dessus de l'*office*: nous disons les *grandes charges* & non les *offices* de la Couronne; mais sous les *grandes charges*, il y a beaucoup d'*offices* dans la Maison du Roi: nous disons *charges de Magistrature*, & *offices de Finance*: on a une *charge* de Président du Parlement & un *office* de Greffier, &c. Cependant *charge* s'emploie comme un mot générique; & il y a une infinité de petites *charges* fort ignobles, constituées telles, ou mises dans cet ordre par lettres du Prince. L'*emploi* est chose subalterne & très-subalterne, quelquefois honnête & souvent ignoble, toujours en sous-ordre. Nous ne disons *ministere*, dans le sens de place, dont je parle en ce moment, que de la place de *Ministre* du Roi; ainsi ce terme a un caractere bien distingué: mais nous disons le *ministere public*, le *ministere des autels*, avec une idée de noblesse; & le *ministere*,

dans le ſens d'*entremiſe*, a quelque choſe de plus relevé que l'entremiſe ordinaire. Ce n'eſt pas à dire que chacun n'ait ici ſon petit *miniſtere* à remplir, toujours dans le ſens de ſervice à rendre aux autres ou à faire pour les autres.

En général, l'*office* eſt par lui-même ſtable & à demeure, mais on en ſupprime : il y a, par accident, des Miniſtres ſans *miniſtere* : vous avez des *charges* à temps, à vie, & même en héritage, & toujours faites pour le mérite : il y a beaucoup d'*emplois* où il y a beaucoup d'embarras & d'affaires.

Mais il faut conſulter les Dictionnaires, la Chancellerie, & les Praticiens, pour ſçavoir les applications de ces noms aux cas particuliers. Ma tâche eſt d'expliquer la valeur propre & l'uſage ordinaire des mots.

Offrande, *Oblation*.

DANS un ſens rigoureux, l'*oblation* eſt l'action d'offrir ; & l'*offrande* eſt la choſe à offrir, & enſuite la choſe offerte. *Oblation*, lat. *oblatio*, eſt un mot dérivé du participe paſſif d'*offerre*, *oblatnm* : *offrande* eſt le gérondif *offerenda* ; & ceci nous donne la vraie explication de notre terminaiſon ſubſtantive *ande* ou *ende*. *Amandus*, *faciendus*, ſignifie ce qui eſt à aimer, à faire ; ce qui doit être aimé, fait ; ce qui eſt fait pour cela. Notre terminaiſon *ande* ou *ende* exprime ce qu'il faut faire pour, ce qu'on fait pour une deſtination. Ainſi la *réprimande* eſt un diſcours fait pour *réprimer* ; la

demande est l'indice donné pour faire sçavoir ce qu'on desire; la *guirlande* (de *gyr*, cercle) est une chaîne de fleurs faites pour couronner ou pour être mises en rond; la *prébende* (*præbenda*) est ce qui doit être *fourni* en argent ou en nature, aux Ecclésiastiques d'un Chapitre; la *propagande* est une Congrégation établie pour la *propagation* de la foi; la *bande* est un nombre de personnes rassemblées pour aller de compagnie; la *viande* est la chair destinée à être mangée, à faire vivre; une *houpelande* est une espece de vêtement fait pour être mis par *dessus* (*hup*) & envelopper, &c.

L'*offrande* est donc proprement la chose destinée pour l'*oblation*. Si l'usage, intervertissant les idées, attribue également à l'*oblation* l'idée de l'*offrande*, & à l'*offrande* l'idée de l'*oblation*, la différence n'en existe pas moins dans les mots; & le sens primitif de l'un n'est que le sens détourné de l'autre.

L'*offrande* se fait, dit-on, à Dieu, à ses Saints, & même à ses Ministres : l'*oblation* ne se fait qu'à Dieu.

L'*oblation* est alors un vrai sacrifice : l'*offrande* est seulement un don religieux.

L'*offrande* du pain & du vin dans le sacrifice de la Messe, est une *oblation*. Les présens que les Fideles font en allant baiser la patene, sont proprement des *offrandes*.

Jésus-Christ fait à son Pere, sur la croix, une *oblation* de lui-même. Dans vos prieres, vous élevez votre cœur à Dieu, & vous le lui donnez en *offrande*.

Les *offrandes* des premiers Fideles, consistant en pain & en vin, destinés à être consacrés pour la communion, étoient des *oblations*. Ainsi, comme

Mabillon l'obſerve, ce qu'on appelle aujourd'hui l'*offrande*, eſt bien différent des *oblations* d'autrefois.

Oblation a toujours un ſens plus rigoureux qu'*offrande*; & il ne ſe dit que pour exprimer le ſacrifice ou le don fait avec les cérémonies religieuſes preſcrites à cet effet. Ainſi toute *offrande* n'eſt pas *oblation*; & l'idée du don ou même du dévouement ſuffit pour conſtituer une *offrande* ſans aucune cérémonie. La main ou ſacrée ou religieuſe fait ſon *oblation* ſur l'autel : le cœur fait en lui-même ſon *offrande*. *Oblation* eſt un terme de lithurgie, & le peuple ne l'entend pas : *offrande* eſt le terme commun & vulgaire, lors même qu'il s'agit de l'*oblation* rigoureuſe.

Oblation ne ſe détourne pas de ſon ſens religieux & propre. Nos Poëtes, nos Orateurs ſe ſervent du mot *offrande* pour déſigner ce qu'on préſente avec un reſpect & un zele fort vif : il eſt auſſi employé dans des phraſes populaires & proverbiales, pour revêtir d'un langage religieux des idées profanes. On dit, *à l'offrande qui a dévotion*, ou *l'offrande eſt à dévotion*, pour marquer qu'une choſe eſt libre. On dit, *à chaque Saint ſon offrande*, pour dire qu'il faut rendre à chacun ce qui lui convient, ou offrir à chacun ce qui peut lui convenir, pour ſe rendre tout le monde favorable.

Offuſquer, *Obſcurcir*.

De *fo*, *foc*, feu, lumiere, les Latins firent *fucus*, fard, déguiſement, fauſſe couleur; & *fuſcus*, *obſcurci*, caché, brouillé, troublé, terni, bruni, li-

téralement décoloré, qui n'a pas son éclat; car *fe* ou *x* désigne la privation, l'absence. De là le verbe *offusquer*. *Obscurcir*, priver de lumiere, rendre obscur. Voyez *Obscur*.

Offusquer signifie empêcher de voir ou d'être vu, du moins de voir & d'être vu clairement, dans sa clarté naturelle, par l'interposition ou l'opposition d'un corps, d'un obstacle. *Obscurcir* exprime l'action simple & vague de faire perdre à un objet sa lumiere ou de son éclat, sans aucun rapport indiqué ni au moyen ni à la vue.

Le soleil est *obscurci*, lorsqu'il a perdu son éclat: si vous le considérez dans des nuages, il est *offusqué*. Les nuages l'*obscurcissent* & l'*offusquent*: ils l'*obscurcissent*, en lui ôtant sa lumiere; ils l'*offusquent*, en vous empêchant de le voir, ou en l'empêchant d'être vu.

Le hâle *offusque* le teint; il laisse un masque sur la figure. Le teint s'*obscurcit* avec l'âge; il n'a plus ses couleurs & son éclat. Vous voyez le teint *obscurci* par sa dégradation, tel qu'il est: vous ne le voyez pas tel qu'il est, s'il est seulement *offusqué* par des taches accidentelles.

Les passions *obscurcissent* l'entendement, de quelque maniere qu'elles le troublent: elles l'*offusquent*, en élevant autour de lui des nuages, ou en s'interposant entre lui & la vérité.

Une montagne qui borne la vue de votre maison, l'*offusque*; & on ne veut pas dire qu'elle l'*obscurcisse*, comme un mur qui lui ôteroit le jour.

Une femme fardée est vraiment *offusquée*, & elle vous *offusque*: cependant son teint, loin d'être *obscurci*, est enluminé.

Un feu sombre vous *offusque* plutôt que de vous

éclairer : cependant il éclaire l'objet plutôt que de l'*obſcurcir*. Cette phraſe fait bien, ce me ſemble, diſtinguer l'effet produit à l'égard de la *vue* par l'action d'*offuſquer*, & l'effet produit à l'égard de l'*objet* par celle d'*obſcurcir*.

La grandeur nous *offuſque*, & nous tâchons de l'*obſcurcir*.

La gloire de Miltiade *offuſquoit* l'eſprit de Thémiſtocle : la gloire de Thémiſtocle *obſcurcit* celle de Miltiade. Vous pouvez dire que la gloire de Thémiſtocle *offuſque* celle de Miltiade ; mais non que celle de Miltiade *obſcurcit* l'eſprit de Thémiſtocle. La raiſon en eſt que l'*offuſcation* tombe ou ſur vous qui voyez & conſidérez l'objet, ou ſur l'objet lui-même ; au lieu que l'*obſcurciſſement* ne touche que l'objet ſeul.

L'objet qui vous éblouit, vous *offuſque* ; & vous n'en ſoutenez la lumiere qu'à meſure qu'il s'*obſcurcit*.

Trop de paroles *offuſque* le diſcours ; & cette ſurabondance fait perdre de vue ce que vous dites, ce qui vaut quelquefois ſon prix. Trop de briéveté dans l'expreſſion *obſcurcit* l'idée ; mais cette obſcurité vous donne un air de profondeur, ce qui a bien auſſi ſon mérite.

Nous ſommes *offuſqués* par ceux qui ſont devant nous ; ils nous empêchent de voir & d'être vus : on voudroit bien les écarter. Nous ſommes *obſcurcis* par ceux qui ſont au deſſus de nous ; ils nous couvrent de leur ombre pendant qu'ils ſont au grand jour : on voudroit bien les rabaiſſer.

Mademoiſelle de Scudéri dit que les gens plongés dans la molleſſe méritent d'être appellés *oiſifs* dans une mauvaiſe ſignification. Cette mauvaiſe ſignification eſt propre au mot *oiſeux*.

Là tous les ſoirs, la troupe vagabonde
D'un Peuple *oiſif*, appellé le beau monde,
Va promener de réduit en réduit
L'inquiétude & l'ennui qui le ſuit.

Voltaire, Epît. ſur la Calomnie.

Ce peuple eſt non ſeulement *oiſif*, mais *oiſeux*.

Au rapport de Cicéron (*a*), Scipion diſoit qu'il n'étoit jamais moins *oiſif* que quand il étoit *oiſif*, c'eſt-à-dire, plus occupé que dans ſon loiſir, ou quand il n'avoit point de travail commandé. Il eſt impoſſible que de tels hommes ſoient *oiſeux*.

Solon vouloit punir les *oiſeux*, qui ſont déjà bien punis par leur oiſiveté même, & non des gens *oiſifs*; car il y a un repos néceſſaire, & même un repos forcé.

Bouhours dit qu'à y regarder de près, *oiſif* va plus à la perſonne qu'à la choſe. L'une & l'autre épithetes vont aux choſes & aux perſonnes; mais *oiſif* ne convient proprement qu'à l'eſpece de choſes qui ont un principe d'activité ou un genre particulier d'énergie & d'action.

Ainſi la Nature paroît *oiſive* pendant l'hiver: la matiere eſt par elle-même *oiſeuſe*. L'épée du Soldat eſt *oiſive* en temps de paix: celle du Gentilhomme caſanier eſt fort *oiſeuſe*.

(*a*) *Dicere ſolitum Scipionem accepimus, numquam ſe minùs otioſum, quàm cùm otioſus eſſet.* Offic. l. 3.

Les

Les dix *Oiseux* de la Synagogue étoient ainsi appellés parce qu'ils n'avoient d'autre emploi que de lire les livres saints au peuple ; ce qui est une sorte d'emploi pareſſeux. On appelle deniers *oiſifs* (*pecunia otioſa*), l'argent mort que naturellement il faudroit faire circuler & valoir.

Bouhours remarque qu'on dit une *vie oiſive* : mais Fléchier préfere une *vie oiſeuſe*. La vie eſt *oiſive*, quand on ne fait pas grand'choſe : la vie eſt *oiſeuſe*, quand on ne fait rien ou rien de bon. L'inaction fait donc la *vie oiſive*, & l'inutilité la *vie oiſeuſe* : oh! combien de gens *oiſeux* ! Il y a, ſelon le mot de Séneque, des gens dont la vie ne peut être appellée *oiſive*, mais bien une occupation *oiſeuſe* (*a*).

On dit des mots, des paroles, des épithetes, des phraſes, des diſcours, &c. ou *oiſifs* ou *oiſeux*. *Oiſeux* eſt le meilleur, quoiqu'*oiſif* devienne peut-être plus commun ; & M. de Voltaire dit avec raiſon, dans la Préface de ſon *Electre*, des *termes lâches & oiſeux*. On a même dit une *parole oiſive*, en rappellant le *verbum otioſum* de l'Evangile : la parole n'eſt point *oiſive*, c'eſt une action : mais elle eſt ſouvent *oiſeuſe*, car on en dit beaucoup d'inutiles. Si l'on veut abſolument parler ainſi, *oiſif* exprimera ce qui eſt ſuperflu & ſans effet ; *oiſeux*, ce qui eſt tout-à-fait vain & ne peut produire qu'un mauvais effet.

(*a*) *Quorumdam non otioſa vita eſt dicenda, ſed deſidioſa occupatio. De Brevit. vitæ* Citation de M. Beauzée.

On, *l'On.*

DANS l'écriture abrégée, *hom* vouloit dire *homo*, *homme. Hom*, *hon* ſe prononce *on* : par ſucceſſion de temps, on a écrit comme on prononçoit. *On dit* ſignifie donc *homme dit* : les Italiens ont employé de même *uomo*; les Allemands & preſque tous les peuples Septentrionaux diſent auſſi *man* (homme). *On* ou *homme dit*, eſt une propoſition particuliere; car *on* ſignifie un homme quelconque, quelqu'un, & des gens. *L'on*, l'*homme dit*, eſt une propoſition générale; *l'on* ſignifie les hommes, la généralité, la multitude du moins. *On* eſt un pronom indéfini : *l'on* eſt une expreſſion collective.

Cette diſtinction ſi naturelle de ſens, Vaugelas, du Marſais, & preſque tous nos habiles Grammairiens l'ont reconnue. Du Marſais reproche même à l'Abbé Girard de ne pas l'avoir obſervée. » Quand nous diſons *ſi l'on* au lieu de *ſi on*, dit- » il en parlant du bâillement, *l'* n'eſt point alors » une lettre euphonique, quoi qu'en diſe M. l'Ab. » Girard. *On* eſt un abrégé de *homme*; on dit » l'*on* comme on dit l'*homme*. *On* marque une » propoſition indéfinie, *individuum vagum* «. Comment ſe peut-il donc que ce Grammairien philoſophe conclue enſuite, avec la foule, qu'il eſt *indifférent pour le ſens de dire*, *on* dit ou *l'on* dit; & que c'eſt à l'oreille à décider lequel doit être préféré?

Eſt-il donc indifférent de faire une propoſition

ou générale ou particuliere? Est-il indifférent de laisser le Lecteur dans l'embarras de sçavoir si la proposition est ou particuliere ou générale, tandis que l'addition ou l'omission de l'article doit lever toute équivoque? Est-il indifférent de violer une regle essentielle de la Grammaire, qui détermine par l'article, ce qui, sans l'article, reste indéfini? Si nos Grammairiens veulent seulement dire que, dans l'usage reçu, on dit indifféremment, quant au sens *on* ou *l'on*, pourquoi n'ont-ils pas démontré le vice & les inconvéniens de l'usage?

M'objectera-t-on l'autorité de l'usage même? Je répondrai que, si on ne peche point en le suivant, il n'en est pas moins contraire à la Grammaire, à la raison, au sens propre des choses : je répondrai que l'usage change, & qu'il n'y a rien de mieux à faire que de le changer pour le réformer & le perfectionner : je répondrai qu'un usage introduit & maintenu par l'ignorance, ne défend point, lorsqu'on s'est éclairé, aux Ecrivains, faits pour donner l'exemple & la loi, de rendre avec ménagement à la Langue la clarté, la régularité, l'abondance. J'observerai plus bas, que *l'*, comme article, auroit encore une utilité particuliere.

Ainsi *on* & l'*on* ne sont pas réellement identiques quant au sens : loin d'être identiques, ils ne sont pas synonymes : loin d'être synonymes, ils sont si opposés l'un à l'autre, que l'un fait une proposition vraie, tandis que l'autre la rend fausse. Quand une personne seule vous a dit une chose, il est bien vrai qu'*on* vous l'a dite; mais il est faux que l'*on* vous l'ait dite; car tout le monde ne vous l'a pas dite. Cette distinction est bien évidemment utile & même nécessaire; car, sans cela, vous ne

parlez plus que d'une maniere vague, & on ne ſçait plus ce que vous voulez dire par *on* ou par *l'on*; on ne ſçait pas ſi vous faites alluſion à un individu ou à l'eſpece; on ne ſçait ſi vous donnez une maxime générale ou une obſervation particuliere; chacun vous fera dire à ſon gré une choſe ou une autre, vraie ou fauſſe, puiſqu'on eſt obligé de vous commenter.

Par exemple, la Bruyere dit : L'on *ſe couche à la Cour*, *&* l'on *ſe leve ſur l'intérêt ; c'eſt ce que* l'on *digere le matin & le ſoir, la nuit & le jour.* Il dit encore : On *loue les Grands pour marquer qu'*on *les voit de près, rarement par eſtime ou par gratitude.* S'il n'y a point de différence entre *on* & *l'on*, ces deux propoſitions ſont donc pareilles : *on* exprime donc la même choſe que *l'on*; toutes deux elles doivent être également ou générales ou particulieres. Or la premiere eſt générale, puiſque c'eſt en général la maniere de ſentir & de vivre du courtiſan : la ſeconde ne peut être que particuliere, car il eſt faux qu'en général nous ne louions les Grands que pour faire entendre que nous en approchons. Mais ſi *on* & l'*on* ſignifient deux choſes différentes, il n'y a plus d'équivoque & d'obſcurité; au premier mot vous comprenez que la premiere de ces propoſitions regarde tous les courtiſans ou la foule; & l'autre, certaines gens ou certaine eſpece de gens.

Revenons à l'uſage, & voyons ce qu'il nous enſeigne. Faute d'avoir conſulté la raiſon & la regle ſur le bon emploi de ces locutions, l'euphonie a été invoquée pour leur aſſigner des places diſtinctes, c'eſt-à-dire qu'on a ſérieuſement entrepris d'aſſujettir la proſe à des regles de verſification, ſans

ſonger que la poéſie, faite pour l'harmonie & diſtinguée par ſon harmonie propre, retombe dans la proſe, ſi la proſe s'aſſujettit aux mêmes loix. Il s'agit donc, quant à l'uſage d'*on* ou de l'*on*, d'éviter dans la proſe des bâillemens ou des hiatus que la poéſie proſcrit avec raiſon, mais dont la proſe la plus coulante & la plus pure eſt inévitablement remplie.

Ainſi on veut nous obliger à dire *l'on* après *ſi*, tandis que nous diſons ſans ceſſe *ſi un*, *ſi elle*, &c.; après *&*, tandis que nous diſons ſans ceſſe *& il*, *& elle*, *& ou*, &c.; après *ou*, tandis que nous diſons *utile* ou *agréable*, *où eſt-il*, *où il va*, *fou à lier*, *mou à l'excès*, &c.; & le tout, ſans que l'oreille en ſoit choquée. L'oreille ne ſçauroit être choquée des ſons qu'elle a coutume d'entendre ſans en être ſurpriſe, ſans même les remarquer : elle ſeroit inconſéquente & bizarre, ſi, en les approuvant dans tous les cas ordinaires, elle les rejettoit dans un ſeul : il ſeroit donc ridicule d'en exiger cette fauſſe délicateſſe. Eſt-il vraiſemblable, eſt-il poſſible qu'elle ſoit, par exemple, offenſée de *ſi on*, quand une foule innombrable de ſubſtantifs terminés en *ſion* ou *tion*, la frappent, preſque à chaque phraſe, agréablement ou du moins ſans la bleſſer? Il ne faudroit employer euphoniquement *l'* devant *on*, que dans les cas où le mot ſeul formeroit un bâillement ou un hiatus auquel l'oreille ne ſeroit point accoutumée, ou dont il n'y auroit que des exemples aſſez rares dans le langage pour être remarqués.

A cette occaſion, je voudrois diſtinguer le *bâil-*

lement proprement dit de l'*hiatus* (*a*). J'appelle *bâillement* proprement dit, l'effet produit par la répétition immédiate de la même voyelle ou de la même voix ; & c'est ce qu'exprime par l'imitation le mot *ba-ailler*. J'appelle *hiatus* l'effet produit par la succession immédiate de deux voix ou voyelles différentes ; & c'est encore ce qu'exprime par l'imitation le latin *hi-are*. En général le *bâillement*, ainsi entendu, est pénible & désagréable ; il n'en est pas de même de l'*hiatus*, qui, souvent au contraire, rend le langage plus liant & plus doux. La Langue a peu de mots dans lesquels la même voyelle soit répétée sans consonne ou articulation interposée : elle en a une infinité dans lesquels une voyelle se lie immédiatement avec une autre, comme dans *haïr*, *payer*, *prier*, &c. L'effet doit donc être à

(*a*) Je sais que *bâillement* se dit plutôt à l'égard de la prose, & *hiatus* à l'égard des vers : mais ce n'est point là une différence réelle de sens. Je sçais que M. Beauzée considere le *bâillement* comme un effet relatif à la personne qui parle, & qui reste la bouche béante par l'émission de deux voix successives ; & l'*hiatus*, comme l'effet produit par la même cause sur la personne qui écoute, & dont l'oreille est offensée. Mais le mot latin *hiatus* signifie à la lettre, *bâillement* ; & il exprime l'ouverture de la bouche. Le mot primitif *hi*, d'où le latin *hio*, signifie de même *bâiller*, entr'ouvrir, rester la bouche ou la gueule béante. Sans m'opposer à ce qu'on adopte cette différence, j'observe seulement qu'elle n'est pas fondée sur la valeur des termes, & qu'elle paroît purement arbitraire quoiqu'utile. Quant à celle que je donne, fondée sur la valeur & la constitution matérielle des mots, je ne dissimule point que l'usage n'y a pas plus d'égard qu'à la précédente ; mais je la crois fort propre à distinguer deux choses naturellement distinctes, ou deux especes ou deux sortes différentes de choses dans le même genre.

peu près le même quand le même rapport se trouve entre deux mots. ainsi *qui est*, *il y est*, se prononcent avec la même mollesse & la même douceur qu'*inquiet*. Il faut donc en général éviter le *bâillement* s'il n'est imitatif & reçu ; il n'y a point de raison d'éviter un *hiatus* familier à l'oreille. J'assimile au *bâillement*, la cacophonie produite par la répétition de la même syllabe, comme quand on dit, *qu'on conserve*.

Il me semble que les différentes remarques de Vaugelas peuvent se réduire à une observation générale. L'Abbé Girard, qui les rassemble en une phrase & les adopte, n'a pas pris garde qu'en faisant deux termes différens d'*on* & de *l'on*, & en ajoutant qu'ils sont entiérement semblables, il alloit directement contre le but de son livre qui tend à détruire la parfaite synonymie de sens, & non à distinguer les synonymes par des différences intrinseques d'une application arbitraire & précaire, & c'est en partie ce qui m'a fait entrer ici dans une discussion grammaticale. Achevons notre ouvrage.

L'Académie, dans ses Observations sur les Remarques de Vaugelas, juge, à l'égard de *si on*, que la rencontre des deux voyelles n'a rien de rude, & qu'il y auroit quelque chose de trop affecté à dire toujours *si l'on*.

A l'égard de *& on*, ainsi que de *ou on*, prononcés tout de suite & sans pause, il convient assez de séparer les deux syllabes par *l'*. Cependant on nous oblige à dire *& on*, *ou on*, quand le mot suivant commence par *l'*. Il faut donc que l'oreille s'accoutume à ces hiatus.

Il est certain que, si *l'* ne s'emploie que pour l'euphonie, l'objet n'est pas rempli, quand la lettre

l commence le mot suivant : il faut rejetter le secours, dès qu'il est inutile, à plus forte raison quand il ne fait que choc & embarras : mais *l'* est un véritable article. L'habitude & l'utilité rendront aussi supportables ces phrases, l'*on lit*, l'*on le dit*, l'*on le loue*, & autres, que celles-ci, *il lit*, *elle lit*, *il* ou *elle lit le livre*, *le long de l'eau*, *la loi l'ordonne*, & mille autres semblables.

Qu'on, *con* ; *qu'on consente*, *qu'on consigne* : c'est là de la cacophonie ; & nous dirons plutôt *que l'on* en pareils cas. Mais on a tort de mettre en these générale qu'il faut dire *que l'on* devant *con*, *com* : la regle n'est juste que dans les cas où *con*, *com* se nasalent comme *on*, dans la prononciation. L'Académie a très-bien observé qu'en conversant, on dit plutôt, *qu'on commence*. La raison en est que *com* & *con*, dans *commencer*, *commettre*, *connoître*, &c. ne se prononcent pas avec le son nasal : vous dites *qu'on co-mence*, *qu'on co-noît* ; de maniere que la lettre *n* ou *m* se rejette sur la syllabe suivante ; & alors le son propre de *qu'on* n'étant pas répété, il n'y a point de cacophonie. Ainsi, quand vous direz, *on ondoie* un enfant, il n'y a point de bâillement, parce que vous prononcez *o-n-ond* : mais le bâillement est sensible, à dire *on hon-nit*, puisque vous répétez le même son (*a*). Des Grammairiens voudroient même nous faire

(*a*) Je ne prétends pas proscrire ce bâillement particulier ; puisque *on-on* imite le cri que l'on fait en *honnissant*. Je suppose ici que ce mot est prononcé comme il doit l'être ; mais j'ai tort, car on trouve fort joli de prononcer *honir*, & de transformer ainsi les huées en des sons doux & flatteurs.

dire *l'on* après *que*, suivi d'un *c* qui a le son de *k*, comme dans ces exemples : *il y a des défauts* que l'on cache *soigneusement ; on ne se persuade* que l'on con*noît assez ses devoirs qu'à proportion qu'on les aime moins.* Je conviens qu'il vaut mieux dire *qu'on*, quand les *que* sont multipliés dans une phrase.

Vaugelas conseille de préférer *on* à l'*on* au commencement d'un discours & même d'une période: l'Académie en fait une loi. Et il est vrai que si *l'* ne se met que par euphonie, ce motif n'a pas lieu au commencement d'une phrase, & il faut l'en bannir. Mais n'est-ce donc là qu'une lettre euphonique ? Je crois le contraire avec du Marsais; & je prouve que c'est un article par l'apostrophe ' nécessairement placée entre *l* & *o* : l'apostrophe marque l'élision, l'élision retranche l'*e* : *l'on* signifie donc *le on* : il s'agit donc d'un véritable article, & non d'une simple lettre *euphonique.* Et s'il faut même, par euphonisme, intercaler une lettre entre un verbe interrogatif & le pronom *on*, vous rejettez absolument *l'* pour placer le *-t-* entre le verbe & le pronom, *ira-t-on*, *viendra t-on* : tant il est vrai que *L'* n'est nullement une lettre euphonique. Je suis donc bien loin de blâmer la Bruyere, d'avoir commencé par *l'on* tant & tant de paragraphes : l'on *n'a guere vu jusqu'à présent un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs* : l'on *devroit aimer à lire ses ouvrages à ceux qui en sçavent assez pour les corriger & les estimer* : l'on *n'aime bien qu'une seule fois, c'est la premiere* : l'on *ne peut se passer de ce même monde que l'on n'aime point*, & dont l'on *se mocque*, &c. Je conviens qu'on aimeroit mieux entendre dans cette derniere phrase

dont on se mocque, comme le veut Vaugelas en parlant de *dont*. Mais l'Auteur avoit d'abord dit l'*on*, & il falloit continuer de même : que d'embarras !

C'est encore une regle que quand on répete plusieurs fois *on* ou l'*on*, il faut toujours dire de même : *on loue*, *on blâme*, *on crie*, *on menace*, *on dit* & *on fait* ; & non *on dit & l'on fait*, &c. La chose est convenable, lorsque le discours est rapide, & que le pronom se répete presque aussi-tôt. Ainsi Rousseau dit fort bien : On *n'est curieux qu'à proportion* qu'on *est instruit* : on *perd tout le temps* qu'on *peut mieux employer* : on *ne peut réfléchir sur les mœurs* qu'on *ne se plaise à se rappeller l'image de la simplicité des premiers temps*.

Mais si, dans l'*on*, nous considérons l'article, il sera très-utile de s'en servir dans des phrases longues, pour déterminer que le *on* dont on parle est le même dont on a parlé dans l'autre période, ou dans un autre membre d'une période étendue. *L'on* leve alors toute difficulté ; & en ce cas, il est encore utilement employé dans une proposition particuliere pour en désigner le sujet. J'ai dit, *on* ou un homme fait ; & dans la suite du discours, je continue en disant, & l'*on* ou cet homme-là croit. L'Abbé de Vertot dit ainsi : On *vendoit ordinairement une moitié de ces terres conquises pour indemniser l'Etat des frais de la guerre ; & l'autre moitié se réunissoit au Domaine public*, *que* l'on *donnoit ensuite gratuitement ou à un cens modique*, &c. *L'on* marque très-bien ici que celui qui donne, c'est celui qui a vendu. Cet usage établi donneroit la liberté d'employer plus souvent *on* avec des rapports différens : sans cela, il devient quelquefois équivoque & fatiguant : aussi a-t-il fallu établir

qu'il ne feroit pas employé dans la même phrase pour désigner des personnes différentes.

Il est inutile de remarquer combien *l'on* réuniroit d'avantages, employé dans un récit à remplacer le pronom personnel défini, employé déjà pour remplacer un sujet collectif, comme dans ce récit: » Les *Francs*, dans la cérémonie de l'installation » de leurs Rois, les éleverent d'abord sur des bou» cliers. A cet usage propre à une association » militaire, ils en substituerent un autre plus ana» logue à une Société policée. *L'on* plaça les Rois » sur des trônes ou des sieges sans dossier, pour » les avertir, dit-*on*, qu'ils devoient se soûtenir » ou se maintenir d'eux-mêmes, & veiller sur eux » comme sur les peuples «.

Ordonner, Commander.

Ordonner, donner ordre : *ordre* vient du primitif *r-d*, *rad*, *red*, gouverner, régir. *Commander*, montrer ou ordonner de la *main* : ce mot vient de *man*, la main qui indique, qui montre.

Le *commandement* est donc à la lettre la notification de l'*ordre*. Celui qui gouverne, *ordonne* : celui qui fait exécuter, *commande*. On *ordonne* en vertu de l'autorité, à celui qui doit obéir : on *commande* en vertu d'un pouvoir ou d'une charge, à celui qui doit exécuter.

Il faut la puissance, la force pour *ordonner* : il faut une domination, une supériorité pour *commander*. Un Maître *ordonne* ; un Chef *commande*. La Loi, la Justice *ordonnent*, la force en main :

un Général, un Officier *commande*, par ſon grade, une armée, une troupe ; comme une citadelle *commande* une ville, ou une montagne la plaine, par ſon élévation. Un Général *ordonne* un aſſaut à des troupes ; l'Officier principal le *commande* ou le conduit.

L'action d'*ordonner* a toujours quelque choſe de plus abſolu, de plus impérieux, de plus preſſant que celle de *commander*. Les pouvoirs particuliers diſtribués pour *commander*, n'*ordonnent* qu'au nom du Roi. Il faut que celui qui *commande* puiſſe *ordonner*, pour forcer la réſiſtance & punir l'infraction ; car on *ordonne* ſous des peines. On *commande* à des hommes libres ; mais celui qui *ordonne* ne laiſſe pas la liberté. On *ordonne* comme on veut de la choſe dont on diſpoſe : un Souverain n'oublie pas qu'il eſt homme & qu'il *commande* (*præeſſe*) à des hommes.

La même différence eſt ſenſible dans des applications éloignées du ton abſolu de l'autorité. Le Médecin qui gouverne un malade, *ordonne* les remedes : un Particulier qui emploie un Artiſan, lui *commande* un ouvrage. *Commander* ne ſignifie ſouvent que donner charge, commiſſion. *Ordonner* ne déſigne qu'*ordre* & *ordonnance* ; mais ces mots renferment l'idée d'*arrangement* & de régularité.

Ainſi on ne peut *ordonner* que pour établir ou maintenir l'ordre, comme le mot le porte, & comme ſon idée primitive, celle de gouverner, le requiert. On *commande*, ſelon l'ordre établi, ou par des ordres particuliers conformes à l'ordre général, & tels que les conjectures l'exigent.

Dans le ſens de *commander*, on *ordonne* aux perſonnes, mais on ne les *ordonne* pas ; au lieu

qu'on les *commande* comme on leur *commande*. On *commande* une troupe, quand on lui *ordonne* de marcher, ou quand on la conduit comme chef. Un Prince *commande* à ses Sujets, un Colonel *commande* son régiment ; le Prince *ordonne* à ses Sujets de payer des tributs ; le Colonel *ordonne* à ses Soldats d'attaquer un poste.

Ordonner n'est qu'un acte émané de l'autorité : *commander* est encore un office, une charge, une fonction. On *ordonne* par un acte de sa volonté, lorsqu'il est question d'agir : on *commande* dans une province où l'on a été chargé de maintenir l'ordre.

Origine, Source.

L'*origine* est le premier commencement des choses qui ont une suite : la *source* est le principe ou la cause qui produit une succession de choses. L'*origine* met au jour ce qui n'y étoit point : la *source* répand au dehors ce qu'elle renfermoit dans son sein. Les choses prennent naissance à leur *origine* ; elles tiennent leur existence de leur *source*. L'*origine* nous apprend dans quel temps, en quel lieu, de quelle maniere les objets ont paru au jour ; la *source* nous découvre le principe fécond d'où les choses découlent, procedent, émanent, avec plus ou moins de continuité ou d'abondance. *Origine*, lat. *origo*, vient du verbe *oriri*, paroître au jour, commencer d'être, prendre naissance ; de l'oriental *or*, jour, lumiere. *Source* vient de la préposition *sur* ; d'où *sourdre*, *surgir*, sortir de terre, s'élever : ce mot, au propre, indique l'endroit d'où l'eau sort

de terre pour prendre un cours plus ou moins continu : c'eſt le *fons* des Latins (*fundere* , verſer).

Les familles tirent leur *origine* d'un homme connu, du moins jadis, qu'elles appellent leur auteur, parce qu'il l'eſt de leur nobleſſe : mais cet homme nouveau & très-nouveau avoit un pere & des aïeux inconnus ; & peut-être eſt-il bon d'ignorer la *ſource* de ſon illuſtration, ce qu'il a fait pour y parvenir, & ce que la fortune a fait pour l'y élever.

Toute *origine* eſt petite ; l'embryon d'un Géant n'eſt pas moins imperceptible que celui d'un Nain. Toute *ſource* eſt primitivement foible ; les plus grands fleuves, comme les ruiſſeaux que vous franchiſſez d'un pas, deſcendent d'un filet d'eau.

Regardez l'*origine*, ſi vous le voulez ; mais conſidérez la fin. Remontez, ſi vous le voulez, juſqu'à la *ſource* ; mais deſcendez juſqu'à l'abîme où tout s'engloutit.

Il eſt curieux de ſçavoir les *origines*, ſi elles peuvent nous éclairer. Il eſt bon de connoître les *ſources*, ſi nous pouvons y puiſer.

L'*origine* du mal en général eſt une grande & belle queſtion. Mais il me ſuffit, à moi, que la Religion l'ait réſolue ; & je ſerois plutôt occupé à découvrir la *ſource* des maux dont nous ſommes les victimes, de ceux qui nous environnent, & celle des maux que nous faiſons nous-mêmes, pour le malheur d'autrui & le nôtre. Mon eſprit n'eſt pas fait pour ces hautes penſées qui aſpirent à concevoir la Nature & la Divinité ; & mon cœur l'eſt pour ces doux ſentimens qui nous rendent heureux ou malheureux du bonheur ou du malheur de ceux avec qui nous vivons.

L'*origine* nous découvre ſouvent la *ſource*; elle nous met du moins à la *ſource* des choſes. Cependant, combien il y a de choſes dont l'*origine* nous eſt connue, & dont la *ſource* reſte cachée! La connoiſſance de l'*origine* eſt proprement celle d'un fait; & la *ſource* en découvre le principe.

Les *origines* de la plupart des coutumes & des uſages anciens, nous ſont inconnues; & ſi elles nous étoient tout-à-coup manifeſtées, nous ſerions très-étonnés de voir tant de raiſon où nous trouvons tant de folie, & tant de folie où nous trouvons tant de raiſon, parce que nous jugeons tout ſelon l'eſprit de notre ſiecle & de nos mœurs: par exemple, la danſe *macabre* ou des *Macchabées*, quoiqu'elle renferme une bonne leçon pour des gens à qui l'on n'en donne guere, n'eſt pour nous qu'une ridicule momerie. Les vraies *ſources* de ce qui a cours dans le monde, nous ſont preſque toujours cachées: eh! que m'importe à moi, d'ignorer les *ſources* du Nil, s'il répand réguliérement ſes eaux graſſes & fécondes ſur mes terres, & ſi je ſçais profiter de ſes bienfaits! j'en rends grace à l'Auteur de la Nature, *ſource* de tous les biens.

Mais il importe de connoître les *ſources* des maux publics, les *ſources* des abus, les *ſources* des diviſions, les *ſources* des crimes, les *ſources* de la miſere; & ſans cela, comment y remédier? Il faut bien que le feu vous brûle & vous conſume à la fin, quelque appareil que vous mettiez ſur vos plaies. Si vous aviez une hiſtoire, vous remonteriez juſqu'à l'*origine* de ces déſordres; & ſi vous ſçavez les principes eſſentiels de l'ordre, vous connoiſſez la *ſource* & le remede de tous les maux.

L'*origine* du langage date de la création de l'homme: la *ſource* du langage eſt dans la conſti-

tution de l'homme. Sa ſenſibilité, frappée par des objets divers, exprime ſes ſenſations diverſes par les ſons de l'inſtrument vocal propres à chaque ſenſation; & ils vont frapper de la même maniere l'être organiſé de la même maniere : dès-lors, l'homme commence à parler, il eſt entendu. L'intelligence humaine, habituée à reconnoître la même ſenſation à la même voix ou au même ſon, & à diſtinguer les ſenſations diverſes par la diverſité des voix & des ſons qui les expriment, applique & affecte naturellement aux objets qui excitent les ſenſations, & comme les noms qui leur conviennent le mieux, les ſons ou les expreſſions naturelles de ces ſenſations qu'ils excitent; & voilà comment la Langue ſe forme.

Si je ne vais pas juſqu'à l'*origine* ou à l'étymologie des mots, comment fixerai-je l'idée incertaine d'un terme? L'*origine* imprime un caractere; & la vraie ſcience eſt à la *ſource* des choſes, là où ſont les principes, les cauſes, la raiſon des choſes, de leur exiſtence, de leurs qualités, de leurs propriétés.

⁂ J'obſerve que la terminaiſon *ine* exprime ordinairement l'intention, l'objet, la deſtination de la choſe. La *cuiſine* eſt le lieu fait pour y *cuire* & apprêter les mets; *machine*, ce qui eſt fait pour des opérations induſtrieuſes; *médecine*, ce qui eſt fait pour guérir (*mederi*); *latrines*, ce qui eſt fait pour qu'on s'y *cache* (*latere*), qu'on s'y renferme; *doctrine*, ce qui eſt fait pour être *enſeigné* (*docere*); *marine*, ce qui eſt fait pour aller en *mer*; *ſourdine*, ce qui eſt fait pour rendre le ſon *ſourd*; *uſine*, ce qui eſt fait pour de grandes fabrications; *poitrine*, la *poche* (*petto*, *pectus*) qui eſt faite pour contenir

l'air

l'air néceſſaire à la reſpiration ; *rétine*, le réſeau (*rete*), le tiſſu qui eſt fait pour arrêter, retenir, raſſembler les rayons, &c. Mais cette terminaiſon n'a pas toujours le même ſens : ainſi dans *urine*, *réſine*, *térébenthine*, &c. elle indique l'action de découler ; & c'eſt plutôt ce qu'elle exprime dans *origine*, où elle eſt manifeſtement formée de *gigno*, engendrer, produire ; *genus*, race, ce qui eſt produit, ce qui ſort d'une *ſource*. Ce mot eſt donc propre pour déſigner la *ſource* proprement dite ; & c'eſt ce qu'il exprime auſſi quelquefois, quoique cette idee du terme ait été obſcurcie par ſon extenſion & ſes applications diverſes. Ainſi *origine* ne marque proprement que les circonſtances & les divers rapports de la choſe naiſſante ; au lieu que *ſource* marque toujours une cauſe productive, féconde, continue. Une ſuite de choſes *tire* ſon *origine* de telle autre ; une ſucceſſion d'effets *prend* ſa *ſource* dans un tel principe. L'*origine* eſt telle maniere dont les choſes ſortent de leur *ſource*.

Ourdir, Tramer.

AU propre, *ourdir* ſignifie diſpoſer les fils pour faire une toile ; & *tramer*, paſſer des fils entre & à travers les fils tendus ſur le métier. Le ſens de ces termes répond bien à leur origine. *Ourdir* eſt le latin *ordiri*, commencer : du primitif *aur*, *or*, commencement, lever ; d'où *aurore*, *origine*, *exorde*, &c. Ce mot a auſſi de l'analogie avec le latin *ord-inare*, diſpoſer, arranger, *or*donner. *Tramer* eſt formé de *tra*, entre, travers : on com-

mence par faire la chaîne ; & par l'*entrelacement* des fils passés dans un sens contraire ou en *travers*, on forme la *trame*.

Ces termes ne se confondent point dans le sens propre : mais au figuré, on dit, sans avoir égard à leur idée rigoureuse, *ourdir* & *tramer* un mauvais dessein, une trahison, &c. Cependant il est bien sensible que *tramer* dit plus qu'*ourdir*, un dessein plus arrêté, une intrigue plus forte, des mesures plus concertées, des apprêts plus avancés pour l'exécution. *Ourdir*, c'est commencer ; on *ourdit* même une *trame* : *tramer*, c'est avancer l'ouvrage de maniere à lui donner la consistance convenable : la chose étant *tramée*, elle est toute prête.

Si donc il est utile de déterminer l'état de la chose & d'en distinguer les progrès, il l'est aussi d'employer figurément le mot *ourdir*, pour annoncer le commencement d'un projet, un dessein informe, les premieres idées & les premiers traits de la chose ; & celui de *tramer*, pour annoncer une intrigue qui se noue, des moyens qui se combinent, la forme & la consistance que la chose commence à prendre. Au lieu d'une expression vague & commune, vous aurez deux idées distinctes qui vous épargneront souvent des longueurs ; vous peindrez d'un seul trait par le mot propre, employé selon son idée propre, tel ou tel état des choses, & leurs différences.

Nous disons aussi dans le même sens, *machiner*, qui marque quelque chose de plus artificieux, de plus profond, de plus compliqué, & même de plus bas ou de plus odieux.

Outil, Instrument.

Outil, autrefois *util*, ainsi que l'écrit souvent Montaigne, vient du latin *uti*, se servir, s'aider d'une chose. *Instrument*, mot latin, vient de *stru*, *struere*, *instruere*, construire, instruire, élever, arranger, composer. Le premier de ces mots ne marque que l'usage ou l'emploi de la chose, le second en indique l'objet & la qualité. L'*instrument* fait des choses plus grandes, plus remarquables, plus combinées, mieux ordonnées que l'*outil* ne le promet.

L'*outil* est une invention utile, usuelle, simple, maniable, dont les arts méchaniques & simples se servent pour faire des travaux & des ouvrages simples & communs. L'*instrument* est une invention adroite, ingénieuse, industrieuse, efficace, dont les arts plus relevés & les sciences mêmes se servent pour faire des opérations & des ouvrages d'un ordre supérieur ou plus relevé. Si la chose étoit plus compliquée, plus sçavante, plus puissante, ce seroit une *machine*. L'*engin* annonceroit sur-tout l'esprit d'invention, une sorte de génie.

On dit les *outils* d'un Menuisier, d'un Charron; & des *instrumens* de Chirurgie, de Mathématiques. L'Agriculture a des *outils* & des *instrumens*; la pioche est un *outil*; la grande charrue est un *instrument*. Le Luthier fait avec des *outils* des *instrumens* de musique. L'*instrument* est en lui-même un ouvrage supérieur à l'*outil*.

L'*outil* est, en quelque sorte, le supplément de la main; elle s'en aide; l'*instrument* est un sup-

plément de l'intelligence ou de l'habileté. L'*outil* ne fait qu'obéir ; l'*inſtrument* exécute avec art. L'*outil* a ſa propriété ; l'*inſtrument* a ſon habileté, ſi je puis parler ainſi, ou ſon induſtrie propre. Il y a des *inſtrumens* qui, une fois mis en action, font tout par eux-mêmes : l'*outil* ſuit la main.

La néceſſité a inventé les *outils* : la ſcience a imaginé les *inſtrumens*. En perfectionnant les *outils*, on en vient aux *inſtrumens*.

Par les *outils* d'un peuple, vous connoiſſez ſon genre d'induſtrie ; par ſes *inſtrumens*, vous connoiſſez quel eſt chez eux l'état des arts & des ſciences.

Celui qui, le premier, conſidéra le bras de l'homme & ſes manœuvres avec autant de ſagacité que d'attention, fut l'inventeur d'*outils* le plus fécond, & le premier créateur d'*inſtrumens*. La main, modele d'un nombre prodigieux d'*outils*, eſt le premier des *inſtrumens*.

Les Indiens n'ont, pour fabriquer les toiles les plus fines, que des *outils* ſi groſſiers, que nos bons Ouvriers feroient à peine, par leur moyen, une groſſe toile de canevas, ſi on en croit l'Hiſtorien Anglois des *dernieres guerres de l'Inde*. Mais la Nature leur a donné, ajoute-t-il, une main ſi déliée, ſi bien coupée, ſi adroite, qu'elle vaut les plus habiles *inſtrumens* de l'art.

Les Montagnards du Tyrol font avec une mauvaiſe lame de couteau, avec un clou, un morceau de fer, pour tout *outil*, ces jolies petites figures de bois que nous regardons toujours avec curioſité. Le talent, la perſévérance, l'habitude, tiennent lieu d'*inſtrumens*.

Il n'y a que de mauvais *outils* pour de mauvais

Ouvriers. L'Artiste habile sçait faire de tout un bon *instrument*.

* *Instrument* est beaucoup plus employé au figuré qu'*outil*. Cependant *outil* marqueroit bien un état presque passif, une exécution servile, une obéissance aveugle, un moyen commun, une action simple : *instrument* caractériseroit une industrie particuliere, une influence remarquable, un concours d'intelligence, un moyen puissant, une action énergique. Opposés l'un à l'autre selon la valeur de leur sens propre, ils produiroient, ce me semble, un bon effet.

Un agent habile est un *instrument* ; un servile exécuteur est un *outil*. *Instrument* se prend ainsi quelquefois pour auteur, moteur, machinateur.

Un Manœuvre est un *outil* de métier ; l'homme de talent est un *instrument* de l'art.

Le cœur du Prince est dans la main de Dieu, comme l'*outil* (la scie) dans la main de l'Ouvrier : cette phrase attribue tout à Dieu. Mais si je veux marquer le concours de l'homme dans les desseins de la Providence, je dirai qu'un mauvais Roi est l'*instrument* le plus terrible de la colere céleste.

Le scélérat raffiné cherche plutôt, pour exécuter son crime, un *outil* qu'il brise à volonté, qu'un *instrument* qui puisse se tourner contre lui-même.

La tyrannie brutale n'a besoin que d'*outils* d'oppression & de mort : la fine politique a besoin d'*instrumens* subtils & déliés : le bon Gouvernement a toujours de bons *outils* ; & il n'a point de meilleur *instrument*, dit Tacite, que de bons amis.

Tel croit avoir été l'*instrument* de sa fortune, qui n'en a pas même été l'*outil*.

Outrageant, *Outrageux*.

Outrageant, participe présent du verbe *outrager*, converti en adjectif verbal, exprime l'action d'*outrager*, le fait, l'effet de cette action; elle *outrage*, on en est *outragé*, offensé cruellement. *Outrageux*, formé du substantif *outrage*, espece particuliere d'offense, désigne la nature de la chose, sa propriété ou son caractere, l'effet qu'elle doit par elle-même produire; elle est faite pour *outrager*, c'est le propre de la chose d'offenser cruellement. Ainsi un discours, un procédé *outrageant*, fait un outrage : le discours, le procédé *outrageux*, fait outrage. Ce qui est *outrageux*, est donc *outrageant* par soi-même : il sera même bien *outrageant*, puisqu'il porte en soi l'outrage, & que sa vertu & son efficacité est d'outrager, selon la valeur de sa terminaison qui sert même à indiquer l'habitude, la plénitude, l'excès.

L'Académie observe qu'*outrageant* ne se dit que des choses, tandis qu'*outrageux* s'applique également aux personnes. Cette observation confirme la distinction précédente; car un homme *outrageux* a l'intention & le dessein, l'habitude & le défaut, le caractere & l'humeur qui portent à outrager.

Cette distinction entre les adjectifs formés du participe présent des verbes, & les adjectifs formés du substantif relatif à ces verbes, est bonne à établir; puisque, fondée sur le sens des terminaisons *ant* & *eux*, elle nous rend la raison de deux sortes

d'adjectifs adoptés dans la Langue, sans autre différence générale à assigner, & qu'elle nous donne une regle générale pour en déterminer la valeur propre & l'emploi. On en retrouvera l'application aux mots *languissant* & *langoureux*, *vaillant* & *valeureux*, &c.



P.

Pacage, Pâturage, Pâtis, Pâture.

De *pa*, bouche, sont issus des mots sans nombre, qui, en différentes Langues, présentent des idées relatives à l'action de manger & sur-tout de *paître*, en latin *pascere*. De *pas*, *pase*, *past*, viennent les mots du présent article, où nous les considérons selon leur acception commune de lieux où le bétail trouve à *paître*.

Le *pacage* est un lieu propre pour nourrir & engraisser du bétail. Le *pâturage* est un champ où le bétail *pâture* & se *repaît*. Le *pâtis* est une terre où l'on met paître le bétail. La *pâture* est un terrein inculte où le bétail trouve quelque chose à paître.

On dit de *bons pacages*, de *gras pâturages*, un *simple pâtis*, une *vaine pâture*.

Pacage désigne la qualité de la terre & la production propre dont elle se couvre : ainsi le *bocage* est un lieu couvert ou parsemé de bois, de bosquets ; le *marécage* un lieu plein de marais ou de terres humides & bourbeuses ; le *plantage* un lieu couvert de *plants*. *Pâturage* marque & la propriété de la terre, & l'abondance de la production propre au bétail, & l'usage qu'on en fait : le bétail y *pâture*, c'est-à-dire qu'il y prend la nourriture qui lui convient & qui lui suffit, l'herbe & sa réfection.

Pâtis rappelle seulement l'action simple de *paître*; le bétail y trouve à *paître*, c'est-à-dire de l'herbe à *brouter* (*a*) ou à manger sur pied. *Pâture* ne se prend, dans l'acception présente, que pour un lieu vain & entiérement négligé, qui ne peut donner qu'une herbe rare, courte & pauvre : c'est pourquoi, dans un bail de ferme, on distingue le *pré* de la *pâture*, tant d'arpens de *pré*, tant d'arpens de *pâture* : la *pâture* est donc opposée au *pré* qui est tout couvert d'herbes.

Les prés & les prairies, ou ces grands prés fertiles, arrosés, couverts d'herbes, forment naturellement des *pacages*. Ces *pacages*, soignés, entretenus, employés à leur destination naturelle, couverts de bestiaux, sont des *pâturages*. Les bruyeres, les landes, les bois comme les *prés*, forment des *pâtis*. Des friches, des terreins négligés ou abandonnés, de mauvaises terres qui ne sont ni en prés ni en labour, sont des *pâtures*. *Pâtis*, quoique moins usité, est un mot générique, vague & technique : le *pâtis* peut donc être fertile & gras, comme dans ces vers de la Fontaine :

Je vous enseignerai les *pâtis* les plus gras.

(*a*) *Paître* & *brouter* different l'un de l'autre, en ce que le premier de ces verbes indique particuliérement l'effet de ce genre d'action, celui de nourrir ou faire subsister; & le second, la maniere propre de l'action, celle de manger l'herbe sur pied ou sur sa racine. Je donne, dans le texte, la différence de *paître* & de *pâturer* : *pacager* signifie seulement mener ou conduire le bétail dans des *pacages*; car il n'a point l'idée de nourrir.

Un âne, de la riche taille,
Tenté de l'herbe fraîche, & pour faire ripaille;
Voyant dans un *pâtis* un *grand troupeau* de bœufs;
Se mit à paître au milieu d'eux.

Mais, par lui-même, le mot n'exprime point l'abondance, au lieu qu'elle est naturelle au *pâturage*, à moins qu'on ne l'en dépouille par quelque accessoire. Ainsi l'on dit que les riches domaines consistent en *pâturages*; & ce mot est noble.

Pâle, Blême, Livide, Hâve, Blafard.

PERSONNE ne dira sans doute *hâve* pour *pâle*, ou *blafard* pour *livide* : mais tous ces mots indiquent une sorte de pâleur ou de décoloration; & j'ai cru qu'on me permettroit de les réunir, pour ne pas multiplier les articles inutilement & me répéter.

De *bal*, lumiere, on fit *pal*, lumiere foible. De là *pâle*, dont les couleurs sont foibles, passées, blanchies.

De la même racine *bal*, *bel*, *bl*, soleil, lumiere, éclat, on a fait *blanc*, nom de la couleur du jour & de la lumiere. On a certainement dit d'abord *blac*; & *ac*, *eik* signifie qui a, qui possede, qui participe. *Blême*, *blesme* désigne l'*exemption*, la suppression, la dégradation du blanc naturel & en général de la couleur; car *bl* désigne différentes sortes de couleurs. On dit, au figuré, *blâmer*, c'est-à-dire ternir, flétrir.

De *lu*, lumiere, on a fait plusieurs mots, *luc*;

liv, qui désignent le contraire. Le celte *liu*, *lwid* signifie sombre, morne. Le latin *lividus*, comme notre mot *livide*, marque de même quelque chose de sombre & de noirâtre, comme la meurtrissure.

Hâve semble tenir au mot *havi*, brûlé par-dessus, desséché, du grec *avein*, brûler, s'il n'a pas un rapport plus particulier avec la racine *car*, creux, cave : car ce mot ne désigne pas moins la maigreur que la pâleur. *Havée* signifie ce qui tient dans le *creux* de la main.

Blafard est composé de *bla* & de *fard*. Il désigne une couleur fade ou une couleur éteinte comme par une couche de blanc.

Ainsi, foible de coloris ou décoloré par une teinte de blanc sans éclat, un objet est *pâle*. Très-*pâle*, dépouillé de toute la vivacité de ses couleurs, ou plutôt changé de couleur, le même objet est *blême*. Plombé & taché ou chamarré de noir, un objet est *livide*. Morne & défiguré par le décharnement, un objet est *hâve*. *Pâle* jusqu'à l'affadissement, tout blanchi par l'extinction de ses couleurs, un objet est *blafard*.

Le teint d'une personne est *pâle*, dès qu'il n'est pas assez animé. Si les chairs ont perdu leur couleur propre & leur vie, il est *blême*. Il est *livide*, lorsqu'un mêlange de blanc & de noir lui donne une couleur sombre ou rembrunie. Quand sa couleur est morte ou effacée par un blanc mat ou inanimé, il est *blafard*. On dira plutôt un air *hâve* qu'un teint *hâve*, parce que le mot teint n'exprime que le coloris, & que le mot *hâve* rassemble deux qualités, celle de la couleur qui est d'un blanc brun, & celle de la maigreur qui n'est pas applicable au teint.

Un convalescent est *pâle* ; il n'a point encore re-

pris ses chairs & sa carnation. Une personne, saisie de crainte, est *blême* : il semble que son sang se soit retiré ou glacé. Un malheureux, tout meurtri de coups, est *livide* ; du sang extravasé & corrompu le noircit. Un pénitent, consumé par des macérations, est *hâve* : à la décoloration, il joint le *défigurement* (pour me servir d'un terme de Bossuet), & les autres signes extérieurs d'épuisement ou de débilitation. Une femme, crépie de blanc, est *blafarde* ; elle n'a plus de teint, & son visage est d'un blanc mort.

Un objet est *pâle* ou naturellement ou par accident. Cette épithete s'applique aux personnes, aux couleurs, à toute sorte de lumiere, aux corps lumineux. Une personne est *pâle*, une couleur est *pâle*, une lumiere est *pâle*, le soleil est *pâle*.

Un objet n'est guere *blême* que par accident. Cette épithete ne convient qu'aux personnes ou aux êtres personnifiés : & dans les personnes, il n'y a que le visage, le teint ou sa couleur qui soit *blême*. On est, on devient *blême*, on a le visage ou le teint *blême* par l'effet de la maladie, de la souffrance, de quelque passion violente, de quelque émotion subite. Mais la disette, l'indigence, &c. ont le teint *blême*, & c'est leur couleur propre.

Des coups, des contusions, des maladies, l'épanchement du sang & sa corruption, rendent *livide* une personne ou plutôt son teint, ses chairs, sa peau : on appelle aussi *livides* les taches, les marques bleues ou noirâtres qui se forment sur la peau ; & il en est de même des tumeurs. L'Envie a le teint *livide*.

Hâve ne s'applique aussi qu'aux personnes, &

proprement à l'air, au visage, à son ensemble. Je ne sçais s'il convient de dire *les yeux hâves*, quoiqu'on semble l'assurer dans un Dictionnaire. Mais les yeux creux, enfoncés, éteints, contribuent, comme les joues creuses, pâles, décharnées, à former un visage *hâve*.

Blafard se dit en général de toute couleur, de toute lumière qui n'a point d'éclat ou de vivacité, de tous les objets qui tirent sur le blanc ou qui blanchissent en se décolorant. Le soleil, offusqué par des vapeurs qui ne font qu'amortir ses feux sans le cacher, est *blafard*.

Parade, Ostentation.

DANS les choses morales, *parade* est regardé comme synonyme d'*ostentation*.

Indépendamment de la différence tirée de la racine ou de l'origine de ces mots, ils different en ce que *parade* sert plutôt à désigner l'action & sa fin ou son but; & *ostentation*, la maniere de faire l'action & son principe ou sa cause.

On *fait* plutôt *parade* d'une chose qu'on n'en *fait ostentation* : l'usage ordinaire est d'exprimer l'action par le premier de ces mots.

On fait une chose, non *avec parade*, mais avec *ostentation*; ce qui désigne la maniere de faire.

On se met en *parade* pour être vu; on s'y montre avec *ostentation*. On fait une chose *pour la parade*; on la fait *par ostentation*. *Pour* marque la fin, & *par* le principe.

Parade ne désigne que l'appareil extérieur;

l'*ostentation* seule est le vice. L'*ostentation* fait *parade* des choses.

Une chose de *parade* est faite pour les occasions d'apparat ou avec appareil : une chose d'*ostentation* se fait par vanité, par vaine gloire.

Parade se dit au propre dans un sens favorable ou indifférent : *ostentation* réveille toujours l'idée de blâme.

On a des habits de *parade* pour la cérémonie : celui qui est réduit à se faire valoir par ses habits, les étale avec *ostentation*.

Dans le cas présent, la *parade* est la montre ou étalage des choses qu'on croit propres à faire briller ou à faire paroître avantageusement : l'*ostentation* est une montre vaine ou un étalage fastueux des choses qu'on croit propres à donner de l'éclat & à effacer tout le reste. S'il y a de la vanité dans la *parade*, l'*ostentation* est un excès de vaine gloire. On se *pare*, on se targue de la chose dont on fait *parade* : on se glorifie, on s'enorgueillit de la chose qu'on fait avec *ostentation*. Cette distinction est reconnue par les Vocabulistes.

Celui qui fait *parade* de bel esprit, craint donc de n'avoir pas naturellement assez d'esprit pour être remarqué, s'il ne l'affiche. Celui qui met de l'*ostentation* dans ses paroles, craint donc que ce qu'il dit ne soit pas en soi assez bon pour être remarqué, s'il le disoit simplement.

Il y a une modestie de *parade* ; elle consiste à se mettre en vue en faisant semblant de se cacher. Il y a un silence d'*ostentation* : il consiste à substituer l'air & les gestes du dédain aux paroles.

La beauté, quand elle se met en *parade*, n'attire que les regards de la critique & de la censure.

L'*oſtentation* de vertu, dans les femmes, eſt une maniere de provoquer la curioſité & les entrepriſes des hommes.

Faire *parade* de peu de choſe, c'eſt prouver qu'on eſt bien peu de choſe. Faire avec *oſtentation* des choſes communes, c'eſt prouver qu'on eſt bien au deſſous du commun.

La vraie vertu & le vrai mérite ne font *parade* de rien ; c'eſt ce qui ne brille point de ſoi-même qu'on tâche de faire briller. La vraie grandeur & la vraie gloire ſont ſans *oſtentation* ; l'*oſtentation* n'eſt qu'une fauſſe & gauche imitation de la grandeur & de la gloire.

Théophraſte n'eſtime pas que l'on puiſſe donner une idée plus juſte de l'*oſtentation*, qu'en diſant que c'eſt dans l'homme une paſſion de faire montre d'un bien ou des avantages qu'il n'a pas. Cependant celui qui fait montre de ſes richeſſes avec un grand étalage, peut être en effet très-riche. Mais cet homme veut ou donner aux choſes un prix qu'elles n'ont pas, ou ſe donner par elles un mérite qu'elles ne lui donnent pas : l'*oſtentation* eſt de la vanité ; & il y a dans la vanité un vuide ou de choſes ou d'eſprit.

J'ai dit ſouvent que *par* déſigne l'action de paſſer à travers, de mettre au dehors, de montrer ou de faire *paroître* : d'où *parer* ou couvrir d'ornemens ; *ſe parer*, faire *parade* de, s'en faire un mérite, en faire un étalage. *Oſtentation* vient du latin *oſtentare*, fréquentatif d'*oſtendere*, mettre en avant, montrer, expoſer aux yeux : ainſi *oſtentare* ſignifie montrer ſouvent, & par une extenſion naturelle, montrer avec affectation, étaler avec faſte, exalter avec emphaſe ; & alors il devient augmentatif.

Saint-Evremont a dit, à l'exemple des Latins, *ostentateur*, beau mot pour le style noble.

Paralogisme, Sophisme.

Il semble que Messieurs de Port-Royal ne mettent aucune différence entre ces termes, lorsqu'ils disent, dans leur Logique, qu'il n'est pas inutile de représenter les principales sources des mauvais raisonnemens qu'on appelle *sophismes* ou *paralogismes* : il auroit fallu dire *qu'on appelle ou sophismes ou paralogismes*, pour rendre la particule disjonctive, si l'on avoit voulu distinguer ces termes par un sens particulier à chacun.

Ces mots sont purement grecs. Mais, en grec, *paralogisme* désigne la déception opérée par des raisonnemens artificieux, des argumens captieux, des conclusions trompeuses ; tandis que *sophisme* désigne plutôt une fraude quelconque, la subtilité, l'astuce, un adroit artifice, sans application particuliere au raisonnement ou au discours exprimé par le mot *log* dans *paralogisme* ; car *soph*, racine de *sophisme*, signifie sagesse, science, faculté. Il est vrai que, par le sens même de cette racine, il est tout naturel de faire l'application du dérivé au raisonnement ; & il n'a point d'autre emploi dans notre Langue. La différence des mots grecs ne se retrouve donc plus dans les mots françois ; & si nous donnons à *paralogisme* le sens qu'il a dans le grec, il sera difficile de le distinguer de *sophisme*. Remontons donc jusqu'à la valeur primitive & littérale des mots par leur décomposition. *Para* sert

ici à marquer l'opposition, la contrariété : le *paralogisme* n'est donc qu'un raisonnement faux, un argument vicieux, une conclusion mal tirée ou contraire aux regles. Or le mot *sophisme*, formé de *soph* & pris en mauvaise part, sera toujours un trait d'artifice, un raisonnement insidieux, un argument captieux. Telle est la distinction qui paroît être reçue.

Le *paralogisme* & le *sophisme* induisent en erreur, le *paralogisme* par défaut de lumiere ou d'application, le *sophisme* par malice ou par une subtilité méchante, comme il est fort bien dit dans le Dictionnaire de Trévoux. Je me trompe par un *paralogisme*; par un *sophisme*, on m'abuse. Le *paralogisme* est contraire aux regles du raisonnement : le *sophisme* l'est de plus à la droiture d'intention. *Paralogisme* est un terme dogmatique ; & par là même il désigne plutôt une opposition aux regles de l'art : *sophisme* est un terme plus familier, & il désigne plutôt l'art d'abuser, ou le métier de chicaner ; c'est aussi l'idée propre à tous les mots françois de la même famille. Platon comparoit les *sophistes* à des chasseurs qui tendent des piéges : les *paralogistes* (*a*) peuvent être comparés à des voyageurs qui s'égarent par inattention ou par ignorance.

Il est des sciences auxquelles il semble qu'on veuille attribuer exclusivement aux autres la certitude & l'évidence ; comme si les grandes vérités politiques ou morales ne se démontroient pas aussi rigoureusement que les vérités mathématiques ;

(*a*) Ce mot n'est encore que grec : mais il mériteroit bien autant que *sophiste* d'être françois. *Paralogiste* désigneroit l'homme qui, de bonne foi, raisonne mal ; & il y a de ces gens-là parmi nous comme chez les Grecs.

comme si l'on ne tomboit pas dans le *paralogisme* en géométrie tout aussi bien qu'en morale ; comme si l'on croyoit que la géométrie ne seroit pas aussi en butte au *sophisme* que la morale, dans le cas où une foule de gens mal intentionnés s'attacheroit à la combattre devant un peuple ignorant qui s'ingéreroit de la juger (*a*).

Nous disons les *sophismes du cœur*, les *sophismes de l'amour-propre*, & nous ne disons pas dans le même sens *paralogismes des passions*, les *paralogismes de l'intérêt personnel.* L'amour-propre, les passions ne raisonnent guere dans les formes ; mais, en feignant de raisonner, elles nous séduisent, nous entraînent & nous persuadent. Le *paralogisme* n'est qu'une erreur de l'esprit. Le *paralogisme* nous trompe, sans le vouloir ; le *sophisme* veut nous tromper, si l'on me permet de m'exprimer ainsi.

* Il faut pourtant convenir que nous appellons souvent *sophismes* les faux raisonnemens que nous faisons sans aucune intention de tromper, & quand nous nous trompons nous-mêmes. Nous voulons alors désigner par ce mot un raisonnement qui n'a que de l'apparence sans solidité, un raisonnement

---

(*a*) » Si la Géométrie, dit Leibnitz dans ses *Nouveaux* » *Essais sur l'Entendement humain*, s'opposoit autant à » nos passions & à nos intérêts que la Morale, nous ne la » contesterions & ne la violerions guere moins, malgré » toutes les démonstrations d'Euclide & d'Archimede, » qu'on traiteroit de rêveries & qu'on croiroit pleines de » *paralogismes*; & Joseph Scaliger, Hobbes & d'autres » qui ont écrit contre Euclide & Archimede, ne se trou» veroient pas aussi peu secondés qu'ils le sont «.

illuſoire. Or j'ai déjà remarqué que *paralogiſme* n'eſt guere employé que dans le genre dogmatique, & par conſéquent lorſqu'il s'agit ſur-tout d'argumenter en regle ou de relever l'irrégularité de l'argument, comme dans l'école.

Paraſite, Ecornifleur.

GENS qu'on appelle trivialement *piqueurs d'aſſiettes*, *chercheurs de franches lippées*, *écumeurs de marmites*, parce qu'ils font métier d'aller manger à la table d'autrui.

Paraſite, mot grec, qui prend ſa nourriture chez quelqu'un, qui mange chez les autres, de maniere qu'un domeſtique étoit un *paraſite*. Au rapport d'Athénée, l. VI, Solon inſtitua des *paraſites*, pour conſommer avec les Prêtres, comme leurs aſſeſſeurs, les chairs des victimes immolées. Miniſtres du culte religieux, les *paraſites* avoient l'intendance des *bleds* ſacrés & même de certains ſacrifices. Ainſi ce mot n'eſt nullement odieux en ſoi : il étoit même honorable & non ſeulement chez les Grecs, mais encore chez les Gaulois, ſelon le témoignage de Polybe. Mais lorſqu'il y eut à Athenes beaucoup de ces gens ſi riches qu'ils ſont obligés de faire manger leur bien aux autres pour en jouir, lorſqu'il y eut de grandes tables, il s'éleva des eſſaims de convives qui s'introduiſirent dans les maiſons opulentes, s'y impatroniſerent, & en devinrent les commenſaux. On les appella *paraſites* ; & ce mot ſe prit alors en mauvaiſe part. Il eſt tiré de *ſit*, froment, nourriture, proviſion. Lucien compoſa un Traité pour prouver, à ſa maniere,

que la *parasitique* ou l'art du *parasite* est un art libéral & même le meilleur de tous les arts.

Je ne vois pas des rapports assez marqués entre l'*écornifleur* & la corneille, pour dériver le premier de ces mots du latin *cornix* (corneille) avec Ménage & M. de Gébelin. Je composerois plutôt *écornifler*, d'*écorner* & de *nifler*, mot que nous avons dans *renifler*, respirer, attirer avec force & avec bruit dans le *nez*. L'*écornifleur* ne respire, ne convoite que de franches lippées; il escroque, pour ainsi dire, *écorne*, avale le dîner ou la part des autres; il gruge, comme on dit, impudemment, il dévore. Aussi ce terme est-il plus injurieux & plus avilissant que celui de *parasite*.

L'assiduité à une table & l'art de s'y maintenir distinguent le *parasite* : l'avidité de manger & l'art de surprendre des repas, distinguent l'*écornifleur*. Le *parasite* a du moins l'air de chercher le Maître & de s'en occuper; il prend des formes : l'*écornifleur* a l'air de ne chercher que la table & de s'en occuper uniquement; il n'a guere besoin que d'impudence. Le *parasite* sçait se faire donner ce qu'il convoite, & du moins on le souffre : l'*écornifleur* escroque souvent ce qu'on n'a pas envie de lui donner, & on le souffre impatiemment. Le *parasite* paye en empressemens, en complaisances, en adulations, en paroles, en bassesses, sa commensalité : l'*écornifleur* mange, le repas est payé. Il y a des *parasites* qu'on est bien aise de conserver : il n'y a pas un *écornifleur* dont on ne tâche de se défaire.

Nous ne parlons pas des *parasites*, quoiqu'il y ait à Paris, comme à Athenes & à Rome, une foule innombrable de ces gens qui ne font que dîner

dans les maisons où l'on dîne, soit en qualité d'amis de la maison, soit sous le rôle de complaisans, soit à titre de diseurs défrayans pour la conversation & la Société : nos mœurs les autorisent ; & dès-lors le métier n'a plus rien d'odieux. Cependant l'espece des *complaisans* ressemble fort à ces *parasites* décrits par Lucien, dans le fond vrais *écornifleurs*, qui n'ont d'autre envie & d'autre plaisir que de manger aux dépens des autres, dans la forme bas valets qui servent fidélement, en présence, les défauts & les vices de leurs Patrons, & vils flatteurs, dont le grossier encens enivre la grossiere vanité de ces sots personnages qui ont une table pour avoir une Cour. Je voudrois pouvoir exposer ici l'origine & l'histoire de ces tables, de ces soupers, de ces dîners établis, & en développer les influences, aussi puissantes que variées sur les mœurs & la Société. Ces petites recherches seroient peut-être aussi curieuses qu'utiles pour l'importante histoire des mœurs.

Pas, Point.

Pas, dit l'Abbé Girard, énonce la simple négation. *Point* appuie avec force & semble l'affirmer. Vaugelas avoit remarqué que *point* nie bien plus fortement que *pas*.

L'observation est si juste, que *pas* ne nie souvent la chose qu'en partie ou avec modification ; & que *point* la nie absolument, totalement, sans réserve, selon la remarque du même Grammairien.

Telle personne n'est *pas* riche, mais elle n'est peut-être *pas* fort éloignée de l'être : telle autre

n'est *point* riche, & il s'en faut bien qu'elle le soit.

On n'a *pas* d'esprit, quand on n'en est *pas* pourvu : on n'a *point* d'esprit, quand on en est dénué.

Vous ne croyez *pas* une chose qu'on ne peut vous persuader : vous ne croyez *point* celle que votre esprit rejette absolument. Dans le premier cas, il peut encore vous rester quelque doute ; vous êtes très-décidé dans le second.

Pour n'avoir *pas* d'argent, il suffit que vous en manquiez, que vous en ayez peu, que vous n'en ayez *pas* assez. Pour n'avoir *point* d'argent, il faut que vous n'en ayez *point du tout*, ou du moins que vous n'en ayez que si peu qu'on le compte pour rien.

Un homme n'est *pas fort* sçavant, il n'est *pas très*-beau, il n'est *pas bien* bon, il n'est *pas beaucoup* répandu : ainsi *pas* s'accorde avec les différens degrés de qualité. Mais il n'en est *pas* de même de *point*, il ne se prête *pas* à ces manieres de restreindre la négation, il exclut la totalité de la chose.

L'Académie, dans son Dictionnaire, met cette différence entre *pas* & *point*, quant à la signification. » Lorsqu'on dit, n'avez vous *point* vu un tel ? » n'avez-vous *point* pris ma montre ? l'interro- » gation n'est qu'une question simple. Et lorsqu'on » dit, n'avez-vous *pas* vu un tel ? n'avez-vous *pas* » vu ma montre ? on marque par là que celui » qu'on interroge a vu celui dont on parle ; & » qu'il a pris la montre qu'on lui demande «. Je crains bien que cette finesse de langage ne soit guere observée, & que la différence de sens ne se tire plutôt du ton dont on interroge, que de l'emploi particulier ou de *point* ou de *pas*. Quoi qu'il

en ſoit, je m'en rapporte entiérement à l'Académie. *Point* aura donc encore la propriété d'exclure, dans la queſtion, une connoiſſance que *pas* ſuppoſe dans la perſonne qui interroge, outre ſa propriété naturelle de nier d'une maniere plus abſolue ou plus rigoureuſe que *pas*. Cette derniere différence ſe retrouve dans l'interrogation même. Si je dis, ne connoiſſez-vous *point* cette affaire ? c'eſt comme ſi je diſois, n'en avez-vous *abſolument aucune* connoiſſance ? & vous répondrez, *point*, ou je n'en *ſçais rien du tout*. Au lieu qu'en diſant ne connoiſſez-vous *pas* cette affaire ? je vous demande ſi vous la ſçavez, & vous répondez, je ne la ſçais *pas*, lors même que vous en avez quelque connoiſſance, mais une connoiſſance inſuffiſante. La premiere queſtion ſemble dire, avez-vous connoiſſance de cette affaire ? & la ſeconde, en avez-vous la connoiſſance ou la ſcience ?

Mais d'où vient donc cette différence de force négative, reconnue dans *pas* & *point* ? Elle vient de la valeur propre & naturelle des mots. Le *pas* eſt une enjambée, la premiere diviſion du marcher, la trace imprimée par le pied ſur la terre : le *point* eſt une piquure, la plus petite étendue poſſible, la valeur d'un *point* d'écriture ou de couture. Or, c'eſt de ces mots poſitifs que nos deux négations ſont formées ; &, ſelon leur valeur poſitive, *point* qui repréſente la plus petite étendue eſt naturellement plus excluſif que *pas* qui ne laiſſe *pas* que d'avoir une étendue remarquable. *Il n'y en a pas*, c'eſt comme ſi on diſoit, il n'y en a la valeur ou la longueur d'un *pas*, la trace du pied. Il n'y en a *point*, c'eſt, il n'y en a la valeur ou la groſſeur d'un *point*, la trace de la plus légere piquure.

Pas & *point* marquent de petits objets ; mais de tous les objets le plus petit, c'eſt le *point* : c'eſt donc le *point* qui a dû marquer l'abſence ou la privation la plus complette ; & c'eſt ce qui eſt en effet.

Cette remarque a été faite depuis long-temps par Nicod ; du Marſais l'a parfaitement développée en traitant de l'*article* ; elle eſt confirmée par M. de Gébelin & par tous les Grammairiens Philoſophes. Tous les mots employés dans un ſens négatif déſignent par eux-mêmes des objets poſitifs, mais petits, tous juſqu'à la ſimple négative *ne*, *ni* qui ſignifie *petit*, dans ſon ſens primitif, comme *rien* veut dire quelque choſe, *rem*, en latin, accuſatif de *res*, choſe. Nos peres exprimerent d'abord le ſens négatif par la ſimple négative *ne*, comme on l'a remarqué & prouvé par des exemples. Dans la ſuite, pour renforcer la négation, on y joignit divers mots qui déſignent de petits objets, tels que *grain*, *goutte*, *mie*, *brin*, *pas*, *point*, ſuivant l'obſervation de Nicod au mot *goutte*. On diſoit, je n'en ai *grain* ni *goutte*, ou pour la groſſeur ou la valeur d'un *grain de blé* ou d'une *goutte d'eau*. Nous diſons encore *je ne vois goutte*. On dit encore dans quelques provinces, il n'en aura *mie*, *mie* pris dans le ſens de *miette de pain*, en latin *mica*. Par alluſion aux petits jets d'herbe, nous diſons familiérement que quelqu'un n'a *brin* d'eſprit.

Il n'eſt donc pas douteux que *pas* & *point* ne ſe rapportent au *pas* qu'on fait en marchant & au *point* qu'on fait en piquant ou pointant. Convertis en mots négatifs, ils ont néceſſairement été d'abord employés ſelon l'analogie que les objets pouvoient avoir avec le *pas* & le *point*. Auſſi on a dû

dire, *je n'irai pas* & *je n'écrirai point*, par la raison bien simple que c'est en allant qu'on fait des *pas*, & en écrivant qu'on fait des *points*, & de même de tous les objets analogues à l'action de marcher ou à celle de piquer ou de pointer. Il en étoit sans doute ainsi de *brin*, *mie*, *goutte*, *grain*; ce qui donnoit au langage plus d'abondance, plus de variété, & tout à la fois plus d'expression & d'image. L'oubli du sens propre des mots nous a fait perdre une différence particuliere qui les faisoit négativement appliquer à tel ou tel genre différent d'objets; & il ne leur est resté que plus ou moins de propriété ou d'attribution négative.

» On doit regarder *ne* pas, *ne* point, dit du
» Marsais, comme le *nihil* des Latins. *Nihil* est
» composé de deux mots, 1°. de la négation *ne*,
» & de *hilum* qui signifie la petite marque noire
» que l'on voit au bout d'une feve. . . . Les Latins
» disoient aussi ne *pas* faire plus de cas de quel-
» qu'un ou de quelque chose, qu'on n'en fait de
» ces petits flocons de laine ou de soie que le vent
» emporte, *flocci facere*, c'est-à-dire *facere rem*
» *flocci* : nous disons *fétu*. Il en est de même de
» notre *pas* & de notre *point* . . . Or comme dans
» la suite, le *hilum* des Latins s'unit si fort avec
» la négation *ne* que ces mots n'en firent plus
» qu'un seul, *nihilum*, *nihil*, *nil*, & que *nihil* se
» prend souvent pour le simple *non* . . . de même
» notre *pas* & notre *point* ne sont plus regardés
» dans l'usage que comme des particules négatives
» qui accompagnent la négation *ne*, mais qui ne
» laissent *pas* de conserver toujours des marques
» de leur origine «.

Passer, se Passer.

NOTRE Langue a beaucoup de verbes qui, & dans un sens neutre & avec la forme des verbes réciproques, conjugués ou sans ou avec le pronom *se*, semblent avoir à peu près la même signification. Ainsi nous disons *passer* & *se passer*, *pâmer* & *se pâmer*, *amender* & *s'amender*, &c.

Bouhours & M. Beauzée ont établi une distinction particuliere entre *passer* & *se passer*. Mon dessein est de donner une regle générale applicable à toutes ces sortes de verbes, & d'en faire ensuite différentes applications.

Les verbes neutres different des mêmes verbes accompagnés du pronom, en ce que les neutres désignent d'une maniere générale la propriété ou la qualité, le sort ou la destination du sujet, l'état de la chose, ou le fait & l'événement final : au lieu que les autres désignent d'une maniere particuliere les changemens successifs, l'action progressive, le travail ou la crise qui attaque actuellement le sujet & qui le conduit à l'événement final. Le pronom *se* ne peut être utilement employé qu'à désigner expressément l'action reçue & les changemens éprouvés par le sujet dans le temps de l'épreuve. Cette différence est très-sensible dans l'emploi de *passer* & de *se passer*; exemple sur lequel nous nous étendrons davantage, parce que l'usage de ce verbe est sans contredit le plus ordinaire.

La qualité & le sort des choses qui *passent*, c'est de n'avoir qu'une existence bornée & de finir. L'état

actuel & la révolution des choses qui *ſe paſſent*, c'eſt d être ſur leur déclin ou dans une criſe de décadence qui amene leur fin. On dit que *paſſer* ſe rapporte à la totalité de l'exiſtence; & *ſe paſſer*, aux différentes époques de l'exiſtence. *Paſſer* a bien plus de rapport à la fin de l'exiſtence; & *ſe paſſer*, à l'action d'une telle époque, la dégradation.

Les fleurs & les fruits *paſſent*, ils n'ont qu'une ſaiſon : les fleurs & les fruits *ſe paſſent*, lorſqu'ils ſe fanent ou ſe flétriſſent. Les plaiſirs ſont, pour la plupart, comme ces fleurs qui ne font que *paſſer*: la plupart des biens ſont comme ces fruits qui *ſe paſſent*, dès qu'on les a cueillis.

Les couleurs *paſſent*, elles n'ont qu'une certaine durée : elles *ſe paſſent*, dès qu'elles commencent à s'effacer ou à perdre leur luſtre. C'eſt ainſi que la beauté *paſſe* & *ſe paſſe*.

Les ſaiſons *paſſent*, elles ſe ſuccedent : elles ne *ſe paſſent* que quand elles tirent à leur fin.

Les modes *paſſent*, leur nature eſt de changer: dès qu'elles commencent à *ſe paſſer*, elles ſont paſſées.

Ces diſtinctions ſont palpables. Ainſi, quoiqu'il ſoit vrai que *paſſer* & *ſe paſſer* s'appliquent ſouvent aux mêmes objets, il ne ſuffit pas de dire qu'il y a pluſieurs endroits où l'on peut mettre indifféremment l'un & l'autre, mais que néanmoins l'un eſt quelquefois plus propre & plus élégant que l'autre. L'un & l'autre expriment des idées différentes, & ſi l'un eſt propre dans un cas, l'autre ne ſçauroit l'être.

Bouhours obſerve que s'il s'agiſſoit, par exemple, de la beauté en général, on diroit *la beauté paſſe*; mais que s'il s'agit d'une belle perſonne qui com-

mence à vieillir, on dira plus proprement & plus élégamment, *sa beauté se passe*. La raison en est que la proposition générale présente les qualités ou la fin commune aux objets de la même espece ; & que, dans les cas particuliers, on considere plutôt le changement ou la révolution opérée dans les objets individuels. C'est le sort de la beauté en général que de *passer* : mais l'événement particulier à telle beauté, c'est de *se passer* par des altérations successives.

La beauté *passe* ; on a peu de temps à être belle & long-temps à ne l'être plus, comme dit Madame Deshoulieres. La *beauté* de nos jeunes femmes *se passe* avant qu'elle ait acquis toute sa perfection, & qu'elles aient acquis des ressources pour s'en *passer*.

Les maux *passent*, & votre mal *se passe*. Le temps *passe* ; & le temps de semer ou de recueillir *se passe*. Le goût du monde *passe* ; & votre goût pour le monde *se passe*, à mesure que vous en essuyez plus de dégoûts. Nous *passons*, & que reste-t-il de nous ? Le respect pour les anciens monumens *se passe* ; & nous apprenons à nos descendans à renverser ceux que nous aurons élevés.

⁂ Comme le mot *passer* n'a trait qu'à la durée & à sa fin, on s'en sert particuliérement pour marquer le peu de durée des choses. Comme le verbe *se passer* désigne particuliérement une action ou une révolution, il sert particuliérement à indiquer un rapport à l'emploi des choses. Ainsi Bouhours remarque, avec ce goût fin qui le distingue & sans pouvoir en rendre raison, que quand on parle du temps, seulement pour exprimer la rapidité avec

laquelle il s'échappe, on dit le *temps passe*, les *jours passent*, les *années passent* : mais que quand on parle du temps avec rapport à l'usage que nous en faisons, on dit qu'il *se passe*.

Le temps *passe* sans que nous nous en appercevions : il *se passe* sans que nous en profitions.

La vie *passe* ; & elle *se passe* à perdre la plus grande partie du temps.

Que de jours *se passent* laborieusement & longuement dans l'ennui ! & la vie *passe* comme un songe !

La vaine joie *passe* comme un éclair : la peine *se passe* avec le temps & la réflexion.

Il y a, dit Bouhours, des maux qui *passent* & des maux qui durent : les maux qui durent, *se passent* à la longue.

Ce Grammairien condamne la phrase suivante d'un bon Auteur : *Le Temps a dans ses mains une horloge, pour nous apprendre qu'avec les heures & les momens, les maux se* passent : il aimeroit mieux dire dans ce cas-là, *les maux* passent. Je ne suis point de son avis ; car il s'agit ici d'exprimer une diminution successive & graduelle qui suit le cours des heures & des momens jusqu'à leur fin : & c'est précisément là l'idée de *se passer*.

☼ Passons à quelques autres verbes qui, de même, dans un sens neutre, désignent simplement la qualité, la destination, le résultat ou l'événement ; tandis qu'avec la forme réciproque, ils indiquent une succession d'efforts, de changemens, de progrès, jusque vers le terme de l'événement final.

Celui qui *pâme*, tombe en défaillance : celui qui

ſe pâme, ſe débat, pour ainſi dire, avant que de tomber. Le premier verbe déſigne le réſultat ; & le ſecond, la criſe. On *pâme* de joie ainſi que de triſteſſe ; la joie a, comme la triſteſſe, la propriété, la vertu de vous jetter dans un état de pâmoiſon. On ſe *pâme* à force de rire ou à force de crier ; c'eſt-à-dire que des efforts ou des éclats ſucceſſifs de cri ou de rire menent par une progreſſion d'effets juſqu'à la défaillance.

Des fleurs, des oiſeaux *panachent* ; c'eſt leur propriété que de prendre les couleurs ou les formes d'un panache. Les oiſeaux, les fleurs *ſe panachent*, lorſque, par le développement & l'énergie de cette propriété, ils prennent en effet ces couleurs ou ces formes.

Les choſes ſujettes à devenir noires, *noirciſſent* : le teint *noircit* au ſoleil. Les choſes ſe *noirciſſent*, lorſqu'elles perdent de leur blancheur & qu'elles deviennent noires : le temps *ſe noircit* à meſure qu'il ſe couvre de nuages épais & ſombres. Un objet pourroit *noircir* tout d'un coup : il ne *ſe noircit* que par degrés.

En diſant qu'une terre *amende*, vous la préſentez dans un état d'amélioration, vous conſidérez l'effet produit : en diſant qu'elle *s'amende*, vous la préſentez dans le travail de l'amélioration, vous conſidérez ſes efforts & ſes progrès.

La viande *pourrit*, les confitures *chanſiſſent* ; le pain *moiſit*, &c. ; ce ſont des accidens que ces objets doivent éprouver ou même qu'ils éprouvent actuellement. La viande *ſe pourrit*, les confitures *ſe chanſiſſent*, le pain *ſe moiſit* ; ces objets ſont alors dans la criſe ou fermentation qui produit la pourriture, la chanſiſſure ou cette pellicule blan-

châtre qui se forme sur la surface, la moisissure ou cette efflorescence en mousse ou en duvet qui s'éleve sur cette pellicule.

Un homme *meurt*, qui rend le dernier soupir: un homme *se meurt*, qui se débat contre la mort.

Cet article m'a jetté dans de nouvelles réflexions sur le travail immense qu'il reste à faire, quand on sçait même le mieux l'usage, pour sçavoir la Langue: combien peu nous en connoissons les finesses! comme nous sommes loin de l'entendre parfaitement! Je parle de moi & même du commun des Docteurs; & je le dis même des manieres de parler les plus familieres.

Passereau, Moineau, &c.

LA source des noms propres est infiniment difficile à découvrir: les noms d'espece ou de genre sont ordinairement tirés des qualités distinctives de l'objet; & l'espece ou le genre porte souvent des noms différens qui expriment les différentes qualités de l'objet, ou qui quelquefois ne présentent que des rapports difficiles à saisir, ou même que des allusions qu'il faudroit souvent deviner.

Les Etymologistes semblent avoir désespéré de trouver l'origine du mot *passereau*, ou plutôt du latin *passer*; car dire, par exemple, que ce mot vient de *pati*, pâtir, souffrir, parce que cet oiseau est sujet au mal caduc, c'est avouer toute son ignorance. Je conjecture qu'il tient à la racine *pan*, *pans*, *pass*, qui exprime l'idée d'étendre, déployer. Je conviens que cette idée relative au déploiement

des ailes de l'oiseau & de son vol, ne donneroit qu'une appellation commune à toute espece d'oiseau : mais aussi c'est ce qui arrive souvent, & je remarque que les Latins appellent également *passer*, un poisson plat & large du genre des pélamides. Un nom commun à des animaux si différens ne peut être tiré que d'une qualité commune, telle que celle d'étendue. La terminaison *eau* ajoute au mot latin une idée de petitesse ; & *passereau* marqueroit une espece de petits oiseaux qui, étant fort communs, se seront appropriés un nom convenable au genre entier des oiseaux. *Moineau* a pris la même terminaison dans le même sens. M. de Gébelin dit que ce nom est dû à la couleur de l'oiseau, approchante de la robe de plusieurs Ordres de Moines. Bélon avoit déjà dit que ce mot vient de *Moine*, parce que sa couleur grise le fait ressembler à plusieurs Moines. Ménage le tire directement du grec *monos*, solitaire, à cause qu'il y a une espece de moineau qu'on appelle *solitaire*. En vérité, il y a bien moins de raison à affecter à une espece particuliere d'oiseaux, ce dernier nom qui ne porte que sur un trait bien léger de ressemblance & commun à tant d'autres especes, que celui de *passereau*.

Quoi qu'il en soit, *passereau* est certainement le nom propre ; car ces oiseaux étoient connus & nommés avant qu'on pût les comparer à des Moines. Mais *moineau* est devenu leur nom vulgaire & générique. Les Naturalistes distinguent encore plusieurs sortes ou variétés de cette espece d'oiseau, par le nom de *passereau*, particuliérement réservé à ces moineaux à plumage gris, qui sont ordinairement

rement leurs nids dans des trous de muraille, mais de jour en jour moins usité.

Dans le style religieux, nous disons *passereau* pour désigner le *passer solitarius* de l'Ecriture, & suivant l'idée particuliere de Ménage : je me trouve comme le *passereau* qui est seul sur le toit d'une maison. Par là même que ce mot n'est pas familier comme celui de *moineau*, il devient plus propre pour le style noble, pour ses comparaisons, ses métaphores & autres manieres de l'employer.

Il en est de même de *colombe* & de *pigeon*. *Colombe* est du discours ou noble ou tendre; & *pigeon* est le mot commun. *Colombe* n'exprime plus aussi dans le langage ordinaire, comme *passereau*, qu'une espece ou une variété particuliere, tandis que *pigeon* est le mot générique. Ces deux noms sont également tirés de deux qualités ou de deux rapports différens de l'objet. La racine *col* marque l'union, le lien, l'assemblage, l'attache; & nous regardons la *colombe* comme l'emblême de la tendresse, de l'attachement. Le nom de *pigeon*, en latin *pipio*, est tiré du cri des pigeonneaux ou des petits de la colombe; & *pi* est, par cette raison, la racine de différentes dénominations de plusieurs especes d'oiseaux. M. de Gébelin tire aussi le nom de *colombe* de la nature des sons que fait entendre cet oiseau, de son *roucoul-ement* : cette opinion est d'autant plus vraisemblable, que l'on disoit autrefois *coulon* au lieu de *colombe*. Quoi qu'il en soit, ce *roucoulement* est l'accent de la tendresse, de l'amour; & le cri d'où vient *pipio*, n'est que celui du besoin & d'un foible organe. Nous retraçons les qualités physiques du

pigeon, & les mœurs ou la ſimplicité, l'attachement, la fidélité de la *colombe*.

Vous trouverez toujours des différences ſemblables dans les différens noms de certains animaux, conſidérés alors ſous diverſes faces, lorſqu'il ſera poſſible de remonter juſqu'à leur origine. J'en ajouterai encore ici quelques exemples, pour ne pas être obligé de revenir à de ſimples applications des mêmes principes.

Ainſi nous diſons *cochon* & *porc*. L'idée propre de *cochon* eſt celle d'animal immonde : *coch*, *cawch*, en celte, ſignifie fumier, fiente : *ko*, *kak*, en grec, veut dire auſſi ſale, puant, vilain, &c. Nous appellons métaphoriquement *cochon*, un enfant ſale, mal-propre : une femme graſſe, groſſe & mal bâtie, eſt une *coche*. L'idée propre de *porc* eſt celle d'animal qui fouille, fend, laboure avec ſon groin ou ſon muſeau pointu : *per*, *por*, *porc*, ſignifie piquer, percer, paſſer à travers. Les Latins ont tiré de la racine *porc* une foule de mots relatifs au travail de labourer & de ſillonner : *porca* ſignifie chez eux ſillon & truie ; & la famille des *Porcius* deſcendoit ſans doute d'un Laboureur diſtingué.

L'*âne*, *aſne*, lat. *aſinus*, nom venu de l'Orient, eſt, à la lettre, l'animal aux longues oreilles : de l'oriental *azn*, *auzen*, oreille. Auſſi diſtinguons-nous l'*âne* par ſes oreilles, & nous diſons ſouvent des *oreilles d'âne*. L'*âne* chargé devient un *baudet* ; mot celte formé de *bal*, porter. Nous plaignons le pauvre *baudet*, pliant ſous le fardeau & aſſommé pour peine de ſa foibleſſe. Ce mot n'eſt que du ſtyle familier.

Le *cheval*, en latin *caballus*, mot connu des Grecs, ſelon Heſychius, tire ſon nom de ſa grandeur :

chev, *chef*, *cab*, *cap*, désignent la tête, le sommet, la grandeur, l'élévation ; qualité que le mot *al* exprime également. Le *cheval* devient un *coursier*, dans le style noble ; & vous le distinguez alors par la rapidité de sa course, par son ardeur, par son courage. Chez les Latins, *caballus* étoit un *cheval* de bagage & de peu de prix : le *cheval* bon & beau s'appelloit *equus*, mot dérivé du primitif *oc*, *og* (haut, grand) ; nom de divers grands animaux. Pour désigner un *mauvais cheval*, un cheval usé, nous avons fait le mot *rosse*, du *ross* des Allemands.

Patelin, *Patelineur*, *Papelard*.

L'OPINION commune sur l'origine du mot *patelin*, est que la Langue l'a reçu de l'Auteur de l'ancienne farce intitulée l'*Avocat patelin*. Quel qu'en soit le créateur, le mot est bien fait ; & vous en trouvez aussi-tôt le sens par ses rapports marqués, soit avec la dénomination de *patte-pelue* donnée à celui qui fait comme le loup imitant la patte de brebis pour attirer l'agneau, soit avec la phrase très-usitée, *faire patte de velours* ; c'est ce qui fait le *patelin*, *patte douce* (*lenis*, doux). *Papelard* sembleroit venir du latin *palpator*, flatteur, par une transposition très-naturelle de la lettre *L*. Du Cange croit que ce nom vient des exclamations d'un flatteur qui s'écrie sans cesse en latin, *papæ* ! cri d'admiration. Si ce mot a désigné autrefois, comme on le dit, quelqu'un qui bégaye & grasseye, il exprimera plutôt l'imitation du langage doux & du ton caressant d'un enfant qui n'en est encore qu'aux

premiers mots de l'enfance, *baba*, *papa*. Ce sera même, si l'on veut, un dérivé du latin *pappare*, qui indique l'action de faire avaler à quelqu'un les morceaux qu'on a mâchés. Quoi qu'il en soit, le *papelard* est en paroles, selon les idées reçues, ce que le *patelin* est par ses manieres. *Pat*, *patte*, qui signifie en général pied, se prend au figuré pour main. On rapporte *pap*, *papa*, au langage. Je parlerai tout-à-l'heure des terminaisons *eur* & *ard*.

Le Dictionnaire de l'Académie appelle *patelin* l'homme souple & artificieux qui, par des *manieres* flatteuses & insinuantes, *fait venir* les autres à ses fins. Il appelle *patelineur*, celui qui, par des *manieres* souples & artificieuses, *tâche de faire venir* les autres à ses fins. Le *papelard* est ordinairement un hypocrite, un faux dévot; mais c'est aussi tout homme caressant & rusé, qui flatte & amadoue avec de *belles paroles*, pour séduire. Celui-ci a dessein de tromper; les autres ont dessein de gagner les gens.

Le mot *patelin* marque, sans accessoire, la qualité, le défaut, le vice. *Patelineur* marque, par sa terminaison, l'action de faire le *patelin*, l'acte de pateliner, l'habitude du patelinage. *Papelard* marque, par la sienne, le vice, la manie, l'affectation, l'excès.

On est *patelin* par caractere, & par un caractere souple & artificieux. On est *patelineur* par le fait & par les manieres propres du *patelin*. On est *papelard* par hypocrisie & par un manege outré.

Je l'ai dit souvent, la terminaison *eur* désigne celui qui fait, qui a coutume de faire, qui fait métier ou profession d'une chose : *séducteur*, qui séduit, qui fait métier de séduire; *voleur*, qui

vole, qui fait profession de voler, &c. La terminaison *ard* exprime l'*ardeur*, la passion, l'*immodération*, l'excès : *musard*, qui ne fait que muser & s'amuser de tout, de rien; *babillard*, qui a la fureur du babil; *cafard*, hypocrite fieffé, exalté; *hagard*, tout égaré, &c. Ainsi le *parleur* parle beaucoup; & le *bavard* a la rage de parler, c'est un parleur impitoyable : le *pilleur* pille; le *pillard* ne fait que piller, il ne songe qu'à piller, &c.

Pâtre, Pasteur, Berger.

Pat, *past*, expriment l'idée de *paître*. Le *pâtre* & le *pasteur* font paître les troupeaux; c'est-là leur trait caractéristique. Ces deux mots n'en forment qu'un seul, le lat. *pastor*, sous deux finales qui ne different que matériellement. Il a fallu les différencier dans leur emploi.

Ber, *berc*, *berg*, signifient enceinte de branches, bercail, bergerie (*a*); *bre*; brebis; *béret*, en languedocien, bélier, mouton. Le *berger* a soin des bergeries & des brebis; c'est son office propre.

Pâtre se prend dans un sens générique & collectif, pour désigner tout gardien de toute espece

---

(*a*) Le *bercail* est proprement le logement d'hiver, fait pour les brebis avec des branches : on ne le dit plus guere qu'au figuré. La *bergerie* est le lieu destiné, construit, arrangé pour loger & soigner les brebis sous la garde du berger; comme une *léproserie* est un lieu, un édifice construit, arrangé pour retirer & traiter les lépreux; & ainsi de *maladrerie*, *orangerie*, *écurie*, &c. Ce mot se prend aussi pour le troupeau même, &c.

de troupeaux, comme le bouvier, le chévrier, le porcher, le berger; & il se dit particuliérement de ceux qui gardent le gros bétail, les bœufs, les vaches, &c. *Pasteur* se prend quelquefois dans un sens générique; mais il se dit proprement de celui qui garde le menu bétail: Pan a soin des *brebis*, dit Segrais, Pan a soin des *pasteurs*. Le *berger* n'est qu'un gardien de moutons ou de brebis, ou plutôt il en est l'éducateur.

*** Nous avons coutume d'attribuer au *pâtre* des mœurs grossieres. Je ne sçais si ce n'est point par une sorte de rapport qu'on suppose entre l'homme & le gros bétail qu'on met particuliérement sous sa garde. Je ne sçais si c'est à cause du rapport matériel du mot avec la terminaison *âtre* qui désigne quelque chose de sauvage, de dur, de désagréable: la terminaison latine *aster*, signifie sauvage; *oleaster*, olivier sauvage. Nos épithetes *douceâtre*, *olivâtre*, &c. se prennent en mauvaise part. Nous disons *parâtre* & *marâtre*, pour désigner des parens durs, ou des parens d'alliance & par eux mêmes étrangers. Nous supposons au contraire dans le *berger* des mœurs simples & douces comme à leurs troupeaux. Nous donnons plutôt au *pasteur* des qualités morales, sur-tout pour l'administration, parce qu'il n'est guere employé qu'au figuré pour désigner des Chefs spirituels ou temporels.

Dans le genre pastoral, les personnages de Théocrite ne sont quelquefois que des *pâtres grossiers*; ceux de Virgile sont des *bergers* un peu ennoblis; ceux de Gesner sont des *pasteurs tendres* & sensibles, inspirés par la simple & belle Nature.

Dans quelques éditions de la Henriade, il est dit de Sixte-Quint :

Le *Pâtre* de Montalte est le rival des Rois.

Pasteur seroit un mot équivoque dans ce vers; car appliqué à un personnage chargé de la conduite des ames, il réveilleroit d'abord dans l'esprit cette idée religieuse ; d'ailleurs, on appelle *pasteurs*, les Rois ; l'Histoire Ancienne parle des *Rois pasteurs*. Ce mot ne marqueroit donc point du tout le contraste : celui de *berger* ne peut que l'affoiblir par une image gracieuse.

☼ Dans le langage de l'économie rurale, le *pâtre* & le *laboureur* forment la principale division de la classe agricole, comme le pâturage & le labourage sont les deux premieres branches de l'agriculture. Ainsi Fénelon dans son *Télémaque*, Fleury dans ses *Mœurs des Israélites*, &c., mettent sans cesse en opposition les *laboureurs* & les *pâtres*.

Le mot *pasteur* est particuliérement adopté dans le langage de l'économie politique. Ainsi l'on dit les peuples *pasteurs* par opposition aux peuples *chasseurs* & aux peuples *agricoles*. On observe que les Patriarches étoient des *Rois pasteurs* ; & l'on appelle *Rois pasteurs*, les Rois Arabes de la seconde dynastie des Egyptiens. Le *pasteur* figure aussi dans l'Eglogue & dans le style grave.

Le *berger* est, dans l'économie rurale, une espece de *pâtre*; & un bon *berger* est un homme aussi précieux que rare. Mais le *berger* est sur-tout le héros d'un genre particulier de Poésie, quoique ce genre de Poésie se distingue par différens noms qui expriment des rapports particuliers, l'un au

pâtre, l'autre au *pasteur*, le dernier au *berger* proprement dit.

Le mot *bucolique* désigne littéralement ce qui concerne les bœufs & leurs *pâtres* : ce mot vient de *bu*, *bo*, *bœuf*. La *pastorale* doit regarder les *pasteurs* : mais les *pasteurs* Latins sont ordinairement des *bergers* dans notre Langue. La *pastorale* proprement dite, est une piece dramatique dont les personnages sont de l'ordre des *bergers* : le Tasse croyoit avoir créé ce genre, parce qu'il avoit fait oublier tous ceux qui l'avoient traité avant lui. Les *bergeries* sont des pieces particulieres du genre *pastoral* ou de vraies *pastorales*, ou des histoires des mœurs champêtres : les *bergeries* de Racan sont une agréable *pastorale*. Nous intitulons aussi des Poëmes de ce genre, *Eglogue* ou *Idylle*, mots grecs dont le premier signifie *choix*, *élite* ; & le second, *imitation*, *tableau*. L'*Idylle* est proprement un tableau des mœurs champêtres ; l'*Eglogue* est, par une application particuliere à notre Langue, un récit de quelque histoire champêtre ou un entretien de *bergers*. Nous cherchons sur-tout dans l'*Idylle* cette sensibilité pure, cette simplicité touchante, ces mœurs naïves, ces tableaux charmans, cet intérêt tendre, cette instruction douce que Madame Deshoulieres sur-tout & les modernes Poëtes bucoliques de l'Allemagne ont mis avec tant de succès dans les leurs. L'*Eglogue* est rarement aussi morale que l'*Idylle* moderne.

Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Mendiant, Gueux.

Je ne suis point pauvre, disoit un bon paysan qui n'avoit pour tout bien que ses bras, & sur ses bras une famille (*a*); mais à qui l'on offroit la charité, quand il demandoit du travail. Il y a le *pauvre* qui demande du travail pour vivre, & le *pauvre* qui demande l'aumône & qui en vit. Le premier est un homme *pauvre*; le second est ce qu'on appelle *un pauvre*, *un mendiant*, *un gueux*. *Pauvre* de profession, il fait le métier de *mendiant*, & communément avec la livrée du *gueux* : il mendie, il gueuse. *Pauvreté* n'est pas vice sans doute; mais la mendicité est l'abus & la honte de la pauvreté. Je ne dis pas que le *mendiant* soit coupable & encore moins punissable; je dis seulement que c'est ou sa faute ou celle d'autrui, d'en être réduit là. Quoi qu'il en soit, il falloit d'abord distinguer le *pauvre*, l'*indigent*, le *nécessiteux*, le *gueux*, qui ne sont que dans le besoin, d'avec ceux qui se font un état de la mendicité.

Pauvre est le latin *pauper* composé de *pau*, peu, & de *per*, richesse, biens, partage. Le *pauvre* a peu, il est mal partagé, il manque de fortune.

Indigent est le latin *indigens*, participe d'*indigere*, composé d'*egere*, être sans bien, avoir be-

(*a*) Si quelque Grammairien difficile ne s'accommode pas de cette ellipse, qu'il lise : *& il avoit sur ses bras une famille.*

soin ; *è* particule exclusive, hors, sans ; & *gé*, *ghé*, terre, biens. L'*indigent* n'a point de bien, il éprouve le besoin, il pâtit.

Nécessiteux est le latin *necessitosus*, dérivé de *necessitas*, extrême besoin, obligation indispensable ; mot qui semble tenir à *nec*, tristesse, souffrance, mort, & à *nécs*, lien, embarras, détresse ; mais qui est formé de la négative *ne* & de *cessus*, participe de *cedo*, qui ne cede pas ou ne fléchit pas, irrésistible, invincible. Le *nécessiteux* est dans les liens & les douleurs de la nécessité, d'un besoin urgent, d'une détresse dont il ne peut sortir, se tirer.

Mendiant est le latin *mendicus*, formé de *men*, *man*, main, & de *dicare*, présenter, tendre. Le *mendiant* tend la main en demandant & pour recevoir la charité.

Gueux est le latin *ganeo*, vaurien, débauché, selon Pasquier ; ou l'allemand *geiler*, *mendiant*, selon Nicod ; ou le latin *quæsitor*, qui cherche, quête, demande, selon Ménage ; ou peut-être un dérivé du celte *gwaz*, qui sert, selon la conjecture de M. de Gébelin ; ou, selon d'autres, le latin *egenus*, &c. *Gueux* vient de *ghé*, terre, possession, comme *egenus* & *indigens* ; & il signifie dépouillé, dénué de biens. En matiere de fief, *guévé* signifie laissé vacant, abandonné ; *guévir*, se dessaisir, se dépouiller d'un bien, d'une propriété. Nous disons un *gueux revêtu*, par la raison que le propre du *gueux* est d'être nu, dénué, dépouillé. Les *guenilles* sont l'équipage du *gueux* : on dit un *équipage gueux*. Nous appellons hyperboliquement *gueux*, celui qui n'a pas la fortune & le costume de son état. *Gueux* est un mot injurieux ;

& il indique, au physique & au moral, un désordre, un déréglement : vous appellez *gueux*, un misérable, un fripon, un homme vil, &c. Les *gueux* sont de vilains *pauvres*, des *mendians* suspects, des fainéans vagabonds. Voyez le tableau de la vie des *gueux*, tracé par le Sage dans le *Diable boiteux*.

Le *pauvre* n'a qu'une existence précaire, il est exposé au besoin. L'*indigent* est dans le besoin, il éprouve de la souffrance. Le *nécessiteux* est dans une extrême détresse, il manque des nécessités de la vie. Le *mendiant* professe, pour ainsi dire, la misere, il va sollicitant la charité publique. Le *gueux* gueusant étale la nudité ou le dénuement de la misere, il mendie avec l'appareil le plus dégoûtant ou le plus révoltant.

La *pauvreté* est une condition laborieuse; l'*indigence*, une dangereuse crise; la *nécessité*, une maladie mortelle; la *mendicité*, une profession infame; la *gueuserie*, prise pour le métier fainéant de *gueuser*, est la plus vile & la plus odieuse mendicité.

Le *pauvre*, tant qu'il est valide, n'a besoin que de travail : donnez-lui du travail; payez-lui & laissez-lui le prix de ce travail qui vous a servi & payé d'avance : c'est son pain, c'est sa vie. L'*indigent* a besoin d'assistance : aidez-le, pendant qu'il s'aide lui-même à se tirer de cet état; & faites-lui bénir la leçon de prévoyance que la Providence vient de lui donner. Le *nécessiteux* a besoin & un besoin urgent de secours : il faut peu pour le sauver d'un grand danger, mais il le faut vîte : ayez donc votre petit trésor de secours en réserve & tout prêt (s'il se vuide bientôt, il se remplit aisément),

& la vigilance qui ne laisse pas la misere ignorée & ensevelie dans des greniers, & la diligence qui sçait le prix du moment & fait une épargne précieuse du temps. Le *mendiant* a besoin de subsistance; mais si vous pouvez le nourrir dangereusement oisif, vous pouvez le nourrir utilement employé : des travaux, & il n'y aura point de *mendians* : tendez ainsi de bonne heure au *pauvre*, à l'*indigent* une main secourable, & ils ne vous tendront pas une main flétrie & peut-être bientôt suspecte. Le *gueux* de profession a besoin ou semble avoir besoin de tout : j'ai dit tout ce qu'il y avoit à faire pour vous épargner le spectacle déchirant ou rebutant de toutes les miseres de la vie, les séductions d'une pitié artificieusement inspirée & dérobée à ceux qui souffrent en effet, les dangers de ces associations particulieres qui ne tendent qu'à infester un pays. Voilà tout le systême de la charité religieuse & politique.

Le *pauvre* est aussi nécessaire au riche que le riche l'est au *pauvre* : le travail du *pauvre* fait le revenu du riche, & le revenu du riche fait le salaire du *pauvre* : ne les mettez donc pas sans cesse en guerre l'un avec l'autre. L'*indigent* manque de ce que les aisés ont de trop : n'est-ce pas pour que tout le monde vive que la Nature donne l'abondance, & pour que vous la distribuiez au besoin, que Dieu vous la donne à vous ? Apprenez-moi un emploi plus doux, plus beau, plus céleste de votre superflu, que de fournir au nécessaire de votre frere qui peut-être le rendra demain à vos enfans, à vous-même. Le *nécessiteux* semble accuser la Providence, mais les cœurs sensibles la justifient. Oh! si l'opulence lui refuse jusqu'à des regards, voilà

des *pauvres* qui partageront leur néceſſaire avec lui. Le *mendiant* eſt en face du Public : protégez toujours vos clients, craignez toujours d'opprimer l'innocence ; ſçavez-vous bien qui l'a fait malheureux juſqu'à perdre la honte de la miſere ? Je me tais : mais s'il ne refuſe pas le travail, qu'avez-vous à faire, ſi ce n'eſt de le ſoulager ? Le *gueux* eſt votre honte, la mienne, celle de l'Etat ; un ſcandale & un fléau public : couvrez-le donc ; vos vieux vêtemens le pareroient : il s'engraiſſeroit des miettes de votre table : mais ſur-tout faites-le rougir & ne lui laiſſez point d'excuſe.

Il y a des *pauvres* dans toutes les conditions : mais que veut-on dire quand on s'écrie que l'Etat doit venir au ſecours de la pauvre Nobleſſe ? Voilà du travail, c'eſt tout ce qu'elle peut demander. Dieu a-t-il diſpenſé les Nobles de la loi du travail ? Y a-t-il une loi qui ordonne aux uns de travailler pour nourrir des gens oiſifs ? Et qu'eſt-ce que cet inſenſé qui aimera mieux mourir de faim que de travailler pour vivre ? Le travail ne déshonnore pas : anobliſſez-le. Il y a des riches mêmes ſouvent *indigens* ; hommes mépriſables qui manquent du néceſſaire pour regorger de ſuperflu, & qui couvrent encore leur miſere de faſte. Il y a des *néceſſiteux* retenus par la honte entre la mort & le crime : n'eſt-il donc point d'ame charitable qui ouvre leur cœur à la confiance ? N'eſt-il donc point de ſage établiſſement où ils puiſſent dépoſer en ſecret & en ſûreté leurs peines ? Il y a des *mendians* de toute eſpece & de toute qualité ; car qu'importe, lorſqu'on mendie la fortune, à quelles portes on aille frapper ! Il y a même des *gueux* ſuperbes ; êtres

ridicules & impudens qui insultent non seulement à votre fortune, mais encore à votre pitié.

Paye, *Solde*, *Salaire*.

L'IDÉE propre de *paye* est celle de remplir un *pacte*, de donner la valeur dont on étoit convenu. De *pac*, *pag*, *pach*, &c., *pacte*, *marché*.

L'idée propre de *solde* est de s'acquitter finalement de ce qu'on doit, de ce qui étoit en compte. De *sold*, *solv*, payer, se libérer, *solder* un compte, un engagement.

L'idée propre de *salaire* est de délivrer la provision de *sel* (symbole antique de la subsistance), le prix du travail. De *sal*, *sel*, mot primitif qui signifie *mer*, *sel*, *salut*, *santé*, &c.

Le *salaire* est le prix ou la rétribution due à un travail, à un service. La *paye* est le *salaire* continu d'un travail ou d'un service continu ou rendu chaque jour. La *solde* est le prix ou la *paye* d'un service rendu par une personne *soudoyée*, c'est-à-dire, engagée & obligée à le rendre moyennant ce *salaire*; &, dans une autre acception, le payement ou l'acquit final d'un compte.

Il ne faut pas définir la *paye*, ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur *solde*, comme si elle ne regardoit que les soldats : on dit aussi la *paye* des ouvriers, quand on leur distribue tout à la fois les *salaires* qu'ils ont gagnés dans un certain temps, par une suite de travaux.

Quoique la *solde* regarde, selon l'usage ordinaire, le *soldat*, il faut observer que *soldat* vient de *solde*, & non *solde* de *soldat*. Ainsi il y avoit

des *ſoldes* avant qu'il y eût des *ſoldats* ; & l'on dit *ſoudoyer*, avoir, tenir à ſa *ſolde* des agens, des eſpions, &c., engagés & payés pour d'autres genres de ſervices.

Le *ſalaire* concerne proprement l'ouvrier, qui, pour gagner chaque jour ſa vie, travaille pour autrui chaque jour. Mais ce mot s'applique auſſi généralement à toute rétribution légitimement & rigoureuſement due pour tout genre de ſoin : ainſi l'on dit que toute peine mérite *ſalaire*.

Paye déſigne particuliérement l'action de payer, de diſtribuer, de délivrer actuellement la *ſolde* ou les *ſalaires* que l'on doit, ſelon les conventions qui ont été faites. *Solde* déſigne ſur-tout l'engagement par lequel on s'eſt mis au ſervice & ſous la puiſſance d'autrui pour tel genre de ſervice & avec la condition de la *ſolde*. *Salaire* déſigne ſpécialement un droit & un beſoin rigoureux dans celui qui le gagne.

⁂ Il eſt parlé dans les Synonymes de l'Abbé Girard & dans l'Encyclopédie, des *gages*, des *appointemens*, des *honoraires*.

Les *gages*, dit-on, regardent les domeſtiques, les occupations ſerviles ; & ce mot marque toujours quelque choſe de bas. Cependant il y a des *gages* attribués aux offices de Juſtice, aux offices de la Maiſon du Roi, & même aux plus grandes charges. Ainſi le mot ne marque pas toujours quelque choſe de bas & une occupation ſervile. Mais il déſigne toujours un ſerviteur, celui qui ſert un maître, qui lui eſt *engagé* moyennant des *ſalaires* attachés à l'office.

Les *appointemens*, ajoute-t-on, s'appliquent à ce qu'on appelle ou à ce qu'on peut appeller *places* & à toute ſorte de places grandes ou petites ; & ils

ſont fixés par celui qui a l'autorité, au lieu que les *gages* ſont de convention. Cette diſtinction eſt un peu précaire. A l'égard des offices publics, il eſt établi que les *gages* ſont certains & ordinaires, attribués par Edit ou Lettres-Patentes, & payés par les Tréſoriers ordinaires ; & que les *appointemens* ſont des penſions ou gratifications annuelles, accordées par brevet, & payées au Tréſor Royal. Entre particuliers, il faut bien que l'on convienne des *appointemens* comme des *gages*. Mais *appointement* eſt un mot honnête, qui ſert à diſtinguer des emplois & des ſervices honnêtes & habituels qui ne vous mettent point au rang de domeſtique : c'eſt une ſorte de penſion qui dure autant que le ſervice.

Le mot *honoraire* déſigne clairement un ſervice & une rétribution *honorable*. Par un ancien uſage, les *honoraires* ſont la récompenſe de l'enſeignement, du conſeil, de ce qui demande de la ſcience, une capacité diſtinguée, l'exercice d'un talent ou d'un art noble ou libéral. On en donne, ſoit pour un ſervice habituel, tel que celui d'un Inſtituteur, d'un Gouverneur ; ſoit pour un ſervice paſſager, tel que celui d'un Médecin, d'un Avocat.

Payer, Acquitter.

Payer, en languedocien *paga*, eſt le celte *paga*, *paca*, faire un marché, donner ce dont on eſt convenu, le prix d'une choſe. *Pac*, *pag*, racine de ces mots, préſente en celte, en grec, en latin, l'idée d'arrêter, fixer, conclure, convenir, *pactiſer*.

Acquitter, *quitter*, *quitte*, *acquit* expriment l'idée

l'idée de rendre *coi*, tranquille, calme, libre : c'est le sens du latin barbare *acquitare*. *Coi* est le *quietus* des Latins. On a dit *achoison* & *accoiser*, pour marquer l'action d'appaiser, de tranquilliser. *Achoisonner* signifioit le contraire de *coy*, tourmenter, molester, vexer, mettre à l'amende ; & *acheso*, tribut, impôt, amende, vexation. Cette famille tient à la racine *que*, qui marque la force, la puissance, la stabilité. L'idée propre d'*acquitter*, c'est de décharger d'un fardeau, de libérer ou de délivrer d'une charge, de rendre tranquille & libre.

Ainsi *payer* c'est remplir la condition d'un marché, en livrant le prix convenu d'une chose ou d'un service qu'on reçoit. *Acquitter*, c'est remplir une charge imposée, de maniere à être libéré & quitte avec celui envers qui elle étoit imposée.

On *paye* des denrées, des marchandises, des services, des travaux, &c., ce qu'on reçoit moyennant un prix ; mais on n'*acquitte* pas ces objets. On *acquitte* des obligations, des billets, des contrats, ce qui engage & greve à quelque titre ; & ce n'est pas dans ce sens qu'on les *paye*. On s'*acquitte* d'un devoir, & on ne le *paye* pas. En *payant* une dette, on s'*acquitte* envers son créancier. Le *payement* termine le marché ; l'*acquit* décharge la personne ou la chose.

Vous *payez* un droit pour prix de quelque équivalent : vous *acquittez* un droit à titre de charge. Vous *payez* les impôts, le tribut, à raison des avantages que vous retirez de la protection & des dépenses publiques : vous *acquittez* des droits de péage & d'entrée, dans la simple idée d'acquérir ou de recouvrer la liberté de passer & d'entrer.

Quand vous achetez une marchandise, vous la

payez : si vous ne la *payez* pas, vous la devez; vous vous imposez une obligation : il faudra un jour que vous *acquittiez l'obligation* & que vous *payiez la marchandise*. Ainsi *payer* une dette, c'est donner le prix de la *chose due*; & *acquitter* une dette, c'est remplir l'obligation de débiteur.

On *paye* les personnes, & on s'*acquitte* envers elles. Vous *acquittez* quelqu'un, lorsque vous *payez* pour lui. *Acquitter*, c'est toujours décharger : *payer*, c'est satisfaire.

Vous *payez* une dette incertaine, pour *acquitter* votre conscience. Votre conscience délicate seroit chargée, si dans le doute vous ne preniez pas le parti le plus sûr.

On ne *paye* pas un bienfait, il est gratuit : mais on *acquitte* envers le bienfaiteur les obligations de la reconnoissance, c'est un devoir.

La vertu se *paye* par elle-même, & elle ne fait que nous *acquitter* envers notre prochain & envers Dieu, autant qu'il est possible.

Celui qui prend facilement sans *payer*, aura peine à *payer*. Celui qui prodigue les promesses, n'entend pas s'en *acquitter*.

En général il n'y a rien qu'on *paye* plus cher que les sottises. En général & selon les mœurs des riches, il n'y a rien qu'on soit moins pressé d'*acquitter* que des engagemens envers les pauvres.

Payer se prend donc ainsi, par extension ou par métaphore, pour exprimer l'action de compenser ou de récompenser, de rendre la pareille, d'user de représailles, de donner un équivalent; toujours la même idée : & cette idée est étrangere au mot *acquitter*, qui, dans les applications morales, désigne également l'obligation dont on étoit chargé, les

devoirs qu'il faut rendre ou remplir, l'emploi qu'il s'agit d'exercer, &c.

C'est-là le sens de *payer* dans les exemples suivans. L'amitié seule *paye* l'amitié. La fatuité sera *payée* de mépris. Il faut *payer* la puissance par de grands travaux. On *paye* une grande fortune par de grands embarras. Le tyran *paye* de tout son repos les craintes qu'il inspire. Les Hollandois *payent* par un grand assujettissement la fidélité de leurs femmes. Toutes ces phrases annoncent la compensation ou la récompense, l'équivalent de la chose.

C'est toujours la *charge* dont on s'*acquitte* au moral, comme dans ces phrases. On s'*acquitte* fort bien des devoirs que l'on aime. Celui qui craint le plus, par délicatesse, de se charger d'une commission, est ordinairement celui qui s'*en acquitte* le mieux. Il y a des charges & des emplois très-bien *payés* avec dispense & même avec défense de s'*en acquitter*. Un vœu est bien téméraire, dont on ne peut s'*acquitter* que par une très-grande vertu. L'un *acquitte* les obligations d'une place, l'autre en tire les émolumens. Dans le monde, les devoirs de bienséance sont ceux dont on s'*acquitte* le mieux, encore s'*en acquitte*-t-on bien mal. On dit qu'une personne se ruine à promettre, & s'*acquitte* à ne rien tenir; c'est l'histoire de bien des gens. Tous ces exemples démontrent l'obligation & le devoir de faire, & le dessein d'en être quitte ou délivré.

On dit *payer de paroles*, *d'excuses ; payer de sa tête*, *de sa personne ; payer d'ingratitude*, *de mépris*; *payer de complaisance*, *d'attention ; payer d'audace*, *d'effronterie*, *&c.* C'est comme si l'on disoit métaphoriquement, *payer en telle ou telle monnoie* : il s'agit de la maniere de remplir les condi-

tions données, ou de donner en retour, en réponse, en revanche. Il n'en est pas de même d'*acquitter*; on *acquitte* ou on n'*acquitte* pas ; la chose à faire est toute déterminée par l'obligation. La raison de cette différence est que le mot *payer* n'exprime que l'action de donner, livrer, faire ; & que l'action entraîne ses particularités : au lieu qu'*acquitter* marque l'effet de rendre quitte, & par conséquent il suppose qu'on fait ce qui est prescrit pour rendre quitte. A la vérité on dit, dans le moral, s'*acquitter* bien ou mal d'un emploi ; parce qu'en morale il ne s'agit pas seulement de faire, il faut bien faire.

Les Dictionnaires rapportent les différentes manieres usitées d'employer ces mots avec différentes acceptions. En exposant successivement avec des applications particulieres ces divers emplois, j'ai tâché d'en expliquer la valeur ; & cette explication m'a toujours ramené à l'idée essentielle & propre des termes.

Avoir peine, Avoir de la peine à faire une chose.

Nous disons de même *avoir pitié* & *avoir de la pitié*, *avoir envie* & *avoir de l'envie*, *avoir horreur* & *avoir de l'horreur*, &c. *Avoir pitié*, *honte*, *soif*, c'est l'équivalent & l'explication des verbes qui seroient formés de ces noms. *Aimer*, *estimer*, *craindre*, &c., signifient *avoir amour*, *estime*, *crainte*. Les Latins disent *misereri*, avoir pitié ; *pudere*, avoir honte ; *sitire*, avoir soif, &c.

Dans la phrase, *avoir peine*, *pitié*, *horreur*, ces noms sont des noms d'*espece*, pris dans un sens in-

défini, sans extension & sans restriction, sans graduation & sans qualification. Dans la phrase, *avoir de la peine*, de *la pitié*, de l'*horreur*, ces noms, précédés de l'article, sont pris dans un sens particulier ou individuel, & susceptible de restriction, d'extension, de qualification, en un mot, de modifications différentes.

La phrase *avoir peine*, *honte*, &c, exprime uniquement l'espece de sentiment qu'on a, le genre de disposition où l'on est. La phrase *avoir de la peine*, *de la honte*, &c., marque tel effet qu'on sent, certaine épreuve qu'on fait, avec telle circonstance, dans un cas particulier ou particularisé.

Vous *avez peine* à faire la chose à laquelle vous répugnez naturellement : vous *avez de la peine* à faire ce que vous ne faites qu'avec plus ou moins de difficulté.

On *a peine* à croire ce que l'esprit rejette de lui-même : on *a de la peine* à croire ce qu'on ne se persuade pas aisément. Dans le premier cas, il y a une répugnance ou un préjugé à vaincre : dans le second, vous trouvez des difficultés ou des embarras à lever.

Alexandre étoit dans une telle disposition d'esprit, qu'il *avoit peine* à croire ce qu'on lui disoit de l'armée innombrable de Darius : on *eut de la peine*, *une grande peine*, *toutes les peines du monde* à le lui faire croire.

Nous *avons peine* à concevoir ce qui choque nos idées : nous *avons de la peine* à concevoir ce qui ne nous est pas présenté d'une maniere claire & intelligible.

Vous *avez peine* à voir souffrir les malheureux. Mais, s'il en est un à secourir, vous ne songez pas

à *la peine que vous aurez*, vous volez à ſon ſecours.

Vous *avez peine* à paſſer par une ouverture étroite, s'il le faut. Vous *avez de la peine* à y paſſer, quand vous y paſſez en effet.

Il en eſt de même des autres exemples que j'ai cités. Ainſi, en général, j *aurai honte* de choquer les bienſéances : ce ſentiment eſt en moi : j'*ai de la honte* à les voir choquer ; c'eſt tel ſentiment que j'éprouve à certain degré.

Vous *avez faim* : voilà l'eſpece de beſoin que vous ſentez ſans autre acceſſoire. *Vous avez la faim* canine, la faim la plus preſſante : voilà le degré ou la qualité de la faim que vous éprouvez.

Vous *avez deſſein* de faire une entrepriſe ; telle eſt la diſpoſition de votre eſprit. Vous *avez le deſſein* de faire telle entrepriſe ; c'eſt une réſolution particuliere que vous avez formée.

Une perſonne peureuſe *a peur* ; c'eſt ſon naturel. Dans telle occaſion, elle *a telle* ou telle *peur* ; c'eſt le fait circonſtancié.

En général, *on a pitié* du pauvre, *horreur* du crime, *peur* du mal, &c. En vertu de ce ſentiment général, on *a pitié* d'un pauvre, *horreur* d'un crime, *peur* d'un mal particulier. Mais par le fait & ſelon les circonſtances, on *a* pour un pauvre *la pitié* qu'il mérite, pour un crime l'*horreur* qu'il inſpire, pour un mal *la peur* qu'il doit faire.

❊ Il eſt clair que le nom ſans l'article donne au diſcours plus de rapidité que le nom précédé de l'article. Il eſt ſenſible qu'il doit lui donner plus de force, puiſqu'il exclut la reſtriction que le nom ſouffre ordinairement dans le ſecond cas, ſi les acceſſoires n'en changent la valeur. *Avoir horreur*

du crime dit plus qu'*avoir de l'horreur pour le crime* : il ſemble même que la premiere phraſe proportionne l'horreur qu'on éprouve au crime qui l'excite ; circonſtance précieuſe à remarquer. Il eſt également viſible que le nom indéfini ſied ſur-tout lorſqu'il eſt ſuivi d'un régime indéfini, comme dans le premier de ces exemples : au lieu que le nom individualiſé ou particulariſé convient proprement dans tel cas individuel, comme quand on dit qu'*on a de l'horreur pour une telle action.*

Penchant, Pente, Propenſion, Inclination.

Pan, *pen* ſignifie haut ; & par corrélation bas ; *pant*, en celte, bas, vallée : de là *pencher*, aller vers le bas, baiſſer ; *pendre*, aller de haut en bas. Au phyſique, *penchant* déſigne ce qui eſt hors de ſon aplomb, ce qui s'écarte de ſa poſition droite : *pente* eſt l'état de la choſe qui va en deſcendant, qui *pend*, pour ainſi dire, de haut en bas. Ainſi l'Académie avoit tiré *pente* de *pendre*, qui dit bien plus que *pencher*. De *pendre*, latin *pendere*, vient auſſi le mot *propenſion*, lat. *propenſio*, qui marque une *pente* forte & rapide, une tendance directe à la chûte ; car *propendeo* veut dire littéralement *pendre droit en bas.*

Cyl, *cil* en celte ſignifie la diminution, le décroiſſement, la petiteſſe : il ſe change ſouvent en *cli*. *Lin* (ligne) déſigne auſſi ce qui eſt mince, délié, petit. *Clin* ſignifie courber, baiſſer, ſe mouvoir un peu, s'écarter un peu de ſa direction. Un *clin* d'œil n'eſt qu'un mouvement rapide de l'œil.

Le *dé-clin* eſt un commencement de décroiſſement, de décadence. L'*inclination* eſt l'action de plier, de ſe courber, comme on le voit dans l'*inclination* de tête, ſimple mouvement de la tête. L'*inclination* n'eſt donc qu'un mouvement, un changement ſimple, un léger *penchement*. Quand la victoire *commence à pencher* d'un côté, ſelon le Dictionnaire de l'Académie, on dit qu'elle *incline* de ce côté-là. Et voilà ce qui prouve ce que diſoit l'Abbé Girard, qu'*inclination* dit quelque choſe de moins fort que *penchant* ; ce qui n'empêche pas que l'*inclination* ne ſoit plus ou moins forte : auſſi *inclination* ſe prend-il même pour *attachement*.

Ainſi, au propre, le *penchant* eſt une direction qui porte la choſe vers le bas : la *pente* eſt un abaiſſement progreſſif qui mene la choſe de haut en bas : la *propenſion* eſt une tendance naturelle de la choſe vers un terme qui l'attire puiſſamment : l'*inclination* eſt une impreſſion qui fait plier ou courber la choſe d'un côté.

Nous diſons au propre le *penchant* d'une montagne, d'une colline, & la *pente* d'une montagne, d'une riviere. Le *penchant* eſt un point quelconque d'inclinaiſon ou d'abaiſſement, avec oppoſition au ſommet : la *pente* comprend tous les points du *penchant*, ou les divers degrés d'inclinaiſon ſur la ſurface du plan incliné. Vous êtes ſur le *penchant* de la montagne quand vous la deſcendez : vous ſuivez, vous graduez, vous meſurez ſa *pente* ou l'étendue de ſon abaiſſement. Nous diſons proprement la *pente* & non le *penchant* d'une riviere, parce que la riviere a une inclinaiſon prolongée & progreſſive, tandis qu'elle n'a pas un ſommet. *Propenſion* eſt un terme métaphyſique qui déſigne une

ſorte de force interne par laquelle un objet gravite ou tend en bas : ainſi les corps graves ont une *propenſion* naturelle vers le bas ou leur centre. *Inclination* ne ſe dit guere dans un ſens phyſique que quand il s'agit de courber ſon corps ou ſa tête, ou de pencher doucement un autre corps, comme quand on verſe par *inclination*. Hors de là, & s'il eſt queſtion de lignes & de plans, on dit *inclinaiſon* ; l'*inclinaiſon de l'axe de la terre*.

Le *penchant* & la *pente* ne figurent guere dans la métaphyſique : il n'en eſt pas de même de la *propenſion* & ſur-tout de l'*inclination*. L'*inclination* eſt une impreſſion reçue, qui nous porte vers certaines choſes. Les *inclinations* des eſprits, nous dit-on, ſont au monde ſpirituel ce qu'eſt au monde matériel le mouvement : elles ſont auſſi néceſſaires aux eſprits que le mouvement l'eſt à la matiere. Ainſi nous avons de l'*inclination* pour le bonheur, pour la conſervation de notre être, &c. ; nous avons de l'*inclination* pour les ſciences, pour les armes, &c. : ce ſont-là nos mobiles. Quand une *inclination* eſt ſi forte & ſi puiſſante que l'ame eſt dans un état violent ſi elle ne ſe réunit à ſon objet, comme un corps s'il n'eſt pas dans ſon centre, c'eſt une *propenſion*. En métaphyſique, l'*inclination* devient *propenſion*, comme en morale elle devient *penchant* par un accroiſſement de force & d'énergie. Il réſulte de là que le mot *inclination* eſt ſouvent employé, abſtraction faite de toute moralité : mais ce n'eſt pas une raiſon pour dire, comme l'Abbé Girard, qu'on donne ordinairement à l'*inclination* un objet honnête, comme quand on parle d'*inclination* pour les arts ; au lieu qu'on ſuppoſe au *penchant* un objet plus ſenſuel & quelquefois même

honteux, comme quand on parle du *penchant* pour le libertinage; ce qui eſt faux.

En morale, le *penchant* marque une forte impulſion, la *pente* une ſituation gliſſante, la *propenſion* un puiſſant attrait, l'*inclination* une ſorte de goût ou une diſpoſition favorable.

Le *penchant*, plus ou moins fort, fait ſortir l'ame de ſon équilibre & de ſon indifférence par des mouvemens indélibérés qui la portent vers un objet : on y cede par foibleſſe, on y réſiſte par une force qui nous pouſſe en ſens contraire ou vers un autre objet. La *pente*, plus ou moins rapide, fait perdre l'équilibre ; elle entraîne, ou l'on ne ſe retient qu'avec beaucoup d'efforts. La *propenſion*, plus ou moins grande ou violente, emporte l'ame ſéduite par la promeſſe du repos, du bonheur, d'une grande ſatisfaction ; on s'y abandonne, on ne la combat qu'à regret & avec de puiſſans ſecours. L'*inclination*, plus ou moins agréable ou flatteuſe, inſpire le deſir qui ſollicite la pourſuite d'un objet ; on la ſuit, ou on la contrarie : & voilà pourquoi ce mot ſe prend pour affection, attachement, amour.

Il eſt faux que l'*inclination* doive plus à l'éducation, & le *penchant* au tempérament. Nous avons des *inclinations* & des *penchans*, & naturels & contractés, & les uns & les autres bons ou mauvais, vertueux ou vicieux, honnêtes ou dépravés. Nous naiſſons même plutôt avec des *inclinations* qu'avec des *penchans* : nous avons des *inclinations* naturelles, même indeſtructibles, telles que l'*inclination* vers notre bien-être. Sans les *inclinations* naturelles, nous ne ſerions qu'apathie & inertie. Les *inclinations* deviennent des *penchans* ; les *penchans* deviennent des *paſſions*. Les *penchans*

dominans & habituellement appliqués au même objet produisent la *pente*. La *propension* tient ou semble tenir à notre constitution ; c'est la nature ou une seconde nature : telle est la *propension* de la nature corrompue vers le mal.

Les *inclinations* forment comme une espece d'instinct ou de sympathie. Les *penchans* forment les passions & les mœurs. La *propension* forme la maniere d'être, le genre de vie. La *pente* forme les habitudes & un état passif.

Nous avons des *inclinations* & des *penchans*, divers, contraires mêmes, & tout à la fois. On ne dira pas que nous avons des *pentes* ou des *propensions* : mais on dira *une pente*, *une propension particuliere*. La *pente* occupe tant de place, qu'elle ne laisse guere lieu qu'à des *penchans*. La *propension* a tant de force, qu'elle ne souffre pas des *penchans* capables de la contrebalancer. La *pente* nous renverse, pour ainsi dire ; la *propension* nous domine. Le mot *pente* s'applique particuliérement aux choses ; & il indique une suite ou une intimité de rapports, qui naturellement nous entraîne d'un degré à l'autre, ou d'une chose à une autre. Ainsi on est sur la *pente* du vice ; la *pente* est rapide, d'un crime à l'autre ; l'on ne s'arrête guere sur la *pente* du mal.

Pendant que, Tandis que.

L'ABBÉ GIRARD a fort bien dit que des prépositions *pendant* & *durant*, qui ajoutent un accessoire de temps au rapprochement de deux choses, la premiere ne fait entendre que l'époque du temps où les choses arrivent sans qu'elles en embrassent égale-

ment toute l'étendue, au lieu que la seconde exprime toute l'étendue du temps, ou l'égalité de durée dans les choses rapprochées. Ainsi *durant* signifie *pendant* la durée, toute la durée de la chose.

La même différence distingue les adverbes *pendant que* & *tandis que* : *tandis que* supplée à *durant que*, qui ne se dit guere. *Pendant* vient de *pen*, qui porte l'idée de *pendre*, suspendre, tenir en l'air : on dit *une affaire pendante* avec l'idée d'un rapport à son exécution ; & par une conversion dont il y a beaucoup d'exemples, on a dit *pendant cette affaire*, en ce temps-là, dans ce même temps. *Tandis que* vient de *tan*, *tam*, *tant*, signe de l'étendue & mot comparatif ; & de *di*, jour, temps : il indique ainsi toute l'étendue ou la durée du temps, *tant que*, *autant que*, *aussi long-temps* que l'autre chose dure. Ainsi l'Auteur de Télémaque fait dire par les habitans de la Bétique : *Tandis qu'*il restera des terres libres & incultes, nous ne voudrions pas même défendre les nôtres contre des voisins qui viendroient s'en saisir. Montesquieu dit : *Tandis que* les Loix subsisterent dans leur force, personne ne put se plaindre de ce qu'on lui ôtoit son fief, puisque la Loi ne le lui donnoit pas pour toujours. *Tandis que* est employé là dans son sens propre : c'est le *tandiù* des Latins, *aussi long-temps que*. Cicéron écrit à Atticus, 9. 4. : Quand je lis vos lettres, je me fais à moi-même moins de honte, mais seulement *tandis que* ou *tant que* je les lis.

Il arrive quelquefois à de bons Ecrivains de s'y tromper, comme on le voit dans la phrase suivante d'un Historien célebre de Louis XI : *Tandis que* les Ambassadeurs du Roi étoient à Bruges, le Duc tint un Chapitre de l'Ordre de la Toison d'or. Le

mot eſt impropre ; & il falloit dire *pendant que*, puiſque le Chapitre ne devoit pas durer autant que l'ambaſſade. Mais la Poéſie, moins rigoureuſe, préfere le premier de ces termes au ſecond, lors même qu'il ne s'agit que d'exprimer l'idée de concours ſans aucun acceſſoire, comme dans ces vers de Racine :

Tandis que mes Soldats prêts à ſuivre leur Roi,
Rentrent dans mes vaiſſeaux pour partir avec moi,
Venez, &c.

Je me ſuis échappée,
Tandis qu'à l'arrêter ſa mere eſt occupée.

En vain de ce préſent ils m'auroient honoré.....
. . . .
Si, *tandis que* je donne aux veilles, aux alarmes
Des jours toujours à plaindre & toujours enviés,
Je ne vais quelquefois reſpirer à vos pieds.

Pendant que n'eſt guere employé que pour déſigner la circonſtance ou l'époque commune des choſes ; au lieu que *tandis que*, par un uſage familier aujourd'hui, & peut-être introduit par l'ignorance de ſa valeur propre, ſert particuliérement à marquer des rapports moraux entre deux choſes, & à faire ſortir les oppoſitions, les contraſtes, les diſparates, comme ſi l'on diſoit *au contraire*, *au lieu que*, *au rebours*.

Ainſi Boſſuet, pour préſenter uniquement les faits dans leurs rapports chronologiques, ſe ſert toujours du premier terme, comme dans les phraſes ſuivantes. *Pendant que* la valeur de Conſtantin maintenoit l'Empire dans une ſouveraine tranquillité, le repos de ſa famille fut troublé par

Il y a vraiment des gens de mérite qui font fortune, il y en a ; *tandis que* la fortune fait sans cesse de rien une foule d'hommes merveilleux.

Pendant que ces gens-là se font fort de leur courage, je voudrois qu'il survînt une de ces occurrences où, pour exposer & soutenir la vérité, il faut oser. Les lâches ! *tandis qu'*ils ne cessent de parler de courage, ils ne sçavent pas même ce que c'est.

*Pendant qu'*un peuple malheureux rit à des fêtes, je me rappelle ce faux rire d'un mourant. De deux hommes d'Etat qui s'occupent avec une ardeur égale de la chose publique, je vois que l'un songe à l'avenir, *tandis que* l'autre ne songe qu'au présent ; & les voilà jugés.

Pendant que l'un travaille, l'autre est oisif ; & celui-ci vit dans l'abondance, *tandis que* l'autre meurt de faim.

Les femmes, *pendant qu'*elles veulent donner leurs mœurs aux hommes, prennent les mœurs des hommes ; & leur succès fait leur perte. Les femmes du monde, moins accessibles & plus rares, étoient plus recherchées & plus respectées ; *tandis que*, par une singuliere fatalité, depuis qu'elles se sont avisées de tenir leur cour, même avant que d'être sorties de leur lit, à peine en reçoivent-elles un hommage fugitif ; ils ne font plus société avec elles.

Autrefois on rassembloit ses amis chez soi ; aujourd'hui on y rassemble du monde. Les amis faisoient société, *tandis que* le monde fait cohue ; & *pendant que* la femme qui donne à souper à quarante personnes, se tourmente & s'excede, personne ne fait attention à elle.

Pendant que les mœurs se corrompent, le respect, ce sentiment si précieux, le respect de soi & des autres se perd ; & jusqu'à la politesse extérieure, tout frein est rompu. *Tandis que* la politesse est d'être ou du moins de paroître occupé des autres, & de se gêner pour les autres, vous ne voyez partout, à considérer la génération qui nous chasse, que des cercles où, moyennant quelques inclinations & une formule de civilité, chacun, tout pour soi, ne pense qu'à se mettre à son aise & à faire ce qui lui convient, poussant la dépravation des mœurs jusqu'à la grossiéreté des manieres.

Pensée, *Penser*.

Au lieu de répéter vainement la plainte de la Bruyere sur la perte du substantif *penser*, travaillons, avec quelques Poëtes, à le réhabiliter & à réparer nos torts.

Le mot *pensée* est changeant, versatile, employé dans divers sens. Dès-lors, il n'exprime que foiblement, & par les accessoires du discours, ce que *penser* exprime sensiblement & par lui-même.

Pensée signifie ici réflexion, méditation de l'esprit. Le *penser* est la *pensée* qui intéresse l'ame, l'attache, l'occupe, la remplit, la tient en *pensement* (mot utile). L'esprit s'entretient avec ses *pensées* : l'ame s'entretient avec ses *pensers*.

Le profond Métaphysicien s'enfonce dans ses *pensées*, & il y tient. Le Philosophe sensible s'abandonne à ses *pensers*, & il s'y complaît.

L'on s'égare quelquefois dans ses *pensées*, & l'on s'y perd : l'on s'égare aussi quelquefois dans ses *pensers*, mais on s'y retrouve. Une vaine illusion vous laisse l'esprit vuide ; une douce illusion laisse le cœur ému.

Le *penser* est proprement la *pensée* du cœur : car les *pensers* sont des *pensées* attachantes, accompagnées de soin, de souci, d'inquiétude, d'émotions, d'intérêt. Ainsi l'italien *pensiero*, qui est notre mot *penser*, signifie inquiétude, souci, soin : le *penser*, c'est-à-dire le chagrin, ne paye pas les dettes, dit un Proverbe de cette Langue. Avec des *pensées*, on est pensant : avec des *pensers*, on est pensif.

Les *pensées* inspirées & entretenues par une douce rêverie, par un tendre souvenir, par un sentiment affectueux, sont des *pensers* ; & ces *pensers* nourrissent la rêverie.

L'amour vous tient dans d'éternelles *pensées* ; & ses *pensers* sont une de ses plus douces jouissances.

Nous nous consumons en *pensées* plutôt tristes qu'agréables. A la grande douleur succedent de mélancoliques *pensers* qu'on aime mieux que la joie.

La vieillesse se repaît de tristes *pensées* : si elle a de doux *pensers*, ce ne sont guere que de tendres souvenirs.

On laisse là tous les genres de *pensées*, pour les tendres *pensers* de l'Idylle & de l'Elégie.

Enfin les *pensers* sont les *pensées* propres ou dominantes d'un tel genre, d'une telle passion, d'une telle situation. Ainsi l'ambition a ses *pensées*, & ce sont les *pensers* de l'ambition : elle les forme naturellement, elle s'y attache, elle s'en entretient, elle en entretient sa rêverie, sans cesse elle y revient ;

c'eſt ce qui la flatte, l'excite, la remplit & la nourrit. Le mot *penſée* ne déſigne que l'action de *penſer* ; tandis que *penſer* en marque la maniere propre & diſtinctive.

Avec des traits ſi caractériſés, *penſer* a néceſſairement & manifeſtement une énergie que *penſée* ne peut jamais acquérir. Frappé du grand ſens & de l'excellence du mot, la Bruyere le trouve beau & vante ſes effets en poéſie. Mais ſur quoi donc les prérogatives de ce terme ſont-elles fondées ? Eſt-ce à ſes titres particuliers, eſt-ce au caprice qu'il les doit ? Il les doit à ſa valeur propre & à l'eſprit philoſophique de la Langue. *Penſer* eſt le verbe changé en ſubſtantif par une converſion familiere à notre Langue. Ainſi nous diſons le *rire* d'une perſonne, le *parler* d'un autre, le *faire* d'un Artiſte, &c. Or ces ſubſtantifs verbaux marquent le genre, l'eſpece, la maniere propre de *rire*, de *parler*, de *faire* de la perſonne : & c'eſt préciſément ce que marque le *penſer*. Ce n'eſt pas tout : *penſer* & *penſée* different eſſentiellement quant à la forme : de là une différence naturelle de ſens. *Penſée* a, comme l'italien *penſata*, une terminaiſon paſſive : c'eſt la *choſe penſée*, l'effet ou le produit de l'action de *penſer*. *Penſer* au contraire a la forme active du verbe : il déſigne l'action, l'opération, l'efficacité, la cauſe productive. Auſſi le *penſer* a-t-il une activité & une efficacité particuliere ; c'eſt le travail & le tourment de l'eſprit : il le tient & penſant & penſif ; il l'attache à ſes *penſées* & le mene de l'une à l'autre ; il le met en *penſement* & le jette dans la rêverie. Ainſi les idées affectées à ce mot par l'uſage ne ſont que les développemens de ſon énergie naturelle.

Penſée, Perception, Senſation, Conſcience, Idée, Notion.

Ce n'eſt pas moi qui préſente ces termes comme ſynonymes : je les trouve aſſociés de la ſorte & avec *opération de l'eſprit* (définition particuliere d'un mot) dans le XIIe. volume de l'ancienne Encyclopédie : je les rapporte pour examiner les explications qu'on en donne.

» Tous ces termes, dit l'Auteur de l'article, » ſemblent être ſynonymes, du moins à des eſprits » ſuperficiels & pareſſeux, qui les emploient in» différemment dans leur façon de s'expliquer: mais » comme il n'y a point de mots abſolument ſyno» nymes, & qu'ils ne le ſont tout au plus que par » la reſſemblance que produit en eux l'idée géné» rale qui leur eſt commune à tous, je vais mar» quer leur différence délicate, c'eſt-à-dire, la ma» niere dont chacun diverſifie une idée principale » par l'idée acceſſoire qui lui conſtitue un carac» tere propre & ſingulier. Cette idée principale » eſt celle de la *penſée*; & les idées acceſſoires qui » les diſtinguent, en ſorte qu'ils ne ſont point » parfaitement ſynonymes, en ſont les diverſes » nuances «. Je doute que mes Lecteurs apperçoivent une grande ſynonymie entre tous ces mots divers, & que perſonne les confonde au point de dire, par exemple, *ſenſation* pour *idée*, ou *notion* pour *conſcience*. Quoi qu'il en ſoit, en examinant les idées de l'Auteur, je me bornerai à y ramener ou à y oppoſer les *notions* ſimples, com-

munes & uſitées de ces termes métaphyſiquement pris, ſans m'embarraſſer ni des ſens particuliers que chaque école peut leur donner dans ſon langage, ni des acceptions détournées qu'il a plû à l'uſage de leur attribuer. Je traite de la Langue que tout le monde parle, & que nous devons tous entendre.

» On peut regarder le mot *penſée*, comme » celui qui exprime toutes les opérations de l'ame. » Ainſi j'appellerai *penſee* tout ce que l'ame éprouve, » ſoit par des impreſſions étrangeres, ſoit par l'u- » ſage qu'elle fait de ſa réflexion ; & *opération*, » la *penſée* en tant qu'elle eſt propre à produire » quelque changement dans l'ame, & par ce » moyen à l'éclairer & à la guider «.

Tous ces termes annoncent des modifications de l'ame. La *penſée* eſt l'opération propre de l'eſprit. L'ame penſe & ſent : le cœur ſent, & l'eſprit penſe. A mettre une différence entre la *penſée* & l'*opération* de l'eſprit, il faut dire que *penſée* ne préſente qu'un acte pur & ſimple ; & qu'*opération* indique une action, un travail de l'eſprit. La racine primitive de *penſée* eſt le mot *pen*, qui ſignifie *tête* : c'eſt la tête qui *penſe* ; c'eſt là que nous ſentons la *penſée* : la *penſée* eſt littéralement ce qu'on a dans la tête. *Op* marque la puiſſance, le ſecours, le travail : *opérer*, c'eſt faire, exécuter, travailler ; & l'*opération* eſt l'action de faire ou l'acte d'une puiſſance qui fait, ainſi que l'ouvrage exécuté.

» J'appelle *perception*, l'impreſſion qui ſe pro- » duit en nous par la préſence des objets «.

La *perception* eſt, pour ainſi dire, la viſion de l'objet préſent, qui, par l'impreſſion qu'il fait ſur l'entendement, s'en fait *appercevoir* & connoître. *Appercevoir* n'eſt pas ſimplement *recevoir* les im-

pressions des objets, c'est encore les leur rapporter comme à leur cause ou à leur source. Cette derniere opération suppose manifestement la réflexion d'après l'impression reçue. Il y a même deux choses à distinguer dans cette réflexion, la vue de l'objet qui n'est qu'une *apperception* ; & une certaine connoissance acquise de l'objet, qui est la *perception* vraie & parfaite, comme la *conception* est l'intelligence de la chose. *Cap*, *cep*, racine de tous ces mots, signifie *prendre*, *saisir*, *contenir*.

» J'appelle *sensation*, cette même impression » qui se produit en nous, en tant qu'elle vient » par les *sens* «.

La *sensation* est la *perception* excitée dans l'ame par la force des impressions produites sur nos *sens* ou sur les organes du corps, à la présence des objets extérieurs & sensibles. La *sensation* est donc une sorte de *perception* matérielle. Il y a des *perceptions* purement intellectuelles, telles que celles des objets spirituels, des choses abstraites, des *notions* générales, des objets moraux : elles appartiennent à l'entendement pur ; & l'esprit n'a pas besoin de s'en former des images corporelles. La *sensation* va donc, pour ainsi dire, à l'ame par les sens ; car c'est l'ame qui sent, & non le corps ; c'est l'ame qui éprouve les *sensations* de douleur & de plaisir. Il ne suffit donc pas de dire, avec l'Abbé Girard, que la *sensation* va aux sens, tandis que la *perception* s'adresse à l'esprit, & que le *sentiment* va au cœur. La *sensation* est dans l'ame qui en éprouve de la douleur, du plaisir, ou tout autre *sentiment*, en même temps qu'il s'y forme des *perceptions* corporelles : il y a même quelquefois des ébranlemens dans nos nerfs, organes des *sensations*, sans

aucune *sensation* réelle, parce que l'ame ne s'en apperçoit pas. *Sens*, en celte *cyn*, en oriental *zem*, expriment l'idée de penser ou de sentir.

» J'appelle *conscience*, la connoissance qu'on » prend des objets «.

En Métaphysique, la *conscience* est le sentiment intérieur que nous avons des objets, sans en avoir reçu l'idée par une impression étrangere. Nous avons le sentiment intérieur de notre existence, de nos pensées, de notre liberté, sans qu'on nous en donne l'idée; nous n'avons la connoissance des objets étrangers que par les idées que leurs impressions nous en donnent: cette connoissance est une *perception* acquise; ce sentiment est *conscience*. En Morale, la *conscience* est le sentiment intérieur de ce qui est bien & de ce qui est mal. Il est des objets dont nous jugeons bien sans réflexion, comme par instinct, mais par sentiment, par ce sentiment intérieur & naturel qui fait la *conscience*. Ce sentiment est si naturel & si intime, qu'on en a fait les idées innées. La *conscience* est donc, avec raison, regardée comme un *sens intime*: elle est, avec raison, nommée *conscience*, c'est-à-dire *science intime*; car non seulement c'est une lumiere intérieure qui nous éclaire & nous guide, mais elle a une force particuliere qui l'emporte sur le raisonnement & la démonstration.

Et ceci donne la différence propre de la *sensation* & du *sentiment*. Le *sentiment* appartient à cette espece de sens intime: & la *sensation* est dans la dépendance des sens corporels. Le *sentiment* est en nous, comme une modification de l'ame, comme une chose qui nous est propre: la *sensation* vient du dehors, elle va dans l'ame porter une idée ou ré-

veiller quelque *ſentiment*. Le *ſentiment* eſt à l'ame, comme la penſée qu'elle produit : la *ſenſation* eſt à l'ame, comme l'idée qu'elle reçoit. Le cœur eſt fait pour aimer, il cherche à aimer, il aime, pour ainſi dire, d'un amour vague : un objet aimable ſe préſente à nous, & par une *ſenſation* agréable & vive, il va exciter & fixer le *ſentiment* dans votre cœur. Vous voyez un enfant dans quelque danger, une *ſenſation* pénible vous trouble, & un *ſentiment* impétueux vous fait voler à ſon ſecours. La *ſenſation* eſt paſſive & toujours paſſagere : le *ſentiment* eſt actif & ſouvent très-durable. La *ſenſation* eſt proprement phyſique ; mais le *ſentiment* eſt moral. Les *ſenſations* ne ſont que des accidens : les *ſentimens* forment nos affections, nos paſſions, nos vertus, nos vices, notre naturel, notre caractere, nos mœurs, notre bonheur ou notre malheur. Reprenons.

» J'appelle *idée*, la connoiſſance qu'on prend » des objets comme image «.

L'*idée* eſt en effet, ſelon le ſens propre du mot, l'*image*, la repréſentation des objets, intimement unie à l'ame ou gravée dans ſon entendement. C'eſt par l'*idée* ou la repréſentation immédiate des choſes, que l'eſprit les apperçoit & les connoît : c'eſt par cette *idée* conſervée dans la mémoire, que la mémoire nous les rappelle. Les *idées* ſimples forment la matiere premiere de nos connoiſſances ; & les opérations de l'eſprit ſe réduiſent à mettre cette matiere en œuvre de différentes manieres, ainſi que Locke l'explique. Dans l'impuiſſance d'expliquer la nature de ces *idées* ou repréſentations, Malebranche a tout vu en Dieu. Chez les Orientaux & les Grecs, *id* ſignifie *idée*, connoiſſance, ſcience, image, modele.

» J'appelle *notion*, toute idée qui eſt notre » propre ouvrage «.

Toute *idée* qui eſt notre propre ouvrage, eſt notre *penſée*, & non pas une *notion*. L'*idée* repréſente l'objet ; la *notion* en repréſente quelques détails. Si l'*idée*, dit Leibnitz, repréſente ce qu'un objet a de commun avec les autres individus de ſon eſpece, c'eſt alors une *notion* ; & en effet elle en conſidere & compare alors les qualités communes. La *notion* déploye l'*idée* de la choſe, mais d'une maniere ſuccincte & imparfaite. Nous appellons *notions* communes, ces vérités élémentaires, ces principes naturels du ſens commun ou du bon ſens, que tout le monde conçoit de la même maniere. En général, la *notion* emporte une explication mais courte, un développement mais léger. J'ai dit que *not* ſignifioit connoiſſance.

Après ces *notions* un peu haſardées, notre Auteur continue. » On ne peut, dit-il, prendre in» différemment ces termes l'un pour l'autre, qu'au» tant qu'on n'a beſoin que de l'idée principale » qu'ils ſignifient «. Ces cas ſont rares ; & il n'y en a peut-être point où tel de ces mots puiſſe être employé pour tel autre, comme *conſcience* pour *ſenſation* : & l'Auteur le reconnoît lui-même tout auſſi-tôt.

» On peut, dit-il, appeller les *idées* ſimples » indifféremment *perceptions* ou *idées* ; mais on » ne doit point les appeller *notions*, parce qu'elles » ne ſont pas l'ouvrage de l'eſprit ; on ne doit pas » dire la *notion* du blanc, il faut dire la *percep-* » *tion* du blanc «.

On ne dit pas la *notion* du blanc, parce que l'*idee* du blanc eſt une idée ſimple & premiere qui

ne s'analyse pas ; & la *notion* est un essai d'analyse. On ne dit pas non plus la *pensée* du blanc, quoique, selon l'Auteur, la *pensée* soit tout ce que l'ame éprouve. Ainsi ce n'est point parce que la *notion* est l'ouvrage de l'esprit, qu'on ne dira pas la *notion* au lieu de la *perception* ou de l'*idée* du blanc.

On dira indifféremment *perception* ou *idée*, lorsque leur différence n'influera point sur le sens de la proposition ; ce qui arrive assez souvent. Mais s'il existe entre ces termes une différence, il est des cas où l'un des deux ne peut pas être mis à la place de l'autre, sans entraîner une confusion & une erreur. Selon l'Auteur, la *perception* est l'*impression*, & l'*idée* est l'*image* : or l'impression differe manifestement de l'image imprimée. Dans la réalité, la *perception* est l'action d'appercevoir ; or cette action doit être quelquefois nécessairement distinguée de l'image imprimée dans l'esprit, c'est-à-dire, de l'*idée*. La *perception* suppose l'objet présent à l'esprit, elle suppose que l'esprit le considere : il n'en est pas de même de l'*idée* ; elle reste gravée dans l'esprit, sans que l'objet lui soit présent, sans que son image lui soit présente. L'esprit a la *perception* de l'objet par le moyen de l'*idée* ; & il a souvent l'*idée* de l'objet sans en avoir la *perception* actuelle. Enfin on ne dira jamais que la *perception* représente les objets ; on ne dira jamais que l'*idée* les apperçoive : donc il ne faut pas appeller indistinctement *idées* ou *perceptions*, les *idées* mêmes simples.

Nous dirons également des *idées* ou des *perceptions* claires ou obscures, distinctes ou confuses, simples ou complexes, parce qu'il ne s'agit ici que de considérer des qualités communes aux *idées* &

aux *perceptions*, ſans aucun égard à l'attention que l'eſprit peut leur donner, & à la maniere dont il peut les enviſager. Nous dirons encore, que l'eſprit forme, avec ſes *perceptions* ou ſes *idées* combinées, des jugemens & des raiſonnemens; car il eſt évident que l'eſprit donne alors à l'*idée* l'attention que la *perception* exige. Mais s'il faut exprimer formellement cette attention, c'eſt de la *perception* & non de l'*idée* qu'on parlera.

» Les *notions* à leur tour, continue l'Auteur,
» peuvent être conſidérées comme *images*; on
» peut par conſéquent leur donner le nom d'*idées*,
» mais jamais celui de *perceptions*; ce feroit faire
» entendre qu'elles ne ſont pas notre ouvrage: on
» peut dire la *notion* de la hardieſſe, & non la
» *perception* de la hardieſſe: ou ſi l'on veut faire
» uſage de ce terme, il faut dire les *perceptions*
» qui compoſent la *notion* de la hardieſſe «.

Notre Métaphyſicien revient toujours à ſon idée que la *notion* eſt notre propre ouvrage, tandis que les *idées* & les *perceptions* ſont produites en nous. Mais il y a des *notions* comme des *idées* ou des *perceptions*, reçues & acquiſes. Quelques *idées* d'une choſe en forment une *notion*: or nous pouvons recevoir cette *notion*, comme nous pouvons la donner: des *notions* ſont de légeres connoiſſances, du moins quant à la forme. La *notion* peut être conſidérée comme une *image*; elle eſt même un petit tableau, puiſqu'elle expoſe divers traits de la choſe. La *notion* peut donc s'appeller *idée*, mais moins parce que ce dernier mot ſignifie *image*, que parce que dans une acception ſecondaire, une *idée* ſe prend pour un court expoſé, ou pour un aſſemblage de rapports conſidérés dans la choſe:

ainsi l'on donne une *idée*, un petit précis, une légere notice d'une affaire. Ce mot désigne aussi quelquefois toute sorte d'opérations de l'esprit, & par conséquent notre propre ouvrage : ainsi le génie produit ses *idées*; & il y a dans ses *pensées* des *idées* de génie. Dans le sens de *notion*, le mot d'*idée* est plus vague ; & la *notion* sert plutôt à faire *connoître* la chose par ses élémens, tandis que l'*idée* la représente par divers traits. Une définition est une *notion* rigoureuse, & non pas une simple *idée* de la chose ; l'*idée* en seroit plutôt une légere *description*. Lorsqu'il s'agit de fixer l'*idée* propre des mots, il ne faut pas confondre leurs acceptions différentes. Mais cet article n'auroit point de fin, si j'entreprenois d'expliquer toutes les acceptions de tant de termes dont on a tant abusé.

Quant à *perception*, il ne se dit pas pour *notion*; parce que la *perception* ne se présente que comme une *idée* simple, au lieu que la *notion* comprend plusieurs *idées*; & parce que la *perception* n'est que la vue de l'objet qui se fait connoître à nous, tandis que la *notion* en est une connoissance distincte & détaillée qui le fait mieux connoître. Si les *perceptions* composent, comme on le dit, la *notion* de la hardiesse, il est évident qu'on a des *perceptions* de la hardiesse, & que la *notion* n'en est qu'un assemblage.

Enfin l'article de l'Encyclopédie est terminé par cette observation : » Une chose qu'il faut encore » remarquer sur les mots d'*idée* & de *notion*, » c'est que le premier signifie une *perception* con- » sidérée comme *image*, & le second une *idée* » que l'esprit a lui-même formée ; les *idées* & les » *notions* ne peuvent appartenir qu'aux êtres qui

» sont capables de réflexion : quant aux bêtes, si
» tant est qu'elles *pensent*, & qu'elles ne soient point
» de purs automates, elles n'ont que des *sensations*
» & des *perceptions* ; & ce qui devient pour elles
» une *perception*, devient *idée* à notre égard par
» la réflexion que nous faisons que cette *percep-*
» *tion* représente quelque chose «.

Je n'entreprends pas d'expliquer les mysteres de la Nature & de composer des Traités de Métaphysique. Je m'en tiens à la valeur des termes; & s'il est vrai que les bêtes n'aient pas des *notions*, puisque les *notions* entraînent des réflexions, des comparaisons, des jugemens, je demande pourquoi l'Auteur refuse nettement des *idées* aux animaux, quand il n'ose leur refuser des *pensées* ? Pourquoi il leur refuse des *idées*, sous prétexte qu'elles sont des *images*, pendant que les corps mêmes retracent des *images* ? Pourquoi il leur refuse des *idées*, quand il leur accorde des *perceptions* qui ne font appercevoir les objets que par des *idées* ou des *images* ? Sans juger du fond des choses, j'observe seulement que les explications de l'Auteur ne se concilient point avec les *notions* qu'il donne des choses.

* L'Abbé Girard établit la différence suivante entre l'*idée*, la *pensée*, l'*imagination*.

» L'*idée* représente l'objet : la *pensée* le consi-
» dere : l'*imagination* le forme. La premiere peint :
» la seconde examine : la troisieme séduit «.

L'*imagination* qui *forme*, dit-on, l'*objet*, est une puissance de l'ame ou la faculté qu'a l'ame de former des images, c'est-à-dire, de nous retracer des images sensibles des objets absens, ou d'opérer de telle maniere sur les images, que quelquefois

elles semblent être des inventions & des créations nouvelles. Or il est évident que cette *puissance* ne peut être assimilée ni à l'*idée* ni à la *pensée*, qui sont des *effets* produits : c'est donc son effet propre ou une *imagination* qu'il faut comparer avec l'*idée* & la *pensée*, comme l'Auteur le fait dans ses applications. Or l'*imagination*, considérée comme production ou effet de la puissance imaginative, est une *idée* ou une *pensée* imaginaire ou neuve, &c. & particuliere à la faculté d'imaginer ; c'est une *image* reproduite ou créée, ou diversifiée, &c. sans le concours des objets extérieurs. Comme il s'agit ici de l'exactitude du langage, mes Lecteurs ne feront pas surpris que je releve la faute de comparer un terme avec d'autres termes dans un sens, tandis qu'il ne leur est comparable que dans un autre.

La *pensée* est une action quelconque de l'esprit, ou un travail qu'il fait sur ses *idées* ; considération, réflexion, comparaison, combinaison, décomposition, jugement, &c. Ainsi *pensée* se prend pour *idée* ; mais c'est une *idée* produite par l'esprit. *Pensée* se prend pour *opinion* ; mais c'est une *opinion* moins méditée, moins approfondie, moins réfléchie, moins raisonnée, moins appuyée, moins arrêtée. *Pensée* se prend pour *dessein* ; mais le *dessein* est plus combiné, plus concerté, plus décidé, plus achevé. *Pensée* se prend pour vue, réflexion, délibération ; mais elle a toujours quelque chose de plus vague & de moins précis. *Pensée* se prend pour sentence, maxime, &c. ; mais elle n'exprime ni le grand sens de la sentence, ni la hauteur ou la profondeur de la maxime. La *pensée* est susceptible de toute sorte de qualifications métaphysiques, littéraires, mo-

rales, &c. : il y a donc la *pensée* littéraire, la *pensée* morale, la *pensée* métaphysique. La *pensée* est opposée tantôt à l'action, tantôt à la parole, &c... Je m'arrête : il est temps de finir.

Périphrase, Circonlocution.

Périphrase signifie en grec, ce que *circonlocution* signifie en latin, un circuit, un détour de paroles. περί, *circùm*, autour : φράζω, *loqui*, parler, dire.

La *périphrase* (& de même la *circonlocution*) consiste à dire en plus de paroles ce que l'on auroit pu dire en moins, selon la définition de Quintilien.

La *périphrase* suppose la *phrase* : or nous entendons par *phrase*, une proposition composée de divers termes & qui forme un sens. La *circonlocution* suppose la *locution* ; & nous entendons par *locution*, une certaine maniere de s'exprimer, qui a quelque chose de particulier. Ainsi la *périphrase* devroit naturellement rouler sur une proposition entiere ; & la *circonlocution*, sur une expression quelconque. Par *circonlocution*, vous appellerez Louis XII *le Pere du peuple* ; Alexandre *le vainqueur de Darius* : ce n'est pas là une *phrase*. Par *périphrase*, vous direz que *le soleil sort des bras de Thétis*, ou qu'*il se replonge dans l'Océan*, pour dire qu'il se leve ou qu'il se couche : chacune de ces propositions a un sens complet. Cette différence est dans les termes, quoiqu'on n'y ait point d'égard : car, ainsi que l'observe du Marsais, la *péri-*

phrase tient aussi la place d'un mot ; quoique ce soit plutôt l'office de la *circonlocution*.

Périphrase est proprement un terme de Rhétorique : la *périphrase* est une figure par laquelle, à l'expression simple d'une idée, vous substituez une description ou une expression plus développée, pour rendre le discours plus agréable, plus noble, plus sensible, plus frappant, plus intéressant, plus pittoresque. *Circonlocution* est un terme plus simple : la *circonlocution* sera plutôt une expression détournée, développée, & substituée à l'expression naturelle, sans art ou moins par art & avec une intention oratoire ou poétique, que par nécessité, par convenance, pour la commodité, pour l'utilité, soit parce qu'on n'a pas le mot ou l'expression propre, soit parce qu'il est à propos de s'en abstenir, soit parce qu'il s'agit de faciliter l'intelligence des choses. La *circonlocution* seroit donc la *périphrase* commune, familiere, sans prétention de style & de recherche dans l'élocution : la *périphrase* seroit donc la *circonlocution* oratoire ou poétique, faite pour embellir ou relever le discours.

Quoique cette distinction n'ait point été faite expressément, il n'est pas moins vrai que les Grammairiens & les Rhéteurs parlent & traitent plutôt de la *périphrase* que de la *circonlocution* ; qu'il est utile de distinguer ce qui appartient proprement à l'art, de ce qui n'a qu'un rapport accidentel avec l'art : il n'est pas moins vrai que, dans une foule de cas, on prend naturellement les détours de la *circonlocution*, sans avoir dessein de faire des *périphrases*.

L'Orateur cherche à donner à son discours plus de force, de chaleur & d'intérêt, par des *périphrases*

phrases qui déployent la chose pour la présenter sous ses aspects les plus favorables : le Poëte cherche sur-tout à donner à ses tableaux plus de grace, plus de noblesse, plus de grandeur, par des *périphrases* qui étendent & embellissent ses images. Le Philosophe a besoin de *circonlocutions* pour rendre, par des développemens, son idée plus claire & la chose plus sensible : le Traducteur qui n'a pas dans sa Langue le mot correspondant à celui de son Auteur, a besoin d'en expliquer l'idée par des *circonlocutions*. Ces *circonlocutions* du *Traducteur* & du *Philosophe* qui n'envisagent que la justesse de l'expression, doivent-elles être assimilées aux *périphrases* de l'Orateur & du Poëte qui ne considerent que la beauté du discours ? Ceux-ci veulent faire des figures, & ceux-là n'y songent point.

Dans la conversation ordinaire, nous usons de *circonlocutions* pour faire entendre ce que nous ne voulons pas ou ne pouvons pas dire d'une maniere expresse ; & ces détours ne s'appelleront pas des *périphrases*. Mais vous appelleriez *périphrases*, des *circonlocutions* inutiles, superflues, étudiées, affectées, opposées à la simplicité naturelle de la conversation. Ainsi la *circonlocution* sert plutôt à voiler, à déguiser, à affoiblir ou adoucir par une maniere détournée ce que la *périphrase* a plutôt pour objet de développer, d'éclairer ou de renforcer, & d'étaler par une exposition plus circonstanciée & plus frappante.

La *circonlocution* est présentée dans la nouvelle Encyclopédie, comme l'abus de la *périphrase*, comme une expression verbeuse & mal à propos employée au lieu de l'expression courte & simple, un étalage frivole de paroles superflues, une abon-

dance inutile, déplacée, embarrassée, ridicule. Parcourez toutes les Rhétoriques, tous les Dictionnaires tant françois que latins, *circonlocution* ne se prend pas plus en mauvaise part que *périphrase*; & il n'y a pas moins de *périphrases* que de *circonlocutions* vicieuses. Ainsi l'usage général, conforme au sens propre du mot, détruit cette allégation destituée de tout fondement.

L'Auteur de cet article joint *circuit* à *circonlocution* & à *périphrase*, comme synonyme. Mais *circuit* n'emporte point l'idée de *locution*, de *phrase*, de discours, de paroles; & pour ramener ce mot au sens des autres, il faut dire *circuit de paroles*; ce qui est, à l'égard des autres termes, une sorte de *périphrase* & une vraie définition de mots. Nous ne disons guere *circuit de paroles* qu'avec l'épithete de *long*, *un long circuit de paroles*, pour désigner l'abondance inutile & verbeuse attribuée ci-dessus à la *circonlocution*, ou le défaut de prendre un trop grand détour. On dit que le *circuit*, en fixant l'attention sur une idée un peu différente dont il s'agit, affoiblit l'effet qu'elle craignoit, mais qu'elle avoit intention de produire; & c'est ce que j'attribue particuliérement à la *circonlocution* qui va souvent à ce but par des détours ou par un *circuit de paroles*.

On ajoute que la *circonlocution* & la *périphrase* tendent *directement* à leur but, mais par une voie *plus longue*, & que le *circuit* n'y tend qu'indirectement & paroît l'éviter. Mais la voie *plus longue* est assurément *indirecte*; & la *circonlocution* & la *périphrase* ne vont à leur but que par un *circuit* qui mene à ce but en tournant *autour* de lui; car *circùm* signifie autour, en tournant, en

formant un cercle ou des lignes courbes ou des détours, dans *circon-locution* comme dans *circu it*; & *péri* a le même ſens dans *périphraſe*.

Perpétuel, Continuel, Eternel, Immortel, Sempiternel.

Perpétuel, lat. *perpetuus*, formé de *peto*, aller, marcher (*pes*, *ped*, pied), & de *per*, à travers, dans toute l'étendue, entiérement, pleinement; & appliqué au temps, à la durée, ce mot déſigne proprement l'action de traverſer, pour ainſi dire, toute l'étendue du temps, d'aller toujours, de ne pas finir.

Continuel, lat. *continuus*, formé de la racine *ten*, étendre, prolonger, maintenir, & de *con*, avec. Il marque proprement l'action qui ſe fait avec *tenue*, ſuite, conſtance, ſans relâche, ſans interruption; ce à quoi on tient la main & long-temps, qui ne ceſſe pas.

Eternel, lat. *æternus*, dérivé de la racine *æt*, temps, âge; en oriental, *hed*, *hoth*; en celte *oed*, temps. Il déſigne l'état, la qualité de ce qui eſt de tout temps, en tout temps, dans tous les temps. Mais ce mot ne ſignifieroit-il pas plutôt l'*être*, celui qui *eſt*, celui qui eſt même avant & après les temps? car l'Eternel proprement dit n'a pas commencé d'être.

Immortel, lat. *immortalis*, formé de la négation *in*, & de *mors*, *mortalis*, mort, mortel. Il marque

point de famille dans notre Langue, il n'est point usité, & il ne se dit qu'en raillant d'une femme très-vieille & qui, ce semble, ne peut mourir.

Ces termes se relâchent de leur sévérité, & ne marquent souvent qu'une durée ou un temps plus ou moins long. Ainsi un Supérieur de couvent est *perpétuel*, lorsqu'il l'est pour sa vie, & on érige des monumens *perpétuels* qui durent tant qu'ils peuvent : des plaintes très-longues & très-fréquentes sont *continuelles* : ce qui dure outre-mesure, contre notre attente ou l'ordre commun, de maniere à fatiguèr, à excéder, est *éternel* : ce qui mérite ou laisse une longue & glorieuse mémoire, est *immortel* : la personne qui passe les bornes de la vie & qu'on semble ennuyé de voir vivre, est *sempiternelle*. Ces applications en disent assez pour que le Lecteur distingue aisément ce qui se prend en bonne ou en mauvaise part.

Persévérer, Persister.

Je l'ai dit souvent, *per* signifie entiérement, absolument, pleinement, parfaitement, fort, très : c'est ce superlatif qu'il marque à la tête de ces deux verbes. *Persévérer* vient de *sever*, *sévere*, rigoureux, inflexible, qui ne cede point, ne change point, ne se dément point, & reste dans le même état, dans son état naturel ou ordinaire : car je crois que ce mot vient de *ver*, *vir*, tourner, changer, varier, plutôt que de *ver*, vrai : *se* est la préposition *sinè*, sans. Le latin *perseverus*, si voisin de *perseverare*, signifie très-févere. *Persister*, lat. *persistere*, est un

composé de *sistere*, arrêter, s'arrêter, fixer, se fixer, soutenir, s'en tenir à, être ou tenir ferme, &c.

Persévérer signifie continuer avec attache ou plutôt poursuivre avec une longue constance ce qu'on avoit commencé & même continué. *Persister* signifie soutenir avec attachement & confirmer avec une ferme assurance ce qu'on a décidé ou résolu.

Persévérer se dit proprement des actions & de la conduite; *persister*, des opinions & de la volonté. C'est dans la pratique ou l'exercice d'une chose, dans le bien ou dans le mal, dans un genre d'occupation ou de vie, qu'on *persévere* : c'est dans son sentiment ou dans son dire, dans sa détermination ou dans sa résolution, dans sa maniere de penser ou de vouloir, qu'on *persiste*.

Vous ne *persistez* pas dans le travail ou l'étude; vous y *persévérez* : vous *persistez* dans votre déposition; & vous n'y *persévérez* qu'autant qu'il est question d'actes répétés ou d'affirmations multipliées. Pour *persévérer*, il faut toujours agir de même sans se démentir : pour *persister*, il n'y a qu'à demeurer ferme sans varier. Celui qui *persévere* dans sa révolte, se comporte toujours en rebelle; il faut l'arrêter dans sa marche : celui qui *persiste* dans sa révolte, y est fermement attaché; il faudroit changer ses sentimens.

J'ai dit que *persévérer* marquoit l'attache, je veux dire une assiduité soutenue : j'ai dit que *persister* marquoit l'attachement, je veux dire une volonté ferme. Il suffit d'un acte de récollement, pour qu'un témoin *persiste* dans sa déposition : il faut une suite d'épreuves, pour qu'un Fidele soit censé *persévérer* dans sa foi. On *persévere* par l'habitude

de faire ; & c'eſt ce qui demande une longue conſtance : on *perſiſte* par la force de la réſolution ; & c'eſt ce qui annonce la fermeté.

Ce n'eſt pas aſſez de continuer, il faut *perſévérer* : ce n'eſt pas aſſez de réſoudre, il faut *perſiſter*. Si vous ne *perſiſtez* pas dans vos bons ſentimens, vous ne *perſévérerez* pas dans vos bonnes œuvres : ſi vous n'êtes pas ferme, vous tombez ; ſi vous n'êtes pas conſtant, vous changez. La vertu eſt de *perſévérer* ; la force d'eſprit eſt de *perſiſter*.

A *perſévérer*, on arrive à ſon but : à *perſiſter*, on demeure dans le même état. Rien ne réſiſte à celui qui *perſévere* : celui qui *perſiſte*, réſiſte à tout. Celui qui *perſévérera* juſqu'à la fin, ſera ſauvé : celui qui *perſiſtera* toujours, eſt fort de caractere ou opiniâtre : il eſt *opiniâtre*, s'il *perſiſte* dans une fauſſe opinion ou dans une mauvaiſe réſolution, ſans vouloir en convenir ou ſe déſabuſer.

Il eſt viſible, par ces dernieres phraſes, que *perſévérer*, employé ſeul & ſans acceſſoire qui détermine le bien ou le mal, ſe prend en bonne part : c'eſt ainſi que le ſubſtantif *perſévérance* déſigne une vertu. *Perſiſter* ne marque par lui-même ni louange ni blâme ; mais il entraîne ſouvent la qualification d'*opiniâtreté*.

Ainſi donc, quand on a dit que *perſévérer* marquoit la réflexion & la volonté de ne point changer, on n'a pas ſaiſi le caractere du mot : mais on a été tout près de ſaiſir celui du mot *perſiſter*, quand on a dit qu'il marquoit l'attachement & la conſtance ou l'opiniâtreté à *perſévérer*.

On a dit encore qu'il y avoit des cas où ces mots ſignifioient préciſément la même choſe ; mais que *perſévérer*, avec un ſens plus étendu, ſe dit géné-

ralement de tout ce qui demeure dans le même état, quelle que soit la cause de cette invariabilité ; & que *persister*, plus restreint dans sa signification, ne peut être employé que dans les cas où il y a un dessein arrêté, un acte ou une délibération de la volonté qui la détermine & la fixe à une chose. Ainsi on diroit qu'un corps *persévere*, mais non qu'il *persiste*, dans son repos, tant qu'une cause extérieure ne lui communique point de mouvement. Quelques Physiciens ont pu dire qu'un corps *persévere* dans son état, pour lui attribuer une sorte d'invariabilité, mais contre l'usage commun ou plutôt général, quoique d'une maniere conforme au sens naturel du mot ; car, hors de là, il seroit difficile de trouver un seul exemple qui justifie cette acception. A la maniere des Latins, nous n'employons ce mot que dans un sens moral, comme celui de *persister*, qui d'ailleurs pourroit, aussi bien que *persévérer*, être pris, selon sa valeur naturelle, dans un sens physique. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai qu'il n'y a point de cas où l'un & l'autre aient exactement la même signification.

Pestilent, Pestilentiel, Pestilentieux, Pestiféré.

Pestilent, qui tient de la peste, du caractere de la peste, qui est contagieux. *Pestilentiel*, qui est infecté de peste, qui est propre à répandre la contagion. *Pestilentieux*, qui est tout infecté & tout infect de peste, qui est fait pour répandre de tous côtés la contagion. *Pestiféré*, qui produit, porte,

communique, répand par-tout la peste, la contagion.

Une chose est *pestilente*, qui peut exciter ou communiquer un venin : on dit une fievre *pestilente*, un souffle *pestilent*, un air *pestilent*, &c. Cicéron oppose les lieux *pestilens* aux lieux *salubres* : leur infection peut causer ou communiquer la contagion.

Pestilentiel tient à *pestilence*, & *pestilence* marque le regne de la peste, une contagion établie, une influence épidémique : des maladies *pestilentielles*, comme les fievres malignes & les petites véroles pourprées, sont propres à engendrer de funestes épidémies : des exhalaisons ou des vapeurs *pestilentielles* sont les miasmes ou les émanations propres de la corruption, de la contagion ; ce qui les distingue fortement des vapeurs *pestilentes*. De tous ces mots, c'est celui qui nous est le plus familier.

Pestilentieux marque par sa finale, la force, l'activité, l'opiniâtreté de la contagion : mais ce mot, adopté dans le dernier Dictionnaire de l'Académie, n'est pas usité ; & s'il est quelquefois employé, il paroît, par les citations de l'Académie, que c'est dans un sens religieux ou moral. Ainsi on dira des discours *pestilentieux*, des sentimens *pestilentieux*, une doctrine *pestilentieuse*. C'est ainsi que le sens moral peut être utilement distingué du sens physique. Les Latins qui n'avoient que les mots *pestilens* & *pestifer*, disoient au figuré, des *citoyens pestiferes*, un *tribunal pestifere*, des *vices pestiferes*, une *joie pestifere*.

Dans notre Langue, *pestifere* est un terme didactique, comme *somnifere*, *létifere*, *mortifere*,

&c. terme de Médecine. Le latin *ferre* signifie également produire, causer, porter, apporter : un corps *pestifere*, une odeur *pestifere*, une vapeur *pestifere*, cause, communique, apporte en effet la peste, la contagion, l'épidémie.

Peu, Guere.

Pu, *pau*, *parv*, *peu*, expriment, dans un grand nombre de Langues, l'idée de petitesse, de *peu*. Ménage avoit rapporté, dans ses Origines, le mot *guere* au *guare* des Italiens, ou *gara* (retrancher) de l'hébreu : mais, dans ses Observations, il se reproche de n'avoir pas remarqué qu'il venoit du latin *avarè*, devenu, *varè*, ensuite *garè*, *guere*. C'est dommage que *guere* signifie *beaucoup* ; car il ne désigne *peu* qu'en vertu de la négation qui l'accompagne toujours : il *n*'y en a *guere*, ou il *n*'y en a *pas* beaucoup. *Ger*, *gar*, signifie amas, tas : de là notre mot *ger-be*, &c.

Il y a cette différence entre les deux phrases, *il n'y en a guere* & *il n'y en a pas beaucoup*, que celle-ci ne fait que nier ou exclure la grande quantité, le grand nombre, la vraie abondance ; au lieu que l'autre exclut ou nie indéfiniment la quantité, le nombre, l'amas. Ainsi *non guere* diminue beaucoup plus & désigne beaucoup moins de choses que *pas beaucoup*. Il *n*'y a *guere*, c'est-à-dire il n'y a pas nombre, quantité, amas ; il n'y a pas quantité remarquable, suffisante, convenable ; il y a manque, défaut, disette.

Peu est donc l'opposé de beaucoup ; & *guere* en

devient une forte négation. S'il n'y a *guere* d'une chose, non seulement il n'y en a pas *beaucoup*, mais il n'y en a pas assez, il n'y en a pas ce qu'il faut, il y en a *trop peu*, *fort peu*, il n'y en a presque point. L'usage est parfaitement conforme à cette observation, ainsi que je le prouverai plus bas.

Mais je dois remarquer d'abord que *peu* affirme positivement la petite quantité, & que *guere* ne fait que l'indiquer ou la supposer. *Peu* détermine une petite quantité; & dès-lors il convient au ton positif, à l'assertion formelle, à l'opinion décidée. *Guere* ne détermine rien sur la petite quantité; & dès-lors il laisse nécessairement une incertitude, un doute, & quelque chose de vague dans l'idée de *peu*. A la vérité, dès qu'il exclut la quantité, il laisse *bien peu* de chose.

Qui ne voit *guere*, dit la Fontaine, n'a *guere* à dire : ce n'est pas à dire que qui sçait *peu*, parle *peu*. Sçavoir *peu* & parler *peu* expriment l'opposition formelle à *beaucoup*; ne voir *guere*, n'avoir *guere* à dire, indiquent l'idée vague de *pas grand'-chose*; mais l'esprit, invité par cette maniere de parler à diminuer l'objet, le réduit presque à rien, comme on le verra par d'autres exemples.

Vous dites positivement qu'il y a *peu* de commerce dans un pays; le commerce en est petit. Vous dites vaguement qu'il n'y a *guere* d'argent dans le commerce; & par-là vous indiquez que l'argent y manque.

On dira qu'il y a *peu* de vin cette année, eu égard aux récoltes ordinaires, quoiqu'on n'en manque pas. Vous direz qu'il n'y en a *guere* dans le canton, pour marquer que vous ne croyez pas qu'il y en ait suffisamment ou pour le besoin.

Un homme qui a *peu* d'argent, en a & peut-être assez : un homme qui n'en a *guere* , en manque, il en manquera. Vous demandez d'un plat, *peu* ? Mais si l'on ne vous en sert pas assez, vous trouvez qu'il n'y en a *guere*, qu'il y en a *trop peu*, *bien peu*. Vous rencontrerez mille exemples semblables où *guere* désigne une *quantité insuffisante*, tandis que *peu* ne marque que la petite quantité sans accessoire. On vit avec *peu*, on est content de *peu*; mais s'il n'y a *guere* de ce qu'il faut pour vivre ou pour être content, on vit mal & on n'est pas content. Les plaisirs durent *peu*; & les grands plaisirs ne durent *guere*.

※ Il y a différens degrés de *peu*, *bien peu*, *fort peu*, *trop peu*, *très-peu*, *tant soit peu*, *si peu que rien*. Il n'en est pas ainsi de *guere*, il indique le *peu* comme indivisible : il exclut donc naturellement par son emploi négatif, tout ce qu'il peut exclure, & il ne laisse du *peu* que ce qu'il est obligé d'en laisser, *le moins*.

Il y a *peu*, *fort peu* d'originaux, & encore moins de bonnes copies. Il y a *si peu* d'originaux, qu'il n'est *guere* d'hommes qui, placés dans des circonstances tout-à-fait différentes, n'eussent été d'autres hommes.

Avec *peu*, on fait quelquefois *beaucoup* : avec *trop peu*, on ne fait *guere*, on ne fait pas grand'chose.

Sans expérience, on n'a *guere* de raison : avec une grande expérience, on n'en a encore que *trop peu*.

Il y a *si peu* de gens à leur place dans le monde, qu'on diroit presque le monde renversé. Il n'y a

guere d'homme assez fort pour aller se mettre à sa véritable place, & point pour s'y maintenir.

Beaucoup d'esprit & fort *peu* de goût, cela se rencontre : il semble que l'esprit & le goût soient comme deux sens différens de l'entendement. Du génie sans goût, la chose n'est *guere* possible, si elle l'est : qu'est-ce en effet que le génie, si ce n'est le goût ou le sentiment & la révélation du grand, du sublime, du beau (*a*) ?

Il n'est pas étonnant qu'avec *peu* d'esprit & de talent, on se fasse une réputation, dès qu'on a le talent & l'art de se faire une réputation. Il n'est *guere* de réputation qui ne hausse ou ne baisse à la mort de l'homme célebre ; car tant que les personnes existent, nous jugeons les personnes & les œuvres tout ensemble.

❊ *Peu* qui comporte des degrés de comparaison, ne se place pas devant des comparatifs ou des termes de comparaison ; or c'est précisément le contraire de son synonyme. On dit qu'une personne n'est *guere mieux* ou *guere meilleure* qu'une autre ; & il faudroit dire qu'elle est, non pas *peu*, mais substantivement *un peu* mieux, *un peu* meilleure qu'une autre. Or il est évident qu'*un peu* marque

---

(*a*) » Beaucoup de gens prétendent que le génie ex- » clut le goût ; & Corneille est toujours l'exemple dont » s'appuie cette assertion. Corneille me persuade au con- » traire que le génie & le goût sont inséparables ; car il » ne manque jamais de goût que quand son génie l'aban- » donne «. *Doutes sur les opinions reçues dans la Société.* Fort bien observé ! Eh ! qui donc nous a donné le goût de la bonne Tragédie ? c'est à cet homme qu'on refuse le goût !

une différence sensible, un jugement positif, une quantité certaine : au lieu que *guere* n'indique alors qu'une quantité insensible, un jugement douteux ; une différence insensible ou si légere qu'on n'en fait pas cas.

S'il n'y a *guere moins* de probabilité pour une opinion que pour une autre, elles sont presque également probables : s'il y en a *un peu plus* pour celle-là que pour celle-ci, elles le sont inégalement. Entre deux objets dont l'un n'est *guere* plus agréable que l'autre, vous laissez choisir : entre deux objets dont l'un est *un peu plus* agréable que l'autre, vous choisissez. Souvent même vous pensez qu'il n'y a point de différence entre deux choses, lorsque par condescendance pour celui qui en trouve *un peu*, vous dites qu'il n'y en *a guere*. Ainsi *guere* dit ordinairement moins ou marque moins de grandeur ou de quantité que *peu*.

⁂ Aussi l'Académie observe-t-elle que *guere* se met souvent pour *presque*, *presque point*, comme quand ce mot est suivi d'un *que*. Par exemple, il n'y a *guere* que lui qui fut capable de faire cela, c'est-à-dire il est *presque* le seul, peut-être le seul homme capable de le faire : s'il y en a d'autres, il y en a *fort peu*.

Il n'y a *guere* qu'Alexandre qui fut capable de songer à donner un centre de commerce au monde. Il y a *peu* d'hommes capables, comme Annibal, de servir l'Etat dans toutes les parties du gouvernement & de l'administration, autant que dans les armes : on nommera *Catinat* & fort *peu* d'autres.

Ecoutez le monde : il vous dira qu'il n'y a *guere* que des fous, ou qu'il n'y a que des fous qui, sans

intérêt & à leurs risques & périls, professent hardiment les vérités de l'ordre public. C'est *peu* que ce mot, mais c'est assez pour faire connoître la trempe des ames.

S'il y a beaucoup de spectacles, il y aura beaucoup d'oisiveté & *peu* de mœurs. Si les spectacles ne sont plus *guere* que des écoles de mauvaises mœurs, je ne demanderai point comment une honnête femme y va même publiquement (ce seroit une question bien ridicule dans ce siecle), mais comment elle y mene sa fille?

Vous allez consulter les registres des exécutions criminelles, pour sçavoir s'il s'est commis *peu* ou beaucoup de crimes dans un tel temps: & vous avez raison, si vous êtes sûr qu'il n'y a *guere* eu alors que des crimes qui ayent été punis par les Loix.

❊ Enfin il est très-ordinaire d'employer le mot *guere* pour adoucir la force & modérer l'énergie de la négation absolue *pas* ou *point*, par un air d'exception ou de doute. Ainsi, pour ne pas dire séchement qu'une femme est laide, vous dites qu'elle n'est *guere* jolie; & vous diriez qu'elle n'est pas fort jolie, pour dire qu'elle l'est *peu* ou qu'elle ne l'est qu'*un peu*. Vous dites que vous ne vous souciez *guere* d'une chose dont vous vous souciez *fort peu*, ou dont vous ne vous souçiez point du tout. Pour ne pas trancher par une assertion absolue, vous direz qu'il n'y a *guere* de vertu sans défaut, de mal sans quelque bien, d'abus sans protecteur, d'absurdité sans partisan, &c. Vous vous abstiendriez modestement & philosophiquement de dire *peu*, quand vous n'avez rien de positif & d'absolu

ſolu à établir ; & que vous ne ſçavez pas certainement s'il y en a *peu* ou *point*.

Piquant, Poignant.

De *pic*, ce qui eſt pointu, aigu, ce qui perce, fiche, arrête, nous avons fait *piquer* ; les Latins ont fait *pug*, *pung*, *pungere*, d'où notre mot *poindre*. *Piquer* ſignifie *percer* dans, entamer légérement avec une pointe, faire par ce moyen un petit trou : la *piquure* eſt plus ou moins légere ; elle ne fait qu'une petite ouverture ; elle ne pénetre pas très-avant dans un corps épais & gros. Nous diſons *poindre*, plutôt dans le ſens de *percer*, paroître, commencer à luire comme le jour, ou à pouſſer comme les herbes, quand on n'en voit qu'une petite *pointe*, que dans le ſens littéral de *piquer*. Cependant on dit en proverbe, *poignez vilain, il vous oindra* ; *oignez vilain, il vous poindra* : mais dans cet exemple, le mot ne déſigne que vaguement l'action de faire du mal ou de la peine. Il faut donc conſulter ſes dérivés ; or ſes dérivés déſignent quelque choſe de très-piquant, très-perçant, très-aigu, plus ou moins profond & douloureux. Ainſi la *ponction* n'eſt pas une ſimple *piquure* ; la *componction* eſt une vive douleur ; un *poignard* eſt une arme cruelle, ce qui cauſe une grande douleur, &c.

Poignant dit donc plus que *piquant*. Un point de côté vous *poind* & ne vous *pique* pas : il vous cauſe une vive douleur avec des élancemens, comme ſi l'on vous donnoit des coups de lancettes, & non de petits coups d'épingles. Une injure *poi-*

gnante pique jufqu'au vif, *perce* jufqu'au cœur. Le *piquant* eft même quelquefois très-agréable ; il réveille, il chatouille : on eft toujours bleffé, toujours fouffrant, de ce qui eft *poignant*.

Mais la différence ordinairement obfervée dans l'ufage de ces mots, & peut-être fondée fur celle-là, confifte en ce que *piquant* s'applique à la caufe, à la chofe qui pique ; & *poignant*, au mal, à la douleur que vous éprouvez. Un trait eft *piquant*, & votre mal eft *poignant* : vous dites *une raillerie piquante & une douleur poignante* : une épigramme eft *piquante*, & le remords eft *poignant*. Ce mot eft fur-tout une qualification de l'effet ou de la caufe interne, tandis que l'autre défigne proprement l'action d'une caufe extérieure.

Les chofes nous paroiffent *piquantes* en raifon de ce que nous fommes fenfibles : le mal que je trouve *poignant*, feroit peut-être léger pour vous. Le trait qui s'émouffe contre l'un, perce l'autre : le breuvage qui n'eft pour celui-là qu'un verre d'eau, eft un poifon pour celui-ci.

Le reffentiment eft fouvent plus *poignant* que l'injure n'eft *piquante*. Le reffentiment eft comme l'aiguillon refté dans la plaie ; il l'envenime, l'irrite & l'enflamme.

L'injure la plus *piquante* eft celle qu'on mérite : le mal le plus *poignant* eft celui qu'on s'eft attiré. Comme on fe fait juftice de foi-même !

La langue maligne, qui s'eft impunément effayée fur les foibles, en devient fi *piquante* & fi hardie, qu'elle femble chercher fa peine, comme l'abeille fa mort. L'envie, qui fe nourrit du mal qu'elle fait, en devient plus *poignante* & plus avide, comme la faim qui ne fe repaît que de fumée.

Pis, Pire.

COMMENT oſer dire qu'une Nation éclairée tombe dans la mépriſe étonnante de prendre un adverbe pour un adjectif ! J'ai beau repaſſer dans mon eſprit la preuve que c'eſt erreur inconcevable, je crains toujours de m'être fait illuſion.

Cherchez le mot *pis* ; vous le trouverez par-tout qualifié d'abord d'*adjectif comparatif*. Je l'ai cru ſur la foi de l'autorité, je pourrois dire ſur la foi publique. Mais en tâchant de découvrir une différence entre *pire* & *pis*, *adjectifs*, je n'ai pu reconnoître dans ce dernier qu'un adverbe : je ne dois point le diſſimuler, & je propoſerai mes doutes en les ſoumettant au jugement de nos Maîtres.

Si *pis* étoit adjectif, il ſeroit, du moins quelquefois, joint à un ſubſtantif, puiſque c'eſt-là l'office propre de l'adjectif. Or il ne l'eſt jamais ; du moins je ne le trouve dans aucun exemple à citer. On ne dira pas qu'il n'y a *pis* ſourd que celui qui ne veut pas entendre : on ne dira pas, *un remede* pis *que le mal* : on ne dira pas qu'un malade eſt dans un *pis* état qu'il n'étoit, &c. ; c'eſt toujours *pire* que vous joignez à un ſubſtantif.

On ſuppoſe que *pis* eſt adjectif dans les phraſes ſuivantes : *Il n'y a rien qui ſoit* pis *que cela* : *Ce que j'y trouve de* pis : *Il ne me ſçauroit rien arriver de* pis. Or ces exemples ne prouvent rien. *Pis* eſt adverbe dans ces phraſes, comme *mieux* dans celles-ci : *Il n'y a rien qui ſoit* mieux *que cela* : *ce que j'y trouve de* mieux, &c. *Pis* eſt l'oppoſé de *mieux*,

& il ſe place de même dans les mêmes cas, comme adverbe : *pire* eſt l'oppoſé de *meilleur*, & il s'employe de même ſeul, comme adjectif.

Pis adjectif auroit un féminin ; car ce mot ne ſçauroit être des deux genres : ſeroit-ce *pire* ? Mais *pire* eſt *pire*, mot des deux genres ; & il eſt ridicule de ſuppoſer qu'un adjectif qui eſt maſculin & féminin, ait encore, on ne ſçait pourquoi, un autre maſculin. *Pire* eſt le latin *pejor*, des deux genres, comme *meilleur*, *melior* : *pis* eſt l'adverbe *pejùs*, formé du neutre *pejus*, comme *mieux* eſt *meliùs*, du neutre *melius*.

Pis eſt adverbe ; on en convient : or, s'il n'eſt point de cas où il ne puiſſe être reconnu pour adverbe, comme *mieux*, il n'eſt que cela. Ainſi *pire* n'eſt qu'adjectif comme *meilleur* ; c'eſt un point convenu : il n'y a que le peuple qui diſe *tant pire*, *de mal en pire*, &c. *Pis* ſignifie *plus mal* ; & *pire*, *plus mauvais*.

Je ſçais que *pis* & *pire* s'employent ſubſtantivement & dans le degré ſuperlatif, mais celui-ci comme adjectif, & celui-là comme adverbe. On dit *le pis*, comme *le mieux* ; & *le pire*, comme *le meilleur*. Dans ces manieres de parler elliptiques, *pire* ſuppoſe un ſubſtantif ſous-entendu dont il exprime la qualité & auquel il ſe rapporte : *pis* ſuppoſe un verbe ſous-entendu dont il modifie l'expreſſion.

Le pis, *le pis du pis*, *qui pis eſt*, *ce qu'il y a de pis*, *le pis-aller*, toutes ces locutions & autres ſemblables annoncent par le mot *pis* ce qui eſt, ce qu'il y a, ce qui arrive, ce qui ſe fait *de plus mal*. *Pis* qualifie l'eſpece d'action ou d'exiſtence qui

feroit exprimée par le verbe ſous-entendu. On fait *du pis* qu'on peut, quand on fait *auſſi mal* ou autant de mal qu'on peut, comme on fait *du mieux* qu'on peut. L'un *prend les choſes au pis*, *auſſi mal* qu'il eſt poſſible, tandis que l'autre les *prend bien*, ou *en bien* autant que cela ſe peut. Ce que vous *trouvez de pis*, eſt ce qui vous paroît *être plus mal*, ce qu'il peut *arriver de plus mal*.

Pis déſigne adverbialement comme *plus mal* le *pire état*, le *pire événement*; ainſi que *mieux*, quand on dit *le mieux*, déſigne *le meilleur état*, *la meilleure action*.

Le pire réveille toujours l'idée d'un ſubſtantif par lequel vous expliquerez votre phraſe. Qui choiſit prend *le pire*, c'eſt-à-dire le plus mauvais parti, l'objet le plus mauvais. Il n'y a point de degré du médiocre *au pire*, c'eſt-à-dire entre le degré médiocre ou moyen, & le degré *pire* ou le plus bas. Toujours *le pire* ſe rapporte à un mal ou à un autre ſubſtantif équivalent & ſuffiſamment indiqué; & c'eſt *le pire* ou le plus grand des maux comparés.

Tout rentre ainſi dans la regle; & il ne reſte ni bizarrerie, ni inconſéquence, ni difficulté, ni ſynonymie.

De *pes*, pied, dit M. de Gébelin, les Latins firent *peſſùm*, aux pieds, au fond, en bas; de *peſſùm*, *peſſimè*, très-bas, très-honteux, très-mal; & nous en avons fait *pis*, mal, très-grand mal (ou plutôt *très-mal*). Ils ont fait auſſi *pejor*, plus mauvais, plus méchant, plus honteux; & de-là notre mot *pire*. Ainſi ce profond Etymologiſte tire *pis* d'un adverbe, & *pire* d'un adjectif.

Pitié, *Compaſſion*, *Commiſération*.

Pi eſt, ainſi que *bi*, l'imitation du bruit qu'on fait en buvant, en tettant, en ſuçant. De là le celte *piw*, mamelle, ſein, lait; le grec *pipizo*, tetter, & *epios*, doux, bienfaiſant; le latin *pius*, bon, doux, tendre, & *pietas*, *pitié*, piété. La *pitié* ouvre ſon ſein aux malheureux; ils y puiſent des ſecours comme l'enfant dans le ſein de ſa mere: c'eſt une ſenſibilité ou plutôt une bonté tendre & ſecourable: Fléchier la définit une triſteſſe mêlée d'amour pour ceux qui ſouffrent.

De *pat*, ce à quoi l'on eſt expoſé, ce qu'on éprouve, vient le grec παθ, affection, impreſſion, émotion; d'où le latin *pati*, pâtir, ſouffrir, & *paſſio*, paſſion, affection; d'où nos mots *pâtir*, *compatir*, *paſſion*, *compaſſion*. La *compaſſion* nous fait ſouffrir *avec* (*cùm*, *com*) les autres & de leurs maux; c'eſt proprement, dit Pope dans ſa Théorie des Paſſions, la peine que nous reſſentons des ſouffrances d'autrui; c'eſt l'émotion qui, cauſée par les ſignes de la douleur, nous la fait actuellement partager.

De *mis*, mal, malheur, miſere, ſont formés les mots latins *miſereri* & *miſerari*: *miſereri*, ſignifie avoir *pitié*, être touché du ſort des miſérables; & *miſerari*, les plaindre, leur marquer de la ſenſibilité. *Miſeratur is*, dit Feſtus, *qui aliena mala conqueritur*. La *commiſération* eſt de déplorer les maux d'autrui, de mêler ſes plaintes à celle des miſérables, de pleurer avec ceux qui pleurent, &c.

La *pitié* eſt proprement la qualité de l'ame, qui dirige ſur les malheureux le ſentiment de la bienveillance ou plutôt de la charité univerſelle. La *compaſſion* eſt le ſentiment de *pitié* actuellement excité dans l'ame par des malheureux dont la douleur nous frappe droit au cœur, & le malheur par contrecoup. La *commiſération* eſt l'expreſſion ſenſible d'un vif intérêt qui, excité dans l'ame par la *compaſſion*, ſe répand ſur les malheureux avec plus ou moins d'effet.

La *pitié* réſulte d'une correſpondance générale établie dans la conſtitution & l'organiſation des êtres ſenſibles, en vertu de laquelle, ſi vous faites réſonner dans les uns les cordes de la douleur, vous les ébranlez dans les autres. Chaque homme, dit Montaigne, porte la forme entiere de l'humaine condition. La *compaſſion* eſt l'effet actuellement produit dans ce ſyſtême d'harmonie par le ſeul mouvement imprimé à une touche, & non, comme le dit Pope, l'effet d'une imagination qui s'éleve par degrés de l'idée vive au ſentiment réel de la miſere des autres hommes : l'ame eſt émue, avant que l'imagination travaille ; auſſi les bêtes donnent-elles des ſignes ſenſibles de *compaſſion*. La *commiſération*, en vertu du mouvement communiqué, forme un accord harmonieux par lequel les ames ſe répondent les unes aux autres, & la voix de l'attendriſſement ſe mêle avec celle de la ſouffrance : un cri de plainte excite une acclamation.

La *pitié*, reconnue dans l'homme, même par les détracteurs de l'eſpece humaine, tels que l'Auteur de la Fable des Abeilles, eſt la ſource naturelle des vertus ſociales qu'ils s'obſtinent à lui diſputer : diſtinguée de la pure ſenſibilité par une

activité quelquefois héroïque, elle mene à la bonté, à l'humanité, à la tendresse, à la clémence, à la bienfaisance, à la générosité, à la charité, à la piété même qui n'est qu'un amour respectueux. Qui ressent le mal d'autrui, lui veut du bien, en écarte le mal, & jouit du bien qu'il lui fait. La *compassion* semble d'abord n'être qu'une qualité passive. La *compassion* de la plupart des hommes, dit un célebre Orateur, n'est que dans les sens: ils sont émus par les objets, & ne peuvent refuser ce ressentiment à la Nature : ainsi Charron dit, l. 1, c. 39, & l. 3, c. 30, que c'est une passion d'ame foible, une sotte & féminine *pitié* qui vient de mollesse d'ame émue, & loge volontiers aux femmes, aux enfans, aux hommes méchans & cruels (car ce sont des lâches). Oh! sans doute, il y a une *compassion* stérile & barbare qui tient plus de la sensibilité que de la *pitié*, & qui nous fait éviter les malheureux pour nous faire éviter une sorte de souffrance: c'est alors la passion forte qui triomphe d'une passion foible; c'est l'amour exclusif de nous-mêmes qui nous endurcit contre la *pitié* qui voudroit nous attendrir. Mais les mouvemens naturels de la *compassion* n'en sont pas moins en eux-mêmes des impulsions d'une *pitié* secourable; & d'abord elle se change en *commisération*; & la *commisération* témoigne aussi-tôt par des plaintes & des pleurs un intérêt tendre pour les misérables; & cet intérêt promet aux misérables déjà soulagés, tous les secours d'une *pitié* bienfaisante & même généreuse; & au défaut des grands bienfaits, les consolations, les conseils, les soins, les amis, les protections sont autant de ressources que la *commisération* laisse pour le soula-

gement des malheureux, comme l'obſerve J. J. Rouſſeau.

La *pitié*, dit l'illuſtre Auteur des Réflexions morales, eſt un ſentiment de nos propres maux dans autrui : oui, ſans doute; mais eſt-ce par une habile prévoyance que nous donnons des ſecours aux autres, & dans la vue qu'ils nous les rendent? Nos ſervices ne ſont-ils que des biens anticipés que nous nous faiſons à nous-mêmes? Eh! la *pitié*, ſi elle n'exclut pas un retour ſur ſoi-même, ne prévient-elle pas ſans ceſſe la réflexion? Un enfant attaqué par une bête féroce, jette des cris perçans; l'homme ſenſible l'entend, le voit, vole, l'arrache à la dent meurtriere, & diſpute enſuite ſa propre vie. *Homo ſum*, je ſuis homme, voilà tout le ſecret de la *pitié*. Mais il eſt vrai que nous ne reſſentirons les maux d'autrui qu'autant que nous les auront ſoufferts ou que nous ſerons expoſés à les ſouffrir. Comment notre *compaſſion* ſeroit-elle excitée par un mal ſi étranger pour nous que nous n'en avons pas l'idée? Comment nous mettrions-nous à la place de celui qui ſouffre, quand nous ne concevons ni ce qu'il ſouffre, ni même qu'il ſouffre? Malebranche obſerve que l'homme ſouffrant qui ne changeroit ni d'air ni de contenance, n'inſpireroit aucune *compaſſion*; & les maux qui ſe manifeſtent le moins, ſont ceux dont nous ſommes le moins touchés. Heureuſement nous paſſons aſſez généralement de bonne heure par l'école du malheur; & à la fin, les plus malheureux d'entre nous, ce ſont ceux qui, n'y ayant point été inſtruits, ſont devenus auſſi incapables de ſupporter leur malheur propre, qu'ils ſont inſenſibles au malheur d'autrui. Ils n'entendront pas

alors un cri de *commisération*; pas une larme pour adoucir leur sort : ou s'ils éprouvent les douceurs de la *commisération*, s'ils éprouvent une *compassion* indulgente, s'ils éprouvent une *pitié* généreuse de la part des ames sensibles & nobles, cette épreuve fera leur désespoir : au sentiment de leurs maux présens se joindra l'horreur de leur vie passée.

La *pitié* est douce, dit J. J. Rousseau, parce qu'en se mettant à la place de celui qui souffre, on sent pourtant le plaisir de ne pas souffrir comme lui. Elle est douce encore par le bon témoignage que la conscience nous rend, & par la récompense que la vertu porte avec elle. Montaigne dit qu'au milieu de la *compassion* nous sentons au dedans je ne sçais quelle aigre-douce pointe de volupté maligne à voir souffrir autrui : cette malignité n'est que de l'amour-propre qui s'enorgueillit de l'humiliation des misérables. Les malheureux se cherchent les uns les autres, & s'attachent les uns aux autres, mais moins pour se soutenir mutuellement que pour disputer de malheur, ou pour se consoler par l'aspect d'un malheur plus grand; plaisir qui n'a pas plus en lui-même de malignité que celui de n'eprouver soi-même aucun mal. Aussi dans le concert de leurs plaintes, vous n'entendez guere celles de la *commisération*; on réserve sa sensibilité pour soi, c'est soi qu'on plaint : il n'y a que l'ame ferme & généreuse qui, oubliant ses propres maux, se livre toute entiere à la *commisération*; elle ne se plaint pas, elle nous plaint.

La *pitié* nous conduit naturellement au grand précepte de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît : elle nous apprend par sentiment ce que la raison démontre à la ri-

gueur, que l'intérêt de chacun eſt celui de tous, & que l'intérêt de l'humanité eſt celui de chacun. La *compaſſion* ou la *pitié* appliquée à des cas particuliers, fournit de ſi fortes preuves de ces vérités, qu'elle va juſqu'à déſarmer l'ennemi furieux qui ſe croit alors & ſe trouve en effet plus heureux de ſauver ſa victime ſuppliante que de l'immoler à ſa colere. Voyez Marcellus, conſidérant ce peuple infortuné qu'il vient d'écraſer & d'enſevelir ſous les ruines de Syracuſe; il frémit de ſa gloire, & il en eſt puni comme d'un grand crime par les larmes ameres & intariſſables d'une *commiſération* ſtérile & déſeſpérée.

Comme la *pitié* vient à l'appui de la raiſon, la raiſon vient à l'appui de la *pitié*; & la raiſon nous apprend que la vraie *pitié*, ſubordonnée à la juſtice, s'intéreſſe plutôt pour l'humanité que pour l'homme, pour l'eſpece que pour l'individu; & que la *pitié* pour les méchans eſt une barbarie. Ainſi les Livres ſaints nous défendent d'avoir *pitié* du pauvre en jugement : il appartient à la Juſtice à qui l'ordre ſocial appartient. Mais le jugement une fois prononcé par la Loi, que la *compaſſion* la plus tendre, la plus miſéricordieuſe, la plus conſolante préſide à ſon exécution : frappez comme ſi vous ne frappiez qu'à regret; & ne multipliez pas autour du ſupplice tant de tourmens qui ne font haïr que les bourreaux qui ſemblent s'y complaire. A ce ſpectacle d'une cruauté recherchée & inſatiable, la *commiſération* publique éclate en faveur de la victime : on pleure ſur celui qu'on auroit preſque immolé ſoi-même; & au lieu de l'horreur du crime, vous n'avez inſpiré que l'horreur du ſupplice & de votre juſtice criminelle. La juſtice n'eſt

pas d'être cruel; il faut le dire, puisqu'on l'a tant oublié.

L'Aréopage, par un raffinement de justice, abjure avec la *pitié*, la raison, pour condamner à la mort un enfant qui a crevé les yeux à son oiseau. Et l'on cite, & l'on approuve, & l'on célebre cette atrocité insensée ! Et qui? les hommes les plus sensibles, les plus bienfaisans (*a*) ! Ah ! qu'ils en-

(*a*) Voyez *l'Esprit des Loix*, L. V. c. 19. Ainsi, dans la crainte d'être séduit par sa sensibilité, on s'en dépouille pour s'abandonner aux idées rigoureuses de la justice, & l'on devient impitoyable comme la Loi : l'imagination, exaltée dans la sévérité de ces idées, franchit même à la fin les bornes de la justice même. Je ne sçais expliquer autrement les éloges donnés à ce jugement de l'Aréopage, jugement non moins insensé qu'atroce. Jugement insensé ; car cet enfant n'a sçu ce qu'il faisoit, & celui qui se trompe, comme le dit Platon, ne mérite que d'être éclairé : il n'a sçu ce qu'il faisoit, & il a cru qu'il pouvoit aveugler son oiseau, lui qui voyoit sa famille, sa Nation, les Juges, les Prêtres maltraiter & égorger des animaux jusque sur les autels : il n'a sçu ce qu'il faisoit, il n'a pas sçu même ce qu'il avoit fait, parce qu'il n'a pas entendu l'oiseau se plaindre & avertir sa *compassion* : il n'a pas sçu ce qu'il faisoit, car il étoit enfant, ignorant, inconsidéré, pétulant, étourdi, défaut de l'âge. Jugement atroce ; car il est atroce d'ôter la vie à un homme pour venger les yeux d'un oiseau, ou de punir une faute comme le plus grand des crimes ; car il est atroce de punir ainsi dans un enfant ce qui n'auroit pas même été légérement puni dans un homme fait ; car il est atroce de punir cet enfant des crimes qu'il n'a pas commis, sous prétexte que son caractere le porte au crime ; prétexte aussi abominable qu'absurde, qui feroit étouffer tous les enfans au berceau, & qui fait commettre un crime bien avéré en vertu d'un soupçon que ce crime en préviendra peut-être quelque autre.

tendent les cris d'un enfant, émus de la *compaſſion* la plus tendre & la plus vive, ils iront le ſouſtraire même au châtiment paternel : fût-il coupable ? ils ſçavent que la peine d'un enfant n'eſt que d'être corrigé, & qu'envers un enfant l'indulgence eſt juſtice. Et ſi ces hommes reſpectables, mais abuſés, avoient été les témoins du ſupplice de ce malheureux Athénien, je le demande à leur cœur, n'auroient-ils éprouvé qu'une vaine *commiſération* ? leur ame indignée & révoltée auroit fait trembler l'Aréopage, & l'enfant auroit vécu.

Plier, Ployer.

VAUGELAS a très-bien obſervé que ces mots ont deux ſignifications fort différentes : mais on n'a pas voulu l'entendre ; & *plier* a pris, preſque par-tout, la place de *ployer*, ſans toutefois l'exclure de la Langue ; car de bons Ecrivains, & ſur-tout les Poëtes, *ployent* encore des choſes que la foule n'a aucune raiſon de *plier*.

Tout le monde ſçait, dit Vaugelas, que *plier* veut dire faire des *plis* ou mettre par *plis*, comme *plier* du papier, du linge ; & *ployer* ſignifie céder, obéir, & en quelque façon ſuccomber, comme, *ployer ſous le faix*, une planche qui *ploye à force d'être chargée*. Mais comme on a dit auſſi *plier* pour céder ou obéir, *ployer* a paru dès-lors inutile. Remontons plus haut ; & en fixant, s'il ſe peut, la différence capitale des deux termes, rendons-la ſi ſenſible, qu'elle ſe retrouve facilement dans toutes les acceptions, & juſque dans leurs

applications aux mêmes objets : c'eſt le ſeul moyen de remettre les choſes à leur place.

Pel, boule, s'eſt changé en *ple*, *pli*, *plo*, *pla*, d'où *plier*, *ployer*, en celte *pelyg*, en grec *pleko*, en latin *plico*, *plecto*, en allemand *biegen*, en anglois *plaite*, en eſpagnol *plager*, en italien *piegar*, &c. *Ployer*, ſouvent prononcé *pléyer*, rappelle particuliérement l'idée premiere de boule ou de *pel-oton*, de courbure ou d'arc ; & *plier* exprime proprement celle de *pli* ou d'*application* d'une partie ſur une autre, de *rendoublement* ou d'arrangement en double. Ces idées très-diſtinctes expliqueront toute l'énigme.

Au propre, *plier*, c'eſt mettre en double ou par plis, de maniere qu'une partie de la choſe ſe rabatte ſur l'autre : *ployer*, c'eſt mettre en forme de boule ou d'arc, de maniere que les deux bouts de la choſe ſe rapprochent plus ou moins. On *plie* à plat ; on *ploye* en rond. Perſonne ne conteſtera qu'on ne *plie* de la ſorte : la preuve que c'eſt ainſi qu'on *ploye*, eſt dans l'uſage général & conſtant d'expliquer ce mot par ceux de *courber* & de *fléchir*. *Plier* & *ployer* different donc comme la *courbure* du *pli*. Le papier que vous pliſſez, vous le *pliez* ; le papier que vous roulez, vous le *ployez*. Cette diſtinction fort claire démontre l'utilité des deux mots.

On avoit *plié* ce que vous *dépliez* : on avoit *ployé* ce que vous *déployez*. *Déployer* eſt-il un mot inutile, & le confondez-vous avec *déplier* ? Pourquoi donc abandonner *ployer* ou le confondre avec *plier* ? Vous ne *pliez* ni ne *dépliez* l'étendard que vous *roulez* ou *déroulez*, vous le *ployez* & *déployez*.

Plier se dit particuliérement des corps minces & flasques, ou du moins fort souples, qui se plissent facilement & gardent leur pli : *ployer* se dit particuliérement des corps roides & élastiques qui fléchissent sous l'effort & tendent à se rétablir dans leur premier état. On *plie* de la mousseline, & on *ploye* une branche d'arbre. Quand je dis *particuliérement*, je ne dis pas exclusivement & sans exception.

⁂ J'ai déjà remarqué que nous disions *plier* dans le sens de *ployer*, courber, fléchir, ou de céder ; & ce n'est pas sans raison, lorsque la chose, en *ployant*, forme un pli, un coude, un angle. Ainsi on dira fort bien *plier* comme *ployer* le genou, le bras (contre le sentiment de Vaugelas), parce que le bras & le genou *ployés* forment un vrai pli, le pli du jarret, le pli du coude, comme l'on dit. Mais à proprement parler, comme le dit ce Grammairien, un bâton, une épée *ployent* & ne *plient* pas ; car ils ne font que décrire un arc ou fléchissent, & ils tendent à se rétablir dans leur état naturel, tandis que les objets *pliés* restent naturellement comme on les met. On dira donc qu'il vaut mieux *ployer*, & non *plier*, que rompre, par la raison que les corps qui rompent sont des corps durs & roides qui résistent & refusent de sortir de leur état naturel.

Dans tous ces cas, *plier* dit un effet plus grand, plus marqué, plus approchant du pli rigoureux, que *ployer*. Ainsi dans une génuflexion profonde, vous *pliez* le genou ; il faut le *ployer* pour marcher. Pour marquer qu'une personne *ploye* beaucoup le corps, sans pouvoir se relever, on dira qu'elle est

pliée en deux. Si vous voulez absolument qu'une épée *plie*, quoiqu'elle ne fasse en effet que *ployer*, ce sera lorsqu'elle *pliera*, comme on dit, *jusqu'à la garde*. Sous le fardeau qui fait *ployer* un homme fort, l'homme foible *plie*. Une armée ne fait que *ployer*, tant qu'elle résiste & s'efforce de reprendre sa place, sinon elle *plie* ou s'enfonce, il ne lui reste que la retraite. Ainsi donc au figuré, il suffit de fléchir, de foiblir, de mollir pour *ployer*; on *plie*, quand on ne sçait plus que céder, obéir, succomber.

* *Plier* & *ployer* emportent quelquefois une idée secondaire d'arrangement avec une fin ou une destination particuliere. Le Marchand *plie* sa marchandise pour en diminuer l'étendue; car en la *dépliant*, il l'étend : il *ploye* sa marchandise pour la soustraire à la vue; car en la *déployant*, il l'étale. On *plie* du linge, afin de le placer commodément & de le conserver propre : on le *ploye* pour le renfermer & le mettre à part ou à couvert. *Ployer* est le contraire de *déployer* : or *déployer* signifie développer, exposer au grand jour, mettre en spectacle, faire parade; & c'est selon cette idée qu'on dit *déployer* ses talens, ses charmes, son éloquence, ainsi que des voiles, des enseignes, &c. *Déplier* n'a point ce faste & ce dessein; ainsi *plier* n'y a point de rapport.

Quoi qu'il en soit, en fait d'arrangement & d'ordre, on ne doit encore dire *plier* que des choses qui se mettent en plis, ou bien par lits & par couches, semblables à des plis, telles que des nippes, des toiles, des vêtemens, des étoffes : *ployer* convient mieux à ce qui se met en paquet, en bloc, en peloton, de ce qui se roule, s'enveloppe sans avoir besoin de plis. Un Marchand de draps *plie*

sa

ſa marchandiſe : un Marchand de porcelaines *ploye* la ſienne.

Le Point du jour, la Pointe du jour.

COSTAR demandoit à Voiture s'il falloit dire le *point* ou la *pointe du jour*? Voiture lui répondit, le *point du jour* ou la *pointe du jour*; vous en uſerez comme il vous plaira, & ſelon l'humeur où vous ſerez. Balzac fit la même queſtion à Chapelain ; & celui-ci prononça que le *point du jour* valoit beaucoup mieux ; & qu'il ne falloit ſe ſervir de la *pointe du jour* que dans le ſtyle familier, & en y ajoutant le mot *petite* : c'eſt ce qui s'obſerve communément. Ménage, en préférant le *point du jour*, penſe, avec raiſon, que, dans le diſcours familier, on peut fort bien dire la *pointe du jour* ſans épithete. L'élégant Abbé de Vertot n'a pas craint que cette derniere locution déparât la nobleſſe de l'Hiſtoire : il dit, dans la deſcription du ſiége de Rhodes, que les Turcs, dès la *pointe du jour*, redoublerent leurs batteries, &c.

Pour juger entre ces deux manieres de parler, il faut en connoître la valeur. Le *point* & la *pointe du jour* different naturellement entre eux comme le *point* & la *pointe*. Ainſi le *point* & la *pointe du jour* s'accordent à déſigner le plus petit jour, par la raiſon que le *point* & la *pointe* déſignent ce qu'il y a de plus petit.

Le *point* eſt la plus petite diviſion de l'étendue : la *pointe* eſt le plus petit bout de la choſe. Le *point du jour* eſt le premier & le plus ſimple élément de

la *journée* qui commence à courir : la *pointe du jour* est la premiere & la plus légere apparence du *jour* qui commence à luire. Le jour est la clarté répandue dans le monde ; la journée est la succession des temps renfermés dans la durée du jour : or la *pointe* est au *point*, comme le jour à la journée.

Je m'explique. La *pointe* fait le *point* : la *pointe* de l'aiguille fait le *point* de couture, un ouvrage : la *pointe du jour* fait le *point du jour* ou le commencement du temps que dure le jour. La *pointe* fait partie du corps ; le *point* en est un ouvrage distinct. La *pointe du jour* est le premier rayon du jour qui commence à poindre ou à percer les ténebres, c'est la naissance du jour : le *point du jour* est le premier instant qui commence à marquer la division des époques différentes de la journée ou du jour considéré dans sa durée, c'est l'origine du temps. Le *point du jour* est le commencement de la durée, comme le midi en est le milieu : la *pointe du jour* est le commencement de la clarté, comme le grand jour en est la plénitude ou l'éclat.

Le propre du *point* est de marquer & de diviser ; & c'est ce que fait le *point du jour*, qui marque & divise le temps. Le propre de la *pointe* est de poindre & de percer ; & c'est ce que fait la *pointe du jour* qui perce & luit à travers l'obscurité.

Le *point du jour* est très-bien dit pour marquer le commencement de la durée du jour ; car le mot *point* se prend souvent pour l'instant, le moment, le temps précis d'une chose : on dit *sur le point* ou au moment de partir ; une chose vient à *point* ou au temps propre ; vous arrivez à *point nommé* ou au temps précis. La *pointe du jour* est une très-

bonne maniere d'exprimer un petit commencement d'apparence ; car le mot *pointe* désigne toujours quelque chose d'aigu, de piquant, de perçant, de fin, de subtil : aussi *poindre* (piquer, percer), se dit-il proprement du jour qui commence à paroître, ainsi que de l'herbe qui commence à pousser; & l'on dit également que le jour, la clarté, un rayon de lumiere, percent à travers l'obscurité, les nuées, les corps transparens. Une *pointe* se dit aussi pour un *peu* ; & la *pointe du jour* n'est qu'un peu de lumiere.

Il y a donc une différence bien sensible entre ces deux locutions ; & vous n'avez plus à balancer sur l'emploi propre que vous devez en faire. Ainsi, quand nous parlons de l'époque ou de l'emploi du temps, nous disons le *point du jour* : nous dirons la *pointe du jour*, quand il s'agira de distinguer le degré ou l'effet de sa clarté. L'Observateur se leve avant le *point du jour* pour considérer la petite *pointe du jour*. Vous partez au *point du jour*, à cette époque ; & vous marchez à la *pointe du jour*, ou à la clarté du jour naissant. Vous mesurez le temps par le *point du jour* : la *pointe du jour* vous fait distinguer les objets.

On dit la *petite pointe du jour*, & non le *petit point*. Le *point* est ordinairement censé n'avoir point d'étendue ; le *point du jour* est donc regardé comme indivisible : la *pointe* au contraire a plus ou moins de longueur & de grosseur ; & c'est une raison pour dire la *petite pointe du jour*.

Pontife, Prélat, Evêque.

Pontife, qui fait ou dirige les choses sublimes, les choses saintes, celles de la Religion. Plusieurs Sçavans ont cru, avec Varron, que le mot latin *Pontifex* signifioit *faiseur de pont*; & que les *Pontifes* Romains étoient ainsi appellés, parce qu'ils avoient présidé à la construction & à l'entretien du pont *Sublicien* : comme si ces Ministres sacrés n'avoient point eu de nom avant d'être chargés de ce soin; & comme si leur nom avoit pu être tiré d'un soin étranger à leur ministere, plutôt que de leurs fonctions propres, de ces sublimes fonctions. D'autres disent, avec Scævola, que *Pontifex*, formé de *pontis* & de *facere*, signifie *celui qui peut faire des sacrifices* : pourquoi des sacrifices ? comment cette idée est-elle exprimée dans le mot *Pontife ?* C'est ce qu'il falloit expliquer : car s'il est vrai que les *Pontifes* seuls avoient le droit d'offrir des sacrifices, ce n'est pas à dire que le mot porte en lui-même ce sens. Il falloit donc observer que *pot*, *potn* en grec, *pont* en latin, désignent l'élévation, la grandeur, la puissance, les choses élevées, vastes, vénérables, célestes. Le grec *potniades* signifie mot à mot *choses sublimes*, & désigne des choses célestes ou divines : le latin *pontifex* qualifie l'homme chargé des choses sacrées, puissant en matiere de religion, chef religieux. Le *Pontife*, dit Cicéron, préside aux choses sacrées.

Prélat, qui est élevé au dessus des autres, placé dans un haut rang, distingué par sa place, selon

la valeur du latin *Præ-latus*, qu'il nous a plu d'appliquer à l'Ordre Ecclésiastique exclusivement à tout autre. Ce mot revient au *Præsul* des Latins, celui qui mene la bande, la troupe, la procession, la danse (des Prêtres Saliens); & à l'*Antistes* des Phrygiens & des Grecs, qui étoit le premier Prêtre du Temple, à la premiere place, devant les autres. Il y a dans l'Eglise deux ordres de *Prélats* : les *Evêques* forment le premier : le second est composé d'Abbés, de Généraux d'Ordre, de Doyens, &c. qui ont des droits honorifiques, tels que celui de porter la crosse & la mitre, &c. A Rome, les Ecclésiastiques qui ont le droit de porter l'habit violet, s'appellent *Prélats*. Le *Prélat* est distingué par la supériorité & par des honneurs.

Evêque, espece de Magistrat qui, par une consécration ou destination particuliere, exerce une jurisdiction & veille au gouvernement d'un district, d'un diocese. C'est le grec ἐπίσκοπος lat. *Episcopus*, inspecteur, surveillant, intendant ; mot dérivé de *sp*, *spc*, regarder, considérer, *spéculer*, être *spectateur*, *inspecteur*. L'*Evêque*, chez les Athéniens, étoit un Magistrat délégué pour visiter une province, inspecter l'administration, veiller au maintien ou au rétablissement de l'ordre. Arrien donne ce nom à des especes de *Missi dominici*, employés, dans l'Inde, à s'instruire de l'état des choses dans les provinces, pour en faire un fidele rapport. Chez les Romains, l'*Evêque* avoit l'inspection & la police du pain & des alimens dans un ressort appellé, à la grecque, *diocese*. Cicéron dit, dans le Liv. 7e. de ses *Lettres à Atticus*, que Pompée voulut le faire *Evêque* d'un *diocese* de la Campanie. Ces fonctions des *Evêques* Grecs &

Romains indiquent assez les fonctions spirituelles, attribuées aux *Evêques* Chrétiens par l'imposition de ce nom.

Ainsi vous êtes *Pontife* par la puissance & par la hauteur des fonctions que vous exercez dans l'Eglise : vous êtes *Prélat* par la dignité & par le rang que vous occupez dans la Hiérarchie Ecclésiastique : vous êtes *Evêque* par la consécration & par le gouvernement spirituel que vous avez d'un diocese. Le *pontificat* est une domination ; la *prélature*, une distinction ; l'*épiscopat*, une charge. La domination du *Pontife* lui donne le droit de commander & de présider : la distinction du *Prélat* lui attribue la préséance & des prérogatives honorifiques : la charge d'*Evêque* impose le devoir de veiller & de pourvoir aux besoins spirituels d'un troupeau.

Le mot *Pontife* & ses dérivés réveillent toujours les idées de grandeur & de prééminence, d'une autorité & d'un ministere divin, d'appareil & de pompe dans la représentation. Le mot *Prélat* réveille bien moins des idées de ministere & de fonctions, que celles des honneurs ecclésiastiques & d'un costume distinctif : ainsi La Fontaine a osé dire que l'âne se *prélassoit*, marchant seul devant le Meûnier & son fils, avec une gravité composée & même arrogante. Le mot *Evêque* & ses dérivés réveillent & réveilleront toujours l'idée d'une vie pastorale, d'une continuelle surveillance, d'un dévouement absolu au soin des Fideles, de leur foi, de leurs mœurs, de leurs besoins : on est *Evêque d'un tel diocese*, c'est-à-dire, Pasteur d'un tel troupeau ; & jamais des mœurs contraires n'en effaceront l'idée. S'il y a des *Evêques* sans fonctions, comme les *Evêques* titulaires des pays infideles, ils ne

sont pas moins appellés à ces travaux par leur consécration.

Dans le langage ordinaire, le nom de *Pontife* n'est donné qu'au *Souverain Pontife* (au Pape), aux *Pontifes* de l'ancienne Rome ou autres anciens, aux Saints *Evêques* dont l'Eglise fait l'office: ces cas-là exceptés, *Pontife* ne se dit que dans le style relevé, pour désigner un *Evêque*; & ce nom imprime toujours la vénération. *Prélat* est de tous les styles, & sur-tout du style poétique qui ne s'accommode pas du mot *Evêque* : mais ce nom, qui n'exprime ni jurisdiction ni office particulier, a quelquefois excité la censure qui s'égaye sur l'oisiveté, l'inutilité, le faste, l'ambition, les vices de quelques individus de cet ordre, parvenus, comme dit Boileau, par la brigue aux honneurs, soutenant leur dignité par l'oiseuse consommation d'un ample revenu, & pour toutes vertus faisant armorier la crosse à côté d'une mitre, au dos de leur carrosse : ainsi ce nom n'est pas toujours aussi respecté qu'il est respectable. *Evêque* est le nom propre & vulgaire des Prélats chargés de la conduite spirituelle d'un diocese : ce nom honorable distingue des simples *Prêtres* l'ordre éminent de ceux qui jouissent de toute la gloire & de tous les pouvoirs du sacerdoce (*a*); & chaque *Evêque* se distingue des

(*a*) Le *Sacerdoce* & la *Prêtrise* désignent, dans les idées de la Religion, l'ordre & le caractere indélébile, en vertu duquel on a le pouvoir d'offrir le saint Sacrifice de la Messe & d'administrer divers Sacremens. Mais avec la simple *Prêtrise*, on n'a pas le pouvoir de conférer les Ordres, ni celui de donner la Confirmation, ni même celui d'exercer, sans une Jurisdiction ou sans une approbation particuliere, le pouvoir de confesser; tandis

autres par le nom de la ville où il est censé résider.

---

que cette approbation est accordée, & que ces deux Sacremens sont administrés par l'Evêque en vertu d'une consécration spéciale : & c'est ce qui le constitue dans la plénitude du *Sacerdoce* conféré à l'homme. Le *Sacerdoce*, dans toute son étendue, renferme plus de pouvoirs & de droits que la simple *Prêtrise*.

Sacerdoce est aussi un mot générique qui s'applique également à tous les genres de Prêtres, Chrétiens, Juifs & Païens, au lieu que *Prêtrise* n'a d'usage qu'à l'égard des Prêtres de la Religion Chrétienne, quoique nous disions *les Prêtres Païens ou Juifs*, faute d'avoir adopté le mot *Sacerdos* en même temps que celui de *Sacerdotium* : d'où il résulte que *Sacerdoce* n'indique proprement que la consécration au service des Autels, & l'office de faire les sacrifices & les cérémonies sacrées ; & que le Sacrement de l'Ordre & le caractere imprimé par ce Sacrement au Prêtre Chrétien distinguent proprement la *Prêtrise* : aussi est-ce proprement la *Prêtrise* qu'on reçoit par l'Ordination.

Enfin, *Prêtrise* est le mot vulgaire, & *Sacerdoce* est un mot noble. Dans le sens propre & simple du mot, *Sacerdoce* exprime le ministere & l'office de Sacrificateur ou de celui qui fait ou remplit les choses sacrées : en oriental *hag*, *chag*, signifie fête, sacrifice, offrande ; *sakar*, célébrer, louer ; en grec, *hagios*, saint ; en latin, *sacer*, sacré, &c. Quant au mot *Prêtrise*, il a été détourné de son acception primitive pour désigner l'autorité, la supériorité, ou un caractere imposant : *Prêtre* est le grec πρέσϐυς, vieux, ancien, πρεσϐύτερος, très-vieux, très-ancien, très-avancé en âge : de *by*, vie, & *pro*, en avant, avancé. Personne n'ignore que, dans toutes les Langues, les mots qui expriment la vieillesse, sont devenus les noms de l'autorité, de la dignité, de la prééminence.

Posture, Attitude.

Posture, maniere dont le corps est mis, *posé* (lat. *positus*). *Attitude*, maniere convenable d'être du corps, de la tête, &c.; c'est le latin *aptitudo*, disposition propre, convenable; mot qui, en passant par la Langue Italienne, a pris un *t* au lieu du *p*, *attitudine*.

La *posture* est une maniere de poser le corps, plus ou moins éloignée de son habitude ordinaire: l'*attitude* est une maniere de tenir le corps, plus ou moins convenable à la circonstance présente. La *posture*, même la plus commode, n'est jamais sans gêne, & on en change: l'*attitude*, même la moins ordinaire, est dans la nature ou la convenance des choses, & on s'y maintient; sinon l'*attitude* devient *posture*. La *posture* de suppliant est une *attitude* fort contrainte.

La *posture* marque la position, & la position est mobile: l'*attitude* marque la contenance; & la contenance est ferme. Une personne souffrante ne fait que changer de *posture*: l'homme constant gardera long-temps la même *attitude*.

On prend des *postures* & des *attitudes*: on fait des *postures* & non des *attitudes*. Il y a de la recherche & du mouvement dans les *postures*; les *attitudes* sont des manieres d'être données.

La *posture* est singuliere; elle a toujours quelque chose qui, sortant de la nature ou de l'état ordinaire du corps, se fait remarquer. L'*attitude*

est pittoresque ; elle est l'expression naturelle du caractere, de la passion, de l'état actuel de l'ame.

Les positions forcées, outrées, bizarres, celles de la caricature ou de la charge, s'appelleront des *postures*. Les formes nobles, agréables, expressives du maintien & de la contenance, s'appelleront des *attitudes*.

Ces *postures* sont au corps ce que les grimaces sont au visage : ces *attitudes* sont au corps ce que l'air est à la figure.

Les Baladins font des *postures* ridicules pour exciter le rire : les Acteurs prennent des *attitudes* pour représenter leur personnage.

Celui qui pour marcher prend l'*attitude* d'un Danseur, se met dans une *posture* ridicule. L'*attitude* naturelle, convenable & belle dans la danse, n'est qu'une *posture* affectée, outrée & risible hors de là.

Les grotesques de Callot s'appellent *postures*, comme les indécences de l'Aretin. Les figures naturelles ont dans les tableaux les *attitudes* convenables à l'action représentée.

Posture est le terme vulgaire ; *attitude* est un terme d'art, employé par le Peintre, le Sculpteur, le Danseur, &c.

Enfin la *posture* embrasse le corps entier ; au lieu que l'*attitude* n'est qnelquefois que de certaine partie, telle que la tête.

Poudre, Poussiere.

Du celte *pol*, boue, limon, en grec *pelos*, en latin *pulvis*, espagnol *polvo*, italien *polvere*, &c.

nous avons fait *pouldre*, ensuite *poudre*. Les Grecs, les Latins, &c. ont des diminutifs de ces mots, qui répondent à notre mot *poussiere*. La *poudre* est la terre desséchée, divisée & réduite en petites molécules : la *poussiere* est la *poudre* la plus fine que le moindre vent enleve, qui s'envole, se dissipe, s'attache aux corps qu'elle rencontre.

Homme, souviens-toi que tu es *poudre*, & que tu retourneras en *poudre* : telle est la traduction littérale de cette formule dans laquelle il s'agit de rappeller à l'homme sa fragilité, sa mortalité, par la matiere, la *poudre* dont son corps est formé : & c'est ainsi que traduit la Rue avec fort peu d'autres Prédicateurs. Cependant la cendre employée dans la cérémonie est plutôt une *poussiere* ; & les Grecs & les Romains exprimoient la valeur de ce dernier mot par *conis* & *cinis*.

Lorsque la terre est si desséchée qu'elle se met en *poudre*, il s'éleve dans les chemins beaucoup de *poussiere*, & les Voyageurs en sont couverts. Si vous réduisez un corps en *poudre*, il s'en éleve une *poussiere* incommode & souvent dangereuse. La foudre qui écrase un corps, le réduit en *poudre* : la foudre qui consume un corps, le réduit en *poussiere*. On dit du tabac en *poudre*, quand il est trop fin, que c'est de la *poussiere*.

Le vainqueur qui vient de faire mordre la *poudre* à son ennemi, paroît assez beau, couvert de sueur & de *poussiere*.

L'industrie humaine est habile à mettre en *poudre* les corps les plus compacts ; mais, comme si elle n'étoit faite que pour détruire, elle ne sçait plus de cette *poudre* recomposer les corps. Lorsque l'Histoire des Nations devient celle des Parvenus,

les Empires reſſemblent bientôt à ces terres arides d'où il ne s'éleve plus qu'une vaine *pouſſiere* qui va tout ternir, tout deſſécher, tout étouffer, tout engloutir.

Dans le ſtyle hyperbolique, il ſuffit de renverſer & de détruire pour mettre en *poudre*; il faut renverſer de fond en comble & diſſiper pour réduire en *pouſſiere*.

Nous appellons *poudres*, différentes ſortes de compoſitions ou de ſubſtances broyées, pulvériſées, réduites en petits grains, en petites parcelles, & ſemblables à la *poudre* : ainſi nous diſons *poudres de ſenteurs*, *poudres officinales*, *poudre à canon*, *poudre à poudrer*, &c. Nous appellerons *pouſſiere*, tout ce qu'il y aura de plus ſubtil & de plus fin, comme cette matiere qui s'éleve ſur les étamines des fleurs pour les féconder, ces atômes que nous ne voyons voler dans l'air qu'à travers les rayons du ſoleil, la matiere ſubtile de Deſcartes, qu'on dit être une *pouſſiere* provenant de la raclure des angles des parties primordiales, &c. On dit, au figuré, qu'un homme a été tiré de la *pouſſiere*, du néant, lorſqu'il s'eſt élevé de la condition la plus baſſe ou de l'état le plus obſcur, juſqu'à une certaine hauteur.

Au figuré, on dit jetter de la *poudre* & de la *pouſſiere* aux yeux. On jette de la *poudre* aux yeux, lorſqu'il s'agit d'éblouir, d'impoſer, de donner le change : on jette de la *pouſſiere* aux yeux, lorſqu'il s'agit d'aveugler, d'abuſer, d'ôter la faculté de voir. La *poudre* offuſque les yeux; la *pouſſiere* y pénetre. Le faſte jette de la *poudre* aux yeux du peuple : le preſtige y jette de la *pouſſiere*.

Préocupation, *Prévention*, *Préjugé*.

Pré, d'avance, par anticipation. *Préoccupation* désigne l'action d'occuper, de saisir l'esprit mal à propos; *prévention*, celle de prévenir, de disposer d'avance l'esprit; *préjugé*, celle de juger, de croire trop tôt.

» Tous ces termes, dit M. Beauzée, expriment » une disposition intérieure, opposée à la connois- » sance certaine de la vérité. La *préoccupation* & » la *prévention* sont des dispositions qui empêchent » l'esprit d'acquérir les connoissances nécessaires » pour juger réguliérement des choses : avec cette » différence que la *préoccupation* est dans le cœur, » & qu'elle rend injuste; au lieu que la *préven-* » *tion* est dans l'esprit, & qu'elle l'aveugle. Le » *préjugé* est un jugement porté précipitamment » sur quelque objet, après un exercice insuffisant » des facultés intellectuelles «.

La *préoccupation* n'est pas seulement dans le cœur; vous avez l'esprit *préoccupé*, comme vous l'avez *occupé*; & c'est aussi ce que vous répondez pour vous excuser de n'avoir pas entendu ce qu'on vous disoit. La *prévention* tient fort souvent au cœur; la *prévention* des peres & meres pour leurs enfans vient de là. Le cœur, comme dit Saint-Evremont, a ses *préventions* aussi bien que l'esprit. La *preoccupation* & la *prévention* menent au *préjugé*.

La *préoccupation* est l'état d'un esprit si plein, si possédé de certaines idées, qu'il ne peut plus en

entendre ou en concevoir de contraires. La *prévention* est une disposition de l'ame, telle, qu'elle la fait pencher à juger plus ou moins favorablement ou défavorablement d'un objet. Le *préjugé* est un jugement anticipé, ou une croyance établie sans un examen suffisant ou une connoissance convenable de la chose.

La *préoccupation* ôte la liberté de l'esprit ; elle l'absorbe. La *prévention* ôte l'impartialité du jugement ; elle le suborne. Le *préjugé* ôte le doute raisonnable ; il tranche.

La *préoccupation* rend sourd & intraitable : la *prévention* rend partial & même aveugle : le *préjugé* rend indocile & opiniâtre.

Dieu vous garde de la *préoccupation* d'un maître qui vous juge d'autorité & qui ne veut pas vous entendre ; de la *prévention* d'un Juge qui entend mal votre affaire & qui n'entendra pas mieux vos raisons ; & des *préjugés* fanatiques d'un peuple qui ne veut ni ne peut entendre raison.

Je ne sçais comment m'insinuer dans un esprit dont la *préoccupation* a fermé, pour ainsi dire, toutes les avenues : je laisse à d'autres la finesse & le manege, & je garde autre chose pour moi. Dès qu'on m'écoute, j'espere venir à bout de détruire une fausse *prévention* ; j'augure bien de celui qui écoute. Pour réduire à l'absurde tel ou tel *préjugé* politique, il ne faudroit que la liberté de parler ; je ne dis pas pour en désabuser.

La *préoccupation* n'est jamais bonne à rien ; elle fait tort même à la vérité, par-là même qu'elle empêche l'erreur de se défendre. Il y a des *préventions* justes & raisonnables : ainsi la justice & la raison veulent que nous consultions nos *préven-*

tions pour l'homme d'une probité reconnue & contre l'homme suspect de mauvaise foi, si nous avons à traiter avec eux. Les *préjugés* seront légitimes, lorsque, fondés sur des présomptions fortes, ils ne formeront que des jugemens provisoires sur lesquels l'esprit se repose, en attendant une instruction plus ample : le *préjugé* n'est plus alors qu'une opinion.

Je ne vivrai pas avec des gens sujets à la *préoccupation* : ils ne vous écoutent pas, & ils veulent qu'on pense ou qu'on parle comme eux. Il est si difficile de se garantir de toute *prévention*, qu'il faut bien se pardonner réciproquement celles qu'on a de part & d'autre ; c'est avec ces dispositions, qu'elles sont faciles à dissiper. Vous voulez mener un peuple par les *préjugés* ? fort bien, avec cela il se laissera mener : mais où le menerez-vous ? & vous-même, où irez-vous ?

Les Philosophes systématiques donnent tant d'ascendant à leurs idées sur leur esprit, que la *préoccupation* ne leur permet plus de voir autrement les objets que dans leurs idées mêmes : tout s'y moule. Il est si doux & si commode de se livrer à ses *préventions*, au lieu de les combattre, que si elles ne dictent pas la plupart de nos jugemens, il n'en est guere où elles n'influent : rarement juge-t-on un homme comme un autre sur les mêmes œuvres. Quelqu'un a dit que les *préjugés* sont les supplémens de la raison ; ils sont même la raison de la plûpart des hommes : combien de milliers d'hommes qui croyent, pour un qui sçait !

Il faut se garder de la *préoccupation* comme d'un démon qui vous obsede pour vous égarer. Il faut redouter les *préventions* du cœur ; mais aussi

craindre de jetter l'esprit dans des *préventions* opposées. Il faut, dit-on, respecter les *préjugés* ; &, ce qui vaut mieux encore, ne jamais trahir la vérité.

La jalousie est une *préoccupation* continuelle : aussi n'en guérit-on jamais. L'amour est une furieuse *prévention* : le cœur ne veut jamais avoir tort. L'incrédulité n'est, pour l'ordinaire, qu'un *préjugé* conçu de mauvaise foi : attendez le danger, & vous verrez.

Si les passions prennent sur nous tant d'empire, c'est sur-tout par l'éternelle *préoccupation* dans laquelle elles tiennent l'esprit : il faut à la fin que la raison s'y fasse. Si des sympathies & des antipathies cachées nous inspirent tant de *prévention* à l'égard de gens inconnus, que sera-ce donc à l'égard de ceux avec qui nous vivons ? Promettez-vous donc d'être justes ! Si l'opinion est la reine du monde, le *préjugé* en est donc le tyran ; car le *préjugé* est l'opinion érigée en raison, en regle & en loi.

Il semble, nous dit-on, que l'amour-propre soit le premier principe de la *préoccupation* ; la paresse, celui de la *prévention* ; & l'une de ces deux causes, celui des *préjugés*. L'amour-propre peut se mêler de tout, de la *prévention* comme de la *préoccupation* ; & il seroit bien plutôt le principe de la *prévention* que la paresse, qui ne fait certainement pas qu'on soit *prévenu* pour les gens qu'on aime, comme l'amour-propre ne fait pas toujours qu'on ait l'esprit rempli de certaines idées, à moins qu'on ne le regarde comme notre mobile ; & alors il n'agira pas moins dans les *préventions* & les *pré-*

jugés & dans tout autre cas que dans la *préoccupation*.

La *préoccupation* naît de quelque impression vive & profonde qui remplit de son objet la capacité de l'esprit & captive la pensée. La *prévention* naît de certains rapports qui, en nous intéressant à l'égard d'un objet, ne permettent pas à l'ame de conserver son équilibre & son indifférence. Les *préjugés* naissent sur-tout de la foiblesse & de la paresse de l'esprit, qui aime mieux juger & croire que douter & apprendre.

Les têtes ardentes, étroites & foibles, sont sujettes à la *préoccupation*; & voilà pourquoi un sexe y est plus exposé qu'un autre. Avec de la mollesse & de la tenacité, des penchans déterminés & irréfléchis, plus de sentiment que de lumiere, la *prévention* est fort à craindre; & voilà pourquoi elle est tant à craindre. Le doute n'est supportable que pour les bons esprits & pour les cœurs droits; & voilà pourquoi il y a tant de *préjugés* & de gens à *préjugés*.

Les *préjugés*, ces idoles de l'ame, dit Bacon, viennent, ou de la nature de l'entendement qui donne à tout une existence intellectuelle, ou de la *préoccupation* du jugement qui naît de l'obscurité des idées, ou de la diversité des impressions fondée sur la disposition des sens (ce qui fait sur-tout la *prévention*), ou de l'influence des passions toujours mobiles & changeantes.

Près, Proche.

CES deux mots viennent, comme le latin *propè*, de *por*, *pr*, face, tête ; d'où les prépositions latines *præ*, *pro*, qui est en avant, devant, vers, contre. Mais *proche* tient à *prox*, qui sert à exprimer le superlatif, une grande proximité, un étroit voisinage : de là le latin *proximus*, prochain ; *approximare*, approcher. La lettre *x* se change souvent en *ch* : *merx*, marchandise ; *maxilla*, mâchoire ; *laxare*, lâcher, &c. De *proche* en *proche* signifie du lieu, du point le plus voisin au plus voisin. Nous disons qu'un homme a *approché fort près*, *très-près* du but ; il en a été *proche* ou *tout proche*.

⁂ Ces prépositions doivent être suivies de la particule *de* ; mais quelquefois on la supprime dans le discours familier, pour abréger, quand elles ont pour régime un substantif de plusieurs syllabes, & mieux encore un régime composé : *près* ou *proche le Palais Royal*, *la porte Saint-Antoine*. Mais la préposition *de* se met quelquefois devant *près*, & non pas devant *proche*. Voir *de près*, suivre *de près*, serrer *de près*, tenir *de près*, toucher *de près*, &c. & non *de proche*. Dans ces cas-là, *près* acquiert la valeur de *proche*, celle d'une grande proximité ; & par-là même il en exclut l'usage. Un homme regarde *de près* à la dépense, lorsqu'il est fort ménager. La véritable grandeur, dit la Bruyere, ne perd rien à être vue *de près*, elle se laisse *approcher de fort près*. Il faut voir les

choses *de près*, ou les examiner attentivement pour en juger. On loue les Grands pour faire entendre qu'on les voit *de près*, qu'on les fréquente familiérement.

⁂ Le mot *près* se prend donc adverbialement ; il n'en est pas de même de *proche* : mais *proche* se prend adjectivement, & il n'en est pas de même de *près* : voyez *Proche*, *Prochain*. Je sçais qu'on a coutume de dire que *proche* est, ainsi que *près*, adverbe dans ces phrases : ces deux villages sont *tout proche* ou *tout près* ; ces deux amis logent *assez près* ou *assez proche*. Mais il est aisé de remarquer que, dans ces cas-là, le régime est seulement sous-entendu ; & qu'on entend alors *près* ou *proche d'ici*, ou *l'un de l'autre*.

⁂ On dit *près* & non *proche* de faire, de tomber, de partir, de parler, de périr, & autres verbes. Je n'ignore point que cette maniere de parler, *près de faire*, a été censurée, comme si elle n'étoit pas françoise. *Près de*, dit-on, veut un substantif, *près de la ruine*, *près d'être ruiné*. Je suppose que cette derniere maniere de parler n'est employée que pour l'explication de celle qui précede ; sans quoi il y auroit contradiction entre l'exemple & la remarque. Quoi qu'il en soit, consultez le Dictionnaire de l'Académie, & vous y trouverez *près de mourir*, *près d'être condamné*. Consultez Trévoux, vous y lirez : *on dit* si près *que vous voudrez*, pourvu qu'il n'y touche, lorsqu'un *accident a été* près d'arriver. Consultez tous les bons Ecrivains & l'usage général, tout le monde parle de la sorte. Corneille a donc pu dire,

Si *près de voir* sur soi fondre de tels orages,
L'ébranlement sied bien aux plus fermes courages.

Horace, *Act.* 1 *sc.* 1.

Racine a parlé comme Corneille :

Près d'unir avec moi sa haine & sa famille,
Il me demande un fils pour époux à sa fille.

Mithrid. Act. 3, *sc.* 1.

Voltaire aussi :

Je lui restois encore, &, *tout près de périr*,
Il n'avoit plus que moi qui pût le secourir.

Henriade, *Ch.* 3, *vers* 109.

Je crois néanmoins avoir remarqué que Racine semble éviter cette locution, & qu'il préfere souvent *prêt à*, à *près de*, devant un verbe.

Ils sçavent que sur eux, *prêt à se déborder*,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder.

Toujours *prêt à partir*, & demeurant toujours,
Quelquefois elle appelle Oreste à son secours.

Je tremble au seul penser du coup qui le menace ;
Et *prêt à me venger*, je lui fais déjà grace.

Je vois de votre cœur, Octavie effacée,
Prête à sortir du lit où je l'avois placée.

Il me semble que, dans ces divers exemples, l'expression propre ou du moins la plus propre, seroit *près de se déborder*, *de partir*, *de me venger*, *de sortir*. Je sçais qu'il est une infinité de cas où l'on peut dire également *prêt à* & *près de* ; parce qu'il est très-ordinaire qu'on soit en même temps *près*

ou *sur le point* de faire une chose, & *prêt* ou *préparé à la faire.* Mais les Grammairiens n'en ont pas moins raison de nous avertir qu'il ne faut pas confondre la préposition *près* avec *prêt* adjectif, puisque la préposition désigne le temps, le moment de faire ; & que l'adjectif signifie *disposé à faire*, *en état de faire.* Rollin dit que *Rome* prête à *succomber*, *se soutint par la constance du Sénat* : or Rome n'étoit pas poprement *disposée* à sa chûte ; mais elle étoit *près*, *sur le point*, *sur le penchant* de sa ruine. Cette façon de parler mérite d'autant plus d'être conservée, que la locution synonyme, *sur le point*, fixe une époque beaucoup plus précise & plus restreinte que *près de* : elle est même sur-tout d'autant plus nécessaire à la poésie, que l'expression à peu près équivalente est languissante & prosaïque. L'utilité de cette digression nous la fera sans doute pardonner.

☼ *Proche* ne s'emploie qu'au propre & dans le langage ordinaire, pour exprimer une proximité de lieu ou de temps ; & il est beaucoup moins usité que son synonyme. *Près* est très-usité dans tous les genres de style ; & il s'emploie selon diverses acceptions & dans une foule d'expressions figurées. Les Dictionnaires me dispensent d'entrer dans le détail de ces applications différentes.

Présenter, Offrir.

L'ABBÉ GIRARD a joint à ces deux termes celui de *donner.*

» L'idée du don est, dit-il, le fondement essen-
» tiel & commun qui rend synonyme, en beau-
» coup d'occasions, la signification de ces mots :
» mais *donner* est plus familier ; *présenter* est tou-
» jours respectueux ; *offrir* est quelquefois reli-
» gieux. Nous *donnons* aux Domestiques ; nous
» *présentons* aux Princes ; nous *offrons* à Dieu.

» On *donne* à une personne, afin qu'elle re-
» çoive. On lui *présente*, afin qu'elle agrée. On
» lui *offre*, afin qu'elle accepte.

» Nous ne pouvons *donner* que ce qui est à
» nous ; *offrir* que ce qui est en notre pouvoir ;
» mais nous *présentons* quelquefois ce qui n'est ni
» à nous, ni en notre puissance.

» *Donner* marque plus positivement l'acte de
» la volonté qui transporte actuellement la pro-
» priété de la chose. *Présenter* désigne proprement
» l'action extérieure de la main ou du geste, pour
» livrer la chose dont on veut transporter la pro-
» priété ou l'usage. *Offrir* exprime particuliére-
» ment le mouvement du cœur qui tend à ce trans-
» port. Ainsi la valeur des deux derniers mots a
» plus de rapport à la partie préliminaire du don ;
» & celle du premier en a davantage à ce qui rend
» cet acte pleinement exécuté : c'est pourquoi l'on
» peut fort bien dire qu'on *présente* en donnant,
» & qu'on *offre* pour donner ; mais on ne peut
» changer l'ordre de ce sens.

» Les biens, le cœur, l'estime, se *donnent*. Le
» respect, le pain bénit, les cayers (*cahiers*) des
» Etats ou des délibérations, se *présentent*. Les
» services personnels s'*offrent*.

» Ce n'est pas toujours la libéralité qui fait
» *donner* ; l'intérêt y a quelquefois beaucoup de

» part. La maniere de *présenter* peut être plus
» agréable que le don même de la chose. On
» *offre* plus souvent par pure politesse que par af-
» fection de cœur «.

L'Auteur sent mieux qu'il ne s'explique ; & faute d'idées assez claires & distinctes, il marque de l'embarras & laisse des difficultés. Je supprimerai d'abord le verbe *donner*, parce qu'il n'est point synonyme de *présenter* & d'*offrir*, quoiqu'il ait quelque rapport avec ces termes, & parce que personne ne s'y trompe. J'observerai seulement que *donner* & *recevoir* sont réciproques : l'action de *donner* n'est accomplie qu'autant que la condition de *recevoir* est remplie d'un autre côté. Sans cela, le *don* n'a pas lieu ; il n'y a eu que la volonté de *donner*. Ainsi vous *donnez* ce qu'on reçoit, plutôt que vous ne *donnez* pour qu'on reçoive. Mais qu'on reçoive ou non & le *présent* & l'*offre*, l'action de *présenter* ou d'*offrir* n'en est pas moins consommée.

Présenter signifie littéralement mettre devant, sous la main, devant ou sous les yeux de quelqu'un : *présent*, ce qui est *près*, devant, en *présence*, de *præ*, devant, & *ens*, qui est. *Offrir* signifie porter devant, mettre en avant : *offre*, ce qu'on met en avant, ce qu'on propose ; de *ferre*, porter, & *ob*, devant, en avant.

Il n'y a personne qui ne conçoive d'abord la différence qu'il y a entre *faire une offre* & une *présentation* : on sçait donc ce qui distingue *offrir* de *présenter*. Vous *présentez* à quelqu'un ce que vous avez à lui *donner* de la main à la main ; vous ne *présentez* que ce qui est *présent* : vous *offrez* ce que vous desirez de donner ou de faire, sans qu'il soit nécessaire de livrer ou d'exécuter actuellement

la chose ; vous *offrez* ce qui n'est pas *présent* comme ce qui l'est. *Présenter*, c'est offrir une chose *présente* : *offrir*, c'est proposer une chose quelconque présente ou absente. Vous *présentez* ce que vous avez à la main, sous la main ; vous *offrez* ce que vous avez à votre disposition, en votre pouvoir. *Présenter* un bouquet, c'est *offrir* un présent. Vous *présentez* des hommages par des signes actuels de respect & de soumission : vous *offrez* des services par la proposition d'en rendre, quand l'occasion s'en *présentera*. Rien n'est plus simple & plus palpable : on ne confond pas une *présentation* avec une *proposition*.

On *présente* donc à une personne, afin qu'elle reçoive ou qu'elle prenne, comme de la main à la main : on lui *offre*, afin qu'elle accepte ou qu'elle agrée. *Recevoir*, c'est prendre ce qu'on vous donne : *accepter*, c'est consentir à ce qu'on vous propose (*a*). Il suffit qu'on trouve bon ce que vous *offrez* : il faut que vous remettiez en quelque sorte à la personne ce que vous lui *présentez*. Si vous ne faites pas connoître la valeur des mots *recevoir* & *accepter*, vous expliquez une énigme par une autre.

Vous *présentez* quelqu'un dans une société ; il

(*a*) L'Abbé Girard dit dans un autre article, que *recevoir* exclut simplement le refus ; & qu'*accepter* semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse. Cette distinction est insuffisante. *Recevoir* emporte, pour ainsi dire, une prise de possession de la chose, tandis qu'*accepter* n'exprime que le consentement ou l'agrément donné à la chose. Ce que vous avez *reçu*, vous l'avez ; mais vous n'avez fait qu'autoriser ce que vous avez *accepté*. Un Négociant *accepte* & ne *reçoit* pas une lettre de change. Vous *recevez* même malgré vous ; mais vous n'*acceptez* que de plein gré. On refuse ce qu'on ne *reçoit* pas : on rejette ce qu'on n'*accepte* point, &c.

y eſt reçu, admis. Il *offre* de faire la partie qu'on voudra, & ſes offres ſont agréées ou acceptées.

Il eſt clair qu'on *préſente* & qu'on *offre* également une choſe pour la donner, dans la vue de la donner ; puiſqu'on la *préſente* pour qu'elle ſoit reçue, & qu'on l'*offre* pour qu'elle ſoit acceptée. Il eſt clair qu'en la donnant ou la délivrant, on la *préſente* ; mais qu'on l'*offre*, ſoit en la *préſentant* & la donnant, ſoit en s'engageant ſeulement à la donner ſans la *préſenter* actuellement. L'Abbé Girard s'eſt donc ou mal entendu ou mal expliqué.

On *offre* de faire, de dire, d'aller, &c. choſes à venir : on *préſente* les remercîmens qu'on fait, l'hommage qu'on rend, le placet qu'on donne ; choſes qu'on rend préſentes. On *offre* de payer, & on *préſente* l'argent en payement. On *offre* de faire des réparations d'honneur ; & on *préſente* ſes ſoumiſſions pour les faire.

On *préſente* ce qu'on a ; on *offre* ce qu'on peut.

Perſonne ne vous *préſente* des ſecours quand vous êtes dans la détreſſe : tout le monde vous *offre* ſes ſervices quand vous n'en avez pas beſoin.

Il y a des perſonnes fort obligeantes, toujours empreſſées à vous *préſenter* tout ce qu'elles ont, hors ce que vous demandez ; & à vous *offrir* tout ce que vous voudrez, hors ce que vous voudrez.

Le rôle des pauvres & des petits eſt de *préſenter* en pur don des bagatelles, pour qu'on les leur paye bien cher. Le rôle des importans & des protecteurs eſt d'*offrir* à tout venant le crédit qu'ils n'ont pas, & de garder pour eux celui qu'ils ont.

Si vous voulez qu'on vous *préſente* beaucoup de choſes, donnez. Si vous voulez qu'on vous *offre*, n'acceptez rien.

Présenter, c'est risquer quelque chose : tout *offrir*, n'engage à rien, dans le style du monde.

☼ Mais on *offre* aussi comme on *présente*, des objets présens ; & alors n'y a-t-il entre ces termes aucune différence ?

Il y en a d'abord une si grande, qu'il est des objets qu'on ne peut qu'*offrir* & qu'on ne sçauroit *présenter*. Par les définitions que nous avons données, il est sensible qu'on ne *présente* que des choses mobiles, & qu'on *offre* beaucoup d'autres choses. On *présente* & on *offre* des fruits, de l'argent, des bijoux, des dons manuels : mais on ne *présente* pas, on *offre* une maison, un terrein, un domaine, ce qu'on ne sçauroit porter avec soi. Voyez l'article *Don*, *Présent*.

Vous *offrez* à quelqu'un votre maison & l'hospitalité ; & ces objets ne se *présentent* pas. Vous *offrez*, & vous ne *présentez* pas l'usage ou la propriété d'une chose. Vous *offrez* & vous *présentez* à Dieu vos maux, vos peines, vos souffrances, afin qu'il les reçoive en expiation de vos fautes ou qu'il les accepte pour sa gloire. Pour *offrir*, il n'y a qu'à proposer ; pour *présenter*, il faut tendre l'objet à la personne.

Le Czar Pierre auroit *offert* à Richelieu la moitié de ses *Etats*, pour que le Ministre lui apprît à gouverner l'autre : mais s'il lui avoit *présenté* une *couronne*, il auroit couru risque de perdre la sienne, comme on l'a très-bien remarqué.

Vous *présentez* des tributs au Souverain ; & il vous *offre* l'abri du trône.

On *présente* la main au malheureux pour le tirer

du danger : on *offre* sa vie pour sauver celle de son ami.

Mais il y a aussi des choses qu'on *présente* & qu'on n'*offre* pas. Vous *présentez* & vous n'*offrez* pas un placet ou une requête. On *présente* à quelqu'un une personne qu'on ne lui *offre* point. Le peuple *présente* & n'*offre* pas, à proprement parler, ses doléances au Prince.

Et c'est ici le lieu de déployer enfin l'énergie particuliere du mot *offrir*. *Présenter* n'exprime que l'idée simple & nue d'exposer devant quelqu'un ou de lui tendre une chose pour qu'il la prenne, qu'il l'agrée, qu'il l'accueille, ou même qu'il la considere (car *présenter* comporte ces différentes intentions), mais sans aucune autre circonstance marquée, sans désigner aucun accessoire, ni la qualité de la chose présentée, ni aucun sentiment qui accompagne la présentation, ni autre rapport. *Offrir* exprime l'action de proposer ou d'engager à agréer, mais particuliérement des choses agréables, utiles, intéressantes, importantes, & même avec empressement, ardeur, zele, dévouement, ainsi que pour prouver ses sentimens particuliers, convaincre ou persuader la personne, lui complaire ou la satisfaire, la servir ou l'honorer, &c. Ainsi nous disons *offrir* des victimes, des sacrifices, son cœur, sa vie, un culte, & s'*offrir* soi-même en sacrifice, &c. Ainsi *offrir* signifie quelquefois, comme le latin *offerre*, dévouer, consacrer; de là les mots religieux *oblation*, *offrande*, *offertoire*. Ainsi nous *offrons* des témoignages éclatans de respect, d'amour, de tendresse, de soumission, de vénération, d'honneur, à nos parens, à nos amis, aux Grands, à Dieu, &c.

Ainsi on *présente* de la main : on *offre* du cœur, du moins on le dit.

On *offre* ce qu'on *présente* généreusement, & pour le plaisir de le voir accepter.

Celui qui vous doit de l'argent, vous en *présente* : celui qui ne vous en doit pas, vous en *offre*.

On vous *présente* un siége : on vous *offre* sa place.

La politesse fait qu'on vous *présente* ce que le sentiment fait qu'on vous *offre*.

Par civilité, on vous *présente* un hommage : par dévouement, on vous *offre* des sacrifices.

On vous *présente* à boire, quand vous l'avez demandé ; on vous l'*offre*, quand on vous y invite.

Il y a des gens qui tiennent bien ce qu'ils vous *présentent* ; ils ont l'art de se faire refuser. Il y a des gens qui font semblant d'*offrir*, & ils disent qu'ils ont *offert*.

Un Général qui, rangé en bataille, attend l'ennemi, *présente* le combat. Un Général qui provoque & défie l'ennemi, *offre* le combat.

On vous *présente* un compte ; & on vous *offre* à l'appui des pieces justificatives pour vous convaincre.

Vous me *présentez*, dans un tableau des finances, un calcul hypothétique du nombre des habitans, & la somme des arpens de terre d'un Royaume : eh ! que m'importe à moi ? qu'est-ce que cela signifie ? Et si les hommes n'ont que des besoins, & si les terres ne sont que des friches ? déchirez ces états précaires ou inutiles & illusoires : *offrez*-moi celui du revenu territorial, qui seul paye le revenu public ; car on ne paye pas avec des

hommes & de la terre brute; alors seulement je sçaurai si les impôts sont ou trop forts ou trop foibles. Vous me *présentez* du papier perdu; & vous prétendez m'*offrir* des instructions! Craignez qu'on ne dise que celui qui ne connoît rien à l'agriculture, ne sçait rien & ne peut rien sçavoir en finance, du moins en matiere d'impôt.

Celui qui, pour remplir la cérémonie, brûle de l'encens devant l'autel, le *présente*; celui-là l'*offre*, qui le *présente* avec les sentimens d'une piété humble, tendre & sincere.

Vous *présenterez* toujours avec grace ce que vous *offrirez* de tout votre cœur.

L'occasion se *présente* lorsque vous ne la cherchez pas: lorsqu'elle semble vous chercher, elle s'*offre*.

Présentez-vous comme vous voudrez: mais *offrez* les bienfaits comme on doit vous *offrir* des actions de graces.

Comment oserois-je demander, si je n'ai aucun titre à *présenter* pour obtenir? Si l'on m'*offre* des graces, je n'ai donc pas mérité des récompenses.

Que de choses dans un mot! c'est ma réponse à ceux qui se récrieroient sur la longueur de certains articles de cet Ouvrage; je pourrois même répondre: *Je n'ai pas tout dit, je n'en ai pas même assez dit*. Les applications des termes ne sont-elles pas du moins trop multipliées? A cela, j'ai un mot à dire: je ne viens à bout de me convaincre de la justesse de mes idées & de les inculquer assez avant dans mon esprit, qu'à force d'en multiplier & d'en varier les preuves.

Présomption, *Conjecture*.

Présomption, action de *présumer*, c'est-à-dire, de prendre d'avance un avis, une opinion ; ou l'opinion prise d'avance, un jugement préalable, *opinio præsumpta*, disent les Jurisconsultes. Du primitif *ham*, *hem*, prendre, les Latins ont fait *sum*, *sumere*, *præsumere*.

Conjecture est tirée de la racine latine *jac*, *jacere*, jetter, lancer : d'où *conjicere*, *conjectare*, jetter ensemble ou avec, augurer, deviner, interpréter, par une allusion marquée à l'action de jetter les dés, de tirer au sort. *Conjectura*, dit Quintilien, l. 3, *à conjectu*, c'est-à-dire, ainsi qu'il l'explique lui-même, d'une certaine direction de la raison vers la vérité ; mais avec l'idée de hazard & d'augure.

La *présomption* est une opinion fondée sur des motifs de crédibilité : la *conjecture* est une opinion établie sur de simples apparences. La *présomption* est plus forte de raison que la *conjecture*. La *présomption* forme un préjugé légitime ; la *conjecture* n'est qu'un simple pronostic.

La *présomption* est réelle, je veux dire fondée sur des faits certains, des vérités connues, des commencemens de preuves : la *conjecture* est idéale, je veux dire tirée par des raisonnemens, des interprétations, des suppositions. La *présomption* est donnée par les choses : la *conjecture* est trouvée par l'imagination.

Les motifs extrinseques, tels que les circonstances des temps, des lieux & des personnes, des

titres valides mais indirects, les preuves des faits qui tiennent à la chose, enfin les probabilités qui établissent une forte vraisemblance sans prouver directement la vérité, forment des *présomptions* : des rapports vagues, des inductions éloignées, des analogies imparfaites, des raisonnemens qui n'arrivent qu'à la vraisemblance, ne produiront que des *conjectures*.

La croyance universelle de tous les peuples & dans tous les temps, est une forte *présomption* en faveur d'une vérité morale, sans en être une démonstration directe. L'expérience dément si souvent nos *conjectures* sans nous en désabuser, que l'ancienneté d'une coutume ne prouve plus rien en sa faveur.

On a dit que c'étoit une forte *présomption* en faveur des dogmes du Christianisme que Descartes les ait prouvés, que Newton les ait crus, que Leibnitz les ait défendus, &c.; & nos petits esprits forts en rient! De toutes les *conjectures* ou plutôt de toutes les hypotheses hazardées touchant l'action du corps sur l'ame & l'action de l'ame sur le corps, il n'y en a peut-être point de plus ingénieuse & de plus grande que l'harmonie préétablie entre la suite des mouvemens de l'un & la suite des pensées de l'autre, & *vice versâ*; mais les plus beaux génies s'arrêtent à l'hypothese.

Entre deux témoins dont l'un affirme & l'autre nie, la *présomption*, toutes choses étant égales d'ailleurs, est sans doute pour le plus honnête & le plus désintéressé : c'est donc une regle bien absurde & bien injuste qu'un témoignage en détruise un autre ; tel témoin en vaut cent. Entre deux Historiens d'un poids égal & contraires l'un à l'autre,

il est rare que la critique ne trouve pas des *conjectures* à tirer des circonstances mêmes de leurs récits & des circonstances relatives aux personnes; & la vérité n'a-t-elle pas toujours quelque chose de naïf qui vous saisit l'ame ?

La *présomption* attend la certitude : la *conjecture* tend à la découverte. La *présomption* a lieu sur tout à l'égard des faits positifs, dans les affaires civiles, pour des actions morales à *juger* : elle est familiere au Jurisconsulte & à l'Orateur. La *conjecture* s'exerce principalement sur des choses cachées, des vérités inconnues, des principes éloignés à découvrir : elle est familiere au Philosophe & au Sçavant. Il ne suffit pas de *présumer*, il faut prouver : il ne suffit pas de *conjecturer*, il faut trouver. La *présomption* doit se changer en conviction; la *conjecture* en réalité.

La *présomption* doit, selon les Jurisconsultes, passer provisoirement pour une vérité jusqu'à ce qu'on prouve le contraire : disons plutôt que la *présomption* autorise à croire, mais non à juger. La *conjecture* ne peut passer que pour une hypothese, quand même on ne prouveroit pas le contraire, tant qu'elle ne fait qu'augurer : car raisonner sur ce que les choses peuvent être, n'est pas sçavoir ce qu'elles sont.

La *présomption* est un poids qui fait pencher la balance, mais qui ne la fait pas tomber. La *conjecture* n'est qu'une voie ouverte pour chercher la vérité; sçavoir si elle y mene.

Le danger de la *présomption*, c'est d'inspirer des préventions & des partialités qui corrompent le jugement; & la *présomption* qui prend un air de certitude n'est plus qu'une sotte & dangereuse arrogance. Le danger

danger des *conjectures*, c'est de produire des préoccupations & des préjugés systématiques qui abusent l'esprit : la *conjecture*, reçue comme une réalité, est un miroir magique où l'on ne voit que des fantômes.

Sous le Prétexte, sur le Prétexte.

CES deux locutions sont bonnes, selon Bouhours, & même également usitées ; ce qu'il prouve par des citations. Sans rien contester à l'usage, j'observerai que la préposition *sur* ne s'accorde point avec le sens du mot *prétexte*, qui, formé du latin *prætexere* (tendre devant, mettre dessus, couvrir), désigne un *tissu*, un voile, une enveloppe, ce qui cache, couvre, déguise la chose : or la chose qui est couverte, est *sous* ce qui la couvre & non *sur*.

Quoi qu'il en soit, l'usage a-t-il prétendu donner le même sens à deux prépositions contraires, telles que *sous* & *sur* ? Il me paroît plus naturel de penser qu'il a laissé à chacune son sens naturel, & qu'il en résulte deux propositions différentes. On fonde, on établit, on appuye *sur* : on couvre, on dissimule, on cache *sous*. Ainsi on fonde, on appuye ses desseins, ses actions *sur un prétexte* : on cache ses desseins, ses motifs *sous un prétexte*. Le *prétexte* est une raison fausse, feinte, apparente & mauvaise. Quand on fait une chose sans raison, on la fait *sur un prétexte* : quand on la fait pour des raisons qu'on dissimule, on la fait *sous un prétexte*. Dans le premier cas, on veut s'autoriser, se dis-

culper : dans le ſecond, ſe déguiſer, en impoſer. On cherche un *prétexte ſur* quoi l'on s'appuye pour s'autoriſer à faire la ſottiſe ou le mal qu'on a envie de faire : on imagine un *prétexte ſous* lequel on faſſe paſſer une action ou une entrepriſe pour toute autre choſe que ce qu'elle eſt. Le premier *prétexte* a pour objet de nous tromper par une fauſſeté, & le ſecond de nous ſéduire par une impoſture. On prendra une réſolution *ſur un prétexte plauſible* : on déguiſe ſes vrais motifs *ſous un prétexte ſpécieux*.

On laiſſe aller le mal, *ſur le prétexte* qu'il eſt impoſſible d'y remédier : on protege les abus, *ſous le prétexte* qu'ils tiennent à des choſes utiles ; mais en effet parce qu'ils ſont utiles à ceux qui les protegent. Dans la premiere phraſe, le *prétexte* n'eſt qu'une mauvaiſe raiſon qu'on donne de ſa conduite ; & dans la ſeconde, un déguiſement de ſes vrais motifs.

Celui-là qui n'eſt pas fort humain, ſe fonde pour renvoyer un malheureux ſans ſecours, *ſur le prétexte* qu'il y a trop de malheureux à ſecourir ; comme ſi on étoit diſpenſé de faire quelque choſe, parce qu'on ne peut pas tout faire ! Celui-ci qui trouve l'argent du peuple fort bon, ſoutient qu'il ne faut pas laiſſer de l'aiſance au peuple, *ſous le prétexte* que l'aiſance le rend inſolent ; je ne pardonne à cet homme qui maſque ſon avidité d'une cruelle politique, que de craindre les inſultes.

Sur le prétexte de la fragilité humaine, il y a des gens qui ſe pardonnent bonnement leurs fautes : mais *ſous prétexte* de juſtice, leur malignité ne pardonne pas celles des autres.

Vous trouvez aſſez de gens qui, *ſur le prétexte*

qu'il feroit ridicule de ne pas être & faire comme tout le monde, se rendent fort ridicules. Vous voyez des gens qui ne se conviennent plus, se quitter *sous divers prétextes* qui ne trompent personne; on fait mieux encore, c'est de se quitter sans *prétexte*.

Que de crimes on honore & on encense *sur le prétexte* qu'ils supposent de grands talens & de grandes qualités! & je les aurois cru cent fois plus dignes d'anathême. Que de mal-honnêtes gens on caresse & on emploie, *sous prétexte* qu'ils rendent de bons services que d'honnêtes gens ne voudroient pas rendre! De bons services que d'honnêtes gens ne voudroient pas rendre! je n'entends pas cela.

☼ Ce n'est pas à moi d'observer qu'on dit *sous* avec ou sans article à sa suite; & qu'il faut l'article après *sur*, devant *prétexte* : *sous prétexte*, & non *sur prétexte*.

Prier, Supplier.

Prier, demander avec une sorte de respect & d'instance : *supplier*, *prier* avec révérence & humilité, avec beaucoup d'empressement & d'ardeur. On *prie* ceux dont on veut obtenir quelque chose : on *supplie* ceux qu'on veut particuliérement intéresser & honorer. La *supplication* ajoute à la *priere* les signes qui supposent ou une assez grande distance entre celui qui prie & celui qu'il prie, ou des besoins & des desirs urgens dans celui qui *supplie*. Tout le monde connoît la posture du *suppliant*, qui, selon la valeur du mot, *plie* ou *ploye*

ſon corps, ſe courbe pour ſe mettre fort au *deſſous*, ſe proſterne devant.

Vaugelas, Th. Corneille, M. Beauzée, &c. ont remarqué qu'en parlant aux Rois, aux Grands, ou en parlant d'eux, on dit *ſupplier* & non *prier* : mais qu'en parlant de Dieu & des Saints, on dit *prier*; & en leur adreſſant la parole, *prier* ou *ſupplier*. Il me ſemble qu'en parlant des Grands, on dit fort bien *prier*, & même en leur parlant, pourvu qu'on accompagne ce mot de tournures & de formules d'un reſpect plus ou moins profond ſelon les diſtances.

» D'où vient, demande M. Beauzée, cette diſ-
» férence par rapport à Dieu & aux Grands de la
» terre? car l'uſage même, que l'on donne ordi-
» nairement pour derniere raiſon, a auſſi les ſiennes.
» Ne feroit-ce pas parce que la ſupériorité des
» Grands étant accidentelle & en quelque ſorte
» précaire, vu les droits impreſcriptibles de l'éga-
» lité naturelle, on ne doit ſe permettre aucune
» expreſſion qui puiſſe leur rappeller trop claire-
» ment ces droits, & donner quelque atteinte à
» leur prééminence? Au contraire, la grandeur
» de Dieu eſt ſi inconteſtable, que le choix des
» expreſſions ne doit plus tomber que ſur nos be-
» ſoins; & elle eſt ſi ſupérieure à notre néant, que
» les différences de nos façons de parler ſont nulles
» à ſon égard «.

Cette raiſon eſt ingénieuſe & philoſophique : mais il me ſemble que la véritable raiſon de dire, à l'égard de Dieu, *prier*, c'eſt que ce mot ſe prend alors dans un ſens religieux, & qu'il eſt conſacré pour marquer un acte de culte, un hommage de religion, un devoir & un exercice de piété. *Prier*,

c'est faire la priere, ses prieres, les prieres par lesquelles on rend un devoir & un culte. C'est la *priere* qui nous est recommandée & ordonnée comme un moyen de salut. Il faut *prier*; veillez & *priez*; *priez* & *priez sans intermission*: ce mot emporte ainsi toutes les idées accessoires de la chose. Aussi disons-nous *prier Dieu*, dans un sens absolu, sans addition, sans spécifier ce qu'on lui demande; car l'objet de cet acte est constant & connu, comme l'observe M. Beauzée. Mais on ne dit pas *supplier Dieu*, sans ajouter, déterminer & spécifier la grace qu'on desire obtenir; car ce mot ne désigne qu'un acte particulier & une maniere particuliere & accidentelle de *prier*. Il faut appliquer aux Saints ce que je dis de Dieu, avec cette différence qu'on *prie* Dieu pour qu'il nous accorde ses graces, & les Saints pour qu'ils intercedent en notre faveur auprès de Dieu.

Mais à l'égard des Grands de la terre, le mot *prier* rentrera nécessairement dans son acception vulgaire. Nous ne dirons pas *prier le Roi & les Grands*, dans un sens absolu & sans addition : on ne fait point la *priere* aux Grands; on leur demande accidentellement une chose ou une autre. Ainsi, pour marquer le respect particulier qu'on leur porte, & la distance à laquelle on se tient d'eux, il faudra communément dire *supplier* au lieu de *prier*, qui les confondroit dans la foule de ceux qu'on a coutume de *prier*.

Et il ne faut pas croire que le sens religieux de *prier* ne tienne qu'à un caprice de l'usage; c'est au contraire une acception fort naturelle & suggérée par la valeur primitive du mot. *Prier*, en latin *precari*, en languedocien *prega*, vient de l'oriental

brek, genou, *brak*, plier; il signifie littéralement *plier le genou*, *s'agenouiller*, signe d'une vénération profonde ou même de l'adoration; & c'est à cette idée que se rapporte son acception religieuse. Prodigué ensuite à toute sorte d'objets profanes, le terme s'est affoibli; & il a cessé de présenter à notre esprit l'image qu'il dépeint naturellement, & que nous avons cru retrouver plus sensible dans le mot *supplier*.

Privé, Apprivoisé.

» LES animaux *privés*, dit l'Abbé Girard, le » sont naturellement; & les *apprivoisés* le sont » par l'art & par l'industrie des hommes; le chien, » le bœuf & le cheval sont des animaux *privés*: » l'ours & le lion sont quelquefois *apprivoisés*. » Les bêtes sauvages ne sont pas *privées*; les fa» rouches ne sont pas *apprivoisées* «.

Ce n'est pas assez: il falloit ajouter que l'animal *apprivoisé* devient *privé*, c'est-à-dire, familier; car *apprivoiser* signifie rendre *privé*, familier, traitable. Rectifiez, d'après cette idée, celle de l'Abbé Girard. Les chiens & autres animaux qui naissent au milieu de nous, sont naturellement *privés*: votre moineau, votre serin, vos tourterelles, ne sont *privés*, que parce que vous les avez *apprivoisés*. L'éléphant *apprivoisé* devient si *privé*, qu'il rend avec docilité une foule de services domestiques, & qu'un enfant le mene plus facilement avec une baguette que vous ne menez votre cheval avec la bride, le fouet & l'éperon.

Les animaux naturellement *privés* sont des serviteurs à nos gages ; il faut leur payer des salaires en subsistances & en soins : toute société est une réciprocité de services. Des insectes *apprivoisés* ont fait la consolation & les délices de plus d'un prisonnier : comme les conjonctures rendent les choses précieuses ! & combien la société est nécessaire à l'homme !

Le lion, guéri d'une blessure par l'esclave fugitif Androcle, devint si *privé* & si benin, qu'il parcouroit assez librement les rues de Rome, sans donner aux enfans mêmes le moindre sujet de crainte : quelle est la puissance des bienfaits ! Un lion *apprivoisé* valut au Carthaginois Hannon, son maître, la peine de l'exil que lui infligerent ses compatriotes, tremblans qu'un homme capable de dompter une bête féroce, ne captivât bientôt le peuple : comme une lâche peur est sotte & cruelle !

Il est certain qu'une multitude inutile & innombrable d'animaux *privés* mange, chaque année, bien des milliers d'hommes dans un Etat ; & le pauvre lui-même se fait manger par son chien : avons-nous donc perdu le secret de faire rougir les hommes ? Il ne faut pas pour cela tomber dans la ridiculité proposée de taxer les chiens. Il est certain que la bête féroce, le mieux *apprivoisée*, ne cesse pas d'être fort redoutable : le lionceau, élevé avec les agneaux, dit La Fontaine, croît pour la guerre, devient lion & mange les agneaux ; évitez donc ces spectacles de férocité & de destruction, qui engagent des hommes à exposer tous les jours leur vie à la fureur de ces animaux, pour la gagner. Mais que dis-je ? tout le monde y court.

Il y a une petite espece d'hommes naturellement

si *privés*, qu'ils sont vos camarades & vos intimes avant que vous ayez eu le temps de les connoître. Il y a une espece de bêtes féroces, qui ne sera jamais *apprivoisée*; c'est le tyran farouche.

Prix, Récompense.

Prix, en latin *pretium*, en celte comme en languedocien *pris*, en theut. *priis*, tient à la racine *præ*, *pre*, ce qui est mis devant, offert, préféré, *pris*. Il désigne proprement la valeur des choses, l'estime qu'on en fait, ce qu'on en donne. Le P. Pezron, dans l'*Antiquité des Gaulois*, observe qu'anciennement *pris* signifioit *récompense* chez les Celtes; qu'on la faisoit des dépouilles les plus précieuses qu'on avoit prises sur les ennemis; & que cette sorte de *récompense* étoit la marque de la *valeur*. Le mot auroit ainsi passé de la valeur des personnes à celle des choses: & cette idée est renfermée dans le latin *præmium*, qui signifie également *prix* & proie ou butin. *Récompense* vient de *pen*, *pens*, peser, balancer; d'où *compenser*, *dispenser*, &c.: la *récompense* est ce qu'on rend, ce qu'on *dispense*, en *compensation*, pour rétribution.

Dans le sens naturel & rigoureux, le *prix* est la valeur vénale d'une chose: la *récompense* est le retour dû au mérite. Le *prix* est ce que la chose vaut; la *récompense*, ce que la chose mérite. Vous payez le *prix* de la chose que vous achetez: vous donnez une *récompense* pour le service qu'on vous a rendu.

Le *prix* est l'avantage naturel qu'on retire de sa

chose, selon la qualité de la chose : la *récompense* est un avantage quelconque que l'on tient des personnes, & selon la reconnoissance des personnes. Deux choses, appréciables l'une par l'autre & de valeur égale, sont le *prix* naturel l'une de l'autre : deux objets, moralement aussi estimables & d'une utilité ou d'un agrément pareil pour l'un & pour l'autre, sont de justes *récompenses* pour l'un ou pour l'autre. Les *prix* sont estimés, réglés, convenus ; c'est affaire de justice : les *récompenses* sont plus ou moins arbitraires, volontaires, variables ; c'est affaire d'équité. La concurrence détermine les *prix* : les convenances déterminent les *récompenses*.

Le salaire d'un Ouvrier est le *prix* de son travail : une gratification sera la *récompense* de son assiduité. Les gages sont le *prix* des services d'un Domestique ; un legs ou une pension de retraite sera la *récompense* de ses longs & agréables services : vous le payez parce qu'il vous sert ; vous le récompenserez de ce qu'il vous aura bien servi. Vous aviez perdu quelque effet d'un grand *prix* : vous donnez une *récompense* honnête à celui qui vous le rapporte.

Celui qui remplit son devoir a pour *prix* un droit acquis par l'accomplissement de son devoir. Celui qui fait plus que son devoir, mérite encore une *récompense* ; mais qu'il sçache se contenter de la mériter.

La victoire est le *prix* naturel du courage & de l'habileté protégée par la fortune : la gloire est une *récompense* de la victoire, mais quelquefois partagée par les vaincus.

La vertu, dit un Ecrivain plus célebre autrefois

qu'aujourd'hui, la vertu eſt le *prix* d'elle-même & ſa propre *récompenſe*. En effet la vertu ſeule vaut ce qu'elle coûte ; & la rétribution de l'homme vertueux eſt de devenir plus vertueux.

Un bienfait n'a point de *prix* : il ne ſe paye pas, mais il ſe reconnoît ; & la gratitude en eſt la *récompenſe*.

A la Chine, il n'y a point d'action patriotique qui n'ait un *prix* que les Loix y ont affecté. Ailleurs il y a des actions patriotiques qui attirent quelquefois des *récompenſes*.

Le Ciel eſt le *prix* d'une ſainte mort : une ſainte mort eſt la *récompenſe* d'une ſainte vie. Il y a quelque choſe de gratuit dans la *récompenſe*, mais non dans le *prix*.

❊ J'ai dit que le mot *prix* marquoit naturellement la comparaiſon, le concours, l'eſtimation, la préférence. Ainſi l'on met des *prix* au concours : ces *prix* ſont de nobles ſalaires aſſignés à de nobles travaux ; & la juſtice eſt cenſée les adjuger. On propoſe, on promet auſſi des *récompenſes* ; mais les *récompenſes* ſemblent toujours avoir une teinte de faveur & de grace : vous les donnez & les diſtribuez toujours à votre gré.

On gagne, on remporte un *prix* : on obtient, on reçoit une *récompenſe*. Les *prix* ſont pour les plus dignes : La Rochefoucauld prétend que les *récompenſes* tombent plutôt ſur les apparences du mérite que ſur le mérite même.

Il ne faut croire ni que les Juges ſoient infaillibles ſur le *prix* des choſes préſentées au concours, ni qu'ils ſe ſont trompés toutes les fois que des concurrens & des cenſeurs d'office frondent la diſtri-

bution qu'on a faite des *prix*. Faut-il croire, comme le dit Bourdaloue dans ſon *Sermon ſur l'Aſcenſion*, que telle eſt la diſtribution des *récompenſes* dans le monde, qu'on les a ſouvent ſans les mériter, & qu'on les mérite encore plus ſouvent ſans les avoir ?

Il eſt ſi difficile de juger, que, dans la plupart des genres de littérature, le Public n'oſe pas décerner à tel Auteur le *prix* de ſon art : auſſi n'ai-je pas balancé à remettre à une Société un *prix* laiſſé à mon jugement ſeul par un Bienfaiteur de l'Agriculture (*a*). Il eſt difficile que les *récompenſes* aient leur vrai *prix*, ſi elles ſont diſtribuées comme des graces, ou ſi les graces ſont répandues comme des *récompenſes* : auſſi arrive-t-il alors qu'on cherche plutôt à obtenir qu'à mériter.

Rouſſeau diſoit : Les *récompenſes* ſont prodiguées au bel eſprit, & la vertu reſte ſans honneurs : il y a mille *prix* pour les beaux diſcours, aucun pour les belles actions. Ce Philoſophe a trop peu vécu ; il auroit vu un grand nombre d'actions généreuſes honorées & *récompenſées* par la munificence de Louis XVI ; & un *prix* déjà inſtitué par un excellent Citoyen pour le trait le plus marqué de vertu parmi le peuple.

Chimene eſt le *prix* d'un combat, & la *récompenſe* du vainqueur. Le *prix* eſt attaché à la choſe ; & il devient la compenſation ou la rétribution des travaux de la perſonne. Tancrede dit dans ce ſens :

Quel eſt donc ce ſuperbe Orbaſſan ?

. . . .

(*a*) Feu M. Hulin, Miniſtre du Roi de Pologne, Staniſlas.

Qu'a-t-il déjà donc fait qui le doive enhardir
A demander le *prix* qu'on doit à la vaillance,
Qui des plus grands *héros* seroit la *récompense*,
Qui m'appartient ?

※ *Récompense* se dit pour *dédommagement*, *indemnité* : on l'oppose aussi à *peine*. *Prix* a aussi d'autres acceptions : mais ce n'est pas le lieu d'en parler.

Probité, Intégrité, Honnêteté.

LA racine latine *prob* renferme les idées de *preuve*, d'*épreuve*, d'*approbation*, de *probité*, &c. : elle indique ce qui est *bon* à mettre *en avant* (*pro*), à produire, à faire. La *probité* est l'espece de bonté qui empêche de faire du tort. *Probus*, disent les Interpretes Latins, *quasi prohibus* ; parce que la *probité* nous empêche (*prohibere*) de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes. C'est une vertu à l'*épreuve* & digne de toute *approbation*.

L'*intégrité* est la qualité d'*integre*, c'est-à-dire, *entier*, *intact*, qui n'a point été touché, entamé, souillé, gâté. La racine de ce mot est *tac*, toucher, précédé de la négation *in*. En morale, l'*intégrité* est une pureté de mœurs, qui n'a souffert aucune atteinte, une sorte d'innocence sans tache, une vertu entiere. Le propre de cette qualité est d'exclure l'altération, la corruption, le vice, le manquement.

Hon, mot primitif, oriental & celte, marque l'élévation en tout genre, l'élévation morale en

bonté, en beauté, en mérite, en rang, en considération. Le mot celtique *on* signifie bon, beau. De là *honneur* & *honnêteté*. L'*honnêteté* est de faire ce qui est *bon* en soi, ce qui mérite d'être *honoré*, le bien qui nous est imposé. Tel est le sens propre qu'il s'agit de considérer ici dans ce terme. C'est de l'*honnête* que je parle, c'est-à-dire, de ce qui est conforme à la raison & à la vertu, comme le dit Cicéron. Voyez l'article *Honnête homme*, *Homme honnête*.

La *probité* est la qualité de l'homme ferme & constant à respecter les droits d'autrui & à rendre à chacun ce qui lui appartient, selon les regles essentielles du Juste. L'*intégrité* est la qualité de l'homme ferme & constant à remplir ce qu'il doit, sans que sa fidélité soit jamais altérée. L'*honnêteté* est la qualité de l'homme ferme & constant à pratiquer le bien que la morale prescrit, d'après les regles imprimées par la Nature dans le cœur humain.

La *probité* est d'un cœur droit ; son principe est l'amour de l'ordre : vertu de caractere. L'*intégrité* est d'un cœur pur ; son principe est l'amour de ses devoirs : vertu d'une conscience timorée. L'*honnêteté* est d'un cœur bon (je voudrois dire *bien né*) ; son principe est l'amour du bien : vertu des belles ames.

La *probité* est une vertu de société ; elle ne s'exerce qu'envers les autres hommes. L'*intégrité* est la vertu pure de son état : tantôt elle n'intéresse que nous seuls, comme l'*intégrité* d'une Vierge ; tantôt elle intéresse les autres, comme l'*intégrité* d'un Juge. L'*honnêteté* est la vertu de l'homme dans tout état possible : on est honnête

pour soi comme pour autrui ; on l'est seul comme dans la Société.

La *probité* défend ; elle défend de faire tort à personne, ou même de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent. L'*intégrité* se défend & se conserve ; elle se défend contre les atteintes qu'on voudroit lui porter. L'*honnêteté* défend, comme la *probité* ; elle commande plus que l'*intégrité* : elle commande de faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fût fait à nous-mêmes ; car cela est conforme à la raison & à la vertu.

La *probité* rend le commerce d'une personne sûr ; l'*intégrité* le rend sain ; l'*honnêteté* le rend doux & salutaire.

La *probité* exclut toute injustice ; l'*intégrité*, la corruption ; l'*honnêteté*, le mal & même les mauvaises manieres de faire le bien.

Qui n'auroit, dit Duclos, que la *probité* qu'exigent les Loix civiles, & ne s'abstiendroit que de ce qu'elles punissent, seroit encore un assez malhonnête homme : je dis même *un très-mal-honnête homme* ; car il seroit encore malin, détracteur, dur, féroce, menteur, fourbe, ingrat, perfide, injuste de mille manieres. Qui n'auroit que l'*intégrité* qui empêche qu'on ne se vende à prix d'argent ou qu'on ne se prostitue à un vil intérêt, seroit certes très-corrompu : les partialités, les considérations, les brigues, les cabales corrompent l'*intégrité* de la justice, comme l'observe Bossuet. Qui ne feroit le bien par de bons motifs, qui ne le préféreroit au mal que par des calculs d'intérêt personnel, seroit sans *honnêteté* ; car, comme le dit Horace, les méchans s'abstiennent du mal par

la crainte de la peine, & les bons par amour pour la vertu.

Il ne faut qu'un mensonge pour violer la *probité*; car il ne vaut pas mieux tromper que trahir, & manquer à sa pensée qu'à sa parole. Il est bien difficile de conserver l'*intégrité* des mœurs, s'il ne faut qu'une pensée pour perdre la pureté, ou une prévention pour manquer à la droiture : mais le soleil a des taches qui n'alterent ni sa beauté, ni la pureté de sa lumiere, ni ses influences bienfaisantes. S'il faut suivre constamment les inspirations de l'*honnêteté* pour en remplir les conditions, l'*honnêteté* parfaite est la vertu elle-même; cette vertu qui fait non seulement ce qu'elle doit faire, mais beaucoup plus qu'elle ne doit rigoureusement; qui non seulement rend à chacun ce qui appartient à chacun, mais qui ordonne encore des sacrifices; qui faisant toujours le bien, tend toujours à faire le mieux; qui donne à l'*honnêteté* simple cette force, cet éclat & cette grandeur qui approchent l'homme de la Divinité.

D'après ces principes, cherchez la *probité* parmi les gens de *probité*; cherchez l'*intégrité* dans les sanctuaires où l'*intégrité* se réfugie; cherchez l'*honnêteté* là où on ne parle que d'*honnêteté*. Il y a le mot & la chose : la chose passe & le mot reste.

Il semble, dit fort bien un ingénieux Observateur, qu'on soit convenu de différentes especes de *probité*, qu'on ne soit obligé qu'à celle de son état, & qu'on ne puisse avoir que celle de son esprit. Il y a en effet, dans la Langue, différentes sortes d'*intégrité*, une *intégrité* qui est innocence, une *intégrité* qui est justice, une *intégrité* qui est chasteté; & leur idée commune ne peut être que

de remplir purement les conditions de l'état où de la vie que l'on professe. L'*honnêteté* prend, dans le monde, tant de formes différentes, qu'on oublie ce qu'elle est : il y a l'*honnêteté* des manieres & celle des mœurs, l'*honnêteté* des femmes & celle des hommes, l'*honnêteté* de convention & l'*honnêteté* naturelle, &c. : mais, dans toutes ces acceptions, le mot annonce quelque chose de séant, de convenable, de bien placé, de favorable, de gracieux pour autrui ; & c'est un des caracteres distinctifs de l'*honnêteté* essentielle.

Quoi qu'il en soit, celui qui viole la *probité* est un coquin (c'est le mot) : celui qui a perdu son *intégrité*, est vicieux : celui qui n'a pas l'*honnêteté* dans le cœur, est au moins mauvais.

⁂ Nous sommes obligés d'appeller *honnête homme*, l'homme de *probité* : voilà donc l'idée d'*honnêteté* & celle de *probité* confondues. J'approuverois fort l'*homme probe* : on a hazardé cette locution ainsi que le mot *improbité*. Sans cela, nous n'aurons jamais la justesse de l'expression & une Langue vraiment philosophique. *Integre* n'a pas la même étendue de sens qu'*intégrité* ; il ne désigne qu'une justice, une équité *incorruptible* (*incorrompue*), & ne se dit guere que des Juges, des Supérieurs, & autres personnes semblables : ainsi nous serons trompés, si nous voulons expliquer le dérivé par le simple, ou le simple par le dérivé. J'ai déjà dit combien on avoit flétri le mot d'*honnêteté* pour l'accommoder aux mœurs.

L'Auteur des *Considérations sur les Mœurs de ce Siecle*, a très-bien parlé de la *probité*. Il la compare avec la *vertu*, non pas comme nous comparons

ensemble

ensemble des synonymes, mais comme on peut comparer des objets qui ont entre eux de la ressemblance. Ce parallele ne sera point ici déplacé.

L'esprit seul, dit-il, peut & doit faire l'homme de *probité* : la sensibilité prépare l'homme *vertueux*. La fidélité aux loix, aux mœurs & à la conscience, fait l'exacte *probité* : la *vertu*, supérieure à la *probité*, exige qu'on fasse le bien, & y détermine. La *probité* défend, il faut obéir : la *vertu* commande, mais l'obéissance est libre, à moins que la vertu n'emprunte la voix de la Religion. On estime la *probité*, on respecte la *vertu*. La *probité* consiste presque dans l'inaction, la *vertu* agit. On doit de la reconnoissance à la *vertu* ; on pourroit s'en dispenser à l'égard de la *probité*, parce qu'un homme éclairé, n'eût-il que son intérêt pour objet, n'a pas, pour y parvenir, de moyen plus sûr que la *probité*. Il y a tel homme dont la *probité* mérite plus d'éloges que la *vertu* d'un autre. La *probité* est la *vertu* des pauvres ; la *vertu* doit être la *probité* des riches, &c.

Ce que l'Auteur rapporte ici à la *vertu*, je le rapporte proprement à l'*honnêteté* : mais ce mot est si équivoque, & l'on met la *vertu* à si bon marché, qu'il a jugé nécessaire de se prêter aux idées communes. L'*honnêteté*, dans toute sa valeur, est d'ailleurs si près de la *vertu*, comme je l'ai remarqué ci-devant, que la *vertu* n'est, pour ainsi dire, que l'excellence de l'*honnêteté*.

Enfin notre Observateur compare ensemble la *probité*, la *vertu* & l'*honneur*. L'*honneur*, dit-il, est différent de la *probité*, peut-être ne l'est-il pas de la *vertu* ; mais il lui donne de l'éclat, & me paroît être une qualité de plus. L'homme de *probité*

se conduit par éducation, par habitude, par intérêt ou par crainte : l'homme *vertueux* agit avec bonté. L'homme d'*honneur* pense & sent avec noblesse : ce n'est pas aux loix qu'il obéit, ce n'est pas la réflexion & encore moins l'imitation qui le dirigent : l'*honneur* est l'instinct de la *vertu*, & il en fait le courage. La *probité* a ses limites, & pour le commun des hommes, c'est beaucoup que de les atteindre ; mais la *vertu* & l'*honneur* peuvent s'élever & s'étendre à l'infini ; on peut toujours en reculer les bornes, on ne les passe jamais.

J'ai dit quel est le vrai principe de la *probité*, considérée comme une *vertu* particuliere. Je dirai que l'*honneur* est très-différent de la *vertu* ; la *vertu* exige même quelquefois le sacrifice de l'*honneur* (*a*). L'*honneur* est le desir d'être *honoré*, ou la distinction brillante acquise par des choses *honorables* : la *vertu* ne cherche ni distinction, ni récompense, ni gloire ; elle fait le bien pour le bien. Personne, dit Séneque, *Ep.* 81, ne me paroît plus estimer la *vertu* que celui qui perd l'*honneur*, la réputation d'homme de bien, pour n'en pas perdre la conscience. L'homme d'*honneur* est

(*a*) » Il faut être vertueux sans intérêt. Il n'y a point » de plus grand prix d'une bonne action que d'être bon. » Il n'importe que beaucoup de gens connoissent votre » rectitude. Celui qui veut que sa vertu soit vantée, ne » travaille pas pour la vertu, mais pour la gloire. Vous » ne voulez pas être vertueux sans gloire ? mais certes » vous serez souvent obligé de l'être avec infamie : & » alors, si vous avez le sens droit, la mauvaise réputation acquise par des actions bonnes, vous réjouira «. *Séneque*, *Ep.* 113.

tel par l'élévation & la délicatesse des sentimens, qui ne souffrent ni tache ni atteinte sur sa réputation : l'homme *vertueux* est tel par un dévoûment absolu au bien, sans aucune considération accessoire, & même malgré toutes les considérations contraires. Il résulte de là que la *vertu* est dirigée par une régle immuable, & que l'*honneur* est exposé à la versatilité de l'opinion. La différence est d'ailleurs immense entre celui qui préfere d'être & celui qui préféreroit de paroître. L'Auteur observe lui-même que l'homme du monde qui est irréprochable au jeu & par la valeur, est *homme d'honneur* décidé. Je crains que nos Lecteurs ne remarquent, quant à l'article du jeu, qu'il parle du temps passé.

Problématique, Douteux, Incertain.

Problématique, du grec πρόβλημα, proposition à éclaircir. *Douteux*, latin *dubius*, de *du*, *duo*, deux, & de *via*, changé en *bia*, qui a deux voies, l'embarras entre deux chemins. *Incertain*, qui n'est pas *certain*, qui peut être combattu, qui n'a pas une vérité irrésistible.

Il n'y a point encore de raison de prononcer dans les choses *problématiques* : il n'y a pas des raisons suffisantes pour se décider dans les choses *douteuses* : il n'y a pas assez de raisons de croire dans les choses *incertaines*. Dans le premier cas, l'esprit est indifférent pour & contre : dans le second, entre le pour & le contre, il est embarrassé : dans le troisieme, il voit le pour & craint le contre. A l'égard des propositions *problématiques*, l'o-

pinion eſt libre : dans les cas *douteux*, le choix eſt difficile : ſur les objets *incertains*, on n'a qu'une opinion.

Vous chercherez la ſolution de ce qui eſt *problématique*, la vérification de ce qui eſt *douteux*, la confirmation de ce qui eſt *incertain*.

Il faut acquérir des idées claires de la choſe *problématique*, dont vous ne ſçavez que penſer; des raiſons ſolides à l'égard de la choſe *douteuſe*, dont vous n'avez que des idées précaires ; des preuves conſtantes de la choſe *incertaine*, à laquelle vous n'oſez ajouter foi.

Une vérité, pour ainſi dire, aventurée, eſt *problématique* : une vérité, fortement combattue, paroît *douteuſe* : une vérité, purement croyable, eſt encore *incertaine*.

Il y a la ſottiſe & l'art d'embrouiller les choſes les plus claires, de maniere à les rendre *problématiques*. Il y a deux ſortes de philoſophie, fondées ſur le doute ; l'une qui regarde tout comme *douteux*, pour ſe convaincre de ce qui ne l'eſt pas ; l'autre qui affecte de trouver tout *douteux*, pour ne pas même avouer ce qui eſt évident. Il y a une maniere de ſophiſme & d'impoſture, aſſez employée & peu remarquée, qui conſiſte à bien entourer les choſes *incertaines*, & à paſſer légérement ſur elles, pour appuyer ſur les choſes certaines & en tirer une concluſion commune à tous les points du diſcours.

Sur des points *problématiques*, commencez par douter, puiſque vous ignorez. Dans les cas *douteux* en morale ; prenez le parti le plus ſûr, ſi le doute ne peut être levé. A l'égard des bruits *incer-*

tains, ne comptez que sur la fausseté, sur la malice & sur la crédulité des hommes.

☼ *Problématique* est un terme de science : on dit une *question* ou une *proposition problématique* : c'est un *problême* à résoudre. Mais le *doute* & *l'incertitude* nous accompagnent par-tout : les pensées, les opinions, les cas, les événemens, les faits, &c. sont *douteux* & *incertains*. *Douteux* ne se dit proprement que des choses, tandis qu'*incertain* se dit des personnes, mais dans un autre sens.

Procéder, *Provenir*, *Emaner*, *Découler*, *Dériver*.

Ces termes désignent le rapport des choses avec leur origine.

Procéder, aller hors de, en avant, en lumiere, sortir de : *pro*, dehors, en avant, & *cedere*, quitter sa place. *Provenir*, *venir* de là ici, être produit & mis au jour : il désigne le cours de la chose depuis le lieu d'où elle *vient*. *Emaner*, sortir, jaillir d'un lieu, d'un corps, se répandre au dehors, de toutes parts : *man* signifie eau, & particuliérement la source assez abondante pour verser, surgir, répandre. *Découler*, *couler* de, couler lentement, par un canal : *col*, tuyau, canal. *Dériver*, se détourner, s'éloigner de la source ou de la *rive* : *ru*, eau ; celte *rhiv*, riviere, ruisseau ; en françois *rive*, bord.

Procéder indique particuliérement le principe & un certain ordre dans les choses : *provenir*, la

cause & les moyens ou la maniere de produire l'effet : *émaner*, la source & l'action de répandre avec force : *découler*, la source, la voie & l'écoulement successif : *dériver*, la source ou la racine, l'action d'en tirer la chose, ses modifications.

Je dis que *procéder* marque un principe ou ce qui fait que les choses sont ou sont ainsi : le discours *procede* de la pensée ; le mal *procede* d'un vice ; l'ordre *procede* du bon arrangement. J'ajoute que ce mot emporte une idée d'ordre ; car cette idée se retrouve dans ses différentes acceptions, & dans tous les mots de la même famille : ainsi on *procede* avec ordre dans les affaires ; les *procédés* forment la bonne conduite ; un *procédé* de l'art est une méthode : une *procédure* est une instruction réguliere : une *procession* est une marche bien ordonnée.

Je dis que *provenir* désigne la cause & sa maniere d'opérer ; ainsi, pour sçavoir d'où les choses *proviennent*, il faut remonter des effets jusqu'aux causes, & expliquer comment les causes produisent les effets. Une éclipse *provient* de l'interposition d'un corps opaque qui intercepte la lumiere d'un astre : la licence *provient* de l'impunité qui relâche tous les freins : la stérilité *provient* de la sécheresse qui refuse l'aliment & la vie aux plantes ; la facilité des grandes fortunes *provient* d'un désordre qui renverse beaucoup d'autres fortunes, petites & grandes.

Procéder & *provenir* ont bien plus de rapports ensemble qu'avec les trois autres verbes. *Provenir* est plus du discours ordinaire, & *procéder* du style philosophique ou sçavant. On cherche d'où *proviennent* les effets sensibles, communs, physiques ou moraux : on cherche d'où *procedent* les choses

métaphysiques, les objets intellectuels. Ces mots ne se disent qu'au figuré, tandis que les autres s'employent & dans un sens figuré & dans le sens propre.

J'ai dit qu'*émaner* indique une source qui répand avec force ou avec abondance, au loin, de toutes parts; caractere d'une puissance active & féconde. C'est ainsi que la lumiere *émane* du sein du soleil; que d'un grand principe, il *émane* des vérités innombrables; que des particules subtiles *émanent* en abondance & sans cesse des corps; que les actes *émanent* de la puissance.

J'ai dit que *découler* indique mieux la source d'où les choses découlent & la voie par laquelle elles coulent avec plus de suite que d'activité. C'est pourquoi l'eau *découle* d'une fontaine par un tuyau; la sueur *découle* du corps par les pores de la peau; la conséquence *découle* des prémisses dans un raisonnement; une douce éloquence *découle* des levres de l'Orateur. *Découler* s'applique proprement aux liquides dont l'écoulement est perceptible & successif, tels que l'eau: mais *émaner* concerne plutôt les émissions abondantes des fluides subtils, tels que la lumiere.

J'ai dit que *dériver* regardoit les choses tirées & détournées de leur source, de laquelle elles s'éloignent plus ou moins: idée particuliere à ce terme. Ainsi l'eau d'un canal *dérive* ou est *dérivée* d'un ruisseau: le revenu public *dérive* du revenu territorial: un mal local *dérive* quelquefois d'un désordre éloigné: divers mots *dérivent* d'une racine commune. Et voilà pourquoi j'ai dit que ce verbe indique aussi une *racine*; car la Grammaire l'a consacré pour désigner les mots qui

viennent d'un autre : celui-ci eſt le *radical* ; ceux-là ſont ſes *dérivés*.

Proche, *Prochain*, *Voiſin*.

APRÈS avoir médité les remarques & les obſervations critiques de nos plus habiles Maîtres ſur ces trois mots, l'eſprit demeure enveloppé de nuages à travers leſquels il apperçoit à peine quelques rayons d'une lumiere incertaine, qui, s'ils l'avertiſſent d'une fauſſe route qu'il faut éviter, ne l'éclairent point du tout ſur celle qu'il doit prendre. Je ne déſeſpere pas d'éclaircir la matiere.

Proche vient du latin *propè*, *près*, non loin, à votre portée, dans le lieu qui touche : mot formé du verbe *e*, *es*, *eſt*, qui marque l'exiſtence, & de *pro*, *prop*, en avant, en face, devant vos yeux, &c., *Proche* eſt primitivement prépoſition, comme *propè* ; on en a fait un adjectif ; on a fait de ſon pluriel un ſubſtantif.

Prochain ſignifie *très-proche*, *le plus proche* : tous les Etymologiſtes conviennent que c'eſt le latin *proximus*. Sa forme eſt adjective ; & ſa terminaiſon naſale indique l'exiſtence, la relation de lieu, de temps, &c. On dit ſubſtantivement le *prochain*.

Voiſin eſt un adjectif formé du latin *vicinus*, tiré de *vic*, *ouic*, qui ſignifie en celte & dans ſes dialectes, *habitation*, lieu. Il ne s'applique en effet, dans le ſens propre, qu'à l'habitation renfermée avec d'autres dans un certain arrondiſſement, tandis que *proche* & *prochain* embraſſent

aussi les relations de temps, &c. Les Espagnols disent qu'une ville a douze mille *voisins*, pour douze mille habitans qu'elle renferme dans ses murs. Nous appellons substantivement un *voisin* celui qui demeure dans une habitation voisine.

Ainsi *proche* annonce une proximité quelconque ou de lieu ou de temps, &c., & même un moindre éloignement; *prochain*, une grande proximité ou de temps ou de lieu, une proximité très-grande ou relativement grande; *voisin*, une grande proximité locale.

Saint-Denis est *proche* de Paris; une saison est *proche* de sa fin. Quand vous partez de Calais, Douvres est le Port d'Angleterre *prochain*, *le plus prochain*: l'été *prochain* est le premier été qui arrivera. L'Espagne est *voisine* de la France. Mais une saison n'est pas *voisine* d'une autre.

Proche n'indique pas toujours une proximité absolue, une chose *voisine* ou vraiment *prochaine*. Si je dis que la ville la plus *proche* d'un hameau en est à quinze lieues, je n'entends pas dire qu'elle soit *prochaine* ou *voisine*; je dis seulement que c'est la ville la moins éloignée. Quand vous direz figurément que Regnard est l'Auteur comique le plus *proche* de Moliere, vous n'excluez pas un intervalle assez grand entre l'un & l'autre.

❊ Nous disons substantivement & figurément, *proches* pour parens, le *prochain* pour hommes ou les hommes en général, un *voisin* pour une personne qui loge près de nous.

Quel temps, quel pays où l'on connoît à peine ses *proches*, où l'on ne vit pas avec ses plus *proches*! Comment des gens si fiers de leur illustre race, reconnoîtroient-ils leur *prochain* dans cette

immense multitude qui n'est que de la race humaine ? Quel désordre a donc fait dire en proverbe, *grand chemin*, *grande riviere*, *grand Seigneur*, *sont trois mauvais voisins*, quand l'ordre pur & prospere nous les donne pour les plus desirables ?

S'il est vrai que l'élévation & la fortune vous fassent méconnoître vos *proches*, comment ne pas trembler d'être frappé de la peste des honneurs & des biens ? S'il est vrai que la couleur noire ou rouge ou cuivrée fasse des especes différentes d'hommes ou plutôt d'êtres anthropophormes, pourquoi être si fort étonnés que les conquérans des deux Indes aient traité les Indiens plutôt comme des animaux que comme leur *prochain* ? S'il est vrai que, comme on dit dans un sens moral, *n'est pas* voisin *qui ne voisine*, combien d'habitans de Paris, qui n'ont point de *voisins* ?

Cette remarque qui semble nous éloigner de notre plan, nous y ramene par une objection spécieuse qu'elle suggere contre la distinction que nous avons établie entre *proche* & *prochain*. Si le mot *prochain* disoit plus que *proche*, comment auroit-on appellé toute la race humaine notre *prochain*, tandis que nous ne donnons à nos parens que la qualité de *proches* ? Je pourrois dire qu'une exception, sur-tout dans un sens figuré, ne détruit pas la regle ; je pourrois dire encore que le *prochain*, renfermant tous nos *proches*, il exprime même ceux qui nous sont le plus *proches* ; mais j'observerai seulement que quand nous appellons tous les hommes *notre prochain*, nous les regardons tous comme *freres* ; ainsi cet usage même est parfaitement conforme à notre regle.

⁂ Passons à une remarque plus importante. Ces mots different grammaticalement & métaphysiquement, en ce que *proche* demande ou suppose après lui un régime ou une suite ; que *prochain* exclut au contraire tout régime ; & que *voisin* admet le régime ou s'en passe. Ainsi le premier n'exprime qu'une idée incomplette ; l'idée est complette dans le second ; le dernier a tantôt un sens complet & tantôt un sens incomplet.

Une terre est *proche* ou *voisine*, & non *prochaine* d'une autre. Nous disons la ville *prochaine* ou *voisine*, & non la ville *proche*. Une époque est *proche* d'une autre ; elle n'en est pas *prochaine* ; elle n'en est pas plus *voisine*, car *voisin* ne se dit que des relations locales. *Les modernes sont trop* proches *de nous : ils font ombrage aux vivans. Un bonheur extrême est* proche *du malheur. La folie est tout* proche *d'une haute sagesse. La vieillesse est* proche *de l'enfance.* C'est ainsi qu'on a coutume de parler.

Je sçais que nous disons : *ces deux domaines sont proches*, mais en sous-entendant *l'un de l'autre* ; comme nous sous-entendons quelquefois le régime après la préposition *proche* ; *l'ennemi est proche* : l'esprit comprend aussi tôt la réticence & y supplée. Je ne connois point d'exemple d'un régime donné au mot *prochain* : quand nous disons, par exemple, *occasion prochaine de péché*, le régime dépend du substantif, comme quand nous disons *occasion éloignée de péché*. Au figuré, nous substituons *voisin* à *prochain*, lorsque la phrase veut un régime après l'adjectif : ainsi nous disons qu'un joueur est *voisin* de sa ruine ; qu'un discours est *voisin* du galimatias ; que les vertus sont *voi-*

sines des vices. Alors le mot *voisin* s'écarte de sa signification propre qui n'indique qu'une proximité locale.

Vaugelas prétendoit que *prochain* & *voisin* ne reçoivent jamais de comparatif ni de superlatif, & qu'ainsi on ne dit pas *plus prochain*, *très-prochain*; *plus voisin*, *très-voisin*. Il s'applaudissoit même de cette remarque qu'il trouvoit curieuse, & qui lui paroissoit d'autant plus nécessaire qu'il voyoit de bons Ecrivains commettre cette faute. Ménage qui ne laissoit passer aucune occasion de la reprendre, étoit assez de cet avis qu'il croyoit devoir suivre pour une plus grande perfection.

L'Académie, Ménage lui-même, Th. Corneille, &c., observerent qu'on disoit fort bien *plus prochain* & *plus voisin*, le *plus prochain village*, *le village le plus voisin. Il perdit courage*, dit l'Académie, *quand il vit la mort* plus prochaine : *on ne sçauroit être* plus voisins *que nous le sommes.* Malherbe, dans sa traduction du trente-troisieme livre de Tite-Live, dit : *les meurtriers sortirent de la ville par la porte qui se trouva* la plus prochaine. Quelques Coutumes disent *le plus prochain héritier*, &c.

La remarque de Vaugelas étoit fautive; mais la critique de ses Censeurs n'est pas irréprochable. Sans pouvoir se rendre raison de leur goût, Vaugelas & Ménage sentoient que le mot *prochain* a la valeur d'un superlatif; par-là il semble exclure d'autes degrés de comparaison : en effet, il est une infinité de cas où le mot exprime la plus grande proximité ou le plus haut degré de proximité. La maison *prochaine*, la rue *prochaine*, la semaine *pro-*

chaine, l'année *prochaine*, le terme *prochain*, la *prochaine* assemblée, &c., sont ce qu'il y a de plus *proche*, ce qui vient immédiatement après, ce qui exclut tout autre objet de comparaison; c'est le premier objet qui se présente ensuite. Voilà ce qui avoit induit ces Ecrivains en erreur; voilà ce que les Censeurs auroient dû remarquer. Il en est de même, dans divers cas semblables, du mot *voisin*.

Mais notre Langue a deux sortes de superlatifs; l'un absolu, qui exprime un *très*-haut degré sans rapport à aucune autre chose; l'autre relatif, qui exprime *le plus* haut degré, à l'exclusion de tout autre objet comparé. Le mot *prochain* équivaut tantôt à l'un tantôt à l'autre de ces superlatifs. Dans les derniers exemples cités, il signifie *le plus proche*; dans d'autres cas, il signifie seulement *très-proche*. Lorsqu'il veut dire *le plus proche*, il n'y a plus de degrés à y ajouter. Mais lorsqu'il ne veut dire que *très-proche*, il est clair qu'entre les objets même *très-proches*, il y en a qui sont *plus* ou *moins prochains*, comme on le voit dans les exemples cités par l'Académie, & à leur suite. Les Latins ont dit *proximior*, au comparatif, quoique *proximus* soit un superlatif. Il résulte de là que *prochain* signifie *le plus proche*, quand le substantif auquel il est joint, n'est pas expressément comparé à d'autres objets; & que, s'il y a une comparaison expresse, il ne signifie plus que *très-proche*. Il résulte de toute cette discussion, que *prochain* dit encore plus que *proche*.

Prodige, *Miracle*, *Merveille*.

Prodigium quasi prodicium, disent les Interpretes Latins : le *prodige* est une chose qui *predit*, annonce d'avance, présage ; de *pro*, en avant, devant, & *dic*, montrer, *indiquer*. Cicéron, l. 2, *de Nat. Deor*, dit formellement que les signes des choses futures sont appellés *prodiges*, parce qu'ils *prédisent* ou *présagent*. Valere Maxime, l. 1, c. 6, range les *prodiges* dans la classe des augures & des auspices. Nos Livres saints présentent aussi les *prodiges* comme des signes prophétiques. Cependant ce n'est là qu'une acception secondaire du mot : *prodigium* est formé de *pro*, prononcé, *prod*, pour éviter l'hiatus, & du verbe *ago*, pousser, chasser, piquer, faire aller, changé en *igo* dans ses composés. Le *prodige* est ce qui est mis au jour, ce qui fait spectacle, ce qui excite la curiosité, ce qui va plus avant, plus loin, au dessus.

Miraculum quasi res mira : le *miracle* est une chose que l'on regarde avec étonnement, que l'on contemple, que l'on *admire* : de *mir*, voir, *mirer*, *admirer*. La terminaison neutre des Latins *um*, signifie chose. Le *miracle* est, comme le dit Valere Maxime, un effet dont on ne peut découvrir la cause & donner la raison ; ou, selon Saint Augustin, ce qui passe notre espérance & notre conception ; ou dans l'acception rigoureuse de la Théologie, ce qui est au dessus des forces de la Nature, contraire à ses Loix. *Merveille*, en espagnol *maravilla*, en italien *maraviglia*, est le latin *mirabi-*

litas, ou plutôt *res mirabilis*, chose admirable, digne d'admiration. Aussi Valere Maxime rapporte-t-il indifféremment sous le même titre (c. 8. l. 1.) & les *miracles* proprement dits & les *merveilles*. Mais le mot espagnol, de même que l'italien, désigne, par la racine *mar*, la grandeur, l'élévation, ce qui brille. La *merveille* est grande, belle, sublime, admirable : c'est l'ouvrage qu'on regarde comme un chef-d'œuvre & avec des sentimens d'approbation & de satisfaction.

Ces trois termes indiquent quelque chose de surprenant & d'extraordinaire. Mais le *prodige* est un phénomene éclatant qui sort du cours ordinaire des choses; le *miracle*, un étrange événement qui arrive contre l'ordre naturel des choses; la *merveille*, une œuvre admirable qui efface tout un genre de choses. Le *prodige* surpasse les idées communes; le *miracle*, toute notre intelligence; la *merveille*, notre attente & notre imagination. Le *prodige* annonce un nouvel ordre de choses, & les grandes influences d'une cause secrete : le *miracle* annonce un ordre surnaturel de choses, & les forces irrésistibles d'une Puissance supérieure : la *merveille* annonce le plus bel ordre de choses, & les curieux artifices d'une industrie éminente. Ainsi une cause cachée fait les prodiges; une puissance extraordinaire, les *miracles*; une industrie rare, les *merveilles*.

Que, sans cause connue, le soleil perde tout à coup sa lumiere, c'est un *prodige*. Que, sans moyen naturel, le muet parle au sourd étonné de l'entendre, c'est un double *miracle*. Que, par un sçavant artifice, l'homme s'éleve dans les airs & les parcoure, c'est une *merveille*.

Les Magiciens de Pharaon font des *prodiges* : Moïse fait des *miracles* : Saint Paul, ravi au troisieme ciel, voit des *merveilles* inénarrables.

A mesure que la Nature nous a révélé ses Loix, ses phénomenes effrayans, tels que les apparitions de nouveaux corps célestes, les éclipses, les lumieres boréales, les feux électriques, ont cessé d'être des *prodiges* ; & le ciel, en perdant ses signes prophétiques, n'en a pas moins publié la gloire de son Auteur. A mesure que la Religion Chrétienne s'est établie & affermie sur des fondemens inébranlables, les *miracles*, moins nécessaires, sont devenus plus rares ; & ils ont laissé la foi se reposer, pour ainsi dire, sur le *miracle* toujours subsistant de son établissement. A mesure que les arts ont été portés à une haute perfection, ses premieres *merveilles* n'ont plus été que des instrumens & des inventions communes ; & nous n'en jouissons plus qu'avec ingratitude.

Le peuple prend pour un *prodige* ce que le Sçavant trouve fort naturel ; mais à son tour, dans ce que le peuple trouve fort simple, le Sçavant voit quelquefois un *prodige*. Si le fanatique croit sans hésiter le *miracle* qu'on lui annonce, l'esprit fort ne croira pas même le *miracle* dont il sera témoin. Quand je vois un homme se complaire à raconter des *merveilles* dont il est raisonnable de douter, je m'imagine que cet homme en croit bien plus qu'il n'en a vu, ou qu'il en a vu bien plus qu'il n'y en a eu en effet.

Dans les livres des Orientaux, les *prodiges* prophétiques accompagnent la naissance des Dieux ou des Législateurs, Brama, Wistnou, Zoroastre, La, Fo, Xaca, Sommonacodom, &c. Ces personnages-

là

font des *miracles*, mais si pitoyables, si puériles, si ridicules, qu'ils ne valent pas celui de Mahomet, qui, quand la montagne refuse d'aller à lui, s'écrie: *Eh bien! je vais à toi*, & marche: les *miracles* seuls de Jésus-Christ sont des bienfaits d'une puissance divine. Si les *merveilles* de la Nature n'annoncent point un suprême Architecte, comme dit Newton, un suprême Ordonnateur, il est évident que rien ne peut prouver l'intelligence de l'homme; & que, s'il en a une, il faut qu'il attribue à la matiere, à la matiere mise en mouvement sans moteur, au hasard qui n'est rien que notre ignorance, à des forces aveugles qui ne sont que des puissances supposées, un esprit infini.

Le monde est bien vieux, dit-on, ou du moins bien ancien: & il n'y a pas long-temps que l'apparition d'une comete étoit un *prodige* sinistre pour tout l'Univers; & l'art de rendre le souffle aux asphixiques feroit crier au *miracle* dans la plus grande partie de l'Univers; & la lanterne magique de Kircher fut une *merveille* pour l'Europe même.

Les singularités sont des *prodiges* pour celui qui n'a rien observé & qui s'étonne aisément. Les effets extraordinaires sont des *miracles* pour celui qui n'a aucune idée des possibles, & qui juge selon sa foiblesse. Un ouvrage curieux est une *merveille* pour celui qui n'a rien vu & qui ne peut rien apprécier.

⁂ Et c'est par ces raisons-là que le style familier a fort affoibli, & que le style hyperbolique a même avili ces trois termes, comme tant d'autres faits pour exprimer de grandes choses. Mais du moins, si on leur ôte leur énergie, faut-il leur laisser leur idée propre, & ne pas les confondre l'un avec

l'autre. Ainsi ce qui est poussé fort loin ou porté fort haut, ce qui surpasse de beaucoup l'énergie ou la portée commune, de maniere à exciter la surprise & à fixer notre considération, sera regardé comme un *prodige* : ce qui est contraire à toutes les apparences & à toutes les vraisemblances, ce qui sembloit impossible & paroît incroyable, de maniére que l'esprit reste confondu ou qu'il en est enthousiasmé, sera regardé comme un *miracle* : ce qui est parfait dans son genre, ce qui se distingue par une supériorité marquée, de maniere à surpasser nos espérances & à enlever tous les suffrages, sera regardé comme une *merveille*.

Un soldat fait des *prodiges* de valeur, lorsqu'il y a peu d'exploits comparables aux siens. Une personne retirée par le plus heureux hasard ou par le secours le plus inattendu, d'un danger où elle devoit infailliblement périr, est sauvée par *miracle*. Ce sont des *merveilles* que des succès si rapides & si grands, qu'on n'auroit jamais osé se les promettre.

Une pluie teinte de rouge, passeroit encore pour un *prodige*, car c'est une chose extraordinaire & très-rare. La conjuration de Venise fut un *miracle* du secret ; car jamais secret si difficile à garder ne le fut si long-temps. La sphere d'Archimede seroit encore une *merveille* ; car la science & l'industrie réunies ensemble ne forment guere d'ouvrages si curieux.

☼ On dit même des personnes qu'elles sont des *prodiges*, des *miracles*, des *merveilles* ; *prodige de science*, *miracle de beauté*, *merveille du siecle* :

exagérations à peine ſupportables dans la premiere chaleur de l'enthouſiaſme.

Il arrive ſouvent que ces enfans qui étoient des *prodiges d'eſprit*, ne ſont pas même des hommes ordinaires ; que des *miracles de vertu* n'attendent qu'une occaſion particuliere pour n'être pas même des vertus communes ; & que la *merveille du jour* eſt oubliée ou ridiculiſée le lendemain.

⁂ Les mots de *prodige*, de *miracle*, de *merveille*, avoient tant été prodigués dans les vers, ſelon la remarque de Paſcal, que les bons Poëtes du ſiecle de Louis XIV ne les employerent plus qu'avec beaucoup de réſerve, ſi ce n'eſt dans leur ſens propre.

⁂ J'ai remarqué que le mot *prodige* venoit du verbe *ago*, qui marque l'action & l'énergie, ce qui fait, ce qui fait faire ; & cette idée ſe retrouve dans divers mots qui ont la même terminaiſon : *preſtige*, ce qui fait illuſion ; *vertige*, ce qui fait tourner la tête : c'eſt auſſi la valeur propre & primitive de la terminaiſon *age*, ainſi que des terminaiſons *ager*, *iger*, &c. pour les verbes. La terminaiſon *cle*, en latin *culum*, ſignifie, dans une foule de mots tant françois que latins, ce qui ſert à faire, ce qui eſt fait pour, la deſtination, l'intention, la propriété d'une choſe : ainſi *miracle*, ce qui eſt fait pour exciter l'admiration ; *ſpectacle*, ce qui eſt fait pour être conſidéré ; *oracle*, ce qui eſt fait pour parler ; *tabernacle*, ce qui eſt fait pour y loger ; *cénacle*, ce qui eſt fait pour y manger, &c. J'ai dit que le mot *merveille* étoit formé du latin *mirabilis* ; &, ſelon cette origine, la terminaiſon *eille* in-

diqueroit ce dont un objet eſt capable ou ſuſceptible, ſa propriété ou ſon effet : ainſi *merveille*, ce qui eſt propre à exciter l'admiration; *oreille*, ce qui a la propriété, la faculté d'entendre ; *oſeille*, ce qui a la qualité, l'acidité propre pour piquer ; *treille*, ce qui a la propriété d'entrelacer, de s'entrelacer, &c.

Je ne dis pas que chaque terminaiſon ait toujours le même ſens ; ſouvent le même mot en a pluſieurs : & il eſt bien à croire que, quand on employe une terminaiſon comme une déſinence vague & inſignificative par elle-même, elle peut être quelquefois mal appliquée, ſi en effet elle a une ſignification. Du reſte, je deſire fort qu'on nous donne des découvertes, quand je ſuis obligé de m'en tenir à des conjectures.

Production, Ouvrage.

Produire, ou plutôt le latin *pro-ducere*, ſignifie littéralement mettre en avant, au dehors, au jour, en face, au loin ou au long. Une de ſes acceptions principales eſt celle d'engendrer, enfanter, donner naiſſance, tirer de ſoi, cauſer par ſon efficacité propre : & c'eſt ici l'acception particuliere du mot *production*. Ainſi nous diſons les *productions* de la terre, de la Nature, de l'eſprit, du génie, de toute cauſe qui produit par elle-même, qui donne l'être à ce qui ne l'avoit pas, qui tire une choſe de ſa propre ſubſtance ou de ſon fonds. *Ouvrage* eſt le latin *opera*, ce qu'on fait, travail, ce qu'opere l'induſtrie : ce mot eſt tiré d'*opus*, moyen de ſe

procurer des subsistances, des richesses, des secours, & primitivement la culture de la terre; car *ops* signifie la terre productive ou couverte de fruits. Ainsi le mot *ouvrage* peut bien désigner une *production*; mais il sert à désigner en général tous les genres de travaux & d'objets d'industrie. On dit des *ouvrages* de menuiserie, de broderie, de tapisserie; & ce ne sont pas là des *productions*. Dans les *productions*, c'est la substance de la chose que l'on considere; & dans les *ouvrages*, la forme. La *production* & l'*ouvrage* mis en opposition, different comme le *producteur* & l'*ouvrier*. Le *producteur* donne l'être; l'*ouvrier* travaille la *production* ou la chose *produite*.

La *production* est l'ouvrage de la fécondité: l'*ouvrage* est le résultat du travail. La *production* sort du sein de la cause productive; l'*ouvrage* sort des mains de l'ouvrier industrieux. La *production* reçoit l'être; & l'*ouvrage*, la forme.

L'arbre est une *production* de la terre; la charpente est un *ouvrage* formé de cette *production* par la façon qu'on lui a donnée. La terre, avec un germe, produit un arbre par sa fécondité propre: le Charpentier ne fait que façonner le bois que la terre a produit.

L'Univers est la *production* ou la création d'une Puissance infinie qui l'a fait de rien: il est l'*ouvrage* d'une intelligence infinie qui a donné à la matiere ces formes merveilleuses & cette ordonnance faite pour jetter dans l'extase l'ame sensible.

La terre est la source unique des *productions*, & par conséquent des richesses, & par conséquent de tous les revenus tant publics que particuliers: il est donc d'un intérêt évident de prendre le revenu

public à sa source. L'industrie ne fait que des *ouvrages*, & le commerce ne fait que transporter ces *ouvrages* : l'un & l'autre ne font point des *productions* & des richesses ; ils gagnent seulement des salaires qui leur payent les *productions* qu'ils ont employées ou consommées, avec d'autres *productions* de la terre : ils ne peuvent donc payer des impôts qu'avec de plus forts salaires ou une plus grande portion du revenu territorial qui, en derniere analyse, paye ces impôts.

Saturne qui dévore ses enfans, est le cultivateur qui consomme ses *productions* : Pygmalion, amoureux de sa statue, est l'artisan enorgueilli de son *ouvrage*. Avec un boisseau de blé, le Laboureur en fait dix : avec un bloc de marbre, le Statuaire ne fait que configurer diversement son bloc.

Les *productions* de la terre sont celles du cultivateur, par la raison que c'est lui qui la féconde, la fertilise, & la force à lui rendre le double de ce qu'il dépense à la cultiver : ainsi, comme la terre est la source unique des *productions*, la classe agricole est la seule classe *productive* de la Société. Les *ouvrages* de l'art ne sont que ces mêmes *productions* devenues usuelles par des façons ou des combinaisons nouvelles ; car l'art ne fait que travailler sur des matieres ou des matériaux donnés qu'il approprie à notre usage : ainsi le Corps entier des Artisans & des Artistes, ainsi que des Commerçans, ne forme dans la société qu'une classe industrieuse, subordonnée, mais nécessaire à l'agriculture.

Si vous ôtez au Cultivateur ses avances, les *productions* cessent de renaître : si vous ôtez à l'industrie les siennes, les *ouvrages* manquent.

Il ne faut que la confusion de ces mots & de ces idées simples pour ruiner les Empires : tant il importe d'avoir la science des mots, je veux dire la connoissance exacte de leur valeur.

Je sçais qu'on dit quelquefois les *productions de l'art* comme les *productions de la Nature*; fort mal à propos, ainsi que je m'en plains, si c'est dans le sens propre & physique; très à propos, si c'est au moral & au figuré, pour exprimer l'esprit & le mérite de l'invention. Ainsi nous disons fort bien les *productions* de l'esprit, de l'imagination, du talent, du génie; parce qu'en effet ces puissances produisent, enfantent, créent en quelque sorte leurs pensées, les tirent d'elles-mêmes, leur donnent l'existence; & cet emploi figuré du mot est une preuve & une démonstration nouvelle de sa valeur propre. Mais par la même raison, les *ouvrages* seront fort improprement appellés *productions* au figuré, s'ils n'ont aucun mérite d'invention & de nouveauté, s'ils ne donnent que de nouvelles formes à des connoissances acquises, s'ils se réduisent à des compilations ou à des abrégés. En mettant en œuvre les pensées d'autrui, on peut faire un *ouvrage*; mais il faut créer pour donner ses *productions*. Nous dirons les *productions d'un Auteur*; car le propre de l'*Auteur* est d'*augmenter* la somme des lumieres : nous dirons les *ouvrages* d'un Ecrivain; car il n'y a qu'à rapporter & à tourner les choses à sa maniere pour être *Ecrivain*. Voulez-vous être *Auteur*, dit M. de Voltaire; voulez-vous faire un livre ? qu'il soit utile & neuf, ou du moins infiniment agréable.

Proférer, Articuler, Prononcer.

EXPRIMER avec la voix. *Proférer* signifie porter au dehors, pousser en avant ; du latin *ferre*, porter. *Articuler*, lier, joindre ensemble : du latin *articulus*, diminutif d'*artus* (membre), ce qui sert à joindre, à former une connexion entre les membres ou les parties de la chose. *Prononcer*, faire connoître, exposer ouvertement : de la racine *no*, connoître, faire connoître ; ou de *nu*, faire signe.

Proférer, c'est prononcer des paroles à haute & intelligible voix. *Articuler*, c'est prononcer distinctement ou marquer les syllabes en les liant ensemble. *Prononcer*, c'est exprimer ou faire entendre par le moyen de la voix.

L'homme seul *profere* des *paroles* ; car seul il parle pour exprimer ses pensées. Quelques oiseaux *articulent* parfaitement des syllabes, des *mots*, & plusieurs de suite ; on en est même parvenu à l'apprendre à des chiens : mais il ne s'agit ici que du matériel des mots. La différence des climats & des habitudes fait que les habitans d'une région ne peuvent pas *prononcer* ce que d'autres *prononcent* avec une grande facilité : cependant le travail triomphe de l'organe même le plus ingrat.

Une personne confuse ou interdite ne pourra pas *proférer* une parole ; c'est tout, si elle balbutie. Lorsque le canal du nez est obstrué par l'enchifrénement, il n'est plus possible de bien *articuler* les lettres & les syllabes nazales ; & l'on dit qu'une

personne parle du nez, lorsqu'en effet la voix sonore ne passe point par le nez. Les peuples qui parlent la même Langue ne la *prononcent* pas tous de même : c'est dans ce sens que l'on dit que chaque province a son accent.

En général, les paroles sacramentales doivent être *proférées* ou dites à haute & intelligible voix, comme dans le Mariage. Il faut *articuler* très-distinctement les paroles de la consécration, & par conséquent de maniere que les mots liés ensemble fassent entendre une phrase, & non des syllabes détachées. Il suffit que ces paroles soient *prononcées* assez haut pour que le Prêtre s'entende lui-même.

C'est une irrévérence que de *proférer* dans les temples des paroles profanes qui détournent les fideles. C'est une bien grande irrévérence que de ne pas *articuler* les prieres publiques qu'on fait à Dieu ; irrévérence si commune, même parmi ceux qui donnent l'exemple à l'autel, qu'elle ne scandalise presque plus. C'étoit, chez les Hébreux, une irrévérence que de *prononcer* le nom de *Jehovah*, nom ineffable de Dieu.

En Grammaire, *articuler* ne se prend que, dans un sens physique, pour exprimer l'action de l'instrument vocal. *Proférer* n'a d'autre idée physique distincte, que celle de parler de maniere à être entendu & compris ; mais avec une idée morale d'intention & d'attention. *Prononcer* s'employe dans différens sens & avec des rapports divers, soit physiques, soit moraux. Il y a des *articulations* fortes & des *articulations* foibles : il y en a de labiales & de linguales, &c. Il ne suffit pas d'*articuler* distinctement ; il faut bien *prononcer*,

c'est-à-dire, faire sonner les mots, comme le font les gens les plus polis & les plus instruits. On distingue aussi la *prononciation* oratoire de la *prononciation* familiere. Tandis qu'on ne *profere* que tout haut, on *prononce* ou haut ou bas, &c. Nous disons *proférer des formules*, *proférer des blasphêmes*, pour marquer le poids qu'on veut donner aux paroles, ou l'éclat qu'on leur donne. Nous disons *prononcer un discours*, *prononcer un jugement*, pour marquer la solemnité de l'acte, l'autorité de la personne; idées accessoires qu'il me suffit d'indiquer.

Proie, Butin.

Ces mots désignent une prise ou plutôt une capture faite par force. *Proie*, en latin *præda*, signifie littéralement ce qu'on *prend pour* soi, pour sa nourriture, pour sa subsistance : il vient de *prad*, *prand*, nourriture, repas; & tient au verbe *prehendere*, prendre, originairement *prehendre*. Ils se préparent à la *proie* & au festin, dit Virgile. Le cerf va périr, dit Ovide, & servir de *proie* ou de nourriture aux chiens. Le jeune lionceau, dit la Fontaine, s'instruit à la *proie*, c'est-à-dire, à la chasse qui doit le nourrir. Les Latins ont, par extension, appellé *præda*, tout ce qui provient du pillage. Mais c'est ce que nous avons exprimé par le mot *butin*, qui signifie proprement dépouille, chose utile qu'on ravit pour son usage. Ce mot-ci appartient aux Langues teutoniques. *Beute*, en allemand, a le même sens; *beutenn*,

piller, & anciennement troquer. *Bot*, en anglo-saxon, veut dire profit, gain : l'anglois *to boot*, être utile ; *to boot-hale*, piller, voler.

Le mot *proie* sert proprement à désigner ce que les animaux carnaciers ravissent & mangent, leur chasse : le mot *butin* est proprement affecté à désigner ce qu'on a pris en guerre ou sur l'ennemi, des dépouilles. Mais l'un & l'autre sont le plus souvent employés dans des sens plus vagues, le premier avec son idée distinctive de *destruction*, le second avec son idée caractéristique de *pillage*.

L'appétit féroce cherche une *proie* : l'avide cupidité cherche du *butin*. L'animal carnacier court à sa *proie*, pour la déchirer & en faire sa pâture : l'abeille diligente vole au *butin*, pour l'enlever & l'emporter dans sa ruche. Le Chasseur poursuit sa *proie* : le Maraudeur fait du *butin*. Un édifice est en *proie* aux flammes qui le consument : le glanage est un *butin* que l'on ravit au propriétaire du champ, s'il ne le donne lui-même ; car nul autre n'a le droit de donner pour lui ce qui est à lui. Dans toutes ces applications, la destruction & le pillage sont distinctement exprimés & marqués fortement.

Celui qui ne vit que de *butin*, sera la *proie* de la misere : celui qui s'en engraisse, sera la *proie* de la corruption.

Il faut bien que les animaux soient la *proie* de l'homme, si l'homme ne veut être la *proie* des animaux ; car ils font la guerre ou à sa personne ou à ses ouvrages. Il faut bien que la Justice rende en entier aux propriétaires le *butin* qu'elle a repris sur des brigands, si, sous quelque prétexte que ce puisse être, elle ne doit point participer au brigan-

dage; car la protection ou la puissance tutélaire est déjà payée.

Chez les peuples antropophages, le prisonnier de guerre est rigoureusement la *proie* du vainqueur, il est mangé; chez des peuples barbares, du moins quant à leur droit des gens, les prisonniers de guerre étoient une partie du *butin*; on les faisoit esclaves. Pour moi, je crois que l'homme qui en rend un autre misérable, le feroit bien esclave, s'il le pouvoit; & que celui qui est capable de faire périr son semblable, l'est naturellement de le manger.

Quand le soldat n'avoit d'autre paye qu'une portion du *butin*, la guerre pouvoit quelquefois payer & nourrir la guerre; mais le vaincu devenoit la *proie* du vainqueur affamé. Depuis que la solde & les troupes réglées ont été substituées au *butin* & au devoir du service militaire, la guerre s'est sur-tout payée & nourrie de la substance propre de chaque Nation belligérante, victorieuse ou vaincue; & long-temps encore dans la paix, elles sont en *proie* aux horreurs de la guerre.

Dès qu'il y a une puissance tutélaire, le foible n'est plus la *proie* du fort. Tant que le fisc n'est pas dans les intérêts des exacteurs, la dépouille du pauvre n'est point le *butin* du péculat.

Il n'y a de vrai malheur, philosophiquement parlant, que d'être en *proie* à une passion; & le bonheur est de régner sur soi. Il n'y a, dans la somme de nos connoissances, presque rien qui soit à nous en propre; & l'homme le plus riche en sçavoir ne l'est que de *butin*.

Le premier supplice du tyran est d'être, le premier, la *proie* de la plus cruelle tyrannie; car la

tyrannie est encore plus terrible dans son cœur que sur ses peuples. Dans les Etats despotiques, l'impôt mis sur les peuples est ordinairement modéré, mais le *butin* fait sur eux est immense ; car les commissions du Prince sont des pouvoirs de piller, conférés aux brigands qui ont le mieux payé ces pouvoirs.

Toute chose est, dans la Nature, la *proie* d'une autre qui le sera d'une autre à son tour, & ainsi à l'infini ; tout change, tandis que l'ordre est toujours le même. Le Naturaliste est tout étonné, en remontant & étudiant les Alpes, d'y trouver, à différens degrés, les productions distinctives de tous les climats ; & il en revient chargé d'un *butin* auquel la terre entiere semble avoir contribué.

☼ Quelques-unes des phrases précédentes indiquent au Lecteur que le mot *butin* ne se prend pas toujours, comme *proie*, dans un sens odieux;

Promenade, Promenoir.

Promenoir est un mot presque oublié, quoiqu'il désigne une espece particulière de *promenade*, utile à distinguer. Cependant on lit dans un Poëme récent : *Le Luxembourg, gai promenoir* ; & j'en loue l'Auteur. *Promenade* dit, selon Bouhours, quelque chose de plus naturel : & *promenoir* tient plus de l'art. Des plaines, des prairies, ajoute-t-il, sont des *promenades* : des *promenoirs* sont des lieux plantés selon les alignemens de l'art. Le *promenoir* est en effet de l'art : mais la *promenade* est ou de l'art ou de la nature. Les Tuileries, les Champs

Elyſées ſont des *promenoirs* & des *promenades* : la plaine de Grenelle, des bois ſont des *promenades* & non des *promenoirs*. Tout lieu où l'on ſe promene, eſt *promenade* : il n'y a de *promenoir* que le lieu deſtiné, arrangé, diſpoſé exprès pour qu'on s'y promene.

Un Courtiſan du dernier ſiecle écrivoit à une femme d'eſprit, ſa parente : Je ſuis fâché que vos *promenoirs* vous faſſent ſouvenir que vous n'êtes plus jeune. Ces *promenoirs* étoient, ſelon la réponſe de cette femme célebre, des *promenades* qu'elle avoit faites ; & l'ombrage que lui donnoient ſes plantations, lui rappelloit ſon âge. Buſſy-Rabutin parloit plus rigoureuſement que ſa couſine.

Boſſuet dit en parlant des palais de Salomon : Tout étoit grand dans ces édifices ; les ſalles, les veſtibules, les galeries, les *promenoirs*. On ſe ménage des *promenoirs* dans des jardins, dans des parcs. Les Anciens en conſtruiſoient toujours autour de leurs théatres ; les Philoſophes en avoient dans leurs lycées ; uſages bons à ſuivre. Nos trop grandes villes manquent de *promenoirs* ; & ſouvent il faut aller chercher trop loin les *promenades* : de là les inconvéniens d'une vie ſédentaire, le trop grand uſage des voitures, les dangers de l'iſolement, de la ſéparation, des amuſemens privés, &c.

Promenade ſignifie proprement l'action de ſe promener, & par extenſion le lieu où l'on ſe promene. La terminaiſon ſubſtantive *ade* déſigne l'action de faire telle choſe marquée, ou tel genre d'action, ou un concours, un enſemble, une ſuite d'actions ou de choſes d'un tel genre. Ainſi *bravade* exprime l'action de faire le brave ; *accolade*, l'action, la cérémonie d'embraſſer ; *baſtonnade*,

l'action de donner des coups de bâton; *canonnade*, l'action de canonner; *saccade*, une forte secousse ou l'action de secouer rudement; *parade*, l'action de s'étaler; *aubade*, un concert donné à l'aube ou au point du jour; *algarade*, une sortie véhémente contre quelqu'un; *cascade*, une chûte d'eau; *gasconnade*, une action ou un trait de Gascon; *arlequinade*, un tour d'Arlequin; *enfilade*, une suite de choses à la file; *cavalcade*, une file de gens à cheval; *mascarade*, une bande de masques; *esplanade*, une étendue de terrein applani; *marmelade*, un amas de fruits mêlés, mis en pâte & confits; *salade*, un amas d'herbes qu'on sale & assaisonne; *grenade*, un fruit qui contient beaucoup de grains; *rémolade*, une sauce dans laquelle il entre divers ingrédiens, &c.

Promenoir signifie uniquement & à la lettre un lieu destiné pour la *promenade*. La terminaison *oir* ou *oire* marque la destination propre des choses, le lieu disposé, un moyen préparé, un instrument fabriqué, &c., pour telle opération, tel dessein, tel objet. Ainsi *dortoir* signifie lieu où on se retire pour dormir; *trottoir*, lieu élevé pour trotter à l'aise ou marcher sans embarras; *boudoir*, lieu, cabinet fait pour qu'on s'y retire, qu'on y soit seul, comme si on boudoit; *manoir*, lieu destiné à servir de demeure; *observatoire*, lieu, édifice élevé pour observer; *mouchoir*, linge pour se moucher; *peignoir*, vêtement pour se couvrir le corps quand on se peigne; *baignoire*, cuve à se baigner; *ratissoire*, instrument pour ratisser; *écumoire*, ustensile pour écumer; *couloir*, *couloire*, vaisseaux à couler, à passer des liquides; *nageoire*, espece d'aile, moyen pour nager; *armoire*, meuble à serrer les

armes & ensuite des effets ; *doloire*, instrument à tailler le bois en travers & à faire des pieces courbes (*dol*, en celte) ; *ostensoire*, vase pour contenir & *exposer à la vue* (latin *ostendere*) ; *mémoire*, faculté, moyen pour se souvenir ; *pressoir*, machine pour presser ou pressurer ; *montoir*, masse élevée & solide pour aider à monter à cheval ; *histoire*, ouvrage fait pour retracer les événemens (de l'hébreu *ster*, écrire, tracer), &c. Je multiplie les citations, pour établir par leur ensemble la signification ou l'acception ordinaire des terminaisons.

Propre à, Propre pour.

Le mot *propre* désigne ici les dispositions nécessaires pour un objet. La lettre *A* désigne la possession, l'action d'*avoir*, la présence de ce qu'on *a*. De ce mot primitif, se formerent les prépositions *ab* & *ad*, dont la premiere marque le passé, & la seconde le futur. Le latin *ad* est en françois la préposition *à*. De *por*, tête, face, on a fait *pro*, *pour*, ce qui est en tête, en face, en présence, en avant, devant : *pour* marque la considération, la vue, la perspective actuelle, présente. Lorsque les prépositions *à* & *pour* indiquent la fin ou l'objet, *pour* annonce la fin prochaine, l'objet immédiat ; & *à-fin*, la fin ultérieure, l'objet éloigné.

Propre à désigne des dispositions plus ou moins éloignées, une aptitude ou une capacité nécessaire, mais peut-être insuffisante, une vocation ou une destination encore imparfaite. *Propre pour*

marque

marque des dispositions prochaines, une capacité plutôt qu'une aptitude entiere & absolue, une vocation ou une destination immédiate. En deux mots, la premiere de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné ; & la seconde, un pouvoir prochain.

Ainsi l'homme *propre à* une chose a des talens relatifs à la chose : l'homme *propre pour* la chose a le talent même de la chose. Un Sçavant en état de donner de bonnes leçons est *propre pour* une chaire ; un jeune homme en état de recevoir ses instructions, est *propre aux* Sciences : le premier a toutes les qualités & les conditions requises pour instruire actuellement ; le second a les qualités & les conditions nécessaires pour s'instruire ou être instruit avec le temps. On est tout formé à l'égard de la chose *pour* laquelle on est *propre* : il faudra se former à l'égard de la chose *à* laquelle on est *propre*. *Propre aux* armes, vous serez, vous deviendrez guerrier ; *propre pour* les armes, vous êtes guerrier ou prêt à l'être. Le fer est *propre à* divers usages, c'est-à-dire qu'il peut recevoir différentes formes d'une utilité différente : un couteau est *propre pour* couper, c'est-à-dire qu'actuellement il peut couper. Un homme *propre à* tout n'est pas également *propre pour* tout ; & *propre à* une chose, il faut encore qu'il devienne *propre pour* la chose en acquérant de nouvelles conditions. Un objet est *propre pour* faire & *propre à* devenir.

Cette distinction, fondée sur la valeur des prépositions, est confirmée par une différence bien reconnue. La locution *propre pour*, laisse le sens actif au verbe qui le suit ; tandis que la locution

propre à, donne après elle un ſens paſſif même au verbe actif. *Propre pour* ſignifie *propre pour faire*, pour agir ; *propre à* ſignifie *propre à devenir*, à être fait : ainſi la premiere locution marque une propriété actuelle, active, efficace ; & la ſeconde, une propriété éloignée, paſſive, &, pour ainſi dire, brute.

Nous diſons que des ſimples ſont *propres pour* guérir, c'eſt-à-dire qu'ils operent par eux-mêmes la guériſon : nous diſons que des fruits ſont *propres à* confire, c'eſt-à-dire à être confits en ſubiſſant des préparations particulieres.

La faulx eſt *propre pour* moiſſonner, ou couper la moiſſon : un champ eſt *propre* ou bon *à* moiſſonner, ou en état de ſouffrir la moiſſon.

Un bois eſt *propre pour* teindre ou donner la teinture : une étoffe eſt *propre à* teindre ou à recevoir la teinture.

Un Laboureur eſt *propre pour* ſemer ou répandre la ſemence : des graines ſont *propres à* ſemer ou à être employées en ſemences.

Vous trouverez dans mille exemples ſemblables, & le pouvoir prochain & actif attribué à la prépoſition *pour*, & le pouvoir éloigné & paſſif affecté à la prépoſition *à*.

Proſternation, Proſtration.

CES mots expriment l'action de ſe *proſterner devant* quelqu'un, ou de ſe baiſſer, par une profonde révérence, juſqu'à ſes genoux, juſqu'à ſes

pieds. Le verbe latin *sterno* signifie étendre ou jetter par terre, coucher de son long, mettre bas, joncher.

Mais la *prosternation* est proprement l'action par laquelle on se prosterne ; & la *prostration*, l'action par laquelle on est prosterné. La preuve en est que *stern* marque le présent & l'actif ; & *strat*, le passé & le passif ; *stern* qui étend par terre, *strat* qui est étendu par terre.

Il résulte de là que *prosternation* n'indique qu'un acte de respect ; & que *prostration* marque un état ou une posture plus ou moins durable de respect. Dans la *prosternation* simple, on s'incline profondément & on se releve : dans la *prostration*, on reste profondément incliné.

Aussi le mot *prostration* sert-il à marquer une sorte de culte, tandis que celui de *prosternation* n'annonce qu'une humble révérence. Le premier se prend plutôt dans un sens religieux que le second.

On salue avec *prosternation* : on adore avec *prostration*.

La Bruyere demande si un Souverain est bien payé de ses soins par les *prosternations* de ses courtisans. Dupin observe que la *prostration* étoit fort commune dans l'ancienne Loi.

Les Chinois font plusieurs *prosternations*, quand ils se présentent devant l'Empereur ; & plusieurs *prostrations*, quand ils honorent l'image de Confucius.

La *prostration* est donc une *prosternation* profonde qui, & par sa forme & par sa durée, tient de l'adoration.

Proverbe, Adage.

MOT ou dit ſentencieux & familier ou populaire. Les *proverbes*, dit Bouhours, ſont les ſentences du peuple, & les ſentences ſont les *proverbes* des honnêtes gens : je croirois qu'il y a beaucoup de *proverbes* qui valent bien les ſentences des honnêtes gens ; & je vois que beaucoup de ſentences d'honnêtes gens, tels, par exemple, que la Fontaine & Moliere, deviennent *proverbes*. Nous ne diſons guere *adage* qu'en y joignant l'épithete de *vieux* : eſt ce que la raiſon vieillit, ou qu'il ne ſe trouve d'*adage* que chez les Anciens ?

Verbe ſignifie mot, parole; le *proverbe* eſt un mot, une ſentence qui va en avant (*pro*), court, eſt dans la bouche de tout le monde. *Adage*, lat. *adagium*, eſt formé du verbe *ago*, piquer, pouſſer, aiguillonner, & de la prépoſition *ad*, à, vers, à une fin, vers un but : l'*adage* eſt une ſentence ou plutôt un *proverbe* qui a quelque choſe de piquant, qui aiguillonne, qui excite l'attention & pouſſe à l'action.

Varron explique *adagium* par *circumagium*, qui tourne autour, qui circule : ce ſeroit l'idée du *proverbe*, à moins qu'on ne voulût déſigner par-là une idée enveloppée ou cachée ſous l'idée apparente de l'expreſſion. Scaliger a fort bien ſenti la valeur de la prépoſition *ad* dans *adagium* : mais il a ſuppoſé gratuitement, ce me ſemble, que le deſſein de l'*adage* eſt de ſignifier autre choſe que ce qu'il préſente, *quòd agatur ad aliud ſignificandum*. On a dit en conſéquence que l'*adage* eſt une courte ſentence qui a un ſens caché : ce ſeroit alors une eſpece de *proverbe allégorique*. *La caque*

ſent toujours le hareng, ſeroit donc un *adage*; car ce *proverbe* mene du ſens littéral à un ſens caché. Mais *ad* ne veut pas dire *pour ſignifier autre choſe*; au lieu que, par lui-même, il indique l'objet & l'effet de pouſſer *à faire*, d'exciter.

Le *proverbe* eſt une ſentence populaire ou un mot familier & plein de ſens : l'*adage* eſt un *proverbe* piquant & plein de ſel. Le *proverbe* annonce une vérité naïve, tirée de l'obſervation : l'*adage* donne à cette vérité une pointe pour la rendre plus pénétrante. Il n'y a que du ſens & de la préciſion dans le *proverbe*; il y a de l'eſprit & de la fineſſe dans l'*adage*. Le *proverbe* inſtruit; l'*adage* excite. Le *proverbe* qui joint à l'inſtruction des motifs d'agir, eſt un *adage*.

Tout ce qui reluit n'eſt pas or; *monnoie fait tout*; *nul n'eſt prophete dans ſon pays*; *tel maître, tel valet*; voilà de ſimples *proverbes* qui nous apprennent ce qui eſt, ce qui ſe paſſe, ce qu'on a obſervé, ſans autre circonſtance remarquable que la préciſion des phraſes. *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*; *un tiens vaut mieux que deux tu auras*; *la mélancolie ne paye pas les dettes*; *faites bien, bien vous vient* : voilà des *proverbes* qui deviennent *adages* par une tournure ſinguliere, par l'invitation qu'ils nous font, par la regle de conduite qu'ils nous donnent.

Dans les *adages* d'Eraſme comme dans les *proverbes* Arabes de Scaliger, les *proverbes* & les *adages* ſont confondus enſemble, & avec raiſon; car il eſt inutile de les diſtinguer; il n'eſt pas toujours facile de le faire; &, comme les *adages* ſont une eſpece de *proverbes*, les bons *proverbes* tiennent toujours de *l'adage*.

Cardan (*de Sapientiâ*) a fort bien obſervé que la ſageſſe & la prudence d'une nation eſt toute contenue dans ſes *proverbes* : j'ajoute qu'on trouvera ſur-tout ſon eſprit dans ſes *adages*.

Toute la raiſon humaine ſe réduit à quelques *proverbes* ; & l'*adage* eſt la meilleure maniere d'inſtruire.

Paſquier, Henri Etienne, Nicod, Moiſant de Brieux, &c., ont ſoigneuſement recueilli les *proverbes* de notre Langue, & recherché curieuſement l'origine de ces ſentences nationales. Si les ridicules détracteurs de ces façons de parler & d'enſeigner les releguent parmi les *vieux adages* condamnés à l'oubli comme indignes de groſſir le tréſor de la Langue, le Philoſophe leur apprendra que c'eſt un tréſor pour l'Hiſtoire : là ſe peignent le caractere, l'eſprit, les mœurs, & les uſages mêmes des nations, pour qui ſçait les y chercher.

Il faut en convenir, nos aïeux ont étrangement abuſé des *proverbes* juſques à confondre les *adages* les plus agréables avec les plus groſſiers quolibets, & à les entaſſer les uns ſur les autres avec auſſi peu de meſure que de goût. Mais falloit-il pour cela les négliger, les décrier, & ſe jetter dans les quolibets les plus plats, les rébus, & les calembours où tant de gens d'eſprit mettent ſi ſouvent tout leur eſprit à faire heureuſement les ſots ?

Proueſſe, Exploit.

AVONS-nous trop de mots qui expriment les actions de courage, de bravoure, de valeur, d'héroïſme, pour avilir celui de *proueſſe*, comme on l'a fait, en le renvoyant au ſtyle moqueur ? Le

mot *exploit*, naturellement si éloigné de l'idée d'une vertu militaire, suffit-il pour caractériser les différens genres d'actions propres à chacune de ces qualités ? Comment ne sentons-nous pas que rien ne prouve mieux l'imperfection & la disette d'une Langue que la nécessité de recourir, faute de mots propres, à des périphrases, pour exprimer les idées qui nous sont le plus familieres, comme celle des hauts faits d'armes doit l'être à un peuple guerrier ?

La *prouesse* est l'action propre du *preux*. Le *preux*, dit M. de Gébelin, est le *premier* en valeur : il se distingue du moins entre ses pareils par une valeur *éprouvée*, par les *preuves* signalées d'une vertu militaire qui le constitue brave entre les braves, fort entre les forts, vaillant entre les plus vaillans. Les *neuf preux* sont l'élite des braves & vaillans Chevaliers. Le *preux* n'est pas seulement courageux : il a plus que du *cœur*, de la hardiesse, cette sécurité qui ne souffre pas la crainte. Il n'est pas seulement *brave*, il a plus que de la confiance dans son *bras*, c'est-à-dire, ses forces ; il fait plus que de *braver* & d'affronter le danger. Il n'est pas simplement *vaillant* ; sa haute *valeur* est sortie triomphante des plus grandes épreuves. *Pre* marque la *primauté*, la *prééminence*, &c. : *pro* marque la *manifestation*, l'*évidence*, la *preuve* : *pro*, *prou* marque la *force*, la *valeur*, l'*utilité*, l'*abondance*, &c. L'excellent mot que celui de *prouesse* !

Quant à celui d'*exploit*, il peut en effet exprimer, par une acception particuliere, une action d'éclat, digne de renommée, faite pour exciter de grands *applaudissemens*. La racine de ce mot

est *plo*, imitation du bruit qu'on fait en frappant des mains, en *applaudissant* : le mot *explosion* marque le bruit & l'éclat d'un corps qui en chasse un *autre avec* une grande violence. Ainsi le fait d'armes éclatant, signalé, mémorable, glorieux, s'appelle très-bien un *exploit*.

Il est fâcheux que les Romans de Chevalerie, à force de célébrer les extravagantes *prouesses* de leurs Chevaliers errans, ayent décrié ce mot, beaucoup mieux marqué que celui d'*exploit*, au coin de la valeur & de l'héroïsme. La *prouesse* n'est plus proprement que l'action d'un Chevalier, d'un Paladin; l'*exploit* est d'un grand Capitaine, d'un Général. Le Roman racontera les *prouesses* d'Amadis & de Splandian; & l'Histoire dira les *exploits* d'Alexandre & de César. Il n'y a qu'un aventurier qui fasse des *prouesses*, & qu'un homme ridiculement vain qui parle de ses *prouesses* : le héros, le conquérant fait des *exploits*; & c'est aux *exploits* que la renommée & la gloire s'attachent. Un trait de courage singulier, étonnant, mais sans un grand dessein & un grand intérêt, pourroit peut-être s'appeller fort bien encore une *prouesse* : mais il faut, pour l'*exploit*, de grands intérêts & de grands effets. Je voudrois du moins dire la *prouesse* du soldat qui fait un beau coup de main; & l'*exploit* du Capitaine qui force la victoire ou qui fait rougir la fortune. S'il faut absolument que *prouesse* n'exprime plus qu'un ridicule, je voudrois qu'on n'employât pas aussi le mot d'*exploit* dans le même sens.

❦

Publicain, Financier, Traitant, Partisan, Maltôtier.

GENS employés à la levée des deniers publics. » Les Publicains, dit Ulpien, sont ceux qui » font du revenu *public* leur fruit ou leur jouissance propre ; car c'est de là qu'ils tirent leur » nom : & tous ceux qui tiennent à bail quelque » chose du fisc, sont bien appellés *publicains* «. *Publicani sunt qui publico fruuntur ; nam indè nomen habent : & omnes qui aliquid fisco conducunt, rectè vocantur Publicani. De Publ. & Vectig. l. 1.*

Les *financiers* sont des gens intéressés dans les *finances* ou l'argent du fisc. Les uns tirent ce mot de l'allemand *finantzer*, usurier : les autres, de *financia* qui, dans la basse latinité, signifioit, au rapport de Ducange, prestation pécuniaire. Mais d'où viennent *finantzer* & *financia*? de *finiendo*, disent les uns ; & parce que *financia* désignoit un compte *fini*, clos : de *finis*, disent les autres ; & parce que, quand l'habitant des villes fut obligé de se racheter en argent du service militaire, on appella *finare*, *finer*, le payement du droit de rester dans le ressort, en dedans des *confins*, *jus remanendi intrà fines*. Mais il est évident que tous ces mots *finer*, *financer*, *finance*, désignent un payement en argent ; & ce payement se faisoit en *argent fin*, en monnoie de bon aloi ; & l'on disoit *fin* pour *argent fin*. Nous disons encore, il y a tant de *fin* dans les monnoies. Ainsi le *financier* leve proprement l'impôt en argent & non en nature.

Les *traitans* ont été ainsi appellés des *traités*, des contrats, ou des baux qu'ils faisoient avec le Prince pour lever à leur profit certaines especes d'impositions, moyennant certaines sommes données au Prince. Ainsi les Fermiers sont des *traitans* proprement dits : mais des Administrateurs, des Régisseurs sont des *financiers* & non des *traitans*. Ces *traités* ont quelquefois porté des aliénations de droits à terme. On appelle aussi *traitans* ceux qui traitent avec le Gouvernement pour certaines fournitures.

Les *partisans* sont des gens qui ont fait au Roi un *parti* de certains objets particuliers de finance, ou qui forment des *partis* pour lever des contributions, comme à la guerre. On dit mettre le sel, la poudre, le tabac en *parti* : les tailles mêmes ont été mises en *parti* : La Bruyere dit qu'Ergaste mettroit en *parti* jusques à l'harmonie. Les *partisans* ressemblent fort aux *traitans* : mais leur nom paroît annoncer une distraction particuliere faite d'une portion du revenu public en faveur d'une Compagnie ; & en même temps il nous rappelle la destination & les expéditions des Officiers militaires qui, sous le nom de *partisans*, sont employés à la petite guerre. Ce mot étoit devenu si odieux sous le regne de Louis XIV, que la Bruyere n'osoit souvent désigner ces gens-là que par les lettres P. T. S. Il fut remplacé par celui de *traitans*.

Les *maltôtiers* sont des gens qui vexent les peuples par de mauvaises levées. Ce nom est formé de *mal* & de *tôte*, autrefois *tolte*, *toûte*, *tolle*, levée. *Tol*, *tal* signifie lever, enlever, en vieux françois *tollir* ; *tolle*, levée, impôt ; *tollart*, bourreau. Le nom de *maltôte* ou plutôt *maltoute*, a

été donné, pour la premiere fois, selon Bignon sur Marculphe, à l'impôt mis en 1296 pour faire la guerre aux Anglois. Le nom de *maltôtier* n'est qu'une dénomination injurieuse & populaire. C'est ainsi qu'on a dit autrefois *truander* pour gourmander & fouler; *parce que*, dit Pasquier, t. 1, p. 885 de ses *Recherches*, *ceux qui sont destinés à lever les* tributs (autrefois appellés *trus*) *sont ordinairement gens fâcheux qui ont peu de pitié des pauvres sur lesquels ils exercent les mandemens du Roi*. *Tru*, *treu*, *truage* signifioit *tribut*, selon Pasquier, du Cange, Ménage, M. de Gébelin, &c. Ce mot peut donner quelque lumiere sur ceux de *truste* & d'*antrustion*.

Reprenons. Le *publicain* est littéralement un percepteur des revenus publics : le *financier*, un agent du fisc; le *traitant*, un Fermier ou un Entrepreneur d'impôts; le *partisan*, un homme d'affaires & d'expéditions fiscales; le *maltôtier*, un exacteur tortionnaire d'impositions.

Le mot *publicain* s'applique proprement aux gens de finance de l'antiquité. Cicéron, en sa qualité de Chevalier, regardoit les *publicains* comme les colonnes de l'Etat, dans le temps que César jugeoit nécessaire de décharger la province d'Asie de ces colonnes qui l'écrasoient; & bientôt après Néron, Néron! indigné des vexations des *publicains*, résolut d'abolir tous les impôts, au rapport de Tacite, *Annal.* l. 13. Tout le monde sçait quelle étoit la réputation des *publicains* en Judée. Rollin dit que les *Fermiers-Généraux* de Carthage, furieux des réformes faites dans la finance par Annibal, homme d'Etat autant qu'homme de guerre, susciterent contre lui le Sénat Romain, & cau-

ferent sa perte. Il auroit fallu dire, ce me semble, les *publicains* : Tite-Live dit seulement dans ce passage, *les exacteurs des tributs*, *exactores tributorum*. La Bruyere dit fort bien : » Homere est » encore & sera toujours : les Receveurs de droits, » les *publicains* ne sont plus, ont-ils été ? ... y a-» t-il eu dans la Grece des *partisans* ? Que sont » devenus ces importans personnages qui mépri-» soient Homere..... Que deviendront les *Fau-» connets* ? iront-ils aussi loin dans la postérité que » Descartes né François & mort en Suede ? « Le mot *publicain* marque proprement l'emploi.

Financier est la dénomination propre & commune de l'état. On dit qu'un homme est dans la Finance, comme on dit qu'il est dans la Robe ou dans l'Epée. Nous disons les *financiers* & les *financieres*. Ces mots se prennent même adjectivement : les alliances financieres, dit Amelot de la Houssaye, ont encanaillé la plus illustre noblesse. Si le *financier* manque son coup, dit la Bruyere, les courtisans disent de lui, c'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru ; s'il réussit, ils lui demandent sa fille. Toutes ces idées sont relatives à l'état & à la fortune du *financier*, homme d'argent. Ce mot doit se maintenir parce qu'il tient à une famille.

Le mot *traitant* rappelle sur-tout les rapports de cette espece de gens avec la chose publique, leur influence sur le Gouvernement, leurs conflits avec l'intérêt & le bien public. C'est l'aspect sous lequel Montesquieu considere les *traitans* dans son 13e. livre de *l'Esprit des Loix*. » Plus on met le peu-» ple, dit-il, en occasion de frauder le *traitant*, » plus on enrichit celui-ci & on appauvrit celui-là.

» Pour arrêter la fraude, il faut donner au *trai-*
» *tant* des moyens de vexation extraordinaires,
» & tout est perdu.... Il faut, pour se défendre
» du *traitant*, de grandes connoissances. Le *trai-*
» *tant*, interprete des réglemens du Prince,
» exerce un pouvoir arbitraire sur les fortunes....
» Comme celui qui a l'argent est toujours le maître
» de l'autre, le *traitant* se rend despotique sur le
» Prince même; il n'est pas Législateur, mais il
» le force à donner des Loix «. Les Chambres de Justice, établies dans différentes occasions, ont sur-tout contribué à flétrir le nom de *traitant* & à y imprimer la tache que j'ai à peine indiquée. Il est porté dans un Edit de 1716, que la fortune des *traitans* est composée des dépouilles des provinces, de la subsistance des peuples, & du patrimoine de l'Etat.

» Le nom de *partisans* qu'on donnoit autrefois
» à cette espece de gens qui se chargent du recou-
» vrement des revenus du Roi, étant devenu
» odieux, on lui substitua celui de *traitant*. Ce
» dernier l'est-il moins? & ne rendront-ils pas
» odieux tous les autres noms qu'ils pourroient
» prendre ou qu'on pourra leur donner «? Je n'en sçais rien, & ce n'est pas mon affaire. Ce mot n'est pas oublié; mais il n'a pas la vogue qu'il avoit sous le regne de Louis XIV. La Bruyere, sur-tout, s'en sert comme d'une dénomination propre à la profession, dans son chapitre *des Biens de fortune*.
» Si l'on partage, dit-il, la vie des *partisans* en deux
» parties égales; la premiere, vive & agissante, est
» toute occupée à vouloir affliger le peuple; & la
» seconde, voisine de la mort, à se décéler & à se
» ruiner les uns les autres.... Les *partisans* nous

» font bien sentir toutes les passions les unes après
» les autres. L'on commence par le mépris, à cause
» de leur obscurité. On les envie ensuite, on les
» hait, on les craint, on les estime quelquefois,
» & on les respecte. L'on vit assez pour finir, à
» leur égard, par la compassion «. On considéroit donc ainsi particuliérement les mœurs & la vie des *partisans*.

Maltòtier n'est qu'une dénomination satyrique. Le peuple ne l'oubliera jamais; & il l'applique assez indistinctement à toute la finance. On s'en souvient & parce qu'on en sent la force, & parce qu'il est injurieux & méprisant de sa nature. C'est même le seul à employer sans équivoque dans certains cas. Ainsi l'Auteur de la *Confession de Sancy*, l. 2, c. 1, remarq., dit énergiquement: » Zamet,
» quoiqu'agréable au bon Henri, n'en étoit pas
» moins un vil & insolent *maltôtier* qui osa se
» qualifier, dans le contrat de mariage d'une de
» ses filles, de Seigneur suzerain de dix-sept cent
» mille écus «.

Enfin, nous attribuons quelquefois à ces mots des idées accessoires tirées de quelques circonstances particulieres. Ainsi Jésus-Christ, ayant souvent associé, dans l'Evangile, les *publicains* avec les païens & les femmes de mauvaise vie, on les traitera, sur-tout en chaire, comme des gens sans foi & sans mœurs; & on dira *corrompu & dissolu comme un publicain*. L'argent étant le lot du *financier*, & le faste sa manie, on parlera de la richesse & du luxe du *financier*; & on dira *riche & fastueux comme un financier*. Les vexations & les injustices des *traitans* ayant été consignées par une foule de jugemens solemnels, on parlera de la

dureté & de la cruauté des *traitans*, & on dira *dur & impitoyable comme un traitant*. Les Moralistes ayant sur-tout déclamé contre les mœurs des *partisans* & contre leurs vices inspirés par une grande & odieuse fortune, on parlera de la bouffissure & de l'impudence d'un *partisan*, & on dira *vain & insolent comme un partisan*. Enfin la *maltôte* étant ordinairement considérée comme une sorte de pillage avilissant, on parlera de la bassesse & de la rapacité du *maltôtier*, & on dira *vil & pillard comme un maltôtier*.

Pureté, Chasteté, Pudicité, Continence.

NOUS considérerons ces termes dans leur sens moral, relatif à l'usage des plaisirs charnels que je désignerai, dans le cours de cet article, par le seul mot de *plaisirs*.

Du primitif *ur*, feu, vient le mot *pur*, à la lettre, ce qui a passé par le feu, ou qui semble avoir passé par le feu, parce qu'il est sans mélange, sans altération, sans tache : le feu fut naturellement l'emblême de la purification. La *pureté* morale désigne en général l'intégrité, l'honnêteté, la droiture, l'innocence, la candeur naturelle des mœurs ou plutôt de l'ame. Dans un sens restreint, c'est la *chasteté*, genre de *pureté*, qui a tant d'influence sur la bonté des mœurs, & qui est si recommandable aux yeux de la raison & de la Religion : mais c'est la *chasteté* la plus pure, la plus entiere, la plus parfaite, exempte de toute souillure, de tout ce qui pourroit l'altérer ou la ternir.

Cad, *cat*, nuancé en *cas*, *cast*, &c. est, au rapport de M. de Gébelin, un mot primitif qui désigne les objets propres à contenir, à envelopper, à couvrir, &c. *Cas*, en toute Langue, signifie enceinte, enveloppe, habillement, ceinture; en égyptien, *cas*, habit; en theuton, *kasak*, casaque; en grec, *kester*, ceinture, tablier, &c. De la famille *cast*, habit, jupe, ceinture, ce qui couvre le corps, se forma le mot latin *castus*, *chaste*, modeste, pur, dévot, qui se garde du vice, qui maintient sa pureté: ainsi, en hébreu, *chesd* signifie pureté, intégrité. C'est, dit le Sçavant qui me sert de garant & de guide, c'est, mot à mot, la qualité d'une personne remplie de modestie & qui s'habille toujours décemment, couvrant ce qu'il seroit immodeste de laisser à découvert. Cette *pureté* physique, symbole de la *pureté* morale, est devenue le nom même de celle-ci. Ainsi la *chasteté* sera proprement le vêtement de la *pureté*, & la modestie du plaisir même. Si le plaisir est permis, elle tient sur lui d'une main le voile nuptial; & de l'autre, le frein qui lui est imposé par la Loi.

Pu, *put*, *pud*, désigne la corruption. La *pudeur*, lat. *pudor*, est l'aversion marquée de la corruption, de tout ce qui est déshonnête & honteux; une honte chaste & naïve qui s'exprime ordinairement par la rougeur du visage, la modestie naturelle d'un cœur pur. La *pudicité* se manifeste, se défend & se conserve par la *pudeur*: c'est la qualité qui empêche de faire des choses dont on doive rougir, & qui fait même quelquefois rougir de ce qui n'est permis qu'en secret. Si elle cede au devoir, ce n'est qu'en combattant le plaisir & en le resserrant dans les limites les plus étroites: elle ne connoît

connoît que le plaisir honnête, & elle le craint : mais elle repousse avec force l'attentat. Voyez dans l'invocation de Valere Maxime, l. 6. c 1., à la Déesse *Pudicité*, l'influence qu'elle a sur les mœurs.

Le mot *continence* exprime sensiblement l'action & l'effort de se *contenir*, soit en *s'abstenant* des plaisirs qu'on desire, soit en se *retenant* dans la jouissance. Le latin *continentia* est synonyme de tempérance, modération, sobriété, ce qui ne suppose pas la privation totale : il s'applique même à toutes les jouissances qu'elle ne permet qu'avec retenue. Le terme françois n'exprime que la résistance à la volupté dont nous parlons ; & dans un sens religieux, il ordonne une privation absolue. Ainsi la *continence* de Scipion n'étoit pas ce que doit être celle d'un Chrétien célibataire. Le célibat est un état de *continence* absolue.

Adaptons ces idées propres des termes à l'usage qu'on en fait.

La *pureté* est l'état de l'ame qui conserve la fleur de l'innocence, sans que le souffle de la corruption en ait ni altéré l'intégrité, ni terni la couleur propre. La *chasteté* est une vertu forte & sévere, qui dompte le corps, l'épure, & tient constamment ses appétits ou ses jouissances dans un respect sacré de la Loi. La *pudicité* est une qualité délicate & vertueuse, qui met toujours la pudeur devant les desirs & les plaisirs, pour se sauver de la honte ou de la *déshonnêteté* ou de l'immodestie. La *continence* est le mérite sublime de résister invinciblement à la soif des plaisirs, & de frustrer la Nature elle-même de ses droits, par le sacrifice continuel de

ses appétits, & un empire sans cesse combattu, mais toujours conservé, sur ses sens (*a*).

La *pureté* est moins une vertu particuliere que l'excellence, la persévérance, l'honneur & le lustre de la *chasteté*. La *chasteté* est une grande regle des mœurs, & la gloire propre du sexe. La *pudicité* est la fidélité à un sentiment naturel exprimé & réglé par la pudeur dont elle ne passe pas les bornes. La *continence* est l'observation constante d'une Loi que la Religion ou la sagesse impose.

C'est proprement par le cœur qu'on est *pur*; & il suffit de se complaire dans une pensée impure

---

(*a*) » La *chasteté*, dit-on, est une vertu morale qui » prescrit des regles à l'usage des plaisirs de la chair : la » *continence* est une autre vertu qui en interdit absolu- » ment l'usage. La *chasteté* étend ses vues sur tout ce qui » peut être relatif à l'objet qu'elle se propose de régler : » pensées, discours, lectures, attitudes; gestes, choix » des alimens, des occupations, des sociétés, du genre » de vie par rapport au tempérament, &c. La *conti-* » *nence* n'envisage que la privation actuelle des plaisirs » de la chair «.

Il me semble que la *chasteté* interdit quelquefois absolument, comme la *continence*, l'usage des plaisirs : c'est ainsi qu'une fille est *chaste*; & c'est par l'usage réglé des plaisirs qu'une femme l'est. Le vœu de *chasteté* est un vœu de *continence* absolue. Il me semble aussi que la privation absolue n'est que de la *continence* chrétienne & vouée, tandis que la *continence* purement morale n'exige qu'une grande modération, comme l'exemple de Scipion le prouve. Du reste, il est vrai que cette derniere vertu s'arrête à l'exclusion des plaisirs, au lieu que la premiere étend sa vigilance sur tout ce qui peut l'intéresser.

Quelqu'un a dit que la *continence* consiste à s'abstenir des plaisirs de l'amour; & la *chasteté*, à ne jouir de ces plaisirs qu'autant que la Loi le permet, & comme la Loi le permet.

ou de savourer un desir impur, pour perdre ou corrompre la *pureté*. Avec un corps intact, on est *chaste*; mais la vertu de la *chasteté* est dans le cœur; la pensée & le desir l'offensent, elle se perd par des actions volontaires & illégitimes. La *pudicité* veut l'intégrité du corps & la modestie du plaisir honnête : elle se perd même par la violence & la licence d'un ravisseur. La *continence* ne retient que le corps; elle se perd par sa foiblesse. Lucrece vivoit dans une *continence* virginale; Tarquin lui ravit sa *pudicité* : sa *chasteté* ne se démentit-elle pas? Saint Augustin en doute, & il demande pourquoi, si son cœur fût demeuré *pur*, son bras auroit vengé sur elle le crime & la honte d'un scélérat?

La *pureté* ressemble au feu sacré de Vesta, éternellement conservé dans son éclat par une main vierge. La *chasteté* s'échauffe & s'éclaire de ce feu, pour en épurer tous les autres. La *pudicité* l'entretient; & de ses douces flammes, elle anime la pudeur. La *continence* a besoin d'en emprunter la force, pour l'opposer aux feux de la concupiscence.

La *pureté* se conserve, pour parler le langage de l'Ecriture, par la finesse du serpent jointe à la simplicité de la colombe; elle se conserve au milieu du monde, comme la vie des trois enfans dans la fournaise, par un miracle divin : retracez-vous la vertu des Anges, mais essayez aussi de vous retracer leur béatitude. La *chasteté*, dit un Ecrivain aussi ardent que sensible, doit être une vertu délicieuse pour une belle femme qui a quelque élévation dans l'ame : tandis qu'elle voit toute la terre à ses pieds, elle triomphe de tout & d'elle-même;

elle s'éleve dans son cœur un trône, &c. : ce tableau nous rappelle celui de la *Chasteté* Romaine, représentée avec le sceptre en main & des colombes blanches à ses pieds. La *pudicité* ne se conserve & ne triomphe guere qu'en fuyant ; mais elle a de rudes combats à essuyer, lorsque le plaisir est aux prises avec la pudeur : aussi les Romains la peignoient-ils avec un voile qu'elle tiroit sur son visage, & une *haste* (espece de javelot) qu'elle tenoit en travers du corps. La *continence* ne se soutient & ne s'affermit que par des victoires continuelles sur soi-même : mais la victoire devient toujours plus facile ; à force de réprimer le desir, on l'éteint : rappellons-nous ces sacrifices de purification, qui, au lieu de détruire la victime, ne détruisent en elle que des principes de corruption.

Peres & meres imprudens, qui oubliez devant vos enfans le respect que l'on doit à la *pureté* de l'enfance (*a*), vous ne sçavez pas ce que vous faites ; avant qu'ils sçachent discerner le mal, vous les avez corrompus. Meres inconsidérées, qui, en prêchant à vos filles la décence & la *chasteté*, ne les formez pourtant que dans l'art de plaire ou d'allumer des desirs, même par cette décence maligne, vous les allumez dans leurs cœurs, ces mêmes desirs ; & vous ne leur laissez de la *chasteté* qu'un préjugé dont elles commencent à souffrir impatiemment le frein. Femmes vaines, qui ne cherchez que l'orgueil des triomphes, vous ne songez pas que votre manege suscite contre votre *pudicité* autant d'ennemis redoutables qu'elle vous

(*a*) *Maxima debetur puero reverentia.* Juven.

attire d'adorateurs ; & que la femme qui emploie l'art de séduire, se prête bien plus qu'aucune autre à celui qui veut la séduire. Vierges folles, qui vous engagez à une éternelle *continence*, sans connoître la force de vos engagemens, avant de vous connoître vous-mêmes, vous tentez Dieu ; &, si vous ne touchez sa miséricorde, vous serez consumées par le feu que vous lui offrez en sacrifice ?

Purger, Purifier, Epurer.

CES termes expriment littéralement, l'un comme l'autre, l'action de rendre *pur*. Leur synonymie seroit-elle donc parfaite ? Si elle l'étoit quant à leur signification primitive, l'usage les auroit différenciés par des applications particulieres & par des idées accessoires. Mais analysons ces mots, ou plutôt les mots latins *purgare*, *purificare*, *expurgare* ; décomposons-les avec les Interpretes, & nous les trouverons distingués par des traits bien sensibles.

Purgare, *purger*, est mot à mot *purum agere* : or *agere*, *agir* ne marque que l'action, le soin, le travail : *purger* signifie donc agir pour rendre *pur*, travailler à ce qu'une chose soit *pure*, faire en sorte qu'elle le devienne. *Purificare*, *purifier*, est mot à mot *facere purum* : or *facere*, *faire*, signifie produire par son action, être la cause ou l'auteur, exécuter & consommer par sa propre efficacité ; *purifier* signifie donc donner ou rendre à la chose sa *pureté*, la faire par soi-même *pure*, exécuter & consommer l'action propre de sa *purifica-*

tion. *Expurgare*, *épurer*, c'est *purgare ex*, purger la chose de tout ce qu'elle a d'impur : or cette action consiste à attaquer directement, & à détruire entiérement les impuretés de la chose : *épurer* signifie donc rendre la chose toujours plus pure à force de la dépouiller de ce qui l'empêche de l'être parfaitement. Ainsi l'action de *purger* tend à procurer ou à opérer la pureté ; celle de *purifier* rend ou produit la pureté ; l'action d'*épurer* tend à perfectionner ou à consommer la pureté.

Cherchons maintenant, dans les acceptions particulieres de chacun de ces termes, l'idée propre & distinctive qui leur est affectée par l'usage.

Quelle est l'idée commune des différentes acceptions du mot *purger*? celle de débarrasser ou de délivrer la chose de ce qui s'y trouve de sale ou de nuisible. Ainsi on *purge*, on *se purge*, en évacuant, en expulsant du corps ce qui est contraire à la santé : on *purge* les laines dont on détache les ordures : on *purge* les métaux en les séparant des matieres étrangeres qui les dégradent : on *purge* un jardin des mauvaises herbes qu'on arrache pour qu'elles ne nuisent pas aux bonnes : on *purge* une terre des hypotheques qui la grevent : on *purge* la mémoire d'un mort, en la déchargeant de ce qui l'a flétrie : on *purge* une contrée, une société, des voleurs, des fripons dont on la délivre : on *purge* sa conscience de ce qui la charge : on *purge* son esprit d'erreurs & de préjugés funestes ou pernicieux. On *purge* donc en ôtant ce qui gâte & nuit, mais sur-tout les matieres étrangeres qui forment un grossier alliage ou un désagréable mélange avec la chose.

L'idée commune des différentes acceptions du

mot *purifier*, eſt de diſſiper ou de détruire ce qu'il y a de mauvais & de vicieux dans la ſubſtance de la choſe. Le feu *purifie* les métaux qu'il met en fuſion. Les vents *purifient* l'air qui ſe corrompt ; comme l'eau, dans le calme. Les eaux, en ſe diviſant & ſe filtrant, dépoſent les principes de leurs mauvaiſes qualités, & ſe *purifient*. Le ſuc des alimens purs va *purifier* le ſang dont il pénetre la maſſe. Le cœur ſe *purifie* par la pénitence qui le briſe, le réforme, & l'anime d'un feu nouveau. Des principes purs & ſalutaires *purifient* les mœurs, les actions, les intentions, l'ame. L'Ange *purifie* les levres d'Iſaïe avec un charbon de l'autel. Toutes ces applications ordinaires du mot *purifier* ſuppoſent une cauſe ou une vertu active, pénétrante, efficace, qui s'inſinue dans les ſubſtances, conſume ou diſſipe ce qu'elles ont d'impur, les raffine, les *ſubtiliſe*, les ſpiritualiſe, les change en bien & en mieux.

L'idée propre à toutes les acceptions du mot *épurer*, eſt celle de donner un nouveau degré de pureté, de bonté, d'agrément, de netteté, de clarté, de fineſſe, de délicateſſe, d'élévation, en un mot de perfection ; c'eſt donc enlever non ſeulement ce qui eſt impur ou mauvais, mais encore ce qui n'eſt pas aſſez pur, aſſez bon. Les métaux s'*épurent* par des fuſions réitérées qui les raffinent de plus en plus. Le ſucre bien *épuré* prend une blancheur éclatante. Vous *épurez* le mercure en le *ſubliment*. Les liqueurs deviennent plus claires, plus limpides, plus parfaites, à meſure qu'elles s'*épurent*. Une diction plus nette, plus châtiée, plus élégante, *épure* le ſtyle. Le langage qui s'*épure*, ſe polit. Le goût le plus *épuré* eſt le plus fin & le

plus délicat. Le cœur, les sentimens, l'ame, les idées, la foi, s'*épurent*, en s'élevant, en s'ennoblissant, en se réformant, en se perfectionnant. Bossuet blâme la dévotion *trop sublime* & *trop épurée* (trop désintéressée) de Fénelon. *Epurer* ne désigne que l'effet sans le rapport déterminé que *purifier* marque avec la cause & les moyens de le produire. Il est bon d'observer que ces différences sont justifiées par les propriétés naturelles des termes.

Otez donc de dessus les choses, d'entre les choses, du milieu des choses, celles qui ne produisent qu'un mauvais effet, & vous *purgerez* ce qui forme l'objet de vos soins. Enlevez par des moyens puissans, de la substance même de l'objet ce qui l'altere, le souille, le gâte, le corrompt, & vous le *purifierez*. *Purgez*, *purifiez* l'objet de ce qui en empêche le perfectionnement, de ce qui en diminue la perfection, de ce qui n'est pas consommé en perfection, vous l'*épurerez*.

L'action de *purger* rend la chose nette, claire, saine, libre de ce qui lui ôtoit sa pureté apparente ou l'offusquoit. L'action de *purifier* rend en effet à la chose sa pureté, son intégrité, sa vertu essentielle qu'elle avoit perdue par altération, mélange ou corruption; elle lui donne même la pureté qu'elle n'avoit jamais eue. L'action d'*épurer* suppose déjà une sorte de pureté; mais elle l'augmente par des dépurations, des raffinemens, des réformations, des purifications, des perfectionnemens successifs.

Un métal dégagé d'un grossier alliage, paroît *purgé*. *Purgé* par le feu de tout ce qu'il avoit en lui-même d'impur quoiqu'insensible, réduit à sa

propre

propre ſubſtance, il eſt *purifié*. Plus on le *purifie*, plus il eſt *épuré*.

L'ame ſe *purge* des affections groſſieres. La charité ſeule la *purifie*, en l'embraſant, de toute ſouillure & de toute impureté. Plus elle ſe détache du corps & de la terre avec le ſecours de la grace, plus elle s'*épure* & s'éleve vers le Ciel; mais quoique *purgée* de ce qu'elle avoit de terreſtre, quoique *purifiée* par le feu de la charité, n'aura-t-elle pas encore beſoin de s'*épurer* dans les feux du Purgatoire pour s'élever juſqu'à la vue intuitive de Dieu?

Vous *purgez* un pays de malfaiteurs, comme un champ de mauvaiſes herbes; mais il eſt auſſi difficile de *purger* l'un de fripons, que l'autre d'inſectes. Un vice groſſier eſt dans les mœurs comme une humeur groſſiere dans le corps; & vous *purgez* le corps: un vice raffiné eſt dans le cœur, comme la corruption dans le ſang; & il faut *purifier* le ſang: or cette cure ne s'opere que par le régime le plus ſain, le plus ſage & le plus conſtant. Il y a des gens qui jugent que les mœurs s'*épurent* à meſure que les manieres ſe poliſſent, à peu près comme les Orientaux croient que l'ame eſt *purifiée*, quand ils ſe ſont lavé le corps: il eſt pourtant vrai que, ſi les manieres n'*épurent* pas les mœurs, la grande dépravation des mœurs mene à la groſſiéreté des manieres.

Fin du Tome troiſieme.

